MASTER
NEGATIVE
NO. 92-80611-1

MICROFILMED 1992

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

ROUSSEL, ALFRED

TITLE:

LAMENNAIS, D'APRES DES DOCUMENTS..

PLACE:

RENNES

DATE:

1893

Master Negative #

92-80611-1

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

194L18
CR

Roussel, Alfred, 1849-
Lamennais, d'après des documents inédits...
3. éd. Rennes, Caillière, 1893.
2 v. port., facsim. 19½ cm.

25906

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 6/26/92 INITIALS F.C.
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

VOLUME 1

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

8

THE LIBRARIES

COLUMBIA UNIVERSITY

GENERAL LIBRARY

Lamennais

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALFRED ROUSSEL
de l'Oratoire de Rennes.

Ne quid veri non audeat.
Tout ce qui est vrai, osez-le.
(Parole de Sa Sainteté Léon XIII.)

TOME I

—

TROISIÈME ÉDITION

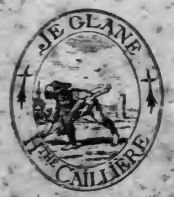

RENNES
HYACINTHE CAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

3722-92. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

LAMENNAIS

Lamennais

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALFRED ROUSSEL
de l'Oratoire de Rennes.

Ne quid veri non audeat.
Tout ce qui est vrai, osez-le.
(Parole de Sa Sainteté Léon XIII.)

TOME I

—

TROISIÈME ÉDITION

RENNES
HYACINTHE CAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DU PALAIS

—

1893

76 - 13002 2 vols

194 L18
CR

v. 1

D. O. M.

—

A la mémoire vénérée

DE

M. le Chanoine HOUET

Supérieur de l'Oratoire de Rennes

Son très-humble confrère

A. ROUSSEL,

de l'Oratoire de Rennes.

SOMMAIRE

LE DERNIER SURVIVANT DES DISCIPLES DE LAMENNAIS.
SA CROYANCE ABSOLUE DANS LA BONNE FOI DE SON MAITRE.
SES MOTIFS D'ESPÉRER QU'IL EST SAUVÉ.
LAMENNAIS, AMI DE ROME, ENNEMI DÉCLARÉ DES GALLICANS;
ULTRAMONTAIN DE LA PREMIÈRE HEURE.
IL EST PARTISAN DE L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE
ET DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.
ACHARNEMENT DE SES ADVERSAIRES, DES GALLICANS SURTOUT.
TOURMENTEURS CRUELS ET RIDICULES.
HAINES VIGOUREUSES DE LAMENNAIS.
POUR N'AVOIR PAS A MAUDIRE, IL S'EFFORCE D'OUBLIER.
LAMENNAIS HOMME DE CŒUR. — PLAN DE CE TRAVAIL.

INTRODUCTION

Le 30 mai 1890, mourait, à l'âge de 84 ans, M. le Chanoine Mathurin Houet, Supérieur de l'Oratoire de Rennes. Dernier disciple survivant de Lamennais, il avait conservé, pour son ancien maître, l'estime la plus profonde et l'affection la plus vive. Tout en déplorant les écarts de l'infortuné philosophe, il ne mit jamais en doute sa sincérité. Qu'on nous permette de citer, à ce sujet, l'anecdote suivante. Un jour que l'on parlait de Lamennais, en sa présence, quelqu'un vint à dire : « Il n'était pas de bonne foi ! » M. Houet, demeuré silencieux jusque là, tressaillit à cette parole et il s'écria, avec l'accent de la conviction la plus profonde : « Comment, M. de Lamennais n'était pas de bonne foi ? Mais c'était l'homme le plus franc, le plus loyal que j'aie jamais rencontré. » Et il jeta un regard d'indignation sur celui qui s'était attiré cette vive réplique.

Lamennais, on le sait d'ailleurs, fut peut-être encore moins admiré qu'aimé de ses disciples. Lorsqu'après sa

chute, ils durent se séparer de lui, l'affection qu'ils lui gardèrent demeura intacte : ils plaignirent « l'ange déchu », comme on disait alors, mais ils continuèrent d'aimer celui qui les avait tant aimés; ils n'oublièrent point qu'ils lui devaient, après Dieu, les uns la foi, les autres leur vocation ecclésiastique, tous l'amour, disons mieux, la passion de la vérité. Chacun d'eux pouvait redire, pour son propre compte, ces paroles d'Eugène Boré : « J'ai grandi sous ses ailes et c'est lui qui, par son enseignement, m'a appris à connaître toute la grandeur et la sainteté de la religion catholique. » Après avoir parlé de la nouvelle doctrine professée par Lamennais dans le « Livre du peuple » dont la lecture lui suggérait ces réflexions, M. Boré ajoutait : « Jusque là je ne puis suivre le maître et je m'en sépare, trop heureux de voir et de comprendre encore la même vérité qu'il m'a fait connaître. » (1)

Après sa rupture avec l'Église, Lamennais ne chercha point à entraîner ses anciens disciples de la Chesnaie et de Malestroit, non plus que nul autre, dans la voie nouvelle où il s'engageait (2). Nous voyons que, plus tard,

(1) Journal intime, 15 nov. 1838, cité par l'auteur de la Notice biographique d'Eugène Boré, p. 25.

(2) En 1845, Laurentie eut, un jour, avec Lamennais, une conversation qui dura trois heures : « Toutes les vieilles questions furent remuées, raconte Laurentie, et comme elles l'étaient en sens contraire de ma croyance de chrétien et de catholique, j'étais navré, et je dis à M. de Lamennais ma douleur. Il se méprit à mes paroles, et s'écria avec tendresse : « Oh ! mon ami, je serais le plus malheureux des hommes, si ce que je vous dis devait vous ôter la foi .» Union, 10 mars 1864.) Cité par l'abbé Ricard. *Lamennais*, 2e édition, p. 403.

plusieurs d'entre ceux-là, Eugène Boré notamment, multiplièrent les démarches, discrètement, sans doute, mais résolument, parce qu'ils avaient à cœur de réussir dans la mission qu'ils s'imposaient, pour décider leur ancien maître à revenir sur ses pas et à reprendre les croyances qu'il leur avait communiquées et qui faisaient leur bonheur, nous ne sachions pas que Lamennais ait jamais songé à se servir de son ascendant sur eux pour les détourner de la vérité catholique; il ne chercha point à éteindre les flambeaux qu'il avait lui-même allumés.

M. Houet, après la dispersion du petit cénacle, continua ses relations avec M. Féli qui, de son côté, lui garda toujours son affection; mais, il va sans dire, que ces relations ne furent plus que ce qu'elles devaient être, celles d'un *ancien* disciple avec son *ancien* maître. M. Houet ayant habité Paris, durant quelques mois, en qualité d'aumônier, profita de son séjour, près de ce dernier, pour l'aller voir, de temps à autre. Il était toujours reçu avec empressement, alors même que la porte du célèbre écrivain était consignée sévèrement. M. Lamennais habitait alors rue Tronchet. Or, ce fut à sa sortie de Sainte-Pélagie (1842), qu'il fixa son domicile au nº 13 de cette rue. C'est à cette époque, sans nul doute, que remonte le billet suivant, adressé à « M. Houet, 49, rue du faubourg Saint-Jacques. »

« Si je pouvais, mon cher Houet, être utile à la personne dont vous me parlez, je la recevrais avec grand plaisir; mais, dans l'impuissance où je suis de lui être bon à rien, je désire éviter une visite pénible. Vous me trou-

verez toujours vers midi. Gardez ce billet qui vous servira de passe-port, si le portier refusait de vous laisser monter. Votre bien affectionné et dévoué.

F. Lamennais.

20 octobre. »

M. Houet nous racontait, un jour, à ce sujet, que Lamennais avait chez lui, dans cet appartement de la rue Tronchet, une statue de la Très-Sainte Vierge à laquelle il tenait beaucoup. Il voyait, dans ce détail, la preuve que son infortuné maître, au milieu même de ses plus grands égarements intellectuels, conservait un reste de dévotion à Marie, ce qui le rassurait un peu sur sa destinée finale. Son affection filiale ne lui permettait pas une autre hypothèse.

M. Houet faisait bon marché de certaines révélations prophétiques de nos jours.

Sa foi était trop éclairée pour être superstitieuse et pourtant, il était un point sur lequel il ne demandait pas mieux que de s'illusionner. Nous nous souvenons, en effet, qu'un jour nous parlions devant lui de la triste fin de Lamennais. Son dernier regard, lui disions-nous, ne fut-il donc pas éclairé de « cette lumière pénétrante, inexorable, qui, comme il l'avait dit si éloquemment autrefois, nous apparaît aux derniers moments comme un crépuscule de l'éternité »(1) ou refusa-t-il obstinément d'ouvrir ses yeux mourants à sa « lueur? » — « Ayons bon espoir », nous répondit le vénérable vieillard, d'une voix émue. Puis, il ajouta, sur un ton

(1) Œuvres posthumes. Correspondance. Tome II, p. 147.

plus bas, comme s'il n'eût voulu être entendu que de lui-même : « Il a été révélé à une sainte religieuse que M. de Lamennais est sauvé. » On sentait qu'il avait besoin de croire au salut de celui qu'il avait toujours tant aimé : c'était un besoin de son cœur. Celui qui sut inspirer à tant d'âmes d'élite une affection si profonde et si durable fut mieux qu'une grande et sublime intelligence, ce dut être un noble caractère.

Dans les papiers de M. Houet, je trouve cette note que je transcris fidèlement.

« Léon XII disait de M. Féli à M. Warin, son compagnon de voyage, à Rome, en 1824 : C'est un homme qu'il faut conduire avec la main dans son cœur. (sic) »

On sait que Léon XII avait, dans son cabinet de travail, le portrait de Lamennais et qu'il projetait d'élever à la pourpre l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* (1). Il le fit sonder, à cet égard, mais comme il semblait demander, en retour, qu'il se fixât à Rome, Lamennais répondit qu'il ne consentirait point à s'exiler. Bien que la France lui parût glisser rapidement sur la pente de l'abîme des Révolutions, d'où elle sortait à peine, et qu'il sût ses efforts impuissants à la retenir, parce qu'elle refusait d'écouter sa voix et de suivre ses avertissements, pourtant prophétiques, l'avenir ne le démontra que trop, il lui disait ce que lord Byron disait à sa patrie :

... With all thy faults I love thee still (2).

(1) Œuvres posthumes de Lamennais. Correspondance. Notes et souvenirs de l'éditeur, E. Forgues, p. XL, XLVI et suiv. — Essai biographique sur M. F. de Lamennais, Blaize, p. 101.

(2) Byron. Beppo, XLVII.

Aussi, refusait-il de la quitter, cette pauvre France; et plus tard, s'il parle de s'établir en Syrie et qu'il se fasse donner, à ce sujet, des renseignements par Lamartine (1), ce ne sera jamais qu'un projet qu'il se donnera garde de réaliser; son cœur de patriote le lui défendait. Et pourtant, Rome, à ce moment même de sa vie, quel nom magique pour Lamennais! Au milieu des contradictions sans nombre, des déboires, des angoisses qui étreignent déjà son cœur, en attendant de le broyer, avec quelle confiance, quel amour ne tourne-t-il pas vers Rome ses regards de catholique et de prêtre, saintement mais passionnément épris des charmes divins de sa Mère! Rome, qui ne lui faisait pas oublier la France, était bien alors cependant la patrie de son âme et il lui disait, lui aussi, dans toute la sincérité, toute l'ardeur de son amour filial :

O Rome! my country! city of the soul!
The orphans of the heart must turn to thee (2).

Viendra le jour, et il ne tardera pas, hélas! où cet « orphelin du cœur » détournera, pour jamais, ses regards et son amour de Celle qui seule pouvait le consoler et verser, sur les plaies de son âme, un baume vivifiant et salutaire.

Lamennais souffrit beaucoup pour Rome, avant de souf-

(1) Voir Confidences de Lamennais, lettres inédites, publiées par M. de la Villerabel; lettre à M. Marion, 4 jan. 1834. Dans cette Introduction, nous allons faire de nombreux emprunts à ces lettres, particulièrement intéressantes, parce que, écrites sans la moindre préoccupation littéraire à un ami intime, elles dévoilent, dans toute sa candeur, l'âme demeurée toujours naïve du grand écrivain.

(2) Byron, Childe Harold, LXXVIII.

frir de Rome. Les idées ultramontaines de ses ouvrages l'avaient rendu, pour le moins, aussi odieux que redoutable aux Gallicans, et ils étaient fort nombreux encore, ils étaient même l'immense majorité, parmi ceux qui, dans la France ravagée par l'esprit révolutionnaire et voltairien, s'intéressaient encore aux choses de l'Église. Le journal l'*Avenir* traversait sa brillante mais courte carrière : il défendait la double cause de Dieu et de la liberté, qui, au fond, est la même. Pour les uns, Dieu suffisait; pour d'autres, il était de trop; ceux-là exagéraient l'autorité religieuse et civile, jusqu'au despotisme le plus intolérant; ceux-ci faisaient dégénérer la liberté en une licence effrénée; tous s'accordaient à combattre l'*Avenir* qui, à leurs yeux, ne remplissait qu'à moitié leur double programme, bien qu'il le réalisât dans la mesure où il était, peut-être, légitime. La publication du journal fut suspendue; les Rédacteurs, « le bâton du pèlerin à la main », allèrent « consulter le Seigneur en Silo » (1). Ce fut huit jours après la disparition de l'*Avenir* que Lamennais s'achemina vers Rome.

Ici, nous avons une seconde note de M. Houet.

« M. de Lamennais part pour Rome, le 22 novembre 1831, avec M. Lacordaire. Il put dire alors comme le Prophète-Roi : Extraneus factus sum fratribus meis et peregrinus filiis matris meæ, quoniam zelus domus tuæ comedit me » (2).

Le tort de Lamennais (il fut grand, puisqu'il lui dut le

(1) Avenir, mardi 15 nov. 1831.

(2) Ps. LXVIII, 9.

malheur de son apostasie), ce fut de s'obstiner à défendre l'Église autrement qu'elle ne voulait être défendue; autrement, par suite, qu'il ne devait la défendre.

Nous ne parlerons pas des doctrines de Lamennais. Qu'on nous permette seulement d'observer que plusieurs d'entre elles, et certes non les moins importantes, n'ont rien perdu de leur actualité.

Dès 1814, dans l'ouvrage intitulé : « Tradition de l'Église sur l'institution des Évêques » et publié en collaboration avec son frère, Lamennais proclamait hautement sa croyance à l'infaillibilité du pape, il la garda tant qu'il garda la foi chrétienne elle-même. Ce dogme, aujourd'hui si français, dirions-nous, si nous l'osions, était fort peu gallican : le gallicanisme fut même son adversaire le plus irréconciliable; or, à l'époque où parut ce premier ouvrage considérable de Lamennais, le clergé de France, nous l'avons dit, était, en général, partisan de la déclaration de 1682 et infatué d'idées assurément fort peu ultramontaines. Voyant leur citadelle attaquée à l'improviste, par ce jeune et vigoureux champion, les vieux tenants du gallicanisme poussèrent les hauts cris et opposèrent une résistance acharnée. Ils avaient raison de craindre, car aujourd'hui cette citadelle est plus que démantelée : elle est ruinée de fond en comble, depuis le jour où fut proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale, aux applaudissements de l'univers catholique tout entier, mais spécialement de la France et du clergé français, acquis, depuis longtemps, à la croyance nouvellement promulguée. Les quelques opposants qu'elle rencontra au Concile, dans les rangs de l'épiscopat, ne servirent, grâce au talent vrai-

ment supérieur avec lequel ils défendirent leur sentiment, qu'à augmenter le retentissement de sa proclamation (1).

Lamennais fut aussi le partisan déclaré de la séparation de l'Église et de l'État. Pour lui, le Concordat n'était et ne pouvait être qu'un assujettissement de la première au second; c'était pour l'Église, selon lui, « une garantie... de servitude ». Les gouvernements nombreux qui, depuis moins d'un siècle, se sont succédé en France, n'ont pas toujours donné tort à Lamennais. Il est certain que si nous avons souvent vu l'État libre, vis-à-vis de l'Église, il nous a été donné de voir moins souvent l'Église libre vis-à-vis de l'État.

La liberté de la presse fut réclamée opiniâtrement par Lamennais. « En réalité, disait-il, c'est pour le bien que je réclame cette liberté, le mal l'a déjà depuis longtemps. » Ce langage qu'il tenait déjà sous la Restauration n'a peut-être rien perdu de son à-propos.

Sa doctrine du sens commun le conduisit, de bonne heure, à proclamer la souveraineté du peuple, théorie qui parut absolument nouvelle, bien qu'elle eût été appliquée par les Républiques anciennes, du moins dans une certaine mesure. Son application complète est le suffrage universel. L'homme qui se fit l'initiateur de ces grands mouvements qui ont conduit la société actuelle au point où elle est, plus près de son salut... ou de sa ruine, ne fut certes pas un esprit vulgaire.

Lamennais eut le regard perçant. Il vit de loin, de trop loin, peut-être; car lui seul apercevant parfois ce qu'il indi-

(1) Parmi ces prélats, éminents par leur science et leurs vertus, qu'il nous suffise de citer, en nous bornant à la France, les Dupanloup, les Darboy, les Maret.

quait aux autres, il passa, aux yeux du grand nombre, pour un visionnaire. Son style apocalyptique ne contribua pas médiocrement à lui acquérir cette réputation. Quelques-uns même l'accusèrent d'exagération volontaire et de mauvaise foi : ceux-là venaient de trouver le moyen le plus sûr de l'exaspérer et de le précipiter dans les excès qu'ils voulaient peut-être lui faire éviter. Les exagérations de Lamennais furent le plus habituellement inconscientes : elles furent le résultat de son tempérament fougueux, ennemi déclaré des compromis; quant à sa bonne foi, nous la croyons indiscutable : il s'est trompé souvent et souvent sur les matières les plus graves, il l'avouait le premier, mais il ne songea point à tromper. S'il patronna l'erreur, c'est lorsqu'elle se fut affublée, à ses yeux, du manteau de la vérité et qu'il la prit pour la vérité elle-même. Ses erreurs involontaires ne démontrèrent que trop éloquemment sa thèse favorite, à savoir, l'incurable infirmité de la raison individuelle.

Rome a condamné ce qu'il y avait de condamnable dans les doctrines de Lamennais. Celui-ci commença par se soumettre. Il obéit, tout d'abord, à l'encyclique du 15 août 1832. Quelques mois plus tard, parurent les trop fameuses « Paroles d'un Croyant », que Grégoire XVI flétrit publiquement, dans une seconde encyclique du 15 juillet 1834. Lamennais qui n'était plus retenu à l'orthodoxie que par un fil, rompit ce faible lien et l'aigle qui planait, jusque là, dans les régions les plus sublimes, descendit, à plein vol, et de tout le poids de son génie, s'il nous est permis de parler ainsi, dans l'abîme ténébreux de l'erreur et de l'incroyance. Lui qui professait, jusqu'à l'exagération, l'im

puissance de la raison individuelle, aima mieux écouter les extravagances de la sienne que de prêter l'oreille à cette grande voix du Pape dont il avait proclamé si haut, jusqu'alors, « l'infaillible et douce autorité » (1).

Comment expliquer cette monstrueuse et déplorable inconséquence, de la part d'une intelligence si pénétrante et d'une âme dont ceux qui ont été à même de l'étudier de plus près ont toujours attesté la parfaite loyauté? Hélas! c'est par des fissures, quelquefois imperceptibles, que pénètre, pour ainsi dire, goutte à goutte, l'eau qui doit faire sombrer le plus puissant vaisseau.

Son neveu, Ange Blaize, dit quelque part qu'il n'aimait pas la contradiction :

« Ses contradicteurs en religion, en philosophie, en politique étaient à ses yeux des adversaires inintelligents ou de mauvaise foi. Il employait contre eux une rudesse de paroles, une acrimonie qui allait souvent jusqu'à l'invective » (2).

Ce qui impatientait le plus Lamennais, croyons-nous, c'étaient les ennemis ridicules et certes il n'en manqua pas; et pourtant, comme ils n'étaient que ridicules, il eût dû les mépriser; par malheur, il leur accorda de l'importance et se les rendit dès lors dangereux.

Sa condamnation à Rome fut poursuivie, par certains de ses adversaires, avec un acharnement qui n'avait pas pour unique mobile, à leur insu peut-être, l'amour de la vérité! Rome résista longtemps à la fougue intempérante de ces

(1) Lamennais. Avenir, 15 nov. 1831. Dernier numéro, presque dernière ligne.

(2) Essai biographique, p. 233.

esprits médiocres qui ont trouvé, pour éviter les écarts de la pensée, l'excellent moyen de ne jamais penser par eux-mêmes et qui, par suite, sont d'autant plus sévères pour les autres qu'ils ignorent « les angoisses de la recherche de la vérité » dont parle Saint Augustin qui les connut; ce qui, outre sa grande âme — car une grande âme est généreuse — le rendit toujours indulgent pour son prochain.

Lorsque Rome, après avoir tardé tant qu'elle put, se décida enfin à parler, ce fut une clameur enthousiaste, de la part de ces jalouses médiocrités.

Ces tristes personnages, oubliant le bien immense, opéré par les premières publications de Lamennais, ou, peut-être, ne s'en souvenant que trop, se montrèrent impitoyables dans ce qu'ils n'étaient pas loin de considérer comme un triomphe personnel. A les entendre, le souverain Pontife était moins un père qui réprimandait un fils, toujours aimé, qu'un juge inflexible qui frappait un criminel endurci; et, pour eux, ils s'improvisaient, de gaîté de cœur, les exécuteurs du condamné.

Parmi eux, sans doute, se trouvaient un grand nombre d'hommes de bonne foi qui croyaient naïvement démontrer d'autant mieux leur attachement à l'orthodoxie qu'ils poursuivaient plus implacablement celui qui venait de s'en écarter.

Tous le harcelaient sans pitié, avec une sorte de rage qu'ils prenaient pour un saint zèle. Ils auraient voulu le piétiner, si cela eût été dans leurs moyens, mais le moucheron doit se contenter de tourmenter le lion, il ne saurait l'écraser.

Dans une lettre du 9 octobre 1844, à son ami M. Marion,

Lamennais se plaint de certains ennemis domestiques dont il ne parvenait pas à se débarrasser :

« Il en revient sans cesse, disait-il, par les fentes des planchers et des plafonds ».

Il ajoutait :

« Les bruits intérieurs m'incommodent aussi. Ce sont de petites choses, si l'on veut, mais ces petites choses deviennent insupportables à la longue » (1).

Avec son extrême sensibilité, due à son tempérament essentiellement nerveux, ce n'était pas à la longue, mais c'était fort vite que ces agaceries, d'ailleurs cruelles, lui devenaient insupportables.

Comme, dans cette Introduction, nous étudions le caractère de Lamennais, on nous pardonnera ces citations et celles qui vont suivre; ces petits détails nous le peignent au naturel : ce sont eux, à vrai dire, qui nous livrent le secret d'un mystère qui autrement risquerait d'être impénétrable.

Quand il le pouvait, il se vengeait; quelquefois même d'une façon assez mesquine pour un grand homme et fort peu galante pour un Français.

« J'ai au-dessus de moi une grosse Anglaise avec laquelle je suis en guerre ouverte. Malgré les représentations que je lui ai fait faire par le portier, elle s'obstine à me réveiller vers dix ou onze heures par un tapage qui dure assez longtemps et je ne dors plus le reste de la nuit. Voyant cela, une heure après qu'elle s'est mise au lit, je me lève et lui rends tout le bruit *au moins* qu'elle m'a fait. Cette femme

(1) Confidences de Lamennais, 298.

est furieuse et jusqu'ici je ne sais comment cela finira ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne céderai pas » (1).

Il céda pourtant, et l'Anglaise, qui était « Française bel et bien », comme il le dit, en revenant sur cet incident (2), finit, malgré les promesses du propriétaire à Lamennais, par demeurer maîtresse du champ de bataille. Il déménagea.

Les *tourmenteurs* attitrés dont nous parlions plus haut le décidèrent aussi, hélas! à déserter la Maison qui, jusqu'alors, avait abrité son génie et sa foi.

Il écrivait encore à M. Marion :

« J'ai rencontré des attaques perfides et méchantes de la part de gens que d'anciennes relations devatent rendre plus réservés que d'autres, mais je m'habitue à cela » (3).

Non, il ne s'y habituait pas et il ne s'y habitua jamais : l'infortuné se faisait illusion.

Lamennais eut toujours la passion du dévouement : il se donnait à plein cœur, mais il se reprenait de même, si je puis ainsi parler, complètement et sur-le-champ, toutes les fois qu'il apercevait ou croyait apercevoir de l'ingratitude dans les objets de son dévouement. Ceci explique, dans une certaine mesure, sans les justifier certes, les haines vigoureuses dont il poursuivit, sinon peut-être les personnes dont il pensait avoir à se plaindre, du moins les institutions qu'elles représentaient. Après avoir commencé par défendre avec le zèle le plus ardent, le plus impétueux, et le talent supérieur que l'on sait, le trône et l'autel, pendant la pre-

(1) Lettre à M. Marion, 27 janvier 1839. (Conf. p. 182).

(2) id. 6 mars 1839.

(3) id. 18 nov. 1836.

mière moitié de sa vie de publiciste et de philosophe, il sapa l'un et l'autre, le trône surtout, avec un acharnement infatigable, pendant la seconde moitié, parce qu'il avait rencontré un pape et un roi qui n'avaient pas su reconnaître, à son gré, son dévouement ni ses services, Non qu'il ambitionnât des récompenses personnelles, car ce fut peut-être l'homme le plus désintéressé que l'on vit jamais :

« On a noué à Rome des intrigues pour m'y attirer et m'y clore la bouche avec je ne sais quoi. Je me suis expliqué là-dessus si nettement, qu'il ne me paraît pas probable que l'on donne quelque suite à ce projet » (1).

Non, ce qu'il demandait (c'était déjà trop), c'était qu'on le laissât se dévouer complètement, gratuitement, mais *à sa façon*. Or, quand il s'agit de choses aussi graves, entr'autres, que les intérêts de l'Église (ne parlons que de ceux-là, sans méconnaître l'importance des autres), si on les prend, il est assez juste qu'on les prenne de la façon et dans la mesure où l'Église elle-même le désire. Nous l'avons déjà dit Lamennais ne voulut pas le comprendre ; il ne vit, dans les revendications les plus légitimes, que persécutions imméritées et même qu'ingratitude. Puis, confondant parfois les personnes et les choses, il engloba les unes et les autres dans la même réprobation.

Sur la fin de sa vie, Lamennais s'isola de plus en plus. Sans

(1) Lettre à M. Marion, 31 janvier 1834. (Confidences, p. 100).

M. de la Villerabel explique, dans une note, ce dont il s'agissait : « Allusion au chapeau de Cardinal que le Saint-Siège avait songé à donner à Lamennais, comme gage de paix. » — Nous avons vu plus haut que Léon XII lui avait déjà fait la même proposition, indirectement au moins.

doute, il demeurait fidèle à ses anciens amis; et, s'il cessa toutes relations avec quelques-uns d'entre eux, c'est qu'il craignait de les compromettre, ou qu'il avait peur que ces relations ne fussent plus agréables que pour lui seul, mais on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il ne cessa point de les aimer; je parle évidemment de ceux qui ne se rangèrent pas parmi ses contradicteurs acharnés; car, pour les autres, il s'efforçait de les oublier et quand il n'y parvenait pas, c'était pour y penser ou pour en parler avec amertume et regret.

Il écrivait à son frère avec lequel, durant de longues années, il avait refusé d'avoir tout rapport, parce qu'il le considérait, bien à tort, certes, comme « ayant exercé une influence funeste sur sa vie tout entière » (1).

« Complètement seul dans mon intérieur, ma vie est des plus tristes. Que faire à cela? Nul n'y peut rien; c'est la suite naturelle, la conséquence inévitable de la vieillesse » (2).

Ajoutons que c'était aussi *la conséquence inévitable* de son tempérament.

Si nous ne craignions de prendre un air paradoxal, nous dirions que Lamennais ne puisa ce qui parut être la haine la plus âpre que dans l'ardent besoin d'aimer qu'il ressentit en lui; son cœur fut un brasier ou plutôt une fournaise inextinguible, mais qui devenait facilement un foyer incendiaire.

Dans ces pages, nous avons cherché à réhabiliter, aux

(1) Lettre à M. Marion, 15 février 1840. Voir la note dont M. de la Villerabel accompagne la publication de cette lettre.

(2) Lettre du 1er février 1848, publiée par S. Ropartz : « La Vie et les Œuvres de M. Jean de Lamennais », p. 469.

yeux de certaines personnes, égarées par leurs préventions, non l'écrivain (il n'en aura jamais besoin), ni le philosophe, tombé dans les négations de la libre-pensée (il ne saurait l'être), mais l'homme, simplement l'homme.

Lorsque Dante rencontre, pour la première fois, son Maître, il lui demande s'il est une ombre ou un homme véritable. Virgile lui répond :

Non uom', uomo già fui (1).

Lamennais, grand poète, lui aussi, comme Virgile, et Dante auquel il consacra ses dernières veilles, fut toujours un homme et un homme de cœur. C'est ce que nous avons essayé d'indiquer dans ces quelques lignes.

Sa déplorable désertion ne dessécha pas ce cœur vaillant, comme on s'est trop complu à le dire. Si ce général abandonna ses soldats pour passer à l'ennemi, nul de ceux-ci ne songea à le maudire, ni à le taxer de félonie; tous se rappelèrent qu'il avait été pour eux plus qu'un chef, un père; ils savaient qu'il demeurait de bonne foi et chacun d'eux lui dit, avec larmes :

.... My father! I acquit you!

tout en se demandant, avec angoisses :

But will the world do so? Will even the Judge (2)?

Le monde oublie Lamennais : il ne le condamne pas.

Pour la dernière question, la seule qui importa jamais à l'âme de l'infortuné grand homme, nous savons comment son dernier disciple survivant, M. Houet, y répondait. Pourquoi faut-il que cette réponse n'en soit pas une! —

(1) Inf., canto I.

(2) Lord Byron, Werter. Ulric à Werter.

Heureusement nous avons des raisons sérieuses d'espérer, et d'ailleurs, si Dieu est Justice, il est aussi Bonté.

Voici le plan que nous avons adopté, pour la présente publication.

Les documents que nous avons recueillis et qui tous sont inédits (1), nous les publierons, suivant leur ordre chronologique; nous avons pensé que c'était l'unique moyen de suivre Lamennais dans les phases diverses de sa transformation. Nous nous réservons de donner, au fur et à mesure que l'occasion l'exigera, les explications nécessaires, toutes les fois, bien entendu, que cela nous sera possible.

Ce que nous présentons au public, ce n'est pas une moisson; c'est une simple gerbe, mais une gerbe composée d'épis tombés, pour la plupart, de la main même de Lamennais ou du moins ramassés dans son champ; cela doit suffire, pensons-nous, pour les sauver de l'indifférence et de l'oubli.

Nous tenons, tout d'abord, à remercier Madame la chanoinesse, Comtesse de Trémaudan, légataire universelle de M. Houet, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les papiers de celui-ci, pour les publier.

Nous remercions également M. l'abbé Querret de nous avoir confié, dans le même but, la correspondance de Lamennais avec M. Querret, son père.

Enfin, nous ne saurions trop, non plus, témoigner notre reconnaissance à M. le baron de Kertanguy, petit-neveu de Lamennais, lequel, en son nom et au nom de tous les siens, nous a autorisé à publier ces documents.

(1) A l'exception cependant de quelques-uns : nous aurons soin d'en avertir le lecteur, en temps et lieu.

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE ROBERT DE LAMENNAIS. — UN AIEUL BELLIQUEUX. BOUTADE ANTI-MUNICIPALE. — LA METTRIE. UNE PLAISANTERIE LUGUBRE. — UN PREMIER OUVRAGE. FÉLICITATIONS DE M. EMERY. — BULLE D'EXCOMMUNICATION LANCÉE CONTRE L'EMPEREUR ET INTRODUITE FURTIVEMENT EN BRETAGNE, DANS UN CHAPEAU. — LETTRE DE FÉLI A L'ABBÉ BRUTÉ : « NUIT DE LA FOI REMÈDE CONTRE L'ORGUEIL ». — PRÉDILECTION DE FÉLI POUR LA SOLITUDE : JEAN LA JUGE EXAGÉRÉE. « IL FAUT COMBATTRE LES COMBATS DU SEIGNEUR. » NOTE DISCORDANTE. — LETTRE DE FÉLI : « L'ÉTERNITÉ, COMPRENONS-NOUS BIEN CE MOT-LA? »

Voici un premier document qui établit la filiation des La Mennais ou plutôt des Robert, car ils ne furent d'abord connus que sous ce nom. Cet écrit est sans date, mais il doit remonter au siècle dernier, peut-être même à la première moitié. Il est intitulé : « Notes historiques » : je le transcris littéralement, comme d'ailleurs je le ferai pour les autres.

« Jean Prairier, marié à Guyonne Le Maistre était capitaine de navire à St-Malo ; par suite de ses voyages il resta au Cap français, isle St-Domingue où il avait une habitation près le Cap, ce qui

s'apprend par des lettres qu'il écrivait à sa femme en 1690. Alors François Robert, son gendre, commandait un navire de 40 canons, armé en guerre et marchandise. Peu de temps après cette époque la France se trouva en guerre avec l'Espagne qui s'arma par terre et par mer pour prendre la ville du Cap, ce qui leur réussit (*sic*).

« Jean Prairier se crut obligé de se réunir à l'armée française et fut tué dans la bataille. A cette époque François Robert, son gendre, qui commandait un navire se trouvait dans la rade du Cap. Prairier, prévoyant le malheur qui devait lui arriver, conseilla à Robert de se rendre avec son vaisseau au Port au Prince, afin de n'être pas pris par les Espagnols, ce qu'il fit, en lui disant que si, sous huit jours après la bataille qui aurait lieu, il ne recevait pas de ses nouvelles, c'est qu'il n'existerait plus et qu'il n'avait d'autre parti à prendre que d'appareiller au plus vite pour retourner en France, ce qu'il exécuta ; mais il mourut à la mer en retour de son voyage et laissa à sa veuve 70 à 80 mille livres. Ceci se passait en 1695. »

Ce François Robert Des Saudrais laissait, outre sa veuve, Marie Prairier, un fils mineur qui s'appelait François, comme lui. Plus tard, celui-ci épousa Marie Hyver des Rivières. Il habitait Saint-Servan. Le 8 Mai 1717, il eut un fils nommé Louis-François. A son nom patronymique de Robert il ajouta celui de Mennais que l'on voit paraître pour la première fois : c'était le nom d'une métairie que la famille possédait dans la commune de Trigavou.

En 1742, Louis se maria, en premières noces, à Marie-Thérèse Padet Dudreneuf qui mourut à Saint-Servan au mois de mai 1744, après lui avoir donné deux fils, tous deux nés à Saint-Servan, l'aîné, Pierre-Louis Robert, le 10 juin 1743 ; l'autre, Denis-François, le 14 mai 1744. Quand on rapproche la date de la naissance de ce dernier et celle de la mort de sa mère, on arrive à conclure que celle-ci très problablement mourut en couches.

Louis Robert se remaria, en avril 1752, à Jeanne Robert Perrine Briand de la Feuillée.

Pendant que son aîné conservait le nom de Mennais, Denis reprenait celui de son aïeul et de

son bisaïeul ; il se faisait appeler Robert des Saudrais.

Les deux frères épousèrent, le même jour (5 septembre 1775), les deux filles de Pierre Lorin, sénéchal de la juridiction civile et criminelle de Saint-Malo.

La femme de Pierre-Louis avait pour prénom Gratienne. Les deux époux habitèrent Saint-Malo: ils eurent six enfants, tous nés dans cette ville : Louis-Marie naquit le 12 septembre 1776 ; Pierre-Jean, le 24 juin 1778 ; — Jean-Marie, le 8 septembre 1780; — Félicité, le 19 juin 1782 (1) ; — Marie-Joseph, le 25 février 1784, et Gratien-Claude, le 2 mai 1785.

Marie épousa, en 1814, Ange Blaize dont elle eut plusieurs enfants, et entre autres une fille nommée Augustine, qui, dans la suite (1836), épousa M. Éli de Kertanguy, décédé en 1846.

(1) A trois heures de l'après-midi, comme il l'écrivit en juin 1845 à M. Marion : « Le 19 de ce mois, à 3 heures de l'après-midi (vous voyez que je sais mon affaire), j'aurai 63 ans accomplis : Dies hominis super terram pauci et mali. Tant que dureront les miens, je vous aimerai, cher, et c'est ce que j'y trouve de plus doux ». (Lettre publiée par M. de la Villerabel).

Mme de Kertanguy assista aux derniers moments de son oncle Félicité qui l'établit sa légataire universelle ; elle est morte le 9 mai 1891. Jean-Marie fut le saint prêtre et le grand homme de bien que chacun sait.

M. Pierre-Louis de Lamennais fut anobli par lettres patentes du 12 mai 1788.

Nous avons pensé que ces documents biographiques, donnés jusqu'ici, d'une façon incomplète ou inexacte, ne seraient pas sans intérêt pour ceux qui désirent connaître Lamennais, dans tous les détails de son origine; à plus forte raison, pour ceux qui, plus tard, seront tentés d'écrire sa vie.

La boutade qui suit est le premier autographe, pour la date, que nous ayons de Lamennais. Elle doit remonter, d'après les indications que nous donna verbalement M. Houet, il y a cinq ans, aux premiers temps de l'Empire, vers 1805 ou 1806, lorsque les deux frères, Jean et Féli, étaient retirés à la Chênaie, pour refaire un peu leur santé (1).

(1) Peut-être était-ce à cette petite satire que faisait allusion son oncle Robert des Saudrais (mort 1829), lorsqu'il lui écrivait en 1806 : J'ai lu

C'est, sans doute, le début du grand écrivain dans sa vocation de polémiste, il ne saurait dès lors manquer d'intérêt. Malheureusement, nous n'avons qu'un fragment de cette curieuse satire : il est possible qu'elle n'ait jamais été achevée.

Alors, comme aujourd'hui, le temps, paraît-il, était aux statues et aux inscriptions commémoratives. Saint-Malo, qui comptait de glorieux enfants dont Lamennais devait lui-même augmenter le nombre, ne pouvait demeurer en retard de certaines villes, peut-être moins favorisées, sous ce rapport. Notre jeune Malouin raille de cette innocente manie sa cité natale qui devait l'en punir plus tard, puisque aujourd'hui encore rien n'y rappelle l'un des plus grands écrivains de notre siècle, si ce n'est toutefois son portrait exposé dans l'une des salles de la mairie. Nous copions textuellement l'original.

« Un bruit assez singulier nous est parvenu de St-Malo. On dit qu'il y est question d'exhumer

ta petite drôlerie, mon cher Féli. Rien de si bon, ni de mieux fait. » Cité par Blaize. Introd. p. 29).

tout ce que cette ville a produit d'hommes mémorables dans tous les genres, pour en placer un dans chaque rue, un peu au-dessus de la borne. Soit ; autant là qu'ailleurs et apparemment les morts n'y regardent pas de si près. Beaucoup de vivants, il est vrai, se soucieraient assez peu de ces honneurs qui courent les rues ; mais qu'importe ? Considérons la chose sous le point de vue le plus favorable, imitons le sage Conseil municipal de St-Malo, où cette importante affaire a été discutée, approfondie ; et, comme lui, efforçons-nous de voir, dans ces burlesques écriteaux qui décorent des carrefours, une distinction honorable. Toujours conviendra-t-on qu'il faut être conséquent, et ne pas allier à des noms justement respectés, des noms flétris avec justice, et qu'un honnête homme ne peut prononcer sans indignation.

« On a, dit-on, proposé, dans le Conseil, de joindre aux La Bourdonaie, aux Cartier, aux Dugué-Trouin, un homme dont la famille jouit depuis longtemps d'une considération méritée ; mais qu'il lui a laissée toute entière, car assurément il n'en a rien gardé pour lui : je veux parler

de La Mettrie. Des réclamations se sont élevées contre cette profanation des honneurs citadins; on a représenté que La Mettrie était un fou, un misérable charlatan, un vil bouffon de cour, sans mœurs, sans religion, sans Dieu. A cela M. H.... a répondu que c'était un philosophe; et quelqu'un a fort judicieusement ajouté que toutes ces accusations étaient de faux bruits répandus par les prêtres. Je ne suis pas prêtre : ainsi je puis dire mon avis sans conséquences.

« Mais non; j'aime mieux qu'on entende celui de Voltaire qui n'était pas prêtre non plus. « Aviez-vous, écrivit-il de Berlin à M. d'Argen- « tal (1), aviez-vous entendu parler d'un médecin, « nommé La Mettrie, brave *athée*, gourmand célè- « bre?... Ses idées (2) sont un feu d'artifice toujours « en fusées volantes. Le fracas amuse un demi- « quart d'heure, et fatigue mortellement à la « longue.

« Il vient de faire sans le savoir, un mauvais « livre, imprimé à Postdam, dans lequel, *il pros-*

(1) Lettre du 13 novembre 1751.
(2) Lettre à Mme Denis du 6 novembre 1750.

« *crit la vertu et les remords, fait l'éloge des vices* « *invite son lecteur à tous les désordres,* le tout sans « mauvaise intention. Des gens sensés se sont « avisés de lui remontrer l'énormité de sa morale; « il a été tout étonné (à peu près comme le conseil, « quand on lui a fait les mêmes remontrances); il « ne savait pas ce qu'il avait écrit, (pourquoi le « conseil en saurait-il davantage?) il écrira de- « main le contraire si on veut (imitez votre héros, « messieurs). Dieu me garde de le prendre pour « mon médecin; il me donnerait du sublimé cor- « rosif au lieu de rhubarbe, très innocemment et « puis se mettrait à rire. »

« Je voudrais, messieurs, pouvoir m'arrêter ici; je sens combien votre tendresse pour votre illustre compatriote doit souffrir de ces citations; car enfin ce n'est pas un dévot qui parle. Rassurez-vous; je serai discret; encore un passage seulement. « J'envoie à mon héros (1) des folies qu'il « m'a demandées, et qui orneront sa bibliothèque « par la belle impression et les grandes marges. Il

(1) Lettre au duc de Richelieu du 27 janvier 1752.

« est vrai qu'il n'y a pas une bonne page dans tout « cela... Au reste ce n'est pas la meilleure morale du « monde, et il est heureux que de tels livres soient « mal faits. La Mettrie aurait été trop dangereux, « s'il n'avait pas été tout à fait fou. Son livre contre « les médecins est d'un enragé et d'un malhonnête « homme : avec cela c'était un assez bon diable dans « la société (c'est peut-être en cette qualité de *bon* « *diable* que vous avez dessein de l'honorer).

« Comment concilier tout cela? c'est que la « folie concilie tout. *Il a laissé une mémoire exé-* « *crable* à tous ceux qui se piquent de mœurs un « peu austères. Il est fort triste qu'on ait lu son « éloge à l'Académie, *écrit de main de maître.* Tous « ceux qui sont attachés à ce maître (le Roi de « Prusse) en gémissent. Il semble que la folie de « La Mettrie soit une maladie contagieuse qui se « soit communiquée. »

« Pardon de ces derniers mots; ils ne sont pas de moi.

« Beaucoup de gens ignorent peut-être ce qui nous a valu ces beaux témoignages du grand Lama de Ferney.

« Admirez la Providence philosophique. La Mettrie, médecin, devait naturellement n'empoisonner que ses compatriotes; La Mettrie, devenu cosmopolite, se dut au genre humain tout entier, et il acquitta sa dette par ses écrits. A quoi cependant tenait cette haute destinée? Hélas! à une tête de femme; et puis qu'on dise que les femmes n'ont point de tête! Le père de notre philosophe se mit un jour en frais, comme la cigogne, pour traiter ses amis. La Mettrie, qui apparemment craignait le brouet clair, et qui déjà aimait les expériences, quoique simple *frater* dans un hôpital, crut faire merveille en renforçant le potage des reliefs d'une dissection à laquelle il avait assisté le matin. La tête d'une femme adroitement jetée dans la marmite, à l'insu de la cuisinière, prépara à celle-ci une grande surprise et aux convives un mets tout nouveau, du moins dans ce temps-là. Mais voyez ce que c'est que les goûts : ce bouillon ne fut pas trouvé bon du tout par les administrateurs d'alors, qui n'étaient pas les administrateurs d'aujourd'hui; et notre jeune anatomiste noblement courroucé, et même puisqu'il le

faut dire, avec raison un peu effrayé de l'accueil que ses premières expériences recevaient dans sa patrie, se retira prudemment à Berlin, où une indigestion mortelle prouva bientôt, en dépit de ses prétentions, qu'il n'était ni *plante* ni *machine*. Or, pourtant, sans cette tête et sans ce voyage, La Mettrie probablement demeurait inconnu à Voltaire et à l'Europe ; et qui maintenant se souviendrait de lui, même parmi ses compatriotes ? Bien peu de personnes sans doute, car il y a longtemps que ses amis s'en seraient allés, *l'un vide de sang, l'autre plein de séné* célébrer sa gloire dans l'autre monde, d'où apparemment ils ne reviendraient pas aujourd'hui pour le clouer contre une muraille au coin de la rue.

« Au reste, messieurs du Conseil s'imaginent peut-être qu'eux et Voltaire sont les seuls qui aient su dignement apprécier un aussi rare génie : mais je leur en demande pardon, et les prie de permettre que Diderot s'explique à son tour sur cette illustre *plante malouine*.

« La Mettrie est un auteur sans jugement... qui « n'a pas écrit une seule bonne ligne dans son traité

« du bonheur, qu'il ne l'ait ou prise dans notre « philosophe (Senèque), ou rencontrée par hasard, « ce qui n'est et ne pouvait malheureusement être « que très rare ;... dont on reconnaît la frivolité de « l'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur « dans ce qu'il n'ose dire ; qui prononce ici que « l'homme est pervers par sa nature, et qui fait « ailleurs de la nature des êtres la règle de leurs de- « voirs et la source de leur félicité ; qui semble « s'occuper à tranquilliser le scélérat dans le crime, « le corrompre dans ses vices ; dont les sophismes « grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il « les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas « les premières idées des vrais fondements de la « morale ; dont le chaos de raison et d'extravagance « ne peut être regardé sans dégoût que par ces lec- « teurs futiles qui confondent la plaisanterie avec « l'évidence, et à qui l'on a tout prouvé quand on « les a fait rire ; dont les principes poussés jusqu'à « leurs dernières conséquences renverseraient la « législation, dispenseraient les parents de l'éduca- « tion de leurs enfants, renfermeraient aux petites « maisons l'homme courageux qui lutte sottement

« contre ses penchants déréglés, assureraient l'im-
« mortalité au méchant qui s'abandonnerait sans
« remords aux siens, et dont... »

Nous n'avons point retrouvé la suite de ce morceau dans les papiers de M. Houet. Tout à l'heure, nous émettions l'hypothèse que Lamennais s'en était peut-être tenu à cette feuille, d'ailleurs absolument remplie, et qu'il ne s'était pas donné la peine d'en prendre une seconde, ne fût-ce que pour finir la citation de Diderot. Nous devons reconnaître cependant que l'écriture est très soignée, qu'il y a fort peu de ratures et que les mots effacés sont remplacés par d'autres, écrits avec une encre bien plus moderne, mais de la même main, sans aucun doute ; quand une fois on a vu cette écriture fine et régulière de Lamennais, on ne saurait plus la méconnaître. Enfin, les mots soulignés le sont avec une règle pour que le trait soit d'une rectitude absolue. Il est évident que Lamennais tenait à cette boutade humoristique et pourtant rien n'y décèle le grand artiste, ni même peut-être le très habile écrivain.

On y retrouve, en retour, cette sorte de plaisanterie qui chez lui, dans sa correspondance du moins, fut toujours un peu froide et banale, quand elle ne fut point sarcastique ou amère (1). Sous ce rapport, il était, ce nous semble, bien inférieur à son frère qui sut pratiquer, à merveille, le badinage aimable et spirituel. La malicieuse bonhomie de Jean lui valut plus d'un triomphe, tandis que nous ne sommes nullement surpris de l'insuccès de cette petite diatribe de Félicité, supposé toutefois qu'il l'ait fait connaître aux intéressés. L'administration malouine, en effet, n'a point effacé La Mettrie de son souvenir municipal, puisqu'elle a donné son nom à une rue. En revanche, le portrait *de l'homme-plante* n'est pas affiché dans la salle de la Mairie, dite salle des grands hommes, tandis que celui de Lamennais s'y trouve, non loin... du bon abbé Trublet.

M. Lamennais perdit son frère aîné, Louis-Marie, sur la fin de 1805 ; il tomba lui-même gravement malade ; Jean-Marie, alors vicaire à

(1) Ici même, ce rire de Lamennais, avouons-le, est passablement lugubre.

Saint-Malo, et souffrant lui aussi, conduisit, sur le conseil de son père et de son oncle, Félicité à Paris, afin de l'y faire soigner par les plus habiles praticiens de la capitale (1). Les deux frères passèrent à Paris tout le printemps de 1806 (2); les médecins jugèrent leur existence très sérieusement compromise, celle de Félicité surtout; l'un et l'autre devaient à des excès de travail l'épuisement de leurs forces.

En juillet, ils étaient de retour à Saint-Malo; leur santé se rétablissait peu à peu. On leur avait recommandé l'air de la campagne, le régime du lait, beaucoup d'exercice et peu de travail intellectuel (3).

Le 12 mars 1809, M. Emery écrivait à M. Bruté, au sujet d'un mémoire anonyme que, dans une note, M. Houet déclare être l'œuvre de M. Lamennais publiée plus tard sous le titre de : « *Réflexions sur l'État de l'Église,* etc. »

(1) Lettre de l'abbé « Meslé de Grand Clos » à l'Évêque de Rennes, Mgr Enoch, en date du 25 janvier 1806.

(2) Lettre du même au même, 15 mars 1806.

(3) Lettre de M. Bossard à M. J. « de Lamennais », du 26 juillet 1806.

« Le mémoire est très bien écrit et plein de bonnes vues. Il est des endroits qui pourraient déplaire au gouvernement; et il en est d'autres dont il ne pourrait qu'être content. Si Laréveillère Lépaux vivait encore, je crois qu'il faudrait adoucir ou supprimer son article. Si j'avais eu le temps, j'aurais pu faire quelques observations. On voit bien que l'auteur est un ecclésiastique... »

Le 5 juillet 1809, le digne Sulpicien adressait ce mot à « M. Mennais » (Jean-Marie) : « J'ai bien des remerciements à vous faire de l'exemplaire de votre ouvrage que vous avez bien voulu me faire remettre.

« Il honore également et vos talents et votre zèle. »

Quelques mois plus tard, 12 octobre 1809, il engageait son jeune correspondant malouin à se fixer à Paris pour y continuer plus fructueusement son genre d'études qu'il disait être « le plus utile et le plus nécessaire dans les circonstances. »

Ce conseil, en réalité, s'adressait aux deux

frères, dont les travaux scientifiques étaient alors communs.

Tous deux se montraient pleins d'un zèle impétueux qui ne reculait devant aucune difficulté mais tandis que Féli se heurtait de front aux obstacles et s'efforçait de les renverser de haute lutte, pour ainsi dire, son frère les tournait quelquefois habilement et réussissait où peut-être il aurait échoué lui-même. Voici une anecdote qui nous permet de surprendre Jean de Lamennais en flagrant délit de ruse avec la police du 1er Empire. Il avait pour complice l'un de ses amis.

M. Faillon, dans une lettre du 4 avril 1846, demandait à M. Jean de Lamennais des renseignements sur la bulle d'excommunication, lancée contre l'Empereur, en 1809, par le Pape, alors prisonnier à Savone.

M. J. de Lamennais répondit à M. Faillon, le 22 mai suivant : « Quant à la bulle d'excommunication de Bonaparte, je ne puis rien dire qui ne vous soit connu, sinon que je me trouvais en retraite à Issy (1809), lorsque M. Emery reçut un exemplaire de cette bulle ; désireux qu'elle fût

connue en Bretagne, il engagea M. l'abbé de Mazenod, aujourd'hui évêque de Marseille, à en faire une copie et il nous chargea, mon saint ami Bruté et moi, de l'apporter dans notre province et de l'y répandre. M. Bruté la cacha dans la cuve de son chapeau. Arrivés à Vitré, nous fîmes ce que nous avait dit de faire le vénérable supérieur et Père. M. Emery avait désiré aussi que nous fissions l'un et l'autre des études sur l'histoire des refus de bulles : je m'en occupai, et je commençai peu après à recueillir les matériaux qui ont servi à composer l'ouvrage de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, publié en 1814 (1). »

La police impériale ne poussa point ses investigations jusqu'au fond du chapeau de l'abbé Bruté ; dans ces deux jeunes ecclésiastiques Bretons, elle ne voulut voir rien de suspect ; l'un d'eux pourtant, comme nous le verrons plus loin, ne tarda pas à fixer sur lui l'attention du gouvernement et ce livre de la « Tradition, etc. » composé en collaboration avec Féli provoqua la colère du Maître dont

(1) « L'histoire des refus de bulles termine l'ouvrage. » Lettre de Jean à M. Bruté 27 avril 1814. Gournerie. p. 87.

il dérangeait singulièrement les plans. Napoléon, en effet, voulait concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, y compris celui d'instituer et de destituer les évêques.

Voici une lettre sans date, écrite par Féli à l'abbé Bruté, alors professeur au grand séminaire de Rennes. Or, M. Bruté n'ayant occupé ce poste que deux années (1808-1810), elle doit être placée dans cet intervalle (1).

« Trop bon ami, comment vous exprimer ce qu'a senti mon pauvre cœur en lisant votre petit billet? Ah! que vous avez bien raison, et qu'une seule page, une seule ligne, un seul mot de St François de Sales ou de l'Imitation est au-dessus de ces tristes et contentieuses brochures qui ne savent que flétrir et dessécher l'âme, et la mienne surtout déjà si froide, si aride. Mon Dieu! qui m'a jeté dans cette malheureuse voie? L'orgueil, oui, l'orgueil je le sens, je le reconnais tous les jours. Priez, mon tendre frère, priez, je vous en conjure, pour ce misérable qui devrait

(1) Féli, qui ne devait recevoir la prêtrise qu'en 1816, était tonsuré dès 1809.

être, qui est, oui, je le dis dans la sincérité de mon cœur, plein de confusion, d'avoir seulement songé à faire entendre sa voix dans l'Église, lui que l'Église ancienne eût à peine admis au nombre des pénitents, et qui n'aurait pas assez de la vie pour pleurer une seule de ses fautes. Oh! voilà ce que c'est que d'avoir si mal commencé; voilà la suite de mes premiers égarements, et où m'arrêterai-je?

« Dieu le sait, hélas! pourtant il me semble que j'aimerais à être ce qu'il me convient d'être uniquement, c'est-à-dire rien, absolument rien, tout entier perdu, abîmé, anéanti dans cet immense tout de mon Dieu, où sa divine grâce m'appelle par un profond, un inexprimable dégoût de tout ce qui n'est pas ce grand Dieu. Même, je vous l'avouerai, cher ami, l'étude n'a plus pour moi le même charme; le cœur a trop de peine à s'y retrouver : je ne voudrais que l'amour, le doux, le pur, le divin amour, et aussi la pénitence qui en doit être pour moi la source. Comment donc se fait-il que tout m'ébranle, que tout m'entraîne, que tout me pousse hors de ce centre où la douce

main de notre bon Maître cherche à me fixer dans un délicieux repos? Il faut bien que je le dise encore une fois, c'est l'orgueil qui m'agite et tend sans cesse à me séparer du Bien-Aimé. Oh! qui me donnera de m'attacher à lui uniquement, en toute humilité et simplicité! Qui me donnera d'entrer comme vous, cher ami, dans cette nuit de la foi, où disparaissent les vains fantômes de l'amour-propre et de l'imagination! Qui répandra sur mes lèvres arides quelques gouttes de ces eaux pures et vivifiantes, qui éternellement jaillissent de la fontaine d'amour! O douce fontaine : fontaine de joie, de délices et de paix, je t'aperçois de loin; comme au travers d'un nuage, et mon cœur, malgré sa misère, s'épuise de désirs et défaillit dans l'ardeur de se plonger et de se perdre à jamais dans ses ravissantes profondeurs!

« Cher ami, je ne sais ce que je deviendrai, je ne sais ce que la divine Providence demandera de moi, et je veux demeurer entre ses mains comme un petit enfant qui n'a point de volonté et qui obéit à tout sans résistance. Toutefois, il me semble que la solitude me serait bonne, il me

semble entendre une voix qui m'appelle au désert: d'autres en décideront, et pour moi, il ne me reste qu'à dire du fond du cœur : « *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* » (1). Qu'elle soit à jamais louée, bénie, aimée, adorée, cette sainte et divine volonté, en laquelle je suis et serai jusqu'à mon dernier soupir, avec les sentiments les plus vifs et les plus tendres, tout à vous en N. S. J. C. et sa Sainte Mère, *in æternum, in æternum!* Priez, mon aimable frère, pour le pauvre pécheur.

« F. (2) »

La lettre suivante est de Jean : elle n'a point de suscription, ni de date, mais son contenu et l'en-tête *D. S.* (Dieu Seul) nous font conjecturer qu'elle était adressée à M. Bruté dont nous savons l'intimité avec les deux frères : ces derniers, Jean surtout, lorsqu'ils lui écrivaient, empruntaient cette pieuse devise qu'il reproduisait lui-même au commencement de toutes ses lettres.

(1) Allusion aux paroles du Psalmiste XXXIX, 8 et 9.

(2) Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil publié par MM. de Courcy et de la Gournerie.

Pour l'époque précise, nous ne saurions la déterminer; toutefois, Féli qui fait l'objet de cette lettre n'était certainement pas sous-diacre, lorsqu'elle fut écrite : elle est donc antérieure à la fin de 1815. D'ailleurs, l'absence de signature; le début un peu brusque de la lettre, le papier même nous inclineraient assez à croire que nous n'avons qu'un brouillon entre les mains. Tout nous porte à penser que ce document est postérieur de très peu à la lettre précédente de Féli à laquelle il semble faire allusion.

« D. S.

« Ce cher Féli est pieux comme un ange : il voudrait bien qu'on lui conseillât de prendre pour lui la *meilleure part* (1) et de laisser à d'autres le soin de tout le reste : mais pensez-vous qu'il ait reçu tant de talents, et que Dieu ait permis qu'il ait acquis des connaissances si étendues, pour n'en

(1) Allusion au mot de N. S. St Luc X. 42 : « Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ. » Féli songeait-il donc alors à la vie contemplative, lui dont le tempérament était si essentiellement batailleur? Nous savons, sa volumineuse correspondance nous l'apprend dans cent endroits, qu'il fut un amant passionné de la solitude, et qu'au milieu du tourbillon de Paris il ne rêvait que le silence des bois de la Chênaie.

faire aucun usage? Pour moi, je ne le croirai pas facilement. D'ailleurs, dans *ces jours mauvais*, peut-on, sans des raisons extrêmement fortes, refuser de combattre *les combats du Seigneur?* (1) Les anciens solitaires ne s'empressaient-ils pas de renoncer aux douceurs du repos, et de quitter le jardin de délices où ils s'étaient retirés, lorsque l'Église, attaquée de toutes parts, les appelait à sa défense? Mourir les armes à la main, sur le champ de bataille, n'est-ce donc pas un sort assez beau, et nous est-il aujourd'hui bien permis d'en chercher, d'en désirer un autre? Cependant je sais que tout dépend de savoir quelle est la volonté de Dieu sur nous et que nous ne devons rien négliger pour la connaître : il n'a besoin de personne, il se sert de qui il lui plaît pour exécuter les desseins de sa Providence, et toujours de ce qu'il y a de plus faible pour opérer ce qu'il y a de plus grand : souvent encore, il aime à se réserver quelques âmes choisies qu'il attire à lui d'une manière ineffable, et qu'il conduit, par des voies cachées,

(1) *Bellum Domini, prœlia Domini*, expressions fréquentes des Livres Saints.

bien au-dessus du monde, et jusque dans ce *cellier* divin (1) où elles s'enivrent des pures délices de l'éternel amour. Il faut donc prendre garde de *contrister l'Esprit-Saint* (2) et de s'opposer à ses mouvements; mais aussi une grande prudence, une extrême réserve sont nécessaires : les imaginations vives s'exaltent si facilement et quelquefois vont si loin ! (3) Au fond, il me semble qu'une crainte excessive des périls auxquels on est exposé en vivant au milieu des hommes, n'est pas toujours une raison pour les fuir. Si la solitude a ses attraits, n'a-t-elle pas aussi ses dangers, et en se renfermant en soi-même, n'y est-on pas encore environné d'ennemis ? Le plus dangereux de tous, l'orgueil, ne nous y poursuivrait-il pas, et si nous sommes condamnés à le trouver partout, il faut bien nous résigner à le combattre sans cesse, et vraiment il ne serait pas raisonnable de renoncer à faire le bien, de peur de tirer vanité du peu de bien qu'on pourrait faire.

(1) Cant. I. 3. Introduxit me rex in cellaria sua.
(2) Eph. IV. 30. Nolite contristare Spiritum Sanctum Dei.
(3) Cette crainte de Jean était prophétique, à son insu, peut-être.

« Voilà mon petit avis : je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, et afin qu'en répondant à Féli, vous lui parliez dans le même sens : ne lui donnez cependant aucune connaissance de ce que je vous marque, et si, après avoir consulté le bon Dieu, vous croyez que je me trompe, écrivez suivant les lumières que vous aurez reçues, et priez l'Esprit-Saint d'éclairer et de conduire un pauvre aveugle qui ne sait pas se conduire lui-même et qui se charge de conduire les autres. »

Voici, encarté dans la lettre de Jean, un billet sans date, lui aussi, et sans signature, écrit de la main de Féli, qui nous paraît assez étrange et qui tranche quelque peu sur les idées de mysticisme absolu, attribuées à Féli par Jean. Peut-être d'ailleurs n'y a-t-il, entre l'un et l'autre, aucun rapport même chronologique.

« La gloire de Dieu, la religion chrétienne et la charité envers le prochain exigent que nous fassions part aux autres, chacun selon notre vocation, des biens spirituels que Dieu nous accorde par son évangile ; mais nous devons à cet égard

nous occuper de préférence de ceux qui nous sont utiles pour les affaires de ce monde, ou de qui et par qui nous nous procurons les richesses et les commodités de cette vie. Car de cette manière, nous nous assurerons de la fidélité de ceux dont nous retirons ces avantages, et nous attirerons sur nous, avec plus d'abondance, les bénédictions de Dieu, tant spirituelles que temporelles » (1).

Nous trouvons la note suivante dans un cahier où M. Houet a transcrit quelques lettres de MM. de Lamennais.

« Octobre 1809. M. J. M. de Lamennais à M. Bruté : « Voilà un billet (2) de notre saint frère. « Son âme est toute ardente de foi et d'amour : il se « perd, il s'abyme en Dieu. Oh ! quelle consolation « pour mon cœur ! Quand je pense à ce qu'il était « et que je vois ce qu'il est, mon âme tressaille de « joie et mes larmes coulent en abondance : *miseri-* « *cordias Domini in œternum cantabo* (3). » (Hélas !)

(1) Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ce billet, même grammaticalement.

(2) Il ne s'agit évidemment pas de l'étrange billet qui précède, mais d'un autre que l'on trouvera plus bas.

(3) P. 82. 2.

— Cette réflexion, continue M. Houet, et mon triste *hélas* s'appliquent bien à la lettre suivante de Féli, qui doit être de la même année : —

« Qu'y a-t-il de plus misérable que cet état de perpétuelle opposition à la volonté de Dieu, cette révolte de la nature contre tout ce qui la gêne et la contredit ? J'ai honte de tant de faiblesse ; je rougis d'être si disert quand il s'agit de parler de la croix et en même temps si dénué de force et de courage pour la porter. Je me souviens de cette parole terrible de J.-C. : « *Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume de Dieu* » (1).

« Prier, gémir, méditer, c'est quelque chose, mais qu'il s'en faut que ce soit tout ! C'est le chemin, mais ce n'est pas le terme : le terme, en cette vie, c'est la mort entière, complète à soi-même, à tous ses désirs, à tous ses goûts, à toutes ses volontés, sans exception, ni réserves ; c'est *nudus nudum Jesum sequi et solus soli*

(1) Matt. VII. 21.

uniri (1). Hélas! dans son amour ineffable, ce bon Maître ne demande qu'à s'unir à nous : c'est nous qui le repoussons, non comme St Pierre, par humilité et parce que nous sommes pécheurs, mais parce que cette union nous semble trop dure, et que cet amour nous est importun. Il y a de quoi s'anéantir éternellement à la vue d'une ingratitude si monstrueuse : l'homme repousser Dieu! le cœur de l'homme dédaigner le cœur de J.-C.! Qui le croirait? Et pourtant Seigneur, il est ainsi : ô mon ami, aime-le bien, aime-le de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces, ce Maître si doux, si tendre et si incomparablement aimable; aime-le, s'il est possible, et pour toi et pour moi, qui suis tout de glace à son égard, ce sera pour le misérable qui t'écrit une grande consolation de savoir que du moins tous ne sont pas aussi ingrats que lui envers ce bon Maître. Un jour viendra où la paix et la joie de notre cœur ne dépendront plus de ces légères épreuves, que la Providence nous ménage dans le

(1) Paroles de l'Imitation.

temps, pour ranimer en nous le désir de l'éternité. L'Eternité! ah! comprenons-nous bien ce mot-là? Ce n'est, ce me semble, que dans la solitude, loin de toute distraction, que l'âme trouve en soi assez de place pour cette immense idée, si effrayante, à la fois, et si consolante. On demandait à un Chartreux ce qu'il faisait depuis 40 ans dans sa cellule. « *Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui*, » (1) répondit ce bon religieux, qui, dans un demi-siècle de méditations, n'avait pas épuisé cette pensée inépuisable et toujours nouvelle.

« Ne nous troublons point pour quelques épreuves passagères. Ce sont des orages qui fatiguent et retardent le pauvre voyageur, mais qui ne l'empêchent pas d'arriver au terme.

« Prie pour moi Celui qui est ici-bas notre unique consolation et qui sera, je l'espère, notre éternelle récompense. »

M. Houet transcrivit cette lettre de Féli d'après une copie faite par Jean-Marie et conservée à Ploërmel.

(1) Ps. LXXVI. 6.

Il répète, en terminant, son exclamation douloureuse : « Hélas ! »

Voici le billet de Féli dont parle Jean ; il est adressé à M. Bruté :

« Mon cher ami, comment avez-vous fait votre retraite ; quels livres de lecture aviez-vous ; quels autres livres principaux à conseiller en particulier ? J'ai beaucoup de curiosité d'apprendre les meilleurs procédés, mais encore plus de paresse à tirer le meilleur parti de ceux à notre portée. C'est une grande misère, j'en rougis, j'en gémis. Il me semble que je ferais mieux en telle autre situation, c'est une tentation pitoyable, comme de trop ressentir un silence et une absence qui est dans l'ordre entre nous sur la terre et pourtant à laquelle je ne sais plus me faire après ce mois trop heureux que nous avons passé ensemble. Que j'aimerais à vivre ensemble... Ah ! c'est de vivre ensemble en Jésus et de sa vie ici-bas : au ciel nous serons unis et perdus en lui. Je suis d'une misère désolante. De vos lettres, chers amis ! »

CHAPITRE DEUXIEME

1809-1815

FÉLI, ULTRAMONTAIN FERVENT, PROJETTE UNE NOUVELLE ÉDITION DE FLEURY. — LETTRE DE L'ABBÉ BRUTÉ : « JE ME FAIS FLEURISTE ». — « VEILLEZ DE PRÈS CE TENDRE FRÈRE ». M. QUERRET. — UNE RETRAITE A LA WELLINGTON. UN SYMBOLE DE FOI GÉOMÉTRIQUE. — CHANGEMENT DE SIGNATURE. ÉVÊQUES ANTI-CONCORDATAIRES. « ZÈLE EXAGÉRÉ ; LOUABLE EXCÈS. » — « L'EXCELLENT M. PICOT. » LES FILS DU TONNERRE. — UNE DATE INDIGESTE. LA CHÊNAIE, LE SEUL ENDROIT DE LA TERRE OU L'ON PUISSE VIVRE. » — « UNE FACHEUSE ÉQUATION ». « LE REPOS, LE REPOS ». — UNE ORDONNANCE DE M. GUIZOT. L'UNIVERSITÉ. — « UN AVENIR GROS DE DÉSASTRES ». « TRADITION DE L'ÉGLISE SUR L'INSTITUTION DES ÉVÊQUES ». RETOUR DE L'ILE D'ELBE. — FÉLI EN ANGLETERRE. PATRICK ROBERTSON. — LES CENT-JOURS EN BRETAGNE. « UNE NOUVELLE ESPAGNE ». — « UNE SOTTE PLANÈTE ».

DANS une lettre datée du 17 janvier 1809, Jean écrivait à l'abbé Bruté, alors professeur au grand séminaire de Rennes : « Il faut que je vous fasse part d'une idée que nous avons eue, mon frère et moi, et que je croirais bonne, si vous l'approuviez et surtout, si vous vouliez la remplir. »

Cette idée consistait à donner une nouvelle édition « fidèle, complète » des discours de l'abbé Fleury sur l'histoire ecclésiastique. Des notes accompagneraient le texte pour le modifier en rectifiant les erreurs gallicanes de l'auteur (1).

(1) Ce projet n'eut pas de suite.

Féli, dès cette époque, était un ultramontain fervent : il ne ménageait guère les épithètes lorsqu'il s'agissait des écrivains entachés de gallicanisme, qu'ils se nommassent Bossuet ou plus simplement Fleury : celui-ci était alors le point de mire de ses attaques. M. Bruté lui-même trouvait de l'excès dans sa critique. Nous lisons, en effet, ce passage dans une lettre qu'il adressait de Rennes à l'abbé Jean, le 17 novembre 1809 :

« Féli se fâche trop fort contre Fleury — *on ne sait combien de fausseté, d'exagérations, de réticences, de préjugés, dans cet homme, à qui l'on a fait, je ne sais sur quoi fondé, une réputation de raison, etc..., sa critique à demi protestante, etc....* Voilà le *sage et judicieux* Fleury bien bas, trop, je crois. Heureusement, pour compensation des réputations perdues, celle du Cardinal Dubois va remonter sur l'horizon ; une petite note du dernier n° des Annales annonce le travail de M. E. que vous ne croyez pas, ni moi, trop à propos pour le présent. Oh ! dam ! Féli, je me ferai *fleuriste*, si vous ne le ménagez pas un peu plus. Je suis persuadé qu'il y a des corrections très importantes à

y faire, des abus très fâcheux de son autorité à prévenir, mais il faudrait comme cesser de croire à la sagesse, à la science, à la piété des meilleurs hommes, s'il fallait se refuser aux impressions profondes que Fleury fait sur l'esprit des lecteurs les plus religieux. »

Il est une circonstance atténuante dont Lamennais accordera bien rarement le bénéfice à ses adversaires : la bonne foi. Cela se conçoit chez un homme, comme lui, taillé tout d'une pièce, d'une volonté d'autant plus inflexible qu'il se sentait une intelligence supérieure. Il ne pardonna pas souvent à son prochain de voir autrement qu'il ne voyait lui-même.

Dans cette même lettre, l'abbé Bruté parle des excès de travail des deux frères qui, on le voit, se rendaient coupables de récidive.

« Vous avez remis St Léonard (1) à son adresse : je le prie de tout mon cœur de ne pas permettre que Féli en prenne plus que de raison. Je vous en conjure, veillez de près ce tendre frère, et sa

(1) Les Œuvres de St Léonard de Port-Maurice.

santé avant tout ; je n'en suis pas content sur les dires du bon Lehen, — mais vous, frère si bon frère, qui veillera sur la vôtre, c'est bien ici le *cura te ipsum !* (1) *ad invicem*, tous les deux. »

Féli, nous l'avons déjà vu, s'était toujours senti le plus grand attrait vers la solitude, malgré son ardeur batailleuse. Son ami, l'abbé Bruté, crut devoir combattre cette tendance.

« J'en suis à répondre de ma misère au cher Féli, écrivait-il à Jean-Marie, le 4 juillet 1809. Je n'ose commencer, je voudrais si bien lui prouver qu'il faut qu'il se sacrifie jusque dans les moëlles et le mettre hors de toute espérance et assurance en ses plus chères pensées, je ne m'en sens pas capable et puis le cœur même en souffre, car j'ai trop de peine à me réduire moi-même contre toute ma répugnance à cette vie active où je crois que nous devons nous perdre et oublier, contre tous les plus doux attraits du fond de l'âme. Je ne sais commencer à lui écrire.

(1) Luc. IV. 23.

« D'études, il faut absolument tous deux étudier à fond l'Église. Je le sens plus vivement que jamais en lisant ces grosses *Institutiones Historiæ Ecclesiæ* du professeur *catholique* de Vienne que je vous prêtai. C'est presque le pur Fébronius, et il est trop à craindre que depuis Joseph ce ne soit l'enseignement dominant de l'Allemagne.....

« Étudiez, étudiez, étudiez, vous et Féli qui doit être tout revenu, sans y avoir été, de ces délicieux asiles que leurs saints habitants quittaient pour revenir dans les grandes villes en des temps comme ceux-ci.....

« Adieu tous deux et voilà peut-être ma lettre à Féli faite. »

Dans un *post-scriptum*, le jeune professeur indiquait aux deux frères une foule d'auteurs anti-ultramontains, Fébronius en tête, qu'il les pressait d'étudier solidement pour les réfuter plus solidement encore. Le conseil ne fut point perdu.

Voici des lettres, sans date, adressées par Féli à M. Querret, alors professeur de mathématiques à l'École libre, fondée à St-Malo par Jean et d'autres

ecclésiastiques, désireux de combler les vides faits par la Révolution dans les rangs du clergé. En 1812, M. Querret devint principal de ce collège, où Féli enseigna lui-même les mathématiques. Il garda ce poste jusqu'en 1823, époque à laquelle il fut remplacé par l'abbé Manet. Il mourut le 8 décembre 1840.

« Jeudi — Frédéric se propose, mon cher ami, d'aller vous rejoindre demain. Le temps horrible que nous avons depuis l'autre semaine, a retardé son retour. Il a un grand plaisir de profiter des leçons que vous voulez bien lui donner et je crois comme vous qu'elles ne seront pas perdues. Il serait bon, je crois, qu'il s'exerçât à construire des courbes sur leurs équations. Vous en jugerez. Je ne puis, vu la saison, me plaindre encore beaucoup de ce que nous ne vous avons pas vu à la Chênaie ; mais voilà le printemps qui approche, et ce sera pour moi le moment ou des reproches, ou des remerciements. Tout à vous, mon cher ami. »

« F. M. »

« J'ai bien pris part à l'affliction que vous avez éprouvée. Si vous voulez, mon cher ami, nous nous verrons demain matin, à 8 heures, au séminaire. Vos livres sont arrivés et l'édition de l'histoire sainte est celle que vous désiriez. Je finis mon petit monologue en vous embrassant de tout mon cœur. — Samedi.

« F. M. »

« Je vous envoie, mon cher ami, le livre italien dont je vous ai parlé. Il vous intéressera. N'oubliez pas l'article que vous m'avez promis, et faites-le de manière qu'il puisse être entendu un peu par tout le monde. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

La lettre suivante, du même au même, date vraisemblablement de 1814, comme semblerait l'indiquer le passage relatif à Wellington que la bataille sanglante et indécise de Toulouse (10 avril) empêcha de pénétrer plus avant sur le territoire français. Elle a pour suscription : « A

M. Querret, professeur de mathématiques à St-Malo. »

« Enfin, mon cher ami, me voilà : ce n'est pas grand chose, comme vous voyez ; mais c'est quelqu'un qui vous aime bien et qui est tout honteux d'avoir tardé si longtemps à vous en assurer de nouveau. Je ne dirai pas que si je ne vous ai point écrit, vous ne m'avez point écrit non plus ; mauvaise excuse que cela. Je sais très bien dans ma conscience que vous pouvez à peine disposer d'un moment, et je plaiderai votre cause quand vous voudrez. La mienne ne serait pas tout à fait si aisée à défendre ; une belle et prompte retraite serait peut-être le plus sage parti, d'autant plus que les retraites sont de mode cette année. Que vous seriez aimable, si vous en veniez faire une à la Chesnais (1) : allons, mon ami, imitez à votre tour le grand Wellington. Je ne dis pas que vous veniez à reculons, mais je voudrais qu'il ne tînt

(1) Féli écrivait le plus souvent, *Chênaie*, et Jean, *Chesnaie ;* mais ils n'étaient guère plus fixés là-dessus que sur leur nom même qu'ils transcrivaient tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, comme on le verra. Nous les imitons un peu, sans trop nous en douter.

qu'à moi, que vous ne puissiez vous en retourner que comme cela.

« Qu'est-ce que ce traité des probabilités, par M. De Laplace ? L'avez-vous lu ? Comme il est extrêmement probable que je ne le lirai point, je serais bien aise d'apprendre de vous ce qu'il en faut penser, et surtout si sa théorie peut avoir quelque application utile. Je m'imagine qu'il aura essayé de soumettre au calcul les probabilités morales et historiques, et peut-être même les faits surnaturels, en sorte que son livre, ou ses formules, seraient comme le symbole de la foi géométrique. Il me semble que son sujet le conduisait jusque-là : s'il s'est arrêté en route, c'est plus de sagesse qu'à lui n'appartenait. Je regrette que les journaux ne nous fassent point connaître les ouvrages de sciences. On aimerait à suivre l'esprit humain dans toutes ses démarches, et même dans tous ses écarts ; à l'observer sous toutes les formes qu'il prend, bien qu'il y en ait quelquefois de fort drôles ; enfin, c'est, à mon avis, un spectacle extrêmement curieux que ses grands efforts et ses petites ruses pour déguiser son ignorance profonde et sa

profonde impuissance. On rit alors, ou au moins on sourit, et l'on dit avec le poète : *Homunculi quanti sunt cùm recogito.* Vale et me ama.

« F. »

« Je ne vous écris que deux mots, mon cher ami, parce que je suis fort souffrant et fort occupé. Au reste, je ne tarderai pas à me rendre en Bretagne. L'objet de ce billet est de vous prier d'engager Mlle votre nièce à suspendre la traduction de Spedaliri, ayant renoncé à ma collection. Je paierai, bien entendu, ce qui est traduit; mais il serait inutile d'aller plus avant. Mille amitiés bien sincères et bien tendres.

« F. DE LA M.

« Paris, 27 Septembre. »

J'observe le changement de signature : ce n'est plus *Mennais*, mais *de Lamennais*. Il n'est plus question, depuis longtemps, du nom patronymique : Robert. Le titre de *Lamennais*, la famille Robert l'emprunta, nous l'avons dit, à la petite

propriété de ce nom, située dans la paroisse de Trigavou. Le testament de Louis-François Robert Mennais, l'aïeul des deux frères, fait à St-Malo, en présence de François-Gabriel Le Tellier et de Louis-Jean Vertué, négociants majeurs et *republicoles*, le 10 frimaire an 12, nous apprend que cette métairie était alors affermée 400 francs « et autres prestations, suivant bail du 12 Ventôse an 9 ».

Le billet suivant est adressé à M. Lesbaupin, avocat; il est daté du 4 septembre 1813. Le brouillon que j'ai entre les mains a de nombreuses ratures, si court qu'il soit. M. Lamennais soigna toujours son style (ce qui n'est pas toujours un défaut).

« En donnant une réponse si exacte et si prompte aux questions que j'avais prié M. le S. de vous soumettre, vous m'avez rendu un service que je n'oublierai point. Mais quoi que j'en connaisse le prix, je suis bien sensible encore à la bienveillance que vous me témoignez et à laquelle je n'ai d'au-

tre titre que l'intérêt qu'une famille honnête et malheureuse inspire naturellement à tous les bons cœurs. Croyez, M., que la reconnaissance dont je suis pénétré ne finira qu'avec moi et qu'elle sera toujours au nombre de mes sentiments les plus chers.

« J'ose prendre la liberté de vous adresser deux nouvelles questions très importantes pour nous. Votre seul avis suffira. La signature d'un autre avocat n'augmenterait nullement ma confiance dans vos décisions qui est sans bornes, comme le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être... »

A la chute de l'Empire (avril 1814), plusieurs évêques, dépossédés de leurs sièges par le concordat de 1801 et demeurés en exil jusque-là, revinrent en France et réclamèrent contre leur déchéance, prétendant que le pape avait excédé ses droits. A ce sujet les deux frères écrivaient de Paris, le 19 septembre 1814, à l'abbé Bruté, une lettre collective (1) où nous lisons ce passage :

1) Publiée par M. de la Gournerie.

« Les évêques revenus d'Angleterre en ont rapporté un assez mauvais esprit et d'assez mauvais principes. Toutes les entraves, à ce qu'il paraît, viennent de leur côté; ils se croient, du moins plusieurs d'entre eux, toujours titulaires de leurs anciens diocèses. Cela fait du mal et cause des divisions fâcheuses. Mon Dieu, est-il donc si difficile de se soumettre? Comment peut-on tenir si fortement à une crosse de cuivre, que la mort vous arrachera demain? Il faut être déja bien profondément mort d'une autre façon, etc. »

Les deux frères, Féli surtout, qui semble avoir pris la plus grande part à la rédaction de cette lettre, ne se gênaient nullement, dans leur zèle ultramontain, pour qualifier cruellement la conduite de ces vieux prélats, coupables de ne savoir se résigner à n'être plus rien après avoir été quelque chose. Ils en écrivirent à l'abbé Teysseyre, prêtre de St-Sulpice, leur ami commun. Voici quelle fut la réponse de M. Teysseyre (1) :

(1) Elle est sans date et porte pour suscription : A M. l'abbé De La Mennaye, vicaire général à St-Brieux (sic). — M. Teysseyre mourut en 1818.

« Je me hâte, chers bons amis, de répondre à vos deux lettres. Celle de M. Félix (*sic*) m'a paru dictée par cet amour ardent de la vérité et de l'église, qui a en horreur les tempéraments et la prudence du siècle; qui voudrait toujours combattre à outrance leurs ennemis et prêcher sur les toits les vérités utiles, lors même qu'elles peuvent offenser des yeux malades et irriter des personnes puissantes. Vraiment j'admire toujours de plus en plus ce courage, qui me paraît une espèce de prodige dans un siècle de lâcheté décorée du nom de sagesse et lors même que ce zèle me paraît extrême, et un peu amer, c'est un si louable excès que je serais presque disposé à en faire une vertu. Cependant croyez-vous qu'un peu plus d'indulgence, de douceur et de paix ne rendrait pas ce zèle plus évangélique, ne vaudrait-il pas mieux imiter celui de St François de Sales et de St Vincent de Paul que celui des enfants du tonnerre (1), auxquels N. S. fut obligé de dire : *Nescitis cujus spiritus estis* (2).

(1) Marc. III. 17.
(2) Luc. IX. 55.

« Je sais bien que notre cher Féli n'en veut qu'aux erreurs et fait grâce aux personnes dont il respecte les intentions en blâmant leur conduite. Mais, n'est-ce pas un peu trop sévère de vouloir enrichir de *bêtises* M. P. à cause de quelques réticences un peu trop timides; de vouloir lui faire un crime *qui cause un mal infini* de ce qu'il n'appelle pas convenablement les évêques non démissionnaires? Quoique l'on ne puisse que blâmer la délicatesse extrême de ces évêques sur cet article, je ne crois pas qu'on doive se brouiller avec eux et s'exposer à une infinité de désagréments pour supprimer une formule qui est reçue par l'usage et qui ne cause dans le fond aucun préjudice aux principes. Bossuet a été appelé M. de Condom longtemps après avoir donné sa démission de ce siège; M. de Bausset a toujours été appelé, dans la société, M. l'évêque d'Alais, et les personnes les plus dévouées au Saint Siège ne s'en font aucun scrupule. Pour le coup, ne voilà-t-il pas que la contagion m'a gagné et que, sous prétexte de censurer l'amertume de votre zèle, je me laisse aussi aller à une critique un peu âpre des meilleurs de mes amis? Eh bien! par-

donnez-moi, éclairez-moi et supportez-moi, je suis prêt à corriger tout ce qu'il y aurait de trop prudent dans mes opinions et de trop outré dans mes petits reproches, mais je vous aime avec la jalousie de Dieu et je ne saurais souffrir que rien d'humain et d'exagéré n'altère l'amour si pur dont vous brûlez pour J.-C. et son épouse : *æmulor vos æmulatione Dei* (1).

« J'ai communiqué vos intentions à l'excellent M. Picot qui vous admire autant et plus que moi (2) sans assez vous imiter : il doit m'envoyer sous peu l'argent et les papiers qu'il a à vous, il est bien fâché que vous ne veuillez plus lui envoyer d'articles. Je paierai M. Laënnec, selon vos intentions. Quant aux Sœurs de la Charité, M. D... m'a dit que tout était arrangé et qu'elles recevraient bientôt une lettre de paix; il paraît blâmer le général. Je n'entends plus parler de votre ouvrage (3); ne pou-

(1) *Æmulor enim vos Dei æmulatione*, 2 Cor. XI. 2.

(2) Féli ne rendit pas toujours la pareille à *l'excellent* M. Picot : « Il y a bien longtemps que j'ai perdu, et je ne suis pas le seul, toute estime pour M. Picot. Le dégoût qu'il m'inspire est si profond, etc. » Lettre de Féli à M. Bruté, 9 octobre 1831. Édition La Gournerie.

(3) *Tradition de l'Église*, etc.

vant le réfuter on voudrait l'oublier, mais il n'en restera pas moins inébranlable pour servir dans des temps plus heureux; je pense que vous auriez pu tirer avantage de l'institution du patriarche des Maronites au Ve siècle, des évêques grecs du rit latin et des vicaires apostoliques du Nouveau-Monde. Continuez toujours à consacrer vos travaux à l'Église; l'épouse du Dieu d'amour est reconnaissante, et n'est-on pas déjà trop payé par la gloire de la servir et d'essuyer ses larmes maternelles? Il paraît que M. (Jules) de Polignac a rapporté l'*ultimatum* du pape et que tout dépend de l'acceptation du Roi. Celui-ci est si bon, si pieux et même si grand (1) que nous devons tout espérer. Redoublons cependant de prières et sanctifions-nous de plus en plus pour mériter de travailler à l'œuvre du Seigneur.

« Adieu, chers et bons amis, je vous aime et vous embrasse en N. S. et suis pour la vie tout à vous en ce bon Maître. « T. p^tre. »

(1) M. Teysseyre semblera peut-être à plus d'un lecteur tomber dans ce défaut de l'exagération qu'il reproche aux deux frères; il est, peut-être, un peu trop bienveillant dans ses appréciations, si ces derniers sont trop sévères dans les leurs.

Nous avons cité cette lettre tout entière, malgré sa longueur, parce qu'elle nous a paru renfermer des détails intéressants sur Lamennais. On voit, en effet, que le caractère, d'ailleurs prime-sautier de Féli (c'est de lui surtout qu'il s'agit), se fit jour dès le premier instant. Jean avait pris pour devise : « Zèle de feu, courage de fer. » Cette devise convenait au moins autant à son frère qu'à lui, mais à ce courage indomptable, à ce zèle inextinguible, il joignit la prudence et la charité que Féli fut loin de connaître dans la même mesure. Le nom de fils du tonnerre, *Boanerges*, dont les baptise ici l'abbé Teysseyre, leur convient parfaitement, quoique à un degré divers. Féli songea moins au Saint Jean de l'Évangile qu'à celui de l'Apocalypse. D'ailleurs, il sentait lui-même ce qu'il pouvait y avoir d'inconsidéré dans son ardeur à défendre les intérêts de l'Église ; il se savait sujet à certaines défaillances de caractère, sinon de volonté, et il reconnaissait qu'il avait besoin d'un conseiller, d'un tuteur. Il écrivait un jour à son frère : « J'ai besoin de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève, de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse

dire absolument tout. A cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération. » (1)

Ce guide était Jean : il le fut longtemps ; plût à Dieu qu'il l'eût toujours été !

Le Gallicanisme fut le point de mire constant de l'abbé de Lamennais : on l'a déjà vu, on le verra de plus en plus par la suite. « Je ne saurais digérer 1682 », écrivait-il à Jean le 25 février 1815 (2). Les Gallicans, de leur côté, incarnant, pour ainsi dire, l'ultramontanisme, leur ennemi irréconciliable, dans la personne de son champion le plus intrépide et le plus redoutable, poursuivirent Lamennais de leur haine implacable jusque dans sa chute qu'ils ne furent pas loin de regarder comme celle de l'ultramontanisme lui-même : l'avenir devait heureusement les désillusionner.

Mgr Caffarelli, évêque de St-Brieuc, mourut le 11 Janvier 1815. Les deux frères, Jean surtout qu'il avait choisi pour vicaire-général et confident,

(1) Lettre du 30 avril 1814. Blaize tome I. p. 136.
(2) Blaize. I. 200.

perdaient un protecteur et un ami dans la personne de ce digne prélat.

Féli écrivait à M. Hay, vicaire à Saint-Malo :

« 16 Janvier (1815).

« Ah! mon pauvre ami, quel terrible évènement pour le diocèse de St-Brieuc, et en particulier quelle douloureuse perte pour le pauvre Jean, pour M. Vielle et j'ose dire aussi pour moi, car il était impossible de connaître sans l'aimer tendrement un si digne, si excellent évêque, d'un caractère si droit, si bon, si aimant et si aimable! Encore un coup, quelle perte! Je la pleurerai longtemps et ne la pleurerai jamais assez... Hélas! qui m'eût dit, lorsque je le quittai, il y a douze jours, que je ne le reverrais jamais! Et une mort si prompte, qui est venue l'enlever soudain au milieu des espérances que nous nous plaisions à concevoir de son prochain rétablissement.... il était mûr pour le ciel! Si vous aviez vu sa patience et sa douce piété dans toute sa maladie, vous en eussiez été attendri. Il semblait ne retrouver sa vivacité

ordinaire que pour témoigner son amitié à ceux qui l'environnaient. Une seule chose l'occupait; le soin de son diocèse qui attendra longtemps un semblable évêque. Aussi combien était-il aimé! moins cependant encore qu'il ne méritait de l'être. Hélas! ce n'est que la mort qui met le prix à de tels hommes. Je pars après-demain pour rejoindre Jean... Deux exemplaires de la *Tradition*, l'un pour Lévêque, l'autre pour Bachelot.... »

De son côté, Jean disait au même abbé Hay, en parlant de Mgr Caffarelli : « Sa mort m'enlève un ami, un frère et quel frère...! »

Il écrivait de St-Brieuc à M. Querret, le 16 février 1815 :

« .... Féli est retourné à la Chesnais. La Chesnais est le seul endroit de la terre où l'on puisse vivre, attendu qu'on n'y voit que des arbres et qu'on n'y entend d'autre bruit que celui des grenouilles qui coassent à la queue de l'étang. Enfin que chacun soit où il veut être, je ne m'y oppose pas. La volonté de Dieu soit faite! ce n'est pas

à moi de reprocher à Féli de ne point aimer cette ville-ci (1), depuis que l'évêque n'y est plus. Si je ne la quitte pas aussi, c'est que le devoir m'y retient, et que toute considération personnelle est nulle, quand il s'agit d'un sacrifice exigé par la conscience (2). »

Neuf jours plus tard (si toutefois nous en croyons la date ajoutée après coup, sur l'original, par une main étrangère, à ce simple en-tête « 25 *Février* »), Féli écrivait au même, avec cette adresse : « A Monsieur Querret, *Instituteur*, à St-Malo : »

« Ce qu'il y a, mon ami, d'admirable dans notre correspondance, c'est qu'elle est singulièrement réfléchie. Il ne nous échappe pas un mot que nous n'ayons pris au moins six semaines pour y

(1) Saint-Brieuc, où Féli avait séjourné quelque temps près de son frère et dont l'évêque, Mgr Caffarelli, nous l'avons vu, venait de mourir. Durant la longue vacance du siège, M. Jean de Lamennais remplit les fonctions de vicaire capitulaire, avec la plus grande distinction.

(2) Je cite d'autant plus volontiers cette correspondance de Jean qu'elle se rapporte plus directement à Féli, l'objet de la présente publication, et qu'elle est en grande partie inédite.

penser. Ce serait le problème du monde qu'on ne le traiterait pas avec plus de respect. On tiendrait un concile entre deux de nos lettres ; j'entends un concile universel, car pour un national, ce ne serait pas la peine. Je soupçonne là-dessous quelque vue de la Providence, qui nous a choisis pour enfanter de concert quelque grande et sublime vérité. Je ne saurais m'expliquer autrement de si profondes méditations. Mais songez bien qu'il faut que nous accouchions ensemble, pour que l'enfant arrive à terme. Courage donc ; y êtes-vous ? allons, encore un effort. Malheur ! je vois bien que ce ne sera pas pour aujourd'hui. La vérité ne sort pas comme cela, c'est un furieux travail que de la tirer de sa coque. Il y a les temps et les moments et en se hâtant trop, on court grand risque de ne faire qu'une omelette. J'en ai pourtant une bien jolie petite vérité, échappée naguère d'un très vilain œuf. Cet œuf est la Mairie, et la vérité, vous la connaissez comme moi et mieux que moi. Quel dommage seulement qu'elle ait tardé si longtemps à éclore ! Enfin, la voilà, et je m'en félicite et je m'en réjouis, et je

lui dis : Soyez la bienvenue; et à l'œuf ou au possesseur de l'œuf : Soyez le bien parti. — Ce sont de ces petites consolations que la Providence nous ménage par-ci, par-là, pour nous empêcher de crier trop haut. Je désire vivement qu'elle m'en procure une, qui dépend d'une résolution cachée dans le fond de votre glande pinéale. Comme vous ne trouveriez pas bon que personne l'y allât chercher, allez-y vous même, je vous en supplie, et tirez moi promptement de peine sur le résultat de cette visite domiciliaire. Si le carême s'écoule sans que sœur Anne voie rien venir, si vous laissez passer ce temps de pénitence, je vous tiens pour ennemi décidé de la mortification, et je désespère de vous posséder jamais à la Chênaie. *Devinctissimus tuus :* cela se dit-il? en tout cas, cela s'entend et se sent encore mieux (1). »

Le 11 Mars 1815, Féli écrivait de la Chênaie une autre lettre au même M. Querret qu'il qualifie, cette fois, de « *Négociant* ».

(1) On peut juger, dès maintenant, du double genre de plaisanterie des deux frères : la comparaison ne nous semble pas toujours à l'avantage de Féli.

« Je vous pardonne votre silence, mon ami ; je vous pardonnerais même de m'oublier, car en vérité je ne vaux pas un souvenir, mais je ne vous pardonne pas d'être malade. Vous vous épuisez, vous vous tuez avec ces marmots, qui ne s'en portent pas moins bien. Le zèle de l'institution vous consume ; par ma foi, vous êtes trop bon. Eh ! de grâce, un peu moins de déclinaisons et de conjugaisons, un peu moins de A et de B, de grec et de latin, et un peu plus de santé. *Orandum est ut sit mens sana incorpore sano*, dit le poète (1) ; ne séparez donc point ces deux choses ; elles se tiennent plus qu'on ne pense. Dans la chaleur de votre dévouement, vous avez posé une équation dont la racine est la maladie, l'affaiblissement, la mort, et vous voilà travaillant du soir au matin à la résoudre. Eh ! laissez ce soin à la nature ; elle n'a pas besoin de votre secours ; sa méthode n'est que trop sûre et trop infaillible. Pour moi, je ne trouve pas que les Z, les X, et les vingt-quatre lettres de l'alphabet vaillent un quart d'heure de repos :

(1) Horace,

Le repos, le repos, trésor si précieux,
Qu'on en fit autrefois le partage des Dieux.

Avez-vous su prendre du repos ? Vous avez plus fait que si vous aviez pris des royaumes et des villes. Et qui dit cela ? Le bonhomme Montagne (*sic*), le bonhomme Lafontaine, qui certes n'auraient pas sacrifié sommeil, tranquillité, et vie enfin, au plaisir de faire réciter *Musa* à des bambins distraits et ennuyés. Voulez-vous de l'érudition classique ? Je vous répéterai avec Horace, *est modus in rebus*. Cela est décisif en seconde, et même en rhétorique. Senèque, ce *savant homme*, ne parle pas moins bien. Croyez-le donc, et surtout croyez-en la raison, quelque peu de crédit qu'elle ait dans l'Université ! Vous avez vu cette belle ordonnance rédigée par le protestant Guizot, et signée du roi très chrétien. Rien n'y est oublié, hors la religion ; son nom même ne s'y trouve pas. Mais, en revanche, les idées libérales y figurent honorablement, y dominent même d'un bout à l'autre. Le doux avenir que cela nous promet ! Plus d'écoles ecclésiastiques, partant plus de prêtres, plus de culte, plus de

fanatisme, plus de superstition. Sentez-vous bien le bonheur d'un pareil état ? La philosophie se charge de défendre le trône et de nous rendre tous vertueux et contents. On peut s'en fier à sa parole ; si elle n'était pas sûre du succès, se ferait-elle payer d'avance ? Ce n'est pas qu'elle soit intéressée ; six mille francs à l'un, douze mille francs à l'autre, vingt mille francs à celui-ci, quarante mille francs à celui-là ; trouvez moi du latin et de la morale à meilleur marché ! Ah ! que nous connaissons bien le prix des lettres ! L'esprit humain marche, comme on dit, et, sur ma parole, il ira loin : soyez tranquille, l'École normale est là, avec Monseigneur de Bausset pour l'empêcher de s'arrêter ou de rétrograder. Cela est consolant tout à fait. Et ce cher Fontanes, qui se retire avec une modique pension de trente mille francs, qu'en dirons-nous ? Est-ce ainsi que les Bourbons récompensent la vertu, le dévouement, le courage ? En vérité, cela fait saigner le cœur. Le pauvre homme ! Somme toute, m'en croyez-vous ? Arrangez bien vos petites affaires, prenez d'avance toutes vos précautions, mettez

vos papiers en ordre, fermez votre porte-manteau, ayez votre argent dans la poche, et votre chapeau toujours sous la main ; car le temps n'est pas éloigné, où l'on vous criera : hâtez-vous, fuyez, il n'y a pas un instant à perdre : *qui super tectum, ne descendat in domum, nec introeat ut tollat quid de domo suâ : et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum.*

« .... *Erunt enim dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient* (1). Et ne prenez point ceci pour une boutade d'humeur, et pour la crainte d'une imagination exaltée : *Amen dico vobis quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia ista fiant* (2).

« VOTRE AMI F. »

Nous trouvons cette autre lettre de Féli, transcrite par M. Houet sur la même feuille qu'un fragment de la précédente ; elle est probablement

(1) Marc. XIII. 15 et seq.

(2) Ibid. 30. — Le génie de Lamennais eut souvent de ces éclairs prophétiques.

de la même année, bien qu'il y parle de la fermeté que doit avoir un prêtre et qu'il ne fût pas encore sous-diacre (1). Elle est très vraisemblablement adressée au même.

« 17 Mars.

« Eh bien, mon cher ami, qu'est-ce donc que tout ceci ? Des malheurs, du sang, la ruine entière de la France. L'avenir est gros de désastres, et de quelque côté que je tourne mes regards, je ne vois que des sujets de désolation et de larmes. Au milieu de tout cela, le bon Dieu me fait la grâce d'être profondément tranquille, quoique assurément ma position personnelle ne soit pas une des plus belles. Je tâche d'être en garde contre une certaine exaltation de tête qui empêche d'écouter les conseils de la sagesse, dans un moment où ils sont si nécessaires, car je crois que la fermeté d'un prêtre doit toujours être calme,

(1) Lamennais fut ordonné sous-diacre, le 23 décembre 1815. Il écrivait à Jean, le lendemain : « Je revins hier de St-Sulpice, après avoir reçu le sous-diaconat. Cette démarche m'a prodigieusement coûté. Dieu veuille en tirer sa gloire ! C'est l'ancien évêque de Quimper M. André, qui fit l'ordination. » Blaize. I. 243.

comme le fond de son âme. Voilà ce que je me dis, voilà ce que je pense ; que ferais-je dans des circonstances faciles à prévoir, et qui arriveront peut-être bientôt ? Mon devoir ; du moins, je l'espère, parce que je me confie en Celui de qui découlent toute force et toute lumière. »

L'ouvrage intitulé la *Tradition de l'Église sur l'institution des Évêques* avait été publié en 1814. La rédaction appartenait en grande partie à Féli ; Jean avait amassé et préparé les matériaux. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, on apprit aux deux frères que leur livre avait eu le don de lui déplaire extrêmement. Féli, pour détourner le coup qui menaçait son frère et par suite les œuvres qu'il avait déjà entreprises, se réfugia en Angleterre d'où il écrivait, le 25 avril 1815, à l'abbé Bruté : « Mon départ, sous plusieurs rapports, est un gage de sûreté pour Jean, et c'est ce qui m'a décidé. Cela lui donne le moyen de désavouer la *Tradition*, qui est en effet mon ouvrage, l'ayant fait en entier sur les textes qu'il avait recueillis (1). »

Quelques biographes de Jean, pour grandir leur héros, qui pourtant n'eut jamais besoin que de la vérité pour paraître ce qu'il fut en réalité, l'un des plus grands hommes de bien de notre siècle, ont écrit que Féli, en s'exilant, avait voulu mettre sa personne à l'abri des vexations impériales, sans plus s'inquiéter de son frère qu'il laissait seul exposé à la foudroyante colère du maître. M. Houet, dans une note, écrit à ce sujet : « M. R. (2) n'a pas compris que cette *fuite* était concertée, de même que la responsabilité de la *Tradition* dont Féli se déclara l'auteur. » Il ajoute ailleurs : « On sacrifie trop Féli à Jean. »

Celui-ci, s'il vivait, ne serait pas le dernier à blâmer le zèle intempestif de ses maladroits panégyristes : il aimait trop la vérité, il aimait trop son frère pour souscrire à de telles exagérations.

Pendant son séjour en Angleterre, Féli, pour dérouter la police impériale, devenue plus ombra-

(1) Ed. de la Gournerie, p. 95.

(2) M. Ropartz, l'un des biographes de M. Jean de Lamennais.

geuse que jamais, ne correspondait plus avec ses amis de France que sous le nom de Patrice ou Patrick Robertson.

Jean écrivait à M. Querret, le 1er Mai 1815 : « .... Notre ami Patrice m'a écrit plusieurs fois ; sa dernière lettre est du 23 Avril. Il me dit qu'il regrette ses parents, et qu'il n'y a que ses affaires qui puissent le retenir dans la grande ville qu'il habite (1). J'espère bien que ce pauvre jeune homme n'y restera pas longtemps, et qu'il retournera bientôt au sein de sa famille, car où peut-on être mieux ? Je n'aime point le tapage de ces immenses cités où l'on vit dans l'isolement, et Paris, malgré tous ses charmes, ne sera jamais le lieu où je me fixerai, tandis que je serai le maître de mes destinées. »

Waterloo arriva et mit fin à ce que l'on a parfois appelé l'épopée napoléonienne, la plus san-

(1) Jean évite de prononcer le nom de Londres, il francise le nom de Patrick qui devient Patrice et laisse entendre, comme on le voit plus bas, que le *pauvre jeune homme* habite Paris, *la grande ville*.

glante des épopées, en tout cas. Jean adressait à M. Querret, le 22 juillet 1815, une longue lettre que nous demandons la permission de citer en grande partie, à cause de l'intérêt particulier qu'elle nous semble offrir. On y verra le portrait en déshabillé du gouvernement des Cent-Jours et de celui qui lui succéda immédiatement; nous ignorons s'il est flatté, toujours est-il qu'il nous paraît assez peu flatteur.

« Voici la seizième lettre que je fais depuis hier, mon cher ami ; mais je ne veux point laisser partir le courrier sans vous écrire, quoique vous me deviez une réponse que j'attends en vain, depuis plus d'un mois. En peu de jours, que de changements ! Je n'ai jamais cessé un seul instant d'y compter : néanmoins, ils m'étonnent, et j'ai encore peine à comprendre comment ils ont pu être si rapides. Puisse notre avenir être heureux ! C'est là plutôt l'objet de mes désirs que celui de mes espérances : je ne crains plus l'homme de l'île d'Elbe ; il est usé ; son nom rappelle à tous les Français d'irréparables malheurs ; tout le

monde le juge et l'abhorre ; mais qui ne tremblerait en voyant, d'un côté, la faiblesse de ceux qui gouvernent, et de l'autre, l'extrême corruption de ceux qui sont gouvernés ; ici, surtout, elle est à son comble. Les honnêtes gens sont en petit nombre et n'ont aucune énergie. Les jacobins dominent avec audace, et s'ils plient, un moment, sous le poids des circonstances, ils n'en sont pas moins disposés à faire prévaloir leur système de destruction universelle, et à se relever plus vigoureux que jamais. Nous avons vécu trois mois sous leurs poignards, au milieu de leurs insultes, de leurs menaces, et nous avons revu les scènes de quatre-vingt treize. Vous ne sauriez croire combien ma position particulière a été pénible, car s'il fallait préserver le diocèse de la rage de ces monstres tout puissants, il fallait aussi modérer l'ardeur indiscrète de quelques ecclésiastiques bien vertueux sans doute, mais qui oubliaient quelquefois que notre bon Maître, en envoyant ses apôtres prêcher son évangile aux nations infidèles, ne leur recommandait pas moins la prudence du serpent que la simplicité de la colombe. Enfin, je

suis parvenu à maintenir l'ordre, qui a été plusieurs fois sur le point d'être troublé : ce résultat est pour moi une bien douce récompense...

« J'ai écrit à notre cher Patrick, pour lui annoncer notre délivrance ; son retour ne peut être éloigné : je désire que le public ignore le voyage qu'il a fait : il est bon de tout prévoir ; ceci peut n'avoir fini que pour recommencer. »

Le gouvernement de la Restauration n'inspira jamais grande confiance aux deux Lamennais. Ils auraient pu, ce nous semble, lui accorder au moins le bénéfice des circonstances atténuantes ; car, depuis la première heure jusqu'à la dernière, il dut lutter contre deux sortes d'adversaires bien redoutables : ses ennemis d'abord, puis ses amis ; les premiers ne furent pas ceux qui lui firent le plus de mal.

Le 19 Août 1815, Féli écrivait lui-même, de Londres, à M. Querret :

« Nous reverrons-nous ici bas, mon cher ami ? Je l'espère encore, je l'espère et en vérité c'est

beaucoup dire. Jamais je ne fus plus disposé à voir en noir qu'en ce moment, ma pauvre tête est un pot à encre. Je ne sais pas bien quel est aujourd'hui l'esprit public en France; mais s'il y reste des Français, je tremble qu'elle ne devienne une nouvelle Espagne. Il serait trop long de vous expliquer sur quoi se fondent mes craintes. *J'en ai de plus éloignées, de plus désolantes peut-être.* Quel siècle, bon Dieu? et où les hommes qui ne lèvent pas les yeux plus haut, puisent-ils la force de vivre? Quels que soient les évènements, je ne partirai point avant le mois d'Octobre. Ce n'est pas que je me plaise en ce pays; mais c'est que j'y ai trouvé un homme qui me rendrait désirable le séjour du pôle, s'il m'était permis d'y vivre avec lui. Quel saint, mon ami, et quel aimable saint! Combien je bénis la Providence qui m'a mis sous sa conduite, et, si j'ose le dire, dans son cœur! Oh! il est bien avant dans le mien aussi.

« Et maintenant que j'y réfléchis, c'est peut-être à vous que je dois un si grand bonheur. Je sens à quoi cela m'engage, et n'en suis point effrayé.

Mon seul embarras est de savoir comment je ferai pour vous aimer plus que je vous aimais déjà. C'est à mon cœur à se démêler de là; s'il s'en tire, il sera bien habile, qu'en pensez-vous?

« Mais, à propos, dites-moi donc, n'êtes-vous pas bien ennuyé, bien dégoûté de cette sotte, vile, misérable petite planète, qui présente successivement au soleil, toutes les 24 heures, tant d'odieux et imbéciles animaux de l'espèce à laquelle nous appartenons, pour nos péchés? Si, comme vous, j'avais l'honneur d'être astronome, je lui ferais prendre telle route, qui bientôt mettrait fin à cette trop longue série de burlesques horreurs. Mais les savants ressemblent à L^s 18, ils sont trop bons, et le monde n'en va pas mieux.

« Pensez à moi, mon cher Querret, priez pour moi, et soyez sûr que personne ne vous est plus tendrement attaché que votre ami F. »

CHAPITRE TROISIÈME

1815-1816

FÉLI RENCONTRE A LONDRES L'ABBÉ CARRON. — RETOUR DE FÉLI.
CONCORDATAIRES ET NON-CONCORDATAIRES.
FÉLI TOMBE MALADE DE FATIGUES ET DE MÉLANCOLIE.
SA VOCATION; HISTOIRE LAMENTABLE. — M. TEYSSEYRE.
« IL ME TARDE D'APPRENDRE... » — IRRÉVOCABLE, MOT EFFRAYANT.
FÉLI REÇOIT LE SOUS-DIACONAT, EN VICTIME.
IL RETOURNE A LA CHENAIE. — IL REVIENT A PARIS.
« IL EST SAUVÉ SI NOUS PARVENONS A LE DISTRAIRE. »
« LE JOVIAL MENNAIS. »
« SIMPLE ET DOCILE COMME UN PETIT ENFANT. »
UN MARTYR DE L'IMAGINATION.
L'ABBÉ BRUTÉ APPELLE LES DEUX FRÈRES EN AMÉRIQUE.
LAMENNAIS NE FUT JAMAIS UN HOMME CALCULÉ.

JEAN écrivait à M. Querret le 10 Août 1815 :

« 10 Août !

« Remarquez cette date et voyez combien deux chiffres et quatre lettres peuvent recueillir de souvenirs ! (1)

« J'ai reçu des nouvelles de Robertson assez récentes : il a commencé, vers la mi-juillet, une retraite à la fin de laquelle M. Carron lui avait promis de le décider sur le parti qu'il devait

(1) Cf. la lettre écrite par le même, le même jour, à M. Bruté De la Gournerie, p. 107.

prendre (1) : je prie le bon Dieu, de tout mon cœur, de les éclairer l'un et l'autre ; mais je suis enchanté de n'être pour rien dans cette décision là. Patrick ne comptait pas revenir avant deux mois, et il se proposait de passer par Paris, où il s'arrêtera vraisemblablement pendant quelque temps, de sorte que nous ne sommes pas sur le point de le revoir, à moins que je n'aille le rejoindre, comme il m'y engage fortement. Le voyage de la capitale ne m'effraierait point, si je pouvais quitter le diocèse sans inconvénients (2), mais le devoir par dessus tout. Il est possible que le public s'aperçoive enfin de l'absence de ce pauvre Patrick : je désire que cela ne soit point : si cela est, il faudra bien se résigner. »

Dans cette lettre, Jean se déclare enchanté « de n'être pour rien » dans la décision qu'allait prendre Féli, de concert avec M. Carron. Plus tard, lorsque Féli, devenu sous-diacre, ne pourra plus reculer, M. Carron et l'abbé Jean le *pousseront* en

(1) Il s'agit du sous-diaconat que Féli reçut, dans l'Église de St-Sulpice, à Noël, cette même année 1815.

(2) Jean venait d'être nommé vicaire capitulaire du diocèse de St-Brieuc.

avant et le détermineront à recevoir enfin la prêtrise. Rien de plus simple et à la fois de plus sage que cette conduite de Jean qui pourtant a été incriminée par des panégyristes de Féli, cette fois; mais panégyristes aussi exagérés et aussi maladroits que les siens.

Jean écrivait de nouveau à M. Querret, le 25 octobre 1815, une lettre où je relève ce passage :

« ....Mais c'est trop longtemps vous entretenir de choses auxquelles vous ne voulez plus penser : comme Féli n'est pas au nombre de celles auxquelles vous renoncez, je m'empresse de vous dire qu'il revient vers la mi-novembre, avec une partie des enfants de M. Carron, dont il sera le conducteur. Je suppose que vous voudrez lui écrire ; je pourrais, dès aujourd'hui, vous donne son adresse à Paris ; mais je me garderai bien de le faire ; puisqu'à présent vous avez le temps de causer avec vos amis, vous seriez bien coupable, si vous n'étiez pas exact à leur répondre ; et, afin de m'assurer que vous n'aurez point un tort qu'il me serait si difficile de vous pardonner, je juge

à propos de vous déclarer que vous n'aurez point l'adresse en question, si vous ne me la demandez par une nouvelle lettre. »

Et le 2 Décembre :

« Féli est de retour (1) : sa santé est excellente, et il vous dit mille et une choses ; c'est dommage que vous ne puissiez les entendre. Il m'a raconté toutes les histoires du pauvre M. de Couessin; ce serait à mourir de rire, si cela n'inspirait pas un profond sentiment de pitié. »

Puis, parlant des évêques non concordataires que Féli maltraitait si fort, au dire de M. Teysseyre, Jean continue :

« On dit qu'une commission d'évêques va être formée et qu'elle sera présidée par l'archevêque de Reims. Je ne lui donne point le titre d'ancien, de peur qu'il n'en ait par hasard quelque connaissance, ce qui aurait l'inconvénient de me faire mettre hors de cour (sic), et de perdre l'espoir de jamais obtenir toutes les grâces que j'attends d'elle. Cette commission sera composée de six ou

(1) Cf. lettre de Jean à Querret, 16 février 1815.

de dix évêques, trois ou cinq de chaque côté, ce qui signifie (car vous pourriez bien n'y rien comprendre) qu'une moitié des membres sera non-démissionnaire, et l'autre moitié démissionnaire. Puissent-ils enfin s'accorder et nous laisser en paix ! Depuis six mois on traite avec Rome, et on n'a su encore rien faire : il est vrai que l'ambassadeur a perdu la tête depuis qu'il est dans ce pays-là : on n'en peut pas douter, puisque c'est M. Ferrand qui l'assure. »

Pendant son séjour à Londres, s'il faut en croire Edmond Robinet, dans la notice imprimée en 1835, p. 16, Féli songea un moment à un préceptorat, sa situation étant assez précaire. Il se présenta chez Lady Jerningham, belle-sœur de lord Strafford. Avec son costume délabré, son air timide, ses manières gauches, notre héros fut jugé « trop bête » pour remplir les fonctions qu'il sollicitait. A tout prendre, il est fort possible que, malgré son génie, Lamennais eût fait un médiocre précepteur, et n'était le gros mot prêté, un peu gratuitement peut-être, à cette dame, il

ne faudrait pas trop lui en vouloir de n'avoir pas confié ses babies au jeune étranger.

J'ai sous les yeux de très courtes analyses, par M. Houet, de plusieurs lettres de M. Carron à Jean. Je les transcrirai, au fur et à mesure, suivant leur ordre chronologique.

M. Carron écrit de Paris, 10 Juin 1816, que Féli refusait les engagements qu'on lui proposait de prendre aux Missions étrangères (1) et qu'il était incertain, s'il accepterait une autre offre qui avait l'approbation de Jean-Marie lui-même.

Dans une autre lettre du 12 Août 1816, il mandait à ce dernier que la santé de Féli était mauvaise, par suite d'excès de travail. Son appétit se soutenait cependant, mais aussi sa mélancolie qui devait être son mal incurable, la source, peut-être, de toutes ses infortunes.

Cette mélancolie qui fut toujours au fond de l'âme de Féli avait été longtemps attribuée à ses incertitudes au sujet de sa vocation ecclésiastique.

(1) Dix ans auparavant (1807) Jean et Féli, ayant besoin de réparer leur santé délabrée, s'étaient rendus à Paris, comme nous l'avons vu précédemment ; ils élurent domicile au séminaire des Missions étrangères tout le temps qu'ils passèrent dans cette ville.

M. Carron l'avait enfin décidé, après de longues épreuves qu'il avait le droit de juger décisives, à prendre les engagements irrévocables du sous-diaconat. On pensait qu'une fois ce pas redoutable franchi, Féli, n'ayant plus d'autre parti que d'aller en avant, jusqu'au sacerdoce, sentirait se dissiper ses angoisses et retrouverait le calme de l'âme, dans l'irrévocabilité même du sacrifice accompli. Nous savons qu'il en fut autrement et que l'infortuné, ne voyant plus en lui *qu'une victime attachée au poteau,* estimait qu'il ne pouvait plus être désormais *qu'extraordinairement malheureux*.

Jean s'abusait sur le compte du pauvre Féli. Le 4 Janvier de cette même année 1816, il écrivait à M. Querret, dans un élan de joie qu'il croyait certes bien légitime, pour son cœur fraternel :

« Vous savez, sans doute, que définitivement Féli est sous-diacre. J'ai l'espoir qu'il viendra prendre la prêtrise dans ce pays-ci, car il désire que je sois présent à son ordination, et il est presque impossible que j'aille à Paris pour y

assister. Qui nous aurait dit, au mois de mars dernier, qu'il n'allait en Angleterre que pour trouver l'homme que le bon Dieu destinait à l'amener aux pieds des autels et à lui faire prendre une détermination dont il semblait, depuis longtemps, s'éloigner chaque jour davantage? O Providence, ce sont là de tes coups !.... (1)

« Votre politique est-elle riante? La mienne est toujours triste; et noire, noire comme de l'ébène. Celle de Féli est encore plus sombre. »

Qu'on nous permette de reprendre de plus haut, pour la traiter aussi complètement que nous le permettront les documents que nous avons sous les yeux, l'histoire navrante de cette *vocation* de Lamennais. Si elle tourna au malheur de celui-ci, du moins ne tourne-t-elle pas au déshonneur de ceux qui la décidèrent dans leur bonne foi, c'est pour cela que nous la racontons.

M. Houet ayant autrefois demandé à M. Ange Blaize, neveu des Lamennais, quelques renseignements sur eux, celui-ci écrivit, entre autres choses : « Il résulte de la manière la plus positive, de la correspondance de M. Féli avec l'abbé Jean, et des lettres de M. Carron et de M. Teysseyre, directeur au séminaire de St-Sulpice, que c'est d'après les sollicitations les plus actives de ces Messieurs, que M. Féli se décida à embrasser l'état ecclésiastique pour lequel il ne sentait pas de goût. Il faut donc user de la plus grande prudence dans l'appréciation qui sera faite du changement qui s'est opéré en lui ; car la plus grande responsabilité ne pèse pas sur lui, mais sur les personnes qui, avec les plus pures intentions du monde, l'ont, en quelque sorte, poussé presque malgré lui au sacerdoce ».

(1) Le 13 Mai 1817, Féli écrivait de Paris à son frère : « Je déteste Paris, je déteste tout. Cette vie est pour moi un enfer. J'ai manqué l'occasion de vivre selon mon caractère et mon goût ; c'est sans retour. » Blaize I, p. 282.

La responsabilité dont parle M. Blaize ne peut plus être que matérielle, vu la pureté d'intention qu'il reconnaît lui-même chez les directeurs et les autres conseillers de son malheureux oncle ; aussi, nous le répétons, ce que nous allons voir, tout en nous attristant par la connaissance que nous avons d'un passé qui alors n'était qu'un avenir absolument impénétrable aux regards les

plus clairvoyants, ne saurait en aucune façon entacher la mémoire d'hommes essentiellement vénérables, comme le furent ceux dont il va être question.

M. Houet nous apprend, dans une note, que l'abbé Jean lui racontait un jour l'histoire de sa propre vocation. Il était encore enfant, lorsque voyant des prêtres partir pour l'exil afin de rester fidèles à leur Dieu, il se dit : « Je serai prêtre ». Embrasser l'état ecclésiastique fut dès lors sa constante préoccupation : c'était là une vocation nettement décidée. Pour Féli, tout en se promettant de vouer sa vie à la défense de l'Église, loin de ressentir quelque attrait pour l'état sacerdotal, il n'éprouva jamais pour lui qu'une répugnance invincible. Il résistera longtemps aux sollicitations de ses amis et lorsqu'il leur cédera enfin, ce sera malgré lui. Mais laissons parler les documents.

Nous avons sous les yeux un assez grand nombre de lettres de l'abbé Teysseyre (1) à

(1) Ancien élève de l'École polytechnique. L'abbé Bruté écrivait un jour à Jean (30 Août 1807) : « Pour le digne M. Bossard, il demandait bien de vos nouvelles au bon ami Teysseyre qui de l'École

M. Jean. Elles témoignent de l'ardeur avec laquelle ce prêtre, que Féli regarda toujours comme un saint (1), désirait que celui-ci mît fin à ses longues hésitations et s'enrôlât définitivement dans les rangs du clergé. Il écrivait, le 27 Juin 1812, (c'est du moins la date assignée par M. Houet à cette lettre qui, comme toutes celles du digne Sulpicien, ne porte jamais le millésime, ni même le mois, mais seulement le quantième) :

« Rappelez-moi au souvenir de M. votre frère. *Je m'indigne presque de ne pas encore le savoir prêtre.* »

On sent combien de telles paroles, dans une bouche si vénérée, devaient retentir au cœur de Féli, qu'on nous passe l'expression. C'étaient alors de nouvelles ardeurs, de nouveaux élans vers le sacerdoce, ardeurs bientôt refroidies, élans

polytechnique et tout hérissé des mathématiques les plus transcendentales est venu donner, au milieu de nous, à l'Église un cœur qu'elles n'avaient pu refroidir, une âme toute de feu pour sa gloire et que les *attraits diaboliques de la géométrie* (Fénélon) n'avaient point ensorcelé. »

(1) M. Carron écrivait à l'abbé Bruté, le 11 septembre 1815 : « Je désire vivement que Teysseyre soit à Paris lorsque Féli y arrivera. Le lierre ne s'élève qu'en appuyant sa faible tige sur un arbre vigoureux. » Cité par E. de la Gournerie. Int. p. XXIII.

comprimés bientôt par l'imagination, sinon par la raison. Une autre lettre renouvelait la lutte et les incertitudes.

« Ce 28.

« Je ne saurais vous dire, chers et aimables frères, combien vos deux lettres m'ont causé de plaisir ; celle-ci vous sera commune, aussi bien que ma tendre amitié. Oh ! combien je partage les sentiments de joie, d'admiration, de reconnaissance que vous m'exprimez si bien au sujet du miracle d'amour que la Providence nous prodigue avec une générosité inouïe dans les annales des peuples. Quand viendra l'heureux jour où tous les Français, touchés de tant de clémence, se jetteront aux pieds de leur Dieu après s'être jetés entre les bras de leur roi ? Qui nous donnera de hâter par nos vœux et nos travaux cette conversion générale des cœurs, cette révolution fortunée qui amènera le plus beau de tous les triomphes de l'Église ? Certes voilà un beau moment pour nous consacrer à jamais, dans

toute la ferveur de nos cœurs, avec une ardeur et une générosité toute nouvelle, au service du grand Roi et de son épouse bien aimée. *Il me tarde d'apprendre que le plus jeune de vous, marchant sur les glorieuses traces de son aîné, ait enfin contracté ces doux et sacrés engagements* qui l'uniront *irrévocablement* à son Sauveur et à l'Église pour qui il me témoigne tant de zèle et tant d'amour. Si quelques entraves arrêtent encore l'élan généreux de son cœur, qu'il nous vienne au plus tôt, nous le mettrons entre les maternelles et bénites mains de notre St François de Sales, et nous l'environnerons de tant de grâces, de tant d'exemples, de tant de lumières et de tant de flammes qu'il ne pourra jamais résister aux sollicitations amoureuses du meilleur, comme du plus grand de tous les maîtres. Oui, qu'il vienne et nous lui préparons des *chaines d'amour*, mais si belles, si légères, si glorieuses, qu'elles seules lui feront goûter la liberté, la paix et la joie des enfants de Dieu et des ministres du Seigneur. Un de nos fervents séminaristes nous disait avoir passé un jour une partie de son oraison à s'étonner qu'on pût aimer

sur la terre autre chose que le bon Dieu; qu'aurait-il pensé si on lui eût dit qu'une âme singulièrement chérie de Dieu balance encore depuis si longtemps pour s'engager à son service? Pardonnez à l'indiscrétion de mon zèle, supportez-moi avec mes impertinentes saillies : *Æmulor vos Dei æmulatione despondi vos virginem castam exhibere Christo* (1). »

Le vénérable Sulpicien entre ensuite dans des considérations d'un autre genre, mais qui ne laissent pas que d'avoir aussi leur importance. On nous saura gré, peut-être, de ne les point négliger.

« Il me semble encore que vous êtes presque obligés *en conscience* d'écrire quelque chose entre vous deux sur les circonstances actuelles; ne fût-ce qu'un article pour le journal qui va continuer les *Annales* de M. de Boulogne, sous le nom de l'*Ami du Roi et de la Religion*. Jamais moment n'a été plus favorable et plus important pour tâcher de remonter l'esprit public. Si le bon Dieu ne m'avait pas refusé le talent d'écrire, et

(1) 2 Cor. XI, 2.

presque la liberté de penser, dans l'état d'infirmité où je suis, je me ferais un devoir d'employer à une si belle cause tout ce que le Seigneur m'aurait donné d'esprit et de sentiment. Du reste, je soumets cette idée à votre prudence et à votre zèle, et dans le cas seulement où votre santé et des occupations plus pressantes ne gêneraient pas l'exécution de ce projet. La Religion est aujourd'hui si pauvre et si délaissée, que tous ses enfants doivent voler à sa défense, et la modestie doit céder à la nécessité. Plusieurs personnes croient même que vous devriez vous fixer à Paris par les raisons que je vous ai déjà exposées et qui ont maintenant plus de force que jamais. Pesez tout cela devant Dieu..... »

S'engager *irrévocablement;* ce mot *irrévocable* effrayait l'âme ardente de Féli; sa pensée se révoltait à la perspective de ces *chaînes,* fussent-elles des *chaînes d'amour,* qu'on lui préparait. Sans doute, il ne demandait pas mieux que de consacrer à Dieu ce qu'il en avait reçu, science, génie, existence, son être tout entier; mais s'engager définitivement et sans retour dans telle voie

du sacrifice, plutôt que dans telle autre, lui répugnait essentiellement. Toutefois, on lui répéta si souvent que ses scrupules et ses craintes disparaîtraient comme de vains spectres, sitôt le pas décisif franchi, qu'il finit par se décider. Mais une fois sous-diacre, les fantômes l'assiégèrent plus terribles que jamais. Il se considéra dès lors comme voué sans remède au malheur, et suivant son expression, « comme une victime attachée au poteau du sacrifice ».

L'abbé Teysseyre écrivit à Jean cette autre lettre que M. Houet croit pouvoir dater de Mars 1816.

« Ce 5.

« Votre excellent frère, cher ami, est venu hier m'apprendre la nouvelle inattendue de son départ précipité. Je me hâte de vous écrire quelques mots à son sujet. Il m'a semblé qu'il avait fait de grands progrès depuis l'année dernière, sous la direction du saint Ananie (l'abbé Carron) que le Seigneur lui a donné. Il marche d'un pas ferme dans le chemin de la Croix, à travers les ténèbres

de la pure foi, vivant d'obéissance, *sans goût et sans consolation. Il a reçu le sous-diaconat en victime, et il a tout le mérite de l'amour, sans en avoir les douceurs.* C'est ainsi qu'il va recevoir le diaconat et le sacerdoce (1), comme un petit enfant qui se laisse conduire, en sacrifiant toutes les répugnances de la nature et tous les raisonnements les plus spécieux de son imagination. Voilà aussi ce qui m'a fait goûter son projet d'entrer chez les Jésuites à Rome (2). Si cette résolution était venue de lui-même, si j'avais pu soupçonner que son imagination y eût la moindre part, s'il m'avait paru même y avoir de l'attache et mettre une trop grande ardeur à l'exécuter, je m'en serais défié. Mais, au contraire, il ne pensait plus depuis longtemps à ce projet. C'est M. Carron qui l'a renouvelé de lui-même, il est entièrement opposé aux désirs naturels de notre bon frère qui ne soupire qu'après l'indépendance de sa chère solitude de la Chênaie, et qui sent son âme se

(1) Féli fut ordonné diacre, la première semaine de carême 1816 et prêtre à Vannes, quinze jours plus tard. Cf. Courcy, p. 125.
(2) Cf. Blaize, I. p. 251.

soulever à la seule pensée d'un si grand changement, et d'engagements aussi sévères et aussi irrévocables. Il y a plus, il m'a avoué que, dans le fond du cœur, il a toujours pensé que Dieu l'appelait à l'état religieux pour mettre un frein à son inconstance et consommer le sacrifice de tout lui-même à la volonté divine. Si vous ajoutez à cela le besoin qu'il a d'une vie douce et réglée, séparée du monde, avec de grands loisirs pour l'étude, sans aucune sollicitude pour la vie temporelle, dans une société aimable et édifiante, tout cela ne vous portera-t-il pas à croire que Dieu ne le veut pas ici où il n'a presque rieu de tout cela, et qu'il le veut au noviciat des Jésuites, à Rome qui est peut-être le seul lieu où il trouvera tous ces avantages réunis? Du reste, j'ai lu avec attention et j'ai communiqué à M. Carron vos sages observations à ce sujet; ne précipitons rien; redoublons de prières et le Seigneur fera connaître sa volonté sur une âme qui lui est si chère et qui est si précieuse à son Église. »

Suivent quelques observations au sujet de

l'établissement que l'abbé Jean se proposait de fonder à Tréguier. M. Teysseyre termine ainsi :

« Votre bon frère vous dira le reste. Je vous quitte pour aller le joindre. Dieu sait combien je vous aime tous les deux; prions bien les uns pour les autres et ne faisons qu'un cœur et qu'une âme dans l'amour de N. S. »

Lorsque nous songeons à ce que devint cette vocation forcée, nous ne pouvons nous défendre, en relisant ces lignes, de l'émotion la plus douloureuse, la plus poignante. L'abbé Carron, l'abbé Teysseyre et tous les autres amis de l'infortuné qui le pressaient de contracter des engagements définitifs, en dépit de ses vives répugnances, crurent bien faire; Féli croyait bien faire, lui aussi, en se rendant à leurs désirs, après la résistance la plus désespérée. Ce sont là autant de circonstances atténuantes dont, nous nous plaisons à le penser, la Justice divine ne refusa pas le bénéfice au malheureux Lamennais, lorsqu'il comparut devant son tribunal redoutable après de longues années d'égarements et une mort revêtue de toutes les

apparences de l'impénitence finale. Après avoir étudié l'histoire de Lamennais, l'on demeure persuadé que, s'il fût resté dans l'état laïc, il eût évité le plus grand nombre de ces tracasseries, de ces persécutions mêmes auxquelles sa qualité de prêtre l'exposait davantage, tout en lui ôtant les moyens de les repousser, ou du moins de s'y dérober avec succès. Sa mélancolie ne fût pas dégénérée en hypocondrie incurable et tout porte à penser qu'il eût fourni jusqu'au bout une carrière dont la gloire eût été d'autant plus impérissable qu'elle fût demeurée exclusivement catholique. Lamennais est et restera l'une des plus célèbres et des plus lamentables victimes des meilleures intentions du monde.

Féli avait donc quitté Paris pour retourner en Bretagne, dans cette chère solitude de la Chênaie, qu'il érigeait, pour ainsi dire, en boulevard de la vérité catholique, boulevard qu'il devait démanteler plus tard de ses propres mains.

Quelque temps après son départ, l'abbé Teysseyre écrivait à Jean qui venait de lui écrire lui-même et de lui donner des nouvelles de son frère.

« Ce 28.

« Votre lettre, cher ami, est arrivée bien à propos pour me consoler du départ de votre excellent frère que je n'ai pas même pu embrasser avant de le voir s'éloigner de moi. Je l'ai assez vu pour le connaître et l'apprécier. *Son âme est toute de feu pour la vérité,* il a seulement un trop bon cœur pour vivre dans un si méchant monde; aussi je me plaisais quelquefois à le gronder amicalement de ce que, nouveau Misanthrope, *il ne pouvait supporter* avec paix et avec douceur, *ni les hommes, ni lui-même.* Combien j'aimais à m'entretenir avec lui! Le Seigneur semblait avoir mis autant de sympathie entre nos idées qu'entre nos sentiments, et voilà peut-être pourquoi il me sépare de vous deux; il est jaloux de suffire à ceux qu'il aime et de leur faire acheter, par la peine de la séparation du temps, les délices de la réunion éternelle. Cependant, je me plais à croire qu'il entre dans ses desseins de vous réunir pour toujours ensemble; votre séparation n'aura servi qu'à vous montrer combien vous vous étiez réciproquement

nécessaires, et j'espère que maintenant vous allez travailler de concert avec un nouveau courage à la glorieuse tâche que l'époux a daigné vous confier, qui ne consiste rien moins qu'à défendre les droits et à venger l'honneur de son Epouse. Mon Dieu, *ne soyez pas seulement savants, éloquents, soyez des Saints*, si vous voulez vous mettre à la hauteur d'une si noble mission et attirer les bénédictions célestes sur tant de pénibles travaux entrepris pour la gloire de l'Église. Nul n'est digne de la servir, s'il n'est rempli de cette humilité, de cette douceur, de cette sage folie de la Croix qui n'ont pas moins contribué que le zèle et l'amour à faire les Apôtres et les Martyrs. Commençons par nous abaisser jusqu'au néant, si nous voulons nous élever avec sûreté et succès jusqu'à l'honneur de servir l'Église; remplissons-nous de l'esprit intérieur qui la dirige et l'anime et alors l'on verra, dans nos ouvrages, non plus la faiblesse de l'homme, mais la Sagesse et la Force invincibles de Dieu. »

Voilà de saintes paroles auxquelles les deux

frères durent prêter une oreille attentive et dont Féli, non moins que Jean, résolut, nous n'en pouvons douter, de faire son profit. L'éloquence, il l'avait déjà, une éloquence qui allait ébranler l'ancien monde tout entier; la science, il travaillait, avec ardeur, depuis déjà de longues années, à l'acquérir; la sainteté, ce troisième élément de succès, le plus important de tous, pour la cause qu'il avait tant à cœur, comment l'eût-il négligée? Cependant son imagination le tourmentait plus impitoyablement que jamais: elle créait, sans cesse, de nouveaux fantômes, plus horribles les uns que les autres et qui tous le poussaient à l'abîme béant du désespoir. Il avait beau s'enfoncer dans sa retraite, se plonger dans l'étude corps et âme, il ne parvenait pas à chasser l'effrayante vision, ou si les spectres semblaient s'éloigner un instant, c'était pour revenir aussitôt plus nombreux, plus redoutables. C'était une obsession terrible et perpétuelle. L'infortuné qui avait cru s'y dérober en échangeant brusquement le bruit de la capitale contre le silence profond de sa Thébaïde armoricaine, voyant son mécompte, s'éloigna de

celle-ci, au bout de quelques mois, et revint à Paris où il retrouva ses tourmenteurs qui du reste ne l'avaient pas quitté, puisqu'ils étaient les enfants de son cerveau et que celui-ci bouillonnait sans cesse, comme un cratère en pleine éruption. Il écrivit à son frère (1) dans l'un de ces noirs accès, si l'on en juge par cette lettre que l'abbé Teysseyre adressa au même abbé Jean.

« Ce 29.

« Je me hâte, cher ami, de calmer vos alarmes sur votre bon frère qui a dû vous écrire une lettre plus propre à déchirer votre cœur qu'à le consoler. Il est dans un état violent d'épreuve, de tentations de tout genre; il est, comme le prophète, suspendu par un cheveu sur l'abyme du désespoir. Mais j'ai une vive confiance que l'amour de N. S. le soutiendra toujours et ne l'abandonnera jamais. Il pousse l'obéissance jusqu'à célébrer *preque* tous les jours, *malgré l'horreur qu'il semble avoir du sacerdoce;* et nous mettons tout en œuvre pour occuper et distraire son imagination

(1) Cf. Blaize, I. p. 203.

qui est *folle* (1) jusqu'à la *fureur* (2). Priez pour lui, mais soyez tranquille : *infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ Dei* (3). Écrivez-lui avec une grande douceur, encouragez-le beaucoup à travailler avec moi à un grand ouvrage sur l'Indifférence, à la traduction du fameux manuscrit de Leibniz; parlez-lui, comme de vous-même, d'un petit projet que nous avons formé, presque sans nous être concertés, d'une société de jeunes gens éclairés pour la défense de la Religion. *Il est sauvé, si nous parvenons à l'occuper et à le distraire*, sans lui laisser le temps de respirer et de songer à ses propres pensées qui le dévorent. Vous savez combien nous l'aimons, croyez que nous n'épargnerons rien pour son bonheur. N'entrez que le moins possible en discussion avec lui sur le sacerdoce : quelques mots seulement pleins de douceur et de tendresse propres à calmer son âme agitée. »

Aux Feuillantines, où Féli s'était retiré, près de

(1) Souligné dans le texte.
(2) Id.
(3) Joan. XI, 4.

l'abbé Carron, à son retour de Londres, on ne se doutait guère, à part l'abbé Carron lui-même, qui savait sans doute à quoi s'en tenir là-dessus, qu'il était habituellement en proie à une mélancolie voisine du désespoir et de la folie. L'une des pensionnaires de Mesdemoiselles de Lucinière et de Trémereuc (devenue, plus tard, Mme Agathe Carron), écrivait, en effet, au sujet de l'abbé de Lamennais, en parlant de l'époque où nous sommes arrivés (1815-1816) (1):

« Il avait à son service un petit juif qu'il instruisit et baptisa dans notre chapelle. Souvent ses travaux lui faisaient sentir le besoin de quelque distraction, et comme il était *aussi gai que caustique*, il s'abaissait avec nous et ses nièces (2) à mille enfantillages. »

— « Les nobles dames des Feuillantines, continue le biographe de l'abbé Carron, auquel nous empruntons ces détails, l'appellent dans leurs lettres *le jovial Mennais*. Cette expression qu'elles n'ont jamais appliquée à aucun autre de leurs amis, laisse voir qu'à leur sens, il y avait chez lui moins de gaîté de bon aloi, qu'une certaine *jovialité* un peu commune. »

(1) Vie de l'abbé Carron par un Bénédictin de la Congrégation de France (Dom Jausions), p. 560.

(2) Mlles Augustine et Marie Blaize.

Il y a quelques mois à peine, une vénérable nonagénaire, ancienne élève elle-même des Feuillantines, qui connut beaucoup Lamennais, d'ailleurs ami de sa famille, nous parlait de son entrain, de sa gaîté, comme du trait dominant de son caractère.

Comment cette gaîté débordante pouvait-elle habiter une âme hantée, depuis longtemps déjà, par la mélancolie la plus noire? Hélas! je crains bien qu'elle n'habita jamais que le vestibule de cette âme, que les dehors. Lamennais ne se livrait probablement à ces éclats de joie bruyante que pour se donner le change à lui-même et s'étourdir; gaîté d'autant plus exagérée qu'elle était plus factice. D'ailleurs, ce ne serait pas le premier exemple d'une tristesse profonde greffée sur un naturel pétulant et joyeux, supposé que La-

mennais ait jamais été d'un tempérament enclin à la bonne humeur, ce qui après tout est possible. Quoi qu'il en soit, le ciel de son âme sera désormais extrêmement sombre, à part de courtes et rares éclaircies. Comme on le voit, en lisant la lettre précédente de M. Teysseyre, les accès de tristesse allaient parfois jusqu'à la fureur. M. Peigné, qui a consacré quelques pages à la description du tempérament de Lamennais, s'exprime en ces termes, à son sujet : « Irascible au dernier point, ses colères duraient peu. » (1) Il raconte qu'un jour qu'il venait de rudoyer cruellement et sans motif sa servante, il s'excusa auprès de la pauvre femme que cette algarade avait atterrée, en lui disant : « Que voulez-vous ! Vous savez que, par moment, je suis un peu fou, et si je ne m'étais mis dans une colère rouge, *j'allais encore défaillir*. » (2) Cette anecdote, dont nous laissons d'ailleurs à l'auteur de cet opuscule toute la responsabilité, tendrait à

(1) Lamennais. Sa vie intime à la Chênaie, par J. M. Peigné. Paris, 1864, p. 55.

(2) Id. p. 56.

prouver que Lamennais regardait ces explosions de colère, comme une sorte de nécessité physique ; sa nature frêle et impressionnable à l'excès ne pouvant supporter la moindre contrariété, sa mauvaise humeur devait se faire jour violemment ; concentrée, elle affaissait sous son poids ce tempérament débile et nerveux. Nous ne voyons pas cependant que les disciples de Lamennais aient eu à souffrir de son caractère irascible, puisqu'il sut se faire aimer de tous presque jusqu'à l'idolâtrie ; c'est que probablement le génie fascinateur du Maître leur interdisait toute velléité de contradiction. En dépit du pronostic de l'abbé Teysseyre, cette *maladie* mentale était mortelle et si elle devait contribuer à la gloire de Dieu, c'est que tout y contribue, le mal comme le bien. L'infortuné grand homme ne put être sauvé, car si ses amis parvinrent à *l'occuper*, ils ne réussirent jamais à le *distraire*. Quant aux conseils que le digne Sulpicien donne à l'abbé Jean, celui-ci les suivait depuis longtemps. Mieux que personne, il savait que cette infirmité demandait à être traitée avec douceur et patience, vertus qu'il re-

commandera toujours, d'une façon spéciale, à tous ceux qui tenteront plus tard de réconcilier Féli avec l'Église, mais tous ne l'écouteront pas. Nombre de prétendus guérisseurs n'obéissant qu'à leur zèle indiscret s'appliqueront moins à verser l'huile sur les plaies du blessé, à l'exemple du bon Samaritain, qu'à les irriter par un pansement inintelligent et brutal, et les rendront incurables.

L'abbé Teysseyre continue de donner à Jean des nouvelles du pauvre Féli :

« Ce 17.

« ..... Votre bon frère languit toujours, on croit même qu'il dépérit depuis quelque temps; il demande toujours d'aller à la Chênaie et moi, je refuse toujours impitoyablement cette demande, craignant que la mélancolie ne le ronge encore dans la solitude. *Il est simple et docile comme un petit enfant, avec l'esprit le plus indépendant et l'imagination la plus vive que je connaisse.* Cependant quelques personnes semblent croire que l'air de la campagne et l'éloignement du théâtre des affaires où *tout le tourmente et le crucifie* pourrait être utile à sa santé. Pesez cela devant Dieu, car vous le connaissez mieux que personne. Il travaille à son ouvrage sur l'Indifférence qui sera de nature à produire une grande impression. »

La docilité d'un enfant jointe à l'esprit le plus indépendant, voilà ce qui caractérise Lamennais à cette époque. La première ne tardera pas à disparaître; le second seul restera et restera jusqu'à la fin. Lamennais était de ces hommes qui passeraient volontiers leur vie tout entière dans les limites du cercle de Popilius, à la double condition de les tracer eux-mêmes et de les franchir quand bon leur semblerait, mais qui se sentiraient à l'étroit dans un royaume dont il leur serait interdit de dépasser la frontière.

Voici une dernière lettre du saint abbé Teysseyre, à M. Jean de Lamennais, elle est du 11 janvier 1817.

« Ce 11.

« ..... Votre bon frère est toujours bien souffrant, son ouvrage achève de l'épuiser, et néanmoins je le tourmente sans cesse pour le faire travailler, lui disant que j'aime mieux le voir le martyr de l'Église que de l'imagination.

« Je voudrais bien qu'il eût ici ses papiers et quelques uns de ses livres de la Chênaie. Je pense que vous devriez vous unir à nous afin de prier tous les jours pour l'heureux succès d'un ouvrage qui peut avoir les plus grands résultats, et mettre fin à la controverse avec les incrédules, comme ceux de Nicole et de Bossuet ont terminé la controverse de l'Église. »

« Martyr de l'imagination » : c'est bien le titre qui convient, en effet, au malheureux Féli. On peut dire aussi qu'il fut, dans une certaine mesure, celui de l'Église, puisque tous ses malheurs lui vinrent de l'ardeur, parfois intempestive, qu'il mit à la défendre contre les attaques d'ennemis puissants, implacables, qui feront tout pour le

perdre et qui n'y réussiront que trop, grâce au concours de certains auxiliaires sur lesquels, peut-être, ils n'avaient pas le droit de compter.

Les poètes Hindous, lorsqu'ils parlent du guerrier qui se jette dans la mêlée à corps perdu, s'expriment ainsi : « Il fit d'avance abandon de son âme. » Lamennais fut l'un de ces héros : lui aussi se rua au plus épais des bataillons ennemis, et s'interdit toute espérance de retraite, en cas d'insuccès. Il y périt.

Les sollicitations pressantes de l'abbé Teysseyre ne furent pas les seules qui décidèrent Lamennais à passer outre, en dépit de répugnances invincibles qu'on s'obstinait à prendre pour les scrupules sans fondement d'une âme timorée et par suite pour des marques de vocation ecclésiastique. Nous avons vu que l'abbé Carron croyait la place de son protégé marquée chez les Jésuites : en tout cas, il n'hésitait pas à lui affirmer qu'elle était dans les rangs du clergé. Voici maintenant un ami intime des deux frères, l'abbé Bruté, un ami des premiers jours, qui vient à la rescousse et conjure Féli de recevoir enfin la prêtrise. Il

écrivait à Jean, sur la route de l'Amérique où l'appelait sa vocation d'Apôtre :

« En mer, dimanche 12 novembre 1815.

« Féli, Féli — est-il revenu (1) ? — Est-il, sera-t-il bientôt prêtre, hésite-t-il encore? Se pourrait-il? Notre doux Jésus a-t-il trop d'amis, trop de prêtres en ce temps-ci? — Et mon bon père, est-il revenu ! (2) — Mon cœur est encore tout brisé de cette partie si chère de mon voyage, si tristement manqué. Je ne lui ai seulement pas laissé de lettre en partant. Mais que je suis content qu'il ait Féli, un bien autre cœur que le mien, à le chérir et respecter pour moi, il me semble de cette manière que je suis près de lui. »

L'abbé Bruté adressait le plus souvent ses lettres à Jean, mais c'est aux deux frères qu'il écrivait; à « son cher Jean » et à « son cher Féli », suivant les touchantes expressions dont il

(1) De Londres où il s'était rendu pendant les Cent-Jours.
(2) Il s'agit de M. Carron.

se sert le plus habituellement. On devine l'impression que devaient produire, sur l'âme naturellement si chaude de Féli, ces ardentes sollicitations de l'amitié, d'autant plus qu'elles se renouvelaient davantage et toujours plus vives.

« Dieu seul, Éternité », deux mots qui se retrouvent dans toutes les lettres de l'abbé Bruté aux frères Lamennais : il s'en servait auprès de Féli, comme d'un double bélier, si je puis ainsi parler, pour forcer sa résistance et le contraindre à se rendre au plus cher de ses vœux.

« 31 déc. 1815, demain 1816,
bientôt éternité.

« ..... Féli, cher Féli, hâtez-vous d'être ordonné et de vous presser avec nous aux autels. »

L'abbé Bruté rêvait non seulement de voir son ami engagé dans les saints ordres, il le voulait missionnaire en Amérique, lui ainsi que Jean. Il leur écrivit, à ce sujet, une longue lettre dont on nous saura gré, peut-être, de citer un passage. Cette pensée de franchir l'Atlantique hanta l'ima-

gination de Féli (1); pour Jean, s'il n'alla pas de sa personne évangéliser l'Amérique, il y envoya plus tard ses enfants, les Frères de l'Instruction Chrétienne, qui continuent, dans nos colonies, de travailler avec succès à l'éducation religieuse des pauvres Sauvages.

« Lundi saint, 1818.
Mont Ste Marie, près Emmitzburg.

« ..... Oh! quel ouvrage ou quels ouvrages à faire ici où l'opinion exerce si vivement son empire et l'imprimerie et la parole leur influence. Quelques écrits eurent une part éminente à la Révolution politique, quelques écrits feraient la révolution religieuse, mais les écrivains, où sont-ils? Ils ne sont pas encore venus, rien, rien de marquant ne se fait, rien ne se fera : *Mitte quem missurus es* » (2) répète sans cesse mon cœur ou, cette fois, mon esprit au Seigneur; car c'est une

(1) « Si nous en croyons Maurice de Guérin, Lamennais eut un instant la pensée, vers 1834, d'aller en Amérique. L'abbé Bruté l'y appelait depuis longtemps. » Eugène de la Gournerie. Intr. p. L.

(2) Ex. IV. 13.

chose que l'esprit plutôt aperçoit; mais l'apercevoir confusément, même le plus en grand, n'est pas le premier pas, la première donnée pour en rien faire. Vous, dignes amis, vous, mon Jean, vous, mon Féli, il me prend cette idée la plus pressante de vous appeler en Macédoine et vous dire : « *Ostium magnum ! Ostium magnum !* » (1) Les Apôtres littéraires d'un continent où il me semble, je vous le dis, que des choses décisives se feraient pour ce titre (sic), cela ne vous tente-t-il point? Ne ferez-vous que rire de la lettre de votre pauvre ami : (*telum*) *imbelle sine ictu* (2)? Je vous le dis très sérieusement, réfléchissez à la mission si belle dont vous pouvez vous former le tableau, dans ces contrées-ci. Voyez notre collège, notre société, nos bibliothèques commencées, notre excellent archevêque prêt à vous recevoir; le climat le plus sain pour vos frêles constitutions; qui d'entre nous qui ne s'y soit porté au moins aussi bien qu'en France? Ou Baltimore pour séjour, ou cette paisible montagne et ses sémina-

(1) 1. Cor. XVI. 9.

(2) Enéide II. 544

ristes ébauchés, pour charmer les intervalles des études et écritures auxquelles vous voilà condamnés. Plus loin, la vallée dont on fait briller les trésors aux yeux des étrangers ;.... de bons habitants, quelques familles telles que vous les voyez dans vos anciens livres, et aussi, il le faut dire, encore tout autour de vous, non seulement dans notre bonne Bretagne, mais à Paris même — voilà mes offres, réfléchissez.

« Réfléchissez, dis-je — mais tout de bon, le dis-je, — mettez dans la balance le bien que vous aurez fait en dix ans d'ici, en France — observant qu'il se fût fait dans votre absence — et celui que vous auriez fait ici pour les siècles à venir de cet immense continent..... Réfléchissez. »

Nous nous arrêtons ici dans ce que nous appellerons l'histoire de la vocation de Lamennais ; si forcée que celle-ci nous semble avoir été, nous ne voyons pas que Lamennais ait songé à le reprocher à personne et si, dans une lettre à M. Marion, publiée par M. de la Villerabel (1), il parle de

(1) Confidences de Lamennais, p. 215.

« l'influence funeste » de son frère, il ne saurait s'agir de sa vocation cléricale, puisque Jean affirma toujours qu'il « n'y était pour rien » et qu'il « en était enchanté » (1). D'ailleurs, lorsque Lamennais s'exprimait ainsi, un abîme infranchissable (abîme, du moins, qu'il refusait de franchir) était creusé entre les deux frères, au grand désespoir du saint abbé Jean. Cette parole dure de Féli est une exagération manifeste, bien que peut-être inconsciente.

Qu'on nous permette, en terminant ce triste épisode dont les suites devaient être si fatales, de citer les paroles d'un écrivain qui fréquenta longtemps Lamennais pour lequel cependant il n'éprouva jamais, ce semble, beaucoup de sympathie et qu'en tout cas il a parfois sévèrement jugé :

« Je me rappelle, dit Sainte-Beuve (2), un der-

(1) Lettre à M. Querret, citée par M. de la Villerabel, ibid. Cette lettre est datée de 1815, du lendemain, pour ainsi dire, de la promotion de Féli au sous-diaconat. L'abbé Jean, on le voit, n'attendit pas la défection de son malheureux frère pour dégager sa responsabilité de son entrée dans les ordres.

(2) Causeries du lundi. XV. 65 (Octobre 1860).

nier entretien que j'eus avec Lamennais. Après l'avoir beaucoup connu, je m'étais éloigné et l'avais perdu de vue pendant près de dix ans. Le retrouvant, au printemps de 1846, il avait oublié quelques critiques de moi un peu vives, et me les avait pardonnées; il me parut aimable, gai, comme il l'était volontiers dans ses bonnes heures, fécond de vues et jeune d'esprit; et entre autres choses, il me dit ces propres paroles qui étaient une manière d'apologie en réponse à des objections qu'il devinait au-dedans de moi et que je me gardais bien d'exprimer; je ne donne d'ailleurs l'apologie que pour ce qu'elle vaut : « J'ai reçu de la Providence, me disait-il, « une faculté heureuse dont je la remercie, la « faculté de me passionner toujours pour ce que je « crois la vérité, pour ce qui me paraît tel ac- « tuellement. Je m'y porte à l'instant comme à « un devoir, sans trop me soucier de ce que j'ai pu « dire autrefois. On arrangera tout cela un jour « après moi, on en tirera ce qu'on pourra; je ne « m'en charge pas, et je laisse ce soin aux autres. « On dira : *Il fut sot tel jour*, ce qui ne m'étonne-

« rait pas beaucoup si j'étais là pour l'entendre. » Et il riait de son petit rire en parlant ainsi. »

Cette apologie, si apologie il y a, vaut quelque chose; et ces paroles, Lamennais, n'en déplaise à Sainte-Beuve, dut les prononcer sans arrière-pensée, s'il faut en croire Sainte-Beuve lui-même qui écrivait en 1850 cette phrase qu'il avait probablement oubliée dix ans plus tard (ce qui n'offre rien d'extraordinaire), lorsqu'il parlait comme nous venons de le voir.

« De lui (Lamennais), on peut dire tout ce que l'on voudra, mais non pas qu'il est un homme calculé » (1).

Non, Lamennais ne fut pas un homme calculé. Il entra dans l'Église et il en sortit, sans arrière-pensée : il ne trafiqua pas plus de son apostasie qu'il ne le fit de son orthodoxie. Cette absence de « calcul » doit, croyons-nous, protéger sa mémoire, car elle le rend moins condamnable, et dès lors plus digne de commisération.

(1) Causeries du lundi. II. p. 303.

CHAPITRE QUATRIÈME

1816-1822

PREMIÈRE RENCONTRE DE LAMENNAIS ET DE CHATEAUBRIAND.
« DISTRIBUTIONS D'ENNUI. » — M. CARRON ET LES FEUILLANTINES.
PREMIER VOLUME DE L'ESSAI. — UN BILLET DE CHATEAUBRIAND.
ON SE RECOMMANDE DE L'AUTEUR DE L'ESSAI. — ON LE PILLE.
SECOND VOLUME DE L'ESSAI. — « ORGUEIL SAINT ET LÉGITIME. »
LETTRE DE Mgr FRAYSSINOUS. — LE SIGNAL D'ALARME.
EXPOSÉ DU NOUVEAU SYSTÈME DE PHILOSOPHIE.
« IL FAUT OU DOUTER DE TOUT OU CROIRE A LA RAISON GÉNÉRALE. »
« LA FOI A L'AUTORITÉ GÉNÉRALE CONDUIT A LA FOI EN DIEU. »
NOBLE ILLUSION D'UN GRAND ESPRIT.
« UN BRAVE HOMME QUI VOIT TOUT DANS LES ÉTOILES. »
LAMENNAIS SE REFUSE AU ROLE DE PROTECTEUR.
L'ABBÉ ROHRBACHER. — TROIS APPROBATIONS « ROMAINES » DE LA DOCTRINE DE L'ESSAI. — LETTRE DE L'ABBÉ BARROIS A LAMENNAIS.

Féli écrivait de Paris à M. Querret, le 20 octobre 1816.

« M. de Châteaubriand m'a remis, mon cher Querret, votre lettre et celle de M. de Léhen; mais comme je ne les lus qu'après son départ, il ne fut question entre nous que de choses assez vagues. Cependant, je lui témoignai, le plus honnêtement qu'il me fut possible, le désir de cultiver sa connaissance. De son côté, M. Carron, à qui je communiquai ce que me marquait M. de Léhen, écrivit à ce jeune homme pour l'engager à le venir voir, ce qu'il n'a pas fait encore que je sache. Cela ne me surprend pas beaucoup.

« Il y a bien loin des Feuillantines à la rue de l'Université, et l'on est aisément, à un certain âge, séduit par un certain monde. Peut-être penserez-vous que j'aurais dû aller voir M. de Châteaubriand. Cela eût été, j'en conviens, très-fort dans la règle; mais cette règle est ici totalement incompatible avec les devoirs des gens occupés. La vie se passerait en visites, et ce serait trop aussi. Aussi, n'ai-je de rapport qu'avec les personnes qui me dispensent de cette gêne insupportable; autrement, il faudrait renoncer au travail, et du soir au matin, s'en aller de porte en porte recevoir et distribuer l'ennui. Pour moi, comme l'homme de la fable, laissant le plus empressé courir après lui, je l'attends paisiblement, au coin de mon feu, dans ma petite chambre, et souvent je ne le trouve encore que trop exact au rendez-vous. Je crois inutile d'écrire ces détails à M. de Léhen; veuillez, en lui présentant mes hommages, lui dire de ceci ce que vous croirez à propos qu'il en sache.

« Ici, comme partout, les esprits sont fort agités. On attend le mois de novembre avec impa-

tience, et puis, l'on attendra décembre et janvier tout aussi impatiemment. Ainsi va le monde, nous ne le changerons pas. Quand La Bruyère et Pascal se sont mis à chercher la cause des malheurs de l'homme, ils ont trouvé qu'ils venaient presque tous de ne pas savoir garder la chambre. C'est ce qui fait que je me tiens dans la mienne et bien fous, à mon avis, ceux qui n'en font pas autant. Si j'avais à peindre la stupidité opiniâtre, je prendrais pour modèle un de ces pauvres gens qui, toujours mal à l'aise au milieu de leur famille et de leurs amis, s'en vont, guidés par des filous, de chambre en chambre, de tripot en tripot, jusqu'à celui où les attend le déshonneur et la ruine. Arrivés là, joués, dépouillés, conspués, bernés : « Vraiment, disent-ils, c'est pour tout « de bon : qui l'aurait cru? » — Eh, pauvres idiots, lisez les prophètes. N'est-ce pas pour vous qu'il est écrit dans Jérémie : a, a, a, a, a? (1) — Mais, voyez un peu, ils ne comprennent même pas cela.

(1) Jer. I, 6; XIV, 13. Interjection de douloureuse stupeur, chez le prophète. Lamennais y voit, de plus, dans la circonstance, un plaisant monosyllabe qui rappelle autre chose que le cri du lion.

« Adieu, mon ami, écrivez-moi et ne doutez jamais de mon inviolable attachement. »

Nous observons que Lamennais oublie assez souvent de signer ses lettres : un simple parafe, comme ici, ou l'initiale F, lui tient lieu de signature le plus habituellement.

Féli, depuis son retour d'Angleterre, habitait Paris, auprès de M. Carron, chez de vieilles et saintes demoiselles (1) que les deux frères appelaient familièrement « leurs bonnes Feuillantines », parce que leur demeure était située dans l'impasse de ce nom, au faubourg St Jacques. Si Féli prodiguait ses forces, de son côté Jean ne ménageait guère les siennes non plus, comme nous l'apprend la lettre suivante de l'abbé Carron :

« Paris, 11 mars 1817.

« Mon tendre et vénéré ami. Que j'ai donc entendu avec peine un petit paragraphe de votre

(1) Mlles Cornulier de Lucinière, de Villiers et de Trémereuc. Elles étaient à la tête d'un pensionnat. L'une de leurs élèves, aujourd'hui Madame de la Porte-Barrée, nous racontait tout dernièrement que l'abbé Féli, malgré sa complaisance filiale pour l'abbé Carron, ne se résigna jamais à prêcher, à sa place, devant les jeunes élèves, quelque instance qu'on lui fit. Le puissant écrivain ne se sentit jamais orateur.

dernière lettre à notre bien aimé Féli. Quoi ! Seriez-vous donc résolu de réduire aux abois une santé déjà si faible et comme épuisée par vos immenses travaux ? Mais contemplez l'Église de France, et calculez, s'il vous est possible, mon bien tendre ami, l'étendue de la perte qu'occasionne la mort d'un bon prêtre, surtout d'un prêtre en autorité, comme il mérite d'y être. Je viens, au nom d'une amitié que je crois entre nous deux éternelle, vous conjurer de consulter mieux vos faibles forces, et de ne plus aller imprudemment au-delà. Songez, fidèle ami, que c'est encore plus ma conscience que mon cœur que je consulte ici. Notre cher Féli me paraît un peu mieux et plus gai. Priez pour nous, rendez-vous aux vœux de notre tendresse, embrassez de ma part le digne M. Viel. Je vous *colle* sur mon cœur. Votre si tendre et si respectueux ami, Guy Carron. »

Le digne abbé Carron avait, on le voit, con-

servé quelque chose de la phraséologie du XVIIIe siècle; mais chez lui les actes commentaient éloquemment les paroles qui alors n'avaient plus rien d'exagéré. Lorsque l'Église de Saint-Brieuc sortit enfin de son long veuvage, à l'arrivée de Mgr le Groing de la Romagère dont Féli parle si plaisamment dans une lettre à Jean (1), celui-ci résolut de quitter le diocèse qu'il avait administré avec tant de sagesse et de fermeté, durant la vacance du siège. M. Carron, dans une lettre du 13 août 1817, nous apprend qu'il ne goûtait point ce projet, mais que les raisons qu'il opposait à son exécution étaient victorieusement combattues par Féli qui se réjouissait, sans doute, à la pensée de voir son frère, débarrassé des soucis de l'administration d'un vaste diocèse, lui prêter de nouveau, pour ses futures publications, le secours de son érudition vaste et solide. M. Carron battu par correspondance espérait bien reprendre sa revanche de vive voix, lorsque Jean viendrait à Paris. Jean fit, en effet, le voyage de la capitale où, s'il faut en croire

(1) Blaize. I, 365.

l'abbé Carron (lettre du 9 novembre), il tourna « toutes les têtes... des vénérables matrones (1) et de leurs aimables pupilles »; mais Féli fut vaincu à son tour, puisque Jean retourna peu après en Bretagne, à Saint-Brieuc, près du nouvel évêque aux instances réitérées duquel il cédait non moins qu'à l'argumentation *orale* de l'abbé Carron.

Le premier volume de l'Essai parut au commencement de l'année 1818. Féli écrivait, le 9 février, à son homme d'affaire, à Saint-Malo (2):

« M. de Bonald et d'autres personnes distinguées ont fait à mon insu des démarches pour faire annoncer mon livre dans le *Journal des Débats*. Feletz s'en est chargé, mais il a demandé du temps. Je connais l'homme et ne compte guère sur sa diligence. Du reste, on me juge ici assez favorablement. L'abbé Frayssinous disait : « Cet « ouvrage réveillerait un mort. » Ceci entre nous, je vous prie, etc. »

(1) Les Feuillantines.

(2) Il s'appelait Biarrote, si toutefois nous avons bien lu sa signature au bas de la lettre qu'il écrivait à l'abbé Jean, le 19 fev. 1818. — C'est sans doute le même que celui dont parle Féli dans sa lettre du 5 juillet 1820, adressée à M. Querret et que l'on trouvera ci-après.

De son côté, Châteaubriand écrivait, à l'adresse de l'auteur de l'Essai, ce billet daté du 11 mai :

« Mon illustre compatriote, votre talent aurait donné l'immortalité à cet ouvrage, moi, je la reçois de mon sujet. Combien je regrette de ne vous voir jamais ! Mille tendres amitiés et admiration sincère.

« Châteaubriand, 11 mai (1). »

Les deux célèbres Malouins ne tardèrent pas à se brouiller, pour se réconcilier plus tard.

Le livre magistral de Lamennais secoua, dans leur torpeur, non seulement les indifférents auxquels il s'adressait plus spécialement, mais les Voltairiens, toujours en si grand nombre, et jusqu'aux Gallicans qui ne virent pas sans terreur l'influence prépondérante que valait cet ouvrage à leur ennemi juré. Tous ne tarderont pas à s'unir contre l'*Ultramontain* (2).

(1) « Copié à Ploërmel, sur l'original. » Note de M. Houet.

(2) « Le mot d'ordre contre les défenseurs des principes catholiques, c'est l'Ultramontanisme. » Lettre de Féli à Jean. 7 avril 1818. Blaize, I, 352.

En 1818, nous apprend une note de M. Houet, Gratien Robert de Lamennais, le jeune frère de Jean et de Féli, décéda, aux colonies, du *vomito*. Féli, en particulier, ressentit une si vive douleur à cette nouvelle, que les médecins craignirent pour son existence d'ailleurs excessivement frêle et délicate. M. Carron écrivait, le 8 août 1818, à Jean que M. de la Romagère avait pris pour vicaire général :

« Mon bien aimé ami, si j'ai pour le cher Féli et pour vous le cœur du plus tendre frère, quelle part n'ai-je pas prise à la vive et juste douleur que vous éprouvez et que nous partageons bien avec vous ! Je tremble que tout le bien qu'avait fait à notre ami son voyage de Bretagne (1) ne soit perdu par le coup subit dont il a été frappé : une affection spasmodique l'a mis, pendant plusieurs heures, dans un état dé-

(1) Féli était allé se reposer quelque temps dans sa province natale. C'est durant le séjour qu'ils firent ensemble, à la Chénaie, à cette époque, que les deux frères écrivirent à M. Bruté la lettre publiée par M. de la Gournerie, p. 147. Nous avons sous les yeux l'original de cette lettre remarquable : elle est écrite tout entière de la main de Jean et signée de lui et de Féli.

chirant; les larmes ne sont point venues et il en faudrait d'abondantes pour réprimer et faire cesser cette sorte de crise : j'espère, mon tendre ami, vous donner en quelques jours des nouvelles plus consolantes ; mais je vous demande en grâces de vous ménager vous-même, de modérer votre affliction, si vous avez un peu de pitié pour vos meilleurs amis. Pour qui la voix de la Religion peut elle être plus éloquente, que pour un cœur comme le vôtre ! Ici, tous les cœurs sont pleins de vous. Votre affligé et si tendre ami G. Carron, p^tre^. »

Mlle de Trémereuc, l'une des Feuillantines, prenant la plume, à son tour, écrivait, sur la même feuille, ces paroles touchantes :

— « Excellent et malheureux ami, que (sic) nous partageons tous sensiblement la peine accablante des deux frères ! Les médecins nous assurent bien qu'il n'y a nul danger dans l'état de notre cher Féli. Soyez donc tranquille sur son compte et ménagez-vous pour Dieu et pour vos amis.

« A. Trémereuc. »

M. Teysseyre, le saint prêtre que les deux frères comptaient parmi leurs meilleurs amis, succombait aux atteintes d'un mal cruel dans ce même mois d'août. L'abbé Carron écrivait de Paris, à la date du 24 août 1818, au sujet de cette mort : « Ce nouveau choc a été parfaitement supporté par mon Lamennais qui se refuse d'ailleurs à toute distraction. » (1)

Enfin, le 19 9bre suivant, mourut en Angleterre, chez ses parents, Henry Moorman, jeune homme que Féli, pendant son séjour à Londres, avait entrepris de convertir à la religion catholique et avec lequel il entretenait les rapports les plus intimes, tant il avait à cœur d'amener à la connaissance complète de la vérité cette âme qu'il jugeait pleine de candeur et de loyauté. Forgues parle longuement de cette amitié qu'il qualifie, à son insu

(1) Dans une lettre du 23, Féli disait lui-même à son frère : « La nuit dernière, à deux heures et demie, notre pauvre Teysseyre a cessé de vivre. Je l'avais quitté à neuf heures. Quoique dans un délire continuel, il a été admirable dans toute sa maladie. L'Église ne pouvait faire une plus grande perte. Ne sois pas inquiet de ma santé. Un autre coup m'avait préparé à celui-là. *Je puis pleurer.* » Blaize, I, p. 368.

probablement, d'un terme odieusement équivoque. La nouvelle de cette mort frappa d'un nouveau coup l'âme si aimante du grand écrivain. M. Carron écrivait, le 3 mars 1819 :

« La mort du jeune et aimable étranger que le cher Féli aimait comme un frère a fait sur lui une trop vive impression. Le genre de vie actuel de ce digne ami est fort dissipant et je n'en dirais pas un mot si je ne trouvais que cette nouvelle mesure (1) ne nuisit à sa faible constitution. Nous le voyons fort peu, et il est toujours fort triste. Ah! que le Seigneur prenne sur ma vie pour conserver la sienne, *elle est notre trésor à tous* » (2).

Depuis l'apparition du premier volume de l'Essai, le nom de Lamennais était dans toutes les bouches. On lui supposait un crédit aussi considérable que sa réputation et l'on se recommandait

(1) Nous croyons lire ce mot (d'ailleurs assez impropre peut-être), sur la copie de M. Houet.

(2) En parlant de cette mort, Féli écrivait à son frère, le 2 février 1819 : « On t'a marqué le nouveau malheur que j'ai eu à supporter. J'ai espéré un moment de n'y pas survivre. Dieu en a ordonné autrement. » Blaize. I. 385.

à lui un peu de tous côtés. Mais si son nom était connu, sa personne ne l'était guère; la vie retirée (1) qu'il avait toujours menée le rendait peu propre au rôle de protecteur qu'on voulait lui faire jouer malgré lui. Il écrivait, le 7 mai, à M. Querret :

« Je m'estimerais très heureux, mon cher ami, d'être utile à M. Jalobert, mais rien, à mon grand regret, n'est moins en mon pouvoir. Paris est le lieu du monde où il est le plus difficile de se placer. M. Jalobert le sait mieux que personne. Il a employé ici, l'année dernière, 7 ou 8 mois à faire des démarches qui sont demeurées sans succès. Il en serait de même s'il revenait. Le meilleur parti qu'il puisse prendre est de rester chez sa sœur; il n'est pas possible que sa famille le laisse dans la misère, et il ne ferait d'ailleurs que l'augmenter par l'inutile dépense d'un voyage à Paris. J'ai sur les bras plusieurs personnes dans la même position que lui, ou dans une position plus fâcheuse

(1) Le 28 mai 1818, il écrivait de Paris à Jean : « Je suis censé être à la campagne. Je ne sors point et ne vois que quelques amis qui entrent par billet. » Blaize. I, 356.

encore. Je n'ai pu réussir à procurer de place à aucune d'elles. Vous concevez que ce n'est pas sans peine que je vous engage à détromper de ses espérances M. Jalobert; mais il faut bien lui dire la vérité.

« Je suis accablé de fatigues, c'est ce qui m'empêche de vous écrire plus longuement. Mille choses tendres à tous nos amis. Je vous prie de remettre à mon beau-frère les 52 fr. dont vous me parlez. Adieu, mon ami, priez pour moi ; je vous embrasse de tout mon cœur.

« F. M. »

On n'écrivait pas seulement à Lamennais pour solliciter sa protection : de toutes parts lui arrivaient des témoignages d'admiration et de haute estime. Et, ce qu'il y a de plus flatteur pour un écrivain, on commençait à le piller, chose qui n'arrive guère aux méchants auteurs, à ces pauvres diables qui empruntent toujours et ne prêtent jamais, à leur grand dépit. Un conseiller aulique lui adressait de Vienne, le 24 novembre 1819, la lettre suivante :

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'hommage que prête un inconnu dans l'éloignement (1) à vos vertus, à vos talens, à vos principes, et surtout à votre zèle pour la gloire de Dieu et pour le retour des hommes à la vérité, qu'une fausse philosophie leur a fait méconnaître, et que l'empire des sens, de l'intérêt et de l'orgueil n'a que trop facilement obscurcie.

» On avait récemment le dessein de faire réimprimer à Vienne votre ouvrage sur l'indifférence en matière de religion, auquel vous donnez modestement le nom d'essai, puisque plusieurs personnes désiraient se le procurer, et que les libraires semblaient ne pas vouloir s'y prêter. Maintenant que ceux-ci ont changé de système, y trouvant leur intérêt, et que nous sommes à la veille de voir paraître une bonne traduction allemande et probablement aussi une en langue polonaise, on a abandonné ce projet.

« Je prends la liberté de joindre à ces lignes un exemplaire d'une feuille périodique, qui paraît

(1) Nous respectons les germanismes de l'auteur.

depuis le commencement de l'année courante, dans le but d'engager par son petit volume et sa variété, deux fois par semaine, à quelque lecture utile ceux qui ne se prêteraient pas à lire un livre qui annoncerait une matière de spiritualité. Vous y trouverez, Monsieur l'Abbé, l'usage qu'on a fait de quelques petits écrits sortis de votre plume, qu'on a trouvés dans le Conservateur. Il a été depuis inséré celui sur le suicide. Vous excuserez, Monsieur l'Abbé, cette espèce de plagiat. Si je puis croire que la continuation de cette petite feuille puisse ne pas vous être désagréable, je chercherai les occasions à vous les faire parvenir. En attendant, je vous demande le secours de vos prières, Monsieur l'Abbé,

« Votre tout humble et très obéissant serviteur,

« Le baron de Jenhler (1),

« *conseiller aulique.*

« De Vienne, le 24 novembre 1819. »

(1) Nous ne sommes pas certain de bien lire cette signature.

En 1820, parut le second volume de l'Essai. Il devait encore faire plus de bruit que son aîné, mais aussi allait-il être plus exposé à la critique. Lamennais y exposait sa fameuse doctrine du sens commun qui devait, selon lui, renouveler la philosophie et par contre-coup l'apologétique chrétienne, en les asseyant, l'une et l'autre, sur une base qu'il jugeait inébranlable. L'un des biographes de Jean (1) traitera cette confiance que Lamennais avait en son génie « d'orgueil immense » — « orgueil saint et légitime, cruellement expié », observe ici M. Houet. Quoi qu'il en soit, malgré les contradictions qui assaillirent ce second volume, ou mieux à cause d'elles, il obtint une vogue extraordinaire, augmentée encore par la célébrité acquise déjà par son auteur. Celui-ci écrivait de Saint-Brieuc, le 5 juillet 1820, à M. Querret :

« Vous recevrez, mon cher ami, cent exemplaires de mon 2e volume. Veuillez en accepter un pour vous et en faire remettre :

« 1 à mon oncle (2) ;

(1) Sigismond Ropartz, p. 41.
(2) M. des Saudrais, le frère de son père.

« 1 à mon beau-frère (1) ;

« 1 à Biarrote (2) ;

« 1 à Bellevue et 1 à Bois, de ma part. J'oubliais Marion l'aîné à qui j'en destine aussi un exemplaire.

« Quant aux autres, je compte sur votre obligeance pour les placer successivement. Ce volume se vend 5 francs à Paris. Je vous en fais expédier un grand nombre, parce que cela diminue les frais de transport, et que nous avons du temps devant nous.

« Vous verra-t-on bientôt ? Vous devriez venir passer quelques jours à Saint-Brieuc, ou au moins à la Chênaie, pendant les vacances. Je compte y être vers la mi-août. Mon frère vous embrasse et je l'imite de tout mon cœur. « F. »

M. de Sambucy écrivait de Rome, le 7 septembre 1820, à l'abbé Jean :

« ... Je suis flatté de reprendre avec vous une correspondance qui ne pouvait que m'être fort

(1) M. Ange Blaize.
(2) Le même sans doute que plus haut.

agréable, et je suis fort aise de savoir que votre excellent frère se repose, auprès de vous, de ses veilles et de ses fatigues. Soignez sa santé si précieuse pour la Religion et offrez lui mon respectueux dévouement. »

M. Frayssinous qui, nous l'avons vu plus haut, disait du 1er volume de l'Essai « qu'il réveillerait un mort », écrivait de Paris le 17 août (1820) à l'auteur, alors chez son frère à Saint-Brieuc, la lettre suivante où il constate l'opposition soulevée par l'apparition du second volume, surtout dans les rangs du clergé :

» Monsieur et très honoré confrère, j'ai fait passer à l'abbé Jarry la lettre qui le concernait ; il réside à Falaise, département du Calvados.

« J'étais à la campagne, lorsque votre lettre du 31 juillet est arrivée ici. Depuis cinq semaines, je n'ai fait que végéter par suite d'une indisposition assez grave qui m'a laissé beaucoup de faiblesse de tête et de jambes ; je suis incapable de toute occupation sérieuse ; aussi, je serais hors d'état d'émettre

une opinion raisonnée sur votre second volume; seulement, je le connais assez pour y trouver l'empreinte d'un esprit très supérieur et du controversiste le plus vigoureux qui ait écrit depuis Pascal (1). Je suis bien sûr de ne pas vous déplaire en vous faisant part de l'impression qu'a faite sur les ecclésiastiques, en général, votre second volume. Il n'y a qu'une voix sur la force du talent; mais ils se sont alarmés de la philosophie nouvelle qu'il renferme, ils craignent que vous n'ayez, d'un côté, affaibli les motifs ordinaires de crédibilité et, de l'autre, trop exagéré celui de l'autorité; je crois qu'il est nécessaire que, dans une explication bien nette, bien simple, à la portée de tous les esprits, vous manifestiez la suite de votre système philosophique. Je connais ici un homme d'un esprit solide, exercé, habitué à réfléchir et à combiner ses idées, qui m'a dit vous avoir lu deux fois avec beaucoup d'attention; je l'ai prié de mettre par écrit ses observations motivées: il me l'a promis; s'il me tient parole, je vous ferai passer son travail et vous verrez.

(1) Le Gallican ne ménage pas les éloges à l'Ultramontain.

« Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. votre frère; je remercie bien sincèrement le Ciel de vous avoir donnés l'un et l'autre à l'Église de France, dans ces jours d'extrême pénurie.

« Recevez tous mes sentiments,

« Frayssinous. »

Le lendemain, vendredi, 18 août, l'abbé de Lamennais recevait de Paris cette autre lettre, relative au même sujet (1) :

« Vous ne recevriez pas de lettre de moi, mon cher ami, si en ce temps-ci, comme précédemment, vous ne receviez que des éloges, je ferais alors très volontiers partie d'un chœur, mais rarement, en un semblable concert, je me charge d'un solo.

« Mais l'état où je rencontre quelques personnes qui ont lu votre second volume et qui me paraissent ne l'avoir pas du tout compris, provisoire-

(1) Elle a pour suscription : Monsieur Lamennais, grand vicaire de Mgr l'évêque de St-Brieuc, pour faire parvenir à M. Félix (sic) Lamennais, son frère.

ment le jugent et en portent un jugement très peu favorable, cet état, dis-je, est quelque chose d'assez curieux pour que je vous en entretienne. Tout simplement on vous accuse d'avoir tout ébranlé, d'avoir répandu le doute partout, d'exiger que l'on méprise la belle organisation que Dieu a accordée au genre humain, etc. Je ne sais si l'on ne va pas jusqu'à vous prêter l'intention de soutenir que ce n'est pas avec des yeux d'hommes que ce qui est visible a été vu, car ils ne sont pas bons pour cela, pas plus que les oreilles pour entendre.

« ... Je ne puis retenir le sens des belles choses que j'ai entendues. Or, voici ce que j'ai essayé de présenter comme votre pensée, et comme la thèse : Qu'*un* homme *isolé*, entièrement *séparé* de toute communication avec la société, livré enfin à lui seul, à l'exercice de ses facultés personnelles, corporelles et spirituelles, pourrait, sans doute, exercer ses sens, son raisonnement et son sentiment intime sur les impressions qu'il en recevrait et où il trouverait des germes d'idées, mais que de tout ce travail il ne tirerait pas un atome de certitude ; il en tirerait bien des doutes, des appré-

hensions, des questions de toutes sortes d'espèces (1), mais en tout ceci, il n'y a nulle certitude ; une goutte ne forma jamais une rivière et encore moins une mer navigable, si ce n'est pour moins qu'un ciron ; cet état de l'esprit, cette force avec laquelle il sait qu'il peut et doit tenir à ses notions est le produit de circonstances d'où l'hypothèse faite, sépare l'homme en question et qui est l'homme du philosophisme (2) ; dites-moi si vous prenez ceci pour votre thèse, comme je le pense et comme semble l'indiquer la page LXXXIII de la préface, page à laquelle plusieurs *inattentifs* n'ont pas fait *attention*. Quant à moi, j'affirme que c'est mon sentiment en ce qui concerne la certitude des éléments des sciences. Au reste, il m'est arrivé de rencontrer dernièrement M. Frayssinous. On lui avait prêté un jugement porté sur votre ouvrage et je le lui demandais. Il me répondit que l'état de

(1) Il va sans dire, qu'à part l'orthographe un peu archaïque parfois, je respecte le style de tous les documents que je transcris.

(2) Je certifie la copie conforme à l'original ; ce que je ne saurais garantir, c'est l'absence de galimatias dans celui-ci. Mais enfin, puisque Lamennais a cru devoir conserver cette lettre, c'est qu'il ne la jugeait pas absolument méprisable, en dépit de son style un peu... barbare, s'il faut dire le mot.

sa santé ne lui avait pas permis d'ouvrir le volume, et vous voyez ce qu'il faut penser de ce qu'on lui faisait dire, mais il voulut savoir de moi quel était le sujet qui causait tant de bruit. Lui ayant énoncé cette proposition dans le sens et presque dans les termes que je viens d'employer, et cela devant un témoin respectable (mais que je regarde comme un *inattentif* en cette occasion), il assura que sur ce sujet il y avait un magnifique ouvrage à faire, et il en était si frappé qu'il s'étendit sur tout ce qu'il croyait devoir y être rattaché. On contesta que ce fût votre pensée et ce n'est que pour cela peut-être que je vous demande oui ou non. Vous voyez bien que je ne parle absolument que du premier chapitre ; mais vraiment, en le relisant, j'ai honte de ma question et je vous demande pardon, mon bon ami, de vous en importuner. Ne voyez donc dans ma lettre que l'effet du mécontentement où me porte tout ce que j'entends depuis quelque temps de déraisonnable. Je sais bien une explication de tout ce bruit que cause votre volume, mais elle n'est pas prise dans le défaut de clarté de votre premier chapitre. Nous

en avons quelquefois parlé et il sera fort inutile de la reproduire. Arrivez-nous ici promptement, car j'aimerais bien mieux vous dire tout cela et autre chose que d'en charger le papier que je ne sais que barbouiller (1). J'espère qu'en tout cela il n'y a pas d'affliction pour vous et que vous réduisez à leur valeur les jugements précipités... Vous nous aviez promis de n'être pas si longtemps absent. Malgré que j'en veuille beaucoup à M. votre frère de vous avoir gardé si longtemps, présentez lui mes amitiés avec mes respects,

« Votre bien affectionné... (2).

« Je ne sais où vous êtes en ce moment, mais j'adresse à M. votre frère qui saura sans doute où vous atteindre. »

Lamennais résumera plus tard lui-même en deux mots son système dans une lettre à M. Grandi, de Gênes : « Je soutiens qu'aucun homme n'est infaillible, et c'est là toute la question ; car l'infaillibilité de la raison qui affirme et la certitude

(1) *Habemus confitentem reum.*

(2) Signature illisible : *Dmis.* Peut-être faut-il lire *Denis.* Cf. Blaize, I, p. 394.

de la chose affirmée sont deux choses inséparables ou plutôt identiques » (1).

D'ailleurs, voici comment il expliquait les contradictions qu'il rencontrait en France : « Les Gallicans... disaient... qu'ils voyaient bien où je voulais en venir, que mon dessein était d'établir *l'infaillibilité du Pape*, et que c'était pour cela qu'il fallait discréditer ma doctrine » (2).

Nous donnons ci-dessous l'exposé complet de cette fameuse doctrine du sens commun.

Le 22 août de cette même année 1820, Jean écrivait à l'un de ses amis de Malestroit :

« Mon cher ami,

« Je vous remercie de m'avoir envoyé les papiers que j'avais oubliés hier, à Malestroit : je regrette de ne les avoir pas eus ce matin, car j'ai eu des raisons d'envoyer dès aujourd'hui à Mgr l'évêque de Rennes un exposé de notre système de philosophie : voilà mon brouillon que je vous prie de

(1) Lettre du mois d'août 1821. Blaize, I. p. 401.

(2) Lettre du 1er décembre 1821 au P. Anfossi, maître du Sacré Palais. Blaize, I, 409.

me renvoyer par la première occasion sûre : il paraît que l'Evêque désire que l'on ne consulte pas Rome dans ce moment-ci : mais j'ai cru devoir ne pas tarder à lui faire voir que notre doctrine n'était pas opposée à l'Encyclique.

« Tout à vous,

« Jean. »

Voici très vraisemblablement le brouillon dont parle Jean, ou plutôt la copie, car l'écriture n'est pas de sa main, non plus que de celle de son frère (1) ; peut-être aussi n'est-ce qu'un fragment de l'original, comme la première phrase paraît le supposer assez clairement. En tout cas, nous avons là et de première main, on peut le dire, ce fameux système du principe de certitude inauguré par Féli et que Jean faisait alors sien :

«... Ces considérations si simples contiennent toute la doctrine de la certitude et pour la bien comprendre il suffit de développer ce qu'elles renferment.

(1) Elle est probablement de M. Houet lui-même, bien qu'elle soit beaucoup plus lisible que son écriture cursive ordinaire.

« Et d'abord on voit, qu'en traitant cette question, on commence par supposer premièrement, que l'homme a l'idée de la vérité, en d'autres termes qu'il est intelligent; secondement, qu'il est en rapport avec d'autres êtres intelligents semblables à lui, c'est-à-dire qu'on suppose ce qui est nécessairement supposé dans toute discussion humaine. En effet, on demande à tout homme auquel on entreprend d'expliquer cette doctrine, s'il se croit intelligent et s'il croit à la communication des intelligences au moyen de la parole. S'il répond négativement, il ment par cela même qu'il répond, et d'ailleurs on n'a rien à dire à un fou qui ne sait pas si on lui parle. Si cet homme répond affirmativement, le fait primitif de la communication des intelligences est admis pour base de toute la discussion. Mais alors on doit sentir qu'il serait aussi absurde de revenir ensuite à demander comment on pourrait prouver cette communication des intelligences, qu'il le serait de revenir à demander comment on prouve que l'homme est un être intelligent, puisque ce serait dans les deux cas remettre en question ce qui a

été convenu d'àbord, ce qui a dû l'être nécessairement, sous peine de ne pouvoir, je ne dis pas traiter, mais même énoncer une question quelconque.

« On doit aussi remarquer qu'on ne *démontre* pas que le principe de certitude réside dans la raison générale, en ce sens que l'on déduise l'infaillibilité de celle-ci d'une vérité antérieurement certaine. Cela même serait contradictoire, car ce serait supposer, d'une part, qu'elle renferme le principe de certitude, et de l'autre qu'elle ne le renferme pas, puisqu'on chercherait, hors d'elle, le principe de cette démonstration même. Au lieu de tomber dans cette contradiction fondamentale, on montre, en considérant seulement, ainsi que nous l'avons vu, des faits relatifs à notre nature, qu'il faut ou douter de tout ou croire à la raison générale, et la tenir pour infaillible; de sorte que l'on admet cette infaillibilité, non d'après une conception de la raison, mais le besoin de croire, inhérent à notre nature.

« Mais, si l'on considère, sous un autre point de vue, ce qu'on appelle démonstration, on verra

que cette doctrine importe avec elle une démonstration du même genre que toutes les autres, et en même temps beaucoup plus forte. En effet, toute démonstration se réduit à un syllogisme, dont les deux premières propositions, supposées certaines, doivent contenir la troisième qui est celle que l'on veut prouver et la force de la démonstration consiste à obliger l'adversaire à reconnaître cette troisième vérité, ou à renoncer aux deux autres vérités qui font partie de sa raison. Or, si l'on rejette la doctrine d'autorité, on est obligé de renoncer, non pas seulement à une partie de la raison, mais à la raison humaine tout entière : ce qui constitue le plus haut degré de force qu'une démonstration puisse avoir.

« On voit par tout ce qui précède que la certitude primitive pour l'homme est purement relative à sa nature, et en effet, elle ne saurait être rien de plus, ni pour lui, ni pour toute intelligence créée. Pour qu'elle fût quelque chose de plus, il faudrait qu'il connût que sa nature est, par elle-même, en possession de la vérité, c'est-à-dire qu'il faudrait qu'il fût Dieu, car Dieu seul, étant par

son essence la vérité même, peut se concevoir de cette manière. Mais aussi, cette certitude relative à notre nature étant supposée, l'homme parvient à acquérir la seule certitude rationnelle dont un être créé soit capable.

« La foi à l'autorité générale le conduit à la foi en Dieu, et, Dieu étant connu, l'homme connaît en même temps la raison de sa certitude, puisqu'alors il conçoit que la raison humaine est infaillible, non par elle-même, mais parce qu'elle est une participation à la raison infinie qui seule est essentiellement infaillible. »

Ces quelques lignes renferment toute la philosophie de Lamennais et contiendront plus tard toute sa théologie. C'est l'exagération du principe : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum verum necesse est.* On ne saurait supposer, en effet, que Dieu ait laissé tous les hommes de tous les temps et de tous les pays tomber dans l'erreur sur un point fondamental. D'autre part, tous ceux qui se sont occupés de réfuter l'athéisme et de démontrer l'existence de Dieu lui-même n'ont jamais négligé

la preuve tirée du consentement universel des peuples. Mais elles sont bien peu nombreuses les vérités qui furent toujours admises de tous et partout; sans doute, elles sont d'une importance majeure; elles ne suffiraient pas à former un corps de doctrines complet.

Lamennais avait une telle confiance dans sa thèse, qu'il écrivait à l'abbé Bruté, le 22 février 1818, en parlant du 2e volume de l'Essai :

« Je développerai (dans ce 2e volume) un nouveau système de défense du Christianisme contre tous les incrédules et hérétiques, système extrêmement simple d'où sortiront des preuves si rigoureuses, qu'à moins de renoncer à dire : *Je suis*, il faudra que l'on dise : *Credo*, jusqu'au bout » (1).

Illusion, sans doute, mais, après tout, noble illusion d'une intelligence d'élite et d'une âme alors sincèrement chrétienne.

La nouvelle philosophie de Lamennais, par cela

(1) De la Gournerie, p. 140.

même qu'elle était nouvelle, dérouta les tenants des systèmes anciens qui se voyaient troublés dans leur profonde quiétude. Ils s'insurgèrent tout d'abord contre cette doctrine du sens commun qui ne leur semblait pas du tout celle du bon sens. Mais son auteur la présentait sous des dehors tellement séduisants, que plusieurs se laissèrent fasciner, il y eut une réaction en sa faveur. Lamennais constate ce fait dans la lettre suivante à M. Querret, mais en exagérant peut-être sa portée :

« Saint-Brieuc, 28 novembre.

« Pourriez-vous, mon cher ami, faire parvenir de ma part un exemplaire de mon second volume au Père Antoine, abbé de la Meilleraye, près de Nantes? Vous m'obligeriez beaucoup. Je désirerais aussi que vous voulussiez bien m'envoyer votre lettre relative à ce brave homme qui voit tout dans les étoiles. Je crains qu'il ne se fâche, si je tarde plus longtemps à lui répondre. Et, à propos de réponse, en avez vous reçu une de M. L.? *Je crois que le public commence à revenir sur ma*

doctrine. Les deux frères vous embrassent de tout leur cœur. »

Voici une lettre (1) où Lamennais, sollicité par M. Querret de trouver à un certain M. Ollivier une place de précepteur à Paris, se dérobe de nouveau pour les raisons qu'il donnait plus haut, dans une circonstance analogue et pour d'autres qu'il ajoute et qui lui paraissent non moins péremptoires. Décidément, Lamennais se refusait à rien demander pour les autres comme pour lui; le métier de diplomate ne lui allait guère et il savait qu'il faut toujours user d'un peu de diplomatie, quand il s'agit d'obtenir une faveur, si minime soit-elle.

« St Brieuc (2), 1er décembre.

« J'ai été bien souffrant tous ces jours-ci et

(1) Nous la donnons ici pour ne pas troubler l'ordre chronologique. Le lecteur voudra bien se rappeler que nous avons pris pour règle de transcrire ces documents, non d'après les matières qu'ils traitent, mais simplement d'après leurs dates. Nous ne contrevenons que très rarement à cette règle, comme on le reconnaîtra aisément, et nous ne le faisons que pour des motifs impérieux.

(2) Nous aurions pu observer plus tôt que les deux Lamennais écrivent toujours *St Brieux*, suivant l'orthographe du temps. Nous réta-

forcé par la fièvre de garder le lit; ainsi, mon cher ami, je me bornerai à vous répondre deux mots. Je désirerais être à même de rendre à M. Ollivier le service qu'il me demande, mais vous concevez bien que, loin de Paris et y ayant conservé peu de relations, cela m'est absolument impossible. Il arrive quelquefois qu'on entend parler de personnes qui cherchent un précepteur, mais il faut être dans le monde pour cela, et attendre quelquefois longtemps l'occasion de recommander celui à qui l'on s'intéresse. J'ai été souvent à lieu de remarquer combien les jeunes gens de la province s'abusent sur la facilité de trouver des places à Paris. Il y a vingt concurrents pour la plus médiocre. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Féli était retourné à Paris où il put se rendre compte, mieux qu'à St Brieuc, de l'immense retentissement de sa doctrine.

blissons l'orthographe actuelle. De même, dans le corps des mots, ils écrivent souvent l'a comme un o; nous n'avons pas cru devoir pousser l'exactitude de la transcription jusqu'à ces détails infimes: le scrupule a ses limites.

L'abbé Rohrbacher, alors vicaire à Lunéville, écrivit, le 8 février 1821, à l'auteur de l'Essai, pour le féliciter de son beau travail et lui dire le succès qu'il obtenait au grand séminaire de Strasbourg. Le 3 mars suivant, Lamennais répondait à celui qu'il devait bientôt associer à ses travaux apologétiques :

« J'ai tardé longtemps à vous remercier, mon cher Monsieur, de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; mais c'est qu'en vérité je n'ai pas un moment à moi. Je m'occupe d'écrire ma défense, et je désire savoir si j'y pourrai joindre le morceau précieux que vous m'avez presque promis. Il suffirait que je le reçusse dans cinq ou six semaines. Voyez s'il vous est possible de me rendre ce nouveau service. J'en serais très reconnaissant. La cause que nous défendons est importante. Nous attaquons l'erreur dans son premier principe ; il ne faut pas la laisser respirer un seul instant. Vous avez dû recevoir le livre de M. Bellugon. Ne vous embarrassez pas de celui de M. Gendon. On en fera justice ici. L'essentiel est

de bien faire comprendre la doctrine qu'on repousse, et qui n'est que la doctrine du genre humain, la véritable philosophie du bon sens, du sens commun. Adieu, Monsieur, M. de St-Victor vous offre ses hommages pleins d'amitié. Je suis avec les sentiments les plus vifs, tout à vous en N. S. et sa Sainte Mère.

« F. de Lamennais. »

M. de Sambucy, dont nous avons vu plus haut la lettre d'éloges adressée à l'auteur de l'Essai, tout en donnant son avis personnel, se trouvait être l'écho de Rome même d'où il écrivait. La doctrine, renfermée dans les deux premiers volumes de l'Essai, les seuls parus jusque là, fut solennellement approuvée à Rome à trois reprises différentes : le 8 novembre 1821, par Pietro Glauda, de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, Lecteur de la Sainte Théologie ; le 15 avril 1822, par don Paolo del Signore, chanoine régulier de Latran, professeur *public* d'Antiquités chrétiennes et d'Histoire ecclésiastique à l'Archigymnase romain;

enfin, le 29 avril 1822, par Frère Basilo Tomaggian, archevêque de Durazzo.

Ces trois personnages avaient été officiellement chargés par le Maître du Sacré Palais d'examiner la doctrine de Lamennais, telle qu'il l'avait expliquée dans sa *Défense de l'Essai* (1).

Un prêtre zélé du diocèse de Langres, l'abbé Barrois, voulant doter son pays d'établissements analogues à ceux que l'abbé Jean de Lamennais avait fondés en Bretagne, écrivait à Féli le 6 juillet 1822 :

(1) Approvazioni — 1 — Nel leggere per commissione del Reverendissimo P. Maestro del Sacro Palazzo Apostolico il Manoscritto, che a per titolo : *Difesa del Saggio sull' indifferenza in materia di Religione del Sig. ab. Francesco* (sic) *de la Mennais :* vi ho ravvisato, che il ch. Autore con buon ordine, con molta erudizione, e con profondità di raziocinio mette in chiaro il metodo tenuto nel *Saggio* per combattere gl'Increduli, e fa vedere, che lungi dal recare alcun pregiudizio alle prove della verita della Religione Cristiana, e dal camminare sulle erranti pedate de' Filosofi, come si erano alcuni immaginato, e anzi l'unico per giungere con sicurezza alla Verita. M auguro, che questa letteraria fatica riuscira accettissima agli amatori del vero ; onde giudico, che se ne possa permettere la Stampa, non essendomi incontrato in cosa, che si oppunga alle sante regole della Fede, ei della Morale Cristiana.

Roma S. Maria in Monticelli questo di 8 novembre 1821.

Pietro Glauda della Congregazione della Dottrina Cristiana, Lettore di S. Teologia.

— 2 — Ho letto per commissione del Reverendissimo Padre Maestro del S. Palazzo Apostolico la traduzione Italiana dell Opera

« Monsieur, c'est avec bien du plaisir et un grand intérêt que j'ai lu dans les journaux l'annonce du cordon sanitaire formé par M. votre frère par le moyen des Petits Frères, pour préserver les campagnes de la contagion de la peste des mauvaises doctrines et de l'irréligion qu'on cherche à y faire pénétrer par tous les moyens ; il était réservé à vos talents et à vos lumières d'éclairer les gens du monde sur les suites terribles de l'indifférence en matière de religion et de leur ouvrir (*sic*) l'abîme inévitable dans lequel elle précipite... »

del ch. ab. Francesco de la Mennais, che ha per titolo : « *Difesa del Saggio sull' indifferenza in materia di Religione* ; e non solamente non vi ho trovato nulla di contrario alla Religione medesima, ed ai buoni costumi, ma ho veduto che il *sistema dell' autorita* stabilito dall' autore *e perfettamente coerente ai principj di Religione manifestati da Dio all' Uomo.* In quanto poi alla parte Filosofica, stando sempre gli opportuni mezzi di giungere alla verita dichiarati dall' Autore stesso, pare che ragionevolmente altri non possa riprovarla.

Dalla Canonica di S. Pietro in Vincoli questo di 15 Aprile 1822.

Don Paolo Del Signore Canonico Reg. Lateranense, pubblico Professore di Antichita Cristiana, e di Storia Ecclesiastica nell' Archiginnasio Romano.

— 3 — Ho letto per commissione datami dal Reverendissimo P. Maestro del S. Palazzo Apostolico la bella traduzione dalla Francese nella nostra lingua Italiana della *Difesa del Saggio sull' indifferenza in materia di Religione* del Sig. ab. Francesco de La Mennais. In questa Difesa l dotto Autore prende a sviluppare, e mettere nel suo chiaro

L'abbé Barrois entre dans certains détails concernant l'établissement qu'il s'occupait de fonder à Langres, à l'instar de la congrégation enseignante, créée par M. Jean de Lamennais. Il dit en terminant :

lume il principio da lui stabilito nel secondo Tomo del suddetto Saggio; « che nella ricerca della verita non dobbiamo mettere il principio di certezza nell' uomo individuale : ma bensi tener per vero cio, che tutti gli uomini credono invincibilmente. » *Tali, e tante sono le ragioni, con le quali rinforza il suo assunto, che a me sembra averlo ormai chiaramente dimostrato.* Piaccia a Dio, che dalla lettura di questa Operetta restino disingannati tutti coloro, che per non aver voluto sottomettere gli scarsi lumi della propria ragione alla infallible autorita della Chiesa Cattolica, hanno miseramente perduta la vera Fede. Questo e lo scopo cui mira il dotto, e pio autore nella sua Difesa; quindi la giudico vantaggiosissima, e pero degna di essere pubblicata colle Stampe, quando cosi piaccia cui spetta ec.

Dal Collegio dei Penitenzieri di S. Pietro. 29 Aprile 1822.

Fra Basilo Tomaggian. Arciv. di. Durazo.

I

Imprimatur

Si videbitur R^mo^ Patr. Sacr. Pal. Apost. Mag.

J. Della Porta *Vicesgerens.*

II

Imprimatur

Fr. Philippus Anfossi, ord. Præd. S. P. A. Mag.

— L'importance capitale de ce triple document (peu connu d'ailleurs) n'échappera à personne. Jamais auteur, peut-être, ne fut si formellement approuvé, avant d'être condamné... si formellement. Puisqu'il accepta l'éloge, il eût dû se résigner au blâme.

« Je vous donne tous ces détails parce que je suis bien persuadé de l'intérêt que vous prendrez à notre congrégation, puisqu'elle n'a pour objet que la conservation de la Religion et des mœurs et que vous nous aiderez de vos conseils, si vous ne pouvez pas le faire par vos connaissances et votre crédit. Je crois même que, regardant notre congrégation comme le complément du cordon sanitaire qu'a établi M. votre frère, ce sera faire pour lui une chose qui entrera bien dans ses vues, et qui lui fera grand plaisir.

« Voilà une lettre bien longue, surtout pour vous, Monsieur, dont les moments sont si précieux ; je vous en fais mes excuses ; mais, persuadé que vous aurez la bonté de nous être utile, j'ai cru devoir donner les renseignements nécessaires pour vous mettre à même de justifier l'intérêt que vous voudrez bien prendre à la congrégation... »

C'est ainsi que le nom de Félicité de Lamennais était dans toutes les bouches et que tous les regards se tournaient vers lui.

CHAPITRE CINQUIÈME

1823-1826

TROISIÈME VOLUME DE L'ESSAI. — LAMENNAIS EXAGÉRATEUR INCORRIGIBLE. — « NOUVEAU GENRE DE TRIOMPHE POUR LA RELIGION. » — « LES PORTRAITS NE SONT RIEN. »

CONGÉ EN BONNE ET DUE FORME.

L'ABBÉ JEAN, VICAIRE GÉNÉRAL DE LA GRANDE AUMONERIE.

PREMIER VOYAGE DE LAMENNAIS A ROME.

HISTOIRE DE LA FAMEUSE DISPENSE DE BRÉVIAIRE.

LAMENNAIS PRÉFÈRE LE BRÉVIAIRE ROMAIN AU PARISIEN.

UN BIOGRAPHE UN PEU TROP FANTAISISTE.

CONDAMNATION DE LAMENNAIS A 36 FRANCS D'AMENDE.

PAROLES DE LAMENNAIS. — LETTRE DE L'ABBÉ JEAN A M. QUERRET.

« PRÉPAREZ-VOUS A ENTENDRE UN BEAU TAPAGE. »

LETTRE DE FÉLI.

« AVEC LA VÉRITÉ, ON NE CRAINT RIEN, ON SE RIT DU MONDE. »

UNE « FÊTE » D'UN NOUVEAU GENRE. — DÉCLARATION DES QUATORZE ÉVÊQUES.

L'abbé Jean écrivait de Paris à M. Querret, à la date du 1er juin 1823 :

« ... L'impression du 3e volume de l'Essai est achevée, mais je ne sais pas encore quand l'ouvrage pourra paraître, car, auparavant, il faut que le méchant procès de Féli avec son premier libraire soit jugé. »

Lamennais se plaindra souvent d'être trompé par ses libraires. Sa correspondance avec M. Marion, publiée par M. de La Villerabel, renferme de nombreuses récriminations à ce sujet ; le ton parfois tragique sur lequel il parle de la façon dont ceux-ci exploitèrent toujours sa simplicité et sa bonne foi ne laisse pas d'être assez amusant, et même ins-

tructif, car il jette un jour singulier sur le tempérament essentiellement nerveux et irascible du grand écrivain qui, sous l'impression de son extrême sensibilité, était toujours porté à l'exagération, donnant souvent à des incidents assez mesquins de colossales proportions. Parce qu'il rencontrera deux ou trois exploiteurs dont il sera la dupe, il s'écriera que « le monde appartient aux fripons (1) » et ne sera pas éloigné de s'imaginer qu'il est en butte aux persécutions du genre humain tout entier. Ce vice de tempérament, s'il nous est permis de parler ainsi, peut expliquer, dans une large mesure, les écarts à jamais déplorables de cette intelligence d'élite.

En 1823, furent publiés les 2 derniers volumes de l'Essai, le 3e et le 4e.

Lamennais écrivait à Rohrbacher, devenu supérieur des Missionnaires du diocèse de Nancy :

(1) « Le monde appartient aux fripons; l'honnête homme n'a rien à y attendre qu'une fosse où il descend toujours trop tard, car il a bien à souffrir avant de s'y reposer. » Lettre à M. Marion, 7 jan. 1838. Villerabel. p. 148.

« Paris, 22 août 1823.

« J'ai un peu tardé à vous répondre, mon cher Monsieur, parce que je voulais avoir de M. de Haller que j'ai plusieurs fois cherché inutilement chez lui, les renseignements que vous désiriez. Il ne connaît point M. Pernelle, et n'en a jamais entendu parler. Ainsi, l'on fera sagement de se tenir sur ses gardes avec ce personnage qui pourrait bien n'être qu'un intrigant.

« Je vous remercie d'avoir bien voulu rendre compte de mes deux derniers volumes dans le *Drapeau blanc*. Personne, que je sache, ne les a encore attaqués jusqu'à présent. L'évêque d'Hermopolis (1) s'est même prononcé hautement pour. Ce suffrage en impose, *car les hommes, quoi qu'on dise, sont conduits en tout par l'autorité*. J'ai reçu aussi, de la part des savants les plus distingués, des

(1) Mgr Frayssinous que nous avons déjà rencontré. Il était alors ministre de l'instruction publique et des cultes. Féli écrivait à l'abbé Bruté, le 8 octobre de cette même année 1823; « A la suite des Fourcroy et des Royer-Collard, l'évêque d'Hermopolis s'est chargé de nous faire une génération d'athées, qui déjà pullulent autour de nous, et ne tarderont pas à prendre possession de ce monde, au nom de l'enfer. » Édition Gournerie, p. 163.

témoignages de satisfaction très vifs, sur la partie de mon ouvrage qui les intéresse particulièrement. La lumière que répand déjà l'étude des traditions annonce un nouveau genre de triomphe à la Religion. Ce que l'Inde et la Chine fournissent en ce genre est immense. Nous touchons à une grande époque. L'erreur semble être de toutes parts refoulée vers l'enfer.

« N'oubliez pas le *Drapeau blanc* ; il faut combattre sans relâche. Je viens d'attaquer l'Université dans une lettre au Grand Maître. Il est impossible d'imaginer à quel point la corruption et l'impiété sont parvenues dans les collèges.

« Je me recommande instamment à vos prières, et suis, mon cher Monsieur, tout à vous en N. S.

« F. de Lamennais. »

Voici une lettre de l'abbé Bruté, probablement adressée à l'abbé Jean. M. Houet la fait dater de 1824. On y retrouve ce style brusque, saccadé, mystique, dont le saint missionnaire semblait s'être fait une spécialité :

« Mon bon ami,

« Je reviens de chez M. Bouillon. Cette vue du portrait de Féli.. je ne l'ai pas reconnu — supérieurement fait et traité de tout point et très ressemblant, m'avez-vous dit... j'ai pensé à nos seize ans de séparation — quel travail du temps — cette figure si prononcée était si enfantine, si chétive, si bonne — ici, c'est tout génie, je pense — j'ai éprouvé le plus singulier désappointement — deux fois venu sans le revoir — vous, si bien revu — partir et ce me semble, je ne sais pourquoi, pour dernière séparation — j'ai fait l'enfant et en revenant près du Luxembourg senti les larmes me venir.

« Pauvre vie ! *Éternité* qui t'avances... J'ai passé aussi par la Sorbonne et vu le mausolée de Richelieu — j'en ai été très frappé.

« Pauvre vie ! et cependant si décisive et à si bien remplir, si soigneusement pour une *Éternité*.

« Allons, Féli, les portraits ne sont rien, l'âme ne se peint pas ainsi — tous trois à l'autel, oublions le reste. *Altaria hæc requies mea* (1).

« Bruté. »

(1) Cf. Psal. CXXXI, 14.

« Je vois aux petites choses leur prix. Teysseyre au *Ciel*. »

A cette époque, Lamennais se voyait discuté, chose qu'il ne supporta jamais de gaîté de cœur ; son premier mouvement lorsqu'on le contrariait était de regimber ; c'était souvent aussi son dernier. Parfois il n'hésitait pas à rompre brusquement et sans retour les plus anciennes relations.

Le 25 mars 1824, Féli, cédant à l'un de ces mouvements de colère et d'indignation qui lui étaient si familiers lorsqu'il rencontrait ainsi des contradictions d'un côté où il ne s'y attendait pas, ou revêtues d'une forme qui lui déplaisait souverainement, écrivait le billet suivant à l'abbé Hay, le vieil ami de sa famille et l'associé de son frère, dans ses premiers établissements religieux :

« M. l'abbé, vos principes de religion, de conscience et d'honneur diffèrent si essentiellement des miens, que mon devoir est de vous

déclarer qu'il ne peut plus désormais y avoir rien de commun entre nous.

« F. de Lamennais. »

M. Hay écrivit au bas de ce billet qu'il conserva toujours : « Méprisé et laissé sans réponse. »

Méprisé ; le mot est de trop ; nul ne songeait à mépriser Lamennais à cette époque, les Gallicans, moins que les autres et il est plus que probable que le digne abbé Hay était l'un d'eux. M. Teysseyre écrivait un jour à Jean, c'était vers 1815 : « Notre cher Féli me ferait presque aimer le Misanthrope. » En réalité, ce nouvel Alceste fut souvent d'une franchise encore plus brutale que celui de Molière. La fille de l'un de ses amis d'enfance nous montrait, il y a quelques mois à peine, le billet que son père reçut un jour de Lamennais, après s'être occupé, sous la Restauration, d'une élection dans un sens opposé au sien. C'est un *congé* définitif, en bonne et due forme, qu'il donne à cette amitié des premiers jours.

Jean avait dû quitter sa chère Bretagne et venir s'installer, lui aussi, à Paris où le grand aumônier

de France, lors du rétablissement de cette dignité, l'avait appelé en qualité de vicaire général (1). Sans doute, il s'estimait heureux de se retrouver près de Féli, mais il n'oubliait point les petites écoles de Bretagne qu'il s'occupait alors de fonder et il était impatient de retrouver sa liberté, pour retourner dans sa province bien-aimée. En 1824, un changement survint dans sa position ; son ami Querret se réjouissait à la pensée de le revoir bientôt, tout en le plaignant d'être *tombé* de sa haute situation. Jean lui écrivait, le 10 avril, la lettre suivante que nous transcrivons d'autant plus volontiers qu'elle nous apprend ce que devenait Féli :

« Grande aumônerie de France.

« Paris, le 10 avril 1824.

« Mon excellent ami,

« Consolez-vous ; les choses n'en sont point où vous le croyez : si cela était, je serais trop heu-

(1) Nov. 1822. Le grand aumônier était le prince de Croy, archevêque de Rouen.

reux, car je n'ai d'autre désir et d'autre ambition que de m'en retourner au plus vite en Bretagne, et de redevenir *petit Jean*, comme devant ; mais le grand aumônier m'ayant donné le titre de grand vicaire de Rouen, il en résulte que je suis vicaire général de Mgr l'archevêque de Rouen, grand aumônier de France, au lieu de l'être de M. le grand aumônier de France, archevêque de Rouen. Quoi qu'il en soit, et quoiqu'il n'y ait rien de changé dans ma position réelle, je suis très fort de l'avis de ceux qui pensent que je serais beaucoup mieux placé en Bretagne qu'ici, et j'espère que la Providence favorisera ma retraite définitive ; je hâterais moi-même cette rupture, si je n'étais depuis longtemps décidé à la laisser toujours agir seule en ce qui me concerne. Je reste donc endormi sur son sein comme un petit enfant, et quand viendra le moment du réveil, je dirai du fond du cœur à ma bonne mère : *ecce venio ut faciam voluntatem tuam* (1). En attendant, je suis à merveille ; jamais le grand aumônier n'avait été meilleur et plus aimable pour moi.

(1) *Tunc dixi : Ecce venio... ut facerem voluntatem tuam.* Psal. XXXIX, 8, 9.

« J'ai déterminé Féli à faire le voyage de Suisse, parce qu'il s'est présenté une occasion unique pour cela ; il est arrivé à Genève bien portant, mais un peu fatigué de la route ; je suis persuadé qu'à son retour, il se portera infiniment mieux. »

M. Querret était alors retiré à Pleurtuit, dans sa propriété de la Motte.

Féli, une fois arrivé à Genève, se décida à pénétrer en Italie, jusqu'à Rome. Jean, de nouveau, mandait à son ami, au sujet de ce voyage :

« Paris, 21 juin 1824.

« ... Féli m'a écrit de Gênes le 8 juin ; le voyage lui a fait infiniment de bien ; en partant de Genève, il a publié la *Défense de la vénérable compagnie des pasteurs contre les Momiers ;* c'est une petite brochure très piquante ; elle fait du bruit ; nous l'insérerons dans le prochain numéro du Mémorial. »

Comme on le voit, Lamennais, même lorsqu'il voyageait sous prétexte de se reposer un peu de ses fatigues intellectuelles, repos certes légitime et

nécessaire même, ne laissait pas de composer en courant quelques écrits, toujours pour la défense de la vérité. Il mettait le premier en pratique le mot d'ordre qu'il donnait aux autres : « Il faut combattre sans relâche. »

Un mois plus tard, nouvelle lettre de Jean à M. Querret :

« Paris, le 26 juillet 1824.

« ... Féli est arrivé à Rome, le 27 juin : il loge au Collège Romain, c'est-à-dire chez les Jésuites, où le pape (1) lui a fait préparer une chambre. »

Le bon abbé Jean, qui, de même que son frère, regarda toujours les honneurs de ce monde comme un faix insupportable, ajoute avec allégresse : « Et moi, dans trois semaines, je me promènerai sur les grands chemins de Bretagne (2) ».

S'il faut en croire Ange Blaize, neveu de Lamen-

(1) Léon XII. Il aimait beaucoup Lamennais.

(2) Il devait s'y promener longtemps et souvent, pour le plus grand bien de la jeunesse bretonne.

nais (1), Léon XII accorda bénévolement à celui-ci lors de son voyage à Rome, et à son refus du chapeau de cardinal (2), une dispense de bréviaire, vu ses nombreux travaux. D'après Rio (3), ce fut Lamartine qui obtint de Léon XII cette dispense pour Lamennais et à son insu. Rio suppose que Lamennais usait de la dispense et il part de là pour déplorer l'aberration de ce grand homme qui ne voyait pas que s'isoler de la prière, c'est s'isoler de la grâce et courir au devant de sa perte en se privant des forces nécessaires pour surmonter les obstacles. Depuis lors, plusieurs autres bonnes âmes, voulant démontrer la nécessité de la prière, n'ont pas manqué de citer Lamennais et sa fameuse dispense de bréviaire, sans se douter que le blâme infligé au prêtre qui aurait usé de celle-ci remonte jusqu'au pape qui l'aurait accordée. L'un de mes confrères, M. Pivert, me communique, à ce sujet, une note que je m'empresse d'insérer ici :

(1) Essai biographique, p. 161.
(2) Cf. sur ce dernier point Forgues, 1er vol., p. XL.
(3) Epilogue à l'Art Chrétien, tom. 2, p. 179, note.

— 28 septembre 1886. Nous avons lu, ce soir, dans le *Manrèze* du Prêtre, ouvrage du P. Caussette, le récit d'une conversation d'après laquelle M. de Lamennais, retiré à la Chênaie avec ses disciples, aurait obtenu du pape Léon XII une dispense de bréviaire dont il usait. M. de Lamennais, pour obtenir cette faveur, aurait allégué ses nombreuses occupations.

Immédiatement après la lecture, j'ai demandé à M. Houet ce qu'il fallait penser de cette histoire. Voici sa réponse :

« Le P. Caussette se trompe. M. de Lamennais n'a jamais demandé une telle dispense. Il est vrai que M. de Lamartine s'était adressé à Rome, à l'insu de M. de Lamennais, et avait obtenu pour celui-ci une dispense de bréviaire, apportant pour motif le mauvais état des yeux de M. de Lamennais. Au sujet de cette dispense, M. de Lamennais dit un jour en ma présence : *Cette dispense est nulle, puisque j'ai la vue bonne.* Il n'a jamais demandé de dispense, je le répète, et il n'a point

cessé, durant tout ce temps, de réciter son Office » (1).

M. Houet a continué ainsi : « D'ailleurs, à cette époque du moins, on avait pour principe à Rome de ne point accorder de dispenses semblables. On disait : Si un prêtre est dans l'impossibilité de réciter son bréviaire, il en est par là même dispensé; dès lors il n'a que faire de notre permission. Et quand on insinuait que cette façon d'agir pouvait donner lieu à des doutes, à des inquiétudes, Rome ajoutait : Que celui qui se croit incapable, pour un motif ou pour un autre, de dire son Office s'adresse à son directeur : ce dernier décidera. M. de Lamennais, a répété en ter-

(1) Cette dispense datait de 1819 et non de 1824, époque du premier voyage de Lamennais à Rome. M. A. Blaize avait sans doute oublié la lettre, publiée par lui, où son oncle Féli disait à Jean : « La Chênaie, 25 août 1819. ...Genoude m'a envoyé une dispense de bréviaire que M. de Lamartine a obtenue pour moi à Rome. ...Je ne sais pas si je pourrai user de cette dispense, car l'exposé porte que je suis affligé d'une fièvre lente et continue, et d'une faiblesse de vue qui ne me permet de lire qu'avec peine. Ce dernier point n'est pas exact ; ma vue cependant est très affaiblie... ; mais est-ce le motif de la dispense? Dis-moi quel est ton avis. La dispense ne peut d'ailleurs m'être appliquée *qu'en confession*. » Tome I, p. 390.

Observons que la vue de Lamennais se fortifia plus tard, comme le prouvent les paroles citées par M. Houet.

minant M. Houet, récita toujours son bréviaire. Nous nous servions alors du bréviaire parisien, mais il lui préférait le romain, *à cause des leçons de St Grégoire VII.* » —

Je trouve dans les papiers mêmes de M. Houet une note sur ce sujet. M. Houet s'était occupé à redresser les erreurs nombreuses d'un ouvrage qui avait la prétention d'être une biographie de Lamennais et qui était moins une histoire qu'un roman historique, les personnages dont il parlait ayant réellement vécu, mais n'ayant pas toujours fait ce que leur imputait son très fantaisiste auteur (1).

Celui-ci, à la page 172 (2), disait en parlant de Lamennais : *Il s'était fait dispenser de réciter le Bréviaire... Cette dispense était-elle un mensonge? Je ne sais pas, mais un prêtre assez cuirassé contre le remords, etc...* « Cette dispense, observe M. Houet, n'est pas un mensonge. Elle fut demandée à l'insu de l'abbé de Lamennais. L'indult qui l'accordait autorisait le confesseur à dispenser,

(1) L'auteur, toutefois, dans une édition subséquente, corrigea un certain nombre de ces erreurs, sur les indications de M. Houet.

(2) Nous copions M. Houet.

dans le cas où la mauvaise santé du pénitent lui paraîtrait le demander. En supposant la vérité du motif allégué et la réalité de la dispense, où trouver la raison d'un remords? Mais le motif allégué par le solliciteur (Lamartine, je crois) — sa vue affaiblie par le travail — n'était pas suffisamment vrai; M. de Lamennais refusa d'en user. »

Lamennais (continue l'auteur) *eut tort de renoncer à ses exercices pieux.* « Je doute fort qu'il y ait renoncé avant sa rupture avec l'Église. (1) »

Voilà une légende de moins, nous nous plaisons à l'espérer; d'ailleurs, il en reste encore assez de ce genre... pour ce qu'elles valent!

L'abbé Bruté écrivait aux deux frères, le 14 septembre 1825, du Mont Ste Marie, près Emmitsburgh, une longue lettre d'où nous détachons les lignes suivantes :

(1) Il continua même d'aller à la Messe, plusieurs années après avoir cessé de la dire, et pratiqua l'abstinence les jours prescrits par l'Eglise, pendant ce temps-là. Mlle de Lucinière, qui raconte le fait, y voyait un motif d'espérer son retour.

« Bon ami (sic), chers frères, les deux en un.

« Vous ne voulez plus m'écrire — trois lettres sans réponse — je ne veux pas pour cela me priver de cette faible ressource des absents — plus faible encore et plus précaire à si grande distance, et tous trois trop occupés pour en profiter souvent — plus sages, peut-être, que moi, vous y avez renoncé — ce n'est plus de St Malo à Rennes, mais d'un hémisphère à l'autre. Inutile aussi de revenir sur cet étrange désappointement de 1815 et 1824, passer deux fois les mers et manquer son inestimable ami (1) — ou sur cette *félicité* passée de quelques moments si heureux avec l'autre (2), etc..... Il faut honorer la science et les talents, oh! Dieu me garde de blasphémer ses dons, mais voici du bon père Yvan, fondateur des filles de la Miséricorde, deux petits mots qui vous plairont mieux, mon Féli, mon bon Jean, que de parler science et talents! » (Suit la citation.)

L'abbé Bruté parle ensuite de plusieurs auteurs

(1) Féli.
(2) Jean.

qui précédemment avaient écrit contre l'indifférence en matière de religion, afin, sans doute, de prouver à Féli que le mot comme la chose n'était pas neuf, ce dont Lamennais vraisemblablement ne doutait guère. Il cite entre autres un certain Amyraut, ministre calviniste, qui composa sous Louis XIII tout un gros volume où il dépeignait les ravages de ce mal de l'indifférence.

Cependant Lamennais était de retour de Rome, l'esprit rempli des choses qu'il avait vues et décidé plus que jamais à poursuivre, sans relâche, ses études apologétiques. L'amitié dont Léon XII l'honorait était pour lui le plus puissant encouragement. (1)

Son frère, rendu enfin à la liberté, écrivait de la Chênaie, le 1er décembre 1825, à son ami Querret, alors professeur de Mathématiques spéciales à la Faculté des sciences de Montpellier :

« Féli travaille : il en dira de belles ! comptez-y. »

(1) Il écrivait de Rome à Jean, le 16 juillet 1824 : « Le Saint Père, que j'ai vu deux fois et qui m'a comblé de bontés, veut me revoir encore, pour causer, m'a-t-il dit, plus à loisir. » Blaize. II. 18.

Féli en dit de belles, en effet, mais qui ne furent pas du goût de tout le monde. Aussi, en 1826, se vit-il condamné à 36 francs d'amende, pour avoir parlé peu respectueusement de certaines lois qu'il jugeait oppressives de la liberté de l'Église et, par suite, contraires à l'Évangile. (1) J'ai sous les yeux le brouillon de la petite allocution qu'il se proposait d'adresser à ses juges, il est plein de ratures et de surcharges, le voici :

« MM. Il y a d'étranges contrastes dans nos mœurs ! Un prêtre monte à l'autel ; il en descend pour s'asseoir sur cette sellette destinée aux plus vils malfaiteurs ; et il ne peut ni rougir, ni regretter d'y être assis ; car quel crime l'y amène, MM. ? Qu'a-t-il fait ? Que lui reproche-t-on ? Il a professé, il a défendu publiquement sa foi, la foi de l'Église catholique, apostolique, romaine, attaquée de toutes parts ; de sorte que, si la crainte de

(1) Il s'agit du livre intitulé : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Voir une longue note de Blaize. II. p. 35, où il raconte comment, en réalité, les choses se passèrent. Consulter également la lettre de Lamennais à Mme de Senfft. Forgues, Correspondance de Lamennais. I, 174.

l'accusation qui pèse sur lui l'avait arrêté, il eût trahi son devoir de prêtre : de sorte que, s'il n'était pas maintenant sur cette sellette, sa conscience le repousserait de l'autel.

« Je ne viens donc point, MM., désavouer ni expliquer aucune des paroles que j'ai dites. Vous rendre juges de questions de doctrine, ce serait, comme prêtre et comme catholique, vous reconnaître un droit inconciliable avec ma religion. Cette religion, qui est aussi la vôtre, qui est celle de presque tous les Français, m'obligeait de professer les principes que j'ai soutenus, et dès lors, elle m'oblige encore à protester devant vous, que je ne m'en départirai jamais, que je les professerai, que je les défendrai jusqu'à mon dernier soupir. On prétend qu'ils sont opposés aux lois de l'État. je ne puis le croire, ni je ne dois pas le croire ; car la loi de l'État déclare que la religion catholique, apostolique, romaine, est la religion de l'État. Votre jugement m'apprendra si ce n'est là qu'une vaine déclaration. Quant à moi, mon devoir est fixé, il est ce que Dieu l'a fait, et je ne saurais le changer. Que si vous me condamniez

pour l'avoir rempli, je m'en affligerais sans doute à cause des graves conséquences qui en résulteraient et que la France sentirait ; mais je ne pourrais, MM., que me réjouir personnellement, à l'exemple des premiers Chrétiens, d'avoir été jugé digne de souffrir pour le nom de Jésus (1) ; et ici j'emprunterai, comme l'expression la plus complète de mes sentiments, les propres mots de l'Apôtre : « *Nihil vereor, nec facio animam meam pretiosiorem quàm me, dummodo consumem cursum meum et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu* ». (1)

« Voilà, MM., toute ma défense ; mais ce n'est pas toute ma cause, et il y a d'autres considérations qui doivent vous être présentées dans l'intérêt général de la France et de la société. Ici la question change, et je me tais, car ce n'est plus à moi qu'il appartient de parler. »

Et il passait la parole à son avocat, Me Berryer. On lit dans la notice publiée par Robinet, p. 48,

(1) Act. V, 41.
(2) Id. XX. 24.

que Lamennais dit à ses juges dans cette circonstance : « Vous saurez ce que c'est qu'un prêtre. » (1)

Sans doute toutes ces paroles sont bien belles, mais comme un prochain avenir les rendra lamentables, par le cruel démenti que leur donnera celui-là même qui les aura prononcées !

Dès le mois de février de cette même année 1826, l'abbé Jean écrivait à M. Querret :

« A la Chênaie, le 9 février 1826.

« Cher ami,

« M. Gouyon de Beaufort nous a dit, il y a peu de jours, que vous reviendriez peut-être en Bretagne, en passant par Paris, sur la fin de mars; or, Féli veut que vous sachiez qu'il est parti avant hier pour cette capitale, afin de ne pas manquer de vous y voir, s'il y est encore quand vous y serez vous même.

(1) M. Houet croit que ce mot non cité par Blaize fut dit en 1824, lors du procès du *Drapeau Blanc*. M. Dupin le lui ayant rappelé ironiquement dans l'affaire du *Constitutionnel* et du *Courrier* (1825 et non 1826, d'après M. Houet), Lamennais le répéta de nouveau fièrement et l'expliqua devant ceux *qui n'avaient pas encore su le comprendre*.

« Il va publier la seconde partie de son ouvrage sur *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil :* préparez vos oreilles à entendre un beau tapage. Si, de cette fois-ci, il ne va pas en prison, il faut désespérer d'y aller jamais.

« Lisez avec attention, je vous prie, dans le numéro du *Mémorial* qui paraîtra ce mois-ci, un article extrait du Globe : rien n'est plus frappant, et ne constate mieux la Révolution opérée dans les esprits et dans les doctrines par un seul homme, doué d'un grand talent et d'un grand caractère. »

Nous avons vu que, *cette fois*, Lamennais en fut quitte pour une amende. Il ne sera pas toujours aussi heureux.

Le 6 mai suivant, Féli écrivait, à son tour, à M. Querret, à l'issue de son procès :

« Paris, 6 mai 1826.

« Vous avez eu tort, mon cher ami, de vous inquiéter pour moi : c'est toujours, quoi qu'il

arrive, une belle position que celle des défenseurs de la vérité. Avec elle on ne craint rien et on se rit du monde ; car le monde passera, mais la vérité ne passera point. Je continuerai donc de la publier, de la soutenir hautement, ainsi que je l'ai déclaré devant les juges. J'attends, pour commencer mon travail, que le livre de l'Évêque de Chartres ait paru. Il me reste d'importantes considérations à développer, et bien que les esprits ne soient pas encore généralement préparés à les saisir, le temps viendra, j'espère, où elles porteront leur fruit. Mais auparavant il faudra que l'Église, dont la destinée est de croître sous le glaive et de s'affermir par les souffrances, subisse de nouvelles épreuves, et que les sociétés humaines aient elles-mêmes senti les fatales conséquences des erreurs qui les séduisent et des systèmes qui les perdent. Jusque-là rien ne changera dans le monde, ou plutôt le monde continuera de s'enfoncer dans le désordre, d'où doit bientôt sortir un terrible châtiment. Jamais, à aucune époque, les passions ne furent plus violentes, ni les gouvernements plus aveugles. Ils craignent tout, excepté

leurs irréconciliables ennemis. C'est pour les flatter qu'on a défendu l'introduction en France du Journal Ecclésiastique de Rome, dont il venait à peine six ou sept exemplaires. En Suisse, en Prusse, en Angleterre, on le reçoit librement; mais, dans le royaume très chrétien, il faut faire acte de séparation d'avec le St. Siège. Vous avez vu l'étrange déclaration des 14 évêques (1), on a demandé l'adhésion des autres, et l'on trompe le public par des signatures qu'avec un peu de bonne foi on aurait dû faire précéder des lettres au pied desquelles elles se trouvent, et qui, pour la plupart, expriment des sentiments bien différents de ceux manifestés par les 14 évêques. J'ai lu quelques unes de ces lettres qu'on cache à la France, et je les signerais sans difficulté. Voilà l'état des choses. Dieu conduit tout ; ainsi ne nous effrayons pas ; soyons fermes et tranquilles ; on ne peut rien contre Celui qui ne redoute rien. Adieu, mon bon et cher ami ; on m'avait dit que vous deviez venir prochainement à Paris (2) et je m'en réjouissais,

(1) Cf. Correspondance. Forgues I, 177.
(2) Cf. la lettre précédente.

car j'y passerai encore quelques mois. Mon frère y est aussi depuis dix jours ; il veut vous écrire à son tour et je lui cède la plume. »

(Jean continue :)

« J'étais venu pour assister à la *fête* (1) de Féli, mais tout était fini quand je suis arrivé : je serai plus heureux une autre fois. Dans l'état d'irritation et d'égarement où sont les esprits, il est impossible qu'il n'y ait pas d'autres procès du genre de celui-ci, car vous sentez bien qu'on ne gardera pas un lâche silence... J'emploie de mon mieux le peu d'espace que Féli m'a laissé, mais il est si petit, si petit (2), qu'à peine suffit-il pour que je puisse vous renouveler l'assurance du tendre attachement avec lequel je suis pour la vie,

« *Totus tuus in X*[to],

« Jean. »

Je transcris ici le brouillon d'une lettre (sans

(1) C'est-à-dire au procès.

(2) Le bon Jean a raison de se plaindre, son frère ne lui ayant concédé que le bas de la dernière page.

date) de Féli à l'évêque de Troyes qui lui avait envoyé l'un de ses ouvrages :

« Mgr, Je m'empresse de m'acquitter d'un devoir bien doux en vous disant combien je suis touché de votre souvenir. J'étais déjà, et depuis longtemps, lié à votre gloire par l'admiration, vous m'y liez encore par la reconnaissance. Veuillez agréer la vive expression de l'une et de l'autre, ainsi que l'assurance, etc. »

Le 27 mai 1826, M. de Senfft (1) écrivait à l'abbé Jean :

« Turin, 27 mai 1826.

« Avec quelle joie, mon cher et respectable ami, nous avons revu votre écriture ! et que le contenu de votre lettre nous a fait plaisir, à côté de la peine, hélas ! que trop prévue depuis ces dernières circonstances, du retard de notre réunion avec notre cher Féli ! Vous savoir auprès de lui est une vraie consolation, une douceur pour

(1) C'était l'un des correspondants et des amis les plus fidèles de Lamennais.

nous. Ce que vous nous dites de la fermeté de quelques évêques (1) nous a causé beaucoup de joie. Nous nous y attendions de la part de notre ami de Lesquen. Nous sommes ravis de l'Archevêque de Bordeaux; et nous admirons la grâce d'en haut qui a fait retrouver sa force et sa foi à ce pauvre vieillard de Versailles. Je voudrais connaître les termes dans lesquels l'Évêque de Luçon a répondu. Car je ne m'en rapporte pas au Moniteur qui nomme aussi parmi les adhérents l'Archevêque d'Avignon furieux de voir son nom ainsi placé. L'Administrateur de Lyon nous a écrit à ce sujet une lettre parfaite. M. de Mazenod, neveu de l'Évêque de Marseille, que nous avons ici, est tout à vous et espère que son oncle n'aura point faibli. Nos Jésuites sont indignés de la révélation de 1761. Cet acte honteux du Provincial d'alors est l'une des fautes, disent-ils, qui ont attiré sur la compagnie le châtiment qu'elle éprouve. Il paraît que, dès les années d'avant, une espèce de schisme s'était introduit parmi quelques-uns des

(1) A propos de la Déclaration dont il est question plus haut.

plus lettrés d'entre eux(1), en France, qui, séduits par l'esprit d'orgueil, songeaient à se séparer de la dépendance du général. Le P. Goduiox qui a appris à Avignon l'existence de cette malheureuse pièce, s'est écrié qu'il souffrirait plutôt la mort que de la signer ou de l'avouer.

« Cette lettre est en même temps pour mon cher Féli, auquel j'écrirai incessamment par une occasion sûre et auquel j'adresse celle-ci, afin qu'il l'ouvre si vous étiez absent. Je suis bien aise du repos dont il jouit à Versailles. Dieu le soutiendra dans son travail et fera le reste.

« Nous avons été de Gênes à Parme... Priez pour nous, mes chers amis, pour que nous portions toujours la croix, sinon avec joie, ce qui n'est donné qu'aux Saints, mais du moins avec soumission et comme dit si admirablement Féli: « Ne demandons rien à la terre qui n'accorde rien « qu'à ceux qui cèdent quelque chose du Ciel. » (2)

(1) Comme toujours, je respecte le style des documents que je transcris.

(2) Cf. Forgues. I, 178.

J'ai mis Mgr Lambr... (1) au courant du contenu de vos lettres.

« Tout à vous en N. S.

« Madame de S. vous dit à tous les deux mille tendresses. La première ligne de son écriture sera pour Féli, aussitôt qu'elle pourra soutenir sa tête. Elle se flatte que ce sera demain. »

(1) Probablement Mgr Lambruschini, que Lamennais, s'il faut en croire son biographe Robinet (p. 46), fit nommer plus tard à la nonciature de France et qui, devenu cardinal, à son retour à Rome, se montra « son ennemi le plus acharné ».

CHAPITRE SIXIÈME

1827-1829

LETTRE DE FÉLI A ROHRBACHER : — « SOYEZ TRANQUILLE, TOUT MARCHERA. » — MAISON DE HAUTES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

UN SOUVENIR DE QUARANTE ANS.

LAMENNAIS RECRUTE DE TOUTES PARTS DES FUTURS DÉFENSEURS DE L'ÉGLISE. — L'ABBÉ BLANC.

LA CHÊNAIE « PARADIS TERRESTRE : » ON Y VA POUR S'Y RETREMPER L'AME. — UNE DOUBLE AURÉOLE.

TRADUCTION DE L'IMITATION. — LETTRE DE M. HOUET A M. AUBER.

UNE FAUTE NOBLEMENT RÉPARÉE.

COMMUNAUTÉ DE MALESTROIT : SON FONCTIONNEMENT.

MAUVAISE FOI GALLICANE.

ON EXAGÈRE LES EXAGÉRATIONS DE LAMENNAIS.

« QUAND EST-CE QUE NOUS NOUS ÉLÈVERONS AU-DESSUS DE CETTE TERRE ? » — « UN MALAVISÉ QUI S'EXPOSE A LA DENT DES OURS ET DES TIGRES SANS MISSION. »

UNE CONVERSION OPÉRÉE PAR LA LECTURE DE L'ESSAI.

LAMENNAIS « INSTRUMENT OBLIGÉ DE LA PROVIDENCE. »

UN NOUVEAU « REDRESSEUR DE TORTS. »

Féli écrivait de la Chênaie, le 6 juin 1827, à l'abbé Rohrbacher alors à Paris :

« Le 6 juin.

« Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, de votre lettre du 31 mai. Si vous pouvez m'écrire plus souvent, sans vous gêner, vous me ferez grand plaisir : car je suis quelquefois jusqu'à trois semaines sans recevoir de nouvelles de personne. En envoyant vos lettres à M. J. M. Martin, rue de Bourbon, n° 2, elles me parviendront franc de port.

« J'attends mon frère dans quelques jours. Il a le même désir que vous. Soyez donc tranquille,

tout marchera. Je pense aussi qu'en toutes choses il n'y a que l'action. Jusqu'ici, je ne pense pas qu'à raison des circonstances, il y ait eu du temps perdu; mais il faut redoubler de zèle pour le service de Dieu et de son Église si persécutée.

« Je vous prie de présenter mes amitiés respectueuses et tendres à Mgr l'évêque de Nancy. Il me semble que la Providence bénit avec grande bonté les défenseurs de la cause catholique. Leurs travaux produisent leur fruit. Courage donc et persévérance. *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (1). Je suis charmé que le N(once) ait désiré connaître les rédacteurs du Mémorial Catholique. C'est le bon Dieu, qui, dans sa miséricorde, a envoyé en France ce saint Prélat (2). Il y fera un bien immense; tâchons d'y concourir pour notre petite part.

« Vous n'aviez pas d'autre parti à prendre que de renvoyer ce malheureux homme de Leipsick (3). Il est incroyable combien on recommande légère-

(1) Math. X, 22; XXIV, 13.
(2) Il s'agit très vraisemblablement de M. Lambruschini.
(3) Cf., p. 167.

ment. C'est un avertissement de se tenir en garde.

« Adieu; j'embrasse le cher Gaudin; priez pour moi. Je suis tout à vous en N. S.

« F. M. »

Le projet dont il est question dans cette lettre était probablement celui d'établir une école de hautes études ecclésiastiques. Bientôt, en effet, Lamennais s'entourera, à la Chênaie, de jeunes gens désireux de se consacrer, comme lui, à la défense des intérêts religieux et sociaux. Il fondera, avec son frère, une succursale à Malestroit, dont l'abbé Blanc prendra la direction, aidé de l'abbé Rohrbacher.

La lettre suivante de Jean à M. Rohrbacher est plus explicite que celle de Féli à cet égard :

« A la Chesnaie, le 11 juin 1827.

« Mon bien cher ami,

« Féli m'a communiqué votre dernière lettre, et j'y ai lu avec bien du plaisir le paragraphe dans lequel vous exprimez le désir de mettre prompte-

ment la main à l'œuvre; l'abbé de S... (1) vous aura dit ce que je lui marquais à cet égard, il y a environ quinze jours ; nous sommes donc parfaitement d'accord, et il ne s'agit plus que de fixer les dates : arrangez-vous pour venir nous rejoindre à Ploërmel (2), le 11 d'avril : nous aurons une semaine à nous voir et à causer, et, dans la semaine suivante, vous nous aiderez à faire la retraite de nos cent soixante frères : la nôtre commencera à Rennes, le 9 de septembre. Je souhaite vivement que Gaudin vous accompagne, si, comme je le suppose, son parti est pris définitivement. En passant par Rennes, vous descendrez chez nous, rue de Fougères, n° 4 (3) ; il s'y trouvera quelqu'un pour vous recevoir, et pour vous accompagner jusqu'à Ploërmel, où j'arriverai moi-même le premier.

« J'ai la douce confiance que le bon Dieu dai-

(1) de Salinis, probablement.

(2) Où Jean avait établi le noviciat de sa Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne.

(3) C'est là que se trouvait la Maison des Missionnaires qui à partir de 1828 s'appelèrent : *Prêtres de la Congrégation de St Pierre.* Sous ce titre ultramontain que leur donnèrent les deux frères Lamennais, ils élurent, pour premier supérieur général, Féli lui-même, comme nous le verrons plus loin.

gnera bénir ce que nous entreprenons pour sa gloire : je vous dirai de vive voix ce qu'il a déjà fait pour nous, et ce sera pour vous, je pense, comme pour moi, un nouveau motif de nous consacrer sans réserve à son service.

« Adieu, mon excellent ami, à bientôt : je vous embrasse du cœur le plus tendre.

« *Totus tuus in X*[to] et B. V.

« Jean. »

Le 19 novembre de la même année (1827), l'abbé Gerbet, qui allait être, s'il ne l'était déjà, l'un des disciples et des collaborateurs les plus zélés de Lamennais, écrivait à M. Querret, rentré en Bretagne avec le titre et les fonctions de professeur de mathématiques au collège royal de Rennes, la lettre suivante, datée de ce même n° 5 de la rue de l'Est à Paris où les deux frères adressaient les précédentes à l'abbé Rohrbacher :

« Paris, 19 novembre 1827.

« Monsieur,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'écrire de Nantes et qui était adressée à la Chênaie, m'a été envoyée à Paris où quelques affaires m'ont rappelé récemment. En regrettant de ne pas vous avoir revu à la Chênaie, avant votre retour à Nantes, j'étais bien persuadé que des obstacles insurmontables avaient empêché cette visite, bien précieuse à notre excellent ami (1) et, permettez-moi de le dire, à moi aussi. J'ai été peiné, en particulier, en apprenant, par votre lettre, qu'un de ces obstacles avait été une perte douloureuse, qui venait d'affliger votre famille.

» J'ai laissé notre vénérable ami en bonne santé: il a repris ses travaux. Continuons à prier le bon Dieu pour lui. Nous étions déjà, Monsieur, amis en lui : les sentiments que vous m'exprimez et ceux que je vous ai voués ajoutent à cette union. Veuillez croire que j'attache le plus grand prix à votre souvenir et à votre amitié, et agréer le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

1) M. de Lamennais.

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« L'abbé Gerbet,

« Rue de l'Est, n° 5, près l'Observatoire. »

Nous trouvons, dans les papiers de M. Houet, une note sur cette époque de l'existence des deux Lamennais; elle nous a paru trop touchante pour être omise. M. Houet la rédigea en 1867. On l'avait chargé d'écrire la biographie de l'aîné des frères, qu'il avait connu plus intimement encore que Féli et avec lequel, jusqu'à la fin, il était demeuré en communion d'idées et de foi. Il avait d'abord accepté, toutefois après de longues hésitations ; des circonstances imprévues le dégagèrent de sa parole et son projet de biographie n'eut pas de suite. On ne saurait trop le regretter, nul mieux que lui ne pouvait raconter tant d'évènements dont il avait été le témoin et auxquels même il avait parfois été mêlé personnellement. Voici la note en question ;

« Il y a quarante ans, c'était à Vitré, en 1827,

j'achevais mes études au petit séminaire de cette ville. Un jour, un ecclésiastique petit et maigre, au teint basané, à l'œil vif, le front large et haut, déjà sillonné de plis profonds, parut au réfectoire. Sa présence inaccoutumée excita l'attention des maîtres et des élèves, des maîtres surtout dont la plupart paraissaient aussi surpris qu'honorés d'une telle visite. Ce prêtre était le frère du célèbre auteur de l'*Indifférence*, alors à l'apogée de sa gloire. Homme d'action, il avait récemment fondé une société de prêtres pour les besoins du diocèse (1). Il vit, en particulier, le principal professeur de l'Établissement et, à quelques mois de là, ce professeur et deux de ses élèves entraient dans la congrégation de M. de Lamennais. J'étais l'un de ces élèves (2). Depuis cette époque, des évènements bien divers se sont passés, bien des rapports ont été rompus ou intervertis ; mes relations avec le bon Père ont toujours subsisté et c'est à ces

(1) C'était la Congrégation de St Méen (c'est le nom qu'elle porta d'abord). Ainsi qu'on le voit, Jean eut la principale part dans cette fondation.

(2) Nous croyons savoir que l'autre était M. Oléron, mort il y a quelques années (27 Juin 1880), en Angleterre.

relations de confiance et d'affection que je dois l'honneur d'avoir été choisi pour écrire sa vie. Cet honneur, j'ai vainement cherché à le décliner comme un fardeau disproportionné à mes forces. »

Désormais la vie de M. Houet (il avait alors 20 ans) sera liée pendant plusieurs années à celle des Lamennais dont il devenait ainsi l'un des premiers disciples. Jean ne l'appellera plus que son *cher enfant* et jusqu'à la fin il conservera la paternelle habitude de le tutoyer. De son côté, M. Houet admirera toujours le génie de Féli ; après la chute de ce dernier, il n'oubliera point, non plus que ses condisciples, qu'il lui doit l'amour passionné de la vérité et cette soif de dévouement à l'Église qui anima si puissamment et si longtemps celui qu'il nommera toujours son maître et qu'il ne cessera point d'aimer, tout en déplorant amèrement ses lamentables écarts. Mais la tendresse qu'il éprouvera pour l'abbé Jean sera plus intime encore et plus particulièrement filiale ; il sera le confident de ses peines et pendant sa dernière maladie ce

saint homme l'appellera à son chevet pour lui dire un suprême adieu.

Cependant, lorsque l'on sut que l'abbé de Lamennais réunissait autour de lui des jeunes gens, désireux de se vouer à la défense de l'Église, pour les former aux études apologétiques, des demandes d'admission lui arrivèrent un peu de tous côtés. Les premiers rendus à la Chênaie lui signalaient d'autres jeunes gens pleins d'ardeur, eux aussi, qui aspiraient à combattre, sous ses ordres, le bon combat. C'était un élan merveilleux.

L'abbé Blanc qui composa plus tard une estimable histoire de l'Église, à l'instar de son ami l'abbé Rohrbacher, écrivait à l'abbé Gerbet, alors à la Chênaie :

« Besançon, 30 août 1828.

« Mon bien cher ami,

« J'ai reçu seulement avant hier votre lettre du 14, qui a passé par Moudon, et qui est pleine d'amitié et d'un souvenir très honorable. Je suis on ne peut plus sensible à la belle proposition que

vous me faites, et certes, rien n'entrerait plus dans mes goûts et dans les inclinations de mon cœur. Mais je ne dois pas tenir en suspens ces MM. du Séminaire et sans parler du défaut absolu de sujets propres à monter de suite dans la chaire de théologie, surtout pour le traité de la Religion, je ne puis me résoudre à dire : « Non » *simpliciter* à une communauté qui veut me retenir malgré l'état douteux de ma santé. Placé entre ces deux *délectations* qui ne sont pas ici de l'invention de Jansénius, voici la détermination à laquelle je crois devoir m'arrêter pour le moment. J'essaierai encore ma santé, l'année prochaine, au séminaire et l'épreuve sera bonne. Le beau traité de la Religion où il faut, plus qu'en tout autre, sortir des routes scolastiques suivies jusqu'ici, donnera beaucoup d'exercice à mes poumons. Je m'efforcerai, il est vrai, d'être en mesure pour en dicter au moins la quintessence; mais malgré ma réserve, mes précautions, il est si important et si abondant, si entraînant, etc., qu'il faudra bien s'oublier. Le semestre d'hiver me fera connaître le résultat de cette épreuve, lequel me paraît très douteux ; et si

ma santé alors laisse encore des craintes je serai à votre disposition. Ce qui pourrait peut-être empêcher une telle issue du semestre, c'est le bien même que les vacances feront à ma santé. J'espère passer certains jours avec tant de satisfaction et de délices, que ce sera comme un baume miraculeux capable de ranimer toute mon existence. — Mais où passerez-vous donc ces jours de bonheur? me demanderez-vous. — Eh, mon cher ami, pouvez-vous ne pas le deviner du premier coup!... C'est avec vous, c'est dans la société de M. de Lamennais. Oui, Docteur, c'est à la Chênaie, et où serait-ce ailleurs sur la terre, dès lors qu'il n'est pas question simplement d'affection de famille? Oui, encore une fois, je vais vous embrasser, et c'est de vive voix que nous devons prendre tous nos arrangements. Ce qu'il y a de beau encore dans ce voyage, c'est que je ne vais pas seul. M. Gousset (1) qui brûle aussi de vous embrasser a été de suite d'avis de le faire avec moi. L'abbé Doney (2) est absent en ce moment, et lorsqu'il reviendra de

(1) Le même qui fut depuis archevêque de Reims et cardinal.
(2) Mort évêque de Montauban.

la campagne pour partir pour Paris, il sera sans doute content de trouver deux compagnons sur lesquels il ne comptait pas. Nous espérons qu'il nous suivra à la Chênaie. Voilà donc une partie complète, et nous jouissons d'avance de toutes les satisfactions et avantages que nous vaudra notre pélerinage. Nous irons déposer nos hommages aux pieds de M. de Lamennais et donner à nos âmes une trempe qui nous rende invulnérables dans les combats où nous serons bientôt appelés. D'après nos calculs, nous espérons arriver du 20 au 26 septembre. En attendant, veuillez bien être l'interprète de nos sentiments respectueux auprès de M. de Lamennais, et pour moi en particulier qui ne saurais assez lui témoigner ma reconnaissance pour la bienveillance qu'il veut bien me continuer. Pour vous, mon cher ami et Docteur, je vous embrasse comme toujours, c'est-à-dire du fond de mon cœur.

« Blanc. »

M. Blanc, dans son admiration enthousiaste de Lamennais, était le fidèle écho de la jeunesse catholique d'alors. Cette *trempe* qu'il allait deman-

der à Lamennais pour rendre son âme *invulnérable*, il la reçut, comme tous les disciples de ce grand homme, et en général, comme tous ceux qui l'approchèrent : Lamennais seul quitta cette arène glorieuse du Christ où il avait si longtemps invité les autres à descendre et où il leur avait appris à dompter, sinon à apprivoiser, les fauves échappés des antres du voltairianisme et de la franc-maçonnerie. A l'époque où nous sommes rendus, on se portait à la Chênaie comme vers un lieu de pélerinage, suivant le mot de M. Blanc; M. Lamennais semblait aux yeux de tous ajouter à l'auréole du génie celle de la sainteté.

Le 11 décembre, l'abbé Blanc, décidé à exécuter le projet qu'il avait tant à cœur, écrivait de nouveau à l'abbé Gerbet, de Vesoul : « J'ai fait une partie de mes préparatifs et de mes adieux. — Dieu nous a rendu tous les esprits favorables... nous voici en route. Je dis *nous*, car je vous conduis M. Bornet (1) dont nous vous avons parlé à la Chê-

(1) M. Bornet devint plus tard vicaire-général de Mgr Gerbet, lorsque celui-ci fut promu à l'évêché de Perpignan. Il fut toujours l'ami intime de M. Houet à qui, en mourant, il légua sa bibliothèque et de précieux papiers.

naie et qui, dans l'ignorance de ce qui se faisait, avait demandé d'aller chez les Jésuites... Nous arriverons à Rennes chez MM. les missionnaires où nous apprendrons le lieu où nous devons nous fixer. »

(Ces MM. arrivèrent, en effet, pour Noël) (1).

M. Lamennais écrivait la lettre suivante à l'abbé Rohrbacher, au mois de septembre précédent, quelques semaines avant l'époque fixée par l'abbé Blanc pour une première visite à la Chênaie. M. Rohrbacher était alors à Malestroit, succursale de la Chênaie, comme nous l'avons déjà dit.

« Le 1er septembre.

« Je pense comme vous, mon cher ami, que ce serait un fort bon exercice pour nos jeunes gens, que de travailler au nouveau Dictionnaire théologique; outre que cela laissera plus de loisir à M. Blanc. Je lui en parlerai, pendant son séjour ici. Toutefois, il ne faut pas compter que ni Jour-

(1) Note de M. Houet.

dain, ni aucun autre que je connaisse, soit encore en état d'écrire : il s'en faut même de beaucoup ; mais peu à peu ils pourront se former : *fabricando fit faber*.

« Genth(on?) ne pense nullement à nous quitter, et comme vous je le regretterais.

« Je vous souhaite grâce et courage pour achever votre livre sur la subordination des deux puissances. Ce sera un travail fort utile, et qui manque entièrement. M. Affre (1) paraît empressé de le voir, et vous lui devez cette satisfaction.

« Je me recommande à vos prières et suis tout à vous bien tendrement,

« F. M. »

En 1828, Lamennais fit paraître chez Belin, Mandar et Devaux une traduction de l'Imitation avec des Réflexions. Or, en 1885, un vénérable ecclésiastique, l'abbé Auber, écrivait, dans la Revue littéraire de l'Univers (Février), que la traduction

(1) Le futur archevêque-martyr de Paris. Il était fort attaché aux idées gallicanes ; par suite, Lamennais trouva en lui un contradicteur opiniâtre.

de l'Imitation, connue sous le nom de Lamennais, n'était point de lui, mais de M. de Genoude, et que, des 115 Réflexions que renferme cette publication, 17 seulement étaient de Lamennais. Pour établir cette dernière assertion, il se fondait sur ce fait que, se trouvant un jour avec Lamennais lui-même dans le salon de Madame de Roussy, cette dame pria le grand écrivain de lui indiquer, sur l'exemplaire de l'Imitation qu'elle lui présenta, les Réflexions qui étaient de lui. Lamennais emprunta le crayon de M. Auber (celui-ci note soigneusement ce détail pour démontrer la précision de ses souvenirs) et marqua 17 de ces réflexions comme étant les seules qu'il eût écrites. L'abbé Genthon, doutant de l'exactitude de ce récit, fit promettre à M. Houet des éclaircissements sur ce point. Voici le brouillon de la lettre que M. Houet écrivit ou du moins qu'il se proposa d'écrire à l'abbé Auber lui-même et non à l'abbé Genthon, M. Auber ayant probablement manifesté le désir de connaître directement son opinion. Nous croyons que le lecteur partagera ce désir ; c'est le motif qui nous détermine à citer cette lettre :

« Monsieur et très vénéré confrère,

« Veuillez pardonner à une vieille habitude de paresse, malheureusement fortifiée de l'excuse d'une mauvaise santé, le retard de ces observations, promises depuis si longtemps à l'abbé Genthon. J'aurais voulu leur donner une forme qui vous les rendît plus acceptables. Mais j'ai la confiance, qu'aimant la vérité pour elle-même, comme le prouve votre correspondance avec mon vieil ami (1), vous la reconnaîtrez même dans ses haillons disgrâcieux.

« J'ai sous les yeux votre lettre à l'Univers, insérée dans la Revue littéraire du mois de février 1885.

« Dans votre édition de Gonnelieu (2), vous affirmez qu'il n'y a pas d'Imitation de La Mennais ; que la version qui a cours sous ce titre, depuis 1820, est l'œuvre de Genoude, qui, n'osant s'en proclamer l'auteur, l'aurait produite sous le nom plus célèbre de Lamennais. Cette supercherie non démasquée (ajoutez-vous), fit la fortune du livre

(1) L'abbé Genthon.
(2) 1878.

et l'erreur universelle devint une sorte de vérité dont on ne douta plus.

« Vous ajoutez encore que, non seulement la traduction du texte n'est point de Lamennais, mais que la Préface elle-même est de Genoude qui l'a signée cette fois, mais par inadvertance, et qu'enfin des 115 Réflexions qui distinguent cette Imitation pseudonyme, 17 seulement appartiennent à Lamennais.

« Eh bien, vénéré confrère, toutes ces assertions sont autant d'erreurs, à commencer par la dernière, qui se présente la première à votre esprit.

« Prié par Mme de Roussy de vouloir bien noter sur son exemplaire les réflexions qui étaient de lui, M. de Lamennais n'en marqua que 17 : donc, concluez-vous, il n'en écrivit jamais que 17. Certes, voilà un *donc* et un *jamais* bien aventurés. On était en 1828; et Lamennais, qui n'est mort, hélas! qu'en 1854, n'a cessé tant qu'il a vécu de réimprimer son Imitation, texte et accessoires, et, chose curieuse, l'année même où vous constatiez qu'il n'avait écrit que 17 réflexions, il en portait le nombre à 115 et un avertissement, répété

désormais à chaque nouvelle édition, signalait au lecteur cette importante amélioration (1) qui vous est restée inconnue jusqu'à ce jour, c'est-à-dire 57 ans !

« Voilà pour les Réflexions. Quant à la Préface que vous croyez de Genoude et qui la signe, dites-vous, *par inadvertance*, elle n'est pas moins certainement de Lamennais, et signalée comme telle, dès 1820. « Elle porte le cachet de ce grand écrivain », dit l'Ami de la Religion (tome 24). Il aurait pu ajouter : *elle porte aussi sa signature* (voir l'Imitation de Genoude, page XVI) et non point celle de Genoude qui ne signe que la traduction, mais qui la signe *sans crainte*, de son nom encore plébéien : « Traduction nouvelle par E. Genoude. Paris, 1820. » (2).

(1) Voir l'Avertissement des éditions, où, après avoir dit qu'on n'avait rien changé au texte, Lamennais ajoute : « Il n'en est pas ainsi des réflexions... La plupart de celles qu'on lit dans les éditions précédentes n'étaient pas de l'auteur de la traduction et l'on avait eu soin d'en avertir, page x de la Préface. On les a retranchées dans celle-ci et M. de Lamennais y en a substitué de nouvelles, ce qui donne plus d'unité à son travail. » (L'Imitation de J.-C. traduction nouvelle par l'abbé de Lamennais. Paris, Belin, Mandar et Devaux, 1828). — Note de M. Houet.

(2) « En 1824, nous apprend encore M. Houet, parut la traduction de Lamennais lui-même, avec la Préface et les Réflexions qui lui appartiennent. Cette traduction marcha, tout d'abord, de pair avec celle de Genoude et ne la dépassa qu'en 1828. »

Observons, pour clore cette petite controverse et comme mot de la fin, qu'une pareille méprise était très flatteuse... pour M. de Genoude, mais bien peu pour le goût littéraire de celui qui la commit et de ceux qui la partagèrent. On serait tenté de croire qu'ils ne lurent jamais une page de Genoude, ni une ligne de Lamennais.

Pour les ennemis de Lamennais, nous le savons déjà, toutes les armes étaient bonnes, ou du moins leur paraissaient telles, car il arrivait parfois que les traits lancés contre leur adversaire se retournaient contre eux, témoin la lettre suivante qui nous enseigne de plus qu'il n'est jamais *trop tard* pour réformer un jugement porté *trop tôt*. Mgr Rey, évêque de Pignerol, ayant, dans une lettre privée, condamné Lamennais, sans l'avoir entendu, ou plutôt sans l'avoir lu, son correspondant, l'abbé Arnaud, vicaire général de Gap, s'autorisant de sa vieille amitié pour le prélat et de sa haine non moins invétérée pour l'ultramontanisme, publia

cette lettre, sans l'aveu de son auteur. Il s'attira la réplique suivante :

« Pignerol, 17 mai 1829.

« Je ne saurais vous dire, mon cher M. Arnaud, combien j'ai été surpris et affligé en apprenant aujourd'hui l'usage que vous avez fait d'un passage de la réponse que j'eus l'honneur de vous adresser le 24 mars passé. Je m'exprimai d'une manière très sévère sur le dernier ouvrage de M. l'abbé de Lamennais : je ne connaissais cet ouvrage que par les articles de deux ou trois journaux qui le condamnaient *à outrance*. Ce fut dans ce moment que je répondis à votre lettre sur M. Bouvier, et j'en pris occasion de vous exprimer ma douleur sur la défection prétendue de l'auteur de cet ouvrage ; *je me hâtai ensuite de me procurer l'ouvrage même* (1) et je vous assure, Monsieur, que je fus profondément humilié du premier jugement que j'en avais porté en vous écrivant dans l'intimité de la confiance, et dans cet abandon que l'amitié autorise, mais dont l'amitié qui la

(1) Il nous semble que le digne prélat eût pu commencer par là.

reçoit ne doit pas abuser. Qui aurait jamais pu penser que, dans un mandement imprimé, la phrase de ma lettre serait imprimée aussi pour servir d'appui dans la lutte qui s'est élevée contre l'ouvrage en question ? C'est à vous seul que j'écrivais ; c'est dans le sanctuaire de la confiance ; et le moins que je devais attendre de vous, était que vous auriez compté pour quelque chose l'agrément de celui qui vous écrivait, avant que de livrer à l'impression ces réflexions trop précipitées que j'avais faites, dans ma lettre, sur l'ouvrage de M. de Lamennais. J'avais oublié l'*Audi partes et judica ;* mais aussi mon jugement n'était encore alors qu'un épanchement de chagrin dans le sein de l'amitié. Maintenant que j'ai lu l'ouvrage lui-même, et non pas ses critiques, je vous avoue que je suis tout confus de mon premier jugement, et que je le rétracte avec autant de franchise que j'avais mis de précipitation à le porter.

« Pour vous montrer mieux mes sentiments, je vous adresse par ce courrier une copie de mon mandement sur l'élection de Pie VIII. Vous y verrez que j'y diffère assez peu des principes géné-

raux exprimés dans l'ouvrage, et que je crois incontestables, malgré les quatre articles de 1682, que jamais ma conscience ne me permettrait d'adopter, même avec l'explication favorable que l'on tâche de leur donner. En fait de doctrine, je suis romain *ore et corde rotundo* (1) et jamais je ne me croirais en sûreté avec des doctrines particulières, sur des matières que personne n'a le droit de décider sans, et à plus forte raison, contre le sentiment du chef commun.

« Je n'admets point, il est vrai, toutes les conséquences énoncées dans l'ouvrage ; je n'admets point l'application à la politique *de la liberte des enfants de Dieu ;* je pense autrement sur l'Institut des Jésuites : mais après cela je n'admettrai jamais de bornes à l'autorité des clefs, tandis que je lirai, et que j'entendrai de la bouche de Celui qui les a confiées à St Pierre, *quodcumque ligaveris*, etc. (2) Il ne m'appartient pas, et je doute qu'il appartienne à qui que ce soit, de limiter ce que la souveraine vérité, et la souveraine puissance n'ont pas

(1) Allusion à un vers d'Horace. Art. poét., 323.
2 Matt. XVI, 19.

limité : je suis très tranquille sur les conséquences de ce pouvoir illimité ; celui qui l'a donné saura bien le diriger, et Pierre n'aura pas probablement été excepté de la promesse, *ecce ego vobiscum sum* (1).

« Voilà mon explication, et même, si vous le voulez, ma *rétractation* (2) du premier jugement qu'exprimait ma lettre du 24 mars sur M. de Lamennais. Celle-ci vous est abandonnée en toute propriété, et pour le coup, je ne me plaindrai pas que vous l'ayez laissé imprimer. Je dois même vous dire avec toute ingénuité que je la communique à Turin à la personne infiniment respectable qui m'a fait connaître l'usage que vous avez fait de la première.

« Toute cette petite discussion, mon ancien et respectable maître, est sans préjudice de ma vieille reconnaissance, et de la persévérance des tendres et respectueux sentiments que je vous ai voués, et dont je vous prie d'agréer la nouvelle assurance.

« Pierre-Joseph, évêque de Pignerol. »

1) Matt. XXVIII, 20.
(2) Souligné dans le texte.

Un homme qui reconnaît si franchement ses torts, fût-il très élevé dans la hiérarchie sociale, grandit davantage encore dans l'estime publique ; une faute ainsi avouée est plus que pardonnée, elle est réparée. Mais, pour agir de la sorte, il faut avoir une noblesse de sentiments, une grandeur d'âme qui fut rare en tous temps ; les esprits médiocres, de beaucoup les plus nombreux, estiment que le meilleur moyen de réparer une erreur, c'est de s'y obstiner.

La petite Communauté, établie à Malestroit, venait de compléter son installation : professeurs et élèves rivalisaient de zèle et d'entrain ; l'âme ardente du Maître semblait animer chacun d'eux et le pousser en avant avec une fougue irrésistible. Nul n'était comparable à Lamennais pour allumer le feu sacré dans ces jeunes intelligences sur qui il exerçait une influence, un attrait auquel personne ne songeait à se soustraire. Il leur fallut, pour les détacher de ce génie dominateur et plein de fascination, sa chute brusque, profonde, irrémédiable.

M. Blanc écrivait de Malestroit, le 18 février 1829, à M. Lamennais, alors à la Chênaie, qui venait de publier un nouveau travail (1) :

« Monsieur l'abbé,

« Je viens de lire, dans la *Quotidienne* du 12, la mise en vente de votre ouvrage et je ne dois pas remettre davantage de vous écrire ; car qui sait ce qui *nous* menace ? Je dis *nous* pour une raison toute simple : celui qui voudrait nous blesser au cœur ne devrait pas tirer sur Malestroit, mais bien sur la Chênaie. Au reste, nous sommes fermes dans l'attente de l'avenir, et dans la confiance en Celui qui est Maître des Rois et de ceux qui les égarent.

« En recevant l'annonce de la mise en vente, nous aurions dû recevoir l'ouvrage lui-même. Mais M. Waille, qui nous aime tant, paraît toutefois si préoccupé qu'il semble nous oublier, car nous ne recevons que quelques numéros *sales* de la

(1) Il avait pour titre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.* — La noble lettre de l'Evêque de Pignerol que nous venons de lire concerne cet ouvrage qui valut à son auteur, de la part des tenants de la Déclaration de 1682, tant de haines et des haines si féroces.

Quotidienne et du *Globe*, retardés de 5 ou 6 jours, etc. Mais cet ordre de choses va cesser : M. Rohrbacher écrit en conséquence à M. Waille, en lui envoyant un article sur la Philosophie du P. Ventura, pour le Mémorial.

« Je viens à notre communauté. La voilà en mesure et tout notre règlement en plein exercice, depuis plus de quinze jours. Tout le monde paraît fort content de l'ordre de choses qui règne ici, et M. Rohrbacher, entre autres, ne trouve pas de lieu sur la terre où l'on puisse être mieux. Malgré la privation d'une partie de nos livres qui se trouvent encore à St Méen, les conférences sur la théologie et le grec tous les jours, et celles sur l'Écriture sainte et l'Histoire ecclésiastique, le Dimanche, vont bien. Pour la morale, nous avons suivi l'avis de M. l'abbé Jean et tous les jeudis matin, à 10 h. 3/4, il y a une conférence sur le traité des actes humains dont les frais sont faits par ceux qui s'attendent plus prochainement à recevoir les ordres sacrés.

« Ils présentent l'analyse des matières prévues et nous y faisons les remarques nécessaires.

« Malgré l'émulation qui règne ici pour l'étude, les santés se soutiennent, à quelques petites interruptions près. Il faut excepter celle de M. Oléron dont la toux sèche a augmenté encore à Malestroit, et me donne des inquiétudes sur sa poitrine, que je me garde bien de lui communiquer. Le voilà au régime et au repos. M. Bornet a eu l'œil gauche malade, pendant une dizaine de jours, ce qui n'a interrompu ni son travail, ni l'extrême contentement qu'il goûte ici.

« Votre grande bonté me faisant un devoir de vous parler de moi-même, j'aimerai vous dire d'abord que ma poitrine paraît s'accommoder du climat et de notre régime, quoique, jusques à ce moment, les rapports multipliés que les besoins d'une maison où tout commence réclament, l'aient fatiguée. Mais les choses se mettent au courant, et je puis espérer un repos suffisant.

« J'ai déjà lu la moitié du premier volume du Dictionnaire de Bergier, avec des remarques préparatoires au travail que je commencerai aussitôt après cette lecture. Je n'étais pas encore entré dans cette idée d'un dictionnaire, mais si j'en avais le

plan et les pensées qui me viennent (1), je me persuade que c'est le moyen de faire un ensemble complet de toutes les connaissances ecclésiastiques avec l'unité de la doctrine d'autorité, et d'établir l'ordre naturel des idées. Mais j'aurai l'honneur de vous en entretenir plus tard.

» Je n'ai plus que la place nécessaire pour vous présenter l'hommage du dévouement le plus entier et le plus respectueux de MM. Rohrbacher, Bornet, de toute notre jeune communauté et en particulier de

« Votre très humble serviteur,

« Blanc, prêtre. »

M. Blanc dirigeait la communauté naissante, on le voit, avec l'aide toutefois de son collègue et ami Rohrbacher.

La lettre suivante de l'abbé Blanc à l'abbé Gerbet nous donne de nouveaux renseignements sur la maison de Malestroit, et nous fait savoir combien l'on s'occupait activement de son amé-

(1) Je copie textuellement.

lioration, en y appelant les jeunes gens de talent, portés par leurs aptitudes et leurs goûts à l'étude des sciences ecclésiastiques, ou en laissant partir ceux qui, après y être entrés, montraient de l'indécision et de la lassitude.

L'abbé Blanc, supérieur de Malestroit, était chargé, paraît-il, de correspondre spécialement avec l'abbé Gerbet.

Jean et surtout Féli continuaient d'avoir la haute direction de cet établissement fondé par eux.

« Malestroit, 8 février 1830.

« Mon cher ami,

« Il est temps de vous écrire cette lettre que je remets de jour en jour. Je n'ai pas laissé toutefois d'agir en conséquence de celles que j'ai reçues de La Chênaie et c'était l'essentiel, ou du moins le plus pressant. Voici maintenant où j'en suis avec mes correspondants pour vous parler d'abord de mes relations extérieures.

« Il y a trois semaines que j'ai répondu à une

bonne lettre que M. Gaume (1) m'avait écrite depuis son retour à Nevers, et que j'ai montrée dans le temps à notre Père, (l'abbé) J(ean). J'ai tâché de parler à M. Gaume de la manière qui m'a paru la plus propre à le *préparer*. Je dis *préparer*, car MM. Gaume, ainsi que je l'observai déjà, l'année dernière, y regardent à plus d'une fois, avant de s'avancer. Cependant, je dois ajouter que je fus enchanté, aux dernières vacances, de trouver des pensées aussi fermes, et un caractère aussi prononcé dans celui de Nevers, que je connaissais très peu par moi-même. Malgré ces heureuses dispositions, une lettre de La Chênaie le déciderait-elle pour les prochaines vacances? J'hésite à le croire. Elle donnerait sans doute une grande impulsion, mais cela ne nous dispenserait pas de le voir là et de lui parler. Encore serions-nous fort heureux si nous étions quittes pour cette démarche, car M. Gaume nous est presque nécessaire. Voici, au reste, comment ce voyage pourrait se faire. Ou vous y passeriez vous-même, pour aller plus loin, s'il y a lieu; et ce serait le mieux, à part le petit éclat que cela pourrait faire sur les lieux : ou, si on le juge à propos, j'y passerais moi-même en allant en Franche-Comté. Le plus tôt serait le meilleur, relativement à M. Gaume qui aurait besoin de prendre ses mesures de loin. Mais notre Père doit vous parler de l'époque de mon voyage, et vous déciderez tout cela. Moi-même, aussitôt que j'aurai reçu la réponse de M. Gaume, je vous en ferai part incessamment.

(1) Sans doute l'abbé Gaume, auteur de plusieurs ouvrages qui ont joui, dans le temps, d'une certaine vogue. Il défendit toujours avec zèle les idées ultramontaines. Je note ce détail pour indiquer le milieu dans lequel Lamennais et les siens aimaient à faire leurs recrues.

« M. Doney (1) a répondu *sur le champ* une lettre très amère à celle que je lui ai écrite sous vos yeux; et qui ne vous parut point mal. La petite lettre *de Paris* insérée dans le Mémorial lui pèse fort sur le cœur. Je ne sais si vous avez pris assez de précautions pour qu'il en ignore éternellement l'auteur, mais je le souhaite vivement pour le bien de la chose J'ai montré à notre Père cette fâcheuse lettre, avec ma réponse où j'ai mis autant

(1) Nous avons déjà rencontré ce nom qui est celui d'un futur évêque.

de fermeté que de ménagement. Le trouble que cela paraît jeter dans l'esprit de l'abbé Doney à notre égard, pourrait nuire à notre affaire avec M. Gaume. Car M. Gaume consultera son frère, et l'un et l'autre consulteront probablement M. Doney. Remarquez que je ne fais qu'une conjecture, que je regarde dans le vague, ne cessant pas de croire à l'amitié de l'abbé Doney. Il me tarde de savoir s'il répondra et ce qu'il répondra.

« Pour M. Leriche (1) je n'en ai pas reçu de nouvelles, je lui ai écrit, il y a peu de jours, et je crois qu'il ne sera pas très difficile à décider, suivant les dispositions qu'il nous a manifestées ici. Je vous ferai part de sa réponse, et je ne doute guère qu'une lettre de M. Féli ne nous l'amène à travers tous les obstacles. Mais vous savez, sans doute, que M. James, de Gap, nous arrivera encore avant lui, puisqu'il doit être en chemin et même près d'arriver, si j'en crois une lettre de M. Lesbios qui me l'annonce comme tout sur le point de partir.

« Un mot de l'intérieur. M. Thomas est venu,

(1) Nous le retrouverons plus loin.

il y a huit jours, chercher son *bagage ;* puis, arrivé à Ploërmel, il s'est repenti, m'a écrit, en conséquence, pour rentrer à Malestroit. Je l'ai renvoyé à notre Père (1) qui fait la mission de Mordelles : il y est allé et depuis, je n'en ai pas eu de nouvelles, ce qui me fait croire que décidément il n'est plus des nôtres. — M. Coquereau est parti avec Mme sa mère, pour aller se rétablir à Laval, car depuis le cinq janvier il a été malade.

« Vous savez avec quel respect et quel amour nous embrassons M. Féli. Nous vous embrassons vous-même et tous ces MM. de tout notre cœur, *in X.o* et *M (ariá)*.

« Blanc, prêtre.

« (*P. S.*) Il y avait un article fait sur la philosophie de Luques ; mais il ne valait pas la peine de faire le voyage de la Chênaie. On va en préparer un meilleur. — M. R(ohrbacher) vous en enverra deux petits, la semaine prochaine : il écrira aussi, au sujet d'un projet qu'il médite, savoir, de donner une suite d'articles sur des histoires ecclésias-

(1) Toujours l'abbé Jean.

tiques, universelles, allemandes et protestantes qui paraissent ou qui ont paru avec bruit et qu'il importe de redresser (1). Nous n'avons pas encore reçu les journaux allemands dont vous nous aviez parlé, à l'occasion de la Revue Catholique. »

Voici une seconde lettre de l'abbé Blanc à Lamennais, sur le même sujet, qui nous semble également digne d'être reproduite. On y verra qu'il ne suffisait pas, pour entrer dans ce petit cénacle, d'avoir des talents, d'être studieux, appliqué, il était besoin aussi d'une étincelle au moins de ce feu sacré qui embrasait l'âme du Maître : *il fallait de l'élan*, c'était le mot.

« Malestroit, 18 mars 1830.

« Notre très cher et bien aimé Père,

« Je profite du retour de M. Eugène (2) pour vous donner quelque nouvelle de notre petite communauté. L'ordination prochaine nous occupe

(1) De ce projet devait sortir cette volumineuse *Histoire de l'Église*, aujourd'hui encore entre toutes les mains.

(2) Sans doute, Eugène Boré.

en ce moment. Nos ordinands, au nombre de douze pour Malestroit, vont s'y préparer dans la prière et le recueillement d'une retraite de trois jours qui commencera ce soir. M. Houet seul recevra le sous-diaconat avec de Hercé. Ceux qui ne seront pas du voyage de Rennes seront MM. Jourdain, déjà minoré, Davenel, toujours malade, et Mesnier, à cause de l'incertitude où nous sommes encore à son égard. M. Gobil a la fièvre depuis quelques jours et peut-être qu'il ne sera pas en état de faire le voyage. M. Ruelle se propose de prendre part à la retraite, et toute sa conduite nous fait désirer de le voir bientôt définitivement à Malestroit, ainsi que M. Eugène.

« Je ne puis, en ce moment, vous donner une note détaillée sur mes jeunes gens. Seulement, je vous dirai, en général, qu'aucun n'a reculé depuis ma dernière notice, il y a trois mois. Tous suivent plus ou moins vite la voie religieuse et étudient beaucoup. Il faut cependant remarquer, à l'égard de M. Mesnier, qu'on lui a reconnu plus de capacité, surtout pour écrire le français et le latin, qu'il n'en avait fait paraître d'abord. C'est même,

suivant M. Bornet, un de ceux qui réussissent le mieux pour la composition latine. Mais, il manque toujours de cette activité, *de cet élan* (1) qui doit être un de nos caractères. Je ne sais même s'il sera capable d'y arriver, et voilà ce qui nous laisse toujours dans l'incertitude sur son compte.

« Notre Père Jean vous a dit un mot de la réponse de M. Leriche. Il témoigne, dans sa lettre, une grande volonté, un vrai désir de venir. Il est décidé, aux vacances de septembre, de demander son *exeat*, et il espère trouver son évêque favorable à sa demande, cependant, on va lui faire professer la morale au grand séminaire, pendant le semestre d'été, ce qui n'annonce pas des supérieurs bien disposés à le laisser partir. M. Gaume n'a pas encore répondu.

« J'aimerais vous parler de ma philosophie, et j'en aurais même un grand besoin. Cela veut dire que ce serait pour moi une sorte de nécessité de vous entendre vous-même, et d'être au courant des idées de votre ouvrage de haute métaphy-

(1) Souligné dans le texte.

sique catholique (1), pour remettre toutes les miennes dans la voie.... Tout mon travail ne sera qu'un *projet* auquel vous voudrez bien faire tous les amendements que vous jugerez à propos. Je m'y livrerais avec beaucoup de goût, si je ne me voyais pas réduit, autant par ma santé que par les détails de la maison, à n'y adonner que des heures ou demi-heures isolées, par jour. En travaillant de cette manière, je ne fais que des choses bien décousues; mais, mon attention, dans ce premier essai, est de recueillir toutes mes idées, auxquelles je donne toute liberté, et d'en tenir note.

« Pour ne pas retarder Eugène plus longtemps, je prends, notre très cher et bien-aimé père, la liberté de vous embrasser avec tout le respect et l'amour filial dont je suis capable.

« Blanc, et pour toute notre petite communauté.

« Nous embrassons bien tous ces chers MM. de la Chênaie et surtout notre bien cher abbé Gerbet. »

(1) Cet ouvrage parut plus tard sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*, mais à son apparition, il n'avait pas seulement cessé d'être catholique; il n'était plus chrétien.

Les détails que nous venons de lire prouvent que Lamennais avait pour ses disciples le cœur d'un père; il s'informait de l'état de leur santé, non moins que de celui de leurs études, et les soins qu'il leur prodiguait ou qu'on leur prodiguait en son nom expliquent amplement leur affection filiale pour le grand homme; ils l'aimaient, pour le moins, autant qu'ils l'admiraient, nous l'avons déjà dit.

Nous avons retrouvé, dans les papiers de M. Houet, la liste du personnel de Malestroit, vers cette époque. On ne sera peut-être pas fâché de la retrouver ici, d'autant plus que plusieurs de ces noms ont acquis depuis une assez grande notoriété.

Blanc	Lesbios (Gap)	De Bonfils
Rohrbacher	Daubrée	Perrin
Bornet (1)	Jourdain	Leriche
Perschaie	Léon Boré (2)	Lefèvre Ch.
Bouteloup	X. Qurès (?)	Davenel
Godin	Kamsinski	Defferé

(1) Plus tard grand vicaire de Mgr Gerbet.

(2) Léon Boré et son frère Eugène, mentionné plus bas, se sont fait un nom dans les lettres

Gobil	Sourdin	Oléron
Coquereau	Levoyer	Houet
Thébault	Genthon	Fougeray
Ant. Ruelle	Hurel	Massias
Tridant	Guilloux (1)	Houet (Julien)
Duperron	Eugène Boré (passagèrement).	Merpaux
Lefeuvre		Hallais
Cauvin	Reclus	Hercé (2)

SAINT-MÉEN (3)

Bucheron	Pricaud	La Provostaye
Roussel	Allain	Mermet
Fontaine	Piau	Chavin
Haran	Masson	Doucet

Depuis longtemps, Lamennais comptait se sennemis les plus irréconciliables, moins encore parmi les incrédules et les impies que parmi les Gallicans

(1) Le même, croyons-nous, qui devint archevêque de Port-au-Prince, après avoir été longtemps à Ploërmel l'un des auxiliaires les plus zélés de l'abbé Jean.

(2) Mort évêque de Nantes, neveu du dernier évêque de Dol, l'une des victimes de Quiberon.

(3) Les noms compris dans cette seconde liste sont ceux des étudiants de Malestroit détachés au Petit-Séminaire de St-Méen, en qualité de professeurs.

dont il battait en brèche la citadelle avec une vraie *furia francese*, jointe à une obstination toute bretonne. Ces tenants du vieux Gallicanisme s'efforçaient de ruiner leur formidable adversaire en dénaturant ses paroles et ses écrits. Si Lamennais parlait de l'autorité papale, ils prétendaient qu'il voulait les ramener à l'absolutisme pontifical du Moyen-Age et que, selon lui, les papes avaient le pouvoir de déposer les souverains temporels, quand ils le jugeaient à propos, ou, en d'autres termes, quand bon leur semblait. D'autre part, s'il attribuait aux peuples quelques droits inaliénables et imprescriptibles; s'il prononçait le mot de liberté, ces ennemis plus haineux, peut-être, que loyaux s'étudiaient à démontrer que Lamennais prêchait l'insubordination et la révolte. C'est ainsi que, de toutes façons, ils s'efforçaient de le rendre suspect au pouvoir civil, en attendant de le rendre suspect à l'autorité pontificale elle-même. Ils ne devaient que trop réussir dans cette double tâche qu'ils s'étaient imposée afin de se débarrasser à tout prix de ce fâcheux et fougueux contradicteur. Prudents et cauteleux, ils tablaient,

s'il nous est permis d'employer ce terme, sur la franchise, pour ainsi dire, outrée de Lamennais qui lui interdisait les acceptions de personnes, afin de le perdre plus sûrement. Encore une fois, leur campagne, habilement menée (Dieu nous garde d'une telle habileté!), eut un plein succès, dans ce sens qu'ils se débarrassèrent, en effet, de leur rival; ils préparèrent et provoquèrent la chute de Lamennais, mais ils ne se délivrèrent pas aussi facilement des doctrines dont il s'était fait l'intrépide champion. Aujourd'hui, le pape est infaillible, en dépit du Gallicanisme; et toujours en dépit de ce dernier, il est admis généralement aujourd'hui, du moins en France, que les peuples ont réellement *quelques droits* à l'égard de leurs princes et ceux-ci, par suite, *quelques devoirs* à l'égard de leurs peuples. Lorsque le Gallicanisme tua Lamennais, il avait déjà reçu de sa main le coup dont il devait mourir lui-même.

Nous avons sous les yeux la réfutation d'un ouvrage publié vers 1829 par l'un de ces Gallicans dont nous parlons. On démontre, pièces en mains, que l'auteur, à son insu, peut-être,

s'est complètement mépris sur la pensée de Lamennais auquel il fait dire ce qu'il n'a jamais dit, accumulant erreur sur erreur, et triomphant d'autant plus aisément de son adversaire qu'il refuse de l'écouter ou qu'il l'entend à faux. Nous ne publions point cette réfutation péremptoire, parce que probablement elle le fut dans le temps; mais aussi et surtout par respect pour la mémoire de cet écrivain qui fut sincère dans ses convictions, nous voulons l'admettre, mais qui, en tout cas, racheta par une mort héroïque, sur une barricade de la rue St Antoine, en 1848, ses exagérations de doctrine. Le même sentiment nous fait un devoir de ne point reproduire, intégralement du moins, la lettre qu'écrivit, à ce sujet, M. de Lamennais, le 28 Mai 1829, et qu'il adressait au comte de S(enfft) (1). Je me bornerai seulement à citer un fragment. Il nous donne, ce nous semble, une idée exacte de ce qui devait se passer

(1) Elle a d'ailleurs été publiée par Forgues. Si nous lui empruntons ce passage, malgré la loi que nous nous sommes faite de ne publier que des documents inédits, c'est, nous le répétons, à cause de ce que nous appellerons, si on nous le permet, son importance psychologique.

alors dans l'âme du grand écrivain qui, par son génie et l'usage qu'il en avait fait jusque-là, se croyait le droit de défendre l'Église, sa mère, outragée sous ses yeux.

« Le 28 mai, jour de l'Ascension 1829.

« Quand est-ce que, nous aussi, nous nous élèverons au-dessus de cette terre (comme J.-C.)? Quand nos pieds s'en détacheront-ils et la regarderons-nous d'en haut? Il s'en allait loin de la vallée de larmes, dans la cité de paix, là où la lumière ne tarit point, où ne pénètre aucun des vains bruits de ce monde, où tout est harmonie, vérité, amour; il montait vers son Père, et longtemps après, l'œil de ses disciples le cherchait encore dans l'espace immense. Pauvres exilés, errants dans le désert aride et stérile de la vie, oh! quand nous sera-t-il donné de le suivre et de prendre à jamais possession de la demeure qu'il est allé nous préparer? *Quis dabit mihi pennas? Volabo et requiescam* (1).

(1) Ps. LIV. 7.

« Lorsque je viens à considérer l'étonnant phénomène que nous offre le temps présent, je trouve à peine assez de force en moi-même pour me consoler d'avoir rompu le silence que tant d'autres ont gardé, heureusement pour eux. L'Église était là, seule dans l'arène, livrée aux bêtes et aux gladiateurs. J'ai senti le désir de combattre pour elle, de la défendre selon ma faiblesse. Aussitôt évêques et prêtres accourent pour voir cela (1). Les poches remplies de pierres, ils s'asseyent, et c'est à qui, de dessus les bancs où ils se reposent à l'aise, lapidera le mieux le mal avisé qui a eu l'audace de s'exposer à la dent des ours et des tigres, *sans mission.* Ceux-mêmes qui l'excusent de cette hardiesse s'irritent, quand ses mouvements ne sont pas à leur gré; ils n'auraient pas fait comme cela et la pierre arrive pour le lui prouver.

« Ne pensez pas au reste qu'en jugeant ma position, je voulusse qu'elle fût autre, en ce qui me touche personnellement. Sans doute, elle est pénible, considérée sous un jour humain; sans doute la nature, en certains moments, se soulève et souffre. Mais ce que j'ai fait, je l'ai dû faire. J'ai obéi à Dieu, je le crois du moins, et jusqu'au bout, avec sa grâce, j'accomplirai ce qu'il demande de moi..... »

(1) Nous n'avons pas besoin d'inviter le lecteur à faire la part de l'exagération. Lamennais se servait volontiers de verres grossissants. Il eut toujours une forte tendance à généraliser et souvent il s'y laissa entraîner. D'ailleurs, n'oublions pas que Lamennais parle ici dans l'intimité : on élève parfois la voix, dans sa chambre, par inadvertance, sans songer que l'on peut être entendu du dehors.

— Hélas ! hélas ! dirons-nous avec M. Houet. Encore quelques années, quelques mois, que restera-t-il de ces beaux sentiments, aujourd'hui si sincères !

En attendant la crise redoutable qui allait décider si tristement de la destinée de l'auteur, l'*Essai sur l'Indifférence* continuait d'être lu, traduit en plusieurs langues, universellement admiré; il occasionnait parfois des conversions, chose rare pour un livre purement humain. La très curieuse lettre suivante en fait foi. Elle est adressée à l'abbé Gerbet.

« Dinan, ce 25 juin 1829.

« On a dit que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, aussi, me suis-je empressé de vous faire passer le Manuel de M. de la Villemeneux. Puissiez-vous y trouver quelque chose digne d'éloges ! Voici ce qu'Yvet mande à son frère Jules par ce courrier :

« Il y a quelques mois, nous trouvâmes à « l'hôpital d'Amiens, dans la salle des cuirassiers, « un jeune homme célèbre par le scandale qu'il « avait causé dans son régiment. Quinze duels « l'avaient déjà couvert de blessures. Dieu le tou- « cha : nous lui remettons entre les mains l'*Essai* « de M. de Lamennais. Vaincu par la grâce, il « jure de revenir à la Religion qu'il n'avait fait « que blasphémer depuis plusieurs années... Il « faudrait un volume pour te donner le détail de « cette conversion.

« Je me rappellerai toujours le moment où, « sortant vainqueur d'un combat pénible, il vint « après une fervente confession se prosterner à la

« Sainte-Table. Il avait choisi un dimanche; à la « grand'messe, devant tout le peuple, il traversa le « chœur et vint au pied de l'autel pour recevoir la « communion ; mais à ce moment, il ne fut plus « maître de ses sanglots qui éclatèrent dans toute « l'Église. Nous ne l'arrachâmes qu'avec peine à son « action de grâces qu'il prolongea fort longtemps.

« Depuis il a tenu ferme, contre toutes les « tentations de l'enfer. Tous les huit jours exacte- « ment, il venait se confesser à St-Acheul, et tou- « jours il avait de nouvelles épreuves, de nouveaux « affronts à raconter. On a fini par respecter sa « constance et quelques-uns de ses persécuteurs « sont devenus ses plus sincères amis... Il avait com- « mencé ses études autrefois à Sorèze; il vient de se « remettre au latin et dans peu d'années, il espère « faire sa théologie. Malheureusement, son régi- « ment quitte à l'instant la garnison d'Amiens. « Quand il m'a dit adieu, ses yeux étaient pleins « de larmes. En l'embrassant, j'avais également le « cœur bien serré... Mon ami, comme Dieu est « bon ! »

« Veuillez en faire agréer mon compliment à

M. de Lamennais. Il doit bien jouir de se voir ainsi l'instrument presque obligé de la Providence. Présentez-lui mes plus humbles salutations. Ménagez l'un et l'autre votre santé. Le monde chrétien en a besoin et grâces à Dieu, je suis chrétien.

« J'aurais toujours bien du plaisir à vous voir. Ma santé est encore bien chétive en ce moment. Je n'y tiens que dans l'intérêt de ma petite famille que je désirerais pouvoir élever selon Dieu. Daignez également me recommander aux prières de M. de la Mennais. Il y a toujours quelque chose de bien respectueux et de bien cordialement senti pour lui, dans les lettres que je reçois de St-Acheul.

« Votre reconnaissant et bien dévoué serviteur,

« Jh. Bazin. »

Nous ne connaissons pas d'ailleurs ce respectable correspondant de l'abbé Gerbet.

Cette naïve exagération qui consiste à donner la Providence comme étant *presque l'obligée* de Lamennais nous paraît particulièrement touchante dans la circonstance.

Voici un billet sans date, adressé à M. de Lamennais, que nous croyons cependant pouvoir rapporter à cette époque. On y voit de nouveau le degré vraiment extraordinaire de gloire et d'estime auquel était parvenu M. de Lamennais que l'on prenait pour un homme suscité de Dieu tout exprès pour la défense de la Religion et du bon droit. Nous ne sommes pas éloigné de penser que e grand écrivain reçut réellement cette mission sublime ; trop heureux, s'il l'eût remplie jusqu'au bout !

« Chargé tout seul des affaires de mon ambassade, il m'a été impossible de fournir à mon illustre et modeste ami, les notes dont il avait besoin pour l'article destiné à venger mon oncle. Faire les notes (*sic*), c'eût été faire l'article et comment oser remplacer ce que l'abbé de Lamennais doit écrire ?

« Homme excellent que vous êtes, digne *redresseur* (1) des torts et des sottises de notre âge,

(1) Le mot est souligné dans l'original. L'auteur évidemment songeait au fameux héros de Cervantes, mais son allusion n'a rien d'ironique. D'ailleurs, si Lamennais se paya souvent d'illusions, ces

laissez tomber de votre plume quelques lignes contre ces vilaines déclamations d'un sophiste déguisé, écrites avec tant de légèreté, à propos d'un homme si vénéré, et de choses si graves. Adieu, je suis à vous du fond de mon cœur.

« 3 h. L. de Vigneti (1). »

illusions, comme celles du romanesque hidalgo, n'eurent rien que de généreux et de chevaleresque. Tout le monde n'a pas le bonheur de se tromper ainsi. Tant qu'il fut chrétien, Lamennais mérita le nom de *paladin* du pape.

(1) Nous ne sommes pas sûr de bien lire ce nom qui nous est inconnu.

CHAPITRE SEPTIÈME

1830-1831

SOCIÉTÉ DE SAINT-PIERRE: L'ABBÉ FÉLI, PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.
TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE DITE DE St-MÉEN.
UNE DERNIÈRE VISITE A MALESTROIT.
L'ABBÉ DE HERCÉ. — PROGRÈS DU LIBÉRALISME.
LE JOURNAL L' « AVENIR. »
LES ENNEMIS DE LAMENNAIS NE DÉSARMENT PAS.
« UNE PROGÉNITURE DIRECTE DE L'ÉCOLE DE LAMENNAIS. »
MONTALEMBERT ET LACORDAIRE. — LIBÉRAUX ET LIBÉRAUX.
BUDGET DES CULTES.
NOMINATION DES ÉVÊQUES PAR LE GOUVERNEMENT.
LAMENNAIS « CATHOLIQUE SINCÈRE. »
« IL SAIT SOUFFRIR EN SILENCE ET EN PAIX. »

Avant d'aller plus loin, nous croyons devoir insérer ici un document relatif à la Société de Saint-Pierre dont nous avons déjà parlé et qui eut pour premier supérieur général M. Félicité de Lamennais. Après avoir pris connaissance de ce document, un peu long peut-être, le lecteur, croyons-nous, comprendra mieux la situation de Lamennais, au moment de ce que l'on nous permettra d'appeler sa lutte suprême. Nous le ferons suivre d'une lettre de M. Houet, écrite lors d'une dernière visite à cette chère maison de Malestroit où celui-ci avait passé des jours si heureux. Nous avouons cependant que cet établissement n'ayant pas complètement répondu à l'attente

de Lamennais et de son zèle impétueux, il s'en dégoûta vite, comme le constate ce passage d'une lettre qu'il écrivait de Juilly à son frère, le 27 Août 1831 (1).

« Gaudin et Houet partent demain de Paris pour revenir ici (à Juilly), à la mi-octobre. Ces Messieurs payent leur voyage. Il faudra de plus un professeur de seconde. Je pense que Genthon y sera propre... Le noviciat de Malestroit me pèse plus que jamais. Cette maison nous a fait beaucoup de mal. »

M. Houet avait adressé à l'un de ses amis que nous croyons être l'abbé Bouteloup toute une série de questions relatives à la Société diocésaine dont tous deux avaient fait partie à des époques diverses. Il en reçut la lettre suivante, datée de cette même maison de Malestroit qu'il avait habitée plusieurs années et qui lui était toujours demeurée si chère :

(1) Œuvres inédites de Lamennais, Correspondance. — A. Blaize. II, 83.

« Malestroit, ce 27 Octobre 1855.

Mon bien cher ami,

La Société des Missionnaires fut fondée (1) par Mgr Mannay ; les premiers membres furent MM. Coëdro, Beaulieu, Corvaisier, etc.

« Cette Société existait depuis deux ou trois ans, lorsque Mgr Mannay fonda le petit séminaire de St-Méen, le 23 Octobre 1823. Le supérieur de cet établissement fut M. Dubreil; les professeurs, Fourmond, Gendron, Bouteloup, Enoch, Nogues, Renou, Tiercelin, Mauger. Tous étaient payés, nourris, blanchis, éclairés, etc.; le prix des pensions était loin de suffire à tant de dépenses. Convaincu que l'établissement ne pourrait prospérer, s'il demeurait sous le poids de charges si lourdes, je demandai au supérieur qu'il cherchât des hommes dévoués qui consentissent à renoncer aux honoraires attribués à leurs fonctions ; je me proposai dès lors. Nos conversations, à ce sujet, furent

(1) En 1821. Cf. M. l'abbé Guillotin de Corson. *Pouillé historique*, etc. t. III p. 536 et seq. *Le R. P. Louis de la Morinière*, par le P. Joseph Dauphin, p. 83 et seq.

fréquentes, pendant les premiers mois de 1825. Pendant les vacances de Pâques, M. Dubreil voulut revoir son pays de Cancale, et soit en s'y rendant, soit en revenant à St-Méen, il passa à la Chesnaie, fit part de nos entretiens à l'abbé Jean qui prit la balle au bond et compta aussitôt au nombre de ses futurs congréganistes les sieurs Dubreil, Nogues, Enoch et Bouteloup. Peu de jours après avoir pris possession de son siège, Mgr de Lesquen vint, sous prétexte de visiter son petit séminaire de St-Méen, régulariser nos projets de congrégation et nous faire signer le premier acte de notre engagement. La première retraite fut fixée au 8 Septembre suivant. Monseigneur voulut réunir la Société des Missionnaires établie et fondée par son prédécesseur : elle avait 1000 ou 2080 francs de rentes sur l'État, produit des quêtes faites pour l'œuvre dans le diocèse et des cotisations fixées et imposées au clergé par Mgr Mannay. Mgr de Lesquen voulut réunir la Société des Missionnaires à la congrégation des Prêtres de St-Méen et envoya à notre première retraite M. Coëdro qui à son retour à Rennes

apprit à ses cosociétaires ce qui s'était passé à Ploërmel et leur proposa de se réunir, comme il l'avait fait lui-même, aux prêtres de St-Méen ; plusieurs l'imitèrent, quelques-uns se retirèrent et rentrèrent dans le ministère. Dans cette première retraite, M. Jean fut nommé supérieur (1), M. Coëdro, premier assistant et supérieur des Missionnaires, M. Dubreil, deuxième assistant et supérieur du petit séminaire et votre serviteur, économe dudit séminaire. L'abbé Enoch n'assista pas à la première retraite.

« L'abbé de la Mennais n'était pour rien dans l'administration du séminaire de St-Méen avant cette première retraite.

« M. Coëdro, voyant la difficulté de procurer à la Société dont il était supérieur des sujets à son gré et capables par leurs talents de soutenir l'honneur et les fatigues de la Mission, demanda la réunion à Mgr de Lesquen et celui-ci l'imposa, au grand déplaisir de M. Dubreil et de votre

(1) Aujourd'hui encore, le Supérieur général des Prêtres de l'Immaculée Conception est distinct du Supérieur des Missionnaires, son subordonné.

serviteur qui s'y opposa autant qu'il put : il était trop petit pour lutter avec avantage...

« Je ne peux répondre à la cinquième question, vous étiez vous-même à Rennes, au noviciat, avec l'abbé Oléron et par conséquent mieux placé que moi pour être instruit de la transformation qui eut lieu à cette époque et de la translation de Rennes à Malestroit. La réunion à Malestroit eut lieu dans le courant du mois de Janvier 1829 : les premiers colons furent MM. Blanc, Rohrbacher, Bornet, Percehaie, Sourdin, Perrin, Lefèvre, Allain, Davenel, Lesbrosses (Lesbios ?). Genthon, Godin, etc.

« Voilà, mon cher ami, les seuls renseignements que je peux vous fournir ; occupé uniquement de mon administration, je suis resté absolument étranger aux affaires générales de la Congrégation. Les supérieurs, soit défaut de confiance, soit qu'on ne trouvât point en moi les qualités nécessaires pour m'y faire prendre une part active, soit tout autre motif de leur part, jugèrent à propos, pendant tout le temps que j'ai fait partie de la congrégation, de me tenir à l'écart de l'administration

générale, je ne m'en suis point plaint, ni m'en plaindrai jamais. Les défauts de charité, d'unité, un grand et gros brin d'orgueil ont miné pendant quelques jours notre corps social et sur ces entrefaites, il s'éleva un vent sec et aride qui lui fit perdre la respiration. Son agonie fut longue et douloureuse. Beaucoup de nations se réjouirent de sa mort et tout en célébrant, à leur manière, ses funérailles, elles se partagèrent avec avidité ses pauvres dépouilles. Quoi qu'il en soit, disons ensemble : *Requiescat in pace ;* et vous, mon cher ami, ne pleurez pas trop : vos larmes ne sauraient la ressusciter.

« Recevez l'assurance de mes sincères amitiés et croyez-moi toujours en N. S.

« Votre bien dévoué ami et confrère,

« B.... »

Sur la même feuille se lisent les observations suivantes, écrites de la main de M. Houet :

« Additions. Au mois de Novembre 1825, une Société universelle de biens fut formée entre MM. J.-M. Robert de la Mennais, Pierre Louis-

François Coëdro, Tanguy Joseph Dubreil, Jean-François Corvaisier, Servan Lêvêque, Joseph-François Hérisson, Émile Feildel, François-Xavier Enoch, Jean... (1), Marie Bouteloup; les contractants mirent en commun tous les biens meubles qu'ils possédaient actuellement, etc. (voir *Exposé* par M. de Lamennais, lors de la dissolution), en se réservant la propriété de leurs immeubles personnels et ne mirent en commun que les revenus.

« A la même époque, les sociétaires passèrent un traité avec Mgr l'évêque de Rennes par lequel ils furent chargés de l'administration temporelle de la maison des Missionnaires de Rennes et du petit séminaire de St-Méen.

« En 1828, la Société religieuse, dite de St-Méen, se transforme, du consentement de tous ses membres (c'est-à-dire de ceux qui avaient des vœux perpétuels), en une autre Société, dite de St-Pierre, dont M. Félicité de La Mennais fut nommé le chef, à l'unanimité des voix. Des statuts

(1) Nom illisible.

nouveaux furent publiés dans la retraite du mois de Septembre 1828 (1).

« Au mois de Septembre 1833, la Société élut pour Supérieur général M. J.-M. de la Mennais, en remplacement de son frère (2).

« Par une lettre, en date du 2 Septembre 1834, Mgr de Lesquen annonça à M. J.-M. de la Mennais qu'il prenait sous sa direction immédiate les membres de la Congrégation qui se séparaient *du dit sieur de la Mennais*, laissant à chacun cependant une entière liberté de demeurer avec lui, ce qui déliait tous les membres de leurs vœux. Aussi Feildel écrivait-il, le 14, que la Société, fondamentalement désorganisée, se reconstituait sur de nouvelles bases et que l'évêque se réservant l'admission des membres, c'était à lui qu'il fallait s'adresser pour entrer dans cette congrégation nouvelle. »

M. Houet voulut revoir, une fois encore, l'établissement de Malestroit où il avait passé de

(1) 1829, d'après la Notice, citée par M. Guillotin, op. cit. t. III, p. 538.

(2) Dont Mgr de Lesquen annula l'élection *faite à son insu*.

si douces années, pendant que cette maison était annexée à la Chênaie et se trouvait placée dès lors sous la haute direction de Lamennais. Il s'y rendit en Septembre 1889 (1) et de Malestroit même il adressa la lettre suivante à l'un de ses amis dont il ne nous dit pas le nom, mais qui devait être l'un de ses anciens condisciples. Il n'avait pas revu cette maison depuis le temps où il l'habitait, aussi les souvenirs se pressent-ils en foule dans son âme, joyeux ou douloureux; mais, comme toujours, dans ces concerts intimes, c'est la note triste qui est la dominante.

« Malestroit, 23 Septembre.

« Enfin j'ai revu Malestroit et depuis deux jours j'erre, comme une âme revenue sur la terre, au milieu des choses et des hommes de notre vieux temps. Voilà bien notre ancienne communauté d'Ursulines, devenue pour quelques années celle de St-Pierre, voilà notre jardin, notre jeu de boules, où le P. Rohrbacher voulait nous

(1) Quelques mois seulement avant sa mort.

entraîner *quâ vi, quâ prece*, et où, cédant à nos représentations, son humilité poursuivait Levoyer, les larmes aux yeux, pour lui faire de cordiales, d'attendrissantes excuses. Voilà Rogat, voilà Lieuzel où Jourdain aimait à faire du grec avec l'ex-maire de Laval, M. de Hercé, qui se plongeait dans Euripide avec autant de volupté que Lefèvre dans les eaux limpides de l'Oust. Hélas! plus personne, personne de cet ancien monde qui fut le nôtre... J'en avais revu quelques débris un an après la catastrophe. Aujourd'hui *les ruines mêmes ont péri* (1).

« La chambre de l'abbé Blanc, celle de M. Bornet, la mienne, etc. sont occupées par de saintes filles qui y font plus sûrement l'œuvre de Dieu et que Dieu a comblées de ses bénédictions. La maison est plus que triplée. *Laudetur J. C. qui exaltavit humiles.* — Prions l'un pour l'autre, cher bon ami, vous me manquez bien dans mes petites excursions! Combien il serait doux de mettre en commun nos souvenirs déjà si lointains et qui, chaque jour, s'affaiblissent en perdant

(1) *Etiam periere ruinæ.* Lucain.

leur vivacité. Dédommageons-nous de quelque manière en redoublant de prières l'un pour l'autre. Je vous recommande bien instamment mon unique sœur qui faiblit de jour en jour davantage.

« Je quitte Malestroit, demain matin, Josselin après demain, Ploërmel vendredi.

« Tout à vous encore une fois, en N. S.

« Houet, chan. »

Dix jours avant la chute de la Restauration, Lamennais écrivait à l'abbé de Hercé, neveu du dernier évêque de Dol, et lui-même, plus tard, évêque de Nantes :

« A la Chênaie, le 16 juillet 1830.

« Je suis vivement touché de votre souvenir, Monsieur, et je conserverai soigneusement l'ouvrage qui en est pour moi le précieux gage. Quoique très indigne de pénétrer dans ces sortes de sanctuaires de la science orientale (1), je puis, bien que profane, jeter peut-être du dehors un regard timidement curieux sur quelques-uns des mystères auxquels je dois renoncer à être initié,

(1) M. de Hercé passait pour un orientaliste distingué.

et qui pour vous n'ont aucuns voiles (sic). L'espérance que vous me donnez de vous posséder quelques jours ici, est déjà un bienfait dont je vous remercie. Je jouis d'avance du fruit que je retirerai de votre conversation si intéressante, si instructive et si variée. L'abbé Gerbet a bien regretté d'être privé de cet avantage, lors de son passage à Laval (1). Il eût aussi désiré beaucoup de présenter ses hommages à Madame d'Ozonville. Je vous prie de lui faire agréer les miens, ainsi qu'à Madame de Vaufleury. Vous ajouteriez à vos bontés, si vous vouliez bien assurer mon cher William, que je n'oublie point les jours que nous avons passés ensemble, et que jamais il ne cessera d'être présent à mon cœur.

« On doit peu s'étonner des progrès du libéralisme, c'est la marche naturelle des choses, et, dans les desseins de la Providence, la préparation au salut, je le crois du moins. La religion, emprisonnée dans le vieil édifice politique, véritable cachot de l'Eglise, ne reprendra son ascendant

(1) Où résidait alors l'abbé de Hercé et où il avait exercé les fonctions de maire, comme nous le disait tout à l'heure M. Houet.

qu'en recouvrant sa liberté; et c'est là le service que ses ennemis, instruments aveugles d'une Puissance qu'ils méconnaissent, ont reçu d'en haut l'ordre de lui rendre. Tout se prépare pour une grande époque de restauration sociale, mais qui devra, comme il arrive toujours, être achetée par beaucoup de travaux, de souffrances et de sacrifices. Pour nous qui ne serons plus quand elle s'accomplira (1), saluons de loin cette espérance, comme les prophètes celle du Messie, et supplions Dieu de répandre, parmi les catholiques et dans le clergé surtout, les lumières qu'exige sa position présente, et que tant d'hommes, d'ailleurs estimables, ne savent pas même encore désirer.

« Veuillez agréer l'assurance des sentiments pleins de respect et d'affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

« F. de la Mennais (2). »

(1) Nous l'attendons toujours !

(2) M. Houet nous apprend, dans une note, que l'original de cette lettre lui a été remis autrefois par Mgr Maupoint, ancien vicaire général de Rennes, mort évêque de la Réunion.

Quelques mois après la chute de la Restauration, Lamennais fonda le Journal l'*Avenir* (16 Oct. 1830), nous n'avons pas besoin de rappeler dans quelles circonstances.

Cependant les ennemis de Lamennais ne désarmaient pas. Écrasés par le génie et la logique de leur adversaire, ils employaient la ruse du renard contre ce lion qui ne croyait qu'à la force de la raison et du bon droit. Pour le déconsidérer plus sûrement, nous l'avons observé déjà, ils lui prêtaient gratuitement des opinions qui n'étaient point les siennes, interprétant ses écrits, ses paroles, ses moindres gestes et ceux de ses amis d'une façon défavorable ; s'appliquant à ulcérer ce cœur généreux. Encore un peu de patience et quelques efforts, MM. les Gallicans, vous obtiendrez un succès plus complet, peut-être, que vous n'eussiez osé le rêver : votre ennemi vous débarrassera lui-même de sa personne encombrante, mais vous paierez cher votre triomphe d'un jour. L'Ultramontanisme que Montalembert appellera plus tard « *la progéniture directe de l'école de La Mennais* », école dont alors il ne fera plus partie

depuis longtemps et que Lacordaire, transfuge, lui aussi, des premières doctrines de son ancien Maître, définira, avec une brutalité de termes qu'il eût amèrement déplorée, s'il avait vécu dix ans de plus, « *la plus grande insolence qui se soit encore autorisée du nom de J.-C.* (1) », l'Ultramontanisme, dis-je, remportera, sur son rival, une victoire décisive, de telle sorte que l'on pourra dire que s'il y a encore des Gallicans, il n'y a plus de Gallicanisme, et que s'il existe encore quelques soldats, dispersés çà et là, il n'y a plus d'armée, il ne peut plus y en avoir.

Le marquis d'Albertos (2) ayant pris la défense de Lamennais, contre certains calomniateurs, le grand écrivain crut devoir le remercier par la

(1) Testament du P. Lacordaire, publié par Montalembert (1870), p. 17.

(2) La lettre que nous allons reproduire et dont nous croyons avoir l'original entre les mains, sans pourtant, cette fois, oser l'affirmer, a été publiée intégralement par Ange Blaize, *tome second, p. 76 et seq.*, avec cette suscription : « A M. de Mazenod » alors vicaire général et plus tard évêque de Marseille. La suscription de celle que nous possédons : « *A M. le marquis d'Albertos* » ne nous semble pas de la même main que le corps de la lettre. Mais, encore une fois, nous ne reconnaissons plus ici, d'une façon certaine, l'écriture de Lamennais. Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à reproduire cette lettre, vu son importance.

lettre suivante, d'une importance trop considérable, pour que, malgré sa longueur, nous ne la reproduisions pas intégralement ; quelques-uns des points qu'elle touche, sinon tous, étant encore pleins d'actualité. Elle est datée de Juilly où se trouvait alors Lamennais, chez son ami l'abbé de Salinis qui avait, quelques mois auparavant, rouvert le collège autrefois célèbre de ce nom.

« Juilly, le 7 Avril 1831.

« Je ne sais, Monsieur, comment vous exprimer ma reconnaissance des soins que vous voulez bien prendre pour découvrir la source des calomnies qu'on a répandues contre moi dans vos provinces. La Providence permettra, j'espère, que ces impostures soient pleinement dévoilées. Ayant appris de Mlle Laiguille que le P. Charles lui avait dit *avoir vu* la prétendue lettre qu'on m'accuse d'avoir écrite (1), j'ai écrit à ce dernier

(1) Ainsi qu'on le voit, les ennemis de Lamennais n'hésitaient pas à fabriquer, de toutes pièces, les documents dont ils croyaient avoir besoin et de les signer tout simplement de son nom : procédé plus commode qu'honnête.

que je crois être un très pieux ecclésiastique, pour lui demander des renseignements et comme j'ignore son adresse, j'ai prié l'abbé Combalot, qui a prêché le carême à Marseille, de lui remettre ma lettre. Peut-être sera-ce un moyen d'arriver jusqu'au premier auteur de ces bruits calomnieux. Du reste, je me suis empressé, selon votre conseil, d'envoyer aux ecclésiastiques dont vous avez la bonté de m'indiquer les noms, le numéro de l'*Avenir* qui contient ma dénégation.

« J'ai encore, Monsieur, à vous remercier de ce que vous voulez bien me faire connaître les reproches qu'on m'adresse généralement. C'est un véritable service que vous me rendez, et plût à Dieu qu'on voulût toujours s'expliquer ainsi *avec franchise et charité;* on serait bien près de s'entendre. En vous exposant ma pensée à l'égard de ces reproches, je suivrai l'ordre que vous avez suivi vous-même :

« 1° Personne ne respecte plus que moi des sentiments honorables en eux-mêmes; mais je crois, d'une part, qu'on ne peut légitimement les mettre à la place de la doctrine de l'Église, hors

de laquelle je ne connais aucunes règles sûres, ni aucunes règles quelconques; et d'une autre part, qu'on doit, comme tous sentiments humains, quels qu'ils soient, les subordonner aux intérêts de la Religion; autrement on mettrait quelque chose au-dessus de Dieu.

« 2° Il existe des libéraux honnêtes et religieux; il y en a d'autres qui ne le sont pas. Quant aux premiers, je ne comprends pas comment des Chrétiens repousseraient quelques-uns de leurs frères et se maintiendraient à leur égard dans un état d'inimitié, uniquement parce qu'ils ont des opinions politiques différentes. Quant aux seconds, ou ils comprennent la nécessité de défendre l'ordre et par conséquent les droits de chacun, et alors c'est un devoir de s'unir à eux dans cette limite; ou, au contraire, ils veulent attaquer ces droits et renverser l'ordre, et en ce cas, le devoir évident est de les combattre.

« 3° Il est certain, et je l'ai répété plusieurs fois, qu'*en droit*, le clergé peut légitimement réclamer une indemnité à raison de ses biens confisqués par la Constituante. Mais *en fait*, le

gouvernement ne reconnaît pas son titre, et considérant comme un vrai salaire ce qu'il lui accorde par le budget, il traite en conséquence les évêques et les prêtres comme des salariés et fonde sur ce prétexte l'oppression dont il les accable. Sans cesse, il répète que le traitement les rend fonctionnaires publics ; d'où il conclut qu'il a sur eux, comme sur tous les autres fonctionnaires, un pouvoir de commandement, incompatible, on ne le sait que trop, avec la liberté essentielle du sacerdoce (1). Dans cette position, il faut, ou que le gouvernement change de principes, ce qu'il ne fera pas, ce qu'il ne peut pas faire, ou que le clergé se soumette à une dépendance mortelle pour l'Église, ou que, pour recouvrer la liberté, il renonce au traitement que l'État lui paye. Il m'a paru que des prêtres catholiques, des hommes de foi ne pouvaient pas hésiter un seul moment.

« 4° Je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui une seule personne, en France, qui croie à la

(1) Si Lamennais vivait encore, ne pourrait-il pas tenir un peu le même langage, pour les mêmes motifs ?

possibilité que le Catholicisme s'y conserve, dans le cas où le gouvernement continuerait de nommer les évêques. Déjà l'on assure que les évêchés sont vendus, comme toutes les autres places. Et quand ils ne le seraient pas, que serait-ce que des évêques choisis par nos persécuteurs, par des Mérilhou et des Montalivet ? Tout notre avenir est dans cette question. Il a donc été de notre devoir d'en avertir Rome, et qu'avons-nous fait que supplier humblement nos premiers pasteurs, de transmettre au Pasteur Suprême et nos craintes et nos vœux ? Pouvions-nous agir plus catholiquement (1) ?

« 5° Je n'ai été l'intermédiaire d'aucune négociation. Je n'ai jamais eu le moindre rapport avec le gouvernement actuel, non plus qu'avec l'ancien. Par principes et par goût, toujours obscur pour être indépendant, de ma vie je n'approchai d'aucune cour, d'aucune puissance. Voilà l'exacte vérité.

(1) Tous les évêques auxquels dut s'adresser Lamennais ayant été choisis de la façon qu'il juge essentiellement vicieuse, nous ne pouvons nous empêcher de sourire de sa candeur.

« 6° Parmi les paroles de mon avocat (1), il y en a eu plusieurs que j'ai regrettées vivement et auxquelles je prévis qu'on ne manquerait pas de donner une interprétation malveillante. Mais je n'avais pas pu les deviner, et je ne pouvais pas davantage établir, au milieu de l'audience, un colloque entre lui et moi, une discussion toute personnelle, étrangère à la cause. Pour qui veut lire, il est d'ailleurs évident, par l'ensemble de son plaidoyer, qu'en parlant de réforme, de restauration du Catholicisme, etc., il avait eu en vue de désigner la guerre qu'en effet, je n'ai pas cessé de faire au Gallicanisme.

« 7° Je ne suis pas surpris que mon petit article sur les événements de Février, ait paru fort étrange, après les révélations qui sont venues depuis. J'étais alors à la campagne, on m'écrit

(1) Elles avaient été prononcées dans un récent procès. L'avocat de Lamennais était M. Janvier, homme de grand talent. — Cf. Montalembert : *Le Père Lacordaire*, p. 28. Dans cet ouvrage et pour cause, Lamennais est constamment sacrifié à Lacordaire : M. de Montalembert et ses amis, les libéraux, ne pouvaient pardonner au premier, dont pourtant ils avaient tout d'abord partagé les opinions, d'avoir implanté en France les idées ultramontaines, qui jusque-là n'avaient jamais pu s'y acclimater, et d'avoir préparé, je dirais presque assuré leur triomphe définitif.

qu'une démonstration carliste a eu lieu dans l'Église St-Germain-l'Auxerrois, qu'à la suite de cette tentative de désordre, les croix tombent, l'archevêché est envahi, démoli, etc., et l'on me demande en toute hâte quelques mots pour séparer la cause des catholiques de celle des hommes qui paraissent la compromettre par leurs folies.

« J'envoie sur-le-champ quelques mots. Lorsqu'ils arrivèrent, les choses avaient commencé à s'éclaircir ; en conséquence, il fut décidé qu'on n'insérerait point mon article dans l'*Avenir*. C'était le soir, on était pressé, cet article se trouva mêlé à d'autres papiers et fut, par méprise, porté avec eux à l'imprimerie, c'est ainsi qu'il a paru, et dans tous les cas, l'on a bien dû voir qu'il avait été écrit sur de premiers bruits qui le justifiaient, et que rien n'avait démentis encore.

« Vous pouvez, Monsieur, communiquer ces observations à qui vous le jugerez à propos. Catholique sincère et ne voyant en ce monde que les intérêts de la Religion, qui me sont mille fois plus chers que la vie, je voudrais que mon âme

fût transparente, afin que chacun pût y lire mes sentiments les plus secrets. On y verrait avec un dévouement plein d'amour pour le St-Siège, un respect profond pour l'épiscopat, et une soumission qui n'a d'autres bornes que celle due avant tout par tous les catholiques aux Pontifes Romains. Voilà sur ce point ma profession de foi, et j'espère y demeurer fidèle jusqu'à mon dernier soupir (1). Oh ! que l'état du Catholicisme changerait parmi nous, si l'on aimait par-dessus toute chose Jésus-Christ et son Église ! Prions-le d'allumer lui-même ce saint amour dans tous les cœurs.

« Je vous réitère, Monsieur, l'assurance des sentiments respectueux et de la gratitude avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« F. de la Mennais. »

Quinze jours plus tard, l'abbé Jean écrivait de Rennes à Madame de Vaufleury, à Laval.

(1) Espoir dont personne n'a le droit de suspecter la sincérité, bien qu'il dût être si tôt, si cruellement, si *volontairement* déçu. L'esprit humain, souvent à son insu, est un abime de faiblesses et de contradictions. En présence de l'extrême fragilité de notre pauvre nature, nous ne pouvons que trembler et redire avec St Paul : « *Qui se* existimat *stare videat ne cadat.* » (1 Cor. x. 12.)

« Rennes, le 24 Avril 1821.

« Madame,

« J'ai l'honneur de vous envoyer, comme je vous l'ai promis en passant à Laval, mercredi dernier, la lettre de mon frère à M. le marquis d'Albertos (1), vous pouvez la montrer, mais sans en laisser prendre de copie par personne, car on pourrait l'altérer involontairement, ou la rendre publique, ce qui n'est pas dans l'intention de mon frère : il sait souffrir en silence et en paix ; les discussions purement personnelles lui semblent avoir presque toujours plus d'inconvénients que d'avantages.

« Je suis heureux de pouvoir vous offrir de nouveau, Madame, l'hommage du respect profond avec lequel je suis

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« L'ab. J.-M. de la Mennais. »

Lamennais était l'un de ces hommes à l'égard de qui on ne saurait demeurer indifférent, pour

(1) Celle que nous venons de lire.

peu qu'on s'occupe d'eux : profondément sympathiques ou antipathiques, on les aime ou on les hait à plein cœur, parce qu'eux-mêmes ne savent ni aimer, ni haïr à demi. C'est ainsi que nul, plus que lui, n'eut de partisans dévoués, enthousiastes, ou des adversaires plus irréconciliables : il symbolisait la cause dont il s'était fait le champion, dès lors les sentiments que l'on éprouvait à l'égard de celle-là se reportaient naturellement sur la personne de celui-ci.

CHAPITRE HUITIÈME

1831-1832

LAMENNAIS A JUILLY. — POÉSIE, EN SON HONNEUR, D'UNE JEUNE MUSE DE VINGT ANS. — LES OBSTACLES AIGUILLONNENT LE ZÈLE IMPÉTUEUX DE LAMENNAIS. — OBSTACLES « DIOCÉSAINS. »

« IL FAUT ATTENDRE. » — « LES ŒUFS SONT TROP CHERS POUR NOUS. » — SUSPENSION DE « L'AVENIR. »

ADRESSE D'UN GROUPE D'ÉTUDIANTS DE PARIS.

« AUJOURD'HUI, VOUS FAITES UNE HALTE. » — SECOND VOYAGE A ROME DIVERSEMENT APPRÉCIÉ.

« IL FAUT, QUOI QU'IL EN COUTE, SE SOUMETTRE A CE QUE DIEU VEUT. » — « NOUS BATISSONS SUR UN BON FONDEMENT. »

LAMENNAIS, « CHEF D'ARMÉE. »

NOTE DE M. HOUET SUR UN PASSAGE DES MÉMOIRES DE LACORDAIRE.

La lettre suivante, ainsi que l'envoi qui l'accompagne, ont été dictés par l'estime la plus profonde, l'admiration la plus vive. Lamennais était toujours au collège de Juilly.

« Paris, le 17 Mai 1831.

« Monsieur et bon ami,

« Je trouve dans une lettre qu'une dame de lettres distinguée de nos amis m'écrit de Nismes, le passage suivant, à propos des vers ci-joints, à vous adressés :

« Je profite de ce moment de trève pour vous « adresser, au nom de mon mari, des vers compo-

« sés en l'honneur de M. de la Mennais par une « charmante personne de 20 ans (1). C'est un larcin « fait à sa modestie, et dont, par conséquent, le « secret se recommande à votre délicatesse comme « à l'indulgence du beau Génie qui les a ins- « pirés... (2).

« J'imagine que le plus petit mot d'agrément, échappé de votre plume, comblerait de bonheur et encouragerait bien fort l'aimable et jeune poète, dont vous vous souviendrez sûrement d'avoir vu le frère chez M. O' M(ahony) à Versailles, et moi, je pourrais justifier de mon empressement, fier d'avoir signalé et d'avoir rapproché du foyer qui la vivifie une petite planète jusqu'ici inconnue.

« Mon neveu a dû vous demander, de ma part, l'adresse de Madame Benoît. Dès que je l'aurai, j'enverrai à cette dame votre portrait, afin de remédier, le plus tôt possible, à un malentendu que j'ai lieu de supposer, Madame

(1) Mlle Louise Révoil, sœur de l'ancien Professeur de l'École de Lyon. — Note de M. Paulin Guérin.

(2) Le secret pouvant être aujourd'hui divulgué sans inconvénient, nous le divulguons.

Benoît n'ayant pas encore fait prendre l'objet que je dois la croire impatiente d'avoir à sa disposition.

« Je ne me console un peu de n'avoir pu vous voir qu'une seule fois et qu'un petit instant à Paris dernièrement, qu'en pensant à mon projet de faire, aussitôt que possible, le voyage de Juilly. Là, du moins, le devoir qu'impose à vos amis le prix de vos moments, perd, je l'espère, un peu de sa rigueur par la faculté qu'ils ont d'épier les minutes de récréation que votre zèle est forcé de concéder au mauvais état de votre santé. En attendant de pouvoir me procurer ce bien vi' plaisir, je profite d'une circonstance qui n'est au moins pas imputable à indiscrétion de ma part, pour vous renouveler, Monsieur et bon ami, l'hommage de tous mes sentiments de profond respect et d'affectueux dévouement,

« Paulin Guérin. » (1)

On ne nous saura point mauvais gré, du moins

(1) L'auteur, probablement, du beau portrait de Lamennais que l'on voit au Musée de Versailles, *Attique Chimay*.

nous osons l'espérer, d'insérer cette poésie d'une âme de vingt ans, enthousiaste de l'idéal et du génie qui le personnifie pour elle. Derrière ses exagérations lyriques nous reconnaissons un accent indéniable de sincérité. Pour cette jeune Muse, Lamennais est un prophète inspiré de Dieu; prêtres et laïcs n'ont qu'un devoir : celui de l'écouter lorsqu'il parle et de suivre ponctuellement les ordres que le Ciel leur transmet par sa bouche. Aux dernières strophes, elle entre même dans certains détails d'une ravissante candeur, lorsqu'on songe qu'ils sont donnés par une jeune fille de vingt ans. Voici la pièce :

A Monsieur de la Mennais.

Quand Jéhova parut sur la sainte colline,
Les Enfants d'Israël tremblèrent à sa voix;
Moïse atteignit seul à cette voix divine
Qui pour un peuple élu lui révéla des lois.

Sur sa tête brilla la céleste auréole;
Sa face du Très-Haut réfléchit la splendeur;
Son âme, s'enflammant d'une sublime ardeur,
Écouta sans frémir l'immortelle parole.

Et lorsque le Seigneur disparut à ses yeux,
Que sa voix s'éteignit aux éclats du tonnerre,
Moïse, reportant ses pensers vers la terre,
Aux tribus d'Israël dicta les lois des Cieux!...

Dis-nous. Semblable à lui, l'as-tu vu face à face,
Ce Dieu dont la grandeur étonne l'univers?
A-t-il versé sur toi les trésors de sa grâce?
A-t-il armé ton bras pour vaincre les pervers?

Sans doute, il t'apparut, dans un songe sublime;
Dans tes mains il plaça son céleste flambeau;
Il t'apprit à sonder les noirceurs de l'abyme...
Qui de Dieu, sur ton front, n'a reconnu le sceau?

Dans tes accents, empreints d'une divine flamme,
Qui n'a pas découvert l'esprit de Jéhova?
Oui, ces nobles pensers, échappés de ton âme,
En toi c'est Dieu qui les grava!...

Ne lui demandez plus, ô vous, fils de la terre,
Quels sont pour vous guider son pouvoir et ses droits;
Ses droits sont émanés de Celui qui l'éclaire...
Du Ciel qui parle par sa voix!...

Oh! ne repoussez pas sa mission céleste!
Vous, que Dieu désigna pour servir son autel;
Ralliez-vous à lui; sa vertu vous atteste
Qu'il est élu de l'Immortel!

Refusez à l'impie (*sic*) un indigne salaire (1) :
Pour prix de vos bienfaits le Ciel a d'autres dons;
Sans tribut, au pécheur accordez la prière...
Le méchant ne doit point acheter vos pardons (2).

De l'Esprit du Sauveur que votre âme s'inonde :
Laissez-vous dépouiller par les puissants du monde,
Ils n'auront plus de droit sur votre pauvreté!...
Du Temple du Seigneur prévenez la ruine,
En opposant la liberté divine
A leur farouche liberté!!!

Par Mlle L. R.

Selon notre coutume, à moins d'indications contraires, nous copions sur l'original. On nous pardonnera d'avoir inséré cette petite pièce de vers que Lamennais, on le voit, n'avait pas dédaigné de conserver et qui d'ailleurs, à notre avis, n'est pas sans mérite, bien que d'une facture un peu usée peut-être.

Lamennais s'occupait de fonder des écoles libres. Le 19 Septembre 1831, MM. Montalem-

(1) En prose : *Renoncez au budget des cultes.*

(2) Id. : *Renoncez à toutes sortes d'honoraires et d'offrandes.* Mais alors comment vivre? La jeune et naïve Muse oublie de nous le dire : ce détail cependant n'est pas toujours à négliger.

bert, Lacordaire et de Coux durent comparaître devant la Chambre des Pairs pour le procès relatif à l'école libre fondée par eux sous les auspices de leur Maître et en vertu de l'article 69 de la Charte. On en sait les détails et l'issue.

Les obstacles aiguillonnaient le zèle impétueux de Lamennais, loin de l'émousser; pourtant, ils s'élevaient, chaque jour, plus nombreux et un peu de tous côtés. Ses disciples le secondaient de tout leur pouvoir, attirés, nous nous plaisons à le redire, moins encore par l'ascendant irrésistible de son génie, que par l'affection sans bornes qu'il leur témoignait : « Pour ces hommes groupés autour de lui, c'était un maître, c'était un père. (1) »

Voici le début d'une lettre (le reste manque, la feuille ayant été déchirée) qu'il écrivait de Paris, le 25 Septembre de cette même année, à M. Gerbet probablement (2), s'il faut en croire une note, d'ailleurs dubitative, de M. Houet.

(1) Nettement. *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet.* Tome I. p. 323.

(2) Ce correspondant n'est pas désigné par A. Blaize autrement que *l'abbé X.* Cf. t. 2, p. 84. Tout nous porte à croire qu'il s'agit bien, en effet, de M. Gerbet.

« Paris, 27 Septembre 1831.

« Dans le petit billet que vous avez joint à votre article sur la Constitution de Berne, vous m'annonciez une lettre que je n'ai point reçue. Mon frère ne répond non plus à aucune de celles que je lui écris, de sorte que je ne sais à quoi m'en tenir sur les objets dont je lui ai parlé. Cela ne rend pas les affaires plus faciles.

« Nous ne pourrons entrer dans notre nouvelle maison (1) que le 15. Les premiers jours seront pénibles. Il faudra tout arranger à la fois, et acheter tout le mobilier. Tant à cause de cela que pour votre santé, je vous engage à prolonger votre séjour en Bretagne, jusque vers le 20. Vous pourrez expédier d'avance les paquets qui vous gêneraient en route, et qui dépasseraient le poids alloué aux voyageurs.

« On nous désire beaucoup à Liège, et, sauf

(1) Il s'agissait d'une sorte de noviciat, dans le genre de celui de Malestroit, destiné, entre autres choses, à fournir de professeurs les maisons d'éducation. Le 8 Septembre de cette même année, Lamennais écrivait au même : « Nous logerons définitivement rue de Vaugirard, chez Madame Martin. Nous n'avons pu amener la propriétaire des Feuillantines à des conditions raisonnables ». Blaize II, 84.

les évènements politiques, il est probable que nous pourrons y commencer un établissement dans le cours de l'année. Je ne sais s'il nous viendra quelqu'un de la Côte St-André et de Dijon, à cause des obstacles *diocésains*, qui s'accroissent tous les jours. Je crois donc qu'on pourrait très bien faire venir ici les trois jeunes gens de St-Méen, qui devaient aller à Malestroit, avec Oléron. Nous aurons un cours de grec, par M. Mina, et d'autres cours, dont il est fort à désirer qu'ils profitent. Dites ceci à mon frère, et arrangez-les..... (Ici s'arrête le fragment) (1). »

La lettre qui suit nous donne de précieux détails sur les difficultés de toutes sortes auxquelles se heurtait le courage indomptable de Lamennais : elle est adressée par celui-ci à son frère, établi déjà depuis longtemps à Ploërmel. Elle est datée de neuf jours avant la suspension de l'*Avenir*.

(1) Voir, dans la *Correspondance de Lamennais* publiée par A. Blaize, tome II, p. 86, la lettre que l'abbé Féli écrivait à son frère, la veille même, c'est-à-dire le 26 Septembre.

« Paris, 6 Novembre 1831.

« J'ai reçu tes deux lettres du 28 Octobre et du 1er Novembre. Nous avons eu la même idée que toi, au sujet d'un journal hebdomadaire, au moyen duquel on tâcherait de soutenir l'Agence (1), qui prend tous les jours de l'extension. Mais, après avoir bien discuté ce projet, nous y avons renoncé. On ne peut rien faire sans un journal quotidien. Et de plus, la rage d'un certain parti est si grande contre nous, que, quoi qu'on entreprît en ce moment, on serait en butte aux mêmes attaques. Il faut d'ailleurs, pour écrire, une certaine liberté d'esprit que nous n'aurions pas. Que voulez-vous dire au milieu d'un concert perpétuel d'injures, de calomnies et de malédictions? Il faut attendre. Notre silence, je le répète, fera plus maintenant que nos paroles. Chaque jour vérifiera et justifiera ce que nous avons dit. Quand nous ne serons plus là pour défendre ceux qui nous

(1) Il s'agit de l'Agence établie *pour la défense de la liberté religieuse*, laquelle, durant sa trop courte existence, rendit les plus signalés services à la cause catholique.

persécutent, la persécution ira vite (1). Le ministère veut s'emparer de la nomination des curés; puis viendront les professeurs, directeurs des grands et petits séminaires, etc., etc. Voilà où les évêques en seront dans peu de temps.

« Ils l'auront voulu : qu'y pouvons-nous faire? Je ne crois pas que nos doctrines s'affaiblissent par là dans les esprits. Les *Mélanges* sont épuisés; on les demande de partout. Si nous ne craignions de hasarder une dépense assez considérable, nous en ferions une seconde édition. Peut-être cela viendra-t-il plus tard. La première a été tirée à 2,500 exemplaires.

« J'attends M. Gerbet pour la fin de la semaine prochaine. J'ai grand besoin qu'il vienne m'aider; son frère est parti.

« Deux quintaux de morue, c'est beaucoup; mais nous n'avons que cela pour les jours mai-

(1) Il arrive parfois, en effet, de voir, parmi les hommes (mais chez eux seulement), les brebis prendre le parti des loups *qui ne les ont pas encore mangées* contre les bergers et les chiens à qui elles ne pardonnent pas certaines corrections méritées et surtout vigoureusement administrées.

gres. Les œufs mêmes sont trop chers pour nous (1).

« Notre regret, c'est l'Agence, qui a tant coûté de peines à établir, et qui allait si bien. Depuis deux mois, elle avait fait des progrès considérables. C'était partout un zèle admirable, et qui semblait croître avec les difficultés. Dieu a ses desseins; il faut les bénir et baisser la tête. Je t'embrasse tendrement.

« F. »

« C'est moi qui ai décacheté ma lettre pour te dire que tu ferais, je crois, recevoir M. Tervoorm dans le diocèse de Metz, en écrivant à l'évêque, et insistant pour qu'il rende ce service à ce jeune homme. Il y a une partie du diocèse où l'on parle allemand, et il me semble que le séminaire étant toujours fermé, on doit avoir besoin de sujets. »

Deux jours après, nouvelle lettre de Féli à Jean.

(1) Ces détails, si minimes qu'ils soient en eux-mêmes, nous prouvent que Lamennais, pour arriver au but qui lui était encore si cher, la liberté de l'Eglise de Dieu, ne reculait devant aucun obstacle, de quelque nature qu'il fût. Nous savons d'ailleurs que les difficultés matérielles qu'il rencontra ne furent pas les plus insurmontables.

« Paris, 8 Novembre 1831.

« Après avoir tourné et retourné dans tous les sens les questions de l'*Avenir* et de l'Agence, et pesé les choses devant Dieu, nous sommes arrivés à la même conclusion (1). Tout autre parti aurait encore plus d'inconvénients. Sur cela, comme sur tout le reste, il faut donc s'abandonner à la Providence. Elle a ses vues que nous ne connaissons pas, et c'est elle qui parle en nous créant des obstacles insurmontables.

« Un ecclésiastique est venu hier au soir me présenter deux jeunes gens qui désirent entrer parmi tes petits frères. L'un, nommé Dauplé, du diocèse de Rouen, et âgé de 24 ans, a passé trois ans et demi chez les frères de Saint-Yon, et en est sorti lors des évènements de Juillet avec de bons certificats. L'autre, âgé de 27 ans, et du diocèse de Limoges, a passé dix-sept jours seulement dans cette congrégation, et en est sorti à la même époque; il aurait des certificats de son

(1) C'est-à-dire, la disparition de l'un et de l'autre, mesure d'abord provisoire, dans la pensée de Lamennais, puis devenue en réalité définitive, à la plus grande joie des Gallicans surtout.

diocèse. Aucun des deux ne pourrait payer de pension actuellement. Je dis actuellement parce qu'ils ont laissé leur petit bien à leurs mères qui sont fort âgées, et qu'après la mort de celles-ci, ils pourraient rembourser les dépenses de leur noviciat. Je leur ai promis de t'écrire et de te demander une prompte réponse. Ils paraissent souhaiter beaucoup d'être reçus.

« J'attends M. Gerbet samedi prochain, et M. Combalot aujourd'hui ou demain. M. et Mme de Senfft, dont je viens de recevoir plusieurs lettres, me demandent de tes nouvelles. Ils m'écrivent de Schönbrünn, où ils avaient fui le choléra avec l'Empereur et sa famille. Il a fait peu de ravages en Autriche, n'ayant attaqué que le millième de la population, et plus de la moitié de ceux qu'il a atteints ayant guéri.

« De toutes les causes qui paraissent agir pour donner cette maladie, il paraît que la peur est la plus dangereuse. Ces pauvres Senfft sont toujours bien tristes. Je suis touché de leur attachement si vrai et si solide. Il y en a peu de cette nature là. Tout à toi de cœur. »

Sept jours après cette lettre, l'*Avenir* était suspendu provisoirement, mais ce provisoire allait devenir définitif. Les rédacteurs prenaient « le bâton du pèlerin » pour « aller consulter le Seigneur en Silo » (1), c'est-à-dire pour plaider leur cause à Rome et recevoir l'arrêt du Saint-Siège.

La jeunesse catholique faisait de la lecture de l'*Avenir* la pâture quotidienne de son intelligence et de son cœur. Elle était ardemment éprise d'admiration et d'amour pour l'Apôtre de ces doctrines généreuses et hardies qu'elle adoptait avec enthousiasme, disposée à leur sacrifier sa fortune et sa vie. Voici l'une des adresses qu'à cette époque Lamennais reçut des étudiants de Paris : elle montre jusqu'à quel point l'illustre défenseur des droits de l'Église était devenu populaire parmi ces jeunes gens et l'ascendant extraordinaire qu'exerçait son génie sur ces intelligences neuves, sur ces esprits d'une droiture naïve et franche. Comme on le verra, les

(1) Dernier numéro de l'*Avenir* (15 Novembre 1831).

persécuteurs de Lamennais y sont jugés sévèrement (1).

« Monsieur,

« Nous sommes de ceux pour qui la suspension de l'*Avenir* sera un vide immense, car depuis treize mois que nous allions chaque jour y rafraîchir nos âmes, nous avons appris ce qu'il y a de grand dans cette alliance sainte que nous avions pressentie, mais qu'il vous était réservé de nous expliquer.

« Vous avez satisfait au tourment de nos cœurs, quand vous avez proclamé l'union des deux grands mots qui ont été votre devise (2). Nous éprouvons aujourd'hui le besoin de vous en remercier. Nous ne sommes rien, il est vrai, mais nos cœurs n'ont cessé de battre un instant du même battement que le vôtre.

(1) On appliqua à Lamennais ces vers de Casimir Delavigne.

Triste sort des talents! La noire calomnie
Flétrit de ses poisons le laurier du génie,
Mille insectes impurs en rongent les rameaux,
Et, comme le cyprès, c'est l'arbre des tombeaux.

(2) *Dieu et la liberté.*

» Comme vous l'avez dit, *la plus chétive nacelle peut aborder au même port que le vaisseau, roi de l'Océan*. Pour cela, nous avons fixé les yeux sur l'étoile que vous nous aviez indiquée. Nous avons erré sur la même mer que vous, et à chaque instant de notre course, nos vœux et notre amour ont été pour le pilote qui nous guidait (1).

« Aujourd'hui, vous faites une halte. La calomnie s'est liguée avec une mauvaise foi infâme pour attrister votre cœur et rebuter vos efforts. Votre courage n'a point faibli; mais docile comme un enfant, vous allez devant celui qui juge en vérité, recevoir la sentence qui doit vous condamner ou vous absoudre. Soyez sûr que nous vous suivrons aussi dans ce pèlerinage; vous partez avec nos prières et nos espérances. Puisse le Ciel couronner les unes et les autres!

« Mais avant que vous preniez le bâton du

(1) Ce style pompeux et solennel qui provoque aujourd'hui le sourire était alors fort à la mode, grâce au romantisme dont le génie de Lamennais lui-même fut largement entaché, en dépit de son goût littéraire. Cependant, toutes les fois que l'écrivain oubliait l'école pour se laisser guider par cet instinct que de solides et judicieuses lectures avaient singulièrement développé, il se montrait d'une délicatesse exquise, d'un parfait atticisme.

pèlerin, qu'il nous soit permis à nous tous, jeunes encore, à nous que vous avez bien voulu appeler vos amis, de vous offrir à jamais le tribut de notre amour tout filial et de notre reconnaissance sans bornes.

« Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect et la plus tendre affection,

« Vos très humbles et très dévoués serviteurs.

ALFRED LALLEMAND *Étudiant en droit.*	EDMOND ROBINET (1) *Étud. en droit.*
STOFLET *Étud. en droit.*	P. LE GUEN KERNEISON *Étud. en médecine.*
F. CHANTELOU *Étud. en médecine.*	BRÉART DE BOILANGER *Étud. en droit.*
E. HALLÉGUEN *Étud. en médecine.*	

« Paris, 15 Novembre 1831. »

La décision que prit Lamennais d'aller à Rome lui fut suggérée par Lacordaire, au témoignage de ce dernier : « M. de la Mennais accepta sans hésiter ma proposition qu'il aurait dû rejeter, s l eût été sage. *Oui*, me dit-il, *il faut partir*

(1) Le même qui écrivit, peu d'années après (1835), une notice biographique sur Lamennais.

pour Rome (1) ». Montalembert, de même, dit, en parlant de la résolution de Lamennais et de ses collaborateurs de se rendre à Rome, pour soumettre au pape les questions controversées entre eux et leurs adversaires, promettant d'avance une soumission absolue à la décision pontificale : « C'était, je crois, Lacordaire qui avait eu cette idée.... Ce voyage était une faute (2) ».

Rohrbacher ne jugeait pas ainsi : Je bénis Dieu, écrivait-il à Lamennais, je bénis Dieu, de tout mon cœur, de la pensée qu'il vous a inspirée d'aller à Rome. »

Le 22 Novembre, Lamennais, accompagné de MM. de Montalembert et Lacordaire, s'acheminait vers la Ville Éternelle; il marchait à la perte de ses dernières illusions, et par suite, à sa perte à lui-même. Ces dernières illusions, ces dernières espérances après lesquelles la mort est incomparablement préférable à la vie, le pauvre grand homme les gardait encore et quand même, lors-

(1) Testament du P. Lacordaire, p. 60.
(2) Le P. Lac. p. 51, 52.

qu'il écrivit à son frère cette lettre douloureusement touchante :

« Rome, le 24 Avril 1832.

« Je n'ai reçu qu'avant-hier ta lettre du 5 Février qui avait été oubliée à Paris. On ne m'a point non plus envoyé celle de l'évêque de Rennes, mais peu importe, parce que ce n'est pas le moment de faire des démarches, et que nous aurons d'ailleurs différentes modifications à concerter ensemble, avant d'aller plus avant. Sous ce rapport, mon séjour ici aura encore été utile. Quelque désir que j'aie de l'abréger, je prévois que l'été se passera et peut-être l'automne, avant que je puisse retourner en France. Il faut, *quoi qu'il en coûte*, se soumettre à ce que Dieu veut. J'ai eu et j'ai encore beaucoup à souffrir, et je pourrais dire souvent : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (1). L'état de l'Église et de la Société, les persécutions particulières auxquelles nous sommes en butte, mes affaires personnelles, tout pèse

(1) Mat. XXVI, 38; Marc XIV, 34.

sur mon âme, et après le départ de Montalembert (1), il me faudra porter seul tout cela. Toutefois, la Providence me soutient. Le bon P. Ventura est admirable de dévouement et d'amitié. Après-demain, je partirai pour sa maison de Frascati, où je travaillerai sans distractions à un ouvrage que j'ai commencé ici, et que je regarde comme important. Ce qui m'inquiète le plus à cette heure, c'est la santé de l'abbé Gerbet et de nos autres amis. Dieu préserve notre pauvre Bretagne de ce fléau de Dieu (2) qui désole Paris! Quant aux affaires publiques, il faut attendre pour celles de l'Église les évènements que Dieu prépare. Les hommes ne peuvent rien en ce moment, tant l'esprit de vertige est puissant et les ténèbres profondes : mais cela ne durera pas, nous approchons de la crise qui sauvera tout. Avant, il y aura bien des maux. L'Europe entière sera bouleversée, et c'est de ce chaos que sortira

1) Lacordaire était déjà rentré en France. Quelques mois plus tard, il se retrouva à Munich, avec Lamennais et Montalembert. (Le P. Lac., p. 58.)

(2) Le choléra.

l'ordre. Patience donc, et résignation, et courage, et prière.

« Il sera facile d'obtenir les pouvoirs que tu demandes, mais je regrette que tu ne me donnes pas les noms des personnes pour qui tu les désires. Je ferai de mon mieux, avec ma détestable mémoire.

« Il nous faudrait quelques jeunes gens de quinze à dix-huit ans pour les former. C'est là ce dont nous avons le plus besoin. Je ne sache rien de plus parfait que ceux que nous avons à Paris. Ceux-là, il ne faut pas, pour toutes sortes de raisons, les déranger de leurs études, mais tu peux disposer des sujets qui sont à Juilly, en prévenant ces Messieurs à temps. (1) Quant au maître de mathématiques, nous n'avons que La

(1) L'abbé Jean les rappela, en effet, aux vacances suivantes. Parmi ces jeunes professeurs de talent, se trouvait M. Houet, dont M. Charles Hamel, dans son *Histoire de l'Abbaye et du collège de Juilly*, parle en ces termes : « La chaire de philosophie fut occupée jusqu'aux vacances de 1832, par l'abbé Houet, esprit élevé, solide et net qui joignait à un rare savoir une modestie plus rare encore, et en qui s'alliait une fermeté très grande a une inépuisable bonté. Rappelé alors en Bretagne, où il resta trois ans, il la reprit une seconde fois, en 1837, après être rentré à Juilly, en 1835, comme professeur d'Histoire. » p. 495.

Prévotaye, qu'il est essentiel de laisser continuer ses travaux. Mais je pense qu'on pourrait employer provisoirement une personne même étrangère à notre œuvre, pourvu qu'elle convienne d'ailleurs sous les autres rapports, et cela peut assez aisément se trouver à Paris.

« Écris-moi de temps en temps; l'Agence me fera passer tes lettres. Nous bâtissons sur un bon fondement, car on ne saurait bâtir plus près de la Croix. J'ai acquis ici, sur beaucoup de choses, des connaissances et une expérience qui nous seront utiles quand je reviendrai. Mille choses affectueuses à nos amis. Je t'embrasse tendrement. »

Lamennais, on le voit, ne perdait pas l'espoir de continuer ses œuvres (1). Il avait surtout à cœur la formation des jeunes gens dont il parle dans cette lettre ; il désirait en faire des prêtres savants, capables de réfuter les attaques inces-

(1) Le 20 décembre 1831, il écrivait, de Florence, à l'abbé X... (qui, décidément, était l'abbé Gerbet) : « Je vous prie de m'envoyer à Rome, le plus tôt possible, une copie de nos Règles, et s'il est possible, la traduction latine ». Blaize II, 88.

santes de la libre pensée contre l'Église. Il tenait moins encore à fournir d'excellents professeurs, ce que son frère demandait surtout pour les Établissements qu'il ne cessait de former, que des exégètes habiles et profondément instruits. D'autre part, il ne renonçait nullement à reprendre, avec la publication de l'*Avenir*, ces escarmouches quotidiennes qu'il engageait si vaillamment contre les oppresseurs de la Religion et de la liberté, de quelque côté qu'ils vinssent, aidé dans ces guérillas incessantes par ses lieutenants les plus intrépides et les mieux préparés à cette besogne: à leur tête se plaçaient naturellement Gerbet, Lacordaire et Montalembert. Quand il s'agissait de porter quelque grand coup, tout son monde accourait à son appel; aux hardis et parfois téméraires hussards d'avant-garde se joignaient la grosse cavalerie et la pesante artillerie, je veux dire l'érudition un peu lourde, peut-être, mais solide des Blanc et des Rohrbacher. Les modestes mais utiles fantassins ne lui manquaient pas non plus. Cependant les coups les plus rudes et les plus directs, il se réservait de les donner lui-même et il

les donnait de main de maître. Encore quelques mois et tout cela va devenir de l'histoire ancienne. Le général, jusque-là si glorieux, se laissera aller aux plaintes et aux récriminations, parce que son souverain n'aura pas approuvé son dernier plan de campagne; il rentrera boudeur dans son camp de la Chênaie; puis, incapable de repos, on le verra quitter ses troupes, déserter sa cause et passer à l'ennemi avec armes et bagages. Mais Lamennais apostat, car l'infortuné se précipitera dans l'abîme ténébreux de l'apostasie (1), tout en privant l'Église, surtout l'Église de France — qui ne saura jamais trop pleurer en lui la perte de l'un de ses fils les plus nobles et les plus généreux, — de l'appoint considérable de sa science et de son génie, n'apportera aucune force à la Révolution qui le ménagera, sans doute, et le flattera comme un transfuge d'élite, mais en le tenant le plus

(1) Dans une lettre à M. Bruté, datée du 31 Octobre 1831, Lamennais disait, à propos de certaines craintes formulées par son ami : « L'impression que j'en ai reçue est à peu près la même que si vous me disiez de prendre bien garde à ne pas devenir musulman. Que pourrais-je répondre à cela, sinon que je ne me sens nullement tenté de ce côté-là, et qu'avec la grâce de Dieu, j'espère bien ne pas tomber dans l'apostasie. » Courcy, p. 169. L'homme n'est jamais sûr du lendemain, pas plus pour la vie de l'âme que pour celle du corps.

souvent à l'écart ou en ne l'employant que dans des expéditions secondaires, par la connaissance qu'elle aura du caractère essentiellement indiscipliné de cette nouvelle recrue.

Telle est l'histoire lamentable qu'il nous faudra bientôt raconter ou plutôt qu'il nous faudra, comme nous l'avons fait jusqu'ici, laisser raconter aux documents que nous publions. Ce moment douloureux, nous le retarderons le plus possible, trop heureux, si nous pouvions l'éviter!

Le 8 Juillet 1832, l'abbé Rohrbacher mandait à Lamennais :

« Tandis que vous êtes encore à Rome, je vous prie de vouloir bien avoir la bonté de faire examiner par le P. Ventura et quelques autres théologiens des plus doctes, mes *Pensées sur la nature et la grâce*.

Lamennais quittait Rome à cette époque même. Il se dirigea vers la Bavière; il se trouvait à Munich, lorsque lui fut communiquée l'encyclique de Grégoire XVI, en date du 15 Août 1832. *Nous n'avons qu'à nous soumettre*, dit le

Maître à ses disciples. Il revint à Paris, annonça la cessation de l'Agence et le 27 septembre, il partait de Paris pour la Chênaie où le suivirent Gerbet et Lacordaire (1).

« Le P. Lacordaire, écrit M. Houet, d'après une note que nous avons sous les yeux, raconte, dans ses Mémoires, qu'après s'être soumis à l'Encyclique du 15 Août 1832, M. de Lamennais, rentré à la Chênaie, gardait au fond du cœur un vif ressentiment de l'acte qui l'avait frappé. *La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque jour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher et y mettre à la place le baume de Dieu.* Vie du P. Lac. par le P. Chocarne, p. 153.

« Quel est celui qui exerça sur M. de Lamennais une si funeste influence ? Les extraits des Mé-

(1) Note de M. Houet qui ajoute, en son nom, sans doute, et au nom de ses condisciples : « Vix sustentamur alienâ stipe et fere nisi nos gratia conservaret, ab ecclesiâ romanâ attriti, qui soli in orbe occiduo pro illâ dimicamus, deserere causam X^ti et Ecclesiæ contemnere libertatem..... » (Plaintes des compagnons de St Thomas.)

Qu'ils condamnent *ces compagnons de St Thomas* ceux qui, incapables d'aimer et de haïr, ignorent ce qu'il en coûte d'abandonner des illusions d'autant plus chères qu'elles sont plus généreuses et plus désintéressées !

moires du P. Lacordaire, donnés par son biographe, ayant appris précédemment (p. 105) au lecteur que « le disciple le plus intime » de M. de Lamennais était M. Gerbet, on serait naturellement porté à croire que c'est lui qui aurait envenimé la blessure du Maître.

« Si ce n'est pas M. Gerbet, sur quelle personne de l'entourage de M. de la Mennais retombe cette accusation ?

« Sur son confesseur ?

« Sur son frère ?

« Elle fait planer un soupçon sur tous ceux qui entouraient M. de la Mennais. »

Les accusations vagues sont les plus prudentes ; elles ne sont pas toujours les plus courageuses ni les plus loyales.

CHAPITRE NEUVIÈME

1832-1833

LA CRISE REDOUTABLE APPROCHE.
LAMENNAIS DE RETOUR A LA CHÊNAIE. — UN JEUNE APOTRE.
M. FRANÇOIS DU BREIL DE MARZAN ET SES RELATIONS AVEC LA CHÊNAIE. — UNE CONVERSION. — MAURICE DE GUÉRIN.
TERRIBLES RETOURS DU CŒUR HUMAIN : ILS EXPLIQUENT « L'INEXPLICABLE. » — « JE ROMPS ET NE PLIE PAS. »
— DERNIERS BEAUX JOURS DE LA CHÊNAIE.
LAMENNAIS MERVEILLEUX CAUSEUR.
QUESTIONS SOUMISES A LA SACRÉE PÉNITENCERIE : SA RÉPONSE.
LAMENNAIS CONTINUE DE CROIRE A SA MISSION ; PLUS QUE JAMAIS IL EST DÉCIDÉ A COMBATTRE LE BON COMBAT.
IL AUTORISE L'ÉVÊQUE DE RENNES A PUBLIER SA LETTRE DE SOUMISSION AU PAPE.
COMMENTAIRES FANTAISISTES DE L'ENCYCLIQUE : ILS PROUVENT MOINS LA SOLIDITÉ DE JUGEMENT QUE LA FÉCONDITÉ D'IMAGINATION DE LEURS AUTEURS.
— « JE LUI PASSE TOUT, HORS LES VICES DU CŒUR. »
UNE HALTE.

Nous approchons de l'heure terrible. L'orage grondait sur la tête de Lamennais qui, loin de le conjurer, semblait, par ses impatiences, provoquer ses coups. L'*Avenir* avait disparu, l'Agence était dissoute : les œuvres catholiques de l'infortuné grand homme croulaient avec fracas les unes après les autres ; sur ces ruines amoncelées il allait bâtir un édifice d'un genre bien différent, non plus pour le faire servir de citadelle à l'Église ! Ses jeunes disciples s'effrayaient cependant : ils se demandaient avec angoisse s'il leur fallait dire adieu à leurs illusions les plus chères et qu'ils croyaient les plus saintes; ils se communiquaient leurs appréhensions avec une douleur

profonde, voisine du désespoir. C'est ainsi que M. Houet reçut, un jour, la lettre qui suit :

« La Brousse, 14 Septembre 1832.

« Mon bon ami,

« C'est ce soir seulement que j'ai reçu la triste nouvelle de la dissolution de l'Agence, et de la cessation absolue de l'*Avenir;* avec elle j'ai presque reçu en même temps la *dissolution* de mon espérance, passez-moi le terme. Moi qui m'étais fait une vie avec ces doctrines que je croyais être de salut ; faudra-t-il les abandonner ? Alors que croire ? Qu'est-ce que tout cela ? Est-ce le chaos, est-ce la nuit qui se fait, qui devient plus épaisse ? Hélas ! elle l'était pourtant assez. Dites-moi quelque chose, je vous en prie : dites-moi quelques paroles d'espérance, si vous en avez encore : pour moi, je ne sais plus ce qu'est devenue la mienne. Elle s'en est allée avec cet *Avenir* que j'aimais tant à considérer, avec cette voix qui jetait partout la foi, et que le monde apparemment n'entendra plus. Dites-moi donc où nous en sommes ! Oh !

je vous en prie, un mot, un mot de vous, mon bon ! vous soulèverez de mon cœur un poids si pesant ! Mais j'oubliais que vous m'avez promis de venir me voir ; j'ai grand besoin d'une visite pareille dans l'état où je suis ; j'ai grand besoin que quelqu'un me dise : *Tout n'est pas perdu ! vous pouvez espérer encore.* Mais je tremble de ne point vous voir ; au moins écrivez-moi de ne pas perdre la foi, la foi qui nourrissait mon âme et que ce funeste coup a si fortement ébranlée. Écrivez-le moi, mon bon ami : vos paroles, je le sens, auront tant d'influence sur mon cœur ; peut-être calmeront-elles l'angoisse qui me presse ce soir, et que je ne puis comparer qu'à celle qui me fit verser tant de larmes, il y a quelques mois.

« Pourtant, il n'y a pas encore longtemps qu'une lettre, écrite de Paris au frère Paul (1), sur une lettre de Rome, avait de plus en plus excité l'ardeur que je sens défaillir aujourd'hui. N'importe, dites-moi quelque chose — et cependant je ne sais où vous trouver, où vous adresser ma

(1) Directeur de l'école établie à Dinan et correspondant des deux frères, Jean et Féli.

lettre. — Déjà une de moi, partie pour vous, s'est probablement perdue en route, je ne sais si le frère Paul à qui j'envoie celle-ci pourra vous la faire parvenir. Je l'espère toujours, et je prie Dieu qu'elle aille bien vite. Je ne sais ce que je vous écris ; ma main tremble autant que mon cœur. Adieu pour ce soir, jusqu'à une lettre de vous, après laquelle je soupirerai chaque jour.

« Votre ami,

« F. Dubreil. »

« Je vous prie en grâce de perdre ma lettre qui se ressentira si fort du désordre de mon esprit. »

Lamennais avait repris à la Chênaie sa vie d'étude et de retraite. Il avait appelé autour de lui ses anciens disciples auxquels s'étaient joints de nouveaux venus. Lacordaire toutefois l'avait définitivement abandonné ; il a raconté les motifs qui le déterminèrent à cette démarche et c'est fort heureux pour sa mémoire ; autrement ce qu'il

considérait lui-même comme une fuite (1) eût passé pour une défection d'autant moins honorable qu'il abandonnait dans le malheur celui dont il avait partagé les triomphes, car alors Lamennais ne songeait pas encore à quitter l'Église et rien ne faisait prévoir sa prochaine apostasie.

La lettre suivante, adressée à M. Houet qui avait dû quitter Juilly, où il enseignait la philosophie, pour revenir à St-Méen, en qualité de professeur d'histoire, nous prouve que Lamennais, loin de récriminer contre Rome, devant ses jeunes disciples, leur donnait alors l'exemple de l'obéissance et de la résignation, s'appliquant à calmer l'effervescence de leur imagination ardente et rendant à leur cœur la paix dont il ne jouissait peut-être pas lui-même, dont, en tout cas il ne devait pas jouir longtemps. L'auteur de la lettre est le même M. François Dubreil (de Marzan) qui

(1) « Je quittai la Chesnaye (11 Décembre 1832) seul, à pied, pendant que M. de la Mennais était à la promenade qui suivait ordinairement le dîner. A un certain point de ma route, je l'aperçus, à travers le taillis, avec ses jeunes disciples ; je m'arrêtai et regardant une dernière fois ce malheureux grand homme, *je continuai ma fuite.* » Test. de Lac. p. 71.

demeura jusqu'à la fin l'ami de M. Houet (1) : leur amitié, *plus forte que la mort*, avait pour origine leur commune admiration, leur commun amour filial pour M. de Lamennais.

« La Brousse, 25 Avril 1833.

« Mon bon ami,

« Si je ne craignais d'employer inutilement mon temps et mon papier, je commencerais par chercher à m'excuser de ne vous avoir pas donné signe de vie, pendant près de six mois.

« Depuis que je vous vis, une matinée du dernier mois de Novembre, il ne m'a guère été possible de faire le voyage de St-Méen. Mais, j'aurais pu vous écrire, au moins ; — je le sais, et voilà pourquoi je vous prie, comme un coupable, de vouloir bien me pardonner ; cela dit, j'ai à vous parler de moi, ce soir, et de la manière dont j'ai passé mon hiver. Et d'abord il est bon de vous rappeler que ma solitude est voisine d'une

(1) M. Dubreil de Marzan était un littérateur distingué : il fut, de plus, nous allons le voir, un apôtre.

autre où demeure un ami qui m'est bien cher, bien cher vraiment, puisque ma vie est toute remplie avec la sienne, puisque mon âme est souvent toute parfumée de la bonne odeur de la sienne (1). C'est celui dont je vous parlai déjà l'année dernière, et qui se promettait beaucoup de bonheur pendant les jours de votre visite projetée et manquée. Donc cet ami, qui m'était déjà si cher en ce temps-là, l'est encore devenu beaucoup davantage, depuis cette époque, et vous allez voir comment. — Vous savez à peu près où il en était rendu alors : il avait bien l'amour, mais pas encore cette foi capable d'agir, elle n'était pas encore entière en lui, quoique cette lumière divine grandît tous les jours à ses yeux. — Ce qui le charmait dans le Catholicisme, c'était de voir la foi marcher auprès de la liberté, c'était de voir unies les deux choses qui sembleraient se

(1) Il s'agit d'un jeune homme que M. Dubreil avait « gagné à la foi ». Maurice de Guérin à qui j'emprunte cette expression le désigne par ses initiales seulement : *de la M.* — Voir *Journal de Maurice de Guérin*, p. 26. — Ste-Beuve (Notice sur Maurice de Guérin, p. XXI) nous donne son nom tout entier : c'était Hippolyte de la Morvonnais, auteur de poésies d'une mélancolie pénétrante et toutes imprégnées de l'arome vivifiant des bruyères et des grèves bretonnes.

repousser le plus dans l'humanité. — Mais comme il voyait, d'un autre côté, ces doctrines salutaires rencontrer tant d'opposition dans la haute hiérarchie catholique, comme il voyait les chefs de l'Eglise rangés sur la même ligne que le reste des rois de l'Europe, embrassant la même cause, et de plus entièrement à leur service, il eut beaucoup de peine à franchir cette barrière-là; en un mot, il croyait entièrement au catholicisme de M. de La Mennais, mais pas à celui de l'*Encyclique*.

« Et la foi était bien le repos de son intelligence, mais pas de son cœur, pas de sa vie. Il fallut lui expliquer à fond la question de l'infaillibilité de l'Église qui ne me fut à moi-même bien éclaircie qu'à cette époque et puis je l'amenai deux fois à la Chênaie, pendant les voyages que j'y fis cet hiver. Ces voyages furent semblables à ceux d'Israël qui allait consulter le Seigneur en Silo (1). Il en revint, comme on revient des lieux où l'âme a trouvé sa nourriture, c'est-à-dire calme et

(1) Le jeune Du Breil reprenait à son compte les paroles de son Maître, mais au profit de celui-ci.

fort; sa foi s'affermit tous les jours; et puis, cette âme si aimante avait besoin de tout l'amour qui existe dans la communion catholique. Cette bienheureuse rentrée dans la grande famille chrétienne fut irrévocablement fixée à la Semaine Sainte; et le jour de Pâques, à la Chênaie, après notre retraite des saints jours, j'eus l'ineffable bonheur de le voir assis auprès de moi à ce banquet sacré qu'il désirait depuis si longtemps, dans cette chapelle, vous savez bien, où vous avez prié tant de fois.

« Vous devez concevoir à présent si cette amitié ne m'est pas loyalement acquise, si je n'ai pas raison de regarder, comme mienne, cette âme de frère que Dieu m'a donnée, si cette amitié ne m'a pas fourni de quoi retremper mon cœur d'amour et de vie. De l'amour, de la vie, le bonheur en donne tant!

« Je voulais aussi vous parler de l'emploi de mon temps, depuis l'année dernière, et de mes séjours à la Chênaie, ce sera pour une autre fois. Je vous dirai seulement que M. Féli ne nous donnera pas son ouvrage avant deux ans; car il s'accroît tous

les jours, et formera six volumes (1). M. Gerbet refait l'introduction pour la troisième ou quatrième fois : il se prépare à voyager en Bretagne, pendant cette saison ; j'espère être quelquefois son compagnon.

« On attend M. de Montalembert vers le milieu du mois de Mai ; ce sera un grand bonheur pour moi de faire sa connaissance : je désire beaucoup que Ste-Beuve l'accompagne. Je veux vous dire aussi que je me suis lié intimement avec Maurice Guérin (sic) : c'est un jeune homme, une âme comme je les aime : j'ai passé de bien doux moments avec lui et notre Elie (2), des jours aussi courts que des heures vraiment. Mon nouvel ami m'envoya, l'autre jour, une épître charmante : j'ai fait ce matin une réponse que je lui destine (3).

(1) Il s'agit de l'ouvrage qui fut publié plus tard, mais avec les profondes modifications apportées par le changement de situation de l'auteur, sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Nous en avons déjà parlé.

(2) M. Elie de Kertanguy, marié, quelques années plus tard (1836), avec Mlle Augustine Blaize, nièce de Lamennais. Il mourut à St-Pol-de-Léon, en 1846, à l'âge de 37 ans. Cf. *Maurice de Guérin*. Témoignages, p. 432.

(3) Cette réponse arriva à destination le 7 mai 1833. Voir *Lettres et Fragments* de Maurice de Guérin, publiés par Trébutien, p. 187.

Et vous, mon bon ami, j'espère que vous voudrez bien ne pas m'oublier et pardonner au repentir de l'amitié. La meilleure preuve que vous puissiez m'en donner, c'est de penser à moi, quand vous célébrez le sacrifice auguste, quand vous puisez à la fontaine des anges, à cette source ineffable de bonheur, et de m'écrire après que vous aurez prié pour votre ami. Votre âme que je connais si bien, ne me refusera pas sans doute. J'aurais un grand bonheur à aller vous voir à Saint-Méen ; mais je ne pourrais faire ce voyage, sans aller voir mes parents de ce pays-là ; et alors les jours, les semaines se passent et l'on perd son temps, et l'on ne fait rien. Je ne sors jamais d'ici, si ce n'est pour aller passer huit jours, tous les mois, à la Chênaie. Lorsque, après avoir employé de mon mieux ce mois-ci et l'autre, j'irai quelque temps dans ma famille, je me fais dès à présent une fête de vous voir, j'espère bien que vous me rendrez ma visite, cette année, cette visite promise, il y a bientôt un an : *fête pour fête, Monsieur*.

« Adieu, mon bon et bien cher abbé, je vous prie de croire à tout ce que vous dit mon amitié,

et de vous venger bientôt par une lettre bien longue, je l'attendrai avec l'impatience que vous connaissez à votre ami.

« F. Dubreil.

« Mon adresse : « *à la Brousse, près Plancoët.* (poste restante). »

L'homme qui entretenait ces jeunes gens dans de pareils sentiments; près duquel on venait périodiquement retremper son zèle et son amour de la vérité; qui prêchait la soumission absolue à l'Eglise et faisait rentrer dans son giron ceux qui s'en étaient éloignés, comment admettre qu'il songeait, au même moment, à quitter cette même Eglise, et à éteindre en lui le flambeau de la foi qu'il allumait ou entretenait si soigneusement dans les autres? Cela n'est pas possible et pourtant, dans quelques mois, ce qui est impossible maintenant sera un fait accompli. Mystère inexplicable pour qui ne connaît pas les terribles retours du cœur humain. Celui qui ignore la puissance de la tempête et de la foudre ne comprendra jamais, bien qu'il le voie de ses

yeux, que le chêne, tout à l'heure encore si robuste, aux racines si profondément affermies dans le sol, au tronc si colossal, aux ramures si vigoureuses, gît maintenant, renversé, fracassé, tandis que les faibles arbrisseaux qu'il abritait sont toujours debout. L'historien fantaisiste dont j'ai déjà eu l'occasion de parler rapporte (1) à la dernière période de la vie de Lamennais ce mot : « Je romps et ne plie pas », allusion au chêne et au roseau de la fable.

« L'anecdote est vraie, observe M. Houet, dans une note, mais antérieure à cette époque de la vie de M. de Lamennais. Elie de Kertanguy m'en parlait vers 1830 (2). »

Lamennais parlait des outrages, des calomnies, des persécutions de tous genres auxquels il était en butte de la part de ses ennemis irréconciliables,

(1) P. 166.

(2) Cf. Essai biographique sur M. F. de la Mennais, par A. Blaize, p. 131. M. Blaize s'exprime ainsi au sujet de son oncle, mais sans indiquer la date : « Il me disait un jour : *Si j'avais à prendre un emblème de ma vie, ce ne serait pas le roseau qui plie au vent, mais le chêne brisé par l'orage. Je romps et ne plie pas.* Il disait vrai. Sa vie a été un long combat, une lutte à outrance. »

les Gallicans et les Universitaires : il laissait entendre que plutôt que de céder et de se retirer de la lutte, entreprise pour la défense des principes religieux et sociaux, il préférait la prison, l'exil, la mort même. Il traduisait librement, sans doute, mais en langage pittoresque, l'antique devise de la Bretagne, sa patrie : « *Malo mori quàm fœdari.* » Il abusa plus tard de sa maxime, il est vrai, mais il ne l'imagina point pour justifier sa défection, comme l'insinue l'écrivain en question.

Lamennais et les siens combattaient donc toujours ce qu'ils avaient encore le droit d'appeler le bon combat. Nous avons vu précédemment l'illustre écrivain s'occuper activement de ramener un jeune protestant à la vérité catholique ; tout-à-l'heure encore, c'était un autre jeune homme en proie au doute, sinon à l'incrédulité formelle, qui retrouvait à la Chênaie la foi qu'il n'avait plus. M. Dubreil et, s'il faut en croire la modestie de celui-ci, l'abbé Gerbert surtout, avaient pris à tâche de dissiper les ombes qui enténébraient l'intelligence de leur ami et refroidissaient son amour de la vérité, mais n'oublions pas que

Lamennais était l'âme de la Chênaie et que, par suite, il ne restait pas étranger à ce qui s'y passait.

Voici une autre lettre de M. Dubreil à M. Houet qui, comme les premières, nous donne sur la Chênaie des détails d'autant plus précieux qu'il s'agit des derniers beaux jours, sinon des derniers jours mêmes de cette maison désormais célèbre qui eût dû, jusqu'au bout, demeurer ce qu'elle fut d'abord, ce qu'elle fut si longtemps, la Thébaïde de la foi, de la science et du génie. Le génie et la science y séjournèrent aussi longtemps que Lamennais, sans doute, mais la foi en fut bannie auparavant et la Chênaie cessa d'être le sanctuaire si vénéré, si admiré jusque-là.

« La Brousse, 23 Mai 1833.

Mon bon et excellent ami,

« Je ne veux pas laisser passer l'occasion qui se présente aujourd'hui, sans vous envoyer quelques paroles de souvenir, sans vous dire : Merci, pour votre lettre si bonne et si affectueuse. Vous rappeler combien cette voix m'a semblé douce et

aimante, après en avoir été sevré si longtemps, ce serait vous dire une chose que vous devez comprendre aussi bien que moi. Me pardonnerez-vous pourtant, si je vous disais que j'ai mieux senti que vous, peut-être, ce que vaut ce trésor?

« Ce que je ne vous pardonne pas, c'est une grande quantité des choses dont vous avez rempli votre lettre. Pourquoi m'attribuer tout ce que je n'ai point dit, tout ce que je n'ai point fait? Je sais encore bien mieux que vous que votre ami n'est point capable de remporter seul de ces triomphes (1). Dieu d'abord, et puis M. Gerbet, voilà au fond les vrais vainqueurs de notre nouveau frère. Moi, je n'ai fait que lui donner le peu d'amour que Dieu a mis dans mon âme, je n'ai su que goûter les fruits de son amitié, que déposer quelques germes sans m'en apercevoir. Oh! loin d'être tout ce que vous croyez, je me sens bien plutôt un arbre qui se dessèche avant d'avoir pris racine; loin d'être utile à Dieu, je me sens, au contraire, stérile et malade. Au lieu de devenir

1) Il s'agit de la conversion dont parle la lettre précédente.

tout ce que je voudrais, tout ce que je devrais, je m'affaiblis parfois; mon âme, encore novice, s'arrête à regarder passer tous les fantômes qui viennent et l'offusquent, se prend à envier mille choses étrangères, comme un enfant qui veut tout ce qu'il voit, descend bien souvent après être monté très peu, et s'en va par des sentiers détournés qui ne conduisent pas au sommet de la grande montagne où le Maître s'est élevé, où nous devons aller nous-mêmes. C'est pourquoi, je vous supplie de ne pas m'oublier un seul jour, dans la solitude de votre vie, vous qui êtes toujours si près de Dieu (1).

« J'ai passé la semaine dernière en entier à la Chênaie (2). Je me félicitai d'avoir choisi ce temps, car M. Féli, pendant tout le temps, fut en train de causer. Nous eûmes des conversations extrême-

(1) Il y aurait un bien curieux rapprochement à faire entre ces lignes et un passage analogue d'une lettre de Maurice de Guérin à Dubreil lui-même, datée du 8 Mai, c'est-à-dire antérieure de 15 jours à celle-ci. *Lettres et Fragments*, *188*. L'humilité de ces jeunes romantiques était sincère, nous n'en saurions douter, mais, ciel! qu'elle aimait la métaphore!

(2) Suivant l'habitude qu'il en avait tous les mois. Voir la lettre précédente.

ment intéressantes entre M. Féli et un Génevois (M. Prévost) qui vint passer quatre jours avec nous, à son retour d'Angleterre. Les conversations roulèrent sur les rapports des peuples, sur l'unité vers laquelle ils tendent, sur les obstacles que les rois ne cessent de mettre à leurs magnifiques destinées, puis sur la littérature, sur les langues, etc. Il faut entendre notre grand maître pour se faire une idée de l'universalité de son génie. C'est étonnant de suivre cette parole si profondément accentuée et qui court d'objets en objets, en les approfondissant tous. Il faut saisir au passage toutes ces comparaisons qui viennent si heureusement formuler ses idées et puis cette voix et cette langue de feu dont lui seul a le secret.

« J'ai lu la préface de Montalembert à l'ouvrage de Michiewich (sic); c'est, à mon avis, ce qu'il a fait de mieux : c'est une grande force, une haute portée d'idée et de langage : on l'attend pour le milieu du mois où nous allons entrer.

« Avez-vous su les dissensions qui existent malheureusement au collège de Juilly entre l'abbé Deaubrée et M. de Salinis? Je suis réellement

peiné de voir l'abbé de Salinis tomber dans les *absurdes* et les lieux communs en accusant les doctrines *catholiques* d'être destructives des doctrines *catholiques* (1). M. Gerbet a écrit une lettre un peu symbolique à l'abbé Deaubrée pour le soutenir dans sa lutte. Cela est d'autant plus fâcheux que ces discussions ont lieu devant les élèves assemblés, et M. de Salinis a toujours le dessous. Adieu, mon bon ami, je suis fâché de voir finir mon temps (2) et mon papier, car je me sentais en train de causer. Si vous avez quelques moments pour m'écrire cette semaine, vous me ferez grand plaisir, car je suis absolument seul ici. Adieu pour aujourd'hui, pensez quelquefois à votre jeune ami.

« F. Dubreil. »

Tout se qui se passait à la Chênaie ou à son sujet ne pouvait demeurer étranger à Malestroit,

(1) M. Dubreil joue ici sur le mot catholique, en opposant aux doctrines de l'Eglise *catholique* les doctrines *universellement* admises.

(2) Le jeune disciple de la Mennais, bien que vivant, le plus habituellement, loin de son Maître, n'oubliait point son règlement, on le voit dès la précédente lettre où il montre tout le prix qu'il attachait à *son* temps.

sa succursale; et si les jeunes laïcs, tels que Dubreil, s'occupaient vivement de l'Encyclique, les jeunes clercs de Malestroit étaient fondés à penser qu'ils avaient bien le droit de ne point la négliger, d'autant plus que leur sort était quelque peu lié à celui de Lamennais directement visé par le document pontifical.

L'un de ces jeunes lévites, l'abbé Oléron (1), écrivait, le 6 Juin 1833, à l'abbé Bufféran, étudiant au grand séminaire de Rennes.

« Mon très cher ami,

« C'est probablement un diacre que je salue de ce nom (2), c'est du moins la pensée qui m'a occupé ces jours-ci aussi vivement qu'elle pouvait occuper le plus dévoué de tes amis. Je te félicite de tout mon cœur sur cette nouvelle dignité. On t'aura donc dit : *Oportet diaconum prædicare*. J'espère que tu te montreras empressé de satisfaire à cet *oportet*. Si ce pouvait être pendant les vacances,

1) Nous avons rencontré ce nom déjà.

(2) L'ordination de la Trinité venait d'avoir lieu, l'abbé Bufféran avait été promu au diaconat.

je te prierais de m'en prévenir. Il n'y a point d'efforts que je ne fisse pour me trouver présent. Tu récrimineras peut-être contre moi, mais ce ne serait pas une excuse, car tu sais que ma position est toute particulière. Jamais, mon cher ami, je n'ai peut-être eu un plus vif désir de te voir et de m'entretenir avec toi, que dans les circonstances où je me trouve maintenant. Mais quand sera-ce? Je t'ai déjà parlé de vacances; je n'y compte pas. Cependant, j'espère passer à cette époque quelque temps à St-Méen, et je serai bien malheureux, si je ne puis me ménager quelque entrevue avec toi. Ce sera alors surtout, je l'espère, que j'aurai quelque chose de plus précis à te communiquer pour te mettre mieux à même de m'aider de tes conseils sur une affaire importante. Jusque-là, je ne puis encore t'en dire davantage. Qu'attendais-tu donc de moi, puisque ma lettre de Noël ne t'a pas satisfait? La S. Pénitencerie a été consultée par un professeur de théologie sur deux des questions qui semblaient le plus directement attaquées par l'Encyclique, savoir : si après cette Encyclique on pouvait encore, sans témérité,

soutenir : *licitum esse nationi rebellare, seu potiùs sese defendere (datâ spe efficacis resistentiæ) contrà principem legitimum qui factus est intolerabilis tyrannus* (1). Ensuite, si l'on ne pouvait pas encore soutenir : *desiderabilem esse omnimodum in rebus ad religionem pertinentibus libertatem, non quidem respectu Ecclesiæ nec gubernii catholici ductum Ecclesiæ in rebus sacris sequentis, sed respectu gubernii falsam, vel nullam religionem profitentis*(2) ; tout en reconnaissant *cuilibet gubernio competere jus et delicta sub pretextu religionis patrata puniendi et sectas reprimendi principia evidenter immoralia et antisocialia habentes* (3).

« Eh bien ! la S. Pénitencerie, pressée de répondre, après avoir mûrement examiné, n'a pas

(1) Qu'il est permis à un peuple de se révolter, ou plutôt de se défendre (s'il a l'espoir d'opposer une résistance efficace) contre un prince légitime, devenu tyran insupportable.

(2) Que la liberté, dans les choses qui ont trait à la religion, est tout-à-fait désirable, non certes à l'égard de l'Église ou d'un gouvernement catholique, obéissant à la direction de l'Église, dans les affaires ecclésiastiques, mais à l'égard d'un gouvernement qui professerait une religion fausse ou (qui ne professerait) aucune religion.

(3) Que tout gouvernement a le droit de punir les délits commis sous le couvert de la religion et de réprimer les sectes dont les principes seraient manifestement immoraux et antisociaux.

voulu se prononcer, ou plutôt a déclaré que la question n'était pas tranchée comme on l'aurait cru, puisqu'elle a décidé : *non esse respondendum* (1). D'un autre côté, une congrégation de cardinaux a déclaré, et leur déclaration a été rendue publique, qu'il n'y avait pas lieu à *suivre* sur les propositions dénoncées par les évêques.

« Après cela, voulais-tu que je déclarasse, moi, condamnation claire et précise sur tous les points ? Mais pourquoi t'assourdir si longtemps de questions déjà oubliées ? Voilà ce que t'a valu le *Je ne sais que penser* de ta lettre. Je ne m'occupe jamais de ces questions ; je ne sais pourquoi, lorsque je t'écris, elles reviennent toujours sous ma plume. C'est, peut-être, parce que, tenant autant à ton estime, je ne puis pas souffrir que tu sembles même mettre en doute mon orthodoxie. Ma lettre en était rendue là quand mes amis sont arrivés de l'ordination, et m'ont appris que je ne m'étais point trompé, en pensant que tu es diacre. Je regrettais de n'avoir pu profiter du voyage pour te faire passer une lettre, mais

(1) Qu'il n'y a pas lieu de répondre.

l'abbé Balair, obligé de s'en aller pour rétablir sa santé, me fournit une seconde occasion. Je n'ai pas entendu parler de Bédée (1) depuis ta lettre.

« Adieu, mon cher ami, écris-moi dès que tu le pourras et dis-moi tout ce que tu sauras d'intéressant.

« Ton ami sincère,

« Oléron, p^tre^.

« Malestroit, 6 Juin 1833.

« Mes amitiés à tous ceux qui prennent encore quelque intérêt à moi au séminaire : n'oublie pas surtout Delaunaye. »

Dans le diocèse de Rennes, plusieurs prêtres et même, la lettre précédente nous l'insinue, quelques simples clercs, plus romains que Rome même, s'empressaient de condamner formellement ce que le Saint-Siège n'avait fait que désapprouver, quelquefois même par son simple silence, et tranchaient de haut des questions réservées par celui-

(1) Paroisse natale de l'abbé Oléron et probablement aussi de son correspondant.

ci. Parmi eux, se trouvaient des médiocrités d'autant plus bruyantes qu'elles étaient frappées d'une impuissance plus radicale : elles se démenaient avec beaucoup plus de zèle que de sagesse et d'intelligence, criblant de piqûres le lion blessé, pour le double motif qu'il était lion et qu'il était blessé, trouvant ainsi le moyen de satisfaire, du même coup, leur dépit et leur... bravoure.

Pendant ce temps, Lamennais, continuant de croire à sa mission, s'occupait des œuvres qu'il avait fondées ou dont il avait la direction, méprisant des agaceries qui ne laissaient pas de le faire cruellement souffrir, surtout lorsqu'il songeait de quelles parts elles lui arrivaient. Il écrivait de la Chênaie à l'abbé Rohrbacher, alors à Malestroit.

« Le 15 Juillet 1833.

« Je bénis Dieu, mon cher ami, de ce qu'il daigne faire, en ce moment, pour l'œuvre que nous avons entreprise pour sa gloire, et je le prie ardemment de couronner lui-même, par sa grâce, ce que nous sommes impuissants à opérer par

nos efforts. J'irai certainement à la retraite (1). Les difficultés que nous avons éprouvées viennent en grande partie de l'espèce de séparation où l'on a cru prudent que je me tinsse pendant plusieurs années, pour ne pas soulever des oppositions dangereuses, tandis que mon frère, avec qui je n'ai jamais cessé d'être d'accord, ne pouvait lui-même, à cause de ses nombreuses occupations, suivre d'assez près, en ce qui touche les personnes et les choses, tous les détails de l'œuvre.

« Je m'occupe, depuis plusieurs mois, de certains moyens nécessaires, pour y mettre plus d'ensemble qu'il n'y en a eu jusqu'à présent, décidé d'ailleurs à subordonner tous mes autres travaux à celui-là et à m'élever au-dessus des considérations qui jusqu'ici m'ont retenu comme à l'écart de ce que je regarde maintenant comme de mon devoir de suivre de près et par moi-même. Quant à Her... il y a beaucoup de choses que vous ne connaissez pas. Vous pouvez en parler à mon frère quand vous le verrez. Les détails seraient trop longs pour une lettre.

(1) Il s'agit de la retraite ecclésiastique.

« Mille amitiés à M. Blanc et à nos bons jeunes gens. Je vous embrasse de tout mon cœur *in X^to^ Jesu.*

« F. de la Mennais. »

La lettre qui précède, à moins de supposer chez l'homme qui fut la franchise même, au dire de ceux qui l'ont connu le plus intimement, qui l'ont approché le plus près, une fourberie aussi gratuite que profonde, est d'un prêtre soucieux de ses devoirs et résolu de les remplir jusqu'au bout, coûte que coûte. S'il manque, plus tard, à cette résolution, ce sera une preuve qu'elle n'aura pas été durable, non qu'elle n'aura pas été sincère.

Lamennais avait adressé au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de Mgr de Lesquen, alors évêque de Rennes, une lettre de soumission qu'il autorisait celui-ci à publier. Mgr de Lesquen lui répondit :

« Rennes, le 6 Août 1833.

« Monsieur l'abbé,

« Ainsi que vous le désirez, je vais faire parve-

nir au Souverain Pontife la lettre que vous lui adressez.

« Je ne crois pas devoir profiter de la faculté que vous me donnez de la rendre publique, attendu que les commentaires qui en seraient l'inévitable résultat anticiperaient sur le jugement du chef de l'Église. L'obligation où nous sommes d'adhérer et de nous soumettre à celui qu'il portera sur cette nouvelle déclaration de votre part, nous impose, ce me semble, l'obligation d'attendre.

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« C. L. évêque de Rennes. »

En attendant de commenter la *nouvelle déclaration* de Lamennais, on commentait l'Encyclique et Dieu sait quelles explications l'on en donnait! La lettre suivante de M. Houet au même prélat nous en donnera quelque idée (1).

(1) Le timbre de la poste ne se trouve pas sur l'adresse, je n'ai évidemment, sous les yeux, que la copie, tout entière de sa main, de la lettre de M. Houet.

« Petit Séminaire de St-Méen, 15 Nov. 1833.

« Monseigneur,

« J'ai souscrit naguère la profession de foi proposée par le Souverain Pontife à M. F. de La Mennais. Je ne viens point aujourd'hui rétracter mon adhésion. Seulement, comme certaines personnes donnent à différents paragraphes de l'Encyclique une portée qu'ils ne me paraissent pas avoir, je crois de mon devoir de déclarer à Votre Grandeur qu'en m'engageant « à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans la lettre encyclique de Sa Sainteté, et à ne rien écrire, enseigner ou approuver qui n'y fût conforme », je n'ai point cru m'engager à croire avec ces personnes :

« 1° Que le pouvoir politique, séparé de l'Église, a le droit de décider qu'elle doit être la religion des peuples et que la tolérance des fausses religions n'est pas aujourd'hui un devoir pour la plupart des gouvernements;

« 2° Que les gouvernements, séparés de l'Église, ont le droit de s'ériger en juges des controverses

et de décider, d'après leurs caprices ou leurs passions, de quels écrits la publication est utile ou nuisible aux peuples;

» 3° Que les peuples ne peuvent, *en aucun cas*, recourir à la force pour défendre leurs droits violés par le prince;

« 4° Qu'il est de foi que l'union de l'Église et de l'État est plus avantageuse que nuisible à la religion, dans les circonstances présentes;

« 5° Qu'il est de foi aussi que les associations proposées par le Journal l'*Avenir* auraient eu, pour l'Église, de funestes résultats.

« Ainsi, Monseigneur, je n'admets aucune de ces propositions, bien que, pour ce qui concerne les deux dernières, je crois qu'il y a obligation pour les catholiques de se conformer à la volonté du Souverain Pontife, en renonçant à former les associations blâmées par l'Encyclique et à demander la séparation de l'Église et de l'État également blâmée.

« Voilà, Monseigneur, quels sont devant Dieu mes sentiments, et il me semble que je pourrais, au besoin, les appuyer par de solides raisons.

« J'espère que vous ne verrez dans la liberté que je prends de vous en transmettre l'expression sincère, qu'une preuve incontestable de la confiance que j'ai en votre prudence et en vos lumières. Elle est telle, Monseigneur, cette confiance que je n'hésite point à m'en rapporter sur chaque article à votre décision doctrinale, persuadé que vous ne réclamerez jamais mon adhésion que pour des propositions certaines en matière de foi.

« Je suis, Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« M. Houet, prêtre. »

On le voit, les interprètes, peu autorisés, je l'avoue, de l'Encyclique avaient plus de fertilité d'imagination que de solidité de jugement; c'est pourtant chez eux que se recruteront les ennemis les plus acharnés de Lamennais, ceux qui par leurs attaques incessantes le précipiteront, pour ainsi dire malgré lui, dans la révolte ouverte et par suite dans l'apostasie. Ce qui ne les empêchera nullement d'être parfaitement incapables de remplir le vide laissé par cet homme de génie qui

n'eût pas demandé mieux que de continuer d'être chrétien et prêtre, si l'on n'eût pas exploité, pour le perdre, sa fougue de tempérament et l'indépendance native de son caractère.

Les calomnies ne lui furent pas épargnées : elles eurent parfois pour auteurs des gens qui auraient pu témoigner autrement à Lamennais la reconnaissance qu'ils lui devaient pour les services signalés qu'il leur avait rendus à eux ou aux leurs. En parlant de cette insigne ingratitude qu'il rencontra si souvent, Lamennais écrivait à l'abbé Bruté, le 28 Septembre 1833 :

« Que voulez-vous? nous ne changerons point, ni vous, ni moi, la race d'Adam, prenons-la donc telle qu'elle est, mon cher ami ; c'est le plus court et le plus sage. Je lui passe tout, hors les vices du cœur. Malheureusement on ne trouve que cela ; ils foisonnent, ils pullulent, c'est ce qui rend la vie si dure ; mais Dieu y a remédié en la faisant courte: *Postea venit mansuetudo et corripiemur* (1). »

« *Je lui passe tout, hors les vices du cœur* »,

(1) Édition Courcy, p. 173. Ps. LXXXIX.v. 10. La citation exacte serait : « *Quoniam supervenit mansuetudo et corripiemur.* »

Lamennais est là tout entier, s'il nous est permis de parler ainsi. Les contradictions qu'il supposait loyales et franches, il les supportait d'autant plus volontiers qu'il se savait, non moins que les autres hommes, sujet à l'erreur. Mais, pour avoir eu à combattre des adversaires (trop nombreux il est vrai) d'une bonne foi suspecte qui poursuivaient plus la satisfaction de rancunes personnelles que la défense de l'orthodoxie, Lamennais eut le tort de généraliser et de comprendre, dans cette catégorie, des gens très sincères, coupables seulement d'un zèle parfois exagéré ou même, car il faut le dire, des contradicteurs parfaitement honorables, sous tous les rapports et dont il prit, sans motif aucun, la modération pour une hypocrisie de plus.

Avant d'aller plus loin et pour retarder, sinon la catastrophe (cela ne dépend pas de nous), du moins le récit de la catastrophe, nous demandons à faire une halte, la plus longue possible ; pendant ce temps, nous prêterons l'oreille à la voix de Lamennais lui-même, ou du moins à l'écho fidèle de sa voix : nous écouterons les entretiens sur la vie spirituelle qu'il eut avec ses

disciples, un peu avant cette époque, suivant toute vraisemblance et que M. Houet dut transcrire sous la dictée même, je ne dirai plus d'un maître seulement, mais d'un père, du plus tendre des pères (1).

Le lecteur, pressé d'en finir avec ce récit, trop long déjà peut-être, pourra négliger ces pages. Mais pour nous qui suivons l'ordre chronologique et qui dès lors sommes obligé de présenter les documents, chacun à son heure, cette halte ne nous déplaît pas : elle nous donnera la force d'achever une histoire qui désormais ne pourra plus être que douloureuse à tous égards, et d'ailleurs le Lamennais que nous avons vu jusqu'ici ne devant plus être celui que nous verrons à partir de ce moment, il convient, peut-être, qu'il y ait, dans la narration même, une ligne de démarcation (nous ne disons pas de transition) nettement accusée.

(1) Le 15 septembre 1830, Lamennais écrivait de Rennes à l'abbé X (Gerbet) : « Houet reste ici pour l'ordination, qui aura lieu à St-Méen le 10 Octobre. Il ne reviendra à la Chênaie qu'après avoir reçu le diaconat. ». Blaize, II, 76. Les Entretiens Spirituels datent, peut-être, de cette époque ; cependant, nous les croyons un peu postérieurs. Cf. p. 317.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUME

INTRODUCTION

Pages

Le dernier survivant des disciples de Lamennais. — Sa croyance absolue dans la bonne foi de son maître. — Ses motifs d'espérer qu'il est sauvé. — Lamennais, ami de Rome, ennemi déclaré des Gallicans ; ultramontain de la première heure. — Il est partisan de l'infaillibilité du pape et de la souveraineté du peuple. — Acharnement de ses adversaires, des Gallicans surtout. — Tourmenteurs cruels et ridicules. — Haines vigoureuses de Lamennais. — Pour n'avoir pas à maudire, il s'efforce d'oublier. — Lamennais homme de cœur. — Plan de ce travail III

CHAPITRE PREMIER

La famille Robert de Lamennais. — Un aïeul belliqueux. — Boutade anti-municipale. — La Mettrie. — Une plaisanterie lugubre. — Un premier ouvrage. — Félicitations de M. Emery. — Bulle d'excommunication lancée contre l'empereur et introduite furtivement en Bretagne, dans un chapeau. — Lettre de Féli à l'abbé Bruté : *Nuit de la foi remède contre l'orgueil.* — Prédilection de Féli pour la solitude; Jean la juge exagérée. — *Il faut combattre les combats du Seigneur.* — Note discordante. — Lettre de Féli : *L'éternité, comprenons-nous bien ce mot-là?* 3

CHAPITRE DEUXIÈME

1809-1815

Féli, ultramontain fervent, projette une nouvelle édition de Fleury. — Lettre de l'abbé Bruté : *Je me fais fleuriste. — Veillez de près ce tendre frère.* — M. Querret. — Une retraite à la Wellington. — Un symbole de foi géométrique. — Changement de signature. — Évêques anti-concordataires. — *Zèle exagéré; louable excès. — L'excellent M. Picot.* — Les fils du tonnerre. — Une date indigeste. — *La Chênaie, le seul endroit de la terre où l'on puisse vivre. — Une fâcheuse équation. — Le repos, le repos.* — Une ordonnance de M. Guizot. — L'Université. — *Un avenir gros de désastres. — Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques.* — Retour de l'île d'Elbe. — Féli en Angleterre — Patrick Robertson. — Les Cent-jours en Bretagne. — *Une nouvelle Espagne. — Une sotte planète....* 37

CHAPITRE TROISIÈME

1815-1816

Féli rencontre à Londres l'abbé Carron. — Retour de Féli. — Concordataires et non-concordataires. — Féli tombe malade de fatigues et de mélancolie. — Sa vocation; histoire lamentable. — M. Teysseyre. — *Il me tarde d'apprendre...* — Irrévocable, mot effrayant. — Féli reçoit le sous-diaconat, en victime. — Il retourne à la Chênaie. — Il revient à Paris. — *Il est sauvé si nous parvenons à le distraire.* — *Le jovial Mennais.* — *Simple et docile comme un petit enfant.* — Un martyr de l'imagination. — L'abbé Bruté appelle les deux frères en Amérique. — Lamennais ne fut jamais un homme calculé... 77

CHAPITRE QUATRIÈME

1816-1822

Première rencontre de Lamennais et de Châteaubriand. — *Distributions d'ennui.* — M. Carron et les Feuillantines. — Premier volume de l'Essai. — Un billet de Châteaubriand. — On se recommande de l'auteur de l'Essai. — On le pille. — Second volume de l'Es-

sai. — *Orgueil saint et légitime.* — Lettre de Mgr Frayssinous. — Le signal d'alarme. — Exposé du nouveau système de philosophie. — *Il faut ou douter de tout ou croire à la raison générale.* — *La foi à l'autorité générale conduit à la foi en Dieu.* — Noble illusion d'un grand esprit. — *Un brave homme qui voit tout dans les étoiles.* — Lamennais se refuse au rôle de protecteur. — L'abbé Rohrbacher. — Trois approbations *romaines* de la doctrine de l'Essai. — Lettre de l'abbé Barrois à Lamennais..... 121

CHAPITRE CINQUIÈME

1823-1826

Troisième volume de l'Essai. — Lamennais exagérateur incorrigible. — *Nouveau genre de triomphe pour la religion.* — *Les portraits ne sont rien.* — Congé en bonne et due forme. — L'abbé Jean, vicaire général de la grande aumônerie. — Premier voyage de Lamennais à Rome. — Histoire de la fameuse dispense de bréviaire. — Lamennais préfère le bréviaire romain au parisien. — Un biographe un peu trop fantaisiste. — Condamnation de Lamennais à 36 fr. d'amende. — Paroles de Lamennais. — Lettre de l'abbé Jean à M. Querret... — *Préparez-vous à entendre un beau tapage.* — Lettre de Féli. — *Avec la vérité, on ne craint rien, on se rit du monde.* — Une *fête* d'un nouveau genre. — Déclaration des quatorze évêques..... 165

CHAPITRE SIXIÈME

1827-1829

Lettre de Féli à Rohrbacher. — *Soyez tranquille, tout marchera.*—Maison de hautes études ecclésiastiques. — Un souvenir de quarante ans. — Lamennais recrute de toutes parts de futurs défenseurs de l'Église. — L'abbé Blanc. — La Chênaie *paradis terrestre :* on y va pour s'y retremper l'âme. — Une double auréole. — Traduction de l'Imitation. — Lettre de M. Houet à M. Auber. — Une faute noblement réparée. — Communauté de Malestroit : son fonctionnement. — Mauvaise foi gallicane. — On exagère les exagérations de Lamennais. — *Quand est-ce que nous nous élèverons au-dessus de cette terre?—Un malavisé qui s'expose à la dent des ours et des tigres sans mission.* — Une conversion opérée par la lecture de l'Essai. — Lamennais *instrument obligé de la Providence.* — Un nouveau *redresseur de torts.* 197

CHAPITRE SEPTIÈME

1830-1831

Société de Saint-Pierre : l'abbé Féli, premier supérieur général. — Transformation de la Société religieuse de St-Méen. — Une dernière visite à Malestroit. — L'abbé de Hercé. — Progrès du libéralisme. — Le journal l'*Avenir.* — Les ennemis

de Lamennais ne désarment pas. — *Une progéniture directe de l'école de Lamennais.* — Montalembert et Lacordaire. — Libéraux et libéraux. — Budget des cultes. — Nomination des évêques par le gouvernement. — Lamennais *catholique sincère.* — *Il sait souffrir en silence et en paix*..... 251

CHAPITRE HUITIÈME

1831-1832

Lamennais à Juilly. — Poésie, en son honneur, d'une jeune Muse de vingt ans. — Les obstacles aiguillonnent le zèle impétueux de Lamennais. — Obstacles *diocésains.* — *Il faut attendre.* — *Les œufs sont trop chers pour nous.* — Suspension de l'*Avenir*. — Adresse d'un groupe d'étudiants de Paris. — *Aujourd'hui, vous faites une halte.* — Second voyage à Rome diversement apprécié. — *Il faut, quoi qu'il en coûte, se soumettre a ce que Dieu veut.* — *Nous bâtissons sur un bon fondement.* — Lamennais, *chef d'armée.* — Note de M. Houet sur un passage des *Mémoires* de Lacordaire..... 279

CHAPITRE NEUVIÈME

1832-1833

La crise redoutable approche. — Lamennais de retour à la Chênaie. — Un jeune apôtre. — M. François du Breil de Marzan et ses relations avec la Chênaie. — Une conversion. — Maurice de Guérin. — Terribles retours du cœur humain : ils expliquent l'*inexplicable.* — *Je romps et ne plie pas.* — Derniers beaux jours de la Chênaie. — Lamennais merveilleux causeur. — Questions soumises à la Sacrée Pénitencerie. — Sa réponse. — Lamennais continue de croire à sa mission : plus que jamais il est décidé à combattre le bon combat. — Il autorise l'évêque de Rennes à publier sa lettre de soumission au pape. — Commentaires fantaisistes de l'Encyclique : ils prouvent moins la solidité de jugement que la fécondité d'imagination de leurs auteurs. — *Je lui passe tout, hors les vices du cœur.* — Une halte..... 309

NOTE

—

Le dessin placé en tête de ce volume est la reproduction d'un portrait inédit de Lamennais, peint autrefois par le marquis Fournier de Bellevue qui dut à son talent d'artiste d'être nommé inspecteur général des beaux-arts, sous la Restauration (Voir *Confidences de Lamennais*, page 78). Le château de M. de Bellevue était situé dans le voisinage de la Chênaie. Très lié avec les deux frères, mais plus particulièrement avec Féli, ce peintre amateur s'occupa de fixer sur la toile les traits de son ami, alors jeune et encore inconnu. Nous devons à l'obligeance de Madame de la P. B..., fille de M. le marquis de Bellevue, la communication de ce très intéressant portrait.

Nous profitons de la circonstance et nous remercions M. Gustave Fuchs d'avoir bien voulu mettre à notre disposition, pour la reproduction lithographique de cette peinture, son crayon si délicat, si savant et déjà célèbre.

Nous adressons également nos bien sincères félicitations à l'intelligent éditeur rennois, M. Hyacinthe Caillière, dont la réputation n'est plus à établir, comme le témoignent les nombreuses récompenses qu'il a obtenues aux diverses Expositions qui ont eu lieu, ces années-ci, en France et à l'étranger.

ERRATA

Page 65. On lit à cette page une lettre que nous avions cru devoir attribuer à Féli. Nous avons, depuis lors, découvert l'original qui est en entier de la main de l'abbé Jean.

— 100, note. *Au lieu de :* 203, *il faut lire :* 263.

— 254, ligne 17. *Au lieu de :* 1000 ou 2080, *il faut lire :* 1800 ou 2000.

A LA MÊME LIBRAIRIE

La Légende merveilleuse de Monseigneur Sainct Yves; ornement de son siècle; mirouer des Ecclésiastiques; advocat et père des povres, veusves et orphelins; patron universel de la Bretaigne-Armorique (1253-1303). — Imité des légendaires et chroniqueurs d'après des documents historiques, rares ou inédits, par le Vicomte Arthur du Bois de la Villerabel, illustrations de Paul Chardin, avec têtes de chapitres genre camaieu, lettrines et écussons en couleurs. 1 vol. in-4°..... 10 fr.

Les Jongleurs de Kermartin, poème par Louis Tiercelin, même format que la **Légende de Saint-Yves**, avec illustrations de Paul Chardin..... 2 fr.

Traité de la Dévotion à la Sainte Vierge, par le bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort. Texte primitif avec préface et commentaires de M. Jules Didiot, docteur en théologie, chanoine de Cambrai, Bayeux, Verdun. 1 beau vol. in-12, précédé d'une lettre approbative de S. E. le Cardinal Archevêque de Rennes..... 3 fr. 50

Démonstration Évangélique, par Mgr Duvoisin, évêque de Nantes. 1 vol. in-32, édition diamant. 2 fr.

Petites Études pour aider à l'enseignement familier du **Catéchisme**, avec des résumés par demandes et par réponses, par Mme J. B. Ouvrage approuvé par S. E. le Cardinal Place, Archevêque de Rennes, Dol et St-Malo, Sa Gr. Mgr Perraud, Évêque d'Autun et Sa Gr. Mgr Bécel, Évêque de Vannes. 1 vol. in-12 de 570 pages..... 2 fr. 50

Le Glaneur Breton, bulletin périodique illustré de bibliographie et d'iconographie bretonnes paraissant tous les trois mois. Abonnement par an..... 2 fr.

3722-92. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.

194L18
CR
v.1

COLUMBIA UNIVERSITY
0032022921

03454029

194.L18
CR V1

BRITTLE DO NOT
PHOTOCOPY

JUL 2 1970

VOLUME 2

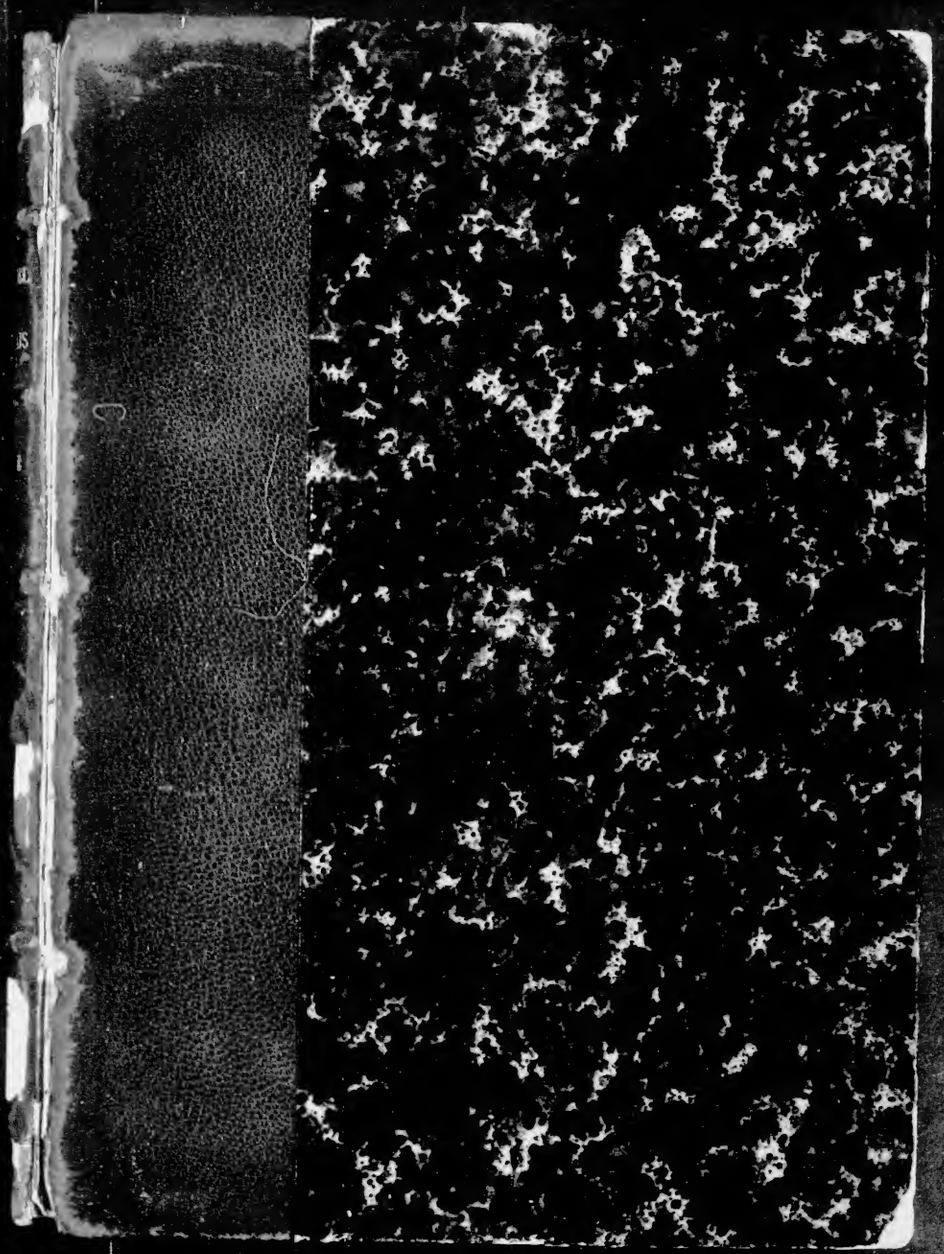

194-L18 CR
2
Columbia University
in the City of New York
LIBRARY

Lamennais

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALFRED ROUSSEL
de l'Oratoire de Rennes.

Ne quid veri non audeat.
Tout ce qui est vrai, osez-le.
(Parole de Sa Sainteté Léon XIII.)

TOME II

—

TROISIÈME ÉDITION

RENNES
HYACINTHE CAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DU PALAIS

—

1893

LAMENNAIS

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

3722-92. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

FAC-SIMILÉ DE L'ÉCRITURE DE LAMENNAIS

Si je pouvais, mon cher Bonet, ~~être utile~~
à la personne dont vous me parlez, je la recevrais
avec grand plaisir ; mais, dans l'impuissance
où je suis de lui ~~être~~ bon à rien, je détesterais
rétre une visite pénible. Vous me trouverez
toujours vers ainsi. Gardez ce billet, qui vous
servira de passe-port, si le portier refusait
de vous laisser monter. Votre bien affectionné
et dévoué F. Lamennais

20. 8bre

Lamennais

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALFRED ROUSSEL
de l'Oratoire de Rennes.

Ne quid veri non audeat.
Tout ce qui est vrai, osez-le.
(Parole de Sa Sainteté Léon XIII.)

TOME II

TROISIÈME ÉDITION

RENNES
HYACINTHE CAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DU PALAIS

1893

CHAPITRE PREMIER

RETRAITE A LA CHÊNAIE.

ENTRETIENS DE LAMENNAIS SUR LA VIE SPIRITUELLE.

1er ENTRETIEN : BUT DE LA RETRAITE.

RENAITRE PAR LA PAROLE DE DIEU. — 2e ENTRETIEN :

L'HOMME PLACÉ DÈS L'ORIGINE SOUS L'EMPIRE DE DEUX LOIS.

NOUS SOMMES SUJETS-NÉS DE LA CONCUPISCENCE.

CHAQUE CHRÉTIEN DOIT SE FAIRE LE « RÉDEMPTEUR »

DE SES FRÈRES. — 3e ENTRETIEN : DEUX SOCIÉTÉS D'INTELLIGENCES.

4e ENTRETIEN : TROIS SOURCES DE PÉCHÉ.

SATAN « LE ROI DES FILS DE L'ORGUEIL ». — FOLIE DE L'ORGUEIL.

5e ENTRETIEN : CONCUPISCENCE DES YEUX.

MALADIE DE L'IMAGINATION.

L'AVARICE « VEILLE INQUIÈTE SUR SES COFFRES-FORTS ».

6e ENTRETIEN : CONCUPISCENCE DE LA CHAIR.

AVILISSEMENT DE L'HOMME SOUS L'EMPIRE DES SENS.

7e ENTRETIEN : HUMILITÉ.

LA POLITESSE, « MASQUE DE L'HUMILITÉ ».

TROIS SORTES D'HUMILITÉ.

L'HUMILITÉ, « C'EST TOUTE LA VIE CHRÉTIENNE ».

8e ENTRETIEN : MORTIFICATION.

DEUX SORTES DE MORTIFICATIONS OPPOSÉES

AUX DEUX SORTES DE CONCUPISCENCE.

A l'époque où nous sommes arrivé, Lamennais était à l'apogée de sa gloire et dans toute la maturité de son génie. Environné de jeunes hommes de talent, quelques-uns même doués de facultés supérieures, comme ils devaient le prouver avec tant d'éclat, le Maitre vit retiré à la Chênaie, au milieu des taillis et des landes de cette vieille Bretagne, sa patrie, qu'il aima toujours si passionnément. Il distribue à ces intelligences d'élite le pain de la science humaine et divine, celui de la science divine surtout, car il rêve d'en faire avant toutes choses d'intrépides champions de la vérité évangélique. Il est navré de voir les outrages prodigués à l'Eglise sa mère ; son désir ardent est de la venger.

Or, il sait que, pour atteindre ce but, il faut que les défenseurs de l'Évangile soient non seulement des savants, mais des saints. Voilà pourquoi il réunit chaque jour ses disciples dans la chapelle rustique, bâtie par ses soins (1) au bout du parc. Là il célèbre, tous les matins, le Saint-Sacrifice, en leur présence et les convie au banquet eucharistique où il leur distribue, de ses mains, la manne céleste, le pain des forts. Dans le cours de la journée on reviendra souvent prier dans cet oratoire. Le soir on y fera une dernière visite au Saint-Sacrement et à certains jours on chantera un Salut solennel. Voilà comment vivront maître et disciples, comment ils sanctifieront leurs études jusqu'au moment où la petite communauté devra se disperser (2).

Avant que ne sonne cette heure fatale, pénétrons dans ce petit sanctuaire de la Chênaie,

(1) « On trace demain les fondements de la chapelle, j'ai été obligé de lui donner deux pieds de longueur de plus que je ne me proposais ». Lettre de Féli à Jean (Avril 1810). Blaize I, 71. Cette chapelle est démolie depuis quelques années.

(2) Le 7 Septembre 1833. Cf. « *Souvenirs et Impressions* » etc., par F. du Breil de Pontbriand de Marzan, p. 47.

asseyons-nous au pied de l'autel et là prêtons une oreille attentive à la voix de celui que l'on appelait un nouveau Bossuet et qui devait être un second Tertullien. Le silence de cette Thébaïde sylvestre semble encore devenir plus profond. Le Maître ouvre la bouche et de cette bouche éloquente tombent les enseignements suivants, que s'empressent de recueillir de jeunes âmes affamées, comme la sienne, de vérité, de justice et de paix ; de jeunes cœurs embrasés de l'amour de Dieu et de l'Église, et battant, dès lors, à l'unisson du sien (1).

ENTRETIENS SUR LA VIE SPIRITUELLE

(Félicité de La Mennais)

PREMIER ENTRETIEN

« Dieu nous a conduits de bien loin dans cette solitude ; oui, de bien loin : car la distance est

(1) Quelque décolorées que soient ces notes, prises à la hâte sous la dictée de Lamennais, par l'un de ses disciples, on y reconnaîtra le souffle puissant et plus d'une fois l'empreinte même de son génie. Nous les transcrivons intégralement, telles que M. Houet les a conservées dans un cahier spécial.

prodigieuse de la vie du monde à la vie de la retraite. Maintenant que nous avons pris temps, que nos pensées sont remises et nos cœurs moins agités, il faut se tourner du côté de Dieu humblement et avec confiance, pour qu'il nous éclaire dans la voie nouvelle et nous donne l'intelligence de ses desseins sur nous. Dieu nous dit que son Fils, descendu sur la terre, se cacha, trente ans durant, dans l'atelier d'un artisan et se fit l'apprenti de St Joseph! Était-il venu en ce monde dans ce dessein? Oh, non! mais il fit entrer ses travaux et l'humilité de la condition qu'il avait embrassée dans le plan de sa mission divine, qui était la Rédemption des hommes.

« Que chacun fasse ces réflexions : Ici j'étudierai les sciences humaines, je développerai mon intelligence, mais ce n'est pas principalement pour cela que je suis appelé. Dieu m'a ouvert cet asile pour me sauver, pour me mettre à même de pratiquer plus rigoureusement ses préceptes et de suivre de plus près ses divins conseils, en un mot, pour accomplir le grand œuvre, celui du salut.

« L'homme primitif, l'homme avant sa désobéis-

sance voyait Dieu et jouissait du bonheur de Dieu; car l'intelligence d'un être infini donne une jouissance infinie. Il tombe, il s'affaisse par le péché au-dessous de sa nature, il s'affaisse dans la concupiscence, l'orgueil et la mort. Jésus-Christ vient sur la terre pour nous faire sortir de ces abîmes, pour nous faire renaître dans l'eau et dans l'esprit. Nous sommes régénérés par l'eau dans le baptême: mais depuis, ne sommes-nous point retombés dans l'abîme de la concupiscence et de l'orgueil, dans les bras de la Mort? Il faut renaître de nouveau, non plus par l'eau qui ne peut nous enfanter à Dieu qu'une fois, mais par la parole de Dieu toujours vivante, cette parole qui retentit dans les montagnes de la Judée, lorsque les Anges annoncèrent la paix aux hommes de bonne volonté, et qui se perpétuera jusqu'au dernier siècle par une vibration continue. Recueillons précieusement cette parole de salut, cette manne de vie, ce baume céleste et versons-le chacun sur nos plaies. »

SECOND ENTRETIEN

« L'homme, créé dans un état de grâce sublime, et destiné à s'élever de degré en degré jusqu'à la vision béatifique, se trouvait placé, comme la création entière, sous l'empire de deux lois. Sorti des mains de Dieu, il était soumis à la loi de Dieu, qui n'est autre chose que les rapports indispensables qui rattachent celui qui reçoit la vie à celui qui la donne, le rayon à la flamme, le fini à l'infini. Mais l'homme, être distinct et nommé individu, avait une loi individuelle, loi intérieure, constituant son *moi*, renfermée dans les limites de l'être qu'elle déterminait et subordonnée aux rapports nécessaires de la créature et du Créateur, à la loi de Dieu, centre universel. L'homme se trouvait ainsi placé, avec une volonté libre, sous l'empire de ces deux lois ; la condition de son bonheur était une obéissance harmonique à ces deux centres d'attraction, c'est-à-dire qu'il devait se gouverner de manière à ce que son obéissance au principe individuel ne devînt jamais une violation du principe général, une désobéissance à

Dieu, régulateur suprême des volontés créées. Or, l'homme accomplit, sous l'inspiration de sa loi individuelle, un acte tel qu'il ne pouvait pas remonter jusqu'à la loi générale pour recevoir la sanction nécessaire à sa justice, et l'harmoniser avec elle. Cet acte, repoussé par le principe divin, devait nécessairement retomber dans la sphère du principe personnel humain, et relever uniquement de lui. Or, dès cet instant, une substitution destructive de l'ordre universel avait lieu. L'homme, usurpant la prérogative divine, se faisait centre, la loi inférieure détrônait en quelque sorte la loi supérieure, et le *moi* humain relatif se faisait absolu. Tel est le péché !

« L'homme ayant ainsi brisé avec Dieu mourut à la vision béatifique vers laquelle il s'avançait, et tomba, du haut état de grâce où Dieu l'avait élevé, dans sa propre nature; mais cette nature elle-même, désorganisée par le péché, ne pouvait pas le porter, il mourut aussi à sa nature et s'affaissant bien loin au-dessous, il alla s'ensevelir dans la mort organique, dernier degré de sa chute profonde.

« Enfants d'Adam, nous naissons dans la mort, sujets-nés de la concupiscence, c'est-à-dire de cet ensemble de penchants corrompus et égoïstes qui tendent sans cesse à se satisfaire; mais rachetés par le prix infini du sang de J.-C., toutes les fois que nous mourons à la grâce nouvelle de la Rédemption, nous y mourons comme Adam mourut à la grâce première de la Création, en substituant la loi inférieure à la loi supérieure, en nous faisant centre, en attirant à nous ce qui appartient à Dieu, qui a de nouveau tout attiré à lui par la Rédemption : *Omnia traham ad meipsum* (1).

« Pénétrons dans les mystères de nos iniquités et nous verrons que telle est la nature de nos péchés qui sacrifient toujours, au dehors le prochain, et au dedans les dons de la grâce, à l'égoïsme de notre loi personnelle, mettant ainsi en souffrance l'ordre entier, ordre de la Création, qui veut que tout aille à Dieu, et en particulier l'œuvre de la Rédemption basée sur le sacrifice, sacrifice universel qui sauva le monde et doit se reproduire et se perpétuer dans la société chrétienne, de sorte

(1) Joan. XII, 32.

que chaque Chrétien se fasse, dans l'ordre où il se trouve placé, le Rédempteur de ses frères. La sagesse antique appelle Satan « Ahriman », c'est le Chef de ceux qui n'ont pas de chef. Elle dit encore : Celui qui dit : *moi* est un démon (doctrine indienne). La sagesse de Dieu dit : « *Væ soli* » (1), mot plein d'un sens profond, qui contient tout le mystère du péché. »

TROISIÈME ENTRETIEN

« Depuis que le péché est entré dans le monde, il existe deux sociétés d'intelligences. La première est la société des âmes qui vivent dans la grâce de Dieu, c'est la communion des Saints, c'est cette céleste famille, tellement éprise de charité et si bien fondue dans l'unité de l'amour divin, que la prière d'un seul prie pour tous, que les larmes d'un seul pleurent pour tous, que les souffrances d'un seul méritent (expient) (2) pour tous : de façon qu'il n'est pas si petite goutte de grâce

(1) Eccle. IV, 10.

(2) Nous retrouverons assez fréquemment de ces mots mis entre parenthèses. Ce sont probablement ceux que la mémoire de M. Houet ne lui

accordée à une âme dont toutes ses sœurs n'aient leur part. Le péché nous arrache à cette société bienheureuse, pour nous jeter dans la société du mal. Ici plus d'unité, plus de participation, plus de communion. Le péché étant un principe d'égoïsme et d'isolement, chacun se concentre dans son individualité. Le *moi* insatiable aspire tout autour de lui ; il se gonfle, il se développe, il s'élargit de toutes ses forces, il engloutit tout ce qui est plus faible que lui, comme font les serpents aux petits oiseaux, et il n'est arrêté dans ses conquêtes que par la rencontre d'un autre tyran égal ou supérieur en forces. La lutte s'établit, lutte acharnée, impitoyable ; et toute cette hideuse société n'est qu'une mêlée immense de combattants affamés, qui ne se rapprochent que pour s'entre-dévorer. Quel nom donner à cette foule (d'individualités) qui se heurtent, à cette effroyable cohue : l'Enfer?

rappelait pas exactement. Nous voyons que ces notes ne furent pas transcrites, séance tenante ; mais de retour dans sa cellule, chacun sans doute les prenait aussitôt, lorsque la parole du Maître vibrait encore à ses oreilles. Malgré tout, la mémoire la plus fidèle devait perdre toujours quelque chose en chemin.

« Vous l'avez nommé. L'Enfer n'est pas autre chose. Telle est la constitution de la société infernale : il n'y a de plus que le tourment du feu (et le désespoir d'avoir perdu Dieu). Voilà la cité dont le péché nous fait citoyens. Insensés ! qui, pour sortir de la douce dépendance de Dieu, nous plions sous le joug le plus dur et le plus abject. Nous devenons par le fait serfs du démon, nature supérieure à la nôtre (qui devait être un jour notre esclave), haut et puissant Seigneur qui nargue cruellement nos prétentions à l'indépendance en nous chargeant de chaînes, et plie bon gré mal gré les transfuges de Dieu à la pesante discipline de son armée. De plus, en associant notre volonté avec celle des méchants, nous perdons notre indépendance même avec nos pairs. L'engagement est formel ; il faut marcher, le bandit avec ses camarades, le voluptueux avec les complices de ses désordres, etc. Enfin, l'acte de félonie envers Dieu emporte la déchéance de notre nature. Nous tombons sous l'empire de la création inorganique qui nous opprime par les maladies, et s'empare de notre corps qu'elle torture. On dirait parfois la

science du bourreau qui raisonne son terrible ministère. La plupart des pécheurs ne sentent pas leur chute profonde : après le péché, c'est tout comme auparavant. La vapeur du mal obscurcit leur intelligence et ils comprennent d'autant moins les lois de notre nature qu'ils s'en éloignent davantage. Le malade plongé dans la léthargie ne sait pas qu'il meurt et pourtant il meurt. Le pécheur, paisible dans son péché et toujours fier de sa dignité d'homme n'en est pas moins descendu si bas, que la bête brute qu'il méprise aurait pitié de lui si elle pouvait comprendre son abaissement. Faut-il maintenant s'étonner que les Saints détachés de la terre et hautement éclairés de Dieu aient témoigné tant d'horreur pour l'ombre même la plus imperceptible du péché? Ah! c'est qu'ils en comprenaient tout le mal. »

QUATRIÈME ENTRETIEN

« L'Apôtre Saint Jean distingue comme trois sources par lesquelles le péché entre dans le monde : la concupiscence des yeux, la concupiscence de

la chair et l'orgueil de la vie (1). Mais cette dernière est de beaucoup la plus abondante. Plongés en naissant dans cette source fatale, nous sommes comme imbibés de ses eaux et nous suons l'orgueil par tous les pores. Lucifer, le plus beau des anges, la plus resplendissante des créatures, tomba par l'orgueil; l'orgueil a été le premier attentat à l'ordre de la Création, la première manifestation du mal, l'apparition première du péché qui a en quelque sorte choisi cette forme de préférence à toute autre. Pourquoi? c'est que l'orgueil contient en germe toute l'innombrable famille des péchés, qu'il la couve et la fait éclore. L'Ecriture nous représente l'Esprit-Saint, les ailes étendues sur la Création encore à l'état de chaos et fécondant de sa chaleur divine le germe du monde. L'Esprit du mal, Satan, l'orgueil lui-même (ou, comme l'appelle l'Écriture, le *roi des fils de l'orgueil*) (2) a aussi étendu sur le monde ses vastes ailes, qui douées d'une

(1) *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.* I. Joan II, 16.

(2) *Ipse est rex super universos filios superbiæ.* Job. XLI. 25.

chaleur fécondante et d'une sorte d'énergie créatrice, y font pulluler l'iniquité. C'est pour cela que Satan est appelé le *père du mal ou du mensonge* (1). Satan a inoculé l'orgueil dans nos âmes par le péché originel qui fut un péché d'orgueil, émanant de cette parole : *Vous serez comme des Dieux* (2). Aussi, l'orgueil se retrouve-t-il dans tous les détails de la vie humaine et nos péchés ne sont pour la plupart que des transformations de ce (funeste) principe. Qu'est-ce que la haine, si ce n'est le sacrifice des autres à soi, le despotisme de l'orgueil ? Qu'est-ce que l'envie ? La tristesse de l'orgueil qui se sent faible. La jalousie est le même sentiment appliqué à de petites choses. L'amour-propre est la fierté que nous inspire le sentiment de notre mérite, une adoration secrète de nous-mêmes. La vanité, c'est l'orgueil niais et ridicule, se pavanant non d'un mérite réel, mais des apparences. La vanité qui se nourrit des regards du monde, touche à l'hypocrisie. Il se rencontre quantité de gens qui, se parant (ainsi)

(1) *Mendax est et pater ejus (mendacii)*. Joan. VIII, 44.
(2) *Eritis sicut dii*. Gen. III, 5.

de vertus imaginaires, recherchent la gloire par la bassesse. Peut-être même, si nous interrogeons notre conscience, reconnaîtrons-nous que notre vanité a profané des choses plus saintes encore. Pourquoi, dans le temple, en présence de Dieu et des hommes, nos regards sont-ils plus recueillis, notre prière a-t-elle la voix plus fervente que dans la solitude du cabinet, devant Dieu seul ? Enfin, nous portons la folie de l'orgueil jusqu'à faire servir les grâces que nous recevons de Dieu à l'accroissement de ce désordre, outrageant ainsi doublement notre Père céleste, d'abord dans sa loi éternelle, primitive, et en second lieu, dans l'œuvre de la Rédemption dont nous profanons le mérite infini. Ainsi nous sommes toujours à la recherche de nous-mêmes, immolant tout à nous, faisant de toute chose pâture pour notre amour-propre. Nous ne l'avouons pas : mais au fond, nous voulons être adorés ; nous aspirons sans cesse aux honneurs du culte, mais en dissimulant notre ambition ; nous cherchons à monter sur l'autel, mais en rampant, n'ayant pas la franchise de ces rois antiques, dont la superbe montait

intrépidement sur le piédestal, y proclamant la divinité de l'idole-roi. Enfants de l'orgueil, souvenons-nous que le Très-Haut s'est humilié pour confondre la vanité du monde. Que disait-il à ses disciples ? *Nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis* (1)... *Exemplum dedi vobis* (2). Obligé de se manifester au monde par d'éclatants prodiges, il ne livre à notre imitation que sa profonde humilité. C'est la réflexion de St Augustin. Il ne nous dit pas : Apprenez de moi à rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. — Non; mais : Apprenez de moi à être doux et humbles de cœur (et vous trouverez le repos pour vos âmes) » (3) :

CINQUIÈME ENTRETIEN

« Nous avons vu que l'Apôtre St Jean distingue, outre l'orgueil, deux autres sortes de concupiscence : la concupiscence des yeux et la concupiscence de la chair. Toutes deux procèdent de l'orgueil, mais avec cette différence que par la première, l'orgueil cherche à se satisfaire dans un ordre de choses intellectuel et que par la seconde il pèche dans la matière. Parlons d'abord de la concupiscence des yeux. Nous arrivons dans ce monde nus et dénués de tout, au moral comme au physique. Heureusement la société nous prend dans ses bras et en même temps qu'elle protège notre faiblesse et pourvoit à nos nécessités corporelles, elle éclaire notre intelligence par la parole et nous fait faire, pour ainsi dire, connaissance avec le monde, nous apprenant le nom et autant que possible le sens des choses dans le cercle où la Providence nous a placés. Tel est en nous le premier degré de science, qui ne se compose que de lumières d'emprunt, de connaissances reçues. Mais du moment où notre intelligence peut marcher seule, un autre ordre commence, celui des connaissances qui nous sont propres, parce qu'elles sont le fruit de notre travail, le résultat d'un progrès qui s'est accompli sans impulsion extérieure. Or c'est de ce progrès que naît et se

(1) Matt. XVIII. 3.

(2) Joan. XIII. 15.

(3) *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde : et invenietis requiem animabus vestris.* Matt. XI. 29.

développe l'orgueil de l'intelligence, la concupiscence des yeux. (Ayant conscience de son activité), l'esprit se complaît dans ses pensées, il s'y contemple avec une joie intime, comme dans sa Création, et comme Dieu, après avoir formé le monde, il trouve que c'est bien (1). Ainsi notre intelligence se met au service de l'orgueil, et dès lors si elle interroge les livres, si elle étudie la nature, si elle s'élève à la poésie, ce n'est pas pour l'amour de la vérité (et du beau) qu'elle travaille, mais pour la plus grande satisfaction de l'orgueil. Et de là naît une disposition particulière à l'imagination, une sorte de maladie dont cette faculté est atteinte. Echauffée par le travail de la pensée, dévorée d'une insatiable curiosité, elle s'élance au-devant de la science, elle s'égare dans les mondes, elle rêve l'inconnu, ambitionne l'infini. Elle voudrait tout deviner d'un regard, *concupiscentia oculorum*. Mais se sentant repoussée, elle redescend dans sa pensée, elle redescend abattue, désespérée. Souvent aussi elle se prend à

(1) *Et vidit Deus quod esset bonum.* Gen. I. 10, etc. — *Viditque Deus cuncta quæ fecerat: et erant valde bona*, I, 31

mesurer les progrès de son intelligence, à les comparer à ceux d'intelligences rivales, et si elle trouve du mécompte, elle se livre à un dépit amer qui n'est autre chose que la colère de l'orgueil trompé dans ses calculs. D'autres fois, le découragement suit ces sortes de comparaisons désavantageuses, et ce découragement n'est encore autre chose que l'abattement et l'affliction de l'orgueil mortifié. La vaine gloire de la science ne se renferme pas dans ces recherches intérieures; elle se répand au dehors dans le commerce du monde, elle cherche à placer son mot dans la conversation, et triomphe en secret d'une expression heureuse ou d'une phrase qui laisse soupçonner quelque érudition. Elle se manifeste aussi dans l'attachement à son propre sens, cet égoïsme opiniâtre de la science orgueilleuse, principe de toutes les querelles qui ont agité les savants. On donne communément le nom d'avarice à cette passion insatiable qui entasse incessamment (les biens matériels) et veille inquiète sur ces coffres-forts; mais, dans une acception plus vaste, le nom d'avarice doit être donné à tout désir d'ac-

quérir et à tout attachement aux choses de la terre, désirs et attachements qui naissent de l'orgueil, parce que nous voyons dans les biens de la terre un moyen de puissance et un appareil flatteur pour la vanité. Nous ambitionnons la possession de toutes les magnificences qui frappent nos regards, et bien souvent, à défaut de mieux, notre amour-propre se glorifie du moindre hochet. L'avarice proprement dite est un orgueil plus concentré et, pour ainsi dire, plus métaphysique. Elle se repaît de la possession de l'or, parce que l'or représente la puissance et la domination, et qu'elle peut se dire en le contemplant : Toute la puissance qui repose dans ce trésor est à moi. »

SIXIÈME ENTRETIEN

« L'orgueil de la vie et la concupiscence des yeux tiennent à l'être spirituel, ce sont des affections purement intellectuelles qui ne peuvent appartenir qu'à l'âme corrompant ses voies divines. Mais l'homme est un être double, il est à la fois

esprit et matière. Il y a en lui deux créations simultanées, merveilleusement fondues l'une dans l'autre et pourtant bien distinctes : l'âme et le corps. Et c'est le corps qui est le foyer de la troisième concupiscence, nommée par l'Apôtre : concupiscence de la chair. Cette concupiscence dont les sens sont les organes est en quelque sorte l'orgueil de la matière, qui aspire aussi à la centralisation. Toutes les fois donc que nous cédons aux exigences des sens, nous renversons la grande loi qui a soumis la matière à l'esprit, nous détruisons le règne de l'intelligence et par cela même nous portons les plus graves atteintes aux lois de la matière elle-même, que nous déplaçons en lui donnant l'empire appartenant à l'esprit, et qui souffre nécessairement de cette violation de l'ordre. Une prodigieuse dégradation s'opère en nous par cette usurpation des sens sur l'intelligence, et c'est alors que nous descendons en toute vérité au-dessous des animaux. Les animaux n'ayant reçu d'autres facultés que celles des sensations, obéissant à ces sensations, sont d'accord avec leurs lois organiques. Mais l'homme,

possesseur d'une intelligence, dépouillant cette intelligence de sa souveraineté pour revêtir les sens, se constituant esclave de ses appétits matériels, tombe bien au-dessous des animaux fidèles à leur constitution, parce qu'aux yeux de Dieu la dégradation est dans la désobéissance. L'avilissement de l'homme sous l'empire des sens est si profond qu'il arrive au point de détruire en lui la volonté et de le réduire aux seules lueurs de l'instinct. L'état d'ivresse proprement dit, dont la vue nous affecte si péniblement, n'est que le phénomène le plus apparent et le plus sensible de l'empiètement des sens et du degré d'abrutissement auquel ils peuvent nous conduire. La lutte contre la chair est un devoir rigoureux pour le Chrétien, et s'élève à l'ordre des mérites. Tant que nous nous renfermons dans le cercle de la loi et que nous nous en tenons strictement aux défenses formulées par la parole de Dieu, nous sommes dans le devoir. Mais celui qui laisse aller les sens jusqu'où ils peuvent aller sans péché garde une secrète complaisance pour eux, et il est bien à craindre que les sens, accoutumés à tou-

cher la limite, ne finissent par la franchir. Aussi les Saints qui redoutaient les emportements de la chair, en resserraient-ils sans cesse le cercle, donnant ainsi à la perfection (de l'âme) tout ce qu'ils ôtaient à la convoitise des sens.

« Les jouissances matérielles alanguissent l'intelligence, l'activité morale s'éteint dans les sensations voluptueuses. L'âme, courbée vers la terre, devient incapable de se redresser (pour regarder le ciel) : elle ne peut plus s'élever vers Dieu, elle ne conçoit plus les choses spirituelles : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei* (1). L'esprit s'engourdit (et cet engourdissement s'étend jusqu'à l'activité extérieure), le corps ne recevant plus l'énergique impulsion de l'intelligence. De là la paresse, la paresse morale ou léthargie de l'âme, et la paresse matérielle ou lâcheté du corps. L'âme et le corps engourdis par la volupté se complaisent dans le sommeil et refusent à Dieu un pas et une pensée, s'envelissant dans un tombeau plus difficile à ouvrir que celui de Lazare. »

(1) I Cor. II, 14.

SEPTIÈME ENTRETIEN

« Nous avons vu que le péché, sous toutes ses formes, prenait toujours sa racine dans l'orgueil. Si donc nous voulons éviter le mal, nous devons baser notre vie sur le principe opposé et faire de l'humilité la règle invariable et universelle de toutes nos actions. Si l'orgueil était sans frein, s'il pouvait se développer librement au dehors, toute société deviendrait impossible ; les hommes emportés par cette passion envahissante seraient sans cesse en état de lutte et s'entre-détruiraient. Aussi la société s'est-elle efforcée de paralyser l'action funeste de l'orgueil, non par l'humilité elle-même (le monde n'est point dans la vérité) mais par la ressemblance de l'humilité : la politesse. Elle en a fait comme une loi qui réprime les saillies de l'amour-propre, le contraint à se déguiser, à s'effacer, à se sacrifier quelquefois pour la plus grande facilité des relations sociales, et a donné pour sanction à cette loi le ridicule, qui poursuit impitoyablement l'orgueil grossier et

maladroit. Mais la politesse n'est pas une vertu, c'est un voile tiré sur l'orgueil qui joue son jeu derrière et intrigue sous le masque, n'osant agir à visage découvert. Le Chrétien qui sait que l'humilité ne consiste pas en de vains dehors, mais dans la répression intime et sévère de l'orgueil, ne s'en tiendra pas à la pratique menteuse des conventions du monde. Il fera un premier pas dans l'humilité en acceptant intérieurement et sincèrement cette loi générale qui réprime l'amour-propre et s'exercera ensuite dans des rencontres particulières à combattre son ennemi. Ce monde est plein d'amertume et de contradictions. Il ne se passe pas de jour où l'homme dont la vie est la plus paisible et la mieux abritée n'éprouve quelque froissement, quelque mortification, et pour peu qu'on s'engage dans le monde, ces épreuves abondent et se multiplient à mesure que le cercle de nos rapports s'agrandit.

« Cette source inépuisable de souffrances pour l'amour-propre devient un trésor de mérites pour le Chrétien qui sanctifie ces épreuves par l'humilité, et réprime son orgueil en lui défendant tout

murmure, toute révolte contre ses souffrances. Cette sainte résignation aux épreuves de la vie est le second degré dans la pratique de l'humilité. Mais les Saints ne se sont pas contentés de cette vertu passive. Ils savaient que la perfection chrétienne consiste dans le plus grand développement de l'humilité, et pour arriver à cette perfection, ils allaient au-devant des humiliations, des mépris, des souffrances de tout genre. Nous sommes trop loin de la vertu éminente des Saints pour sortir comme eux des pratiques ordinaires et nous dévouer aux cruelles épreuves qu'ils ont embrassées. Mais nous ne devons pas renoncer pour cela à les imiter. La pratique constante de l'humilité dans les petites choses fortifie l'âme et affaiblit d'autant la puissance de l'orgueil. L'âme croissant ainsi insensiblement en force et en courage peut se mesurer chaque jour (avec) des difficultés nouvelles, et s'élever graduellement à la plus haute humilité. L'humilité, c'est toute la vie chrétienne ; c'est la lutte générale contre le principe mauvais dans toutes ses transformations. L'orgueil étant le père du mal (le principe de tout péché. Eccli.

10 (1)), il ne peut y avoir de salut que dans la victoire remportée sur l'orgueil, et cette victoire ne peut être remportée que par le principe opposé, l'humilité. C'est pourquoi nous disons que l'humilité embrasse toute l'étendue de la vie chrétienne. Il n'y a donc) pas à balancer entre ces deux chefs, l'Orgueil et l'Humilité, la Chair et l'Esprit, Satan et Michel (*quis ut Deus ?*). Il faut prendre généreusement son parti, et ne point flotter entre ces rivaux : il n'y a pas de vertu dans l'irrésolution. Et qui sait si, au dernier jour, Dieu trouvera l'homme flottant plus près de lui que de Satan ? Embrassons donc l'humilité résolument et efforçons-nous de nous anéantir nous-mêmes, en vue) de celui qui (étant le Très-Haut) a bien voulu s'anéantir pour nous : *exinanivit semetipsum formam servi accipiens*) (2). »

HUITIÈME ENTRETIEN

« De même que l'orgueil est combattu par l'humilité, la concupiscence a son contraire dans la

(1) *Initium omnis peccati est superbia.* Eccli. x. 15.
(2) Philip. II. 7.

mortification. La mortification se partage en deux branches, parallèlement à la concupiscence qui se divise, comme nous l'avons vu, en concupiscence de l'esprit, et concupiscence de la chair.

« L'exercice de la mortification, relativement à la concupiscence de l'esprit, doit se porter d'abord sur tous les actes de l'intelligence, déclarés coupables par la loi divine. Il doit s'appliquer sans relâche à étouffer toutes ces pensées qui s'élèvent de l'âme comme une vapeur maligne et à épurer l'intelligence de toute souillure (formelle). Telle est la loi. Mais est-ce assez que de se renfermer strictement dans le précepte de la loi, de ne s'abstenir que de ce qui est défendu rigoureusement, nous tenant ainsi sur la limite du bien et du mal? Celui qui s'assoit à deux doigts de l'abîme risque fort d'y tomber, et celui qui s'en tient à la ligne tracée par la loi et marche ainsi à coté du mal, est bien exposé à mettre le pied sur la terre défendue. Cette disposition à laisser aller la pensée jusqu'où elle peut aller sans pécher prouve d'ailleurs que la concupiscence nous possède encore et que ce n'est qu'à regret que nous lui

mettons un frein : disposition manifeste au péché, tendance mauvaise que l'on n'ose pas s'avouer, mais qui ne tarde pas à nous faire tomber. Il faut donc aspirer à un second degré de mortification, afin de s'éloigner d'autant plus du danger. Ainsi, l'esprit de mortification, après avoir enchaîné la pensée coupable, ne permettra pas à l'âme de se livrer à celles, fort innocentes sans doute, qui nous bercent agréablement, mais qui ne portent aucun caractère d'utilité.

« Le Chrétien, sevrant peu à peu son intelligence des jouissances toujours égoïstes au fond, et bornant de plus en plus une curiosité qui part d'un principe désordonné, s'élèvera à la plus haute mortification spirituelle, qui sacrifie même les recherches utiles et bonnes, qui n'ont pas Dieu immédiatement pour but, et détachera de plus en plus la pensée de toute distraction humaine pour l'avoir plus constante à Dieu.

« La mortification corporelle doit agir conjointement et de concert avec la mortification spirituelle. Elles ont besoin l'une de l'autre, se partageant l'homme, en quelque sorte, et dominant, l'une

sur l'âme, l'autre sur le corps, et toutes deux harmonisant en Dieu ces deux parties de l'homme, la mortification corporelle suivra la marche de la mortification spirituelle et s'élèvera par les mêmes degrés. L'Ecriture nous représente sans cesse la puissance funeste et les effets mortels de la concupiscence de la chair, appelant notre corps un corps de péché et de corruption (1). L'Église, venant au secours de notre faiblesse, a multiplié les jeûnes et les abstinences et nous aide ainsi puissamment à vaincre cet antique et irréconciliable ennemi de l'esprit. Mais ces mortifications spéciales, si sagement distribuées par l'Eglise, dans le cours de l'année, doivent être liées entre elles, dans les intervalles qui les séparent, par une série de mortifications moins éclatantes, il est vrai, mais assidues, mais infatigables, rétrécissant de jour en jour le foyer de la concupiscence, éteignant chaque jour une étincelle de ce feu maudit et serrant un nœud autour du corps, à l'exemple des Saints qui le macéraient si durement, et nous souvenant

(1) *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Rom. VII, 24.

toujours des paroles de St Paul : *Je châtie mon corps et le réduis en servitude* (1). Nous devons mourir; notre premier pas dans la vie est un acheminement vers le tombeau. Qu'avons-nous donc à faire que détacher notre âme des affections terrestres, que la déprendre insensiblement de ce corps de péché, afin qu'au dernier jour, la séparation, ainsi préparée à la longue, s'opère sans peine et comme naturellement? Voyez comme les Saints mouraient : que de force de renoncement et de mortification! Ils en étaient venus à ce point que pas un fil ne les retenait plus à la terre. Ils partaient comme l'oiseau qui a usé le lien qui le retenait captif. »

(1) *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo.* I. Cor. IX, 27.

CHAPITRE SECOND

RETRAITE A LA CHÊNAIE (*suite et fin*).

9e ENTRETIEN : AMOUR GÉNÉRAL OPPOSÉ A L'AMOUR INDIVIDUEL.

ORDRES RELIGIEUX FONDÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMOUR GÉNÉRAL.

LES TROIS VŒUX D'OBÉISSANCE, DE PAUVRETÉ, DE CHASTETÉ OPPOSÉS A LA TRIPLE CONCUPISCENCE.

10e ENTRETIEN : VŒU D'OBÉISSANCE.

LA VRAIE LIBERTÉ APPUYÉE SUR L'OBÉISSANCE.

L'OBÉISSANCE AUX LOIS HUMAINES A SES LIMITES; CELLE A LA LOI DE DIEU N'EN A PAS.

11e ENTRETIEN : VŒU DE PAUVRETÉ. — PAUVRES « EN ESPRIT ».

HIÉRARCHIE DE PERFECTIONS.

L'HUMANITÉ, « PYRAMIDE DONT LE SOMMET SE CACHE DANS LE CIEL »

12e ENTRETIEN : J.-C. DIT : « HEUREUX LES PAUVRES »; ET LE MONDE : « HEUREUX LES RICHES ».

BONHEUR QUE DIEU DONNE, BONHEUR QUE LE MONDE PROMET.

13e ENTRETIEN ; VŒU DE CHASTETÉ

DES TROIS VŒUX DE RELIGION « LE PLUS RUDE. »

LA CHARITÉ, COMPLÉMENT DE L'ÉDIFICE SPIRITUEL.

14e ENTRETIEN : LA GRACE. — LA VIGILANCE ET LA PRIÈRE.

15e ENTRETIEN : LES DEUX CITÉS.

JÉSUS SE RETIRAIT DANS LA SOLITUDE, IL Y JEUNAIT; IL Y PRIAIT; IL Y TRIOMPHAIT DU DÉMON.

16e ENTRETIEN : TOUS LES ÊTRES ASPIRENT AU BONHEUR.

TOUT EST VANITÉ, EN DEHORS DE DIEU.

NEUVIÈME ENTRETIEN

« Tout ce que nous avons dit jusqu'ici se (rapporte) aux deux principes qui constituent l'humanité, savoir : l'amour supérieur qui est la loi de l'ordre universel, et l'amour inférieur ou la loi des membres (St Paul) (1), destructive de l'ordre universel. Tous les peuples ont connu ces deux principes et y rattachent les mêmes idées d'ordre et de désordre. Les Indous avaient fait

(1) *Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati, quæ est in membris meis.* Rom. VII, 23.

un Dieu de l'amour individuel (Siva) (1) et l'appelaient le destructeur des formes. L'état de grâce est la prédominance dans l'homme de l'amour supérieur sur l'amour inférieur : ainsi, la loi chrétienne est l'expression de ce qu'il y a de plus profond, de plus intime (et en même temps) de plus élevé dans l'humanité. L'état de grâce se maintient par la lutte constante de l'âme contre les trois (sources de mal) que l'Apôtre a nommées *orgueil de la vie*, *concupiscence des yeux et concupiscence de la chair*, à l'aide de l'humilité, de la mortification spirituelle et de la mortification de la chair. Notre vie terrestre n'est ainsi qu'un long combat qui tend au triomphe de l'amour général sur l'amour individuel. Telle est la condition des fidèles dans l'ordre commun de la vie chrétienne.

« Mais Dieu sépare de la foule et range comme par bataillons sacrés des combattants d'élite qui portent au plus haut degré de puissance cette lutte et ce triomphe. Les *ordres religieux* ont été institués pour développer l'amour général ou la charité

(1) Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette assertion.

au-delà des limites communes (et obligatoires) et en répandre, pour ainsi dire, le surcroît dans le monde. Ainsi les uns se consacraient au service des malades, les autres à la rédemption des captifs, quelques-uns se dévouaient à l'étude, au développement de la science et prenaient pour eux les recherches les plus pénibles de l'esprit humain, charité sublime qui éclairait les hommes. D'autres enfin, et ceux-là suivaient la vocation la plus élevée, se livraient uniquement à la prière, la prière, aimant mystérieux qui aspire les faveurs divines et répand sur le monde les rosées du ciel. Les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté sont les bases de la vie religieuse. Ces trois vœux sont opposés (aux trois formes de péché) : l'orgueil, (l'avarice et la sensualité). Nous avons vu que tout Chrétien est rigoureusement obligé à combattre ces trois principes du mal.

« Quelle est donc la différence de la vie du (simple) Chrétien à la vie religieuse ? Toute la différence consiste dans la pratique plus rigoureuse et plus élevée, imposée par les vœux, et la plus grande perfection qui en est le fruit. La vie reli-

gieuse amasse de grands trésors de mérites, parce que les moindres actions, indifférentes et stériles dans la vie commune, sont (ici) sanctifiées et rendues méritoires par l'esprit d'obéissance. La vie religieuse rend facile et aisée l'œuvre du salut, parce que l'âme, accoutumée à se vaincre dans les plus petites choses et comme familiarisée avec l'esprit de sacrifice, se trouve pleine de force et de grâce contre les grands obstacles. L'obéissance est le premier vœu de la vie religieuse, car l'obéissance est la première condition de l'ordre, et la condition indispensable de la vie en commun. Ce principe est si général et reçoit tant d'applications journalières qu'on ne saurait douter de sa nécessité. Mais le vœu d'obéissance repose encore sur d'autres considérations plus hautes et qui sont plus dans l'esprit de la vie religieuse. Si l'humilité, comme nous l'avons vu, n'est qu'une continuelle obéissance à la loi supérieure par la lutte habituelle de l'âme contre la loi inférieure, l'obéissance n'est autre chose qu'un vœu d'humilité. De même que l'orgueil est au fond de tous nos vices, l'humilité doit être au fond de toutes nos vertus.

En d'autres termes, l'humilité est l'essence de la vie chrétienne. Or l'humilité et l'obéissance étant une même chose, le vœu d'obéissance est un lien plein de force qui nous attache à la pratique la plus pure du Christianisme. »

DIXIÈME ENTRETIEN

« L'obéissance est le principe de l'ordre universel et de la conservation du monde. Nous avons vu que la désobéissance à la loi de Dieu avait soumis l'homme à la mort. C'est qu'en effet la dissolution et la mort sont, dans tout ordre de choses, la conséquence nécessaire de la violation de ce principe de la vie. Prenons un exemple dans l'ordre le plus simple et le plus étroit, dans la famille. Supposons une famille où vienne à cesser toute subordination entre les époux et des enfants aux parents, la mort de la famille ne serait-elle pas la suite immédiate d'un tel désordre ? Si l'absence de tout principe de subordination tue la famille, elle tue, à plus forte raison, la société, qui n'est qu'une grande agrégation de familles,

où la désobéissance, ayant un champ plus vaste, ne peut manquer d'entraîner d'effroyables perturbations en soulevant de grandes masses. Une société, livrée à ces déchirements, donne sur la terre une représentation de l'enfer. Aussi tous les peuples ont-ils une horreur profonde de l'anarchie, et un instinct d'obéissance qui, les liant en faisceau, garantit l'ordre matériel. Mais le nœud social serait bien vite usé par les passions violentes, si la société matérielle n'avait une autre garantie plus haute et plus puissante dans la société religieuse qui lie les hommes par une obéissance plus sûre et mieux (sanctionnée). Le Chrétien est l'homme social au plus haut degré : car le sacrifice des passions (individuelles) au bien général, l'obéissance, est l'essence même du Christianisme.

« Au-dessus de ce grand nivellement des âmes chrétiennes, sous le précepte commun d'obéissance, s'élève d'abord le prêtre qui sort de ligne par le double vœu d'obéissance et de chasteté. Mais le vœu d'obéissance du prêtre n'est pas absolu, en ce sens qu'il n'embrasse pas l'ordre

entier de ses actions et qu'il lui laisse libre sa vie privée, le liant seulement relativement à l'exercice de ses fonctions dans l'ordre hiérarchique. Au-dessus du prêtre, l'obéissance se complète dans le religieux. Ainsi, à partir de la famille où nous avons vu poindre l'obéissance, ce grand principe va toujours s'agrandissant et s'élargissant pour le bonheur des hommes, jusqu'à ce qu'il atteigne sa plénitude dans la vie religieuse, qui se trouve ainsi placée au sommet de la perfection humaine. Le premier caractère de l'obéissance est le renoncement à l'examen et au contrôle. Il n'est pas besoin de dire que si la volonté d'un supérieur est contre la loi de Dieu, l'obéissance n'est plus un devoir puisqu'elle serait un crime. Mais, sauf cette exception, résultant d'un désordre qui entraînerait promptement le changement d'un supérieur délirant ou criminel, l'obéissance aux ordres mêmes qui nous paraissent dénués de raisons suffisantes ou utiles ne souffre pas de commentaire et de retard. Que savons-nous si cette inutilité apparente ne cache pas quelque vertu pour notre avancement spirituel? Et d'ail-

leurs, un acte d'humilité, fût-il complètement vide de soi, se trouve revêtu de mérite et d'efficace par l'obéissance même. Le second caractère de l'obéissance, c'est d'être intérieure. C'est dans ce caractère qu'elle prend toute sa vertu, toute sa force spirituelle, de même que la prière. S'il n'y a pas union intime, concordance absolue du mouvement de l'âme avec l'acte extérieur, l'obéissance n'est qu'un vain simulacre, un mensonge. Le soldat obéit à son chef, mais souvent sa volonté est ailleurs. Son corps est au service, mais son âme va où elle veut. Il n'est pas tenu à plus. Un religieux s'est donné corps et âme à J.-C. ; il n'y a pas de reprise à exercer sur cet acte de donation. Un engagement si grand, si absolu, commande les plus sérieuses réflexions avant de le contracter. Demandons à Dieu d'éclairer tous les recoins de nos âmes, tous les replis de notre volonté si complexe (où vivent peut-être) tant de sentiments cachés, tant de caprices, tant de pensées inconnues, qui un jour nous tourmenteraient cruellement dans le silence de la retraite, si avant que de renoncer à notre liberté, nous ne

prenions pas garde à leur (existence) et ne mesurions pas (sur ces obstacles connus) les forces de notre âme. Le religieux qui a bien rencontré sa vocation a le bonheur d'un ange. Pour le religieux qui l'a manquée, le couvent est un enfer : ce qui faisait dire à l'académicien Duclos, que l'homme au monde le plus infortuné était un mauvais religieux. Le monde a peine à concevoir cette abnégation complète de la volonté. Cette pensée l'effarouche ; le religieux est pour lui quelque chose d'étrange, (un être) fanatique : il ne veut point croire à son bonheur. Cependant la religion ne fait que compléter l'application d'un principe qui fait le bonheur de la société et de l'individu, l'obéissance, l'abnégation de soi-même. Eh ! bon Dieu ! quel homme ne se sent souvent accablé du poids de sa volonté et ne cherche à se décharger de ce fardeau, comme il peut ? Et d'où vient que l'on dit si souvent : « Cet homme est esclave de ses passions, il n'est pas maître de lui, etc. » C'est que la liberté (de l'âme) n'est pas là où les passions sont libres. C'est donc que la (vraie) liberté n'est pas où la volonté est sans frein,

et que plus l'homme se renonce, se restreint, s'annule dans ses passions et dans sa volonté, plus son âme se dilate et s'élève dans le champ de la vraie liberté, qui est la volonté de Dieu. A mesure que l'homme se dérobe à lui-même pour obéir à Dieu, son bonheur s'épure, son indépendance s'achève. C'est la conformité absolue, éternelle à la volonté de Dieu manifestée dans une clarté ineffable, qui fait la félicité des Saints dans le Ciel. »

ONZIÈME ENTRETIEN

« Le vœu d'obéissance est opposé à l'orgueil. Le vœu de pauvreté est opposé à la concupiscence des yeux. N.-S. qui a voulu être tenté de toutes nos tentations afin de nous laisser des exemples et des encouragements divins, fut éprouvé quant à la concupiscence des yeux, lorsque Satan lui découvrit du haut de la montagne tous les royaumes de ce monde avec leur gloire. Nous savons comment le Sauveur repoussa cette tentative (1).

(1) Matt. IV, 8 et seq.

Hélas! malgré cette leçon solennelle, qui de nous ne se laisserait séduire, si Satan nous venait offrir l'empire du monde? Ne sommes-nous pas chaque jour séduits à moins?... Outre ce grand exemple (et celui de sa vie entière), J.-C. a prêché dans ses paraboles et ses discours ( ) (1) le danger des richesses et l'amour de la pauvreté. Dans la parabole du mauvais riche, il nous montre (après leur mort) celui-ci enseveli dans les flammes, et Lazare porté dans le sein d'Abraham (2). Ailleurs il dit qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Ciel qu'à un chameau (ou à un câble) de passer par le trou d'une aiguille (3). Enfin, dans le Sermon sur la montagne, il s'écria : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient* (4). Cet ensemble merveilleux des exemples et des prédications de

(1) M. Houet a oublié de remplir la parenthèse.

(2) Luc. XVI. 22. *Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.*

(3) *Facilius est camelum per foramen acus transire quam divitem intrare in regnum cœlorum.* Matt. XIX, 23. Cf. Marc. X, 25. Luc. XVIII. 25.

(4) *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Matt. V. 3. Cf. Luc. VI. 20.

et que plus l'homme se renonce, se restreint, s'annule dans ses passions et dans sa volonté, plus son âme se dilate et s'élève dans le champ de la vraie liberté, qui est la volonté de Dieu. A mesure que l'homme se dérobe à lui-même pour obéir à Dieu, son bonheur s'épure, son indépendance s'achève. C'est la conformité absolue, éternelle à la volonté de Dieu manifestée dans une clarté ineffable, qui fait la félicité des Saints dans le Ciel. »

ONZIÈME ENTRETIEN

« Le vœu d'obéissance est opposé à l'orgueil. Le vœu de pauvreté est opposé à la concupiscence des yeux. N.-S. qui a voulu être tenté de toutes nos tentations afin de nous laisser des exemples et des encouragements divins, fut éprouvé quant à la concupiscence des yeux, lorsque Satan lui découvrit du haut de la montagne tous les royaumes de ce monde avec leur gloire. Nous savons comment le Sauveur repoussa cette tentative (1).

(1) Matt. IV, 8 et seq.

Hélas! malgré cette leçon solennelle, qui de nous ne se laisserait séduire, si Satan nous venait offrir l'empire du monde? Ne sommes-nous pas chaque jour séduits à moins?... Outre ce grand exemple (et celui de sa vie entière), J.-C. a prêché dans ses paraboles et ses discours ( ) (1) le danger des richesses et l'amour de la pauvreté. Dans la parabole du mauvais riche, il nous montre (après leur mort) celui-ci enseveli dans les flammes, et Lazare porté dans le sein d'Abraham (2). Ailleurs il dit qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Ciel qu'à un chameau (ou à un câble) de passer par le trou d'une aiguille (3). Enfin, dans le Sermon sur la montagne, il s'écria : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient* (4). Cet ensemble merveilleux des exemples et des prédications de

(1) M. Houet a oublié de remplir la parenthèse.

(2) Luc. XVI. 22. *Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.*

(3) *Facilius est camelum per foramen acus transire quam diritem intrare in regnum cœlorum.* Matt. XIX, 23. Cf. Marc. X, 25. Luc. XVIII, 25.

(4) *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Matt. V. 3. Cf. Luc. VI. 20.

J.-C., ce faisceau indissoluble des paroles (et des actions) divines nous enseignent assez que c'est un devoir pour tous les Chrétiens de se détacher des biens de la terre et de dématérialiser toutes leurs affections. Bien entendu cependant que ce précepte (universel) du détachement (des biens terrestres) n'emporte pas l'abandon des propriétés, ce qui rendrait la société impossible, mais simplement la pauvreté spirituelle (*pauperes spiritu*), l'usage des biens de ce monde pour leur utilité matérielle et sociale et non comme centre d'affection. Tout le sens, toute l'étendue du précepte se trouve donc dans ces deux mots : Heureux les *pauvres en esprit*. Mais Notre-Seigneur, après avoir proclamé ce précepte rigoureux, indispensable, qui s'adresse à tous, donne le conseil qui domine de bien haut le précepte, mais qui ne s'adresse qu'à quelques-uns. Il n'a point prononcé de paroles inutiles : ainsi ses conseils, dont la pratique n'est pas indispensable à l'œuvre du salut, ont dû recevoir leur exécution rigoureuse, mais renfermée dans un petit nombre d'âmes chéries. De sorte qu'en laissant dans la largeur du pré-

cepte toute la liberté nécessaire à la généralité des hommes pour l'existence et le jeu de la société temporelle, il a rendu possible la pratique du conseil par le petit nombre, et complété ainsi son œuvre divine. C'est bien admirable que cette hiérarchie de perfections qui s'élève dans la société chrétienne, depuis la large base du commun des fidèles jusqu'au point suprême des ordres religieux les plus avancés dans la pratique des conseils évangéliques. L'humanité se présente, sous ce point de vue, comme une (immense) pyramide dont le sommet (glorieux se cache dans le ciel) (1).

« Nous avons vu l'identité radicale de la vertu d'humilité et du vœu d'obéissance. Le vœu de pauvreté tient à son tour par des rapports intimes au vœu d'obéissance et peut être considéré comme un développement de ce premier vœu. En effet, l'obéissance est le principe opposé à l'orgueil, le sacrifice complet de tout égoïsme; le vœu de pauvreté en est la conséquence nécessaire. Car

(1) « Il y a un grand caractère dans les ouvrages de la Divinité : non seulement ils sont parfaits, mais ils vont toujours croissant en perfection. » Bernardin de St-Pierre. Études. (Note de M. Houet.)

l'orgueil, l'amour-propre, l'égoïsme et leur suite se logent toujours plus ou moins dans le sentiment de la propriété, et infirmeraient la pratique de l'obéissance (ou l'humilité). Par le vœu de pauvreté, le religieux coupe par la racine toutes ces misères, et à mesure qu'il rompt (ainsi) tout ce qui le lie à la terre, il s'élève plus librement dans la perfection. Mais les biens de ce monde ne consistent pas seulement en arpents de terre et en écus; (la gloire), la renommée est une possession encore plus attrayante et plus recherchée de l'ambition humaine. Le religieux, par le fait même de son dépouillement matériel, se trouve bien (généralement) à l'abri de la tentation des richesses, mais la tentation de la vaine gloire nous suit partout : partout où il y a des hommes rassemblés, cette tentation se trouve au milieu d'eux. (Exemple des Apôtres : *Quis eorum videretur major* (1)....*Dic ut sedeant unus et alter*...) (2). Comment le religieux échappera-t-il à ce danger? Sa ressource la plus sûre sera ce principe de renon-

(1) Marc. IX, 33. Cf. Luc. IX, 46, XXII, 24.
(2) Matt. XX, 21.

cement et d'abnégation complète, contenue dans le vœu d'obéissance. S'il est véritablement humble, s'il pratique dans toute son étendue le vœu d'obéissance, il sera fidèle à son vœu de pauvreté : merveilleuse et indissoluble union de ces vœux qui se prêtent un mutuel secours, et vivent, pour ainsi parler, l'un dans l'autre. »

DOUZIÈME ENTRETIEN

« Jésus-Christ a dit : *Heureux les pauvres !* Le monde dit : *Heureux les riches !* Ces deux (maximes étant diamétralement opposées, et la richesse étant exclusive de la pauvreté, et réciproquement), il n'y a pas de tiers parti à suivre : il faut donc être riche avec le monde, ou pauvre avec Jésus-Christ. Mais remarquez que le monde en disant : « Heureux les riches », n'octroie pas pour cela son bonheur à tous les hommes. Combien aspirent aux richesses et ne les atteignent jamais? C'est un bonheur assez étrange proposé aux hommes, qu'un bonheur nécessairement exclusif, qui laisse la plus grande partie d'entre eux à l'état de

souffrance et sans aucun espoir de compensation future. Au contraire, le bonheur enseigné (et promis) par Jésus-Christ est accessible à tous : car libre à tous les hommes riches ou indigents de se détacher de toute affection aux choses terrestres, de pratiquer la pauvreté spirituelle. Ainsi, considéré temporellement, le bonheur de Jésus-Christ, s'offrant à tous, l'emporte de beaucoup sur celui du monde qui ne s'offre qu'à quelques-uns. Que s'il fallait (en outre) (et, certes, rien de plus juste) comparer la paix et la sérénité, qui accompagnent le détachement des richesses, aux soucis, aux amertumes qu'engendre leur amour, l'avantage grossirait bien davantage. Mais il y a un poids plus fort à jeter dans la balance. Le monde s'inquiète peu de l'autre vie; il nous dit : « Jouissez toujours, tant que la vie dure » et n'ose s'engager au-delà. « Heureux les pauvres d'esprit, dit J.-C., *parce que le royaume des cieux leur appartient* ». « Heureux les pauvres! » heureux dans ce monde : voilà le bonheur positif des pauvres, selon J.-C., opposé au bonheur des riches, selon le monde. « Parce que le royaume

des cieux leur appartient » : bonheur d'espérance. La contre-partie manque dans les promesses du monde, et ce vide démontre assez l'immense inégalité de ses promesses (comparées) aux promesses du Fils de Dieu. Mais il y a plus encore. Jésus-Christ maudit le monde et ses richesses ; il le déclare placé tout entier dans le mal, *in maligno positus* (1), appartenant à Satan (qu'il proclame) « prince de ce monde » (2), d'où il résulte que tous ceux qui se lient au monde par leurs affections et placent leur bonheur dans son bonheur, n'ont aucun droit au royaume des cieux et appartiennent à Satan. Ceci nous prouve surabondamment qu'il nous faut, et bien vite, opter entre l'un et l'autre, puisqu'il n'y a pas de conciliation possible ; bien vite opter, et ne pas attendre à la fin, quand le monde nous échappera, ce qui serait une dérision de Dieu, à ce moment où l'homme se trouve, à une minute près, balancé entre le temps et l'éternité. (Le renoncement au monde par le détachement de ses biens) est le devoir rigoureux

(1) I. Joan. v, 19.
(2) Joan. XII, 31.

de tous les fidèles. Mais la religion (l'état religieux) se détache en quelque sorte du précepte, comme nous l'avons vu, pour s'élever au conseil. Autrefois les lois reconnaissaient les vœux de religion, favorisaient la pratique absolue du vœu de pauvreté; elles considéraient l'homme engagé dans la religion comme mort civilement. Les successions auxquelles il avait droit passaient directement à ses héritiers, en vertu de la loi qui le dispensait ainsi de tout acte de propriété. Aujourd'hui l'état civil ne reconnaissant pas les vœux religieux, la loi ne se prête plus à cette pratique complète de la pauvreté, et le religieux, si une succession lui vient, est contraint de faire acte de propriété. Mais il n'est propriétaire qu'aux yeux de la société extérieure et nullement devant celle dont il fait partie. C'est une des misères de l'homme de se rabattre sur les petites choses, quand il est dépossédé des grandes. Cette infirmité se manifeste bien souvent et sous bien des formes dans l'humanité, et ce n'est pas une des moindres preuves de sa grande chute. Un adage dit que *Satan serait très heureux s'il possédait une*

paille. C'est qu'en effet, ayant tout perdu en perdant Dieu, il serait très réjoui de la possession d'un fétu. Le religieux, après s'être dépouillé de la possession de ses propriétés, doit donc bien prendre garde à ne pas reporter son affection sur les petits objets qui lui sont laissés à cause de leur indispensable usage. S'il ne s'attache à tuer en lui l'amour de la possession, il sera aussi attaché (sic) à son chapelet de cinq sous qu'à une terre de six millions, et aussi amoureux d'une petite gravure de peu de valeur, qu'il l'eût été d'une toile de Raphaël. »

TREIZIÈME ENTRETIEN

« Le vœu de chasteté est opposé à la concupiscence de la chair, comme celui de pauvreté l'est à la concupiscence des yeux. La chasteté, en prenant ce mot dans son acception ordinaire, est une vertu de précepte pour tous les Chrétiens. Mais, comme telle, elle n'implique pas la continence absolue; car Dieu qui veut la vie du genre humain ne saurait lui imposer une loi contraire à cette vie. Le

mariage est saint et tout-à-fait dans l'ordre de la volonté divine. Mais cette grande loi de la reproduction des êtres n'est nullement en contradiction avec le conseil qui appelle quelques hommes à la pratique du célibat religieux, en les liant par le vœu de chasteté. En effet, quand même ce conseil n'existerait pas, il y a dans la société une nécessité de misère et de pauvreté, qui exclut du mariage environ trente-quatre individus sur cent et les condamne au célibat. Or, tant que ces individus se trouvent sous l'empire de cette nécessité, ils sont tenus à une continence aussi sévère que le religieux, à la seule différence des vœux, qui lient pour la vie, tandis que le célibat imposé par la nécessité n'oblige plus, passé la nécessité. Mais quel état dangereux que cette continence forcée où la vertu de celui qui la souffre n'étant pas sanctifiée par le vœu de religion, lutte avec les forces ordinaires contre un penchant qui, dans l'état de continence absolue, demande les plus hautes grâces de la perfection religieuse pour être combattu avec avantage. Le célibat religieux (nécessairement restreint au petit nombre) est

donc plutôt en harmonie qu'en opposition avec la loi de la société, puisqu'il s'accorde avec le fait de la surabondance génératrice de la société, et qu'il la neutralise autant que possible.

« Des trois vœux de religion, celui de chasteté est le plus rude et le plus difficile à observer, parce qu'il attaque directement la chair qui est le foyer de la concupiscence. Mais cette force, cette puissance de notre ennemi nous montre avec quelle énergie nous devons le combattre, et (combien il importe d'user) de toutes armes dans ce combat. La pratique des conseils évangéliques développe, pour ainsi parler, la tactique de cette sainte stratégie ; elle poursuit la chair dans toutes ses voies, apprend à connaître et à déjouer toutes ses ruses. (Du reste quelque rude qu'elle soit) cette lutte contre la chair (au moins dans les limites du précepte) est tellement dans l'ordre non seulement de nos intérêts éternels, mais même des temporels, qu'elle fait l'*homme* aux yeux du monde, comme elle constitue le *Chrétien* devant Dieu. On dit d'un homme qui s'abandonne à ses appétits sensuels, qui est esclave de son dîner et

de son souper : « *C'est une brute* » ; tant il est vrai que les principes des vertus chrétiennes, loin d'être excessifs et en dehors de l'humanité, se trouvent dans les idées communes des hommes. St Paul nous dit que *la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair* (1). Ces paroles formulent parfaitement cet état de guerre implacable qui tient sans cesse aux prises ces deux puissances de l'homme. C'est donc à dire qu'il n'y a plus de conciliation, ni de trêve possible entre ces deux ennemis, qu'il faut nécessairement que l'un écrase l'autre, et que la vertu n'est possible que par l'asservissement de la chair. C'est ce qu'il faut bien comprendre pour concevoir une idée juste de la vie chrétienne et par suite de la vie religieuse. La virginité a été pratiquée et chérie d'un amour de prédilection par N.-S. J.-C. Il est dit d'un apôtre qu'il était le « disciple bien-aimé de Jésus » (2) : cet apôtre était vierge. La Mère de Jésus, son Précurseur.

(1) *Caro concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem.* Gal. v, 17.

(2) Joan. XIII, 23.

« Chez tous les peuples la chasteté fut un objet d'estime, de vénération sainte : c'est que, plus qu'aucune autre vertu, elle détache l'homme des choses de la terre et le fait digne de communiquer avec le monde supérieur, le monde spirituel (*nostra conversatio in Cœlis est*) (1). Aussi fut-elle généralement (jointe au sacerdoce, et imposée aux ordres les plus parfaits et les plus vénérés dans tous les temps. Là où l'on ne put y atteindre, on tâcha du moins d'en approcher). Ce faible aperçu nous laisse entrevoir toute la portée du vœu de virginité et comment il perfectionne l'état religieux.

« Les trois vœux qui renferment les trois vertus d'humilité, de pauvreté et de chasteté étant accomplis, reste une vertu dont la pratique complète l'édifice spirituel, ou plutôt qui est l'âme même de ces vœux, le principe d'où ils émanent en même temps que le but où ils poussent l'âme, en un mot le champ où l'âme doit s'exercer sous l'action puissante des trois vœux : c'est la charité. L'homme n'est pas isolé sur la terre; s'il se doit

(1) Phil. III, 20.

à lui-même, il se doit aussi à son prochain. La loi de J.-C. a posé les hommes vis-à-vis les uns des autres, comme il s'est posé lui-même devant tous, dans une attitude de sacrifice, d'abnégation de soi-même en faveur du bien général. Or les trois vœux de religion, détruisant l'égoïsme sous toutes ses formes, et délivrant par le fait de tout soin personnel en détachant, pour ainsi dire, du sol les pieds du religieux, laissent un champ illimité à l'exercice de la charité, qui se trouve nécessairement restreint dans l'ordre commun de la vie. Aussi voyons-nous qu'aucun des ordres de religion ne s'est renfermé dans la pratique abstraite des vœux, mais que tous se sont épanchés et comme épanouis dans quelque ministère de charité. Les uns ont parcouru le monde prêchant aux Chrétiens infidèles et aux Infidèles non chrétiens. D'autres se sont attachés au lit des malades et aux diverses œuvres de ce genre. Quelques-uns n'opérant pas d'œuvres de charité extérieure se sont exclusivement livrés à cette charité interne voilée, silencieuse, qui s'exerce par la prière. Ils ont passé leur vie à appeler les grâces du Ciel sur

la terre et le monde serait plein d'étonnement, s'il savait tout ce qu'il doit à ces hommes d'oraison. Ce sont les prières de quelques pauvres reclus, de quelques pauvres carmélites, à genoux devant leur croix de bois, qui vivifient la parole des prédicateurs et donnent (à la science du docteur) son efficace. Le ministère du prêtre est sublime, il touche à ce qu'il y a de plus saint; mais comme son sacrifice est loin d'atteindre celui du religieux en étendue, le prêtre (qui n'est que prêtre) a une bien moindre puissance dans l'exercice de la charité. La plupart des grandes œuvres chrétiennes ont été exécutées par des ordres religieux (surtout par le clergé régulier qui réunit à la puissance et à la dignité du prêtre l'abnégation complète du religieux).

QUATORZIÈME ENTRETIEN

« Il résulte des entretiens précédents que la vertu chrétienne consiste à transformer l'homme de péché en l'homme de Jésus-Christ, à replacer dans la vie l'homme qui par le poids de la concu-

piscence est entraîné vers la mort, en un mot à opérer l'union de notre être à Dieu. Mais l'homme ne peut pas, avec ses seules forces, accomplir cette réunion nécessaire : il faut que Dieu vienne à son aide, et c'est cette main invisible de Dieu, sans cesse tendue à l'infirmité humaine, qu'on appelle la grâce. Nous sommes si débiles et si impuissants par nous-mêmes, que, selon l'Apôtre St Paul, nous ne pourrions pas même dire : *Père* (1), si le St-Esprit ne priait en nous par des gémissements ineffables (2). C'est avec le secours de cette grâce, d'abord gratuite et prévenante, que nous pouvons aller à Dieu et concourir avec lui à l'œuvre de notre salut, car Dieu exige le concours de l'homme pour son salut, il veut qu'il y applique son activité, qu'il y mette du sien. S'il en était autrement, si l'homme pouvait être sauvé passivement, sa liberté serait détruite ; la foi n'aurait plus de sens. Mais quelle sera la nature de ce concours ?

(1) *Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (Pater).* Rom. VIII, 15. Cf. Gal. IV, 6.

(2) *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Rom. VIII, 26

Consistera-t-il dans la pensée ? Non, la pensée est passive, indépendante de la volonté. Aura-t-il lieu par l'amour ? Il y a dans l'amour un commencement de vie, d'activité propre. Mais l'amour est une affection de l'âme trop accidentelle : il n'est pas donné à tous de s'éprendre d'un amour sensible pour la pratique des préceptes divins. Bien des âmes éprouvent des sécheresses, des dégoûts profonds, et quelle serait leur misère, si elles ne pouvaient concourir à la grâce que par une affection que nul ne peut se procurer ! Il y a d'ailleurs toujours un peu d'égoïsme dans les mouvements de l'amour, à cause des consolations que nous en attendons (ou recevons). C'est dans la volonté seule que réside le pouvoir de concourir à la grâce. Cette faculté est commune à tous les hommes, elle constitue toute la force morale et toute l'activité de l'âme. La vie chrétienne consiste tout entière dans la direction de la volonté vers Dieu, cette direction de la volonté qui donne la vertu et l'efficace à nos actes et qui détermine leur accomplissement en vue de Dieu ou de nous-mêmes. Si nous voyons un pauvre demi-nu et

grelottant de froid, et que nous lui jetions des vêtements, cette charité sera pleine de mérites aux yeux de tous, excepté peut-être aux yeux de Dieu. Si nous avons jeté ce vêtement au pauvre pour nous épargner le spectacle douloureux de son angoisse, cette action se rapportant uniquement à nous, il n'y aura pas eu direction de notre volonté vers Dieu et conséquemment point de mérite à ses yeux. Que si, au contraire, en même temps que notre main donnait, notre volonté s'est portée vers Dieu, notre action a été, en quelque sorte, divinisée par l'association de notre volonté avec la volonté de Dieu.

« Il y a deux moyens de tenir sa volonté vers Dieu : la *prière et la vigilance : « vigilate et orate* (1) ». Ces deux exercices de l'âme ne sont au fond qu'un seul et même travail, car la prière, dans son essence, n'est qu'un mouvement direct de la volonté vers Dieu, en se dégageant, autant que possible, de tout ce qui pourrait altérer ou détourner ce mouvement : et la vigilance est un travail de la volonté qui, hors de la prière directe, s'ef-

(1) Matt. XXVI, 41. Marc XIII, 33, XIV, 38.

force de se tenir en rapport avec Dieu, de donner à tous les mouvements de la vie cette sainte direction, se tenant toujours en garde contre ce qui pourrait la détourner ou l'emporter loin de la pensée de Dieu. Ces principes sont faciles à comprendre, mais combien sommes-nous malhabiles et défaillants dans la pratique ? Notre volonté est si infirme que, même dans les bonnes actions qui n'ont, ce semble, d'autre mobile que l'intérêt de Dieu, elle demande aide et secours aux choses extérieures ; elle a besoin de s'appuyer sur des motifs pris dans l'intérêt de nous-mêmes. Nous voulons bien aller à Dieu, mais nous nous laissons distraire à tout ce qui se rencontre sur la route, et nous quittons le droit chemin pour aller prendre ces choses qui nous séduisent. Nous faisons ainsi, en voyageant vers Dieu, tant de détours et de coudes, qu'il nous devient quasi impossible d'arriver jamais. Mon Dieu, devrions-nous avoir quelque chose de plus pressé que de nous rendre auprès de vous ! — N'oublions donc jamais que notre volonté doit toujours être en mouvement de gravitation vers le Ciel ; qu'à l'heure où notre

âme s'échappera du corps, elle suivra la direction que nous lui aurons donnée ici-bas, et que si nous l'avons lancée vers Dieu... (Heureux l'homme dont la volonté serait complètement unie avec celle de Dieu). Il serait comme les Saints, sauf la vision béatifique, dont son âme ne serait séparée que de l'épaisseur du tissu de son corps. »

QUINZIÈME ENTRETIEN

« Le monde se partage en deux royaumes, deux cités, comme parle Saint Augustin : celle de Dieu et celle des hommes. Il est évident que nous devons nous donner à l'une ou à l'autre, nous faire serviteurs de Dieu ou vassaux de Satan. Nous reconnaissons qu'il serait insensé de choisir l'empire du mal, et cependant, nous le choisissons tous plus ou moins. Nous avons bien un commencement de bonne volonté et de désir de nous sauver, mais nous gardons toujours un fonds d'affection pour le monde, pour le royaume de Satan, ce qui est tout un ; et nous nous efforçons de concilier l'œuvre sévère du salut avec la parti-

cipation aux jouissances que nous présente l'ennemi de Dieu. Il y a des hommes qui prennent décidément leur parti et qui se jettent à corps perdu dans le monde. Ces hommes sont bien plus raisonnables que nous. Ils se livrent tout entiers au monde et prennent tout ce qu'il y a de bon à prendre dans le monde ; ils jouissent autant qu'ils peuvent ; ils tendent de toutes leurs forces au but qu'ils ont choisi : c'est un état qui se conçoit. Mais faire les choses à demi, mais avoir un pied chez Dieu et l'autre chez le diable, mais vouloir être heureux, à la fois, à la façon du monde et à la façon des Saints, c'est un vouloir absurde et une inconcevable folie. Dans cet état, quelque peu que l'on fasse pour plaire à Dieu, on en fait toujours excessivement trop ; c'est une peine inutile, car Dieu n'en tient pas compte. Il nous dit que nous ne pouvons pas servir deux maîtres à la fois (1) et que là où est notre trésor, là est aussi notre cœur (2). Or, si nous attachons quel-

(1) *Nemo potest duobus dominis servire.* Matt. VI, 24. Cf. Luc. XVI, 13.

(2) *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.* Matt. VI, 21. Cf Luc. XII, 34.

que prix aux jouissances du monde, notre affection est au monde, et nous avons beau dire que nous aimons Dieu, cela n'est pas possible, cela n'est pas vrai. L'amour est une chose indivisible. Il faut donc choisir une bonne fois et se donner à Dieu sans réserve. Mais ne nous dissimulons pas qu'une fois ce choix accompli, il est difficile de persévérer et que notre salut est essentiellement laborieux; que nous sommes entourés de tentations; que le mal nous obsède de toutes parts. Nous marchons toujours au milieu du danger; mais aussi Dieu nous aide en proportion des difficultés que nous rencontrons, moyennant le concours de notre volonté qui doit être sans cesse tendue vers lui. Unie à Dieu et tirant de lui sa force, notre volonté doit sans cesse travailler à garder l'âme, à la couvrir de son mieux. Il y a pour la garde de l'âme deux sortes de précautions à prendre: précautions extérieures et précautions intérieures. Les précautions extérieures tendent à diminuer le plus possible les chances de perdition et à multiplier celles de salut. Dès l'enfance, il nous a été recommandé de fuir les sociétés dan-

gereuses, les spectacles corrupteurs, toutes les occasions de mal faire. A mesure que nous avançons dans la vie et que nos points de contact avec le monde se multiplient, nous devons développer notre système de précautions et de défense, et devenir de plus en plus alertes et vigilants au danger. C'est cette pratique qui a poussé au désert tant d'anachorètes, qui a créé tant de pratiques pieuses à l'usage des Saints, qui a inspiré toutes les institutions chrétiennes. Mais quelque bien gardé que l'on soit des attaques extérieures, tout n'est pas fait encore : il reste une bonne moitié de l'ouvrage. Nous avons des ennemis au-dedans de nous, nous sommes exposés à des tentations dont on ne se débarrasse pas par la fuite et que le solitaire emporte au désert. Ce sont les tentations intérieures qui demandent un ordre de précautions spéciales, la prière et la vigilance. Songeons à Jésus-Christ dans le désert : il y fut tenté et repoussa la tentation par la prière. Cette épreuve à laquelle il voulut bien se soumettre nous donne un grand enseignement que nous n'avons peut-être jamais bien compris. C'est un exemple

complet de ces deux ordres de précautions que nous avons exposées. Que veut dire ce désert où il se retira? Il nous apprend que nous devons faire comme un vaste désert autour de nous, en éloignant de notre âme le tumulte et la foule des tentations du monde. Notre-Seigneur fut tenté dans ce désert et il jeûnait (1) et priait (2). Qu'est-ce à dire? Si ce n'est que c'est par la prière et la vigilance que nous devons combattre les tentations intérieures qui assaillent l'âme jusque dans la retraite. — Au reste (si cette continuelle vigilance, si cette lutte sans repos nous paraît pénible), songeons que ce que nous faisons ici-bas, nous le faisons pour l'éternité, que si l'on aime le mal ici-bas, on y sera plongé éternellement, et que si l'on s'attache au bien, c'est-à-dire à Dieu, on le possédera aussi à tout jamais. »

SEIZIÈME ENTRETIEN

« Toutes les créatures cherchent le bonheur, parce

(1) *Jesus ductus est in desertum a Spiritu ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset, etc.* Matt. IV, 1, 2.

(2) *Abiit (Jesus) in desertum locum, ibique orabat.* Marc. I, 35. Cf. Luc. V. 16.

que le bonheur au fond n'est que l'être, et qu'il est dans la nature que chaque individu tende à conserver, à développer, à agrandir son être. Dieu lui-même est, en quelque sorte, soumis à cette loi ; il veut être infini, éternel, il veut être Dieu. Du temps de Cicéron, on comptait (près de) trois cents systèmes sur le bonheur ou le souverain bien, comme disaient les anciens, et aucun d'eux ne réussit à tirer le genre humain de sa profonde misère. Certes, c'est une chose bien désolante à penser que ce travail prodigieux des hommes vers la félicité et l'éternelle stérilité de leurs efforts. Car y en a-t-il un seul, sur un si grand nombre, qui soit arrivé à la plénitude de ses désirs ? Or si dans cette position désespérante, Dieu lui-même venait sur la terre et nous disait : « Je vais vous enseigner à trouver ce bonheur », si même un Ange seulement nous disait ces paroles, quelle joie notre cœur aurait à les entendre ! Eh bien ! cette supposition s'est réalisée. Jésus-Christ lui-même est descendu sur la terre uniquement pour nous enseigner le bonheur, et il a prononcé les paroles qui l'annonçaient avec une solennité qui

sortait, on peut le dire, de ses habitudes. Il est sur la montagne, un grand peuple l'entoure ; il ouvre la bouche (dit l'Écriture) et le premier mot qu'il prononce est celui de bonheur : « *Beati* (1) ». Parmi ceux qui l'écoutaient il y en eut qui crurent à sa parole et trouvèrent le bonheur qu'il publiait ; car jamais le Fils de l'homme ne prononça une parole que ne portât son fruit; mais nous devons penser que ce fut le petit nombre, à en juger par nous-mêmes qui recevons, chaque jour, les mêmes enseignements, sans qu'il y paraisse à peine, parce qu'il en est peu parmi nous en qui la divine parole jette assez de racine pour fructifier. Est-ce faute de comprendre cette parole que nous la mettons si peu en pratique ? Non : ce ne sont pas les lumières qui nous manquent ; ce sont les passions qui nous égarent. Quand nous écoutons les conseils des passions, nous savons fort bien que nous n'arriverons pas au bonheur, nous en avons trop l'expérience pour nous tromper; mais nous manquons toujours d'un fonds de volonté et nous nous laissons aller. Jésus-Christ s'écria :

(1) Matt. x, 3 et seq. Luc. vi, 20 et seq.

« Bienheureux les pauvres d'esprit ! » Voyez comme la parole divine est profondément vraie. Le monde dit au contraire : « Bienheureux les riches » ; et d'abord : « Heureux les riches matériellement. » Mais est-il bien vrai qu'il y ait quelque bonheur dans cette richesse ? La pauvreté matériellement est dure, et de ce côté, les richesses mettent à l'abri de certaines douleurs ; mais quel prodigieux contrepoids dans les soucis et les tortures morales de toutes sortes qui accompagnent la possession des richesses ! Toute compensation faite, il y a plus de paix même dans la pauvreté matérielle. Je l'ai toujours observé, et c'est une des choses qui m'ont frappé le plus profondément (1). Voilà pour la richesse matérielle. Quant à la richesse spirituelle, les promesses du monde sont encore plus menteuses. Le monde dit : « Bienheureux les riches d'esprit. Bienheureux ceux qui sont possédés de la soif des biens qu'ils n'ont pas ! » C'est comme s'il disait : « Bienheureux ceux qui, du matin au soir, se

(1) C'est aussi le sentiment de Schopenhauer qui, cela va sans dire, ne se place qu'au point de vue purement naturel.

tourmentent, s'usent l'âme et le corps à chercher des choses qu'un seul homme sur cent mille ne trouve pas habituellement ». Le monde dit encore : « Heureux les riches d'esprit, heureux les savants, les hommes à talents ! » Mais qu'est-ce que la science ? C'est un peu de lumière qui nous découvre une infinité de choses que nous ne pouvons savoir. Le savant entre dans son cabinet, s'assoit devant sa table, travaille quatorze heures par jour ; et quand il s'est fait autour de lui comme un vaste royaume d'ignorance, il meurt, on l'enterre et tout est fini. Qui n'a pas entendu parler des tracasseries infinies et des amertumes de la renommée ? Le savant travaille toute sa vie pour gagner ce pain d'orgueil, à la sueur de son front, et s'il en a un morceau dans sa poche et qu'il veuille en manger, il broie le marbre entre ses dents. Il n'y a donc que fausseté dans les promesses du monde. Jésus-Christ dit : « *Beati pauperes* » ; mais il n'entend pas dire par là que ce soit un bonheur de mourir de faim. Dieu a donné la terre en héritage aux hommes. Tout le monde est convié à cette table, et tout le monde

y prendrait place, si la société, c'est-à-dire une fausse société n'avait jeté hors du droit commun la majeure partie des hommes. Jésus-Christ veut nous dire qu'il ne faut point avoir d'attache aux biens de ce monde, soit que nous ayons quelque chose, soit que nous n'ayons rien, afin que nous puissions être toujours heureux dans quelque position que Dieu nous place, nous contentant de peu, nous contentant de rien, si Dieu le veut. Nous devons être semblables à un pauvre qui, n'ayant qu'un morceau de pain, mais comptant sur la Providence qui le lui donna, serait, si l'on venait à le lui ôter, tout aussi calme qu'auparavant. Nous savons fort bien que le monde nous trompe ; la raison divine a toujours (accès) dans notre raison, et nous n'ignorons pas où est le bonheur. Que si néanmoins, par une sorte d'entraînement fatal, nous revenons toujours à ces biens du monde dont l'inutilité (ou, pour mieux dire, la funeste influence) nous est si bien et depuis si longtemps démontrée, c'est, à mon avis, une des plus fortes preuves de notre dégradation. Ainsi chacun cherche à s'agrandir le plus qu'il

peut, depuis le plus petit maire de village jusqu'à Louis-Philippe, Nicolas ou Guillaume de Hollande : chacun s'efforce d'empiéter sur le champ ou le royaume de son voisin, souvent en l'arrosant du sang de son frère, les rois surtout. Ces gens-là, en sont-ils plus heureux ? Eh ! mon Dieu, Silvio Pellico, dans les cachots de Milan, de Venise ou du Spielberg, où il avait à subir des tourments atroces, avait plus de calme dans l'âme que l'impitoyable François sur son trône. L'homme qui court après les richesses (ou les grandeurs de ce monde) est semblable à l'enfant qui court après une bulle de savon, cette bulle l'enchante par ses vives couleurs, mais qu'il la touche, elle crève et ne lui laisse dans la main qu'un peu d'eau assez infecte. Il est donc incontestable que dès ce monde le pauvre est plus heureux que le riche.... Mais voyons ce qu'ajoute J.-C. « Heureux les pauvres, *parce que le royaume des Cieux leur appartient.* » Est-ce donc qu'il y ait une classe d'êtres privilégiés que Dieu choisisse aux dépens des autres? Nullement : c'est l'homme lui-même qui choisit... La pauvreté

d'esprit, toutes les vertus de détachement et d'abnégation, qui sont l'essence de la perfection chrétienne se résument dans l'humilité. Et qu'est-ce que l'humilité? C'est le sacrifice de soi-même à l'ordre universel, c'est-à-dire à Dieu même dont la volonté est l'ordre pour tous les êtres. Quand on se renonce à soi-même, on se perd, mais (pour se retrouver) dans cet ordre divin, identifié avec lui et possédant (tout en lui). L'orgueilleux, au contraire, qui se fait centre, qui se fait un ordre à lui, renonce au royaume (de Dieu) et il retrouvera, dans l'autre monde, cet ordre qu'il se sera créé ici-bas : car les hommes obtiennent ce qu'ils veulent. Après avoir été tyran parmi les hommes, s'être fait Dieu ici-bas, il se retrouvera dieu encore, mais faux dieu, dans le ciel des ténèbres qui est l'enfer. Si nous voulions émigrer en Amérique, nous vendrions nos champs d'Europe pour en acheter là-bas. Il faut faire de même pour le ciel. Tout ce que nous vendrons à Dieu des choses de la terre, en y renonçant, nous servira à acheter des champs dans le beau royaume d'en-Haut. »

CHAPITRE TROISIÈME

1832-1833

UN RETOUR SUR NOS PAS. — DÉSERT BRULANT ET ARIDE.
ACCUEIL FAIT A LAMENNAIS PAR GRÉGOIRE XVI.
LACORDAIRE QUITTE SON MAITRE ET RETOURNE A PARIS
UNE LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE PAMIERS
A LAMENNAIS, « FANAL ALLUMÉ PAR LA PROVIDENCE ».
« OBSCURS BLASPHÉMATEURS ». — DERNIERS BEAUX JOURS.
LE « GRAND VAINCU » RELANCÉ
JUSQUE DANS LES PROFONDEURS DE SA SOLITUDE.
LETTRE DE LAMENNAIS AU SOUVERAIN PONTIFE.
A L'OCCASION DU BREF ADRESSÉ A L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.
IL QUITTE POUR JAMAIS LE CHAMP DE BATAILLE
OU IL AVAIT CONQUIS TANT DE GLOIRE.
LE CITOYEN FRANÇAIS N'ABDIQUE PAS.
DEMI-SACRIFICE, SACRIFICE NUL. — SOCIALISME CHRÉTIEN.
LE TORT DES HOMMES DE GÉNIE.
UNE « RÉVÉLATION IMPORTANTE » DE L' « INVARIABLE »
DE FRIBOURG ET DE L' « AMI DE LA RELIGION ».
PETITE HABILETÉ, GRANDE PERFIDIE.
CALOMNIES BURLESQUES ET SCÉLÉRATES.
DES CRIMINELS QUI ÉTUDIENT L'HÉBREU, LE SYRIAQUE,
LE LATIN, LE GREC, ETC. — LIGUORISANTS.
DES ESPIONS SANS LE SAVOIR.
« FIDÈLES ENDORMIS, PASTEURS IMMOBILES ».
« UN PETIT FERNEY ». — TRIOMPHE DES GALLICANS.
REVANCHE AUSSI DÉCISIVE QU'IMPRÉVUE.

Nous demandons au lecteur la permission de revenir un instant sur nos pas. Pendant que ce second volume était sous presse, nous avons eu l'occasion d'étudier, à Ploërmel, les archives considérables des Frères de l'Instruction Chrétienne que le Très-Révérend Frère Cyprien, le digne successeur de M. Jean de Lamennais, a bien voulu mettre à notre disposition : nous le prions d'agréer ici l'hommage de notre vive reconnaissance (1).

(1) Nous profitons de l'occasion pour remercier également les chers Frères Abel et Lucien de l'empressement qu'ils ont mis à nous aider dans nos recherches. D'autre part, nous n'oublierons point l'accueil si hospitalier, si cordial que nous avons reçu dans cette vénérée maison de Ploërmel où il semble que l'on rencontre, à chaque pas, la sainte et grande ombre de M. Jean de Lamennais.

Or, en fouillant ce trésor inappréciable, nous avons trouvé des documents du plus haut intérêt que nous jugeons à propos de publier dès à présent, bien que cela nous oblige à remanier complètement ce qui reste encore à imprimer de notre manuscrit. Nous pensons que personne ne nous saura mauvais gré, la cause étant toujours pendante, d'introduire de nouveaux documents, de nature à la faire mieux connaître et à permettre par suite au lecteur, désireux de porter sur Lamennais un jugement aussi éclairé qu'impartial, de ne prononcer son verdict qu'après avoir entendu tous les témoins à charge et à décharge.

La halte que nous venons de faire ne nous aura pas été inutile, si nous avons su en profiter pour retremper notre courage : c'est l'oasis où se repose le voyageur déjà fatigué par un long chemin, avant de reprendre sa course et de s'enfoncer dans les profondeurs d'un désert aride et brûlant où il ne doit plus rencontrer désormais que tristesse, amertume et désolation.

Lors du dernier voyage de Féli à Rome, M. Jean de Lamennais écrivait de Redon, le 22 Mars 1832,

à M. Ruault, son digne collaborateur de Ploërmel, une lettre dont nous extrayons ce passage :

« J'ai reçu hier une lettre de mon frère en date du 13 Mars (1); la voici :

« Nous sortons de chez le Pape, qui nous a « reçus avec infiniment de bonté, et qui nous a « donné à chacun une médaille. Il m'a aussi donné « sa bénédiction pour toi et pour tous les enfants « qui sont dans tes écoles. Nous avons été présen- « tés par le cardinal de Rohan, qui a eu pour nous » toutes sortes de bons procédés. Nos ennemis « tenaient fort à ce que nous n'eussions pas d'au- « dience et depuis notre arrivée ils assuraient haute- « ment que nous n'en aurions pas. Elle nous a été « accordée de très bonne grâce, sur la demande que « nous en avons faite directement au cardinal Ber- « netti. On a aussi remué ciel et terre pour empê- « cher que nos doctrines ne fussent examinées : elles « le seront néanmoins, nous en avons la certitude « Seulement, il est à croire que cet examen sera

(1) Elle doit être placée avant celle publiée page 298 du Ier volume.

« long, à cause de la lenteur avec laquelle tout se « fait ici et de l'importance de la chose elle-même.

« Tu recevras cette lettre un peu tard parce « qu'elle voyagera avec Lacordaire, qui part après-« demain pour retourner à Paris. Montalembert qui « tient à voir l'Italie plus en détail ne partira qu'en « Août ou Septembre, et moi, je reste pour suivre « notre affaire. J'irai loger chez le P. Ventura dont « le zèle et l'amitié sont au-dessus de ce qu'on peut « dire... (1) »

« Je vous prie de communiquer cette lettre à M. Blanc, qui lui-même la communiquera à M. le Recteur de Malestroit.

« A bientôt...

« Tout à vous, cher ami,

« Jean. »

Lamennais avait publié sa lettre de soumission à l'Encyclique du 15 Août 1832. L'évêque de Pamiers lui écrivit à ce sujet la lettre suivante; il lui avait d'ailleurs lui-même écrit quelque temps auparavant.

(1) Cf. Forgues II, p. 231 et la note 1. — Blaize, II, p. 100.

« Pamiers, 2 octobre 1832.

« Monsieur l'Abbé,

« La lettre honorable que j'ai reçue de vous, souscrite (sic) par les généreux émules de vos glorieux travaux, me flatte au-dessus de toute expression.

« En m'intéressant, M. l'Abbé, au succès de vos immenses entreprises pour la défense de la foi de nos pères, attaquée de nos jours par toutes les forces réunies de l'enfer, j'ai voulu en quelque sorte satisfaire au cri de ma conscience, en même temps qu'à une partie de l'infinie reconnaissance que vous devront à jamais les Catholiques de tous les pays.

« Votre déclaration si prompte, si simple, si franche, si respectueuse, publiée d'après le désir présumé, je crois, plutôt que formel, du Chef suprême de l'Église, déclaration qui n'est d'ailleurs que l'expression fidèle des sentiments et des principes qui se manifestent à chaque page de vos sublimes écrits, vous élève, M. l'abbé, au jugement de tout être qui sait penser, de toute la

hauteur dont vous voudriez pouvoir descendre, sans manquer à la foi, ou plutôt elle vous maintient dans le titre d'*éminemment catholique* (sic), titre bien supérieur à celui de premier génie du siècle, que personne n'a pu vous disputer : voilà les consolations que vous emporterez dans votre retraite.

« Cette retraite, M. l'abbé, ne sera pas de longue durée; bientôt, j'en ai le plus vif pressentiment, oui bientôt, mais après une courte et vive tourmente, les catholiques, pêle-mêle avec les fauteurs de tout désordre de quelque genre qu'ils soient, iront, la rougeur sur le front, vous arracher à votre solitude, pour rétablir dans toute sa splendeur le fanal qui paraît avoir été destiné par la Providence, dans ces derniers temps, à éclairer et à conduire les fidèles à travers les nombreux écueils de la mer si houleuse de ce monde.

« Votre digne ami, M. Combalot, qui nous a tous charmés et enlevés dans une retraite ecclésiastique, la plus belle et la plus féconde en heureux résultats qui ait jamais été faite ici, nous a fait comprendre tout ce qu'il était possible d'espérer d'un sujet formé sous un si habile Maître;

il vous aura dit, sans doute, combien je m'estimerais heureux de pouvoir être utile ou agréable à vous, M. l'abbé, ou à quelqu'un de Messieurs vos dignes collègues.

« Je vous supplie de leur faire agréer à tous, en général, et à chacun, en particulier, l'hommage de mon respect et de ma vive reconnaissance.

« Je ne sais si M. l'abbé Combalot, qui est bien éloquent, aura pu l'être assez pour excuser auprès de M. l'abbé Gerbet un silence qui a pu paraître au moins bien extraordinaire, s'il n'a pas été sauvage.

« Je suis avec vénération,

« Monsieur l'Abbé,

« Votre, etc.

« ✝ L. C. F. Évêque de Pamiers (1). »

Cette lettre du vénérable prélat, si élogieuse pour son destinataire, nous laisse deviner les basses intrigues dont celui-ci était la victime. Si les catholiques dont il est question devaient rou-

(1) Publiée par Blaize, II. 127.

gir uniquement pour n'avoir pas su défendre contre de viles calomnies l'écrivain courageux qui s'était donné la mission, ou plutôt qui avait reçu du ciel la mission de combattre pour les intérêts de l'Église et qui jusque-là n'avait jamais failli à sa tâche, que dire de ceux qui se joignaient aux ennemis-nés de la Religion pour le maudire et le discréditer en s'efforçant de stigmatiser son zèle, zèle exagéré parfois, sans doute, et parfois intempestif, mais du moins louable dans son désintéressement? Heureusement pour ces *obscurs blasphémateurs*, dont plus bas nous retrouverons la prose, l'histoire dédaigne de rappeler leurs noms : ils doivent à ce mépris d'ailleurs flétrissant l'oubli de leur lâcheté scélérate. Souvenons-nous toutefois que ce sont eux qui poussèrent l'infortuné dans l'abîme.

Le 15 Octobre, Lamennais adressait les lignes suivantes à Mlle de Trémereuc, bien vraisemblablement, — nous n'avons pu retrouver l'adresse complète de cette lettre. Les *tristes jours* dont il prévoyait l'approche, non sans terreur, on peut le croire, devaient être encore plus sombres qu'il

ne le craignait : ce fut une nuit froide et sans étoiles dont il ne sortit plus !

« A la Chênaie, le 15 Octobre 1832.

« Je me flatte, Mademoiselle, que vous n'avez pas douté un instant du plaisir que nous ferait votre visite. Nous l'attendons avec impatience, et vous engageons à profiter des derniers beaux jours. Il en viendra bientôt de fort tristes dans tous les sens, et il est doux au moins de se voir auparavant. Ce que vous m'apprenez de la disposition des esprits autour de vous me console beaucoup. Nous recevons de partout les mêmes espérances, et cela me donne de l'espoir pour l'avenir. Prions Dieu et attendons ces moments avec patience.

« Mes compagnons de solitude, sensibles à votre souvenir, vous prient d'agréer leurs hommages. J'y joins l'expression des sentiments de respect et d'attachement avec lesquels je ne cesserai d'être,

« Mademoiselle, votre dévoué serviteur,

« F. de la Mennais. »

En dépit de la déclaration *si prompte, si simple, si franche, si respectueuse* dont parlait plus haut l'évêque de Pamiers, la calomnie continuait de s'attaquer à celui que l'on pourrait appeler désormais le Grand Vaincu. Relancé par elle jusque dans les profondeurs de sa solitude de La Chênaie, celui-ci, dans l'intention de couper court à tous ces bruits malveillants, adressa au Souverain Pontife une nouvelle lettre souvent publiée, mais que toutefois l'on ne sera pas fâché de retrouver ici, à la suite de celle qu'il écrivit peu après à la même personne, sans nul doute, que la précédente (1), c'est-à-dire à Mlle de Tréméreuc.

« La Chênaie, le 20 Août 1833.

« Vous trouverez ci-inclus, Mademoiselle, une copie de ma lettre au Pape. Vous pouvez la lire à qui vous voudrez, mais je vous prie très instamment de ne la confier à personne, je ne veux pas que maintenant au moins elle devienne publique et elle le serait en fort peu de temps si on la

(1) Cf. plus haut, page 59. — Voir Forgues II, p. 303.

laissait transcrire. Prenez donc à cet égard toutes les précautions possibles. Je m'en rapporte à vous avec une entière confiance.

« J'ai reçu hier une lettre de M. Gerbet qui me dit vous avoir écrit au sujet de son frère. Il est on ne peut plus sensible aux marques d'intérêt que vous lui donnez. Je ne le suis pas moins à votre attachement si sincère et si vif et qui s'accroît au milieu des circonstances pénibles qui en font évanouir bien d'autres. Mon frère aura le plaisir de vous voir dans une quinzaine de jours au plus tard. Il est maintenant fort occupé de la retraite de ses Frères. Veuillez faire mes compliments à vos bons voisins de Pléneuf, Moncontour, etc., etc. *Il y a beaucoup à souffrir dans le temps où nous sommes pour tous ceux qui n'ont que Dieu en vue et qui ne veulent que lui.* Espérons qu'après ces jours mauvais il en viendra de meilleurs. Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« F. de la Mennais. »

Voici maintenant la lettre au Pape.

« 4 Août 1833.

« T. S. P.

« Quelque répugnance que j'éprouve à distraire V. S. des graves affaires qui sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon devoir de m'adresser directement à Elle dans les circonstances personnelles où je suis placé.

« Lorsque le jugement de V. S. sur la manière dont moi et mes amis avions entrepris de défendre les droits des catholiques en France nous fut connu, à l'instant même nous protestâmes publiquement et dans toute la sincérité de notre âme de notre soumission pleine et entière à la volonté du Vicaire de J.-C., et V. S. daigna me faire dire que ce témoignage solennel de notre obéissance filiale l'avait également satisfaite et consolée.

« Cependant je vois, T. S. P., avec une profonde douleur, par un bref que V. S. a adressé à M. l'archevêque de Toulouse (1) et que les

(1) Le 8 Mai précédent.

journaux ont publié, qu'on a réussi à inspirer à V. S. des sentiments de défiance à notre égard : par quels moyens et sur quels fondements ? Je l'ignore. Quels sont ces bruits répandus dans le public et qui ont de nouveau contristé votre cœur ? Plus sur ce point j'interroge ma conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet d'un reproche. Ce que je sais avec toute la France, c'est que l'*Avenir* a cessé de paraître ; que l'Agence catholique a été dissoute et les comptes rendus aux souscripteurs ; que nul d'entre nous n'a songé à entreprendre depuis rien de semblable et qu'ainsi nous avons prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non pas seulement par de simples paroles, mais par des actes effectifs aussi éclatants que le soleil.

« Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer derechef humblement aux pieds de V. S. l'exposition de mes sentiments qu'on a calomniés près d'Elle, et en conséquence je déclare :

« Premièrement, que par toute sorte de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au

Chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent ;

« Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du St-Siège Apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.

« Tels sont, T. S. P., mes sentiments réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à V. S., qu'Elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement; ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

« Je suis, Très Saint Père, avec le plus profond respect, de Votre Sainteté,

« Le très humble, etc.

Le ton de cette lettre, au fond si résigné, si soumis, ne manque cependant pas d'une certaine nuance d'amertume. L'engagement qu'on avait exigé de Lamennais de ne plus s'occuper de questions religieuses irritantes, il l'avait pris en le généralisant, puisqu'il promettait désormais de rester *totalement étranger* aux affaires qui touchaient l'Église. Non pas évidemment que la cause qu'il avait si vaillamment défendue jusque-là et pour le triomphe de laquelle il avait dépensé tant de sueurs et subi tant d'épreuves lui fût devenue tout-à-coup indifférente, mais puisqu'on lui criait un peu de tous côtés qu'il la compromettait par la façon dont il l'embrassait, il se décidait à quitter son ancien champ de bataille, pour n'y plus jamais descendre. Toutefois, s'il consentait à tuer en lui, non pas le prêtre, sans doute, ni surtout le chrétien, il était encore loin d'y songer bien que cela fût proche, mais l'écrivain religieux, il entendait réserver toute la liberté de sa plume pour les questions relatives *à l'ordre purement temporel*, comme il l'écrivait ce même jour, 4 Août, à un prélat que Forgues pense être Mgr de Qué-

len (1). En deux mots, le catholique se soumettait sans réserves aux décisions du Chef de l'Église, mais le citoyen français n'abdiquait pas ses droits ; il entendait les exercer avec pleine indépendance. Cette distinction parut subtile et indigne de la franchise de Lamennais : aujourd'hui, sinon en France, du moins ailleurs, peut-être ne paraîtrait-elle ni l'un, ni l'autre. Pour nous, nous croyons, sauf meilleur avis, qu'un catholique, surtout un prêtre, doit non seulement souscrire aux décisions doctrinales émanées du Saint-Siège, mais encore savoir, même en matières purement civiles et politiques, lui sacrifier ses opinions *individuelles*, toutes les fois qu'on le lui demande au nom de la paix de l'Église ou de la tranquillité de l'État Pour n'avoir voulu faire qu'à moitié ce sacrifice, Lamennais ne le fit pas du tout, comme la suite ne tarda pas à le montrer.

Reconnaissons cependant que ses idées politiques, alors si bruyantes, parce qu'elles semblaient neuves et qu'il les exprimait dans un langage absolument extraordinaire et merveilleux, abou-

(1) II, p. 365

tissaient toutes à ce qui passait alors pour une hérésie monstrueuse, une utopie sacrilège, et qui est bien près aujourd'hui de devenir un dogme : *le socialisme chrétien*.

Le grand tort de Lamennais fut toujours de devancer son époque : il n'y a guère que les hommes de génie à se donner de pareils torts ; presque toujours ils les expient cruellement. Lamennais ne fit pas exception à cette règle qui d'ailleurs paraît ne pas avoir d'exceptions.

Le solitaire de la Chênaie se condamnait au silence, sur toutes les questions religieuses : il le faisait sous l'impression de la mauvaise humeur. Mais tout porte à penser que le temps, la réflexion, les conseils de ses amis et surtout ceux du premier de tous, de son saint frère, eussent fini par faire rentrer dans cette âme avec le calme la raison chrétienne. Ce n'eût été qu'*une courte et vive tourmente*, suivant l'expression de l'Évêque de Pamiers, et l'on eût revu briller d'un éclat plus vif et plus durable que jamais le *fanal* providentiel.

Ce n'était pas le compte des ennemis de Lamennais, de ces Gallicans toujours outrés de la

campagne ultramontaine, inaugurée en France par les deux frères. L'occasion leur parut excellente pour se débarrasser de ces redoutables adversaires, et dès lors on les vit s'acharner contre eux, contre leurs œuvres, dénaturant leurs actes, leurs paroles et ne reculant pas devant les calomnies les plus absurdes, les plus odieusement bouffonnes même, pour arriver à leurs fins.

Voici, à titre de spécimen, l'article que l'*Ami de la Religion* empruntait à l'*Invariable de Fribourg* (19e et 20e livraisons) et publiait le 15 Octobre 1833, dans son n° 2167e, sous le titre : *Révélation importante*, titre parfaitement justifié d'ailleurs; c'était, en effet, une *révélation véritable* qu'il *importait* beaucoup à ses auteurs de faire passer pour *véridique*. La collection de l'*Ami de la Religion* n'étant pas à la portée de tout le monde, on nous pardonnera d'exhumer ce morceau, si tristement curieux comme trait de mœurs... lâches et féroces. Nous le copions tel que nous le trouvons sur une feuille adressée sans nul doute à M. Jean de Lamennais avec la note qui l'accompagne. Nous nous bornerons à compléter les noms propres

dont le journal ne donne que les initiales : petite habileté qui n'était qu'une perfidie de plus. Le correspondant de M. de Lamennais se contente parfois de résumer certains passages ; les citations d'ailleurs sont parfaitement exactes : nous les avons soigneusement vérifiées.

« RÉVÉLATION IMPORTANTE.

« *Invariable de Fribourg*, 19e et 20e liv.

« Au séminaire de Saint-Méen, il y a vingt prê-
« tres chargés de l'enseignement des sciences et
« des lettres, ou, pour mieux dire, qui, sous le
« prétexte d'enseigner les lettres et les sciences,
« inculquent à leurs disciples les doctrines philoso-
« phiques et religieuses de l'*Avenir*, et surtout le
« principe politique de la Souveraineté du peuple.
« Quant aux études littéraires, les romans étant la
« partie saillante de la littérature libérale, et l'ex-
« pression la plus prononcée de la doctrine du
« progrès, non seulement MM. les professeurs en
« laissent lire à leurs élèves, mais ils ont soin de
« leur en procurer abondamment, afin de les tenir

« toujours au courant du mouvement du siècle et à « la hauteur de la raison publique. Et c'est sans « doute aussi dans le même but que, dans la maison « du Noviciat, plusieurs heures sont employées « chaque jour à la lecture des livres des hérétiques « et des philosophes impies, ainsi que des journaux « révolutionnaires. Quant aux beaux-arts, on ne « les cultive pas avec moins de liberté, et dans « l'étude de la musique, par exemple, chacun peut « chanter tous les airs et toutes les chansons qui « lui conviennent. Enfin, excepté la danse et l'es- « crime qu'on n'y enseigne pas encore, rien ne « manque aux lévites du progrès pour devenir des « *Jeune-France* accomplis.

« Ce libéral système d'éducation n'empêche « pourtant pas qu'on ne se montre très exigeant sur « l'exactitude des élèves à remplir, au moins exté- « rieurement, leurs devoirs de piété. On en fait « communier un grand nombre les dimanches et « fêtes, et, lorsque quelqu'un d'entre eux passe « quelques semaines sans le faire, on le réprimande « en pleine classe, et en présence de ses condisci- « ples. Aussi, pour leur rendre plus facile l'obser-

« vance de cette partie du règlement, a-t-on adopté « les principes de direction les plus relâchés. La « morale du B. Liguori, jugée par ces théologiens « trop rigoriste sur plusieurs points, a été consi- « dérablement adoucie par eux, et c'est avec ces « retranchements et corrections qu'ils l'enseignent « et la pratiquent, non seulement dans la maison « de St-Méen, mais encore dans tous les collèges où « ils donnent des retraites. Ils appellent cela *liguo-* « *riser*, expression aussi fausse qu'irrévérencieuse « envers le saint Docteur, dont ils ont l'audace de « compromettre le nom en altérant sa doctrine, que « l'Église avait pourtant proclamée irrépréhensible.

« A Malestroit, maison du noviciat, il y a sept « à huit prêtres, et communément de 15 à 20 or- « dinands ; toutefois le nombre de ceux-ci varie « souvent. Les exercices de piété y sont réglés « ainsi : Le matin, une demi-heure d'oraison, la « messe et un quart d'heure d'examen particulier « avant le dîner ; le soir, le chapelet, une demi-heure « de lecture, et, après le souper, la prière.

« Indépendamment des livres des hérétiques ou « des incrédules, et des journaux impies, on y

« étudie l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chinois, le « grec, le latin et presque toutes les langues vivan- « tes. Chaque semaine on fait une conférence sur « l'histoire, et il n'est pas nécessaire de dire dans « quel esprit et comment les rois et la royauté y « sont traités. En théologie, l'enseignement du « dogme se réduit à une espèce de traité de l'Église « qui n'est au fond que l'analyse d'un ouvrage du « fondateur de l'*Avenir*), et l'enseignement de la « morale, à l'étude de son système philosophique, « auquel on joint une rapide lecture de Liguori, « *revu et corrigé*, comme nous l'avons dit. Cette « méthode, comme on voit, simplifie et abrège « beaucoup cette partie des études ; mais comment « les élèves ne s'en contenteraient-ils pas, lorsque « leur maître, le supérieur général, leur a souvent « déclaré que lui-même n'en savait pas davantage « sur ce point ; ce qui est vrai.

« On n'aura pas de peine à croire qu'une édu- « cation si commode et si expéditive attire de tous « les points de la France, et même de l'Europe, de « nombreux postulants congréganistes, auprès du « supérieur général. Il fait à tous un gracieux

« accueil, et en envoie le plus qu'il peut à sa mai- « son de Malestroit. On cherche à les retenir par « les premiers vœux, que trop souvent beaucoup « ont consentis, sans trop savoir à quoi ils s'en- « gageaient, et quant à ceux qu'on ne peut déter- « miner à y aller ou à y rester, on les exhorte du « moins, en partant, à semer les bons principes dans « leur pays, et à y travailler à recruter des adeptes. « C'est ainsi que, dans plusieurs séminaires et col- « lèges, on a déjà gagné au parti un grand nombre « de professeurs de théologie, de philosophie et « d'histoire, et qu'on est parvenu à envoyer des « agents dans toutes les parties de la France, et « jusqu'en Belgique, en Savoie et en Allemagne, « soit pour y rédiger des journaux, soit pour y ré- « pandre des livres. »

« L'auteur de l'article, après avoir dit que les missionnaires, « au moins aussi occupés à faire « des prosélytes au parti qu'à appeler les pécheurs « à la pénitence, se répandent chez les curés des « campagnes, et, que là, réunissant le plus grand « nombre possible de prêtres du voisinage, ils tra- « vaillent avec une ardeur infatigable, tantôt à en-

« rôler les uns, tantôt à retenir les autres sous la « bannière de *Dieu et de la liberté* » ; après avoir dit qu'ils ne cessent, dans ces réunions surtout, de répéter que « c'est à l'instigation et, pour ainsi « dire, par ordre des puissances étrangères que « Grégoire XVI a écrit son Encyclique » et de manifester déjà ce projet d'en appeler à son successeur, il en vient aux écoles des Frères de M. J. de la Mennais et s'exprime ainsi :

« Enfin, pour compléter l'œuvre et lui donner « toute la force d'action d'un véritable gouverne- « ment, on y a joint une police spécialement char- « gée d'étudier l'esprit, le caractère et la conduite « du clergé et de rendre compte à la congrégation « des dispositions, soit hostiles, soit favorables « qu'on témoigne à son égard. Cette police est « confiée à des Frères déjà depuis longtemps « chargés de l'éducation des pauvres, et qui, dissé- « minés dans la province et placés en pension dans « les presbytères, se trouvent dans la position la « plus favorable pour s'acquitter de leur nouvel « emploi. — Ce n'est pas des dignes Frères des « écoles chrétiennes qu'il s'agit — ».

« Après avoir parlé de son organisation habilement conçue, l'auteur ajoute :

« Déjà l'on peut calculer ce qu'elle pourra « faire par ce qu'elle a déjà fait, s'emparant à la « fois du présent par la chaire, le confessionnal et « la presse; et de l'avenir, par l'éducation du pau- « vre et du riche, du prêtre et du laïque ; exploi- « tant à son profit la science, la littérature et « surtout les journaux (où les chefs du parti conti- « nuent en secret à écrire et exercent une immense « influence) ; affiliée en religion et en politique à « tous les partis, à toutes les sectes qui, de près ou « de loin, ont avec eux quelques rapports d'opi- « nion, ou quelque affinité d'espérance ».

« Enfin il termine en disant que, connaissant le but que s'efforce d'atteindre cette congrégation, il le divulguera, puisque « les fidèles s'endor- « ment et les pasteurs les regardent immobiles ».

« *Ce but est de* DÉMOCRATISER *l'Église et par elle* « *de* DÉMONARCHISER *l'État.* »

« L'*Ami de la Religion* qui avait promis de faire

ses réflexions sur cet article inséré dans ses colonnes a tenu parole (1).

« Il est juste, dit-il, de dire que tous les mem-
« bres de la société de Saint-Pierre ne partagent
« point l'esprit et les vues de quelques chefs. Nous
« savons que plusieurs curés et autres sont bien
« loin de donner dans les exagérations que l'*Inva-*
« *riable* signale. Quelques-uns ont quitté la so-
« ciété, d'autres n'attendent qu'un signe de l'au-
« torité pour s'en retirer. Il nous semble aussi que
« l'*Invariable* a caractérisé un peu sévèrement les
« Frères de l'Instruction chrétienne établis par
« M. de Lamennais, en les peignant en général
« comme des espions auprès des curés. Nous
« croyons que beaucoup de ces Frères ne s'occu-
« pent que de leur œuvre » (n° 2171).

« Et dans le n° 2175 (2). « Nous avons inséré
« l'article extrait de l'*Invariable* sans garantir tou-
« tes les assertions qui s'y trouvaient. Nous avons
« reconnu en effet que, sur divers points, l'auteur
« de l'article n'avait pas été exactement informé et

(1) 24 oct. 1833. n° 2171.
(2) Samedi 2 novembre 1833.

« nous nous sommes hâté de modifier quelques
« accusations un peu trop générales ».

« Il ne dit pas un mot de Saint-Méen ni de Malestroit, il ne parle que des Frères et dit que La Chênaie n'est point la maison principale de l'ordre, « mais tout au plus une espèce de petit « Ferney, où les dévots de la secte vont réchauffer « leur zèle ». Il ajoute que la maison de l'école projetée à Rennes est en vente (1); et enfin que le chef du parti n'est plus supérieur général; que le nouvel élu est le même que celui des Petits Frères des campagnes. « On sait, dit-il, « quels liens étroits l'unissent à l'ancien chef « dont on craint l'influence secrète. »

On nous dispensera de la tâche aussi répugnante qu'inutile de réfuter des assertions où l'ineptie le dispute à la méchanceté. Bornons-nous à quelques observations.

Malestroit que l'on nous donne pour une

(1) Cette école est devenue l'institution du Thabor, pensionnat très florissant de jeunes gens, tenu par les Frères Lamennais. (Cf. même n° 2175 de l'Ami de la Religion).

sorte de sentine de vices et de corruption dont les habitués poussaient la scélératesse au point d'étudier *l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chinois, le grec, le latin et presque toutes les langues vivantes*, avait à sa tête MM. Blanc et Rohrbacher qui comptaient parmi leurs élèves MM. de Hercé, plus tard évêque de Nantes; Guilloux, mort, il y a quelques années, archevêque de Port-au-Prince; Combalot, le zélé missionnaire que l'on sait: Bornet que Mgr Gerbet, devenu évêque de Perpignan, prit pour vicaire-général; Eugène Boré, qui profita de sa connaissance des langues orientales pour multiplier les écoles dans le Levant et dont la congrégation des Lazaristes qu'il gouverna en qualité de supérieur général pleure toujours la perte. Il me sera bien permis d'ajouter à ces noms le nom plus humble, il est vrai, mais non moins vénérable de mon regretté supérieur M. Houet.

Les anciens prêtres du diocèse de Rennes, élèves autrefois, à Saint-Méen, de ces professeurs qu'on nous dépeint sous des couleurs si noires, seraient bien étonnés si on leur apprenait que,

loin de puiser la vertu à l'école de ces maîtres pour la mémoire desquels ils conservent toujours tant de respect, je dirais même tant de culte, on ne leur enseigna jamais qu'à *liguoriser*.

Pour La Chênaie que l'*Ami de la Religion*, trop heureux d'enregistrer les insanités bestiales de la feuille Suisse, qualifie de *petit Ferney*, on ne voyait jusqu'alors dans cette maison que le boulevard de l'Ultramontanisme en France, mais c'était précisément pour ce motif qu'on donnait son chef pour un Voltaire aux petits pieds et ses disciples, les Lacordaire, les Montalembert, les Gerbet pour des Diderot et des d'Alembert avortés. Il est vrai que plus tard Montalembert et Lacordaire durent rentrer en grâce auprès de l'*Ami de la Religion*, en reniant les doctrines romaines de leur ancien Maître.

Tout ceci, répétons-le, n'est qu'odieux et grotesque, mais ce qui dépasse les limites du grotesque et de l'odieux, ce sont les accusations portées contre M. Jean de Lamennais et ses pauvres Petits Frères, transformés, par un travestissement scélérat, en espions au profit de nous ne savons

quelle *secte* qui n'exista jamais que dans la cervelle des rédacteurs de l'*Invariable* de Fribourg et de l'*Ami de la Religion* (1). Ce dernier journal toutefois veut bien avouer que son confrère en calomnie exagère sans doute un peu et que tous les Petits Frères ne sont pas des espions, si tous les prêtres de Saint-Méen ou de Malestroit sont des professeurs d'immoralité; ses restrictions ne sont, nous l'avons déjà dit, qu'une perfidie, qu'une lâcheté de plus, en laissant subsister, dans leur généralité, des accusations aussi abominables que gratuites dont il abandonne la primeur à un journal étranger qui certainement recevait ses inspirations d'ailleurs que des bords de la Sarine. On s'en servait comme d'un plastron pour se mettre à couvert d'une responsabilité que l'on savait d'autant plus écrasante qu'elle avait pour principe l'infamie.

Le vulgaire axiome : *Ab uno disce omnes* trouve ici toute son application.

(1) L'Ultramontanisme en effet ne fut jamais une *secte* que dans l'esprit singulièrement étroit des Gallicans; tandis qu'aujourd'hui le Gallicanisme est pire qu'une secte, c'est bel et bien une *hérésie*.

M. Jean de Lamennais et ses chers Petits Frères, méprisant les lâches calomnies de l'*Ami de la Religion* et de ses pareils, continuaient de se vouer à l'instruction chrétienne des pauvres, n'attendant leur récompense que de Dieu; et plaignant les hommes assez pervers pour dénaturer leurs intentions de la façon la plus odieuse et insulter à la pureté de leur héroïque dévouement. Nous pouvons dire la même chose des autres victimes de ces calomnies brutales et ignobles : tous les méprisèrent, tous, excepté celui qui, peut-être, eût dû les dédaigner davantage, bien qu'il fût le plus particulièrement visé. A l'aspect de tant de bassesse, de tant de méchanceté, Lamennais qui passait tout à la race d'Adam, *hors les vices du cœur* (1), se sentit profondément ulcéré. Confondant ses adversaires loyaux et courtois avec ces vils calomniateurs, il se laissa précipiter dans l'abîme et refusa obstinément de saisir les mains généreuses qui plus tard se tendirent vers lui pour l'en retirer.

(1) Voir tome Ier, p. 340.

Les Gallicans poussèrent un cri de triomphe : leur plus formidable ennemi était à terre et il ne devait plus se relever; nul ne se doutait alors de la revanche éclatante et décisive que, seize ans après la mort de Lamennais, devait prendre ce même Ultramontanisme que l'on croyait à jamais renversé avec lui.

CHAPITRE QUATRIÈME

1834

DATE A JAMAIS NÉFASTE. — MOT DE LACORDAIRE.
LETTRE DE ROHRBACHER. — « PAROLES D'UN CROYANT ».
FACHEUSE INDISCRÉTION : « CE N'EST PAS LE FRÈRE QUI S'AFFLIGE ».
LETTRE D'ÉLIE DE KERTANGUY A L'ABBÉ JEAN.
ABIME QUI SE CREUSE ENTRE LES DEUX FRÈRES.
ANGOISSES DE L'ABBÉ JEAN. — FÉLI CEBSE DE DIRE LA MESSE.
IL TRAVAILLE A L' « ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE. »
« INDEX POLITIQUE ».
SUCCÈS PRODIGIEUX DES « PAROLES D'UN CROYANT ».
QUATRE « CARABINS » CONVERTIS PAR LEUR LECTURE.
ENCYCLIQUE DU 25 JUIN.
LETTRE DE LAMENNAIS A CE SUJET : SES PREMIÈRES IMPRESSIONS.
BILLET DE JEAN : « O MON PAUVRE FÉLI !... »
MOT DE Mgr DE LESQUEN A LAMENNAIS.
LAMENNAIS IRRÉVOCABLEMENT PERDU POUR L'ÉGLISE.
PURITAINS ZÉLÉS. — « APRÈS CE PAPE IL EN VIENDRA UN AUTRE. »
LAMENNAIS CESSE SES FONCTIONS DE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ DE St-PIERRE.
LETTRE DE M. HOUET A L'ÉVÊQUE DE RENNES.
ON RETIRE A L'ABBÉ JEAN LES MAISONS DE RENNES ET DE St-MÉEN.
« SI MES PEINES SONT VIVES,
DU MOINS ELLES NE SERONT PAS LONGUES. »
UN THÉOLOGIEN IMBERBE.
LE DOCTEUR HERMÈS ET L'ENCYCLIQUE « SINGULARI NOS ».
LAMENNAIS, RETIRÉ A LA CHÊNAIE, S'EFFORCE D'OUBLIER :
ON LE CONTRAINT DE SE SOUVENIR.
TÉMOINS A CHARGE ET A DÉCHARGE.

1834. Date à jamais funeste dans les annales de l'Église de France, et peut-être dans celles de l'Église tout entière; puisqu'elle nous rappelle la chute lamentable de celui qu'on nommera désormais un *second Tertullien*. Les documents qui suivent vont nous retracer, non toute l'histoire, sans doute, mais une partie de l'histoire de cette année douloureuse qui vit tomber l'Étoile à la clarté et sous la direction de laquelle le clergé français qui semblait inféodé pour toujours au Gallicanisme et destiné à s'étioler lentement dans cette atmosphère de plus en plus morbide, quitta enfin ce marais malsain pour entrer dans une seconde Terre Promise, celle de l'Ultramontanisme,

et pour adopter franchement et sans retour l'union avec Rome qui n'est autre que l'Unité de l'Église elle-même, fermant ainsi définitivement la porte au schisme et par suite à l'hérésie. Les malheurs de Lamennais, ses fautes et surtout ce crime épouvantable de l'apostasie ne doivent pas nous faire oublier ce que nous lui devons : le retour aux idées romaines, car il fut avec son frère l'initiateur de ce grand mouvement qui aboutit à la décision suprême et irrévocable du Concile du Vatican. Lacordaire clôt son Testament par ces paroles mémorables : « Si maintenant, je jette un regard en arrière, de 1830 à 1850, je verrai un spectacle bien digne d'être médité. Qu'avions-nous voulu dans l'*Avenir?* Ces choses principales : la liberté d'enseignement, le rétablissement des ordres religieux, la tenue des conciles provinciaux et enfin la réconciliation de l'Église de France avec ce qu'il y avait de sincère et de généreux parmi ses ennemis... M. de la Mennais était encore vivant, et de son banc à l'Assemblée législative, il put voir le succès des vœux qu'il avait formés et des doctrines dont il avait été le premier propagateur (1). » Lacordaire n'a pas vécu assez pour voir le triomphe *souverain*, la victoire décisive des premières idées religieuses de son Maître : il ne l'a pas vu et ne désirait pas le voir, mais il a pu constater le progrès de celles-ci dès son vivant et nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en attribuant la meilleure part des paroles très dures qu'il profère plus loin au sujet de Lamennais à ses rancunes, inconscientes peut-être, de libéral *impénitent*.

M. Rohrbacher adressait la lettre suivante au Directeur de l'*Univers religieux :*

« Malestroit, *28 janvier 1834.*

« Monsieur le Rédacteur,

« On vient de m'apprendre que quelques personnes sont étonnées de ne pas voir dans les journaux une nouvelle déclaration de ma part avec celles de MM. de Lamennais, Gerbet et Lacordaire. Je m'empresse de satisfaire la charitable sollicitude de ces personnes pour moi.

(1) Testament de Lacordaire, p. 149.

« Aussitôt que le Saint-Père eut fait entendre dans quels termes il désirait que les déclarations fussent conçues, j'adressai la suivante, en date du 4 Novembre 1833, à Mgr l'évêque de Rennes :

« Je soussigné déclare, de mon propre mouve-
« ment, sans que la présente déclaration ait été
« exigée de moi, vouloir suivre uniquement et ab-
« solument la doctrine enseignée dans son encycli-
« que par notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI,
« père et docteur de tous les chrétiens, je m'engage
« à ne rien écrire et à ne rien approuver qui ne
« soit conforme à cette doctrine.

« Rohrbacher. »

« Je n'avais pas même attendu jusqu'à ce moment là. Dès que le Bref à Mgr l'archevêque de Toulouse eut été publié dans les journaux, j'écrivis à une personne de Rome une lettre en date du 29 Juillet 1833, avec prière d'en donner connaissance à notre Saint-Père le Pape. J'y disais entre autres : « Je viens de lire la lettre de notre Saint-Père le « Pape à l'archevêque de Toulouse. Il y est parlé

« d'un bruit qu'on répand sur M. de Lamennais et
« ses amis. Je ne puis deviner quel est ce bruit.
« Depuis longtemps je n'entends rien, ni ne vois
« personne qui remue ; je croyais tout fort tran-
« quille. Je vous prie, pour l'amour de Dieu et de
« sa sainte Église, de me dire ce qu'il en est; car j'ai
« la plus ferme résolution qui se puisse de contri-
« buer de mon mieux à la conciliation des esprits.
« Quant à la lettre encyclique de l'année dernière,
« voici pour ce qui me regarde. Dans tout ce que
« j'ai écrit, soit qu'il ait été publié, ou qu'il soit
« encore en manuscrit, je ne me suis pas rappelé
« une seule phrase qui fût contraire aux doctrines
« que rappelle l'Encyclique : également je ne me
« souviens pas qu'il y ait jamais eu dans mon
« esprit une pensée arrêtée qui n'y fût pas con-
« forme. Lorsque j'envoyai à un journal mon adhé-
« sion à l'acte de soumission de M. de Lamennais,
« le sentiment qui dominait dans mon cœur, c'était
« la joie de donner à notre St-Père une preuve de
« ma soumission filiale. Je ne voudrais donc pas
« pour rien au monde, que sa Sainteté eût quelque
« crainte à mon sujet. Et ce n'est pas encore tant

« pour moi que pour le bien de l'Église, au service « de laquelle je me suis dévoué sans réserve. »

« J'ajoutai, quant à mes relations particulières avec M. de Lamennais, que je m'étais attaché à lui, pour le seconder dans ses travaux, le jour même qu'il parut sur les bancs de la police correctionnelle et qu'il y fut condamné *comme criminel de trop de dévouement envers l'Église romaine ;* que notre amitié était sous l'invocation expresse de Saint Pierre ; que nous avions promis l'un et l'autre aux pieds des autels d'être soumis de cœur et d'esprit à tous les jugements de notre Saint-Père le Pape, de professer et de défendre toutes les doctrines du St Siège ; que c'était là le principal lien qui m'unissait à lui, celui devant lequel tous les autres liens disparaissent.

« J'ignore si ma lettre est parvenue à sa destination : je n'y ai pas encore reçu de réponse. Mon intention, formellement exprimée, était de savoir si les craintes que l'on avait inspirées au St-Père, par rapport à M. de Lamennais, tombaient sur quelques points de doctrine et quels ils étaient, promettant, en vertu même de l'amitié qui m'unit

à lui, de lui en parler, et, au cas que, contre mon attente, il ne s'expliquât pas d'une manière désirable, de me déclarer contre lui. Ce que je savais de ses dispositions me rendait incompréhensibles les bruits que l'on répandait. Une des premières paroles que je lui ai entendu dire après la publication de l'Encyclique, ce fut que, sans aucun doute il fallait embrasser et professer toutes ses doctrines. Outre cela, je l'ai toujours vu, lorsqu'il découvrait ou lorsqu'on lui découvrait qu'une pensée, qu'une expression était contraire à quelque décision de l'Église, rectifier incontinent cette pensée, cette expression. *Enfin la seule chose qu'il m'ait jamais recommandée, touchant ses ouvrages, c'est de prendre note de tout ce que j'y trouverais de contraire, soit à quelque décision de l'Église, soit à l'enseignement commun des Pères et des Théologiens, afin qu'il puisse y faire les corrections convenables.* Comme certaines personnes ont jugé à propos de le représenter sous des couleurs bien différentes, je me crois obligé en conséquence de dire ce que j'en sais : car je tiens qu'il faut être juste, *même envers ses amis.*

« pour moi que pour le bien de l'Église, au service « de laquelle je me suis dévoué sans réserve. »

« J'ajoutai, quant à mes relations particulières avec M. de Lamennais, que je m'étais attaché à lui, pour le seconder dans ses travaux, le jour même qu'il parut sur les bancs de la police correctionnelle et qu'il y fut condamné *comme criminel de trop de dévouement envers l'Église romaine ;* que notre amitié était sous l'invocation expresse de Saint Pierre ; que nous avions promis l'un et l'autre aux pieds des autels d'être soumis de cœur et d'esprit à tous les jugements de notre Saint-Père le Pape, de professer et de défendre toutes les doctrines du St Siège ; que c'était là le principal lien qui m'unissait à lui, celui devant lequel tous les autres liens disparaissent.

« J'ignore si ma lettre est parvenue à sa destination : je n'y ai pas encore reçu de réponse. Mon intention, formellement exprimée, était de savoir si les craintes que l'on avait inspirées au St-Père, par rapport à M. de Lamennais, tombaient sur quelques points de doctrine et quels ils étaient, promettant, en vertu même de l'amitié qui m'unit

à lui, de lui en parler, et, au cas que, contre mon attente, il ne s'expliquât pas d'une manière désirable, de me déclarer contre lui. Ce que je savais de ses dispositions me rendait incompréhensibles les bruits que l'on répandait. Une des premières paroles que je lui ai entendu dire après la publication de l'Encyclique, ce fut que, sans aucun doute il fallait embrasser et professer toutes ses doctrines. Outre cela, je l'ai toujours vu, lorsqu'il découvrait ou lorsqu'on lui découvrait qu'une pensée, qu'une expression était contraire à quelque décision de l'Église, rectifier incontinent cette pensée, cette expression. *Enfin la seule chose qu'il m'ait jamais recommandée, touchant ses ouvrages, c'est de prendre note de tout ce que j'y trouverais de contraire, soit à quelque décision de l'Église, soit à l'enseignement commun des Pères et des Théologiens, afin qu'il puisse y faire les corrections convenables.* Comme certaines personnes ont jugé à propos de le représenter sous des couleurs bien différentes, je me crois obligé en conséquence de dire ce que j'en sais : car je tiens qu'il faut être juste, *même envers ses amis.*

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le Rédacteur, votre très humble, et très obéissant serviteur.

« Rohrbacher.

« Malestroit, le 28 Janvier 1834.

« *P.-S.* — Je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre dans un de vos plus prochains numéros et je vous en remercie d'avance. »

Cette lettre dont nous avons retrouvé le brouillon à Ploërmel n'ayant sans doute pas été publiée ailleurs que dans l'*Univers Religieux*, on voudra bien nous pardonner de l'avoir reproduite ici.

Deux jours plus tard, l'abbé Jean écrivait à M. Querret, retiré alors à Pleurtuit, dans sa propriété de la Motte.

«.... Je ne vous ai point parlé des affaires de Féli, parce qu'au fond je ne sais rien de plus que ce que vous avez lu dans les journaux : l'*Univers Religieux* a donné toutes les pièces fort exactement. Je bénis Dieu de toute mon âme de l'heureuse

fin de tout cela. Si vous étiez près de moi, je vous ferais bien quelques observations de détails qui ne peuvent s'écrire : ce sera pour notre première entrevue. »

On croyait tout fini, en effet, et tout allait recommencer. Cependant, c'est le lendemain même de cette lettre de son frère, le 31 Janvier, que Lamennais écrivait à M. Marion le mot déjà cité (1) : « *On a noué à Rome des intrigues pour m'y attirer et m'y clore la bouche avec je ne sais quoi* »; de sorte que, lorsque Lamennais était sur le bord même du gouffre où un pas de plus (qu'il ne tardera pas à faire) allait le jeter pour toujours, le Souverain Pontife songeait à récompenser par la pourpre les services éclatants qu'il avait rendus à la Religion.

Ce pas fatal fut la publication des *Paroles d'un Croyant*, pamphlet écrit dans un jour de colère, cette mauvaise conseillère que le pauvre grand homme déchu écoutera si souvent désormais. A

(1) Voir introduction p. XVII.

l'apparition de ce livre, à jamais déplorable, l'abbé Jean écrivit à l'évêque de Rennes une lettre qui devait garder, dans la pensée de l'auteur, son caractère confidentiel et dans laquelle il condamnait formellement les doctrines erronées de son frère, dont il désapprouvait la conduite en termes très sévères, destinés à dissiper tout soupçon de connivence avec lui. Mgr de Lesquen résolut de publier cette lettre, sans prévoir les conséquences fatales de cette démarche. Il informa l'abbé Jean de cette funeste décision par la lettre suivante :

« Rennes, le 18 Mai 1834.

« Dinomais que, grâce à Dieu, j'ai trouvé beaucoup mieux, m'a remis, cher coopérateur (1), votre lettre du 10 Mai.

« Je partage vivement l'affliction profonde où vous a jeté le dernier écrit publié par votre frère. Personne, je l'espère, ne sera assez injuste pour supposer que vous ne soyez pas le premier à

(1) Mgr de Lesquen avait nommé l'abbé Jean « vicaire général du diocèse de Rennes », titre qui se retrouve sur l'adresse de cette lettre, écrite tout entière de la main du vénérable et saint prélat.

condamner des principes que repousse tout vrai catholique.

« Vous m'avez donné tant de garanties que ma confiance, à cet égard, est pour moi une certitude. Dans la crainte néanmoins que des préventions dont, mieux que tout autre, je connais le peu de fondement, ne laissent des doutes sur ce point, dans quelques esprits, je crois devoir rendre publique votre lettre et ma réponse.

« Agréez, cher coopérateur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« † C. L. Évêque de Rennes.

« *N.-B.* — Coëdro qui était avec Dinomais a pensé, comme moi, à l'égard de la publicité. Cependant, je ne l'aurais pas fait (sic), si ce dernier ne m'avait pas assuré, à plusieurs reprises, que vous me laissiez toute liberté à cet égard. Votre lettre et ma réponse paraîtront mardi, dans la *Gazette de Bretagne*. Je vous répète que, malgré l'urgente nécessité de cette publication, je me serais abstenu, dans la crainte de vous contrister

et d'augmenter votre trop juste douleur, si Dinomais ne m'avait point fait part de la faculté que vous m'accordez.

« *Ex toto corde, totus in X^to^.*

« † C. L. Évêque de Rennes. »

Je trouve encarté dans cette lettre un billet de l'abbé Jean que M. Houet, sans l'affirmer absolument, croit pouvoir attribuer à cette époque (1). Le voici :

« Mon très cher Seigneur,

« M. le Curé de Pleurtuit vient de me communiquer votre lettre pastorale; elle me navre... vous allez croire que c'est le frère qui s'afflige!... non, mille fois non; c'est le Prêtre. Je ne vous dirai rien de plus : je suis à vos pieds les arrosant de mes larmes.

« L'ab. J. M. de La M.

« Pleurtuit, 4 Novembre. »

(1) *Vide infra*, p. 185.

Ce qui navrait le Prêtre, ce saint Prêtre que fut Jean-Marie de la Mennais, ce fut de voir l'abîme infranchissable que l'on allait creuser entre lui et son malheureux frère qu'il espérait encore jusque-là retirer de cet autre abîme où il venait de descendre. Le Prêtre aurait voulu sauver le Prêtre : il ne le pouvait plus, grâce à cette publication intempestive qui devait nécessairement amener entre les deux frères une rupture complète, irrévocable.

C'est bien ainsi que tout le monde le comprit et M. de Kertanguy se faisait l'écho de l'opinion publique, lorsqu'il écrivait la lettre suivante à M. Jean de Lamennais.

« Paris, 26 Mai 1834.

« Mon cher Père,

« J'ai lu votre lettre à l'évêque de Rennes. Je ne résiste point au besoin de vous dire combien je prends part à la douleur de votre position. Pour comprendre dans quelle affliction vous a plongé un évènement que vous avez pu considérer

comme nuisible à vos nombreuses et saintes fondations, il faut avoir vu toute la vivacité de votre zèle. Et pour se faire une idée des horribles angoisses par lesquelles vous avez dû passer avant d'écrire la lettre que je viens de lire, il faut connaître, comme je la connais, toute la tendresse de votre cœur. Mais après vous avoir témoigné combien votre affliction m'afflige, permettez-moi de vous témoigner aussi un regret, un regret profond. Que, dans l'intérêt de vos établissements, vous vous fussiez efforcé d'établir entre M. Féli et vous une séparation tranchée en déclinant à l'égard de son dernier livre et à l'égard de tous ses autres livres ou actes toute espèce de responsabilité, et en déclarant que vous n'avez jamais cessé et ne cesserez jamais d'être l'enfant soumis du Pape et des Évêques, c'est ce dont personne, M. Féli moins que tout autre, n'aurait pu s'étonner. Mais vous mettre avec M. Féli dans une position telle que vous ne puissiez presque plus le revoir, et cela dans un moment où, abandonné de tous, seul dans le monde, il a tant besoin de bons conseils, il a tant besoin de vous, oh! c'est une chose qui

a profondément désolé vos meilleurs amis. Comment avez-vous pu dire des choses si terribles, au sujet d'un livre que vous déclarez n'avoir pas lu (1)? Cette contradiction a causé une surprise universelle. — Vous avez agi, peut-être, d'après les articles de l'*Univers Religieux?* Mais l'*Univers Religieux*, c'est un courtisan, un valet, un plat-pied (sic)... Croiriez-vous que, pour se justifier d'avoir parlé, comme il l'a fait, son rédacteur a déclaré deux fois à deux de mes amis que c'était pour son journal *une affaire d'existence*, que, sans cela, *il aurait perdu des abonnés ?...* Imbéciles! Donc, si pour conserver vos abonnés, il vous fallait assassiner un ami, au coin d'une rue, vous l'assassineriez!

« Sur le public, votre lettre a produit une impression très fâcheuse. C'est tout ce qui pouvait

(1) Le 27 Avril 1834, au moment même où il publiait son fameux pamphlet, Lamennais écrivait à M. Ange Blaize son beau-frère, qui n'était point partisan de cette publication : « Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, *ni Jean*, ni Marion, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la Religion : sur ce point nulles difficultés ». Blaize II. 140. Autre chose est d'entendre lire un ouvrage, autre chose de le lire soi-même, à tête reposée.

faire le plus de mal à M. Féli. Elle vous en fait beaucoup à vous-même. Je ne répéterai pas tout ce qu'on dit : c'est déplorable. J'ai besoin de recevoir de vous un mot de consolation, si votre tristesse vous permet de me consoler.

« J'ai vu, il y a quelques jours, M. L'Ollivier. Il est toujours à Eclimont. Mais il s'y tient, comme l'oiseau sur la branche, prêt à voler au premier signal, partout où vous l'appellerez. Je voudrais bien savoir et lui aussi probablement, si vous avez le projet de l'employer bientôt.

« Adieu, mon bon père, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Elie de Kertanguy.

« *P.-S.* — Je n'ai encore rien sûr de positif sur ce qu'on prépare à Rome contre M. Féli. Je sais seulement, à n'en pas douter, que les gouvernements, le gouvernement français surtout, travaillent de toutes leurs forces à obtenir une condamnation. J'ai cependant de bonnes raisons pour croire qu'il n'y aura pas encore cette fois de condamnation doctrinale; et dans la position où

est Rome, cela est admirable. Si mes données sont exactes, et j'ai tout lieu de les croire telles, la censure porterait, suivant toute probabilité, sur l'abus que M. Féli aurait fait des textes de l'Écriture, le fonds de l'ouvrage par conséquent resterait intact. Aussitôt que je saurai quelque chose, je vous tiendrai au courant. Dites-moi où je devrai vous adresser ma lettre. M. Lacordaire va publier incessamment une lettre contre M. Féli. »

Oui certes, elle était grande la perplexité du digne abbé Jean. Il voyait que, malgré la franchise et la netteté de ses déclarations, on le tenait en suspicion quand même. Féli, qui d'abord avait été navré de la publication de sa lettre et qui avait refusé ses explications (1), finit par comprendre tout ce que la situation de son frère avait de particulièrement critique et, le 30 Juin, il écrivait au marquis de Coriolis qui, dans une lettre précédente, lui témoignait l'étonnement douloureux que lui avait causé la conduite de Jean : «... Je veux d'abord vous dire, au sujet de mon frère,

(1) Cf. Blaize II. 144.

que, sauf un peu de faiblesse peut-être, il est plus à plaindre qu'à blâmer : vous connaissez assez sa position, avec ses cent cinquante établissements qu'il faut défendre perpétuellement contre des attaques de droite et de gauche, etc. (1). »

Il n'y avait pas eu, il n'y eut jamais dans la conduite de Jean cet instant de *faiblesse* que Féli d'ailleurs n'accorde à son correspondant qu'à titre de concession et les deux frères, réconciliés après un malentendu passager, reprenaient le cours de leurs relations cordiales qui, pour le plus grand bonheur de l'un, pour la plus grande joie des deux, n'aurait jamais dû s'interrompre de nouveau et cela sans retour; mais vinrent les évènements à jamais déplorables que l'on sait, évènements d'ailleurs que de perfides ennemis exploitèrent habilement pour consommer la perte de Féli.

Cependant l'abbé Jean avait donné au jeune de Kertanguy les explications demandées. Celui-ci le remercia par la lettre suivante dont nous ne citons que le commencement qui seul a trait à notre sujet et qui, dans sa forme naïve, nous en dit

(1) Forgues II. 371.

long sur le compte du malheureux auteur des *Paroles d'un Croyant.*

« Paris 8 Juin 1834,

« Mon cher père,

« Vous ne sauriez croire combien votre lettre m'a fait de bien. Je savais déjà par M. Blaize que c'était l'évêque de Rennes qui avait eu tous les torts (1). Mais j'ai eu un nouveau plaisir à l'apprendre de votre bouche. Quelle consolation surtout de voir l'amitié tendre qui vous unit à M. Féli et M. Féli à vous. Je lui ai envoyé ce passage de votre lettre, il ira à son cœur.

« Quant à la phrase qui suit, elle est beaucoup plus triste, un peu trop triste même peut-être. Je conçois bien qu'il puisse y avoir quelque exagération dans les prévisions de M. Féli relativement à l'avenir de l'Église; je crois qu'il y a exagération ; mais enfin il ne s'agit que de prévi-

(1) Il va sans dire que nous laissons aux auteurs des documents que nous publions l'entière responsabilité de leurs assertions : notre unique devoir est de citer avec exactitude. Nous croyons le remplir scrupuleusement.

sions; tout cela est spéculatif et quant à la pratique, M. Féli est, comme tout bon catholique, *soumis en religion*. Tout, au fond, n'est-il pas là? Une seule chose me fait une peine réelle, une peine profonde, inexprimable, c'est que M. Féli ne dise plus la messe (1). Ce n'est pas assurément que je veuille lui en faire un crime; il est dans une position si extraordinaire! néanmoins, je ne puis m'empêcher de regretter bien vivement qu'il se soit imposé cette privation horrible. Je sais qu'il peut avoir pour cela deux motifs : le premier, de se soustraire, autant que possible, aux poursuites de Mgr de Lesquen qui a manifesté dans tout cela un peu trop de passion... ce motif seul ne devrait pas, ce me semble, empêcher M. Féli de dire la messe; j'aimerais mieux qu'il attendît de pied ferme l'interdiction. Mais voici un autre point plus délicat, plus grave, sur lequel

(1) Ce détail n'est que trop significatif : le jeune de Kertanguy ne se doutait pas alors de son importance. M. du Breil de Marzan (Souvenirs et Impressions etc. p. 52, note) dit à ce sujet : « A Paris, au mois de Janvier 1834, l'abbé de La Mennais offrait encore le Saint-Sacrifice, et il ne cessa d'y assister qu'après son retour à la Chênaie, Avril 1834 ». Ce dernier détail est erroné, comme nous le verrons plus loin.

je veux absolument avoir votre avis; ce sera un secret de vous à moi; mais je vous en prie, répondez-moi nettement, ouvertement : pensez-vous que ses prévisions sur l'avenir de l'Église, pures prévisions, prévisions spéculatives qui ne changent rien à la pratique (1), croyez-vous que ces prévisions soient de nature telle que M. Féli *ne puisse plus, en conscience, célébrer la Sainte Messe?* Cette question vous paraîtra peut-être étrange; mais c'est pour moi une question toute personnelle et que je me suis faite souvent, car, bien que je ne partage pas les prévisions de M. Féli, cependant, comme je les crois permises, il est possible qu'en cela je pèche aussi contre la foi... (2) »

(1) Ni surtout à la réalité.

(2) Dès 1832, Féli écrivait à son frère : « Chose étonnante, on ne peut se tenir dans les anciennes idées sans contribuer, au moins passivement, à la mort du catholicisme, et l'on ne peut sortir de ces anciennes idées sans tourner contre soi tous les chefs de la hiérarchie catholique. Dieu sait comme cela finira. » Blaize II, 127.

Nous avons cru devoir relever cette phrase de la correspondance de Lamennais. Elle nous laisse entrevoir la transformation qui s'opérait dans son esprit et ses croyances. Nous avons, plus haut, qualifié de *crime* son apostasie; ce fut un crime objectif plutôt que subjectif, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi.

Retiré dans sa solitude de la Chênaie, l'auteur des *Paroles d'un Croyant* travaillait toujours à l'ouvrage qu'il devait publier plus tard sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Il s'occupait des problèmes les plus ardus de la métaphysique et des sciences exactes avec une liberté d'esprit stupéfiante, vu les circonstances. Il écrivait à M. Querret, de la Chênaie.

« Le 11 juin 1834,

« Je vous attends avec impatience, mon cher ami, pour causer avec vous de physique et de chimie, comme nous en sommes convenus. Mon travail est prêt, c'est-à-dire que j'ai achevé de barbouiller environ quatre-vingts pages de notes sur les questions qui touchent de plus près aux problèmes fondamentaux de la science des êtres. Venez donc sitôt qu'il vous sera possible, car je tiens beaucoup à vous consulter là-dessus.

« Un de mes amis m'a envoyé l'extrait d'une lettre qu'il a reçue de Rome. La lettre est écrite par un prêtre belge. Voici ses propres paroles : « Toutes les personnes que j'ai vues ici disent :

« *Ce livre est hardi, mais il était nécessaire.* Le Pape « n'a pas voulu le condamner ; mais, à cause de sa « position vis-à-vis des ambassadeurs, il le met à « *l'index politique...* On ne pardonne pas ici à « M. l'abbé Lacordaire son article du 2 Mai dans « l'*Univers Religieux*. On dit que si l'abbé de La « Mennais revenait, il serait traité plus chrétien- « nement. »

« Une autre personne me mande le mot suivant de Laurentie : *Au fond M. de La Mennais a raison ; il ne pèche que dans la forme.*

« Ces gens-là sont bien drôles dans la forme et dans le fond.

« Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

« F. M. »

Trois jours plus tôt, il écrivait la même chose à Mlle (de Lucinière ?).

« J'ai pensé, Mademoiselle, que vous ne seriez pas fâchée de savoir ce qu'on écrit de Rome à quelqu'un de ma connaissance. L'extrait qu'on m'a envoyé n'a que quelques lignes, mais ces

lignes disent beaucoup sur l'affaire qui vous intéresse. Le voici : (suit la citation qu'on vient de lire. Lamennais termine en disant) : Voilà la lettre, vous ferez vous-même les réflexions.

« Recevez, etc. »

La lettre suivante est adressée vraisemblablement à Mlle de Tréméreuc.

« La Chênaie, le 19 Juin 1834.

« Mon frère m'a remis votre lettre, Mademoiselle, je vous en remercie, ainsi que du gâteau que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai été pendant deux jours retenu au lit d'où je ne fais que de sortir, par une fièvre qui m'a laissé un brisement universel et beaucoup de faiblesse. Je répondrai donc fort brièvement à ce que vous me mandez. Le pape en question est Borgia, qui fut Alexandre VI. Mais, mon Dieu, que vos gens ont donc dû se creuser la cervelle pour deviner des allusions, là où il n'y en a point les trois quarts du temps. *Mon livre n'est d'aucun temps, d'aucun lieu, c'est le livre de l'humanité.* Ceux qui ont

en eux les instincts humains l'entendront, le sentiront; les autres n'y peuvent rien comprendre; mais aussi, rien n'importe moins, de toutes manières, que leurs jugements. Au reste, il paraît à peu près certain que Rome se taira, et elle aura grande raison, je crois. Vous recevrez l'exemplaire que je vous ai promis dès que je l'aurai reçu moi-même.

« Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon dévouement respectueux.

« F. de La Mennais. »

« Quatre jours plus tard, Lamennais écrivait à Mlle de Lucinière.

« La Chênaie, le 23 Juin 1834.

« J'ai été, Mademoiselle, retenu plusieurs jours au lit par la fièvre. Elle m'a tout-à-fait quitté, il ne me reste plus que de la faiblesse.

« L'index politique n'est autre chose qu'une prohibition d'entrée. Une autre lettre, écrite de Rome, le 24 Mai, contient ce qui suit : « Vos « ennemis se permettent les plus noires calomnies. « Les Jésuites surtout disent de vous ce que Festus

« disait de St Paul, vous pourriez bien, ce me « semble, leur répondre par les paroles de l'Apô- « tre (1). L'ambassadeur français dit la même chose « que les Jésuites (2). En revanche, vous avez l'ap- « probation et les vœux de tous les hommes les plus « élevés. Le père Olivioni, qui vient d'être nommé « général des Dominicains, a dit publiquement « l'autre jour que la nouvelle de votre livre l'avait « profondément affligé. Quand on lui demanda « pourquoi, il répondit : *Parce qu'il nous a prédit « de grandes calamités, et je crois qu'il a raison. « Ses prédictions se sont réalisées déjà tant de fois, « que je crains qu'elles ne se réalisent encore cette « fois-ci*. On ne sait pas encore si le Pape témoi- « gnera publiquement son déplaisir. »

« Je vous réitère l'assurance de mon dévouement affectueux.

« F. M. »

Six jours avant l'Encyclique, Lamennais écrivait de nouveau à Mlle de Trémereuc.

(1) Act. Apost. XXVI, 24 et 25.
(2) Cf. Forgues, II, p. 373.

« Le 9 Juillet 1834.

« Ce n'est pas seulement, mademoiselle, afin de prendre du temps pour examiner, que j'ai écrit à M. le Curé de Moncontour ce qu'il vous a fait lire, mais afin de couper entièrement court à des propositions qui ne peuvent me convenir en aucune manière. Je désire que M. le Curé de Moncontour l'ait entendu comme cela.

« Elie de Kertanguy est un jeune homme d'un rare mérite et d'un caractère sûr sous tous les rapports. Il serait possible que le projet qu'il a conçu avec quelques-uns de ses amis réussît (1); mais toujours faut-il que les personnes qui consentiraient à se rendre actionnaires sachent bien que le succès d'une entreprise de ce genre est toujours incertain, et qu'en cas de non-réussite, tout finit, en ce qui touche l'argent qu'on a pu y engager, par une perte sèche. Quant à moi, je ne suis pour rien dans cette affaire, qui ne convient qu'à des jeunes gens pleins d'ardeur et de santé et point du tout à un homme vieux et usé comme

(1) Il s'agissait de la fondation d'un journal.

moi. Du reste les vues sont bonnes et, si la chose se fait, il n'en pourrait résulter que du bien. Toutes les lettres de Rome confirment ce que je vous ai déjà mandé, c'est-à-dire qu'on y gardera le silence. Tous les personnages les plus distingués et qui sont en dehors de la politique se sont prononcés ouvertement en ma faveur.

« Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« F. de la Mennais ».

A l'apparition de l'Encyclique, il écrivait à la même :

« La Chênaie, le 22 Juillet 1834.

« Vous avez déjà lu, mademoiselle, cette nouvelle encyclique. Je ne puis confier à la poste ce que j'ai appris à ce sujet. La diplomatie a triomphé ; on devait au fond s'y attendre, quoique personne, à Rome surtout, ne prévît sa victoire au moment où elle a eu lieu. De dures persécutions vont commencer : il faudra les souffrir, c'est la Croix promise à ceux qui suivent fidèlement

notre divin Maître. Dieu permet que jusqu'à présent je ne me sente point abattu. *Je garderai le plus profond silence, si l'on ne me force point de parler*. C'est le conseil que j'ai reçu de Rome.

« J'ai remis pour vous au frère Paul le livre que je vous avais promis. Je n'ai jusqu'à présent aucun projet de voyage, et vous savez avec quel plaisir je vous verrai toujours. Le plus tôt serait le mieux afin d'être plus seuls et plus libres.

« Je vous remercie pour M. Didier et je vous prie de remercier M. Jean du chien de Terre-Neuve qui m'est arrivé à Dinan et qui le sera bientôt à la Chênaie.

« Je vous réitère l'assurance de mon inviolable attachement. »

Ce trop fameux livre des *Paroles d'un Croyant*, lorsqu'on le relit aujourd'hui de sang-froid, paraît assez inoffensif, grâce précisément à ses exagérations quasi enfantines : ne voir que des *ogres* dans les rois, ce thème est bien usé, sans doute parce qu'on en a trop abusé. Ici, comme toujours, Lamennais fut la dupe de son esprit généralisateur.

Il voyait ce qui se passait en France et comment l'on y étouffait la liberté sous mille entraves; il entendait les plaintes des captifs du Spielberg, les gémissements des victimes entassées sous les Plombs de Venise; une clameur immense parvenait à son oreille et surtout à son cœur, le cri d'angoisse de tout un peuple, la Pologne, râlant sous la botte inexorable du despotisme moscovite; et, dans l'excès de sa commisération sincère pour tant d'infortunes, il confondait la royauté avec la tyrannie, sa parodie sacrilège, et la poursuivait de ses anathèmes implacables.

Le style tragique de ce pamphlet qui n'est qu'un long sanglot entrecoupé de malédictions, toutes les fois qu'il n'est pas idyllique, ce qui ne lui arrive que bien rarement et par amour du contraste; les couleurs apocalyptiques prodiguées à l'excès et rendues criardes; le ton presque toujours déclamatoire de l'auteur; toute cette rhétorique, merveilleuse alors, nous laisse bien froids aujourd'hui. Ce poème étrange, si formidable à son apparition, ne produirait plus aucun effet sur les masses actuellement; aussi, les Révolutionnaires de nos jours

ne songeront-ils jamais à le réimprimer; ils y songeront d'autant moins qu'en dépit de ses exagérations, encore une fois puériles à force d'être extravagantes, ce que prêche Lamennais, c'est une sorte de socialisme chrétien dont ils ne veulent pas. Lamennais ne rayait pas le Christ, ni l'Évangile de son programme, tandis que les socialistes dont nous parlons répudient l'un et l'autre, inexorablement.

Le Pape Grégoire XVI ne sembla pas s'émouvoir tout d'abord, à l'apparition de ce livre. Il laissait dire à son entourage qu'il ne le condamnerait pas; tout au plus, afin de rassurer certains gouvernements, pris d'épouvante, le mettrait-il à l'*index politique*, suivant l'expression ci-dessus. Lui-même, disait-on, écrivait qu'il n'irait pas plus loin et qu'il ne fulminerait pas contre un ouvrage qui, d'ailleurs, s'il faut en croire la lettre suivante de M. de Kertanguy où nous lisons ces détails, avait une vertu de conversion que certes l'on était loin de lui soupçonner.

Voici ce que ce jeune homme écrivait, en effet, de Paris à l'abbé Jean, le 7 Juillet, huit jours

seulement avant l'apparition de l'Encyclique *Singulari nos*, datée du 25 Juin précédent.

« ... Rome est décidée à garder le silence sur les *Paroles d'un Croyant;* je le sais de la manière la plus certaine, la plus positive, la plus authentique; et vous pouvez l'affirmer à qui vous voudrez. Quant à la source de cette nouvelle, je ne puis en faire la confidence qu'à vous seul. *C'est une lettre écrite par le Pape lui-même à une personne de confiance résidant à Paris.* Cette détermination a été prise malgré de très vives instances. Je sais aussi que cette personne qui jouit de la confiance du souverain Pontife lui a répondu qu'en effet elle ne croyait pas qu'il y eût rien à faire contre les *Paroles d'un Croyant* et que dans ce livre elle ne voyait au fond rien de contraire à la doctrine de l'Église et de l'Évangile.

« Dernièrement, quatre carabins, convertis par les *Paroles d'un Croyant*, sont allés se confesser à un vicaire d'une des paroisses de Paris.

« Parlez-moi encore de M. Féli. *Son imagination est-elle toujours aussi montée?* Maintenant que sa

position est plus que jamais nette et claire, ne commence-t-il pas à se calmer un peu? Je crois qu'il peut continuer d'écrire sur la politique, sans avoir rien à craindre de Rome. Puisse cette indépendance lui rendre la paix! »

Ce vœu ne devait pas se réaliser. Lamennais allait déserter cette Religion, dont il disait à son frère, en 1824, lors de son premier voyage à Rome : « J'aime ce plein Christianisme, cette Religion qu'on trouve partout et qui sous toutes les formes, à tous les instants, est en contact avec le peuple, s'empare de sa pensée par ses sens et devient, sans qu'il s'en doute lui-même, la principale partie de son existence. » (Lettre écrite de Gênes, le 8 Juin 1824). Blaize II, p. 11.

Dans l'Encyclique, publiée le 15 Juillet 1834 (1), Grégoire XVI condamnait formellement et sévèrement le livre que, huit jours avant, l'on se croyait autorisé à penser qu'il ne condamnerait jamais. A la nouvelle de cet acte pontifical, l'abbé

(1) Datée, on se le rappelle, du VII des Calendes de Juillet, du 25 Juin, par conséquent.

Jean adressait de Ploërmel à son frère le billet suivant.

« Ploërmel, le 18 Juillet 1834,

« Je descends du saint autel : je viens d'offrir à Dieu le sacrifice du corps et du sang de son Fils, pour lui demander la résignation, le calme et l'humble courage dont nous avons besoin l'un et l'autre, dans un moment où notre âme est broyée par d'inexprimables peines... O mon pauvre Féli, crois que je t'aime bien!

« Jean ».

S'il faut en croire M. de la Gournerie (1), douze jours plus tard (le 30 Juillet), Mgr de Lesquen aurait dit à Lamennais, en lui parlant de la cause de l'Église : *Vous êtes propre à la défendre, mais vous êtes impuissant pour la combattre.* Ce mot, s'il a jamais été prononcé, n'était qu'un mot; car le mal étant toujours plus facile que le bien, l'homme qui est capable de celui-ci est à plus forte raison capable de celui-là; il fut tou-

1) Lettres inédites, etc. Introd. p. XXIX.

jours moins aisé de défendre l'Église que de la combattre; pour la combattre, en effet, toutes les armes sont bonnes, tandis que, pour la défendre efficacement, les armes loyales seules conviennent, non le poignard ni le poison, je veux dire non l'outrage ni la calomnie.

La dernière Encyclique achevait l'œuvre de la première : *Lamennais était irrévocablement perdu pour l'Église.*

La douleur de ses disciples à la vue de sa désertion est plus facile à concevoir qu'à décrire ; ils refusèrent d'y croire, aussi longtemps que le plus léger doute leur fut permis à cet égard ; puis, lorsqu'ils durent se rendre à l'évidence, ce fut, non pour maudire celui qui les avait tant aimés, le bienfaiteur de leur intelligence et de leur âme, mais pour le plaindre, déplorer sa chute et prier pour lui.

Il y eut des exceptions : elles furent rares ; ceux qui jugèrent ainsi à propos de briser tous les liens qui les retenaient attachés à leur malheureux Maître, non seulement ceux qu'ils étaient forcés de rompre et que tous rompirent, mais

encore ceux qu'ils auraient pu, qu'ils auraient dû respecter : le lien de la reconnaissance et celui de la charité, surent mauvais gré à leurs condisciples de ne les avoir pas accompagnés jusque-là ; ils firent même planer des doutes sur leur orthodoxie.

Voici la lettre que M. Houet, qui entre autres se trouvait ainsi tenu en suspicion par ces puritains un peu trop zélés peut-être, écrivait à l'un de ces derniers qu'il ne désigne pas autrement que par l'initiale L. Nous y voyons jusqu'où peut descendre la calomnie niaise et parfois inconsciente.

« Malestroit, 31 Août 1834.

« C'est avec un douloureux étonnement qu'à peine arrivé dans cette maison, j'apprends que mon orthodoxie vous est plus que suspecte et que vous ne craignez pas de vous en expliquer en des termes qui ne peuvent que surprendre et affliger profondément tous ceux qui vous aiment et me connaissent. Il a dû certes vous en coûter beaucoup pour vous porter ainsi accusateur contre un

de vos confrères, et de graves raisons, les preuves les plus évidentes de ma désobéissance aux décrets du Saint-Siège, ont pu seules, j'ai le droit de le supposer, vous déterminer à tenir à mon égard une pareille conduite. Et cependant, après la gravité de l'accusation, rien ne m'a plus étonné que la faiblesse des preuves sur lesquelles vous l'appuyez. Les voici : si vous en avez d'autres, veuillez me les faire connaître. J'ai dit : 1° *Qu'après ce Pape, il en viendrait un autre ;* — 2° *Qu'il était singulier que Grégoire XVI improuvât une doctrine approuvée par Léon XII.* Telles sont les preuves de mon insoumission : vous n'en avez point allégué d'autres. Je pourrais me contenter de vous dire qu'il serait bien difficile, en pressant ces paroles, d'en faire sortir une proposition hérétique, raisonnablement imputable à leur auteur. Mais comme je tiens à vous convaincre pleinement de la sincérité de ma foi, je veux entrer dans quelques détails tout-à-fait propres à ce but. D'abord, Monsieur, je ne sache pas avoir jamais dit *qu'après ce Pape il en viendrait un autre*, par la raison que c'est chose si généralement crue qu'il

encore ceux qu'ils auraient pu, qu'ils auraient dû respecter : le lien de la reconnaissance et celui de la charité, surent mauvais gré à leurs condisciples de ne les avoir pas accompagnés jusque-là; ils firent même planer des doutes sur leur orthodoxie.

Voici la lettre que M. Houet, qui entre autres se trouvait ainsi tenu en suspicion par ces puritains un peu trop zélés peut-être, écrivait à l'un de ces derniers qu'il ne désigne pas autrement que par l'initiale L. Nous y voyons jusqu'où peut descendre la calomnie niaise et parfois inconsciente.

« Malestroit, 31 Août 1834.

« C'est avec un douloureux étonnement qu'à peine arrivé dans cette maison, j'apprends que mon orthodoxie vous est plus que suspecte et que vous ne craignez pas de vous en expliquer en des termes qui ne peuvent que surprendre et affliger profondément tous ceux qui vous aiment et me connaissent. Il a dû certes vous en coûter beaucoup pour vous porter ainsi accusateur contre un

de vos confrères, et de graves raisons, les preuves les plus évidentes de ma désobéissance aux décrets du Saint-Siège, ont pu seules, j'ai le droit de le supposer, vous déterminer à tenir à mon égard une pareille conduite. Et cependant, après la gravité de l'accusation, rien ne m'a plus étonné que la faiblesse des preuves sur lesquelles vous l'appuyez. Les voici : si vous en avez d'autres, veuillez me les faire connaître. J'ai dit : 1° *Qu'après ce Pape, il en viendrait un autre;* — 2° *Qu'il était singulier que Grégoire XVI improuvât une doctrine approuvée par Léon XII.* Telles sont les preuves de mon insoumission : vous n'en avez point allégué d'autres. Je pourrais me contenter de vous dire qu'il serait bien difficile, en pressant ces paroles, d'en faire sortir une proposition hérétique, raisonnablement imputable à leur auteur. Mais comme je tiens à vous convaincre pleinement de la sincérité de ma foi, je veux entrer dans quelques détails tout-à-fait propres à ce but. D'abord, Monsieur, je ne sache pas avoir jamais dit *qu'après ce Pape il en viendrait un autre*, par la raison que c'est chose si généralement crue qu'il

serait quasi niais de l'affirmer. Mais supposé que je l'aie dit, ce dont je déclare douter jusqu'à ce que vous m'ayez appris *où, quand*, et *devant qui*, je ne vois pas ce qu'une pareille proposition a d'hétérodoxe. En attendant que vous me l'ayez montré, je passe à la seconde. Pour celle-ci, elle est certainement de moi, au moins pour le fond, et j'avoue qu'ainsi prise isolément, elle peut présenter, non certes une hérésie, mais une inconvenance. Du reste, cette inconvenance eût complètement disparu, même à des yeux prévenus, si celui qui a cru devoir vous faire connaître ma manière de penser, eût remarqué, conformément à la vérité, que cette phrase, dite en famille et sans aucune intention, avait été suivie immédiatement de celle-ci qui lui servait de correctif : « *Mais l'approbation de Léon XII* (1) *fut un acte d'homme privé, tandis que l'improbation de Grégoire XVI est un acte pontifical.* » Vous ignoriez sans doute ces paroles, lorsque vous vous êtes permis celles qui font l'objet de cette lettre ; autrement, j'aime à le croire, elles ne vous fussent pas

(1) Voir 1er vol. p. 157.

échappées. C'est un exemple, Monsieur, des inconvénients inséparables d'une trop grande facilité à prêter l'oreille aux discours des rapporteurs, comme aussi de l'intempérance du zèle qui les répète aveuglément. Quoi qu'il en soit, en voilà suffisamment, ce me semble, pour calmer vos inquiétudes à mon sujet et mettre un terme à vos plaintes.

« J'improuve ce que le Pape improuve, je condamne ce qu'il condamne. »

La lettre suivante de Jean à M. Coëdro nous laisse deviner les préventions fort peu justifiées d'ailleurs qui animaient le clergé rennais contre lui et ses vaillants missionnaires.

« A Monsieur Coëdro, à Rennes.

« Ploërmel, le 27 Août, à 11 h. du soir, 1834.

« Cher ami,

« Avant de me jeter sur mon lit pour y donner quelques heures de repos à mon pauvre corps qui n'en peut plus de fatigue, il me vient dans la

pensée de mettre par écrit ce que je dirais à l'ouverture de la retraite, si la Providence m'avait condamné à être évêque de Rennes; c'est une chose curieuse et qui vous distraira un instant. Voici :

« Messieurs,

« Au moment où la retraite commence, je dois « ouvrir mon cœur devant vous, et vous donner, « sur un point très grave, des explications que de « tristes circonstances ont rendues nécessaires. Je « n'ignore pas que plusieurs d'entre vous peuvent « avoir des préjugés, et je ne leur en fais pas un « reproche, contre celui que j'ai chargé de faire la « plupart des instructions de la retraite et contre ses « confrères ; moi-même j'ai eu des inquiétudes à « cet égard ; mais elles ont été bientôt dissipées lors- « qu'ils m'ont déclaré qu'ils étaient soumis sans « distinction et sans restriction, comme vous devez « l'être tous, et comme je le suis moi-même, à l'En- « cyclique de Notre Saint-Père le Pape Grégoire « XVI, dont les intentions ont été clairement ma- « nifestées par son Bref à Mgr l'Archevêque de Tou-

« louse. Je ne souffrirai pas que dans mon diocèse « on enseigne et on professe une doctrine opposée à « celle qui est déclarée seule vraie par le successeur « de Saint Pierre, du haut de la chaire éternelle ; « donc, Messieurs, vous devez avoir une pleine « confiance en tous ceux à qui j'ai dit : *Allez et* « *enseignez*. Ce que j'ajouterais à ce peu de mots « serait inutile... M. Coëdro, montez en chaire ! »

« Et voilà M. Coëdro en chaire qui dit : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Amen*, en faisant sur lui-même le signe de la croix, de cette croix adorable que j'embrasse avec amour, de ce bois sacré dont j'ai le bonheur de posséder une relique qui me devient chaque jour plus chère !

« Sur ce, je suis *sans avoir l'honneur d'être* (sic)

« Votre ami

« Jean.

« Vous direz que ma tête travaille ; il y a de quoi ! Ne me grondez pas ! »

Cette lettre n'est pas seulement celle d'un homme de foi, nous dirions presque, si nous

l'osions, que c'est la lettre d'un martyr. Plus, en effet, l'on étudie de près cette grande et noble figure, plus l'on se sent pénétré d'admiration pour tant de courage et d'héroïsme. La vie entière de M. Jean de Lamennais fut un douloureux calvaire ; les croix lui tombaient de tous côtés sur les épaules ; en dépit de leur poids écrasant, de leurs cruelles meurtrissures, il les porta toujours vaillamment, les regards sans cesse tournés vers le divin Crucifié, son modèle.

Afin de se soustraire aux vexations sans nombre dont on accablait chaque jour tous ceux qui tenaient de près ou de loin à l'école de Lamennais et cela, en dépit de leur soumission absolue, sans réserve, à l'Encyclique, M. Houet se résolut à quitter le diocèse, mais Mgr de Lesquen désira le conserver, comme aussi ses confrères de St-Méen. M. Jean qu'il appelait son Père lui fit, de son côté, un devoir de rester à son poste ; il écrivit alors à l'évêque la lettre suivante :

« St-Méen, le 20 septembre 1834.

« Monseigneur,

« Je m'empresse de vous annoncer moi-même ma résolution de rester dans votre petit séminaire. Il m'en a coûté pour la prendre, mais j'ai cru devoir sacrifier mes répugnances trop humaines au désir bienveillant de votre Grandeur, aux instances réitérées de mes anciens confrères et aux conseils d'un Père dont le malheur n'a pu qu'accroître mon respect et mon attachement. Cependant, Monseigneur, je répondrais mal, ce me semble, à la confiance dont vous me donniez hier des marques si touchantes, si je vous dissimulais qu'étant dans l'intention de quitter la Congrégation, avant les évènements qui l'ont changée, je ne veux y prendre aucun engagement, sans avoir éprouvé de nouveau ma vocation dont l'incertitude m'a porté à différer durant sept années de faire des vœux perpétuels.

« Du reste, Monseigneur, quelle que soit l'irrésolution de mes pensées, je vous prie de croire

que je n'en travaillerai pas avec moins de zèle au bien de l'Établissement précieux où votre Grandeur veut bien m'employer, et que je ferai tout pour mériter la continuation de sa bienveillance. J'ai fait peu; je tâcherai de faire davantage.

« Agréez, Monseigneur, avec ce témoignage de ma confiance, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« Mathurin Houet, prêtre.

« *P.-S.* — Votre Grandeur m'a parlé d'une déclaration de M. Coëdro, relative à la dernière Encyclique de Grégoire XVI : je l'ai relue : j'y adhère d'esprit et de cœur. »

Mgr de Lesquen répondait, cinq jours plus tard, par cette lettre tout entière de sa main :

« Rennes, le 25 septembre 1834.

« Je me félicite, cher coopérateur, du parti que vous avez pris, et je serais tenté de m'affliger de la restriction que vous y mettez, si je n'espérais pas que votre bon cœur, aidé du secours de la

grâce, vous fera triompher de votre répugnance.

« Au reste, comme je ne veux point que ma satisfaction soit aux dépens de la vôtre, je saurai imposer silence à mes regrets, si vous cherchez et trouvez le bonheur ailleurs. Je ne doute pas du zèle que vous aurez à former le cœur et l'esprit des jeunes gens que vous serez chargé d'instruire. Vos irrésolutions n'exerceront aucune influence sur vos devoirs, j'en suis convaincu d'avance. Votre soumission pleine et entière au Père commun des fidèles ne m'étonne sous aucun rapport. Votre piété m'était trop bien connue, pour que je formasse le plus léger soupçon à cet égard. Quand Rome a parlé qui oserait chercher de misérables subterfuges?

« Je vous réitère, cher coopérateur, l'assurance de mon affectueux et inviolable attachement.

« ✠ C. L. Évêque de Rennes. »

Les lettres qui suivent ont trait à la mesure que l'évêque de Rennes crut devoir prendre à cette époque, en éloignant M. Jean de Lamennais de la direction des maisons de Rennes et de St-Méen.

Peut-être le saint Fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne, le réorganisateur de l'enseignement secondaire et des Missions dans le diocèse de Rennes, avait-il laissé échapper quelque plainte un peu vive, au sujet de la publication faite à son insu et contre sa volonté de la lettre qu'il avait dû écrire à Mgr de Lesquen pour désavouer la conduite récente de l'infortuné Féli, toujours est-il que, sans le prévenir, on lui retirait un poste qu'il avait dignement occupé, sans se démentir un seul instant, et que par cette mesure, aussi cruelle qu'inattendue, on ébranlait dans le public la confiance qu'il méritait à tous égards et dont il avait besoin pour le succès de ses œuvres éminemment charitables et catholiques.

Nous prions le lecteur d'observer que la position de l'évêque de Rennes était singulièrement difficile et que s'il prit contre MM. de Lamennais et les leurs des mesures qui parfois semblèrent d'une rigueur excessive, c'est qu'il les crut indispensables. Ce saint prélat, dont le nom, dans le diocèse de Rennes, aujourd'hui encore est synonyme de bonté, eut toujours pour ses prêtres un

cœur véritablement paternel. Longtemps il avait refusé l'épiscopat; nous avons même retrouvé tout récemment à Ploërmel une lettre de lui où il se reproche d'avoir cédé aux instances qui lui furent faites à ce sujet ; lettre pleine de larmes et de regrets qui dénote les trésors de tendresse et d'humilité chrétienne renfermés dans son cœur. Mais comme, en sa qualité d'évêque, il se savait le défenseur-né de l'orthodoxie dans son diocèse et que certains conseillers, plus zélés que prudents, ne cessaient de lui répéter sur tous les tons que la foi s'y trouvait en péril, il usa de procédés rigoureux que son cœur désavouait et qui d'ailleurs eurent les conséquences les plus fâcheuses. La vérité, à cette époque, avait autant de peine à parvenir à l'oreille de certains prélats qu'elle en eut toujours, dit-on, à parvenir à celle des rois.

En apprenant la mesure dont il venait d'être l'objet, M. J. de Lamennais écrivit à l'évêque de Rennes la lettre suivante :

« Ploërmel, le 5 octobre 1834.

« Mon très cher, et toujours et à jamais bien aimé Seigneur,

« A mon retour de la bataille des examens de Vannes, je reçois votre lettre du 31 août, et j'ai peine à en croire mes yeux en la lisant. Oh, qu'il est douloureux ce coup nouveau qui vient frapper mon cœur déjà brisé ! Quoi, faut-il donc que je vous aie affligé, vous pour qui j'ai une amitié si tendre, une vénération si profonde ! Je vous en demande pardon : c'est assurément un tort involontaire que j'ai eu, mais, c'est un tort, puisque je n'ai pas veillé avec assez de soin sur mes paroles, pour qu'il ne m'en échappât aucune qui pût vous blesser : refuserez-vous à votre vieil ami un pardon que vous accorderiez à l'instant même au pauvre pécheur qui, à genoux à vos pieds, vous dirait en pleurant : *Mon père, pardonnez-moi, car je n'ai su ce que je faisais ?*

« Quoique je sois accablé d'occupations diverses, je me rendrai lundi prochain à Rennes pour vous voir et m'expliquer avec vous ; je vous

prie de suspendre votre jugement sur ma conduite dans cette circonstance, et de ne prendre aucun parti jusqu'à ce que vous ne m'ayez entendu ; il me semble que c'est de rigoureuse justice et cela ne se refuserait pas à un meurtrier que l'on croirait digne de la potence. Quand vous saurez tout, vous reconnaîtrez, je l'espère, que je n'ai pu sagement agir d'une manière différente que je ne l'ai fait : mais dès aujourd'hui je dois vous déclarer, afin qu'il ne reste aucun nuage dans votre esprit sur ma parfaite adhésion à l'Encyclique, que je crois ainsi que vous qu'on s'est égaré, en présentant la raison générale comme une autorité visible et enseignante et en attribuant au genre humain une infaillibilité qui n'appartient qu'à l'Église de J.-C. C'est là précisément (et vous l'observez très bien) le point principal improuvé par le Saint-Père, et ce qui caractérise le système contre lequel il s'élève avec tant de raison.

« Mon corps dépérit et s'en va et par conséquent, si mes peines sont vives, du moins elles ne seront pas longues : mais tandis qu'il me res-

tera un souffle de vie et que je conserverai assez de forces pour prononcer une parole, soyez sûr, mon cher seigneur, que cette parole sera l'expression sincère de ma pleine soumission aux décisions du saint-siège et de mon attachement pour vous.

« Ex toto corde tuus in X^to^
« J. M. de la Mennais. »

Ce saint prêtre refusait *d'éteindre la mèche qui fumait encore ; de briser le roseau déjà rompu* (1) : c'était là tout son crime. Nous ne savons s'il obtint l'audience qu'il sollicitait, toujours est-il qu'on ne revint pas sur la décision prise contre lui.

Trois jours après il écrivait à l'évêque de Vannes.

« Monseigneur,

« Lorsque j'étais à Vannes, il y a environ un mois, dans les angoisses des examens, je ne me doutais nullement des peines nouvelles que j'allais

(1) Mat. XII. 20. Isaïe XLII.

éprouver. Peu de jours après mon retour à Ploërmel, j'ai su, en effet, que Mgr l'évêque de Rennes, à la prière de quelques-uns de mes confrères, séparait, quoiqu'à regret, ses œuvres purement diocésaines, c'est-à-dire, les maisons de Rennes et de St-Méen, de ma grande œuvre personnelle qui est celle des Frères ; ce partage s'est donc effectué et je n'aurai plus désormais qu'à m'occuper de mes petites écoles, de concert avec huit ou dix ecclésiastiques que Mgr l'évêque de Rennes veut bien me laisser pour me soulager dans ce travail, qui, chaque jour s'accroît, en même temps que le chagrin use mes forces. En conséquence, il n'y aura plus à Malestroit d'autre enseignement que celui des lettres et des sciences mathématiques, pour ceux qui, se consacrant à soutenir et à étendre l'œuvre des Frères, doivent se préparer aux examens académiques. Je remplis un devoir, Monseigneur, en vous donnant connaissance de ces changements au moment même où ils ont lieu, et il m'est bien doux d'avoir à vous remercier, dans cette circonstance, de toutes les marques d'indulgence et de bonté

que j'ai reçues de vous : mon cœur n'en perdra jamais le souvenir.

« Un article de l'*Ami de la Religion* que je viens de lire dans l'*Univers Religieux* renferme d'odieuses calomnies contre moi : j'y répondrai publiquement sous peu de jours ; mais je ne le ferai cependant qu'après en avoir conféré avec Mgr l'évêque de Rennes qui a une connaissance parfaite de ce qui s'est passé, et qui sait, par conséquent, mieux que personne, combien on est injuste à mon égard : mes confrères de Rennes m'écrivent qu'ils en sont indignés.... à la bonne heure !

« Je suis avec un tendre et profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« L'ab. J.-M. de Lamennais. »

Il nous répugne invinciblement de nous occuper de nouveau des insanités gallicanes de l'*Ami de la Religion*, surtout renforcées par celles de l'*Univers religieux*. L'échantillon que nous avons

donné dans le chapitre précédent suffit pour édifier le lecteur sur la *loyauté*, la *bonne foi* de pareils adversaires. Moins heureux que nous, le pauvre M. Jean de Lamennais dut triompher de sa répugnance et réfuter des calomnies idiotes qui faisaient leur chemin, à la faveur du silence qu'il avait cru pouvoir observer jusque-là. Voir l'*Ami de la Religion*, nos 2327 et seq.

Féli, en apprenant que la Société de St-Pierre à laquelle il avait appartenu jusqu'alors et dont il avait été, on se le rappelle, le premier supérieur général était dissoute, écrivit à son frère, le même jour, les deux lettres ci-après :

« 8 Octobre 1834.

« Tu trouveras de l'autre part une lettre qui établit la réclamation que je suis en droit de faire, et que j'entends faire en effet, pour obtenir de la Congrégation le remboursement d'une somme de 15000 fr. qui m'est due par elle. Je suis fort décidé à suivre cette affaire par toutes les voies de droit, si MM. de Rennes refusent de la terminer à l'amiable !

« Je désirerais savoir s'il serait possible de placer David quelque part. Je crains qu'il ne perde son temps ici. S'il doit cependant y rester, il faudrait m'envoyer les livres qui lui appartiennent, le linge et les vêtements d'hiver, qu'il a dû laisser à St-Méen.

« Tout à toi.

« Féli. »

— « La Chênaie, 8 Octobre 1834.

« J'apprends que la Congrégation de Rennes est dissoute, et que par conséquent on liquide ses affaires. Dans tous les cas, j'ai envers elle des réclamations à exercer. Je ne parle pas des dépenses fort considérables que j'ai faites ici et à Paris pendant cinq ans, pour l'entretien d'un grand nombre de jeunes gens qui lui appartenaient ou devaient lui appartenir. Quoique je n'aie jamais touché rien d'elle, je ne demande point le remboursement de ces dépenses qui s'élèvent au moins à 25000 fr. Mais ce que je réclame, c'est une somme de plus de 15 000 fr., et que je réduis

maintenant à 15000 fr., fournie par moi, pour la réparation et l'achat de la maison de Malestroit. Une partie en a été touchée à Rennes, par suite de négociations de traites sur M. Lévêque à Paris. J'ai donné le reste en argent comptant. Je ne pense pas que l'on me conteste cette créance, ou qu'on essaie de m'en dépouiller. En tout cas, je sais le moyen de défendre mon droit, et j'en userai. Je crois devoir m'adresser à toi comme à l'administrateur légal des propriétés de la Congrégation. S'il y a d'autres voies à prendre, je te prie de me les mander sans retard.

« Ton frère,

« F. de Lamennais. »

M. Houet avait un jeune frère nommé Julien (1), qui venait de terminer ses études à St-Méen et se préparait à entrer au grand séminaire. Par malheur, il ne parlait pas toujours, paraît-il, en termes assez énergiquement orthodoxes, ni assez... réservés de ce qui se passait, d'ailleurs loin de ses yeux et de

(1) Il mourut professeur à Oullins, dans l'établissement des Frères Prêcheurs.

sa compétence (1). Les ennemis acharnés de Lamennais lui firent un crime de ne pas lancer contre le bienfaiteur de son frère et le sien ses anathèmes de théologien imberbe. Cela même alla si loin que l'évêque de Rennes, cédant à l'opinion, dut lui refuser l'entrée de son grand séminaire. M. Houet alors demanda pour son frère des lettres d'excorporation. Mgr de Lesquen les lui accorda; il lui adressa d'abord la lettre qui suit :

« Rennes, le 5 Octobre 1834.

« Conformément à votre désir, cher coopérateur, je vais faire expédier l'excorporation dans le sens que vous demandez qu'elle soit faite. Je partage votre peine, mais je crois pouvoir en adoucir l'amertume, en vous assurant que ce parti est plus avantageux pour votre frère. Il est impossible qu'il n'y ait pas de grandes préventions contre lui, au grand séminaire et parmi le clergé de Rennes qui connaît l'opinion exaltée

(1) Ignoscenda quidem, scirent si.....

qu'avait ce jeune homme, lorsqu'il était à St-Méen. Il eût été plus conforme aux sentiments de mon cœur et à l'attachement bien sincère que je vous porte d'oublier entièrement le passé, mais je crois être dans la pénible obligation de donner cet exemple et de prendre cette précaution.

« Je vous réitère, cher coopérateur, l'expression de mes regrets et de mes affectueux sentiments.

« C. L. Evêque de Rennes.

« Pour M. Houet, prêtre, professeur à St-Méen. »

Pendant que l'on poursuivait ainsi Lamennais et ses doctrines, on se demandait en Belgique s'il s'agissait bien, dans la dernière Encyclique, du système philosophique de Lamennais et l'on croyait en Allemagne que le document pontifical visait tout autre chose. Rohrbacher écrivait, en effet, à la date du 18 octobre 1834 :

« A M. Jean de la Mennais, à Ploërmel.

« Malestroit, le 18 Octobre 1834.

« Mon très-cher Père,

« L'*Union* de Bruxelles, dans son N° du 12 que je reçus hier, a inséré sans aucune réflexion l'article de l'*Ami de la Religion* (1) ; mais dans son N° du 13 que je reçois à l'instant, se trouve l'observation suivante :

« On se rappelle le passage de la dernière « *Encyclique* du Saint-Père, dans lequel se trouve « condamné, à l'occasion des *Paroles d'un Croyant*, « le SYSTÈME DE PHILOSOPHIE NOUVELLEMENT INTRO- « DUIT, etc. (2), passage qu'on a appliqué générale- « ment en France à la doctrine du sens commun, « les uns d'une manière absolue, les autres avec « plus ou moins de restrictions. Nous apprenons « de divers côtés que les catholiques allemands « regardent ces paroles comme étant dirigées con-

(1) Il s'agit de l'un de ces articles dont nous avons vu précédemment un spécimen si tristement curieux.

(2) Ici le Journal cite en note les paroles de l'Encyclique.

« tre la doctrine de feu le Dr Hermès, professeur « de théologie à l'université de Bonn.

« Cette opinion a été également exprimée à un « de nos amis par le nonce du St-Siège à Vienne. « Hermès a appliqué le système de Kant à « la démonstration du catholicisme : cette intro- « duction du *rationalisme* dans la foi a déjà porté « les plus tristes fruits dans le clergé allemand, et « elle inspire aux hommes les plus pieux et les plus « éclairés des appréhensions qu'ils ont essayé à « plusieurs reprises de communiquer au Souve- « rain Pontife.

« Nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser « de publier ces faits, tout en laissant à nos lec- « teurs le soin d'en apprécier les conséquences. »

« Voilà, mon Père, ce que dit le journal là-dessus. Je m'empresse de vous le faire passer. Je compte venir vous voir demain l'après-midi ou lundi matin.

« Je vous salue, vous aime et vous embrasse de tout cœur, ainsi que toute la Communauté de Ploërmel.

« Rohrbacher. »

Pendant qu'il était en butte à toutes ces contradictions, Lamennais, retiré à la Chênaie, s'absorbait dans ses études, s'efforçant, mais en vain, d'oublier tout le reste. Lorsqu'il croyait réussir, une nouvelle vexation (ou ce qu'il appelait ainsi), de nouveaux racontars qu'il jugeait exagérés ou même diffamatoires le venaient relancer jusque dans le silence des bois de sa solitude et réveiller en lui un ferment d'indignation, sinon encore de révolte, qu'il aurait voulu calmer à tout prix. Les œuvres fondées par lui ou avec son concours, il les voyait menacées dans leur existence, uniquement à cause de son nom. Pour ne point compromettre les amis qu'il comptait dans les rangs du clergé, il était contraint de briser tout rapport avec eux, malgré les déchirements de son cœur aimant; et, ce qui lui fut encore plus cruellement sensible, quelques-uns, moins attachés, sans doute, à sa personne qu'ils ne l'avaient été à sa fortune, lorsque celle-ci était à son apogée, s'empressaient de prendre les devants et de renier leur ancienne amitié ; plusieurs même se joignirent à ses persécuteurs, car il eut des adversaires qui ne

méritèrent que trop ce nom par la haine féroce que déguisait gauchement le masque d'orthodoxie dont ils prétendaient la couvrir.

Toutes ces considérations n'ont d'autre but que d'expliquer, autant qu'elle est explicable, la défection du champion le plus intrépide qu'ait eu l'Église moderne et de l'ennemi le plus formidable que les incrédules et les impies, sans parler d'autres adversaires, aient rencontré de nos jours; mais cette défection, peut-être injustifiable, Dieu seul le sait, nous n'avons nullement l'intention de la justifier.

Les amis sincères qu'il savait ne pas compromettre, Lamennais continuait d'entretenir avec eux les relations les plus cordiales.

Il écrivait à M. Querret, le 30 Novembre 1834.

« Depuis mon arrivée, mon cher ami, je vous ai toujours attendu, ne doutant pas que vous me jugeriez fort empressé de vous voir et de vous embrasser. S'il vous en faut l'assurance écrite, la voilà ; mais je crois plutôt que vous aurez été

retenu par des affaires. Venez le plus tôt possible, et croyez au plaisir que vous me ferez en me procurant l'occasion de vous réitérer de vive voix l'assurance de mon inaltérable et tendre amitié.

« F. de la Mennais,

« A la Chênaie, le 30 Novembre. »

Vient, quelque temps après, ce billet à la même adresse :

« Ne voyez point, mon cher ami, M. l'abbé H. comme vous deviez le faire. J'ai pris le parti de lui écrire, d'après de nouvelles circonstances que je vous raconterai.

« *Totus tuus in* X^to^.

« F. M.

« Jeudi. »

Totus tuus in X^to^. Cette formule chrétienne qui lui était si familière, l'infortuné l'écrit, peut-être, pour la dernière fois.

La publication présente a pour but, nous l'avons dit dès le principe, de fournir aux lecteurs

que ces questions intéressent, ainsi qu'aux historiens futurs de l'Église de France au XIXe siècle, non tous les éléments de ce que nous appellerons l'affaire Lamennais, il s'en faut de beaucoup, mais simplement ceux que nous avons entre les mains, sans nous occuper de savoir si ces documents sont des témoins à charge ou à décharge ; il y en a vraisemblablement de l'une et de l'autre sorte, le lecteur du reste en jugera. Ces témoins que nous introduisons, nous les laissons parler chacun son langage (on a dû s'en apercevoir de bonne heure) ; ils racontent ce qu'ils savent, dans un style plus ou moins concis, plus ou moins clair et correct. Pour peu qu'ils restent dans le sujet, ils discourent à leur aise ; nous nous bornons à les ramener à la question, lorsqu'ils s'en écartent, ou plutôt nous refusons de les entendre davantage, lorsqu'ils s'occupent de tout autre chose que du débat actuel.

Voici une lettre de M. Coëdro, supérieur du Petit Séminaire de St-Méen, à M. J. M. de Lamennais ; elle en renferme une autre de cet abbé Leriche qui précédemment avait été chassé de la congré-

gation et du diocèse pour avoir tenu, au sujet de la dernière Encyclique, des propos que l'on jugeait mal sonnants. M. Leriche s'accuse lui-même ici de tous les crimes qu'on lui impute et sollicite son pardon de la meilleure grâce du monde. S'il n'hésite pas à condamner hautement des erreurs qu'il avait partagées d'abord avec tant d'autres, avec M. Coëdro lui-même, il prend soin toutefois de ne point citer le nom de son ancien Maître. N'oublions pas non plus que ce document, comme la plupart de ceux que nous citons, sinon tous, n'était point destiné à la publicité. Si nous ne craignions d'employer un langage trop familier, nous dirions que c'est ce qui explique pourquoi ces personnages nous apparaissent, le plus souvent, en robe de chambre, non en habit. Ne nous en plaignons pas trop.

M. Coëdro écrivait de Rennes à l'abbé Jean :

« Rennes, le 6 Décembre 1834.

» Monsieur et respectable ami,

« Les mêmes motifs qui vous ont engagé à

m'adresser copie de la lettre de M. Leriche me font aussi un devoir de conscience de vous faire part de celle que j'ai reçue de lui, la voici :

« Mon cher M. le supérieur, j'ai fait avant-hier, « auprès de l'abbé Jean, une démarche qui m'a « beaucoup soulagé ; mais, je le sens bien, je ne « serai parfaitement tranquille, qu'après vous « avoir prié vous-même, et je vous en prie instam- « ment, d'oublier tout ce que ma conduite a eu de « répréhensible, tout ce qu'elle a offert, je ne dirai « pas de peu religieux et de peu sacerdotal, mais « de peu chrétien.

« Comme vous et vos vertueux confrères, dont « je réclame l'amitié, tout indigne que je m'en re- « connaisse, je veux rester inébranlablement atta- « ché à la chaire de St-Pierre, dans la personne de « son vénérable et saint successeur Grégoire XVI. « Loin de moi toutes ces subtilités, toutes ces dis- « tinctions, qui décèlent beaucoup d'attachement « à son sens propre, et peu de simplicité dans la foi. « *Roma locuta est, causa finita est* (1), répéterai-je

(1) Cet axiome est excellent, mais on en a souvent abusé : on abuse de tout.

« après vous, et ces mots, vous le savez, furent les « premiers qui sortirent spontanément de ma bou- « che, les premiers qui se rencontrèrent sous ma « plume, à l'apparition si inattendue, si atterrante « pour nous, de la fameuse encyclique *Mirari vos* (1). « Que l'enfant soumis de l'Église trouve de bon- « heur dans sa soumission même ! Au moment où « vous adressiez à votre confrère cette lettre si hono- « rable pour vous que j'ai lue dans l'*Ami de la Reli- « gion*, mû moi-même par un sentiment semblable « au vôtre, je déposais avec joie un humble *erravi* « aux pieds de Mgr l'évêque du Mans, à qui dans le « temps de ma plus grande ferveur, j'avais soumis « des observations philosophiques que je croyais « solides ou tout au moins édifiantes, *in perpetuas « æternitates*. Non content de cela, j'avais demandé « à Mgr l'évêque de Troyes, où pendant quatre ans « j'ai professé avec quelque peu d'engouement (sic) « la seule vraie philosophie, s'il jugeait à propos que

(1) Publiée, nous l'avons vu, le 15 août 1832. On y condamnait formellement la doctrine du *sens commun* sur laquelle la nouvelle école catholique basait sa philosophie et par suite le système apologétique inauguré par elle. Les disciples de Lamennais avaient été atterrés en sentant se dérober sous leurs pas le sol qu'ils croyaient si ferme.

« je me rétractasse, mais sans doute que ma pre- « mière déclaration lui aura paru suffisante, puis- « que, dans la réponse toute pleine de bienveillance « qu'il a eu la bonté de m'adresser, il n'est nullement « question de nouvelle rétractation publique (1). « J'ai cru utile de vous marquer tout cela, pour vous « expliquer pourquoi vous ne m'avez pas vu imiter « le bel exemple que vous avez su offrir à tous ceux « qui, comme vous, s'étaient trompés de bonne foi. « L'excellent clergé du diocèse de Rennes n'aura « pas manqué, je pense, d'apprécier votre conduite « comme elle mérite de l'être, et se sera empressé « de vous redonner toute sa confiance qu'il vous « avait retirée justement (sic). *Abjiciamus opera « tenebrarum et induamus arma lucis* (2).

« Tout à vous en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Leriche ».

« Je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt

(1) Le bon abbé Leriche, paraît-il, adoptait et rejetait une opinion avec un égal enthousiasme. Ici je crains bien qu'il ne comprenne pas qu'en se rétractant publiquement, il courait le risque d'apprendre au public qu'il s'était trompé et que même... il existait.

(2) S. Paul Rom. XIII, 12.

à votre lettre du 31 Novembre, mais M. Persehaie n'était pas à Rennes pour me donner les renseignements que vous me demandiez.....

« Recevez l'assurance, etc. »

« Coëdro. »

Voici le brouillon d'une lettre écrite par l'abbé Jean au supérieur, ou mieux au directeur du collège de Juilly. M. Houet croit pouvoir la dater de cette année 1834, sans toutefois garantir l'exactitude de cette date.

« Vous savez, M. P., que lorsque vous entrâtes à Juilly, cet établissement avait été proposé par M. Berryer à mon frère, qui consentit à vous le céder provisoirement sur l'engagement *d'honneur et de conscience* que vous prites, vous, M. de Salinis et M. Lainé (1) de le lui rendre plus tard; et c'est, comme vous le savez encore, d'après cet engagement formel et plusieurs fois réitéré, qu'il fit les démarches dont le résultat fut de vous

(1) Nous n'osons pas affirmer le déchiffrement exact de ce mot fort mal écrit.

mettre en possession de ce collège. Aujourd'hui, mon frère serait disposé à me transmettre son droit, moyennant quelques arrangements qui ne sauraient être définitivement réglés que je ne sache de quelle manière vous entendez exécuter le traité mentionné plus haut. Veuillez donc, je vous prie, me répondre à ce sujet, et en attendant, recevoir l'assurance, etc. »

Nous allons retrouver, dans quelque temps, M. Houet à Juilly; comme M. Jean n'eut jamais, que nous sachions, la direction de ce collège, il est probable qu'il y eut un compromis et que l'on s'arrangea à l'amiable. C'est ce qui nous expliquera la présence, à nouveau, dans cet établissement, de ce prêtre vénérable, demeuré toujours profondément attaché à MM. de Lamennais.

Avant de clore ce chapitre, nous prions le lecteur de vouloir bien relire la page 257 du premier volume. Il y verra que le correspondant anonyme de M. Houet attribue la dissolution de la Société de St-Pierre au défaut de *charité, d'unité,* à un *grand et gros brin d'orgueil;* enfin à un *vent*

sec et aride qui lui fit perdre la respiration. Ces quelques mots rappellent toute une série d'intrigues dont nous ne voulons pas retracer l'histoire; bien qu'elles se rapportent à notre sujet, puisqu'elles eurent pour victimes les deux frères Lamennais, mais nous croyons savoir qu'elle sera écrite un jour par d'autres et nous osons nous en féliciter doublement.

A la suite de ces manœuvres qui le trompèrent tout le premier, l'évêque de Rennes, par une lettre du 31 Août 1834 (1), prit à l'égard de M. Jean de Lamennais la disposition que nous avons vue p. 159 et suivantes.

M. Coëdro, longtemps ami des deux frères, crut devoir se faire pardonner cette amitié, en s'acharnant après leurs personnes et leurs œuvres. Le 3 Novembre 1834, après une nouvelle preuve de l'animosité de ce personnage à son égard, M. Jean écrivait à l'abbé Ruault, le digne associé de ses labeurs évangéliques, une lettre dont nous extrayons ces quelques lignes :

(1) Et non du 2 Septembre, comme le dit M. Houet. Voir tome Ier p. 259.

« St-Servan, le 3 Novembre 1834.

« Mon cher ami,

« J'ai une foule de choses à vous dire : commençons vite par le commencement. A la lettre de Coëdro que vous m'avez transmise, j'ai fait la réponse que voici et qu'il est bon de conserver.

« Dimanche, 31 Octobre 1834.

« Mon cher ami,

« Je reçois votre lettre en date du 22. Ce « nouveau procédé m'étonne un peu, même après « les autres!... O mon Dieu, pardonnez à mon « pauvre Coëdro, comme je lui pardonne; le plus « à plaindre des deux, ce n'est pas moi! Je vous « embrasse tendrement, *quand même*.

« Jean ».

C'est le lendemain, 4 novembre, que l'abbé Jean écrivait de Pleurtuit à Mgr de Lesquen le billet inséré p. 126. Nous croyons qu'il fait allusion à l'interdit fulminé par le prélat contre

le malheureux Féli, mesure qui acheva de le précipiter hors de l'Église.

Telle est cette lamentable histoire de la chute de Lamennais; tout concourut à hâter la perte de cet infortuné grand homme et à la rendre irrémédiable, aussi bien le zèle immodéré des bons que la perversité des méchants; — ceux-ci ne sont pas toujours les meilleurs auxiliaires du mal.

CHAPITRE CINQUIÈME

1835

UNE VICTIME DU CARTÉSIANISME.
PETITESSES D'UN GRAND HOMME. — LETTRE DE ROHRBACHER A LAMENNAIS : « AU LIEU D'UN SAINT, JE NE VOIS QU'UN HOMME. »
L'AVEUGLEMENT N'EST PAS TOUJOURS LA MAUVAISE FOI.
LAMENNAIS ET LES ACCUSÉS D'AVRIL.
Mgr DE QUÉLEN. — « CELUI-LA A DES ENTRAILLES ».
« LE GRAND SECRET. » — « LE RICHE ÉGARÉ »
« DE GRACE NE L'ABANDONNEZ PAS ».
UNE INFERNALE MISSION. — LETTRE DE Mgr DE QUÉLEN A L'ABBÉ JEAN DE LAMENNAIS : « DIEU AURA PITIÉ DE NOUS ET IL NOUS CONSOLERA. »
CRIMINELS DE « LÈSE ESPÉRANCE ».
« DÉMOCRATISER » L'ÉGLISE POUR « DÉMONARCHISER » L'ÉTAT : MÉTIER OU L'ON NE S'ENRICHIT GUÈRE.
DEUX SERVANTES HÉROIQUES. — LAISSEZ DE COTÉ LES PERSONNES. »
UN CONVERTISSEUR « A TOUR DE BRAS ».
VISITE DE Mgr BRUTÉ A LA CHÊNAIE. — « FRAPPEZ HARDIMENT ».
SOUVENIR DES ANCIENS JOURS.
LAMENNAIS COLLECTIONNE DES AIRS BAS-BRETONS.
LES DEUX FRÈRES CESSENT DE SE VOIR.
ISOLEMENT FATAL DE FÉLI.
L'ABBÉ BOYER ET L'ABBÉ BLANC.

M. Caron, auteur d'un ouvrage de philosophie opposé au Cartésianisme, écrivait d'Abbeville à l'abbé Rohrbacher la lettre suivante que nous croyons devoir insérer tout entière, parce qu'elle touche à cette question alors si brûlante, si refroidie maintenant, du sens commun, par les uns sacrifié à la raison individuelle que d'autres lui sacrifiaient au contraire; double exagération qui aboutissait au même résultat : la ruine totale de la raison humaine elle-même.

M. Caron, dans cette lettre, donne M. Jean de Lamennais comme une victime du *Cartésianisme*. C'est que le Cartésianisme est une sorte de Gallicanisme philosophique; il ne faut point s'étonner

dès lors de le voir s'unir au Gallicanisme théologique, pour combattre les défenseurs, en France, des idées romaines, c'est-à-dire catholiques; Rome, sous ce rapport, est moins une ville que l'univers lui-même, suivant le mot d'Ovide :

Gentibus est aliis tellus data limine certo :
Romanæ spatium est urbis et orbis idem.

Voici la lettre de M. Caron :

« A Monsieur l'abbé Rohrbacher, à Malestroit (Morbihan). (1)

« Abbeville, le 23 Janvier 1835.

« Monsieur et respectable ami,

« J'ai lu avec bien de l'intérêt les détails que vous me donnez dans votre lettre sur l'important ouvrage qui vous occupe depuis plusieurs années. Ce sera un beau présent que vous offrirez à

(1) L'abbé Rohrbacher allait bientôt retourner dans son diocèse d'origine : l'école des Hautes Etudes, fondée à Malestroit par MM. Lamennais, ayant vécu.

l'Église de Dieu. J'attends avec impatience la publication des volumes que vous m'annoncez. Une bonne histoire de l'Église nous manque et vous remplirez cette lacune. La pureté, l'orthodoxie de vos doctrines m'est connue depuis longtemps.

» Dans votre déclaration, insérée dans l'*Ami de la religion*, en date du 16 Septembre 1834, vous dites que dès 1827 vous vous trouvâtes explicitement d'accord avec M. Bouvier. Or, je n'ai pas lu la philosophie de M. Bouvier, mais, d'après ce qui m'en est revenu, je ne pense pas qu'elle soit bien nette et en tout d'accord avec le vrai sens commun, du moins tel que je le conçois, tel que je l'ai formulé dans ma démonstration.

« Vous terminez votre déclaration par ces paroles : « Aussi ai-je peur que quelqu'un ne trouve « quelque chose d'inexact dans cela même que je « viens de dire. »

« Je vous avouerai, avec candeur, Monsieur et très cher ami, qu'effectivement cette déclaration ne m'a pas paru suffisamment claire. Les mots : « Je ne crois nullement, du moins sous les mê-

» mes rapports, à l'infaillibilité du reste des » hommes et je vois moins que jamais des mo- » tifs de croire à la mienne; » ces paroles, dis-je, ont besoin d'explication. Ne pourrait-on pas en conclure que vous ne reconnaissez d'infaillibilité que dans l'Église et que vous niez l'infaillibilité naturelle et nécessaire du sens commun des hommes.

« Veuillez, Monsieur, avoir la complaisance de me donner un mot d'explication là-dessus. Je tiens beaucoup à savoir si j'ai eu le bonheur d'être pleinement d'accord avec vous sur cette importante question, *d'où dépendent, à mon avis, les destins de l'Église et de l'État, logiquement et humainement parlant.* Ma doctrine sur ce point vous est parfaitement connue, d'après mon ouvrage, et les explications et les réponses publiques que j'ai eu soin de vous transmettre. Votre lettre me fait croire que nous sommes pleinement d'accord; et, comme je ne pense pas l'être avec M. Bouvier, je crains que, dans votre déclaration, vous ne lui ayez fait une concession dangereuse et donné à sa philosophie une sanction qu'elle ne

me paraît pas mériter, d'après ce que l'on m'en a rapporté.

« Si Dieu m'en fait la grâce, je répandrai dans mon second volume de nouvelles lumières sur cette importante matière. J'ai reçu de beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques distingués par leur savoir d'honorables encouragements; mais le parti cartésien, qui a le pouvoir en mains et les journaux soi-disant religieux à sa disposition, fait tout ce qu'il peut pour entraver le succès et le débit de mon livre, qu'ils n'osent cependant pas condamner. Au reste, la question se simplifie et s'éclaircit de plus en plus. Voilà M. Bautain qui rejette la raison, condamné par son évêque. Il ne reste donc plus qu'à choisir entre la raison générale et le sens individuel. La question, réduite à ces termes, ne saurait être longtemps indécise; et, en vérité, ce n'est plus un combat.

« J'ai lu avec bien de l'intérêt, mais avec une bien vive affliction, les rudes épreuves que M. Jean de la Mennais, un si saint prêtre, a eu à subir dans le diocèse de Rennes; rien n'égale la méchanceté de cette *misérable coterie,* si ce n'est peut-être sa

bêtise. Veuillez, à l'occasion, offrir mes respectueux hommages à cette noble victime du despotisme cartésien. — J'ai dû renoncer au projet d'établir une revue; je ne pouvais entreprendre seul un pareil travail. Espérons que la philosophie luthérienne et athée sera bientôt refoulée aux enfers d'où elle est sortie.

« Votre tout dévoué et affectionné serviteur,

« Caron ».

Dans la lettre que M. Jean de Lamennais écrivait, le 12 Octobre 1834, à l'*Ami de la Religion*, qui ne publia que le premier paragraphe (1), le seul, du reste, qui lui fut envoyé, nous lisons ces mots — ils expliquent ce que nous disait tout à l'heure M. Caron de ce saint prêtre et du Cartésianisme :

« Il plaît à je ne sais qui (car mon accusateur ne se nomme pas) de prétendre que j'ai fait, sur la dernière Encyclique, une distinction contraire au

(1) *Ami de la Religion*, mardi 21 Octobre 1834. N° 2327.

texte; j'ai fait précisément le contraire (sic); dès le premier moment où parut l'Encyclique, je n'hésitai point à dire, et j'ai déclaré depuis, par écrit, entre les mains de Mgr l'évêque de Rennes, le 9 de Septembre, que le nouveau système de philosophie, improuvé par le pape, était *trompeur* et *blâmable*, parce qu'il a le double défaut de faire de la raison générale une autorité visible et enseignante, et d'attribuer au genre humain, considéré comme ayant ses traditions et ses croyances, à part celles de l'Église, l'infaillibilité qui n'appartient qu'à celle-ci, en vertu des promesses; *veritas, ubi certo consistit, non quæritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis* (1). N'est-ce donc pas là ce qui caractérise *en lui-même*, d'après les termes de l'Encyclique, le système que le Saint Père improuve? Mais résulte-t-il de l'Encyclique, comme quelques-uns l'ont pensé, qu'il y ait obligation d'en revenir aux principes cartésiens pour rester catholique? J'en doute, parce que je ne comprends pas comment on pourrait concilier les

(1) Paroles de l'Encyclique.

principes de cette philosophie avec les paroles du Souverain Pontife, citées ci-dessus. J'ai exprimé ce doute, il est vrai, etc. »

Ce passage nous a semblé fort instructif et de nature à faire comprendre sous combien de masques l'on combattait, en France, non plus les anciens défenseurs d'un système philosophique publiquement désavoué, mais les adversaires toujours résolus, toujours redoutables, du Gallicanisme.

Nous publions ci-dessous une lettre de Rohrbacher à Lamennais que nous estimons de nature à faire connaître les lacunes de ce noble esprit et les petitesses de ce grand homme. *Faire connaître*, ce n'est peut-être pas le mot juste ; nous les savions déjà ; du moins nous les apprendra-t-elle d'une façon plus précise encore.

Notons toutefois que, pour la traduction fautive de l'expression latine *bimatu*, ce ne peut être qu'une simple distraction, un lapsus dont le redressement relève uniquement d'un régent de huitième.

Ce qui ressort principalement de cette lettre, c'est la franchise, la rondeur de ce bon Lorrain dont Lamennais sut deviner la valeur et qui, après la défection du Maître, contribua, dans une large mesure, au triomphe de ses idées de la première heure, par la publication d'une volumineuse *Histoire de l'Église*, toute imprégnée d'ultramontanisme, s'il nous est permis de parler ainsi. Fleury qui avait régné sans rival jusque-là fut définitivement détrôné, malgré l'incontestable supériorité de son talent d'écrivain.

Observons aussi qu'en ce qui concerne le mystère de la Sainte Trinité, le tort principal de Lamennais fut d'employer, dans un sens un peu général, un peu vague, par conséquent, des expressions nettement déterminées par les théologiens et dès lors nécessairement restreintes. C'est ainsi qu'il put fort bien considérer Dieu qui se connaît, Dieu le Père, et Dieu connu de lui-même, ou la connaissance substantielle et vivante de la divinité, Dieu le Fils, comme un double principe de l'Amour substantiel de Dieu, du Saint-Esprit ; tandis que les théologiens ne parlent que du *Spirans*, c'est-à-

dire du Père et du Fils considérés comme ne formant qu'un seul principe et de la *Spiratio*, ou du *Spiratus*, en d'autres termes, de l'Esprit.

Encore une fois, de la part de Lamennais, il y avait, non pas ignorance de ce que sait le moindre étudiant en théologie, mais simplement langage philosophique, plutôt que théologique.

Les autres points signalés par le vigilant Rohrbacher sont plus discutables, surtout en ce qui concerne le dépôt de la Révélation primitive, l'Église n'ayant rien défini sur ce sujet.

D'ailleurs, n'oublions pas ce qu'il disait plus haut de son Maître : *... Je l'ai toujours vu, lorsqu'il découvrait qu'une pensée, qu'une expression était contraire à quelque décision de l'Église, rectifier incontinent cette pensée, cette expression. Enfin la seule chose qu'il m'ait jamais recommandée, touchant ses ouvrages, c'est de prendre note de tout ce que j'y trouverais de contraire, soit à quelque décision de l'Eglise, soit à l'enseignement commun des Pères et des théologiens, afin qu'il puisse y faire les corrections convenables.*

On avouera que ces dispositions ne sont pas

d'un hérétique, bien moins encore d'un hérésiarque.

Quelques ennemis de Lamennais, abusant de certaines expressions peu exactes, trouvées çà et là dans ses nombreux écrits, le taxaient et le taxent encore d'*ignorant*, du haut de leur médiocrité orthodoxe; cette épithète, souvent jetée à la face du célèbre écrivain qui eut le tort de s'y montrer un peu trop sensible, ceux qui la lui prodiguaient ainsi eussent mieux fait de la garder pour eux, c'eût été non moins charitable et beaucoup plus juste.

Lamennais eut toujours le travail prodigieusement facile; il travaillait, en moyenne, *quinze heures* par jour, ainsi qu'il nous l'apprend quelque part, dans l'une de ses lettres. C'est dire assez qu'il devait savoir bien des choses qu'ignoraient nécessairement des esprits moins éminents qui d'ailleurs n'avaient peut-être pas autant de loisirs à consacrer à l'étude.

Mais il est temps de donner la lettre de Rohrbacher.

« A Monsieur F. de la Mennais
par Dinan Côtes-du-Nord,
à La Chenaye (sic).

« Mon très cher Monsieur de la Mennais.

« Dans votre dernière lettre, vous me dites un mot qui m'est allé au cœur : *filioli, diligite invicem*. Eh! mon cher Monsieur, je n'osais vous dire combien je vous aime, crainte de vous déplaire. Oui, je vous aime plus que ma vie. Mais plus j'aime, plus je crains. Vous le comprendrez par un exemple.

« Il y a des années, j'aimais un ami de tout mon cœur; mais je remarquai en lui comme deux hommes, dont l'un me faisait craindre pour l'avenir, l'autre me faisait espérer. Ce qui me faisait craindre, c'est que, quand cet ami se préoccupait d'une idée, il la poussait vigoureusement à bout, mais sans trop s'assurer d'abord si l'idée était vraie ou complète. Ainsi, en raisonnant sur le mystère de la Sainte Trinité, il supposait que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un

double principe; tandis que tous les théologiens enseignent, d'après les décisions formelles de l'Église (1), que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un seul principe. Ainsi encore, dans la question fondamentale de la nature et de la grâce, il supposait que la grâce n'était que la restauration de la nature, tandis qu'elle en est principalement la transformation divine. Ce qui me faisait craindre, c'est que cet ami n'étudiait pas mieux l'Écriture et les Pères. Ainsi, ayant commencé une traduction du Nouveau-Testament, il traduisit ces mots : *a bimatu et infra* (2) par *de deux mois et au-dessous* au lieu de *deux ans*. Ainsi, dans un projet de constitutions religieuses, il citait, comme point fondamental, un passage de St Ignace d'Antioche, sans prendre garde que ce passage était interpolé. Ainsi, dans un ouvrage récent, il condamne, avec une sorte d'anathèmes, des choses qui sont textuellement dans les Écritures et dans les décisions de l'Église. Je suis persuadé qu'il les condamne ainsi par préoccupa-

(1) Cf. IIe concile de Lyon.
(2) Math. II, 16.

tion. Car je ne puis croire qu'il ait cessé de croire à l'autorité de l'Église et à la divinité des Écritures. Ce qui me faisait craindre encore, c'est qu'il se méprenait quelquefois pour l'histoire, comme pour l'Écriture et le dogme. Ainsi, dans un système encyclopédique des connaissances humaines, il supposait, comme un point fondamental, qu'avant l'Église chrétienne et l'Église judaïque, il y avait une Église primitive dont les traditions doivent servir de base et de règle à ce qui est venu après : tandis qu'avant l'Église chrétienne et la Bible qui remontent jusqu'à l'origine des choses, il n'y a rien, et qu'à côté il n'y a que quelques débris flottants. Voilà, mon très cher Monsieur, ce qui me faisait craindre pour cet ami, mais craindre *au point qu'une fois, malgré mon bon tempérament, j'en fus malade et sentis que je pouvais en mourir;* car je n'osais épancher tout mon cœur, ni dans le vôtre, ni dans celui de personne.

« Ce qui me faisait espérer, c'est qu'à côté d'un fonds assez irritable d'orgueil naturel, je voyais des semences d'humilité chrétienne; je voyais un sincère amour de Dieu et de son Église; j'aper-

cevais quelquefois la grâce de Dieu qui perfectionnait ces bonnes dispositions, et je me souviens d'en avoir pleuré de joie. Au dehors, je voyais des protestations publiques et réitérées d'une soumission sans réserve à tous les décrets du chef de l'Église. *Il est vrai, on usa de procédés capables de pousser à bout un homme ordinaire.* Mais à celui que j'aimais, je croyais l'esprit et le cœur assez grand, assez chrétien, pour surmonter tous les soulèvements de la nature et étonner le monde par le miracle de la vertu chrétienne. L'épreuve est venue. Celui que j'aimais est resté jusqu'à présent bien au-dessous de ce que j'attendais. Au lieu d'un saint je ne vois qu'un homme et un homme en colère qui tourne tout son esprit à se venger. Je crains qu'il ne s'obstine, je crains que l'esprit de ténèbres qui se transforme en ange de lumière ne réussisse à lui faire illusion. Porté comme il est à se contenter d'une connaissance incomplète du dogme et de l'Écriture, je crains que ces demi-vérités ne le conduisent à douter à la fin de tout et *à expirer dans le vide*, suivant une de vos expressions. Cependant celui que j'aimais

ainsi, je l'aime encore et le jour qui dissipera mes craintes sera le plus heureux de mes jours.

« Mon très cher Monsieur F. de la Mennais, vous êtes le premier et le seul devant qui j'épanche ainsi mon cœur tout entier. Si cela vous déplaît, pardonnez-le-moi. Je vous aime assez pour consentir à ce que vous me repoussiez et me haïssiez, pourvu que vous viviez et mouriez en bon chrétien, en bon catholique et que vous sauviez votre âme.

« Rohrbacher.

« Malestroit, le 10 avril 1835, fête des Sept Douleurs de la très sainte Vierge » (1).

Rohrbacher ne fut que trop bon prophète. Le caractère, profondément aigri de Lamennais qui le portait à se *venger* de ceux qu'il considérait comme ses persécuteurs et qui étaient bien éloignés de l'être tous, fut habilement exploité par

(1) Rohrbacher inséra plus tard cette lettre, en grande partie, dans son *Histoire de l'Église* (tome XX, p. 520, éd. Gaume 1845). Après ces mots : « Ce qui me faisait craindre, c'est que, quand 'cet ami, etc. », l'auteur ajoute, entre parenthèses : (*Ici je rappelais en détails et avec franchise tout ce que j'avais remarqué de dangereux en lui depuis que je le connaissais*)...

Ce passage que Rohrbacher n'a pas reproduit, bien qu'à notre sens, il soit le plus important, était donc jusqu'à présent demeuré inédit.

l'Ange de ténèbres, aidé de ses suppôts ; il lui fit *illusion* et cette illusion fut si complète que l'infortuné finit de bonne heure par la prendre pour la vérité même. Son tort, nous l'avons déjà dit souvent, fut d'accorder pleine confiance à la raison individuelle dans sa personne, alors qu'il la condamnait impitoyablement chez tous les autres ; mais de cet aveuglement, si monstrueux soit-il, à la mauvaise foi, il y a loin, croyons-nous.

L'abbé Jean écrivait à M. Querret :

« Ploërmel, le 15 Avril 1835.

« Mon cher ami,

«.... Féli est parti hier pour Paris : les accusés du complot d'avril l'ont choisi pour l'un de leurs conseils et de leurs défenseurs !... Son voyage retardera le mien... Comment irais-je demander des grâces à ceux qu'il va attaquer ? Convenez que ma position est tristement singulière !... Que le bon Dieu me soit en aide !

« Tout à vous du fond du cœur

« Jean. »

Lamennais allait se lancer dans la politique plus activement que jamais. Définitivement perdu pour l'Église, il était désormais acquis à la Révolution. Tournant le dos à toutes ses convictions religieuses d'hier, il s'enfoncera, de plus en plus, dans le doute, les négations blasphématoires et retirera tout à la Religion positive, après lui avoir tout donné.

Toutefois, il témoignera toujours la plus vive horreur pour l'athéisme. Il écrira, le 19 Juillet 1850, au sujet de Proudhon, à son *tailleur* Dessoliaire (1) : « Le fond de sa pensée, d'ailleurs, tel qu'on peut le découvrir à travers tant de variations, est l'athéisme et le matérialisme. *Si le peuple entrait dans cette voie, c'en serait fait de lui et de l'avenir.* »

Il ne cessa pas non plus de croire en la Providence. Le 25 Février précédent, il écrivait au même : « Grâces à Dieu, vous comptez sur la Providence, et vous avez raison, elle ne vous délaissera point (2) ».

(1) Blaize II, 249.
(2) Blaize II, 242.

Mais les dernières pages écrites de sa main, l'*Introduction à la Traduction de Dante*, nous prouvent trop clairement qu'il rejetait alors la Révélation et par là même le surnaturel, pour ne plus admettre que le Déisme et sa vague religiosité.

Un saint prélat essaya vers cette époque de convertir Lamennais; il s'y trouvait obligé, non seulement par les liens de l'amitié, de la communauté d'origine, mais aussi par sa qualité de pasteur : c'était l'Archevêque de Paris qui comptait Lamennais parmi les prêtres de son diocèse. De bonne heure l'abbé Jean avait su reconnaître la grandeur d'âme de Mgr de Quélen.

Il écrivait, en 1806, de Paris à M. Hay :

« J'assistai hier à la première communion de Saint-Sulpice : rien n'est plus touchant, parce que rien n'est plus pieux. Cependant les deux discours du Curé furent très faibles; mais, l'après-midi, l'abbé de Quélen (simple tonsuré) prêcha la rénovation des vœux du baptême, et il s'en tira à

merveille. *Celui-là a des entrailles*, chose très rare à Paris. »

Cette chose alors « très rare » à Paris, au témoignage de l'abbé Jean, n'était peut-être pas très commune ailleurs et ne l'est pas encore maintenant. Du moins, l'archevêque de Paris continuait d'avoir du cœur; les cholériques de 1832 en avaient eu la preuve héroïque. Il s'agissait maintenant d'un pestiféré d'un autre genre et si le saint prélat, en l'approchant, n'avait pas à redouter la contagion, du moins appréhendait-il, par des démarches prématurées, d'aggraver encore le mal et de le rendre incurable. Mgr de Quélen faisait part de ses perplexités à Mlle de Lucinière qui le conjurait, sans doute, d'aller trouver le malheureux Lamennais, au nom de leur ancienne amitié et d'essayer de le rapprocher de l'Église et de ses convictions religieuses d'autrefois. Il écrivait cette première lettre :

« Ce 20 avril 1835,

« Hélas, Mademoiselle, que je suis affligé! Mais que puis-je faire, sinon prier! *La personne* n'est sans doute revenue ici qu'avec un parti pris, et à moins d'un miracle, mes tentatives seraient inutiles. Si je savais qu'après bien des rebuts et des duretés, après mille peines et mille chagrins, il me fût donné de ramener au vrai ce pauvre ami, Dieu m'est témoin que je ne m'épargnerais pas. Il me semble que vous qui êtes plus liée pouvez faire entendre plus souvent et plus à propos les paroles du dévouement, de la raison et de la conscience; je crois donc que vous feriez une bonne œuvre en restant ici. Répétez souvent combien mon cœur et mes bras sont ouverts et quel serait le bonheur que j'éprouverais si l'on me donnait la permission d'assurer du retour et de la constance (sic). Ah! que Notre Seigneur nous a donné le grand secret : *se renoncer soi-même* (1), mais tous n'entendent pas ce langage. Que de belles qualités perdues; quel talent dont le compte sera terrible!

(1) Matt. XVI, 24, Luc. IX. 23.

Pouvoir sauver, et ne faire que perdre, c'est une bien malheureuse puissance, ou plutôt, c'est un bien funeste emploi de la puissance.

« Recevez, etc.

« Hyacinthe, archevêque de Paris. »

Le miracle dont parle le digne prélat, personne, sans doute, n'avait le droit d'y compter, mais nul, non plus, lui moins que bien d'autres, ne devait le regarder comme impossible.

Peut-être, si l'on n'ignorait les circonstances, dans tous leurs détails, serait-on porté à taxer de timidité la conduite du pasteur vis-à-vis de sa brebis égarée. Il ne suffisait pas que ses bras fussent ouverts pour recevoir celle-ci, mais il lui fallait encore aller au-devant d'elle et essayer de la ramener au bercail. Mlle de Luciniere lui soumit probablement des considérations de ce genre et le pressa de nouveau de se rendre à ses désirs. Toujours est-il que Mgr de Quélen lui adressa cette seconde missive, cinq jours seulement après la premiere.

« Paris le 25 avril 1835.

« Mademoiselle,

« Cette démarche ne me coûte nullement, mais elle m'embarrasse beaucoup, parce que je ne vois pas comment espérer d'obtenir un retour assuré. Quand le cœur est malade, il y a espoir, on peut trouver le chemin du cœur; quand l'esprit est égaré, il est difficile de l'atteindre, non dans le précipice, mais dans les régions de la superbe où il se promène sans qu'on puisse seulement deviner une route qu'il ne connait pas probablement lui-même. Il n'y a qu'un moyen de guérison, de retour au vrai et à soi-même, qu'un sentier qui conduise encore au bonheur et même à la gloire; le remède est difficile, mais il est sûr, infaillible; avec un peu de courage, ou plutôt avec la grâce de Dieu, il n'est pas impossible : *de se faire petit enfant par l'obéissance, la confiance, l'abandon* [1], et se laisser conduire, diriger en tout,

[1] Mots soulignés dans le texte. Cf., tome Ier, les lettres de Teysseyre.

de se remettre sans réserve entre les mains d'un père, d'un frère, d'un ami ; nous sommes tout cela, et ce pauvre ou plutôt ce riche égaré nous trouvera plein des doux et tendres sentiments qui appartiennent à ces titres que jamais, non jamais, quoi qu'il fasse, nous n'abjurerons. Dites-le lui, qu'il en soit bien persuadé; nos bras, nos cœurs lui sont ouverts : seulement, qu'il ne nous laisse pas vainement l'implorer de venir s'y jeter avec les sentiments de confiance que nous méritons : qu'il nous mette à l'épreuve et qu'il nous repousse s'il trouve en nous autre chose que des pasteurs, et des hommes de cette charité dont il a connu, dont il a prêché les douceurs tant de fois; mais, je le répète, abandon sans réserve, docilité d'enfant, cordialité d'ami; qu'il se persuade que nous sommes incapables d'abuser de sa confiance ; qu'il se souvienne qu'il est et que nous sommes bretons, chrétiens, prêtres et évêques (sic).

« Je ne parle pas encore de notre père commun à tous : il doit bien savoir que la mesure de sa joie et de sa bonté, est celle de la douleur dont son âme est oppressée.

« Veuillez agréer, Mademoiselle, l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre très humble et très dévoué serviteur,

« ✠ Hyacinthe, archevêque de Paris. »

Cette obéissance du petit enfant dont parlait autrefois l'abbé Teysseyre et que réclamait Mgr de Quélen, Lamennais ne devait plus la connaître, ou du moins, il ne devait plus la pratiquer; mais encore, nous osons le répéter, fallait-il, peut-être, aller chercher ce *petit enfant*, le prendre par la main, lui faire, si possible était, une douce violence; rien de tout cela n'eut lieu, probablement parce que cela ne pouvait être!

Les deux lettres précédentes ont été transcrites de la main de l'abbé Jean à qui Mlle de Lucinière les communiqua. Le frère du prêtre apostat écrivit à ce sujet au saint archevêque de Paris.

« Saint-Symphorien, le 21 mai 1835,

« Monseigneur,

« Mlle de Lucinière vient de me communiquer

les deux lettres, en date du 20 et du 25 avril dernier, que vous lui avez écrites au sujet de mon malheureux frère : je les ai lues et relues avec un attendrissement profond : elles sont si touchantes ! Elles sont si belles ! Cependant, Monseigneur, je ne vous parlerai point de ma reconnaissance, car elle n'a d'autre expression que le silence : je la conserverai et elle vivra au fond de mon cœur, aussi longtemps que je vivrai moi-même.

« Hélas, Monseigneur, il n'est que trop vrai, mon pauvre frère, ce pauvre, autrefois si riche, est bien digne de pitié ! de grâce, ne l'abandonnez pas. Je n'ose espérer, que dans sa position actuelle, il vous écoute d'abord avec un cœur docile, mais néanmoins, je vous en conjure, ne pensez pas pour cela que vos paroles ne fassent aucune impression sur lui et qu'elles soient tout-à-fait perdues : il se roidira d'abord, je le crains bien ; cependant, il n'en sentira pas moins le prix de vos bontés ; vos douces et paternelles exhortations lui feront une de ces blessures dont parle la Sainte-Écriture, une de ces blessures qui gué-

rissent et, plus tard, il nous consolera par sa soumission. Pour moi, je n'ai plus aucune influence sur lui : on me l'a ôtée tout entière par des imprudences que je ne saurais trop déplorer, et dont il serait inutile de vous donner ici le détail (1) ; *il y a des hommes qui semblent avoir reçu l'infernale mission de pousser vers les abîmes cet homme* qui, s'il avait été plus humble, comme il aurait dû l'être, pouvait empêcher tant d'autres d'y tomber : mais ce que je ne puis faire peut être fait par vous, Monseigneur ; il a promis à Mlle de Lucinière d'aller vous voir, et je ne crois pas qu'il y manque, à moins qu'il ne soit retenu par cette espèce d'embarras qui (2).... Ah ! Dieu le veuille qu'il n'y manque ! Vous serez indulgent, patient, compatissant, vous serez père et, s'il résiste au premier moment, il est impossible qu'il résiste longtemps à votre voix qui est celle de la charité, de Dieu lui-même.

« Veuillez bien lui laisser ignorer que j'ai eu

(1) Cf. Conf. de Lamennais, p. 215. Note.

(2) Dans le brouillon que j'ai seul entre les mains, la phrase est inachevée.

l'honneur de vous écrire cette lettre : je dois éviter, autant que possible, tout ce qui achèverait de rompre ce roseau déjà brisé et, s'il savait la démarche que je fais, je suis sûr que, dans ses dispositions présentes d'esprit, il le jugerait mal.

« Je suis à vos pieds, Monseigneur, les arrosant de mes larmes et je vous prie d'agréer l'hommage des sentiments pleins de respects, etc. »

Des gens bien intentionnés, mais imprudents ; d'autre part, des gens prudents, mais de cette prudence du serpent qui se glisse doucement vers sa proie et dès lors mal intentionnés : voilà ceux, en effet, qui poussèrent Lamennais aux abîmes, comme le dit l'abbé Jean avec l'accent de la douleur la plus poignante. Cette influence dont il avait joui si longtemps auprès de son frère et que celui-ci qualifiait si durement et si injustement, comme nous l'avons vu, eût été salutaire et non pas « funeste », si l'abbé Jean avait pu l'exercer jusqu'au bout. Mais ici comme toujours, il se trouva des hommes sinistres qui se donnèrent,

s'ils ne la reçurent pas, *l'infernale mission* de consommer la perte de l'infortuné.

Mgr de Quélen répondit, en ces termes, à M. Jean de Lamennais :

« Paris, le 9 Mai (1) 1835,

« On m'a remis votre lettre du 21 Mai, mon cher ami, elle m'a bouleversé de douleur, et d'une douleur qui déjà inondait mon cœur. Depuis longtemps je cherchais le moyen de voir celui qui fait le sujet de nos soupirs et de nos larmes, vous pouvez comprendre toutes les précautions et tous les ménagements qu'exige ma délicate position que tout le monde, que les meilleurs amis ne connaissent pas bien; je crois pouvoir seul en être bon juge. On m'assure que votre frère est reparti pour la Chesnaye; je ne l'ai pas vu; il n'est pas venu, et vraiment je ne sais pas encore si je dois le regretter. Des tentatives inutiles auraient peut-être agrandi les distances et rendu les rapprochements plus difficiles. J'espère que

(1) C'est le 9 Juin que le prélat veut écrire.

l'honneur de vous écrire cette lettre : je dois éviter, autant que possible, tout ce qui achèverait de rompre ce roseau déjà brisé et, s'il savait la démarche que je fais, je suis sûr que, dans ses dispositions présentes d'esprit, il le jugerait mal.

« Je suis à vos pieds, Monseigneur, les arrosant de mes larmes et je vous prie d'agréer l'hommage des sentiments pleins de respects, etc. »

Des gens bien intentionnés, mais imprudents : d'autre part, des gens prudents, mais de cette prudence du serpent qui se glisse doucement vers sa proie et dès lors mal intentionnés : voilà ceux, en effet, qui poussèrent Lamennais aux abîmes, comme le dit l'abbé Jean avec l'accent de la douleur la plus poignante. Cette influence dont il avait joui si longtemps auprès de son frère et que celui-ci qualifiait si durement et si injustement, comme nous l'avons vu, eût été salutaire et non pas « funeste », si l'abbé Jean avait pu l'exercer jusqu'au bout. Mais ici comme toujours, il se trouva des hommes sinistres qui se donnèrent,

s'ils ne la reçurent pas, *l'infernale mission* de consommer la perte de l'infortuné.

Mgr de Quélen répondit, en ces termes, à M. Jean de Lamennais :

« Paris, le 9 Mai (1) 1835,

« On m'a remis votre lettre du 21 Mai, mon cher ami, elle m'a bouleversé de douleur, et d'une douleur qui déjà inondait mon cœur. Depuis longtemps je cherchais le moyen de voir celui qui fait le sujet de nos soupirs et de nos larmes, vous pouvez comprendre toutes les précautions et tous les ménagements qu'exige ma délicate position que tout le monde, que les meilleurs amis ne connaissent pas bien; je crois pouvoir seul en être bon juge. On m'assure que votre frère est reparti pour la Chesnaye; je ne l'ai pas vu; il n'est pas venu, et vraiment je ne sais pas encore si je dois le regretter. Des tentatives inutiles auraient peut-être agrandi les distances et rendu les rapprochements plus difficiles. J'espère que

(1) C'est le 9 Juin que le prélat veut écrire.

ce pauvre ami ne m'aura fui que par pudeur et ce sentiment me donnerait quelque espoir. Prier, prier encore, sans se lasser, voilà la ressource qui ne manque jamais. Dieu aura pitié de nous, et il nous consolera : *longanimiter ferens adeptus est repromissionem* (1).

« .... Et vous, mon bon ami, aimez-moi toujours dans la foi chrétienne et bretonne, vous le devez au tendre retour dont je vous offre la fidèle assurance.

« ✝ Hyacinthe, archev. de Paris. »

Cette entrevue si désirée de tous, excepté de Lamennais qui seul pourtant devait en profiter, n'eut donc pas lieu. Lorsque Mgr de Quélen écrivait la lettre qu'on vient de lire, Lamennais n'était plus à Paris : il était de retour en Bretagne, dans cette solitude de la Chênaie qui lui rappelait tant de souvenirs et de genres si différents, mais il ne faisait plus qu'y passer ; bientôt même il lui dira un éternel adieu.

Nous croyons que le digne prélat se trompait

(1) Hebr. VI, 15.

lorsqu'il attribuait la conduite de Lamennais à son égard à un sentiment de *pudeur*. L'infortuné ne voyait plus, dans beaucoup de ses vrais amis, que des perfides qui lui tendaient sans cesse de nouveaux pièges, ou tout au moins des fâcheux qui venaient le troubler dans ce qu'il appelait sa quiétude : il les évitait à ce double titre, le plus soigneusement possible.

M. Dubreil écrivait, le 2 Août 1835, à M. Houet, encore professeur d'histoire au petit séminaire de St-Méen (1), une longue lettre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« .... Ce que vous m'avez appris de St-Méen m'a fait beaucoup de peine ; c'est encore un asile de moins pour la pauvre jeunesse catholique. Mais j'en savais encore plus que vous ne m'en dites, puisque tous les associés de M. de Lamennais quittent l'établissement. Au surplus les légitimistes ne s'en inquiètent guère. Quand le diable instruirait leurs enfants, cela leur est égal, pourvu

(1) Ce fut à la rentrée suivante qu'il retourna à Juilly.

qu'on leur parle d'Henri V et qu'on leur défende de faire le serment sous peine de ne pas communier à Pâques, ce qui, au reste, les vexe beaucoup moins que l'abstinence du Vendredi et la privation *de pâtés de foie gras* pendant le Carême. Mais pour ceux qui ont l'audace de ne pas croire à *l'éternité de l'immortelle famille*, pour les criminels de *lèse-espérance*, il n'en est pas ainsi ; et comme j'ai le malheur d'être de ceux-là, vous jugez que j'ai le droit de m'attrister sur la destruction d'une société qui avait déjà donné tant de beaux fruits et qui m'avait paru si belle d'avenir (1). Dans le cas où je n'aurais pas le plaisir de vous voir, veuillez m'instruire de votre détermination : si vous allez à Juilly, j'aurai le plaisir de vous y voir de temps en temps; car je compte faire un voyage à Paris vers le mois de Novembre... M. Féli prépare deux volumes politiques, l'un de théorie, l'autre qui traite des faits relatifs au procès d'Avril. Ils

(1) Nous avons déjà dit que cette Congrégation de St-Pierre, titre ultramontain, choisi tout exprès par les Lamennais, est devenue la Congrégation (toujours existante) des Prêtres de l'Immaculée Conception. — Quant aux assertions de M. Dubreil, elles sentent trop leur jeune homme pour être admises sans réserve. Il est beau parfois et parfois même sublime *d'espérer contre l'espérance*.

paraîtront, m'a-t-on dit, lorsque cette affaire sera terminée. J'attends le retour d'Elie (de Kertanguy) qui parcourt actuellement l'Angleterre, pour me rendre à la Chênaie. Je ferai ce voyage avec le plus grand plaisir. Sainte-Beuve qui est actuellement *notre intime*, s'occupe de l'histoire de Port-Royal qu'il méditait depuis longtemps...

« Adieu, mon ami, ne m'oubliez pas dans vos prières, pensez quelquefois à moi, et au regret que j'éprouve de ne pouvoir vous serrer la main, et de vous dire combien je vous aime.

« Tout à vous.

« F. D. »

Voici une nouvelle lettre de Rohrbacher, datée de cette maison de Malestroit où l'on travaillait avec tant d'ardeur, s'il fallait en croire les folliculaires que l'on sait, à *démocratiser l'Église pour démonarchiser l'État*, crime qui semblait alors doublement abominable et que maintenant, du moins en France, plus d'un catholique excuserait *doublement*, pour peu que l'on voulût bien

s'entendre sur la valeur de ces mots un peu longs peut-être (1).

En tout cas, il paraît qu'à ce métier l'on ne s'enrichissait guère. Écoutons là-dessus notre digne Lorrain avec sa bonhomie habituelle qui, dans la circonstance, a quelque chose, à la fois, de sublime et de navrant.

« Malestroit, le 19 août 1835.

« Mon cher Monsieur Levoyer.

« Je serais bien aise de vous voir, et le plus tôt possible. J'ai à vous proposer des choses, qui me semblent faites exprès pour vous. Il y a un an que le bon Dieu nous éprouve : au bout de cette année, il nous ouvre une grande porte dont il veut que je sois comme le portier. Si vous voulez entrer, comptez bien que je ne vous la fermerai pas. Craignez-vous de manquer de quelque chose ?

(1) L'Église est démocratisée dans ce sens que ses *princes* se recrutent presque exclusivement dans la bourgeoisie et le peuple; l'État est démonarchisé à peu près dans tous les sens : il reste à savoir si l'on doit plus s'en féliciter que s'en plaindre.

Je vous ferai un billet, comme quoi jusqu'à la mort, vous ne manquerez pas du nécessaire, et que par conséquent vous vivrez jusqu'à la fin de vos jours. S'il vous faut une caution, je vous donnerai Celui dont la parole ne trompe point, et qui a dit : *quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (1).

« Mon cher M. Levoyer, quand je considère de quelle manière nous avons reçu, les uns et les autres, les épreuves que le bon Dieu nous envoie, une chose me confond et m'humilie. Lorsqu'ici à Malestroit, nos deux domestiques surent que nous étions gênés dans nos affaires, par suite de la rupture qui venait d'avoir lieu, elles se réduisirent au pain et à l'eau, pour nous ménager de quoi vivre : la chose dura ainsi deux ou trois mois; et ce ne fut que par hasard que M. l'économe en eut connaissance. Elles avaient encore dit à de bonnes personnes en ville, que, si cela devenait nécessaire, elles iraient volontiers mendier notre pain. Voilà ce qui m'humilie et me confond.

(1) Matt. VI 33.

« J'ai toujours cette pensée dans la tête : ainsi donc il sera dit en ce monde et en l'autre, que deux pauvres servantes nous auront fait la barbe, pour le courage et la générosité ? A quoi sert donc d'être hommes ? De quoi donc nous servira le latin, le grec et l'hébreu ?

« Je vous attends, mon cher Monsieur, pour délibérer là-dessus, et, en attendant,

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Rohrbacher ».

Dans une lettre, résumée par Monsieur Houet, qu'il écrivait à l'abbé Jean, le 28 septembre, M. Rohrbacher racontait qu'il avait vu Mgr Bruté (1) chez Mgr de Forbin Janson (2).

« Il ira à la Chênaie. Partout j'ai vu les dispositions que je pouvais désirer : estime et bienveillance pour vous, compassion pour votre frère. Réfuter les erreurs, laisser de côté la personne. »

(1) Ce saint missionnaire, dont nous avons si souvent rencontré le nom, était devenu évêque de Vincennes, en Amérique (Etat de l'Indiana).

(2) Évêque de Nancy. Ce prélat avait alors pour coadjuteur Mgr Donnet, plus tard cardinal archevêque de Bordeaux.

Laisser de côté la personne, ou bien ne s'en occuper que dans des sentiments de charité, voilà quelle était la pensée complète de Rohrbacher qui, le 30 juillet précédent, écrivait au même correspondant :

« Mgr Donnet me charge de vous écrire... qu'il a compris ce qu'il y a de bon dans le Mennaisianisme... Il est de l'honneur (de l'Eglise) qu'il se trouve au moins quelqu'un de ses enfants qui aplanisse la voie du retour à l'un de ses frères et qui console l'autre de l'indicible affliction qu'il éprouve à cause de ce même frère. »

Les Gallicans, cela est triste à dire, triomphaient de la chute de l'infortuné Lamennais; ils prédisaient son impénitence finale et se gardaient bien, par suite, de tenter toute démarche qui eût pu compromettre leur réputation de prophètes. D'autre part, Lamennais eut affaire à certains convertisseurs qui, suivant leur expression, voulaient y aller *à tour de bras* (1). Ce procédé,

(1) Expression de Mgr Bruté, citée par Jean. Cf. Courcy op. cit. p. 177.

lui non plus, ne pouvait manquer d'éloigner davantage de l'Eglise celui qu'on voulait faire rentrer dans son giron.

« Je crains que *ces tours de bras* n'enfoncent davantage, dans les fausses voies où il marche, notre pauvre égaré, et ne soient un obstacle à son retour, plutôt qu'un moyen de le ramener (1) ».

Voilà ce que l'abbé Jean écrivait à Mgr Bruté lui-même, le 19 avril 1836. Il n'avait guère mieux auguré d'une précédente visite de ce saint évêque à la Chênaie, comme l'attestent ces lignes qu'il adressait à l'abbé Rohrbacher, le 17 octobre 1835 :

« Mgr Bruté, évêque de Vincennes, doit venir me rejoindre à Dinan, mardi prochain; il ira à la Chênaie. C'est un de nos vieux et de nos meilleurs amis; il parlera à celui qui nous est si cher et qui nous cause tant de peines; je n'ose me flatter du succès de cette démarche, hélas! vous savez pourquoi; mais les paroles d'un saint font

(1) Courcy. ibid.

toujours une impression heureuse qui plus tard peut se réveiller. Prions; ne nous lassons point de prier, surtout à l'autel ! »

Les dernières démarches de Mgr Bruté devaient avoir le plus fâcheux résultat; la prudence et la discrétion ne furent peut-être pas les vertus préférées de cet apôtre zélé, bien différent en cela de Mgr de Quélen dont la réserve n'avait pas obtenu d'ailleurs un meilleur succès.

Voici les brouillons de deux lettres écrites par l'abbé Jean à des personnes que l'absence de toute désignation ne nous permet pas de connaître. La première lettre est datée, l'autre ne l'est pas; nous les pensons toutefois de la même époque. S'il nous était permis de hasarder une conjecture, fondée sur un passage, d'ailleurs supprimé, du brouillon, où nous lisons ces mots, à l'adresse du destinataire : « Mon tendre ami et vénérable seigneur », nous dirions que cette première lettre fut très probablement écrite à Mgr Bruté. Le *vénérable évêque* dont l'abbé Jean parle à la fin de sa lettre serait celui de Rennes. Nous ferons

observer toutefois que plusieurs prélats durent leur nomination à l'abbé Jean, lors de son passage à la Grande Aumônerie, et conservèrent avec lui des rapports assez intimes. Quoi qu'il en soit, je transcris cette lettre, en supprimant les mots que l'auteur a supprimés lui-même, mais qui demeurent parfaitement lisibles.

« Dinan, le 25 Octobre 1835,

« Cher ami,

« Je réponds à vos deux si bonnes lettres à l'instant même où je les reçois, et je vous en remercie du fond du cœur : j'aime vos paroles, parce qu'elles sont pleines de foi, et si, pour ce qui me concerne personnellement, j'étais tenté de les trouver un peu trop vives, cela même augmenterait ma gratitude, bien loin de l'affaiblir; oh ! ne craignez jamais de dire à votre pauvre Jean tout ce que vous pensez : frappez hardiment sur ses plaies sanglantes; toujours il vous rendra grâce, parce que toujours il sera certain que vous

agissez par les motifs les plus purs et les plus saints; mais, pardonnez-lui de se rendre à lui-même le témoignage de n'avoir jamais hésité un seul instant dans la foi. Sans doute, il ne peut dire : « *Je serai à jamais inébranlable* (1) », cette confiance serait de l'orgueil; cependant, il espère, avec le secours d'en haut, persévérer jusqu'à la fin dans ses dispositions présentes de plein abandon, de soumission sans réserve à l'Eglise et à son chef. [En cela il aura moins de mérite que personne, parce qu'il voit mieux et de plus près que personne dans quel abîme on tombe quand on n'écoute plus que son propre esprit et que l'on ne se confie plus que dans sa propre sagesse] (2).

« Que l'on craigne pour moi, on a raison, car je suis de tous les hommes le plus faible; mais aller plus loin, c'est aller trop loin; c'est manquer tout à la fois à la charité et à la justice. Je ne dis point ceci pour vous qui me connaissez et qui me témoignez dans mes peines tant d'intérêt et d'ami-

(1) Psal. XXIX, 7.

(2) Ce passage est l'un de ceux qui sont biffés ; par exception, nous avons cru pouvoir le rétablir : on en comprendra le motif.

tié sincère, mais je le dis pour d'autres dont la conduite à mon égard n'a pas été, je crois, ce qu'elle devait être. A Dieu ne plaise que j'en conserve aucun souvenir amer! Je n'en parle que parce qu'il le faut bien pour vous expliquer ma position du moment à l'égard de certaines personnes que j'aime néanmoins beaucoup plus qu'elles ne le pensent, peut-être.

Quant à notre vénérable évêque, tout mon cœur est à lui assurément : il ne peut en douter. »

Voici maintenant la seconde lettre. M. Houet ignore son destinataire, comme il l'indique par ce mot : « *A qui?* », écrit sur la feuille même. Ici, nous n'avons pas de conjecture à hasarder.

« Cher ami,

« J'ai été ému jusqu'aux larmes, en lisant la lettre si pleine de charité et de foi que vous m'avez écrite, au sujet de mon malheureux frère : je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance. Les paroles me manquent pour cela. Votre lettre à son Eminence le Cardinal Gir... est admirable;

il est impossible de plaider plus éloquemment en faveur du pauvre égaré : je ne doute pas, très cher ami, que le pardon et l'indulgence ne lui fussent offerts par la miséricorde et la bonté du Saint Père, s'il se montrait disposé à les recevoir; mais, d'après ce que j'entends dire de l'état actuel de son esprit (1), je n'oserais conseiller une démarche qui probablement n'aurait pas un résultat heureux, si elle était précipitée. Cependant espérer contre l'espérance : « *In spe contra spem* » est la devise des enfants de la promesse et Dieu, je le sais, est assez puissant pour changer les pierres en enfants d'Abraham; je ne perds donc pas toute confiance; mais je pense qu'il faudrait que la démarche dont il s'agit fût préparée, pour qu'elle eût quelque force. Je vais donc écrire confidentiellement à un ecclésiastique de Paris (2) avec qui

(1) Les deux frères ne se voyaient plus et ne devaient plus se revoir. Jean ayant dû plusieurs fois, dans l'intérêt de ses œuvres, se prononcer ouvertement et publiquement contre les erreurs de Féli, celui-ci qui d'abord avait reconnu les exigences de la situation de son frère finit par se sentir profondément blessé de toutes ces déclarations; la plaie s'envenima de plus en plus et devint incurable, en dépit de l'apparente guérison dont nous avons parlé dans l'Introduction.

(2) L'abbé Martin de Noirlieu, sauf erreur.

mon frère a conservé de bons rapports et qu'il écoute volontiers : je le prierai, sans entrer toutefois dans les détails que vous me faites connaître sous le secret, je le prierai, dis-je, de lui insinuer qu'à Rome on le verrait avec une grande joie se relever de sa chute et que les portes du sacré bercail se lèveraient (sic) en quelque sorte d'elles-mêmes devant lui. Les premières ouvertures ne peuvent compromettre personne et si elles sont reçues avec calme, si elles produisent quelque ébranlement, alors nous irons plus loin, et au nom de notre vieille amitié, au nom surtout de la Religion, je vous conjurerai, cher ami, d'agir directement vous-même pour sauver cette âme jadis si belle et qui nous est toujours si chère, malgré ses profonds égarements ; je suis persuadé que vous pourriez mieux que qui que ce soit vous en faire écouter, la toucher et la détromper. Ce que vous me dites de votre position à Marseille et de votre famille m'a intéressé vivement, et j'aspire au jour où nous nous en entretiendrons plus en détails, de vive voix, soit à Paris, si je vous y trouve dans un des voyages que j'y fais de

temps en temps, soit en Bretagne, quand vous y reviendrez ; mais dans ce dernier cas, ne manquez pas de m'annoncer votre arrivée une semaine au moins à l'avance. J'habite ordinairement Ploërmel, chef-lieu de ma Congrégation : toutefois, j'ai cent soixante autres établissements ou écoles en Bretagne, ce qui m'oblige, comme vous le pensez bien, à m'absenter de temps en temps : ma résidence n'est donc pas fixe. Si j'avais su que M. votre si respectable père résidait à Paimpol, je n'aurais pas manqué de l'aller voir : il m'eût été bien doux de lui parler cœur à cœur de ce fils.

« Le souvenir des anciens jours que vous me rappelez avec tant de charmes m'est toujours précieux, et il ne s'effacera jamais de mon cœur. »

A l'époque où nous sommes arrivé, les rapports entre les deux frères, bien que tendus à l'excès, puisqu'ils avaient déjà cessé de se voir (1), n'étaient pas encore rompus complètement, comme le témoigne la très intéressante lettre qui suit. Elle est adressée à Jean par M. de Kertanguy,

(1) Cf. Courcy, op. cit. pag. 175, et supra.

alors à la Chênaie. Il y est question de la visite faite à Féli par Mgr Bruté qui, mécontent de son insuccès, ne ménageait nullement son ancien ami dans ses paroles et même dans ses écrits.

« La Chênaie, 31 Octobre 1835,

« Mon cher Père,

« M. Féli vient de recevoir de Mgr Bruté une lettre de sept ou huit pages. Malgré les témoignages d'amitié dont elle est pleine, il a dû en être et il en est effectivement mécontent. Mgr Bruté a fort mal compris ce qui lui a été dit à la Chênaie. Il a sur la position et les idées de M. Féli des notions tout-à-fait fausses. Si Mgr Bruté gardait pour lui ses impressions, ceci serait peu important. Mais ce que M. Féli voit avec beaucoup de peine, c'est que Mgr Bruté manifeste l'intention de raconter à tout le monde ses conversations de la Chênaie, telles qu'il les a comprises et encore une fois il les a mal comprises. M. Féli désire que vous lui écriviez quelques mots à ce sujet. La plupart des pensées qu'il lui prête,

il ne les a jamais eues, il ne les aura jamais (1); elles lui paraissent horribles. M. Féli ne peut en aucune manière accepter la réputation que Mgr Bruté se prépare à lui faire. Tâchez de lui faire comprendre que le résultat nécessaire de tout son bavardage serait d'obliger M. Féli à lui donner publiquement un démenti, et il est inutile de dire combien ceci serait pénible et pour l'un et pour l'autre. Mais il est une conséquence plus grave encore. Si ces bruits erronés prenaient quelque consistance, si les opinions fausses que Mgr Bruté paraît décidé à répandre le plus qu'il pourra, venaient à s'établir dans le public, M. Féli serait dans l'impossibilité de garder désormais aucun ménagement : force lui serait de s'expliquer enfin, surtout nettement et complétement, et d'écrire beaucoup de choses qu'il a tues jusqu'ici par un esprit de patience, de prudence et de délicatesse dont on devrait lui savoir

(1) Le jeune de Kertanguy s'illusionnait sur le compte de Lamennais qui, sans doute, en ce moment, s'illusionnait lui-même sur son propre compte et ne croyait pas descendre aussi bas dans l'incroyance qu'il le fit plus tard et que peut-être même, sans se l'avouer, il était descendu déjà. Le tort de Mgr Bruté fut de manquer moins de clairvoyance que de bienveillance et de charité à l'égard d'un homme qui, suivant le mot de Léon XII, devait être *conduit par le cœur*.

gré. — Est-ce là ce que voudrait Mgr Bruté? — M. Féli a pour Mgr Bruté l'estime et l'affection la plus réelle et la plus sincère; et comme il est convaincu que la sienne est bien réelle et bien sincère aussi, il se plaît à voir en lui un bon et vieil ami de vingt-cinq ans, et non pas un juge d'instruction ou un grand inquisiteur.

« M. de Kergartou, l'ancien conseiller d'État, a, dit-on, une collection fort curieuse d'anciens airs bas-bretons. Voudriez-vous bien lui écrire et lui demander s'il serait possible d'en avoir une copie? M. Féli a déjà un commencement de collection qu'il désire beaucoup compléter (1). Remerciez bien M. Lollivier, de la part de M. Féli, du livre de M. Mahé; il est arrivé hier. Veuillez lui dire aussi que ma sœur aînée doit revenir d'Angleterre, et qu'en conséquence j'attends impatiemment sa lettre pour la lui envoyer avant son départ.

« Croyez, mon bon père, à mon inaltérable attachement.

« Elie ».

« Mes respects à M. Ruault. — M. Richard et François ne veulent pas être oubliés près de vous et de M. Lollivier. »

Jean Marie remplit-il les intentions de son frère et pria-t-il, de sa part, Mgr Bruté de montrer un peu plus de réserve et de discrétion, ou celui-ci décida-t-il de passer outre, malgré les supplications de son ami? Nous l'ignorons; ce que nous savons, c'est que l'Évêque de Vincennes s'attira, de la part de Lamennais, deux répliques fort sévères, en dépit de leur forme respectueuse. On les trouvera dans la correspondance publiée par Forgues, II, p. 444 et 450.

La lettre que nous venons de lire et qui certes fut inspirée par Lamennais, si elle ne fut pas dictée par lui, est datée, nous l'avons vu, du 31 oc-

1 Cette préoccupation archéologique et musicale, dans un pareil moment, ne laisse pas que de nous étonner un peu, de la part d'un homme que l'on s'est toujours complu, dans un certain milieu, à peindre comme la victime d'une tristesse incurable, et, depuis le premier moment de sa chute, la proie de remords cuisants. Elle dénote, au contraire, une assez grande liberté d'esprit; mais les remords étant une grâce, partout ailleurs que dans l'enfer, il serait terrible de penser que la justice divine l'en eût privé dès le principe.

tobre 1835, elle fut réellement expédiée à son adresse, comme le témoigne le cachet postal (1). Or, le 18 novembre suivant, vingt jours après par conséquent (2), l'abbé Jean écrivait à Mgr Bruté une lettre où il ne parle nullement de la commission que M. de Kertanguy lui confiait au nom de son frère, bien qu'il fasse allusion à la dernière visite de l'évêque à la Chênaie ; mais où je trouve, en revanche, ces mots étonnants : « Priez, priez donc plus que jamais pour le retour de celui qui nous est si cher... Je n'ai de lui *aucune nouvelle* (3), pas plus de rapport entre nous, et *encore moins*, que si l'un était au Kamtchatka et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. Cela est dur pourtant ».

Quelques mois plus tard, M. de Kertanguy écrivait à l'abbé Jean, toujours de la Chênaie, une nouvelle lettre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

(1) Nous avons l'original sous les yeux.

(2) Si toutefois la date donnée par M. de Courcy (p. 174) est exacte, ce que j'ai tout lieu de croire, M. Houet l'ayant maintenue, alors qu'il a corrigé, sur son exemplaire que j'ai entre les mains, celles qu'il savait erronées.

(3) Ces mots et les suivants ont été soulignés par nous.

« La Chênaie, 4 mars 1836.

« Mon bon père,

« ... *Depuis votre départ*, nous n'avons rien su de Trémigon. M. Féli attend tous les jours son libraire. Ce sera pour M. Blaize (1) une occasion de venir à la Chênaie, et pour M. Féli de causer de toutes nos affaires avec lui... Adieu, mon bon père, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Elie.

« *Quand nous viendrez-vous ?* »

Depuis votre départ : il semble qu'il soit question d'un voyage que Jean aurait fait à la Chênaie où se trouvait toujours son frère.

En tout cas, cette question de M. de Kertanguy : *quand nous viendrez-vous ?* prouve qu'on désirait le voir à la Chênaie, propriété demeurée indivise entre les deux frères. Féli, en continuant de l'occuper, indiquait par là qu'il n'avait nullement

(1) M. Blaize, beau-frère de M. Lamennais, et plus tard, beau-père d'Élie de Kertanguy.

l'intention de rompre définitivement avec Jean. Plus tard, lorsque cette rupture sera définitive, Lamennais quittera la Chênaie, sans vouloir jamais y remettre les pieds.

Cette décision lui coûta beaucoup.

Le 18 mai 1835, il écrivait de Paris à M. Marion : « J'ai plus que jamais le désir de me fixer à la Chênaie (1) ». Le 26 janvier suivant, il écrivait au même, toujours de Paris : « En quittant la Chênaie, il y a huit mois, je la quittai bien résolu à ne la revoir jamais. Aucun lieu du monde ne me serait désormais plus pénible à habiter, même momentanément, que celui-là. Je n'y regrette qu'une chose, la fosse que je m'y étais choisie (2) ». Or, cette Chênaie, qu'il ne voulait plus revoir, nous l'y retrouvons trois mois plus tard. Il mandait, de la Chênaie même, avril 1836 (3), à son ami. « Vous serez sûr de me rencontrer à la Chênaie toute la semaine prochaine. Nous sommes occupés à relever nos arbres couchés par la dernière

(1) M. de la Villerabel, op. cit. p. 106.
(2) id. p. 109.
(3) id. p. 111.

tempête, ce n'est pas toujours chose aisée ». Le 8 octobre de la même année, il dira, une fois de plus, en parlant de la Chênaie : « J'avoue, en ce qui me concerne, qu'au lieu de souhaiter de la revoir, j'y sens, au contraire, une vive répugnance. Vous êtes (1) dans le pays que j'ai quitté le seul être que je regrette (2). » Le 10 mai 1837, il insistera : « Ma résolution irrévocable est de ne jamais revoir la Chênaie » (3). Et quelques jours plus tard, le 28 mai, il dira enfin à M. Marion : » J'ai, mon ami, une grâce à vous demander : c'est, pendant que nous serons ensemble, de ne me parler, ni de la Chênaie que je suis résolu à ne pas revoir, ni de la personne que vous savez (4) ». Cette personne, c'était son frère qu'il ne reverra plus et dont, pendant longtemps, il ne voudra plus même entendre parler. Quel grief nouveau et mortel, cette fois, avait-il contre lui ? Aucun, certes, du moins que nous sachions.

(1) Il écrit toujours à Marion.
(2) Confidences, p. 120.
(3) p. 136.
(4) p. 138.

Peut-être toutefois s'étonnera-t-on de l'espèce d'affectation que mit l'abbé Jean à ne plus retourner à la Chênaie, durant les divers séjours qu'y fit son frère, avant de quitter définitivement cette maison qui lui rappelait tant de souvenirs. Mais qu'on veuille bien observer qu'il était toujours tenu en suspicion ; ses moindres démarches étaient épiées par les *dignes* correspondants du journal de M. Picot et l'on n'eût pas manquer d'incriminer ses relations avec l'infortuné Féli qu'il était ainsi condamné à ne plus revoir, sous peine de nouvelles persécutions qui eussent infailliblement entraîné la ruine irrémédiable de son Institut. Lorsque l'on sait que Jean aima toujours Féli d'une affection qui ne fit que grandir avec les malheurs de celui-ci ; et qu'il eût donné vingt fois sa vie pour le ramener dans le chemin de la vérité, l'on comprendra sans peine combien poignante était sa douleur, à la pensée de ne pouvoir aller trouver l'infortuné pour lui prouver qu'il continuait de le chérir, comme un fils qu'il avait une première fois engendré à la religion, et que son vœu le plus ardent était de l'aider à renaître aux

croyances qu'il avait désertées. Cette suprême consolation lui était impitoyablement refusée. Les misérables qui semblaient s'être donné la mission de consommer la perte de l'*Ultramontain*, comme ils appelaient hier encore Féli, n'entendaient pas que la main la plus capable de le retirer de l'abîme se tendît vers lui.

D'autre part, Féli se crut définitivement abandonné de son frère ; il finit, sa foi nouvelle aidant, par le ranger au nombre de ses ennemis. Plus tard cependant, il consentit à renouer des rapports qui, pour son plus grand bonheur en ce monde et dans l'autre, n'auraient jamais dû subir d'interruption. Lorsqu'il se décida, sur les instances de son beau-frère, M. Blaize, non plus seulement à entendre parler de Jean, mais à lui écrire, à la nouvelle que celui-ci venait d'être frappé de paralysie (1), il le fit, comme si leur vieille amitié ne s'était jamais démentie, pas plus de son côté que de celui de Jean ; au fond, c'était probablement la vérité, sans qu'il s'en fût bien rendu compte. Par malheur, l'un habitait toujours Paris,

(1) A Guingamp, le 16 décembre 1847.

l'autre toujours la Bretagne : les voyages étaient alors pénibles, surtout pour des vieillards valétudinaires et lorsque, à la nouvelle que son frère était dangereusement malade, Jean, bien que fort souffrant lui-même, tentera un suprême effort, pour sauver une âme qu'il avait toujours tant aimée, il sera trop tard !

Nous avons largement anticipé sur les évènements : c'est que nous avons tenu à expliquer la séparation des deux frères.

A partir de l'instant fatal où il cessa de voir celui qui jusqu'alors avait été sa Providence visible, Féli, demeuré seul avec son imagination, plus que jamais hantée de fantômes sinistres, ne voyant de toutes parts qu'ennemis acharnés à sa perte, et — semblable à l'infortuné dont parle l'Écriture, qui ne se dérobait aux atteintes d'une bête féroce que pour tomber au pouvoir d'une autre, et lorsqu'il tendait la main vers la muraille pour y chercher un appui n'y trouvait qu'un serpent dont il était mordu (1), — se croyant traqué de tous côtés sans pitié ni merci ; confondant les adversaires de ses doctrines erronées avec ses ennemis personnels ; Lamennais, disons-nous, sentit ses forces fléchir ; il tomba, pour ne plus se relever ; du moins, le Prêtre, le Chrétien ne se releva plus, si l'homme continua de demeurer debout. De nouveaux amis succédèrent aux anciens et s'emparèrent de cet esprit altier qui, tout indiscipliné qu'il était, subit toujours assez facilement l'influence des milieux où il vécut, du moins dans une certaine mesure. Les secousses terribles qu'il avait éprouvées achevèrent de troubler son cerveau mal équilibré ; on ne dut plus s'attendre dès lors, de sa part, qu'à des productions maladives, et souvent incohérentes, dont il ne fut plus guère qu'à demi responsable.

(1) Amos. V. 19.

Nous reprenons la suite des évènements au point où nous les avons laissés, ou plutôt nous continuons le dépouillement du dossier que nous avons mission de publier.

Nous avons sous les yeux une très longue lettre de M. Blanc à M. Boyer, directeur du séminaire de St-Sulpice ; elle est datée du 8 Décem-

bre 1835. Dans un récent ouvrage intitulé : *Défense de l'ordre social*, l'abbé Boyer consacrait cinq pages à la maison de Malestroit qu'il définissait : *une école d'insubordination envers l'épiscopat* (1). L'abbé Blanc, ayant lu ces mots, à la page 290 de ce volume gallican, s'écriait avec douleur :

J'ai vu toutes les calomnies de l'Invariable *renouvelées d'un trait de plume.*

Il y a vraiment de quoi confondre, lorsque l'on songe avec quelle facilité l'esprit de secte envahit les âmes, d'ailleurs peut-être les plus loyales. L'abbé Boyer dont la mémoire est justement demeurée en vénération n'hésite pas un instant, parce que ses idées essentiellement gallicanes y trouvent leur compte, à se faire le complaisant écho de bruits calomnieux, de nature à ruiner la réputation de prêtres honorables et dignes de l'estime publique. Il appuie volontiers sur le fer rouge qu'on leur applique au front pour rendre plus indélébile leur flétrissure imméritée. Entre

(1) Parce que, sans doute, on y enseignait la *subordination* absolue des évêques au pape.

autres imputations, l'on faisait un crime à la maison de Malestroit d'avoir reçu fréquemment la visite de Félicité de Lamennais, naturellement avant sa chute :

« Ces *fréquentes visites*, écrit l'abbé Blanc, se réduisent néanmoins, pendant les six années qu'elle (la maison) a subsisté, à *deux diners* (1) qu'il (Lamennais) y a faits comme en voyage, arrivant après onze heures et partant avant quatre heures, dîners auxquels ont assisté le vénérable curé et le vicaire de la ville, et deux ou trois amis laïcs de la ville, tous royalistes connus (2). Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans deux visites de ce genre et avec telle société, la communauté n'a point été *réunie aux pieds du grand homme* (3). Ce seul fait si public, si facile à constater, vous donne déjà la mesure de la confiance que méritent les sources d'où vous seront venus les autres renseignements ».

Tous les anciens amis de Lamennais ou sim-

(1) Mots soulignés dans le texte.

(2) Détail important pour M. Boyer.

(3) Expression ironique des accusateurs de la maison de Malestroit.

plement ceux que l'on soupçonnait d'avoir eu des rapports avec lui étaient comme lui poursuivis avec acharnement; c'est ce que, dès le début de sa lettre, M. Blanc disait à M. Boyer :

« Il me semblait, Monsieur, que cette malheureuse maison (de Malestroit) avait assez expié les torts qu'elle a pu avoir, et que les membres qui la composaient, après avoir vu leurs intentions méconnues, leurs efforts flétris par la calomnie, leur établissement, leurs sacrifices anéantis; il me semblait, dis-je, qu'ils pouvaient compter enfin sur quelque repos. Leur soumission qui devait leur ouvrir les bras et le cœur de tous leurs confrères, et à l'abri de laquelle ils eussent aimé respirer, après de pénibles et douloureux moments, parait avoir été au contraire comme le signal d'un nouveau déchaînement contre eux. C'est alors qu'ils ne sont plus que de vils *sectaires*, qu'on fait planer sur eux les défiances et les soupçons, et qu'on cherche par de fâcheuses insinuations à leur fermer pour toujours, s'il était possible, *le cœur de nos évêques* ».

Plus loin, en parlant toujours de sa justification et de celle de la maison de Malestroit dont il avait eu constamment la direction, contre des calomniateurs qui avaient abusé de son silence, pour propager leurs inventions diffamatoires, il ajoutait : « Je dois cette justification, non seulement à ceux qui m'avaient en un sens confié leur avenir, mais je la dois au vénérable M. Jean de Lamennais et aux grandes œuvres que son zèle apostolique embrasse avec un dévouement invincible à toutes les peines dont on a voulu accabler son cœur déjà navré de la plus grande des douleurs ».

Il aurait pu ajouter qu'il devait également cette justification à M. Félicité, son infortuné maître et ami d'autrefois, ou plutôt d'hier encore, mais cette marque de sympathie pour la grande victime du Gallicanisme eût achevé de le discréditer et de lui fermer pour toujours les portes qu'il désirait voir s'ouvrir devant lui. L'abbé Blanc fut plus prudent que généreux; ne lui en sachons pas trop mauvais gré, cette prudence, il la devait pour le moins autant à ses anciens confrères de Malestroit qu'à lui-même.

CHAPITRE SIXIÈME

1836-1853

UN MOTIF D'ESPÉRANCE. — Mgr DE QUÉLEN.
« OH ! QUE JE SERAIS HEUREUX... ! »
UN CŒUR QUI NE FUT JAMAIS FERMÉ.
LAMENNAIS VA RÉGULIÈREMENT A LA MESSE.
IL VENGE LES PRÊTRES CATHOLIQUES DES INCULPATIONS
D'UN PROTESTANT. — UNE ADRESSE INCONNUE.
UN CHAMP DE BATAILLE DÉSERTÉ POUR JAMAIS.
« JE MARCHE... A LA SUITE DU PAUVRE CHARBONNIER. »
CONFIANCE NAÏVE DE LAMENNAIS.
ROHRBACHER. — Mgr DONNET.
« UNE BIBLIOTHÈQUE... TROP GROS BAGAGE POUR MOI. »
RENTE VIAGÈRE DE MILLE FRANCS. — UNE ASSERTION RISQUÉE
« MAIS, C'EST LE BONHOMME DE TOUJOURS. »
ÉLANS SUBLIMES ET STÉRILES.
« IL A PLUS DE FOI QU'IL NE PENSE. »
UNE FIGURE « FROIDE » QUI S'ANIME ET S'ÉPANOUIT.
UN CONVERTISSEUR INDISCRET. — LAMENNAIS GARDE-MALADE.
UNE CALOMNIE INFAME.
NOUS NE « REFAISONS » PAS LAMENNAIS.
LAMENNAIS CONTINUE DE PRIER.
« AU FOND DE L'AVENIR LUIT UNE GRANDE ESPÉRANCE. »
BARQUE FRACASSÉE. — PROGRÈS CONTINU VERS DIEU.

Tout en désespérant de revoir Lamennais, Mgr de Quélen ne cessait de s'intéresser à lui et de guetter, pour ainsi dire, tout signe de rapprochement. Ayant appris qu'on l'avait rencontré priant dans une église, il ne se sentit plus de joie, et crut au commencement de sa conversion, sinon à sa conversion même. Son grand cœur d'apôtre alors lui dicta cette nouvelle lettre qu'il adressa, comme les précédentes, à Mlle de Lucinière.

« Paris, le 30 août 1836,

« Mademoiselle,

« Je viens d'apprendre, et j'espère que l'on m'a dit l'exacte vérité, que votre, je devrais dire *notre*

pauvre ami s'est rapproché des consolations de la Religion, les seules qui puissent faire supporter les maux sans nombre de la vie présente. J'ai entendu assurer qu'il allait à la messe, c'est un pas pour la dire un jour. Oh! que je serais heureux d'apprendre qu'il se met en état de célébrer les Saints Mystères qui faisaient autrefois sa joie et son bonheur! Que j'aimerais à lui ouvrir les portes du sanctuaire aimable du Dieu des vertus! Je hâte ce moment par mes prières; ne cessez vous-même d'implorer le Seigneur pour qu'il ne permette pas qu'une brebis de son troupeau, qu'un ministre de son église, qui pourrait encore en être l'ornement, périsse et devienne un sujet de chute pour plusieurs.

« Votre ami est ici depuis quelque temps; je ne l'ai pas vu, pourquoi me fuirait-il? A-t-il trouvé de l'amertume dans mes conversations? Du moins, je ne crois pas avoir à me le reprocher. Si vous trouvez l'occasion favorable pour me rappeler à son souvenir, dites-lui que, moi aussi, je suis bien affligé et de toutes sortes de manières, mais que son retour au bercail de Jésus-

Christ me ferait oublier bien des peines. Mon cœur ne lui sera jamais fermé, pas plus que celui du Père commun; il trouvera aussi dans le clergé de véritables frères dont la tendre charité le consolera des années malheureuses qui ont pesé sur lui, comme sur nous.

« C'est en descendant du saint autel que j'ai eu ce matin la pensée de vous écrire. Dieu peut faire des miracles, je lui demande, par l'intercession de Marie, de ramener ce pauvre ami dans la voie de la vérité, de la justice et de la piété, hors de laquelle sa vie se dissipera dans la douleur, et se terminera dans d'éternels gémissements.

« Veuillez agréer l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Mademoiselle,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« ✝ Hyacinthe, Archevêque de Paris. »

A-t-il trouvé de l'amertume dans mes conversations? Mgr de Quélen fait allusion ici aux rapports qu'il avait eus avec Lamennais, immédiatement avant sa chute. Sa conduite, dans ces circonstances

délicates, n'avait jamais cessé d'être irréprochable. Lamennais qui d'abord avait su le comprendre, finit par ranger son ancien ami, demeuré son pasteur, sinon parmi ses persécuteurs attitrés, du moins parmi ses adversaires irréconciliables. Il refusa de voir qu'il combattait ses erreurs, non sa personne; d'ailleurs Lamennais, durant toute sa vie et au milieu de ses étonnantes et nombreuses transformations, s'identifiait tellement avec ses idées du moment(1), qu'il prenait toujours ses contradicteurs pour des ennemis personnels. La touchante lettre que nous venons de lire et dont Mlle de Lucinière communiqua quelques passages à l'infortuné Lamennais qu'elle n'avait cessé de voir, espérant le ramener, ne trouva point d'écho dans l'esprit défiant, le cœur ulcéré de celui-ci; non plus que celle qu'il reçut lui-même, presque en même temps, du saint évêque et sans intermédiaire cette fois (2). Mlle de Lucinière, l'âme angoissée, dut constater l'inutilité de tant et de si généreux efforts. Elle écrivait à l'abbé Jean à ce sujet :

(1) Cf. t. I, p. 116.

(2) Lamennais préparait alors la publication du réquisitoire éloquent

« Paris, 3 Octobre 1836.

« Je vous envoie ci-joint, mon bien respectable ami, une lettre de Mgr l'archevêque de Paris, lettre dont en partie j'ai pu faire part à ce pauvre Féli. Elle n'a rien produit d'apparent, non plus que celle que le bon prélat lui adressa directement deux jours après : elle était accompagnée d'un billet pour moi que je vous envoie aussi, comme preuve de la charité qui l'anime. Oh ! que cet aveuglement est long et opiniâtre ! Tout ce qu'on lui écrit est par *pure politique*, et si mon langage ne fâche pas *parce qu'il vient du cœur*, il est au moins inutile ! *Je n'entends rien à ces matières, je suis dupe, et on ne veut pas me détromper*. Cependant, je parle à tort et à travers, le plus que je puis : je rappelle l'heureux passé, l'orageux présent et le triste, l'épouvantable avenir ! Tout cela, comme Dieu me l'inspire, sans ordre, ni méthode : tout

mais partial, intitulé : « *Affaires de Rome* », auquel fait allusion la lettre suivante. On devait y lire cette phrase à l'adresse de Mgr de Quélen : « Il m'est doux de dire combien j'eus à me louer de ses procédés, de sa bienveillance et du zèle plein de sagesse avec lequel il s'employa, etc. » édition Cailleux 1836-1837, p. 146). Et pourtant, il refusait maintenant de répondre à ses avances charitables, il ne voulait plus voir que *pure politique* dans sa bonté paternelle !

passe, et l'on s'attendrit, et l'on me revient toujours, mais sans avoir changé d'un iota.

« Néanmoins, on va régulièrement à la messe, on garde l'abstinence, on a donc de la foi encore, un reste de foi ! (1). Tout n'est pas perdu.

« Nous tremblons de l'ouvrage qu'il va livrer au public, les journaux l'anathématisent déjà. Je lui en parlai Dimanche qu'il vint dîner avec moi. Je lui témoignai mon inquiétude et la douleur que j'aurais, ainsi que ses vrais amis, si, comme on le disait, il attaquait *de front l'Église*. Il me répondit que personne ne connaissait positivement le fonds de son ouvrage, qu'il envoyait feuille par feuille à l'impression, et qu'il fallait laisser dire. Voilà où nous en sommes. Marie-Ange (2) me conta avant son départ qu'elle avait été présente à un entretien de son oncle avec un protestant, et qu'il vengea les prêtres et les religieux de l'Église romaine avec beaucoup d'ardeur des inculpations alléguées contre eux. Ceci me fit grand bien : c'est une goutte de rosée dans le désert. Ce pauvre F(éli)

(1) Cf. 1er vol., p. 180, note.

(2) Mlle Marie-Ange Blaize, l'une des nièces de Lamennais.

est brouillé avec M. de Monta(lembert). Il veut ravoir son portrait. Je crois aussi qu'il n'existe plus d'intimité entre lui et M. Eug(ène) Bo(ré)... Le baron de Vit(rolles) est un des fidèles. On dîne toutes les semaines chez lui. J'en ai prévenu l'archevêque, pour voir si on pourrait en tirer parti ; mais il ne le croit pas.

« Je me reproche d'avoir été aussi longtemps sans vous écrire ; j'espérais toujours avoir quelque chose de meilleur à vous mander...

« ... Excusez mon griffonnage ; je ne saurais écrire sur ce papier glissant (2). Vous connaissez mon respectueux et fidèle attachement... »

A cette époque, on le voit, Lamennais allait encore à la messe et suivait la loi de l'abstinence : la mèche fumait encore, mais pour peu de temps, et quand le flambeau s'éteindra, nul ne le rallumera plus.

La presse religieuse réprouvait d'avance l'ouvrage que Lamennais préparait ; rien n'était plus

(2) Cette lettre, si belle dans sa simplicité, est écrite sur la même feuille que celle de Mgr de Quélen.

propre à l'exaspérer que cette sorte de parti pris qui pourtant, cette fois, n'allait être que trop justifié. Comme on savait les dispositions d'esprit actuelles de l'écrivain, on devinait aisément que de sa plume allait sortir tout autre chose que l'apologie de Rome à laquelle pourtant elle avait été si longtemps habituée.

Voici le billet de Mgr de Quélen dont il est question dans la lettre précédente :

Pourriez-vous, Mademoiselle, faire remettre cette lettre à une adresse que je ne connais pas (1). Vous êtes parfaitement la maîtresse ou de la remettre vous-même, ou de la faire tenir sans paraître y être pour quelque chose ; vous connaissez le terrain et vous connaissez mieux que moi ce qui serait le plus à propos. Priez Dieu de bénir

(1) Lamennais la cachait autant que possible à ses anciens amis et même à ses anciens disciples. M. Dubreil de Marzan écrivait, le 5 juin 1833, à M. Houet, alors aumônier de l'Institut Laville, à Paris : « Pourriez-vous m'indiquer l'adresse de M. Gerbet? Je me suis enquis plusieurs fois, sans succès, de celle de M. Lamennais, mais je pense qu'à cet égard vous n'êtes pas plus habile que moi. » — C'était une erreur (voir l'Introduction) : par un privilège spécial, dû, sans doute, à la très grande intimité qui avait régné entre eux, M. Houet savait l'adresse de son malheureux Maître qu'il alla voir, chez lui, plusieurs fois à cette époque.

ces quelques lignes que je viens d'écrire, ce jour, 2 Septembre, fête de nos Martyrs.

« Veuillez agréer mon respectueux hommage.

« ✝ Hyacinthe, Archevêque de Paris ».

Telles furent les dernières relations, du moins que nous sachions, du vénérable prélat et de Lamennais.

Celui-ci s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme d'où l'on voulait à tout prix le retirer. Il ne laissait pas cependant de se ressouvenir encore parfois de son rôle d'apologiste de la Religion catholique, ainsi que sa nièce nous l'apprenait tout-à-l'heure ; ces « *gouttes de rosée dans le désert* » se raréfieront de plus en plus et précisément à mesure que ce désert s'étendra davantage et deviendra plus brûlant. Déjà, en 1833, il écrivait à l'abbé Combalot ces lignes navrantes : « J'ai quitté pour jamais mon ancien champ de bataille... Instruit par l'expérience, je suis bien résolu à me placer désormais, comme écrivain, en dehors de l'Église et du Catholicisme (1). On m'a

(1) Vide supra, p. 94.

assez dit que leurs affaires ne me regardaient pas, pour que j'aie le droit de croire et d'agir en conséquence... *Simple fidèle en religion, je marche les yeux fermés dans la voie commune, à la suite du pauvre charbonnier.* » (1)

Cette foi du charbonnier, d'autant plus raisonnable toujours qu'elle est moins raisonneuse, Lamennais, sans trop s'en douter peut-être, ne l'avait probablement plus, au moment où il écrivait ces lignes déplorables.

A partir de ce moment jusqu'à la mort de Lamennais, les documents inedits vont nous faire presque totalement défaut; mais l'histoire qu'il leur reste à raconter est tellement lamentable que nous ne songeons pas à nous plaindre de la voir abrégée; c'est le cœur étreint par l'angoisse que nous poursuivons ce récit douloureux.

A la suite de malheureuses spéculations de librairie, Lamennais se vit contraint de vendre sa bibliothèque. Il écrivait, le 4 janvier 1837, à M.

(1) Vie de l'abbé Combalot, par Mgr Ricard, p. 111.

Marion : « La vente de mes livres a commencé et commencé assez mal. *Je suis accoutumé à ce genre de réussite.* » (1) Le 5 février suivant, il lui apprenait le résultat de la vente : « La vente de la bibliothèque a été encore plus mauvaise que je ne vous mandais. Elle ne s'élève pas à 14000 francs bruts, et les frais sont énormes. Mieux eût valu jeter les livres par la fenêtre : c'eût été plus court et l'on se serait épargné des soins et des peines infinis. Il est dit que tout, absolument tout, me réussira de la même manière. Comme il faut vivre cependant, je me suis décidé à accepter la direction d'un journal quotidien, jusqu'ici sans couleur, ni sans opinion. Son titre est le *Monde* ». (2) Lamennais, dans ses relations, avait constamment montré la confiance naïve et l'abandon d'un enfant; souvent on abusa indignement de cette simplicité : de là ses méfiances tardives, mais presque absolues et parfois peu motivées. Il lui restait, en effet, de nombreux amis, sincères et dé-

(1) Confidences, p. 126.

(2) Ibid. — Lamennais ne conserva la direction de ce journal que fort peu de temps.

voués; mais ils appartenaient tous au parti qu'il venait de déserter; ses nouveaux amis ne furent, le plus souvent, que les exploiteurs éhontés de sa renommée.

L'un de ces anciens et fidèles amis, l'abbé Rohrbacher (1), apprenant qu'il mettait sa bibliothèque en vente, résolut de venir à son aide avec les ressources de son maigre budget. Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Jean, à cette occasion.

« Séminaire de Nancy, le 7 janvier 1837,

« Mon cher Père,

« Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne et heureuse année, ainsi qu'à tous nos chers confrères et frères.

« Le coadjuteur (2) s'en va décidément à Bordeaux. C'est, à mon avis, un bonheur pour l'Eglise entière. Je ne sache point d'évêque qui con-

(1) Après la dispersion de la maison de Malestroit, Rohrbacher était rentré dans le diocèse de Nancy. On lui avait confié la chaire d'Histoire, au grand séminaire.

(2) Mgr Donnet, promu récemment à l'archevêché de Bordeaux.

naisse mieux le bien et le mal de notre époque. Il s'intéresse beaucoup à votre frère. Il regrette de n'avoir pas eu occasion de le voir précédemment. Il ne désespère pas de lui pour l'avenir. Nous en avons causé plusieurs fois ensemble, et toujours nos idées se sont trouvées d'accord. Il ne peut rien entreprendre maintenant : *il s'exposerait lui-même à des critiques*. Il faut qu'il se consolide dans sa nouvelle position, pendant un an ou deux; après, il tentera. Dans les *Affaires de Rome*, il trouve des choses admirables : il en a fait des extraits pour être bien au fait de la chose. Il croit que le mal de votre frère, c'est qu'il est fâché et que souvent il exagère.

« Pour moi-même, je lui ai écrit, à votre frère, le 26 décembre, en ces termes :

« Mon très cher Monsieur de la Mennais,

» J'ai appris par les journaux que vous vendiez « votre Bibliothèque. J'en suis bien fâché. Comme « je vous aime beaucoup, j'aime aussi beaucoup « vos livres. Je regrette de les voir se disperser par

« le monde comme de pauvres exilés. Si vous vouliez « m'en réserver quelques-uns, je vous en aurai une « grande obligation. Vers la Pentecôte, j'aurai à « ma disposition environ mille francs. Voudriez-« vous avoir la bonté de me céder là-dessus, au « prix que vous jugerez à propos, les numéros 223, « 316, 739, 743, 1678, 1678 (bis), 1735, 1885, « 1969, de votre catalogue imprimé? — Je me « servirai de ces livres pour le travail qui m'occupe, « mais avec l'intention, si jamais vous recomposez « votre bibliothèque, de vous les rendre, sans autre « retour que votre amitié. »

Il m'a répondu, le 2 janvier :

« Votre commission, mon cher monsieur « Rohrbacher, a été faite au moment où j'ai reçu « votre lettre; c'est-à-dire que j'ai remis votre note « à mon libraire, en le chargeant de retirer les ou-« vrages que vous désirez, à mesure qu'ils paraîtront « à la vente qui commencera ce soir. Ce seront les « enchères qui en détermineront le prix que je ne « voudrais pas fixer moi-même. Je voudrais que ma « position me permit de vous offrir en cadeau cette « partie de ma bibliothèque, mais il faut avant tout

« que j'achève de payer mes dettes... Ne vous in-« quiétez pas, au reste, du remboursement ; il aura « lieu à l'époque qui vous sera la plus commode. « Je vous remercie beaucoup de la faculté que vous « voulez bien me laisser de rentrer plus tard dans « la propriété de ces livres; mais, je n'en userai « certainement pas. Une bibliothèque est désormais « un trop gros bagage pour moi, et je dois achever « ma route à travers ce triste monde avec un appa-« reil plus léger. »

« Vous devinez, sans doute, mon cher Père, que, dans cette correspondance, mon but principal était et est, non pas tant les livres, mais l'homme à qui je voulais adoucir le cœur par le souvenir d'une amitié sincère et chrétienne.

« Rohrbacher. »

Le 11 juin, nouvelle lettre à M. Jean de Lamennais.

« A Monsieur l'abbé Jean de la Mennais,

« Séminaire de Nancy, 1837, 11 Juin,

« Mon cher Père,

. . . . . .

. . . . . .

« A propos de votre frère, où en est-il? En quittant le *Monde*, où va-t-il? et avec qui? Je viens de lire quelques articles de lui dans ce journal : je n'y ai vu qu'un *squelette de lui*. Son article principal, 13 mars, *De la fraternité humaine*, repose sur une base qui est de toute fausseté, savoir que s'il n'y avait qu'un seul homme, tout serait bien; mais que le mal est qu'il y en ait plusieurs (1); un homme même seul n'est pas un, mais deux : tout le monde le sait par expérience, de saint Paul à Ovide : *Video meliora proboque, deteriora sequor*. — Je lui dois à peu près 700 francs pour ceux de ses livres que je lui ai demandés

(1) On sent que le bon Rohrbacher force la note, pour rendre plus palpable le paradoxe de Lamennais.

et que j'ai reçus. Je comptais les rembourser vers la Pentecôte; mais un individu de qui j'attendais un millier de francs n'ayant pas tenu parole, il faut que j'attende vers la fin de septembre. S'il savait combien ses anciens amis, et même ceux qui ne l'ont pas été, s'intéressent à lui, en vérité, il aurait pitié de lui-même et de nous. Quand les journaux annoncèrent la vente de sa bibliothèque, le curé de la cathédrale, ancien supérieur du séminaire, me demanda si c'était réellement parce qu'il était dans la gêne, et ajouta que, pour sa part, quoiqu'il n'eût jamais partagé ses idées, il lui ferait volontiers une pension viagère de cent francs : un autre, M. Ferry, me dit cinquante pour sa part. Enfin, vu la disposition générale des cœurs, je suis sûr que, s'il voulait avoir pitié de lui-même, on lui ferait très volontiers, dans le seul diocèse de Nancy, une pension viagère (sic) de mille francs, pour le moins. Vous pouvez le lui dire si vous en trouvez une occasion favorable.

« Rohrbacher ».

Rio, dans son ouvrage intitulé : *Épilogue à l'Art chrétien* (1), raconte que Montalembert faisait une pension à Lamennais, lequel, d'après lui, fut jusqu'à la fin d'une discrétion impénétrable sur ce point. Il ajoute :

« Il y a des secrets qui, pour un homme de cœur, devraient être impossibles à garder ».

Cette assertion fort grave aurait besoin d'être démontrée. Rio ne se donne pas la peine de le faire ; mais son affirmation qui, paraît-il, lui suffit ne nous suffit pas à nous et nous la repoussons sans hésiter, d'autant plus qu'elle est moins vraisemblable. Lamennais, il est vrai, vécut toujours dans une situation modeste, parfois même un peu gênée, on vient de le voir, mais il avait l'âme trop fière, le caractère trop altier, pour accepter une aumône, d'où qu'elle vînt. Toutefois, nous ne mettons nullement en doute l'honorabilité de Rio, mais simplement l'exactitude de ses renseignements. Son récit, en ce qui touche Lamennais, est empreint, du reste, d'une partialité mani-

(1) Tome II, p. 189.

feste, bien que, peut-être inconsciente. Ces deux qualités, *l'exactitude et l'impartialité*, ne furent pas toujours les vertus favorites de cet écrivain (1).

Le 26 janvier 1838, l'abbé Rohrbacher écrivait de nouveau à celui qu'il appelait *son père*, au sujet de Féli.

« Séminaire de Nancy, le 26 janvier 1838.

« Mon cher Père,

« J'ai vu votre frère à Paris. Ne l'ayant pas trouvé une première fois, je lui laissai un mot de salutation avec mon adresse. Le jour même, il m'envoya un billet, où il me dit qu'il me recevrait avec beaucoup de plaisir, tel jour, telle heure. J'y allai ; il m'embrassa fort amicalement, et à mon entrée et à ma sortie ; nous causâmes, une heure, sur l'état actuel de l'univers, plaisantant et riant comme autrefois ; au point que, si

(1) Cf. *Observations sur le livre intitulé :* La petite Chouannerie ou Histoire d'un collège breton, *par le général de La Boëssière :* brochure assez rare et fort curieuse. On y relève les *distractions* vraiment colossales de l'auteur, M. Rio, qui, à chaque instant, prend le Pirée pour un homme.

je n'avais pas su ce qui s'est passé dans l'intervalle, j'aurais dit : *Mais, c'est le bonhomme de toujours!* Je remarquai, par sa conversation, qu'un certain ensemble d'idées qui précédemment ont contribué à son égarement, sont tout à fait modifiées. Bref, je ne vois plus les obstacles si grands.

« Rohrbacher ».

L'âme généreuse de l'abbé Rohrbacher s'illusionnait, car ces obstacles qu'il croyait moins grands devaient quand même demeurer insurmontables.

Lamennais, à l'opposé de tant d'autres apostats, qui ne s'éloignent de Dieu que pour se rapprocher du monde et de ses convoitises, se sentait pris, pour les choses de la terre et pour les hommes, d'un dégoût de plus en plus insurmontable. Il s'écriait :

« Oh! la vilaine bête que l'homme et abjecte, s'il ne se sent soulever par quelque chose de céleste! (1) »

(1) Confid. p. 183, lettre du 27 janvier 1839.

Mais, puisqu'il niait toute Révélation, son génie avait beau, dans de sublimes élans, s'efforcer de quitter la terre et ses vulgarités, il y retombait de tout le poids de ses négations sacrilèges et de ses contradictions blasphématoires : le dernier mot de ses écrits devait être le Déisme (1), mais non l'Athéisme, nous l'avons observé déjà.

L'abbé Rohrbacher cependant conservait toujours, avec ses généreuses illusions, quelques rapports avec Lamennais. Il écrivait à Jean, le 20 mars 1839 :

« D'après votre conseil, j'ai fait porter à votre frère un exemplaire de mes trois brochures. Je n'ai pas encore eu de nouvelles. »

Le 1er octobre, il lui adressait la lettre suivante.

(1) L'*Introduction à la Traduction de Dante* dont nous avons déjà parlé peut être considérée comme son testament religieux, civil et politique.

« Nancy, le 1er octobre 1839,

« Mon cher Père,

. . . . . .

« Quant au cher M. Féli, que j'ai vu et avec qui j'ai causé, pendant une heure et demie, je l'ai trouvé beaucoup mieux.

« Non seulement j'espère, mais je crois que Dieu lui fera miséricorde. Pendant qu'il m'exposait son opinion sur les Saint-Simoniens, les Fourriéristes, l'école de Buchez, sa figure était froide, insensible : il n'y paraissait ni vie, ni espoir. Il observa ensuite que, parmi les catholiques, même les prêtres, il y avait peu de foi; il cita quelques exemples. Je lui dis alors que, dans notre pays, il y avait parmi les prêtres un élan remarquable pour les études, et que cependant tous avaient la foi ; je lui citai ce que nous tâchions de faire au séminaire ; je lui parlai des trois associations formées à Nancy, dans la même année. Et à chacune de ces choses il disait : *C'est bien !* Et sa figure,

jusque-là si froide, s'animait, s'épanouissait. Et je reconnus la vérité de ce que M. Binet m'avait dit au Mans ; *Il a plus de foi qu'il ne pense.* Je lui dis enfin que, dans notre pays, on l'aimait toujours bien, et qu'on m'avait recommandé de le lui dire, comme aussi, s'il ne se trouvait pas bien ailleurs, de venir parmi nous. Il parut sensible et m'embrassa en disant : *Adieu ! mon cher ami, adieu ! Père Rohrbacher.*

« Dans le cours de la conversation, il m'a dit entre autres : « Il y a eu un temps où j'aimais « tellement la solitude que la société me contra- « riait : plus tard, je me trouvais indifférent, main- « nant j'aime quelque société ». Un fait que m'a raconté Mlle de Lucinière, le confirme. Pendant l'année, il lui écrivit une lettre, dans le style de l'ancienne amitié, pour lui apprendre qu'il avait changé de logement, et pour s'inviter à dîner chez elle. Tout cela me paraît bon signe. M. Binet pense que le mieux, c'est de le laisser revenir tout doucement, sans l'argumenter, sans le contredire, et sans occuper de lui le public. Le principal est toujours de prier.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et, avec vous, tous les vôtres.

« Rohrbacher ».

Le 1er Janvier 1842, l'abbé Rohrbacher envoyait les cinq premiers volumes de son *Histoire de l'Église* à l'abbé Jean, pour l'établissement de Malestroit qui avait remplacé l'école des Hautes Études ecclésiastiques où ils avaient été composés. Il disait : « Si vous pensiez qu'un exemplaire envoyé à votre pauvre frère pût lui faire quelque bien » !

Enfin, dans une lettre du 9 Février 1845, il demandait à l'abbé Jean, dans un *Post-scriptum :* « Y a-t-il quelque nouvelle du frère » ?

Cette lettre est la dernière de celles que mentionne M. Houet.

Nous ne savons rien de touchant comme cette sainte obstination d'une amitié que rien ne rebute ; mais aussi rien de navrant comme cette autre obstination dans l'erreur d'un génie jusque-là si pur et si passionnément catholique.

Cependant, l'on priait de tous côtés pour la

conversion de Lamennais. On y intéressa même le prince de Hohenlohe, qui passait pour thaumaturge et jouissait d'une vogue extraordinaire.

Nous avons sous les yeux une suite de lettres écrites à M. Jean de Lamennais par un certain abbé Peltier, curé de Vauchrétien (diocèse d'Angers).

Ce digne abbé se croyait suscité de Dieu tout exprès pour la double mission de réfuter Lamennais et de le convertir : aussi, à peine le grand écrivain avait-il lancé un nouvel ouvrage que ce brave M. Peltier s'empressait de publier une brochure destinée à le combattre : sa bonne volonté demeura toujours fort au-dessus de son talent et surtout, de ses succès. Il mandait à l'abbé Jean, le 4 Octobre 1845 :

« L'affaire qui m'a principalement attiré à Paris, et que vous savez, Monsieur, est un autre motif qui me retient dans le monde (1). Il me semble

(1) Le digne abbé avait songé à entrer à Solesmes ; dom Guéranger mit pour condition qu'il ne s'occuperait plus de la conversion de Lamennais que par ses prières ; il n'accepta pas.

que, pour son succès, j'ai besoin de toute ma liberté, de toute mon indépendance. On annonce, pour cet hiver prochain, la suite du premier ouvrage que je me suis attaché à combattre. Ne sera-ce pas alors, pardonnez-moi, une espèce de devoir de se montrer de nouveau sur la brèche ?

« Je vous ferai sans doute plaisir de vous apprendre, Monsieur le Supérieur, qu'ayant fait l'acquisition des *Décrétales de Grégoire IX*, qui ont appartenu autrefois à M. votre frère, j'ai écrit à celui-ci pour qu'il me permît de lui en faire hommage, M. votre frère m'a fait l'honneur de me répondre qu'il me remerciait, mais que ce livre lui étant parfaitement inutile, il me priait de ne pas le lui envoyer. Je lui ai récrit qu'il m'eût été bien doux de déposer cet objet à ses pieds, *et plus doux encore de m'y prosterner moi-même ;* qu'en attendant cet heureux moment, qui fait l'objet de tous mes désirs les plus empressés, je garderais, sur son ordre, le livre qu'il me laissait entre les mains, comme le plus honorable de tous les souvenirs.

« Je n'ai pas eu l'occasion, Monsieur, de voir Madame de Granville et Mademoiselle sa sœur,

depuis quinze jours que ces dames m'ont dit elles-mêmes avoir reçu la visite de M. votre frère, le même jour qu'il m'avait fait réponse. Il s'est plaint à elles d'être toujours souffrant de l'estomac, et de ne pouvoir plus travailler que le matin. Il avait de lui-même fait tomber la conversation sur les Bénédictins, avait demandé ce qu'ils faisaient et s'ils ne perdaient pas leur temps. Mlle Hélène lui a réparti que, comme j'avais été chez ces religieux, ce serait moi qui pourrais en donner des nouvelles. M. votre frère n'a pas fait de réplique et s'est mis à parler d'un autre sujet. »

Déjà trois ans auparavant (13 Juillet 1842), Mlle de Lucinière écrivait à l'abbé Peltier, venu tout exprès à Paris pour solliciter une entrevue avec Lamennais :

« Je reçois à l'instant une lettre de M. Féli de La Mennais, en réponse à celle que je lui écrivis hier au soir. Il est irrévocablement décidé à ne pas vous recevoir et en propres termes, il vous prie de *le laisser tranquille*... Je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre est de retourner à votre troupeau ».

Nous voyons que l'abbé Peltier n'en continua pas moins ses tentatives indiscrètes. Il faisait mieux, bien que sans plus de résultat apparent, en priant et en faisant prier pour Lamennais.

Dieu n'a pas permis que tant de démarches, inspirées par le zèle le plus pur, sinon toujours le plus réfléchi, ni que tant de prières, envolées d'âmes si chrétiennes, aient eu un succès visible : nous avons toutefois le droit d'espérer qu'elles n'auront pas été inutiles, non plus que les luttes si vaillantes, si noblement désintéressées, soutenues en l'honneur de l'Église, autrefois, par Lamennais lui-même ; la dernière heure de l'infortuné, fut, sans doute, une grâce suprême qu'il ne laissa pas, cette fois, tomber à terre ; du moins, il nous est permis et surtout, il nous est doux de le croire et nous le croyons.

Lamennais, tout intraitable qu'il fut toujours, avait toujours su se faire aimer; d'ailleurs cette inflexibilité de caractère se pliait parfois avec une souplesse merveilleuse aux caprices d'autrui. La

lettre suivante de M. Marion à l'abbé Jean nous en offre un exemple d'un genre assez inattendu.

« Mordreux, le 15 Mai 1846.

« Très cher Ami,

. . . . . .

« J'ai une lettre de votre frère très récente (du 11 de ce mois), il me dit qu'il est auprès d'un malade, homme difficile, bizarre au plus haut point, et dont les manières touchent souvent à l'aliénation; que cet homme chez qui il avait déjà passé trois semaines l'a redemandé, dans une nouvelle crise; que ce qu'il a commencé il faut qu'il le finisse, autant que ses forces le lui permettront, voulant, s'il le peut, aller jusqu'au bout. Quelle est cette personne? Il ne me la nomme pas. En sauriez-vous quelque chose? Votre frère ajoute encore que son malade ne lui laissant jamais un demi quart d'heure de tranquillité, c'est de sa chambre qu'il m'écrit et qu'il a été obligé d'abandonner tous ses travaux littéraires. Est-ce un grand

mal? Les *Réflexions sur les Évangiles* me font croire que c'est plutôt un bien. Il m'a envoyé le quatrième volume de l'*Esquisse*, ouvrage trop abstrait pour mon intelligence. J'en ai lu quelque chose, mais avec défiance.

« Tout à vous, très cher ami. »

La lettre dont parle M. Marion a été publiée par M. de la Villerabel (1). Nous y lisons, en effet, cette phrase :

« Il serait trop long de vous conter les embarras et les soucis de toute sorte de genres, attachés à mes fonctions de garde-malade près d'un homme difficile, bizarre au plus haut point, et dont les manières très fâcheuses touchent souvent à l'aliénation. »

On se figure assez difficilement Lamennais dont on s'est toujours plu à dépeindre le caractère inquiet, mobile et fantasque, volontairement attaché au lit d'un malade encore plus capricieux que lui et qui, suivant toute apparence, n'était ni un pa-

(1) Confidences, p. 314.

rent, ni même peut-être un ami, du moins l'un de ces amis auxquels on sacrifie assez volontiers son temps et son repos. Il paraît d'ailleurs qu'il n'était pas à son coup d'essai, si nous en croyons la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, publiée à Paris, en 1834, chez Levrault. Nous y lisons ces mots, à son sujet : « Voué aux travaux les plus austères, il ne les quitte que pour visiter et *veiller* les malades indigents (1) ».

Nous avons déjà souvent eu l'occasion, en parcourant ces nombreux documents, de relever les calomnies aussi graves que peu motivées dont Lamennais fut l'objet; il nous semble pourtant que ses torts réels ont été assez grands, assez nombreux, sans qu'il soit besoin de les augmenter encore, à l'aide de l'imagination, cette folle du logis qui ne manque parfois, ni de méchanceté, ni même de scélératesse.

Parmi ces imputations, gratuites selon nous, adressées, par certains catholiques mêmes, à la mémoire d'un homme qui fut longtemps, et dans

(1) Tome IIIe, p 567, col. 1re.

des circonstances particulièrement difficiles, l'héroïque défenseur de leurs plus chères croyances, ce qui, dans une large mesure, devrait la rendre sacrée à leurs yeux ou du moins ce qui semblerait devoir leur commander la plus grande réserve, il en est une incomparablement plus grave que toutes les autres, puisqu'elle s'attaque aux mœurs de cet infortuné grand homme et qu'elle tend à imprimer sur son front, ce front si largement plissé par les méditations longtemps les plus sublimes, le stigmate du vice le plus crapuleux, le plus infâme.

Cette suprême calomnie trouva un accueil empressé chez les ennemis de la première heure de Lamennais. D'autre part, nombre de bonnes âmes, incapables de comprendre autrement son apostasie et ne pouvant même soupçonner qu'elle fût la conséquence logique d'un esprit inflexible et violemment épris de ses propres théories, — nous allions dire de ses chimères, — se rendirent volontiers à ce qu'elles considéraient comme une explication simple et naturelle. Pour ces personnes, Lamennais, à l'instar du plus grand nombre des

apostats, n'avait cessé de croire aux vérités de l'Évangile, que parce qu'il avait cessé d'observer sa morale. Il va sans dire que, tout en publiant la prétendue immoralité de Lamennais, l'on se donnait bien garde, et pour cause, de citer la moindre preuve, le moindre fait précis. Toutefois, l'on parlait vaguement d'un Religieux qui, prêchant une retraite d'ordination, dans le diocèse de Rennes, diocèse d'origine de Lamennais, aurait affirmé avoir vu autrefois, à la Préfecture de Police, le registre où était consigné le nom de Lamennais avec une mention infâme.

Pendant que nous préparions cette publication, nous reçûmes d'Angers une lettre importante, d'une personne fort honorable qui avait appris le sujet de notre travail. Nous en détachons les lignes ci-après :

« Charles Monier, secrétaire général de la Préfecture de Police, sous Caussidière, en 1848, a donné au docteur Pascal de qui je le tiens le renseignement suivant :

« Dans les dernières années du règne de Louis-

« Philippe, le groupe de Républicains, dont Lamen-
« nais faisait partie, se rassemblait en conciliabules
« secrets, chez l'éditeur Pagnerre. Le gouvernement
« en eut vent et le policier *Bouton* qui portait le
« n° 109 fut chargé de tout faire pour arriver à se
« débarrasser de ces gêneurs. Ce fut alors que l'on
« imagina contre Lamennais l'accusation d'immo-
« ralité contre nature. *On inventa* un rapport,
« c'est-à-dire une dénonciation, puis on lâcha les
« limiers ; mais ceux-ci, malgré leur bonne volonté
« et leur habileté consommée, *ne purent rien éta-*
« *blir*. » Cet insuccès n'empêcha pas que l'on fît courir ce bruit infâme. Si vous en parlez, vous pourrez le réfuter. Vous jugerez au reste de l'opportunité de la chose. »

Nous remercions vivement le très honorable M. B... de cette précieuse communication que nous nous empressons de publier, parce que rien ne nous parut jamais plus opportun que le rétablissement de la vérité ! Si « l'on doit oser tout ce qui est vrai », c'est surtout lorsqu'il s'agit de venger une victime de la calomnie, quelle que soit la couleur de son drapeau. Toutefois, nous

sommes loin de nous porter garant de la conduite de Lamennais, après sa chute. Qu'il ait cessé de pratiquer, dans toute sa pureté, la morale du Christianisme, alors qu'il avait cessé de croire à sa doctrine ; il n'y aurait là rien d'étonnant, c'est même le contraire qui aurait le droit de surprendre ; mais de là au vice monstrueux qui lui fut attribué, il y a une distance qu'il ne convient pas de lui faire franchir, sans preuves dûment établies. D'autre part, nous n'avons jamais pu comprendre que la calomnie, même lorsqu'elle a pour objet un renégat, puisse être avantageuse à l'Église qui est la vérité même. Nous ne *refaisons* point Lamennais, nous le présentons tel qu'il fut, avec les qualités et les défauts que nous revèle le dossier dont nous avons entrepris le dépouillement, sans parti pris.

Nous avons vu, au début de ce chapitre, que Lamennais, vers 1836, avait été rencontré dans une église où il priait. A Ploërmel, nous avons trouvé, parmi les papiers mis à notre disposition, une lettre écrite à l'abbé Jean, par l'abbé Maupied, aujourd'hui prélat romain et curé de St-Martin

de Lamballe : il y était question d'un fait analogue. Nous avons cru lire la date de 1848, mais le dernier chiffre est douteux. Nous en avons écrit au vénérable et docte Mgr Maupied qui nous a fait l'honneur de nous répondre en ces termes :

« Il m'est impossible de vous préciser la date de ma lettre à M. Jean Marie de la Mennais, dans laquelle je lui disais que M. de Noirlieu, curé de St-Jacques du Haut-Pas, m'avait assuré que M. Féli allait bien; *que, l'autre jour, avec un ami, il était entré dans l'église de* (mot illisible), *près Paris, avait pris de l'eau bénite et s'était pieusement agenouillé pour faire sa prière.*

« J'écrivais fréquemment à M. Jean Marie de la Mennais... Cette correspondance a duré depuis 1841 à 1848. »

La foi ne s'éteignit que par degré, dans l'âme autrefois si croyante de Lamennais, et dès lors ses pratiques religieuses se raréfièrent ou se modifièrent dans la même proportion.

Il avait pensé que l'Église devait se placer sans tarder à la tête des peuples, afin de les diriger dans l'évolution sociale à laquelle nous assistons

aujourd'hui; sur son refus, il cessa de croire à sa mission providentielle et tourna d'un autre côté les regards de son espérance. Il oubliait que l'Eglise, comme Dieu qui lui prête son immortalité, j'allais dire son éternité, attend son heure avec patience. Lamennais demeura chrétien, longtemps après avoir cessé d'être catholique, mais son Christianisme n'étant plus qu'une conviction personnelle, une opinion naturelle, se transforma progressivement, avec de fréquents retours, en un déisme assez vague qui toutefois, au moment suprême, comme nous le verrons, parut céder à une croyance redevenue plus positive et mieux déterminée.

A la date de 1853, nous avons de Lamennais une lettre adressée à Mlle de Trémereuc qu'il avait connue jadis aux Feuillantines : cette vénérable demoiselle achevait alors à St-Brieuc (rue St-Michel) une longue vie toute de prières et de bonnes œuvres. Elle avait conservé ses relations avec l'infortuné dont elle demandait sans cesse à Dieu la conversion; elle aurait voulu le décider à quitter Paris pour revenir en Bretagne, dans le but

(qu'elle se gardait bien de lui avouer) de le soustraire à l'influence funeste de ses nouveaux amis, si l'on peut appeler de ce nom les misérables qui prirent à tâche de consommer la ruine du malheureux apostat. Dans cette lettre, Féli qui longtemps avait cherché lui-même à retourner dans son pays (1) se défend, comme il peut, de rester à Paris. Ces lignes, les dernières écrites de sa main, que nous possédions, nous montrent que le grand poète vivait toujours ainsi que l'homme de cœur; mais le prêtre, le catholique était mort et ne devait plus renaître !

« Paris 13 mars 1853.

« Il est vrai, mon excellente amie, que la lettre dont vous me parlez s'est égarée, et c'est ce qui arrive assez souvent à celles qu'on m'écrit, et probablement à celles que j'écris moi-même. Heureusement qu'entre nous ni l'affection, ni les souve-

(1) « Je voudrais m'en aller finir dans mon pays, à la campagne... On cherche autour de Trémigon, mais jusqu'ici avec peu de succès. » Confidences, p. 317, lettre du 24 septembre 1846.

nirs ne s'égarent jamais; ils se retrouvent toujours vivants au fond du cœur, comme il y a tantôt quarante ans. Voyez quelle date, et quel espace elle marque derrière nous ! Regardons devant, cela est moins triste. Le passé n'est qu'une suite de douleurs, et au fond de l'avenir luit une grande espérance !

« Vous allez donc entrer en ménage. L'expérience que j'en ai m'empêche de trop vous en féliciter. Mais vous avez Clara (1) et cela change bien les choses. Pour moi qui suis seul, je trouve le fardeau lourd. Quand les forces et la mémoire baissent, il vous faudrait, comme aux enfants, une bonne et une nourrice. Profonde misère ! Acceptons-la toutefois, puisqu'elle est dans les lois de la Providence. Vous voudriez que je quittasse Paris; mais pour aller où ? J'ai des affaires, qui les suivra ? En vieillissant, d'ailleurs, on a besoin de quelque société. La solitude des champs que mon imagination ne peuplerait plus, serait une espèce de tombe anticipée. Ce n'est pas la peine d'aller

1) Nièce de Mlle de Trémereuc (*Lettres inédites*, etc. Introduc. p. XXV).

chercher une fosse si loin. Il faut vivre de l'esprit aussi longtemps qu'on peut, car c'est la dernière chose qui reste, le débris flottant de la barque fracassée, que le flot bientôt jettera sur le rivage. Partout où je suis, j'aimerais à me dire : *tu finiras ici;* je trouverais dans cette pensée une sorte de repos, et le repos peu à peu devient à peu près l'unique bien ; tout le reste est travail et fatigue. Or, voilà justement qu'il me faut que je me remue pour déménager à la fin du mois. Je quitte le Palais-Royal, où par certains côtés, je me plaisais beaucoup, pour aller m'établir au Marais, rue du Grand-Chantier, n° 12 (1), tout près du Temple, que bien connaissez. Ce sera de nouvelles habitudes à prendre, partant une gêne plus ou moins longue, pour, à fin de compte, retrouver l'ennui que partout on porte avec soi (2) :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

(1) Il y devait mourir moins d'un an après.

(2) Ce fut, du moins, la destinée de Lamennais : il eut beau multiplier les déménagements (les *Confidences* sont très curieuses sur ce point, comme sur beaucoup d'autres), son ennui ne faisait que changer de place avec lui. Une habitation ne commençait à lui plaire que lorsqu'il la quittait.

« Je ne galope plus à la vérité ; mais le compagnon dont parle le poète n'est pas plus agréable à qui se traîne.

« Lors de leur voyage à Paris, j'ai vu avec beaucoup de plaisir Mme votre nièce et son mari. Mais c'est vous, c'est Clara, chère bonne amie, qu'il faudrait revoir. Dites-vous bien l'une et l'autre combien j'en serais heureux et croyez fermement à l'inaltérable tendresse que vous a vouée depuis si longtemps votre pauvre vieux ami.

« F. »

Cette lettre qui dénote encore chez Lamennais une grande fraîcheur d'imagination, un cœur toujours jeune, est écrite d'une main très ferme ; on ne se douterait pas, à voir ces caractères si nets, si réguliers, que celui qui les traça était un vieillard plus que septuagénaire.

Lamennais continuait de croire à la Providence, puisqu'il déclarait se soumettre à ses lois ; il semble même n'avoir point cessé de reconnaître en elle cette bonne et tendre Mère, aux bras de

laquelle autrefois il se laissait bercer avec tant de confiance et d'abandon. Il était loin de la confondre avec la *Fatalité antique* dont les décrets éternels étaient éternellement inexorables. Aussi, parle-t-il de la *grande espérance* qui *luit* à ses regards, dans la direction de l'avenir. Cette espérance certes ne pouvait être celle de l'athée, ni du matérialiste *qui n'ont point d'espérance* (1); il n'était ni l'un, ni l'autre; c'était l'espérance du Chrétien; il n'osait se l'avouer. Le repos, l'*unique bien* auquel il aspirait ne pouvait être non plus celui de la tombe; car, de cette *barque fracassée* dont il parlait il devait rester un *débris flottant, l'esprit* ou plutôt l'âme, cette immortelle passagère qui ne se repose que lorsqu'elle aborde au rivage céleste. Le langage de Lamennais qui depuis longtemps n'était plus celui de l'orthodoxie catholique, ne fut jamais non plus le langage de l'impiété grossière et brutale : il conserva même quelque chose de chrétien qui sans cesse reparaissait, à son insu, peut-être. Le mot que Rohrbacher nous

(1) *Qui spem non habent.* I. Thessal. IV. 12.

rapportait plus haut était vrai : Lamennais *avait plus de foi qu'il ne pensait.*

Tout récemment, l'un de nos confrères nous racontait qu'il y a quelques années, un autre apostat, fameux par le raffinement de ses blasphèmes (1), rencontrant l'un de ses compatriotes à Rome, lui demanda d'où il venait : « J'arrive d'un pèlerinage, lui répondit M. le vicomte H... de la V...; vous savez : « *Catholique et breton toujours* ». Il ajouta : « Vous êtes toujours breton, avez-vous vraiment cessé d'être catholique » ?

Le renégat, d'une voix émue et la main sur le cœur : « Il y a toujours quelque chose là », dit-il.

Lamennais qui ne trafiqua jamais de son apostasie et qui ne chercha point à s'en faire une réclame ni, à plus forte raison, un piédestal, aurait pu dire la même chose avec plus de sincérité, peut-être : *Il y avait toujours quelque chose là.* Son cœur avait trop longtemps battu, pour la Religion, de l'amour le plus ardent, le plus filial,

(1) Au moment où nous relisions ces lignes, il se mourait. Oct. 1892.

il était impossible qu'il n'eût pas encore parfois des pulsations chrétiennes.

Dans les dernières pages, écrites de sa main, Lamennais parle du *progrès continu, éternel,* qui consiste à *s'approcher toujours plus de Dieu, de l'Être infini, infiniment un, sans jamais cesser d'être à une distance infinie de lui* (1). Ce progrès n'est-il pas celui de l'âme chrétienne et Lamennais, en l'adoptant, ne tendait-il pas à rentrer dans cette évolution sainte dont les premiers degrés sont sur la terre et le dernier au ciel? D'autre part, l'ennui incurable dont il se plaint, le détachant de plus en plus du monde, le forçait d'élever plus haut ses regards et ses aspirations.

Lamennais, nous l'avons dit, avait complètement cessé de croire à la mission de l'Eglise : il la jugeait irrévocablement inféodée au régime monarchique, absolument incompatible, suivant lui, avec l'évolution sociale dont son regard pénétrant

(1) *Introduction à la Traduction de Dante*, p. LVII ; édition Forgues. — Le mot *éternel* seul manque d'exactitude dans cette belle définition du *progrès* de l'âme soucieuse de ses immortelles destinées.

apercevait l'avènement qu'il appelait de tous les vœux de son amour du *prolétaire*. En croyant à cet asservissement monarchique de l'Église, comme il se trompait et qu'il eût vite reconnu son erreur, s'il avait vécu de nos jours ! Ce qui avait contribué à le jeter dans cette monstrueuse aberration, ce fut, entre autres, le bref de Grégoire XVI aux évêques de Pologne (1832), après les malheureux événements dont ce pays avait été le théâtre ensanglanté ; comme il y voyait, bien à tort certes, la consécration de la violence et de la force brutale, il avait bondi d'indignation (1).

Ce refus de croire plus longtemps à la mission divine de l'Église devait le conduire logiquement à toutes les négations de l'ordre surnaturel ; nous ne saurions trop insister sur ce point : il nous semble être la clef, ou du moins l'une des clefs du mystère lugubre de son apostasie.

(1) Tout le monde redisait alors l'*Hymne à la Pologne* : « Dors, ô ma Pologne, dors en paix, etc. » L'Irlande, non moins que la malheureuse Pologne, avait trouvé en Lamennais un chaud partisan de son indépendance ; ses éloquentes invectives contre l'oppresseur ne furent peut-être pas inutiles à la patrie d'O'Connell.

Le 2 Novembre 1853, M. Jean Marie adressait à M. Houet (1) le billet suivant :

« Cher ami,

« Voici la copie d'une lettre que je reçus hier : je te l'envoie parce que je sais qu'elle te fera plaisir : *ton cœur est dans le mien* » !

« Je crains que vous n'ayez été mal à propos « inquiété par un article de la gazette d'hier qui « faisait votre cher frère bien malade. Il n'en est « rien, grâce à Dieu, il se porte très bien : je vous « écris de chez M. le curé de St-Louis-d'Antin, qui « a envoyé chez lui ce matin à cinq heures, etc.

« De Grandville, née Cornulier. »

« Prions ! »

Il s'agissait d'une indisposition que l'âge et surtout l'extrême faiblesse de Lamennais avaient fait juger sérieuse et dont néanmoins il s'était promptement remis. Toutefois, la catastrophe était

(1) M. Houet était rentré, depuis longtemps déjà, dans le diocèse de Rennes.

proche. Au sujet de cette indisposition, il écrivait :

« Cette prétendue maladie grave a été imaginée par des gens qui épient ma fin pour s'emparer, s'ils le pouvaient, de ces derniers moments qu'ils se persuadent leur appartenir de droit. Pour moi, *qui me suis toujours appartenu*, j'espère bien m'appartenir jusqu'au bout (1) ».

Lignes à jamais lamentables que néanmoins l'on s'explique aisément, si l'on réfléchit à la situation d'esprit de celui qui les traça.

Le 30 décembre 1853, M. Hyacinthe Blaize, neveu de MM. Lamennais, écrivait à l'abbé Jean.

» Mon cher oncle,

« Je pense que vous serez bien aise d'avoir des nouvelles de mon oncle Féli que j'ai vu à Paris, il y a quelques jours.

« La santé de mon oncle Féli est assez bonne, mais ses forces ont bien tombé, depuis que je ne l'avais vu. Il travaille maintenant à traduire le

(1) 12 Déc. 1853. Blaize II. 266.

Dante, et il doit même faire paraître prochainement cette traduction... »

Nous avons déjà dit que Lamennais fut un travailleur intrépide; il le fut jusqu'au bout, on le voit. L'âge ne diminua jamais sa merveilleuse activité d'esprit et la mort seule devait l'arracher à son labeur opiniâtre ou mieux, à ce qu'il appelait son devoir.

Qu'on nous permette, à ce sujet, l'anecdote suivante. Un jour, M. Houet, alors à Paris, alla voir son malheureux Maître qu'il trouva logé dans une chambre plus que modeste, à un quatrième ou cinquième étage. C'était pendant l'hiver. Au cours de la conversation, Lamennais observa que les regards attristés de son ancien disciple se reportaient souvent sur son foyer froid. « Eh bien oui, lui dit-il avec un sourire, il n'y a point de feu; c'est une économie que m'impose ma situation financière. Cela ne m'empêche nullement de commencer ma journée de grand matin; je m'enveloppe alors dans cette houppelande que vous me voyez et je me défends du froid le mieux possible. Le rayon de soleil qui vient me visiter

est toujours le bienvenu. *L'important*, mon cher Houet, *c'est de faire son devoir : tout est là* ».

M. Houet se plaisait à raconter cette anecdote : il y mettait tout son cœur et toutes ses espérances.

CHAPITRE SEPTIÈME

1854

DERNIÈRE MALADIE DE LAMENNAIS.
« LIS, ET AVEC MOI PLEURE ET PRIE ». — DES ÉTRANGERS
QUI FONT LES MAITRES. — LE MALADE « ENTOURÉ COMME VOLTAIRE »
UN « RETOUR » QUI SERAIT UNE « APOSTASIE ».
« JE VIENDRAI VOUS DISPUTER VOTRE AME ».
Mme DE KERTANGUY AU CHEVET DE SON ONCLE.
LAMENNAIS REFUSE DE VOIR LE P. VENTURA.
UN RÉPIT. — « IL FAUT SE RÉSIGNER A LA VOLONTÉ DE DIEU ».
LAMENNAIS AGIT D'APRÈS SES CONVICTIONS.
L'ABBÉ JEAN SE MET EN ROUTE POUR PARIS.
TENTATIVES MULTIPLES DE Mme DE KERTANGUY POUR REVOIR
LE MALADE. — UNE CONSIGNE INFLEXIBLE.
LAMENNAIS MEURT « DANS LA SINCÉRITÉ DE SON CŒUR. »
« OH! FÉLI! FÉLI! » — LA MORT N'A PAS BRISÉ TOUTE ESPÉRANCE.
LETTRE OU L'ON RAPPELLE LE ZÈLE APOSTOLIQUE DE LAMENNAIS.
LE BARON DE VITROLLES : NOUVEAUX DÉTAILS
SUR LES DERNIERS MOMENTS DE LAMENNAIS.
« OH ! SI POUR SAUVER MON BIEN-AIMÉ FRÈRE... ! »

Le 31 Janvier 1854, M. Jean de Lamennais écrivait à M. Houet, le confident de ses peines, ces simples mots, tracés d'une main défaillante :

« Lis, et avec moi, pleure et prie !

« Jean.

« Renvoie cette lettre par le retour du courrier ».

C'était une lettre de M. de Cornulier, du 28 Janvier, qui lui apprenait l'état extrêmement critique où se trouvait le pauvre Féli ; il l'envoyait ainsi à M. Houet pour qu'il en prît connaissance, car l'abbé Jean savait que celui-ci avait conservé pour Féli, son ancien Maître, la plus vive affection ; de plus, *son cœur était vraiment*

dans le sien, suivant sa touchante expression ; M. Houet, selon son désir, lui retourna cette lettre dont il eut soin de tirer une copie. La voici :

« Monsieur,

« Nous n'avons appris qu'hier soir la maladie de M. votre frère et nous venons de nous présenter chez lui, mais, *malgré les plus vives instances*, ma sœur (1) n'a point été admise à voir le pauvre malade. *Plusieurs hommes, se disant ses amis, se relèvent pour le garder et assurent aux personnes qui se présentent, que le médecin défend qu'il voie personne.* Ma sœur a mis en avant notre ancienne liaison, notre intimité avec ses nièces, le tout en pure perte. On nous a dit à sa porte qu'Augustine (2) était attendue, mais je lui écris par ce courrier, si elle n'est pas en route, d'envoyer à ma sœur une lettre dans laquelle elle la prie de la représenter près du malade..... Évidemment, ils veulent l'en-

(1) Mme de Grandville dont nous avons lu ci-dessus un billet au sujet d'une première indisposition de Lamennais.

(2) Mme veuve de Kertanguy.

tourer de telle sorte que nulle parole n'arrive jusqu'à lui, mais nous l'avons recommandé aux prières de la plus grande partie des Communautés de Paris : ce matin, il a été recommandé à Notre-Dame-des-Victoires et j'espère que la Sainte-Vierge nous accordera ce miracle de la miséricorde de son divin Fils ! M. de Vitrolles que ma sœur a vu est outré contre ces gardiens qui voulaient aussi l'empêcher d'entrer, mais il l'a fait malgré eux. M. Martin n'a pas osé y aller parce que M. Féli a dit, paraît-il, avant, qu'il ne voulait pas le voir... La nuit dernière a été mauvaise et la journée n'est pas bonne non plus...

« P.-S. Nous pensons que si Augustine arrive, ce sera une chose fort utile, parce que tous ces étrangers ne feront plus les maîtres.

« Le Curé de la paroisse de M. Féli s'est présenté aujourd'hui, il va sans dire qu'il n'a pas été reçu. »

M. de Cornulier se trompait; même après l'arrivée de Mme de Kertanguy, les *étrangers* per-

sistèrent à faire les *maîtres* et ils le firent jusqu'au bout, comme nous le verrons, mais avec l'assentiment de Lamennais. ne l'oublions pas. Trois jours après son frère, Mme de Grandville adressait de son côté à M. J. de Lamennais la longue lettre qui suit ; son importance nous semble considérable :

« Paris, 31 Janvier,

« Monsieur l'abbé,

« J'arrive de chez votre cher malade, c'était le moment de la consultation; le docteur Rostant a trouvé le poumon encore plus dégagé qu'hier, moins de fièvre; le vésicatoire a pris suffisamment ; tout cela est très bien. Mais il trouve aussi un peu de décomposition dans le visage, et une très grande faiblesse. Il craint que le malade n'ait pas la force nécessaire pour la réaction à espérer. Mais je pense que vous savez par ce même courrier ces détails de votre neveu, M. Ange Blaize, que j'y ai trouvé ce matin. Il était, à mon arrivée, occupé à écrire pour faire dire à M. de

Vitrolles, par un tiers, qu'il ne pourrait pas voir le malade. Il était mécontent que M. de Vitrolles eût dit hier, à ce qu'on lui avait rapporté, qu'il forcerait la porte. C'était, selon lui, pour faire encore des tentatives religieuses très inutiles, et fatiguer seulement le malade.

« J'ai répliqué que les scènes de violence étaient loin du caractère de M. de Vitrolles, et que je savais de lui-même qu'il n'avait l'intention de tenter aucune discussion religieuse, que seulement il avait insisté pour que le malade conservât sa liberté, et qu'on lui nommât les ecclésiastiques qui se présenteraient chez lui, afin qu'il pût manifester s'il avait le désir de les voir. Monsieur votre neveu est convenu qu'il pouvait y avoir eu malentendu dans ce qu'on lui avait rapporté de M. de Vitrolles, et il a beaucoup insisté sur la défense expresse qu'il a fait répéter devant moi par Monsieur Rostant, que personne ne fût admis chez le malade.

« — Il y va de sa vie, disait le docteur, il n'est pas capable de soutenir une émotion. — J'ai dit à votre neveu, que sans doute la vie de son oncle était chère,

et très chère ; qu'elle ne l'était à personne au monde plus qu'à vous, Monsieur l'abbé, et que cependant vous n'hésiteriez pas entre compromettre même quelques jours de vie et l'éternité..... Je lui ai dit : « Je ne sais, Monsieur, quels sont vos sen-
« timents et vos convictions actuelles religieuses ;
« mais ce que je sais, c'est que vous avez été élevé
« chrétiennement, c'est que tout le sang de vos
« veines est chrétien, c'est que j'espère que vous
« mourrez chrétiennement(1). Eh bien, pensez qu'à
« votre mort vous aurez à rendre compte de votre
« conduite en ce moment vis-à-vis de votre oncle.
« Vous le dites dans des idées que rien n'ébran-
« lerait, mais ne faut-il pas l'essayer cependant, et
« si un bon mouvement, de bons désirs se mani-
« festaient, en aurait-on seulement connaissance, s'il
« n'est approché que par son médecin et M. Barbet ?
« Vous me dites que s'il manifestait que ses idées
« se sont modifiées et qu'il voulût voir un prêtre,
« vous en feriez venir un ; mais vous ne pénétrez
« pas jusqu'à lui, et M. Bénoist-Champy n'y vient
« que quelques heures tout au plus dans la journée.

(1) Hélas !

« Songez, Monsieur, que sa mort, dans cet état,
« serait le coup le plus cruel pour votre oncle Jean
« et pour Augustine. Pensez à votre mère et à vos
« sœurs qui sont au ciel. Ceci est affreux à dire,
« mais *votre malade me parait entouré comme l'était*
« *Voltaire dans ses derniers instants*. Sans doute,
« Monsieur, chacun est libre. Dieu lui-même res-
« pecte la volonté de l'homme, mais croyez-vous
« possible que ce que votre oncle a cru la plus
« grande partie de sa vie, ce dont il n'a douté que
« depuis quelques années, croyez-vous, dis-je, qu'en
« ce moment il ne s'élève pas dans son esprit quel-
« ques pensées en faveur de la croyance du passé,
« et qu'au seuil de la vie il ne se demande pas, au
« moins comme un doute, si l'éternité heureuse et
« malheureuse existent ?

« Je sais qu'il a reçu, il y a quelques mois, un
« prêtre (1) avec lequel il a disputé longtemps de
« bonne amitié, et il revenait souvent à dire :
« *Mon retour en arrière serait une apostasie* ». Ce
« prêtre lui dit en le quittant : « Si j'apprends que
« vous êtes malade, *je viendrai vous disputer votre*

(1) Probablement l'abbé Guérin que nous retrouverons plus loin.

« *âme*, et essayer de la sauver... » et vous ne laissez « approcher personne. Je sais aussi, Monsieur, « qu'une des personnes qui entourent M. votre on- « cle en ce moment a dit : *Il serait affreux que M.* « *de la Mennais se démentit à la mort.* Pesez tout « cela, Monsieur. »

« Un M. qui entra raconta que lui, M. Champy et un autre, étaient allés la veille trouver l'archevêque (1) et lui avaient dit la défense du médecin d'éviter les émotions, sous peine de la vie, exposé leur position et demandé à être délivrés des obsessions de certaines personnes. Il avait parfaitement compris, ajouta-t-il, et dit à M. Bautain d'empêcher Mme de.... (2) de se présenter. Elle n'avait, ajoutait votre neveu, aucun droit de s'imposer ici. « Aucun, madame, a-t-il ajouté, se « tournant vers moi, il n'en est pas ainsi de vous, « je respecte ceux de votre ancienne amitié et de « celle de Mademoiselle de Lucinière qui a toujours « été si précieuse à mon oncle. Mais, vous l'avez en-

(1) Cf. Forgues 1 vol. *Notes et Souvenirs* p. CXV.

(2) Mme de Vaux, supérieure des Religieuses de Juilly. Ibid. p. CXVI.

« tendu de la bouche du docteur, la défense est for- « melle. » Je me suis levée pour me retirer en disant : « Il ne me reste, Monsieur, qu'à faire des « vœux bien vifs pour le rétablissement de Monsieur « votre oncle et surtout pour que la lumière se « fasse pour lui : il l'a eue autrefois assez vive pour « éclairer les autres. On dit qu'on voit très clair au « moment de la mort; puisse cette clarté ne pas « être voilée pour lui, c'est mon vœu ardent, c'est « celui de tous ses anciens et *vrais* amis. » M. Blaize me reconduisit en me disant : « Maintenant « que je suis ici, ne vous donnez plus la peine, je « vous en prie, Madame, de venir aussi loin savoir « des nouvelles de mon oncle, je vous en ferai por- « ter demain, aussitôt après la consultation du mé- « decin. » C'était très *poliment me mettre à la porte* (1) et je suis des plus embarrassées de ce que je dois et puis faire. Quel malheur qu'Augustine ne soit pas ici, et vous surtout, Monsieur l'abbé; même ne pouvant approcher du malade, votre présence aurait l'influence la plus salutaire, et naturelle-

(1) Souligné dans le texte.

ment vous dirigeriez toutes choses, comme déjà le fait M. votre neveu, mais plus énergiquement au point de vue religieux. Je vous ai écrit bien longuement, et pourtant bien en courant. Veuillez, par égard pour la franchise avec laquelle je vous parle, jeter ma lettre au feu quand vous l'aurez lue.

« Je crois, hélas ! ne pouvoir rien faire d'utile, mais mandez-moi ce que vous pensez, et je m'y conformerai. Toutes les communautés continuent à prier plus que jamais.

« Votre très humble servante et affligée amie,

« C. de Grandville ».

P.-S. — « Le malheureux malade a refusé, il y a quelques jours, de voir M. de Noirlieu et le père Ventura. Mme Cottu avait pu aussi, il y a quelques jours, lui serrer la main et le conjurer à genoux de recevoir un prêtre. Il avait refusé ».

A cette époque, la santé du vénérable abbé Jean était ruinée pour toujours, bien qu'il dût prolonger encore son existence, pendant six ans. Déjà

longtemps auparavant (16 décembre 1847), il avait éprouvé à Guingamp, à l'autel même, une première attaque de paralysie. Féli à ce sujet, lui avait écrit, après de longues années de silence, deux lettres dans lesquelles il l'assurait de sa *vieille, sincère et bien tendre affection*, et où il lui disait :

« Soigne ta santé et ne va pas retomber par ta faute, quoique, à vrai dire, ce qu'il y ait de mieux, selon le mot de Tertullien, est de sortir le plus vite possible de ce triste monde, *pourvu toutefois qu'on puisse se dire que le devoir ne nous y retient plus* (1) ».

A l'époque où son frère tomba malade, l'abbé Jean se voyait très souvent dans l'impossibilité de quitter sa chambre. Qu'on juge de l'angoisse qui dut étreindre son cœur aimant, lorsqu'il apprit que Féli se mourait et surtout qu'il se mourait loin de tout secours religieux! Il résolut de se rendre à son chevet, malgré la distance et en dépit de son propre épuisement, dût-il tomber en chemin. La nouvelle d'une amélioration nota-

(1) Blaize II, 218. Cf. Ropartz, 466 et 468.

ble dans l'état du malade retarda son voyage. Il fit écrire à M. Houet, à ce sujet, le 3 février :

« Bon Monsieur Houet,

« Notre Père me charge de vous dire qu'il a reçu des nouvelles de son frère et qu'il est hors de danger pour le moment : il le recommande à vos prières. »

Le même jour, M. de Cornulier-Lucinière écrivait de nouveau à l'abbé Jean :

« Vendredi, 3 février 54,

« Monsieur l'abbé,

« Je m'empresse de venir vous annoncer l'arrivée d'Augustine. Elle vient d'arriver à la maison, bien inquiète des nouvelles que nous avions à lui donner; elles étaient heureusement plus rassurantes et dans ce moment elle est chez M. Féli, avec ma sœur.

« Je ne vous ai pas écrit hier, n'ayant pas reçu le bulletin du jour, avant le départ du courrier. Ma sœur est allée s'informer de la nuit qu'avait

passée le malade, et l'amélioration continue. M. Féli avait pu s'asseoir seul sur son séant, il avait même beaucoup demandé, mais en vain, qu'on le mît dans un fauteuil. On parlait d'essayer de lui faire prendre quelques laitages. Du reste, même défense expresse des médecins que personne ne pénétrât jusqu'à lui. M. Ange Blaize a paru satisfait hier de l'arrivée prochaine d'Augustine, seulement il a ajouté : *elle ne pourra pas voir mon oncle.* Nous espérons bien le contraire, puisqu'elle n'a pas du tout les mêmes motifs que son frère de supposer que sa présence lui soit désagréable. Nous voudrions bien que, dans l'appartement de M. Féli, il se trouvât une chambre où elle pût s'installer, car ce n'est guère qu'en profitant de toutes les circonstances qu'elle pourra faire un séjour utile. Cependant, s'il ne lui est pas possible de loger chez M. Féli, nous lui offrons un lit à l'Abbaye-aux-Bois. Elle sera, il est vrai, bien mal établie; mais du moins elle n'aura pas à subir l'isolement de l'hôtel garni et ce sera, pour nous aussi, une vraie jouissance de l'entourer de notre affection, dans ces tristes conjonctures. Elle

nous parle de vous, Monsieur l'abbé, avec une tendresse qui fait plaisir; vous êtes vraiment maintenant le chef de la famille, et ce doit être doux pour votre cœur de voir combien vous remplacerez le père qu'ils ont perdu. Nous avons tâché de mettre Augustine bien au courant de la position et des gens qu'elle va trouver là-bas. Elle nous paraît très ferme et très disposée à ne pas manquer l'occasion d'agir et j'espère que le bon Dieu lui en fournira les moyens. Je ne cachèterai ma lettre que quand ma sœur sera revenue de chez M. Féli, afin de vous donner les dernières nouvelles.

« On continue à prier beaucoup, ce qui nous donne un grand espoir; vos prières surtout et vos œuvres doivent plaider si puissamment sa cause près du Ciel, qu'il me semble impossible qu'il résiste à tant de supplications.

« Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, le souvenir affectueusement respectueux de ma sœur et l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

« H. de Cornulier Lucinière. »

« P.-S. Ma sœur n'est point rentrée, et craignant de manquer le courrier, je me hâte d'envoyer cette lettre à la poste.

« Voilà ma sœur qui arrive : je rouvre ma lettre pour vous dire qu'elle vient de voir le cher malade, il continue à aller mieux, mais elle l'a trouvé horriblement changé, et *c'est à la condition de ne pas lui dire une parole qu'on l'a laissée entrer* (1). Augustine ne le verra que demain. »

Ange Blaize, à la nouvelle que son oncle était dangereusement malade, était accouru à Paris, on vient de le voir ; mais Lamennais qui ne lui pardonnait pas d'avoir des sentiments politiques autres que les siens et qui, à ce sujet, s'était brouillé avec lui, depuis plusieurs années déjà, refusa obstinément de le laisser franchir le seuil de son appartement; ce fut de l'*antichambre* de Féli que M. Blaize écrivit à son oncle Jean la

(1) Cette défense, qui fut rigoureusement maintenue, devait stériliser les efforts généreux des personnes désireuses de voir Lamennais faire une fin chrétienne : plus d'un *nouvel* ami dut s'en applaudir, ce n'est que trop certain.

lettre qui suit, datée du même jour que celle de M. de Cornulier.

« Paris, 3 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« Le mieux se soutient et les forces tendent à revenir : mon oncle s'est assis plusieurs fois sur son séant, il parle déjà de son fauteuil.

« J'ai vu hier M. Rohrbacher (1) et Mme de Grandville. Celle-ci couchera aujourd'hui dans la chambre de mon oncle ; ce sera la première visite qu'il recevra.

« J'attends Augustine aujourd'hui ou demain. Puissé-je vous donner encore demain de meilleures nouvelles.

(1) « Dans sa dernière maladie, je me suis transporté à son logis : des Messieurs qui se trouvaient là me dirent qu'on lui parlerait de ma visite, et que sans doute, il me recevrait dans huit jours. J'y retournai, j'y trouvai son neveu, Ange Blaize, qui promit de m'écrire quand son oncle serait en état de me recevoir. Je n'ai pas reçu d'avertissement, et M. de Lamennais est mort sur ces entrefaites ».

Testament de Rohrbacher, cité par Mgr Ricard ; *Gerbet, Salinis et Rohrbacher*, p. 337.

« Je vous embrasse bien tendrement, mon cher oncle, et M. Ruault,

« Votre neveu dévoué,

« Ange Blaize ».

Quatre jours plus tard, M. Blaize écrivait au même :

« Paris, 7 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner. Mon oncle Féli est dans un état satisfaisant ; il prend des potages, du chocolat et n'a pas d'autre tisane que du bouillon. La convalescence marche plus vite qu'on n'eût osé l'espérer, il y a une douzaine de jours, mais il y a beaucoup de précautions à prendre. Les médecins ont interdit d'une manière absolue toute visite, attendu qu'une seule parole dite peut provoquer la toux

dans les affections (sic) qui portent particulièrement sur les organes de la respiration.

« Mon oncle Féli doit, à cet égard, exiger plus de précautions encore qu'un autre malade, car, vous le savez, il a toujours été affecté d'une toux nerveuse qui, sous l'influence catarrhale à laquelle il est soumis, provoquerait des suites fâcheuses.

« Augustine l'a vu dimanche et il lui a dit de ne revenir que lorsqu'il la demanderait, parce qu'il avait à causer avec elle et qu'il ne le pouvait pas encore.

« Ma sœur doit venir aujourd'hui dans l'après-midi. J'ai fait parvenir à M. Benoît d'Azy la lettre que M. Ruault avait adressée pour lui à Madame de Granville.

« Vous ne vous faites pas idée de tous les bruits qui ont été répandus au sujet de mon oncle, de vous, de nous, de ses amis anciens et nouveaux. C'est à ne pas y croire. Heureusement, j'ai pu constater que mon oncle n'a eu auprès de lui que des personnes dévouées et je l'ai jugé ainsi, malgré les préventions dont moi-même je n'étais pas exempt.

« Si on avait laissé faire, mon pauvre oncle serait mort. Des personnes étrangères à lui ou qui depuis vingt ans n'ont eu pour lui que de mauvais procédés, ont voulu pénétrer jusqu'à lui, dans un but que vous connaissez ; il en devait résulter une irritation extrême de sa part et les plus grands malheurs. Tous ceux qui l'aiment, MM. de Vitrolles, Benoît d'Azy, Benoît-Champy, Mme Cottu, etc., ont complètement approuvé ma conduite, et si je vous cite ces noms, c'est que je sais qu'ils sont pour vous une garantie.

« Avec des soins qui ne le fatiguent pas, de la prudence et de l'affection, nous ramènerons notre oncle à la santé. Soyez persuadé que je pense autant à vous qu'à lui et que rien au monde ne me coûtera pour arriver jusqu'à lui.

« Je vous embrasse, cher oncle, de toute la tendresse de mon cœur.

« Ange.

« Mes compliments les plus affectueux à M. Ruault. »

Nous nous permettrons d'observer que, si M. Blaize ne partageait pas les opinions politiques de son oncle Féli, du moins admettait-il parfaitement ses nouvelles convictions religieuses : lui aussi avait cessé d'être catholique et, sans trop se l'avouer peut-être, il désirait voir son malheureux oncle demeurer constant dans son apostasie. Les *préventions* dont il parle ne durent jamais être bien fortes à l'égard des *amis nouveaux* qui entouraient le lit du malade ; elles se reportèrent vite du côté des *anciens amis* de Lamennais, de ceux qui voulaient sauver à tout prix une âme qui leur était si chère.

Pour les *personnes étrangères* au moribond, il se peut que quelques-unes aient manqué de discrétion, mais ce n'était pas le cas de M. de Vitrolles, de M. de Cornulier, de M. Benoît d'Azy et de tant d'autres, avec lesquels Lamennais entretint jusqu'au bout les relations les plus cordiales, et qui pourtant furent le plus souvent tenus à l'écart de son lit de mort.

Ce même jour, 7 Février, M. Benoît d'Azy écrivait à M. Ruault, aumônier de la Maison des

Frères de Ploërmel, la très intéressante lettre qu'on va lire :

« Paris, le 7 Février 1854.

« Monsieur l'abbé,

« J'ai été bien touché de ce que vous voulez bien m'écrire en réponse à ma lettre à notre excellent et révérend Père Jean.

« J'ignorais, quand je lui ai écrit, qu'il fût lui-même souffrant.

« Le pauvre malade est décidément mieux : la convalescence commence et *quoique je n'aie pu le voir encore, je pense que d'ici à peu de jours il pourra voir ses amis* (1). C'était une préoccupation bien douloureuse et bien vive pour tous ses anciens amis que de le savoir en si grand danger et de ne pouvoir une dernière fois faire une tentative pour ramener son cœur à tous les sentiments de la première partie de sa vie.

« Au début de sa maladie, l'abbé Martin de

(1) Il s'agit des *anciens*, car les *nouveaux* avaient un accès libre auprès du malade.

Noirlieu et le Père Ventura lui firent demander à le voir, il s'y refusa en disant avec quelque amertume : « La simultanéité de cette visite m'en fait « voir bien clairement le but. »

« Il est certain qu'antérieurement à la maladie, la disposition de son esprit était aussi mauvaise que possible (1). Si ce n'est pas Dieu qui touche son cœur, il n'y a rien à espérer de raisonnement sur son esprit. Je crois que Dieu lui a fait une grâce tout à fait inespérée en lui rendant un peu de temps pour revenir encore. Son état était tellement grave, que l'on n'avait aucune espérance ; un des poumons était entièrement rempli d'eau. Je crois fermement que Dieu a été touché de toutes les prières de ses anciens amis.

« Mais comment mettre à profit le répit qui peut n'être pas de longue durée : je lui parlerai certainement, en cherchant à toucher son cœur ; d'autres encore le feront comme moi, Dieu veuille que nous puissions être les instruments de sa grâce !

(1) Dans ce sens que, se croyant dans le vrai, il entendait rester fidèle à ses nouvelles convictions.

« M. Blaize est maintenant auprès de lui (1) ; sa nièce, Mme de Kertanguy, est également arrivée ; jusque-là, il n'avait autour de lui qu'un M. Barbet, homme peu considéré, qui a en ce moment sur lui un grand empire, et qui l'a entraîné dans une étrange spéculation de tableaux à laquelle je ne puis rien comprendre. Il avait en outre un médecin, M. Jallot, qui l'a soigné avec beaucoup de dévouement, mais qui est peu connu à Paris. Ces deux personnes sont les seules qui aient en ce moment sa confiance ; il avait fait cependant appeler un autre médecin, M. Rostant, très habile médecin, qui l'a très bien soigné. J'ajoute encore le nom de M. Benoît-Champy et de M. Forgues auxquels il témoigne affection et confiance. Il avait vu, dans les premiers jours de sa maladie, M. de Vitrolles, mais plus tard, *il a été comme nous dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à lui*. Pendant toute cette maladie, il était au reste dans l'impossibilité de parler.

« En réunissant toutes les paroles, échappées aux gens qui l'entourent, je crois que ce désir de

(1) Mais non à son chevet.

la mort qu'il a si souvent exprimé avait été remplacé par une véritable crainte de mourir, et une vive satisfaction de tous les indices qui le ramenaient à l'espérance de vivre.

« Je vous donne tous ces détails, pensant qu'ils pourront intéresser son frère. Prions encore et espérons que Dieu accordera une si grande grâce en considération de tout le bien qu'a fait la première partie de sa vie.

« Veuillez parler de moi au bon abbé Jean et lui répéter que je lui suis bien attaché et dévoué.

« Veuillez agréer vous-même, Monsieur l'abbé, l'hommage de mon respect.

« Benoît d'Azy ».

Nous croyons que M. Benoît d'Azy se trompait, lorsqu'il pensait que Lamennais avait cessé de souhaiter mourir : nous en verrons tout à l'heure la preuve.

Le 17 Février, Mme de Kertanguy, arrivée depuis quelques jours à Paris, mandait à son oncle Jean des nouvelles du malade. Un mieux

sensible s'était produit dans l'état de ce dernier : c'était la trêve, le *répit* dont parlait tout à l'heure M. Benoît d'Azy.

« Paris, le 17 Février 1854.

« Mon bon oncle,

« Ange a quitté Paris, lundi dernier. Le jour de son départ, je suis allé voir mon oncle Féli ; sa santé s'améliore tous les jours. Depuis dimanche, M. Rostant dit qu'il n'est plus malade. J'ai voulu dire un petit mot de Dieu, et voilà comme je m'y suis prise : « Féli, mes enfants veulent que tu « saches qu'ils sont bien occupés de toi, qu'ils prient « pour toi, ils ont communié et fait dire des messes « à ton intention. » Il a paru touché et m'a répondu : « Je n'en doutais pas : ce que tu me dis « ne me surprend pas de leur part ».

« Je pense, mon bon oncle, qu'il vous fera plaisir de savoir que vos petits-neveux ont employé une partie de l'argent qu'ils avaient pour leurs menus plaisirs à faire dire une messe pour leur oncle

Féli, et cela depuis mon départ. Je reverrai mon oncle avant mon départ; j'ai eu hier de ses nouvelles, elles sont toujours fort bonnes. J'avais arrêté ma place pour partir hier; m'étant trouvée indisposée, je suis restée jusqu'à lundi prochain, je verrai encore mon oncle, samedi ou dimanche, et si je ne vous écris pas de Paris, ce sera de Saint-Pol, où je ne tarderai pas à arriver.

« J'ai vu le bon M. Botherel, il parle de vous et de mon oncle Féli, avec une grande effusion; il dit que toutes les démarches seraient parfaitement inutiles et même dangereuses, près de mon oncle Féli. Ici le père Magalon et M. Cauchy (1), que vous connaissez peut-être, sont venus me trouver pour me faire faire des démarches qui, sans avoir aucun résultat, m'auraient brouillée avec mon oncle Féli, je m'y suis refusée obstinément et on a fini par me laisser tranquille.

« Je voudrais avoir de meilleures nouvelles (2) à vous raconter, mon bon oncle, vous savez com-

(1) Il s'agit de l'illustre mathématicien. Fervent catholique, il faisait les vœux les plus ardents pour la conversion de celui qu'il avait toujours beaucoup aimé.

(2) Relativement à la disposition d'esprit de Féli.

bien je vous aime. Adieu, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault.

« Votre bien affectionnée nièce,

« Augustine ».

Le 20, nouvelle lettre :

« Paris, le 20 Février.

« Mon bien cher oncle,

« Je ne vous ai rien dit de la première visite que j'ai faite à mon oncle Féli, parce qu'il était encore si faible qu'il n'avait pas causé avec moi, et je savais qu'Ange vous tenait au courant. Vendredi, j'ai eu de bonnes nouvelles de mon oncle et il m'a fait écrire, en même temps, qu'il désirait me voir dimanche, pour m'embrasser avant mon départ qui devait avoir lieu aujourd'hui. J'ai trouvé mon oncle mieux que lundi, il n'était pas oppressé, aussi a-t-il causé plus longuement avec moi, il m'a parlé de mes affaires

de Basse-Bretagne, puis de sa santé qui paraît l'inquiéter; il m'a dit : « *Je sens que c'est fini, il faut se résigner à la volonté de Dieu; je serai bien quand je me reposerai près de lui* ». Je lui ai répondu : « Oui, mon cher Féli, que la volonté de Dieu soit faite, nous ne sommes heureux que quand nous sommes près de lui, mais tu es mieux ». J'ai cherché à le rassurer; alors il m'a dit : « Ne parle pas ainsi », et il a fait un geste qui signifiait qu'il désirait éloigner tout ce qui pouvait le porter à la sensibilité, et cela je l'ai remarqué plusieurs fois dans notre conversation. Après ce dont je viens de vous rendre compte, il s'est fait un moment de silence, après lequel j'ai pris sur moi, mon bon oncle, de parler du désir que vous avez eu de vous rendre près de votre frère, désir au-dessus de vos forces et que vos amis vous avaient empêché de vous mettre en route pour Paris; alors mon oncle Féli m'a dit : « C'est heureux qu'il ne soit pas venu ». Je lui ai répondu que vous eussiez bien souffert de le voir aussi malade. « Oui, m'a-t-il dit, écris lui que j'ai été encore bien plus malade que je ne le

suis aujourd'hui ». Je l'ai prévenu que je vous avais écrit jeudi, pour vous tirer d'inquiétude; il m'a dit : « Tu as bien fait ». Je lui ai parlé de tout ce que vous souffriez, en n'apprenant pas de ses nouvelles; que la lettre que j'ai écrite jeudi s'est croisée avec celle que nous avons reçue hier de Ploërmel; que j'allais vous récrire pour vous dire que je l'avais vu. Il m'a dit : « Tu feras bien ». Je lui ai demandé la permission de vous dire mille choses de sa part; il a hésité à me répondre; je lui ai dit : « Mon cher Féli, mon oncle Jean a tant de chagrin; depuis plusieurs nuits, il ne peut plus dormir, un mot de toi lui fera tant de bien; je t'en conjure, permets-moi de le lui dire ». Il s'est remis; puis, il m'a dit, *comme il me l'eût dit autrefois :* « Dis-le lui ». Je lui ai dit : « Je dirai à mon oncle Jean bien des choses de ta part. » — « Oui », m'a-t-il dit bien affectueusement. Alors je l'ai quitté, avec l'intention de me rendre au bureau de la diligence, pour arrêter ma place. J'étais avec Madame de Grandville. En descendant l'escalier nous avons rencontré M. Jallot, ce petit médecin qui est sans

cesse près de mon oncle Féli; il nous a dit qu'il trouvait mon oncle moins bien, qu'il toussait beaucoup plus et qu'on lui avait appliqué un vésicatoire; qu'il attribuait ce changement aux grands froids que nous avons ces jours-ci et au peu de soin que mon oncle prend de sa santé. Il n'a pas toussé une seule fois, pendant que j'ai été auprès de lui. Je n'ai pas arrêté ma place, j'ai écrit un mot à M. Rostant, en le priant en grâce de me dire franchement ce qu'il pense de l'état de mon oncle; je l'ai prié de me répondre le plus tôt possible, afin que je sache si je puis arrêter ma place à la diligence; ce qui me presse, ce sont mes affaires dont je n'ai aucune nouvelle. J'attendrai la réponse de M. Rostant, avant de fermer ma lettre.

« La journée se passe, point de réponse; Mme de Grandville m'a dit que M. Rostant va quelquefois à la campagne. Je reste à Paris et, le plus possible, nous vous tiendrons au courant de l'état de notre cher malade. Adieu, mon bien cher oncle, croyez à ma bien vive et respectueuse affection, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault.

« Augustine ».

On aura remarqué le mot du mourant : « *Il faut se résigner à la volonté de Dieu ! je serai bien, quand je me reposerai près de lui* ». Non, ce n'est point là le langage d'un homme de mauvaise foi, on ne saurait l'admettre. Lamennais avait pris l'erreur pour la vérité, du moins croyait-il posséder la vérité elle-même : cela suffit pour établir sa parfaite sincérité.

Trois jours plus tard, Mme de Kertanguy écrivait :

« Mon bien cher Oncle,

« Je viens aujourd'hui vous donner des nouvelles un peu plus rassurantes, M. Rostant trouve mon oncle moins mal, mais cependant pas encore hors de danger. Le mieux consiste en ce que mon oncle Féli avait encore un poumon très engagé et que maintenant il l'est moins; la fièvre est aussi moins forte. J'avais porté avec moi un petit billet, pour demander à être admise demain, près de mon oncle; M. Rostant ayant beaucoup insist

pour qu'il ne vît personne, j'ai rapporté mon billet avec moi. Samedi, je me rendrai à l'heure où M. Rostant y sera, et d'après ce qu'il me dira, je verrai si je dois demander à être reçue dimanche. Si, comme il faut l'espérer, mon oncle Féli se rétablit, il me semble qu'il vaut mieux attendre qu'il soit plus fort pour lui dire des choses qui peuvent l'impressionner ; si malheureusement le contraire arrive, je ferai tout ce que je pourrai pour pénétrer jusqu'à lui, et alors je me servirai de ce qu'il m'a dit lui-même : *de la confiance que nous inspire la bonté de Dieu*, et je lui parlerai des secours de la Religion, J'ai vu hier l'abbé Guérin, aumônier de la Charité, il m'a raconté, ainsi qu'à Mme de Grandville, une conversation fort longue qu'il a eue, avec mon oncle Féli, il y a à peu près deux mois, quand le bruit s'est répandu qu'il était si mal; il m'a dit que mon oncle s'appuyait beaucoup sur ce qu'il agissait d'après sa conviction. Alors M. Guérin lui a démontré que ses idées sont fausses et il a pu lui dire beaucoup de choses, sans le blesser. Dans cette conversation, M. Guérin a engagé mon oncle à prier ; alors le

pauvre Féli a répondu *qu'il ne le pouvait plus, que la prière est une grâce et que lui ne l'avait pas*. M. Guérin m'a dit : *Tâchez de lui faire dire l'Ave Maria.*

« Mon bon oncle, l'idée me vient d'écrire de m'envoyer, de suite, un petit crucifix qui a été sur le lit de mort de ma si bonne mère (1), et de l'offrir à ce titre à mon oncle Féli, en le priant de dire, tous les jours, un *Ave Maria* à son intention, devant cette petite croix. Si vous croyez que cette idée n'est pas bonne, faites-le moi écrire (2).

« Aujourd'hui, en revenant de chez mon oncle, j'ai cru reconnaître Ange ; je suis bien pressée de savoir si je me suis trompée. J'ai vu hier le bon abbé Botherel : il vous est resté bien attaché, ainsi qu'à mon oncle Féli. Samedi, je vous donnerai des nouvelles ; demain je ne saurai rien : *on ne peut se fier à ce que dit M. Barbet.*

(1) Sœur de Lamennais.

(2) Prier Dieu est une grâce que Lamennais avait eue longtemps, s'il est vrai qu'il ne l'avait plus; penser à Dieu en est une aussi ; or, M. Blaize nous apprendra bientôt que son oncle passa les derniers jours de son existence absorbé dans la pensée de Dieu, de ce Dieu près duquel il lui tardait tant de *se reposer*, comme il le disait à sa nièce.

« Adieu, mon bien cher oncle, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault et croyez à ma bien vive et bien sincère affection,

« Augustine ».

Le lendemain, 24 Février, l'abbé de Kermoalquin écrivait à M. Jean de Lamennais une lettre où se trouvent les inculpations les plus graves, à l'endroit des personnes qui entouraient constamment le malade, auprès duquel sa nièce elle-même, nous venons de le voir, n'entrait que sur *billet*. Nous laissons au vénérable auteur de cette lettre toute la responsabilité de ses informations.

« Très cher Père,

« Je vous envoie une lettre qui va peut-être vous déterminer enfin à partir pour Paris, où votre présence me semble si nécessaire, et à répondre à ceux qui vous retiennent à Ploërmel, dans un moment comme celui-ci, sous prétexte que vous mourriez en route : on meurt, qu'im-

porte! mais on part, afin de tout faire, de tout tenter pour sauver une telle âme, prévenir un scandale qui affligerait si profondément l'Église, et chasser du temple ces indignes profanateurs qui entourent votre frère, empêchent tout prêtre d'en approcher, et disent entre eux : *Pourvu au moins qu'il ne se démente pas dans le dernier moment* (1).

« Ces propos infâmes qui rappellent les mauvais jours du philosophisme, ont été tenus par un sieur Barbet, négociant ruiné qui obsède votre frère, et a refusé l'entrée de sa chambre au P. Magalon, à M. Martin de Noirlieu (2), au curé de la Magdeleine, et jusqu'à votre propre nièce qui ne s'en est pas plainte, à notre connaissance, mais qui nécessairement doit beaucoup en souffrir. Ce n'est pas par elle que nous avons appris les détails dont je vous parle, mais je les tiens d'une source certaine.

« Partez donc, cher Père, rendez-vous, à petites journées, vers ce frère bien-aimé ; vous le ramènerez à Dieu ; vous seul le pouvez. N.-S.

(1) Souligné dans le texte. Cf. la lettre de Mme de Grandville.
(2) Alors curé de St-Louis-d'Antin.

vous donnera force et courage, et ne permettra pas que, dans votre position, ce voyage soit inutile. Oh! non! soyez en sûr : et vous aurez sauvé un frère, réjoui l'Église, une fois de plus vaincu l'enfer.

« Je ne vous parle plus de vous accompagner. Si cependant je pouvais vous être de quelque utilité, au moindre mot de votre part, je quitterais tout, et je volerais vous rejoindre, Oui, excellent Père, je suis à vous et au moindre de vos désirs, pour ce que vous voudrez, quand vous voudrez, où vous voudrez, comme vous voudrez. Comptez-y à jamais ! Que Dieu vous inspire et vous soutienne !

« Kermoalquin.
p^tre^.

« Lannion, ce 24 Février 1854 ».

M. l'abbé Jean se mit en route, en effet, sans plus écouter ceux qui, voyant son état de faiblesse et d'épuisement, l'avaient retenu jusque-là. Mais

il n'eut pas le temps d'arriver au chevet du pauvre et si cher malade, comme nous allons le voir.

Le samedi, 25 Février, et le lendemain, Mme de Kertanguy écrivait à son oncle Jean les deux lettres suivantes que nous prions le lecteur de vouloir bien lire avec la plus grande attention.

« Bon et bien cher oncle,

« J'ai le cœur navré, et je l'ai d'autant plus que je déchire le vôtre. Hier, je me suis rendue chez mon oncle, je n'ai vu que M. Barbet, qui m'a dit que les forces du cher Féli diminuaient, et qu'il n'avait pas osé entrer dans sa chambre, Je lui ai demandé si mon oncle savait que je suis encore à Paris, il m'a répondu : *Non, et je n'ai pas envie de le lui dire.*

« Ce matin je me suis rendue chez mon oncle, un peu avant l'arrivée de M. Rostant, et j'ai prié ce dernier de vouloir bien annoncer à mon oncle que j'étais là, et que je désirais beaucoup le voir. Il m'a répondu : « A moins que le malade ne soit trop faible, je vous promets de parler de vous ».

« M. Rostant est resté près de mon oncle, un peu plus longtemps qu'à l'ordinaire ; en sortant de la chambre il m'a dit : « Madame, M. votre oncle est tellement mal que je ne puis vous empêcher d'entrer ». Il paraît que quelqu'un est allé dire à mon oncle ce que M. Rostant venait de dire ; Féli a fait appeler M. Rostant et lui a dit de me dire qu'il ne pouvait me recevoir.

« Après le départ de M. Rostant, je suis restée un instant, ainsi que Mme de Grandville, et j'ai témoigné combien il m'était dur de voir mon oncle entouré d'étrangers, tandis que j'étais restée à Paris pour lui. Barbet a paru prendre intérêt à ma situation et il m'a dit : « Hé bien, Madame, j'agirai contre l'ordre des médecins, venez à quatre heures, ce soir, et je ferai tout ce que je pourrai pour que vous voyiez M. votre oncle ».

« Mon bon cher oncle, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous écrire ou vous faire écrire le résultat de cette visite, et soyez sûr que nous ne négligerons rien, vous pouvez compter sur notre tendresse et sur notre dévouement.

« Adieu, mon si bon et si affligé oncle, ne

m'oubliez pas près du bon M. Ruault que je remercie de sa lettre.

« Je vous aime et vous embrasse bien tendrement.

« Augustine ».

Voici la seconde lettre :

« Dimanche, 26 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« J'arrive de chez mon oncle Féli, je n'ai pu savoir autre chose des personnes qui l'approchent que seulement ces mots : « Il est comme hier, un peu plus faible ». *Je n'ai pu arriver jusqu'à votre frère*, personne ne lui a parlé de moi depuis la visite de M. Rostant. Mme Cottu, m'ayant dit que ce dernier ne devait plus retourner chez mon oncle, je lui ai écrit ce matin pour le prier d'y retourner, *parce que je ne sais rien que par lui*, et je lui demande de prier encore mon oncle Féli de me recevoir. Vous avez sans doute su tout ce que plusieurs journaux ont dit de la

visite que j'ai faite dimanche (1) à mon oncle et que je vous ai racontée en détails. Quelques personnes ont même été jusqu'à dire que j'avais élevé la voix, ainsi que M. de Lamennais, de façon à attirer l'attention des personnes de la maison ; je puis vous certifier que cela est si peu vrai que les personnes qui m'accusent seraient bien embarrassées pour savoir ce que j'ai dit : *à moins d'être restées bien près de moi.* Et s'il est vrai que mon oncle Féli a eu le délire, les personnes qui l'approchent auraient bien fait d'en avertir M. Rostant, qui hier a dit à Mme Cottu que mon oncle avait toujours conservé sa connaissance. Ce soir, à sept heures, je dois retourner chez mon oncle, je ne saurai rien de plus que maintenant. Mais demain, si, comme je l'espère, je puis voir M. Rostant, je saurai mieux à quoi m'en tenir.

« Ainsi, à demain, cher et si bon oncle ; ne m'oubliez pas près de M. Ruault.

« Votre bien affectionnée nièce,

« Augustine ».

(1) Voir plus haut, lettre du 20 Février.

Les paroles, empreintes d'une résignation quasi chrétienne, que Lamennais avait dites à sa nièce, dans cette fameuse entrevue du dimanche 19 Février, paroles qu'elle avait répétées ou que les assistants avaient eux-mêmes entendues, *en restant bien près* des interlocuteurs, avaient dû consterner ceux qui tenaient à le voir mourir loin des consolations de la Religion : ils tremblaient qu'il ne leur échappât et qu'il *ne se démentît au dernier moment*, moment qu'ils savaient si proche. De là un surcroît de précautions, dans l'*intérêt prétendu* du malade auquel même on faisait mander à sa nièce qu'il ne la pouvait recevoir. En dépit du fameux *Procès-verbal* que tout le monde sait (1), l'on est en droit de supposer des intrigues de la dernière heure, destinées à éloigner du moribond toute personne suspecte de pouvoir lui parler de Dieu et du salut de son âme. Ajoutons, pour être sincère, que Lamennais, sans nul doute, seconda les efforts de ses gardiens et cela en se reposant sur la fermeté de ses convictions actuelles.

(1) On peut le lire, tome II de la *Correspondance* publiée par Forgues. *Appendice*, p. 484 et suiv.

Lamennais mourut le lendemain, lundi 27 Février. Le 28, Mme de Kertanguy adressait à M. Ruault les deux lettres suivantes : l'une était destinée à son oncle.

Mme de Kertanguy nous apprend qu'elle avait passé la nuit précédente au chevet du mourant, ainsi que Mme de Grandville.

« Monsieur,

« Ne sachant pas si vous avez encore annoncé à mon pauvre oncle la triste nouvelle, je prends la liberté de vous envoyer la lettre que j'écris aujourd'hui, n'osant la lui adresser à lui-même. J'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai fait mes efforts pour me conformer aux sages avis que vous me donnez; espérons encore en la miséricorde de Dieu que le pauvre mourant aura peut-être intercédée.

« Veuillez, mon bon M. Ruault, ne pas m'oublier dans vos prières et recevoir l'assurance de mon respectueux attachement.

« Vve de Kertanguy
« née Blaize. »

« Mardi, 28 Février.

« Mon bon oncle,

« Vous savez tout, aujourd'hui, il ne reste plus rien à vous apprendre; espérons que Dieu aura touché un moment le cœur de celui que nous pleurons.

« Je viens d'entendre la sainte messe à son intention : il ne faut pas perdre tout espoir. Je n'ai pu recueillir les derniers soupirs du cher Féli. Comme Hélène l'a mandé, j'ai passé la nuit près de lui; le matin je l'ai quitté vers sept heures. Il me semblait encore fort et j'ai pensé que je pouvais m'absenter : j'étais si souffrante, j'avais besoin de sortir, et j'ai prié Mme de Grandville de venir avec moi. En rentrant (1), nous avons eu le temps de prendre quelque chose et d'avoir la messe, et j'étais à l'Église, priant pour mon oncle, quand il a paru devant Dieu. Personne ne se doutait que sa fin fût si prochaine; aussi, plusieurs personnes l'avaient quitté en même

(1) A l'Abbaye-aux-Bois, rue de Sèvres.

temps que nous et, comme nous, ont bien regretté de s'être absentées. Mon bon oncle, j'ai fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour que vos intentions fussent remplies. Je n'ai pas perdu courage. La foi, vos prières, l'affection si profonde que j'ai pour vous, ainsi que les prières et les conseils du bon abbé Botherel, m'ont soutenue. M. Botherel prend le plus vif intérêt à tout ce qui vous concerne; il a été et est encore bien occupé de mon oncle Féli.

« Adieu, mon bon oncle. Que j'ai besoin de vous voir! Offrez, je vous prie, mes respectueux hommages à M. Ruault, et recevez vous-même l'assurance de ma bien vive et bien sincère affection.

« Augustine. »

« Ne soyez pas inquiet de ma santé ; aujourd'hui, je suis aussi bien que possible. Le pauvre Ange, qui avait été obligé de s'absenter, pour affaires pressantes, avait recommandé de lui envoyer un exprès, mais, malheureusement, il n'a

pas eu le temps de venir assez tôt. Je l'attends avec impatience ».

Afin de ne pas ajouter au désespoir de son oncle Jean, Mme de Kertanguy ne parle pas de la suprême tentative qu'elle fit auprès du mourant, lors de sa dernière visite du 26, et à laquelle M. Blaize fera tout-à-l'heure allusion. Le *Procès-verbal* la raconte en ces termes :

« ... Survint Carnot (1), qui avait passé toute la nuit précédente chez M. Lamennais, et presque en même temps la nièce du malade. Sa première parole fut: *Féli, veux-tu un prêtre? tu veux un prêtre, n'est-ce pas?* Lamennais répondit : *Non.* La nièce reprit : *Je t'en supplie.* Mais il dit d'une voix plus forte : *Non, non, non, qu'on me laisse en paix.* »

Mme de Kertanguy affirma plus tard, entre autres devant M. Houet, l'exactitude de ce récit. Du reste, à aucun moment de sa maladie, on ne put se faire illusion sur la volonté de Lamennais,

(1) Le père du Président actuel de la République.—Forgues. II. *App.* 485.

au sujet d'un *retour* qu'il continuait de taxer d'*apostasie*, et dont par suite il ne voulait à aucun prix, *bien qu'aspirant au repos dans le sein de Dieu*. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

De son côté, Ange Blaize écrivait :

« Saint-Valéry-sur-Somme, 28 Février 1854.

« Voici, cher monsieur Ruault, une lettre pour mon cher oncle ; je tremblais en l'écrivant. Sans doute, il aura déjà été averti. J'ai été bien surpris d'une fin si prompte. Que je regrette les circonstances qui ont pu l'avancer ! Je l'avais toujours craint, et voilà pourquoi, sachant d'ailleurs l'inutilité de la présence de notre excellente sœur à Paris, je lui avais donné le conseil de partir.

« Comme je vous l'ai dit, et comme je le répète à mon pauvre oncle, je n'ai rien à me reprocher vis-à-vis mon oncle Féli.

« J'ai eu pour lui un dévouement filial : les idées politiques et surtout un certain entourage nous ont séparés. J'ai fait bien des tentatives de rapprochement, elles ont été inutiles. Dans la

douleur que me cause sa mort, j'ai la conscience tranquille. Si je ne me suis pas trouvé à son lit de mort, c'est qu'il ne l'a pas voulu et qu'il n'était pas possible d'outre-passer cette volonté.

« Consolez mon oncle, cher monsieur Ruault. Pour moi, je suis convaincu que *mon oncle Féli est mort dans la sincérité de son cœur*. Dieu est bien bon : ne soyons pas moins bon que lui et espérons qu'il aura eu beaucoup de miséricorde pour une pauvre âme qui a tant fait pour sa gloire.

« Surtout, soyez bien certain et je vous le dis, à vous que j'aime et que j'estime autant qu'homme au monde, mon oncle Féli est mort dans sa liberté d'esprit et d'action.

« Adieu, cher monsieur Ruault, donnez-moi des nouvelles de celui que nous appelons tous notre père, car c'est lui qui, ici-bas, remplace dans mon cœur celui et celle que j'ai perdus.

« Ah ! que n'aurais-je pas donné pour lui épargner un aussi cruel chagrin !

« Veuillez recevoir, encore une fois, l'expression du plus tendre attachement.

« Ange Blaize ».

M. Jean de Lamennais s'était courageusement mis en route, nous l'avons vu, pour assister son pauvre frère et lui servir, s'il le pouvait, d'Ange de la bonne mort, comme il lui avait si longtemps servi de guide dans le chemin de la gloire chrétienne. Il était à Rennes, lorsque lui arriva la fatale nouvelle. Féli venait de mourir loin des divines consolations de cette Religion qu'il avait autrefois défendue avec tant de génie, tant d'héroïsme et à laquelle il avait juré de consacrer sa vie tout entière. Le coup fut si terrible pour l'abbé Jean que l'on crut un instant qu'il n'y survivrait pas. Cependant, il traîna encore six ans une existence qu'il considérait désormais comme inutile : toujours il pensait à la triste fin de celui qui, si longtemps, avait été son orgueil, sa gloire, et qui demeurait, même au delà du tombeau, l'objet de son amour le plus tendre, de ses regrets les plus amers.

La première fois qu'il revit la Chênaie (1), après la mort de son frère, en descendant péniblement de voiture, avant même de répondre aux prêtres

(1) Le 28 Juin 1854.

nombreux des environs, venus pour le saluer et lui dire la part qu'ils prenaient à son immense douleur (nous tenons ces détails de l'un d'eux), il jeta un long regard sur la chambre que son frère avait si longtemps occupée et s'écria d'une voix déchirante : « Oh ! Féli ! Féli ! »

Ange Blaize a écrit cette phrase qui certes, dans sa bouche, en dit long :

« Pendant sa maladie, Lamennais avait toute sa pensée concentrée en Dieu. La veille de sa mort, il eut comme une vision de l'éternelle béatitude. *C'étaient les bons moments* (1) ».

L'abbé de Kermoalquin écrivait, le 1er Mars, à M. Jean de Lamennais :

« Très cher Père,

« Une lettre de Mlle Lucinière à votre petite

(1) Blaize II. 382. Cf. *Vie de l'abbé Combalot*, p. 132. Les paroles soulignées furent prononcées par Lamennais peu d'heures avant sa mort.

nièce Augustine (1) lui annonce le douloureux évènement du 27 que vous aurez sans doute déjà appris de votre côté.

Je ne viens pas vous dire notre consternation à tous ici, ni les larmes que les dames de Kertanguy et moi nous avons versées en pensant à vous, à votre frère, mais je veux, en allant par cette lettre bien vite près de vous, tâcher de vous apporter, dans votre inconsolable douleur, tout ce qui dépend de moi de consolation.

« Si la mort a tout terminé, elle n'a pas brisé en nous toute espérance, pour le salut d'une âme à laquelle tant de saints se sont si fortement intéressés. Dieu a pu vouloir sauver secrètement cette chère âme, et cependant laisser aux hommes un exemple propre à nous tenir dans la plus profonde humilité; et pour mon compte, je m'attache à cette pensée du salut secret de votre frère, qui a tant fait de bien à l'Église, et qui a contribué si efficacement au salut de tant d'âmes. Oh! oui! Dieu lui a fait miséricorde: mais, à cause

(1) Fille de Mme de Kertanguy : nous croyons qu'elle était alors dans un pensionnat de Lannion.

de nous, il n'a pas voulu le manifester. Qu'importe après tout une manifestation semblable!

« *Dominus est qui judicat!* C'est Celui dont il a tant dit de bien qui l'a jugé. Espérons. Les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes; et, s'il a plu à Dieu d'appeler à lui votre cher frère, sans laisser à ceux qui l'aimaient toutes les consolations désirables, il a eu d'autres pensées par rapport à votre frère, et il lui aura fait miséricorde.

« Très cher père! nous pleurons avec vous, et nous voudrions, par notre chagrin, pouvoir adoucir le vôtre! Que Dieu soit lui-même votre consolateur!

» Kermoalquin.
pre.

« Lannion ce 1er mars 1854 ».

Pendant que leur mère assistait à ses derniers moments, qu'elle s'efforçait vainement de rendre chrétiens, les petits-neveux de Lamennais, demeurés en Bretagne, redoublaient de prières

pour lui. Nous voulons penser que, malgré les apparences, ce suprême appel de l'innocence à la bonté de Dieu ne sera pas demeuré sans écho. Voici une lettre que l'aîné, au nom de toute la petite famille, adressait au mourant; mais, lorsqu'elle lui parvint, il avait déjà rendu le dernier soupir. Nous la citons à cause de sa touchante naïveté.

« Mon bon cher oncle Féli,

« Mes frères et moi, nous avons été bien heureux, en apprenant par une lettre de ma mère que vous étiez mieux, et j'espère beaucoup que Dieu vous fera recouvrer bientôt la santé; il est si bon qu'il ne refusera pas votre rétablissement aux prières, bien faibles, sans doute, que nous faisons continuellement pour vous. Je désirerais bien être auprès de vous, et partager avec ma mère les soins qu'elle vous donne ; mais puisque c'est la volonté de Dieu que je reste ici, je lui offre pour votre santé la contrariété que j'éprouve d'être en ce moment à une si grande distance de

vous, et de ne pouvoir vous être utile autrement que par mes faibles prières.

« Adieu, mon bon cher oncle Féli, vous savez que vous pouvez compter toujours sur l'amitié toujours croissante de votre petit neveu.

« Élie de Kertanguy. »

« St-Pol, le 27 Février 1854 ».

Mme de Kertanguy écrivit, de nouveau, à l'abbé Jean, le 7 Mars suivant ; après avoir parlé des dispositions testamentaires du défunt, elle ajoutait : « Mes enfants sont bien affectés de la mort de notre pauvre oncle Féli; ils ont fait bien des prières pour lui. Je vous envoie un petit billet (1) qu'ils lui écrivaient et qui est arrivé trop tard ; les pauvres enfants font tout ce qu'ils peuvent pour adoucir le chagrin que j'éprouve... »

Ils ont fait bien des prières pour lui. Puissant motif d'espérance !

Le 6 Avril, M. de la Villéon, parent des Lamennais, adressait à l'abbé Jean une lettre où il

(1) La lettre précédente.

dépeignait le zèle d'apôtre qu'avait si longtemps déployé l'infortuné Féli.

« Mon cher Cousin,

« Je ne puis tenir au désir que j'ai de vous dire combien je suis occupé de vous, combien je partage sincèrement votre douleur. Elle est grande pour moi la perte que nous venons de faire dans la personne de votre frère qui n'a jamais cessé de me témoigner une si tendre amitié, dont les lettres si chrétiennes et si pleines d'affection sont venues m'apporter, dans ma triste douleur, les consolations si nécessaires à mon cœur si cruellement brisé. Toujours j'ai entretenu une correspondance avec lui, et toujours ses lettres m'ont affermi dans la foi et m'ont fait espérer que je me réunirai aux personnes chéries qui m'ont devancé dans la tombe. Je conserve cette correspondance, comme je conserverai toujours le souvenir de l'ami, qui dans moi ne s'est jamais démenti un seul instant. J'ai prié pour lui, je prierai encore tous les jours,

et Dieu écoutera mes prières, je l'espère, car elles sont et seront bien sincères.

« Tout a été chagrin pour moi dans ce cruel évènement. Je ne puis aussi m'empêcher de vous dire que j'ai été cruellement blessé de n'avoir appris que par les journaux la mort de mon vieil ami, tandis que tous mes voisins ont été participés de la famille (sic).

« Quelle peut être la cause de l'oubli *volontaire* que vos neveux ont cru devoir exercer à mon égard? Je crois le savoir. Mais il m'a été sensible, oui, bien sensible. Plus tard, peut-être, ils sauront que je méritais plus d'égards de leur part.

« Adieu, mon cher cousin. Un petit mot de souvenir de votre part me rendrait heureux, puis-je l'espérer?

« Nous arrivons d'inspecter les écoles dans le canton, et je vous dirai que nous avons été très satisfaits de vos trois frères à Combourg.

« Veuillez me rappeler au souvenir de M. Ruault. J'ai vu sa nièce au presbytère de Lourmel; elle est très bien.

« Adieu, mon cher cousin, croyez à l'amitié bien sincère de

« Votre affectionné serviteur et cousin,

« C. de la Villéon ».

Un mois plus tard, M. Jean de la Mennais recevait du baron de Vitrolles (1) la longue et très importante lettre qui suit :

« Vous comprendrez, mon cher abbé, que j'ai laissé passer les jours de douloureuses impressions pour vous et pour moi, avant de vous écrire. Je ne voulais pas irriter, par un contact indiscret, des plaies si vives et si saignantes encore. Nous n'avons rien à nous dire l'un l'autre sur tous les sentiments qui ont été profondément atteints dans cette fin déplorable; et cependant, je voudrais bien qu'il me fût donné de m'entretenir avec vous, ne fût-ce que quelques heures. Mais d'après ce qu'on me dit, cet espoir qui m'aurait eté une grande consolation, m'est à peu près

(1) Le même qui joua un si grand rôle, lors de la première Restauration; il était lié avec Lamennais depuis de longues années.

enlevé; et l'état de votre santé ne vous permet pas de tenter ce voyage, même lorsqu'il est rendu bien plus facile. Ce que je pourrais mettre à la place de ces tristes communications est bien insuffisant, et sert moins à les remplacer qu'à les faire regretter.

« Cependant, je vous adresserai tels quels les détails que j'ai donnés, à la demande d'une ancienne amie et longtemps correspondante de votre frère. Ils sont bien incomplets, parce que l'étendue d'une lettre n'en pouvait pas contenir davantage, mais encore plus *parce qu'il y avait beaucoup de choses que je ne voulais pas, que je ne devais pas dire.*

« Le coup du 2 Décembre avait frappé comme une massue sur la tête de notre ami. Atteré, pendant près de six semaines, au point qu'il se refusait à me voir (1), il ne s'était relevé qu'en employant toutes les facultés de son esprit à se rassurer sur l'avenir qu'il désirait, par des espé-

(1) Lamennais, devenu démocrate, avait toujours continué de voir fréquemment le baron de Vitrolles, demeuré royaliste. Lire *Forgues* à ce sujet, mais avec précaution, toutefois.

rances vives et prochaines qu'il avait réduites en système. Il ne sortait plus de ce cercle — *circa unum et idem* —, et ses conversations les plus intimes étaient de longues tirades sur ce sujet et qui duraient bien trois quarts d'heure ou une heure, sans permettre qu'on l'interrompît. En même temps, il s'exaltait dans ses idées et arrivait sur les sujets politiques et religieux à ces extrêmes que la raison humaine la plus forte ne peut aborder, sans tomber dans l'absurde. C'est dans ces dispositions qu'est venue l'atteindre la maladie qui devait terminer ses jours.

« Mais dans l'impuissance de traiter ici des sujets qui auraient pour vous un si grand intérêt, je me réduirai à vous parler de ce qui nous préoccupe à présent, soit pour l'accomplissement de ses intentions, soit pour la réhabilitation de sa mémoire, autant qu'il nous sera possible d'y travailler. Il y a plus de dix ans que votre frère, me parlant de ce que j'appelais ses variations, me dit qu'il ne voulait ni les excuser, ni les expliquer; qu'il n'écrirait aucun mémoire de sa vie, mais qu'il voulait s'en rapporter à la publicité donnée

à ses nombreuses correspondances de tous les temps.

« Elles feraient comprendre, disait-il, la marche naturelle de son esprit, la conséquence que seul il trouvait dans la série de ses opinions, et enfin la franchise et la bonne foi de ses convictions (1). Il avait déjà réuni quelques-unes de ses correspondances les plus volumineuses : celles avec la famille Senft-Pilsach que je lui avais procurées, ainsi que ses lettres à M. Coriolis d'Espinouze et une grande partie des miennes que je lui avais fournies. Il en avait peut-être encore d'autres dont je n'ai pas connaissance. Il avait en vain réclamé une de ses dernières correspondances, la plus suivie, et qui s'était étendue sur plusieurs années. Elle était adressée à une nièce de Rubichon, Mme Yemeniz, qui habite Lyon. Je ferai des dé-

(1) Cette bonne foi nous semble de plus en plus indiscutable. Lamennais fut un idéologue de génie, sans doute, mais un idéologue; dès lors, il devait croire fermement, non seulement à la possibilité, mais à la réalisation future et peut-être prochaine de ses utopies. Comme tous les monomanes, ses opinions du moment lui paraissaient autant d'axiomes qui s'affirment et ne se discutent pas. Lire à ce sujet le portrait qu'Ange Blaize retrace de son oncle dans l'*Essai biographique*.

marches pour l'obtenir, en tout ou en partie. Je pense que cette publication est une voie qui nous est ouverte pour présenter la vie de notre ami sous le jour le plus favorable. Les lettres écrites avant 1831 seront les plus nombreuses et empreintes des sentiments de la religion la plus éclairée et de la plus haute piété. Et je ne pense pas qu'il y en ait dans les années suivantes, qui renferment ses idées hétérodoxes, d'une manière suivie et dogmatique, telles qu'il les exprimait dans ses discours, dans ces derniers temps.

« Je dois vous faire connaître la personne qu'il avait choisie, depuis un an, pour accomplir ses volontés dernières au sujet des publications qu'il voulait être faites après sa mort. Il en a confié le soin à M. Émile Forgues. Mes relations anciennes avec sa famille qui habitait Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, m'ont fait le connaître depuis son enfance. Plus tard, je me suis chargé de surveiller son éducation, pendant les années où elle s'est faite à Paris. Il avait d'abord embrassé la carrière du barreau. Il s'en était bientôt dégoûté, malgré les succès qu'il eût obtenus et les espé-

rances qui s'ouvraient devant lui. La littérature l'avait séduit par ses attraits, et il s'était exercé, depuis plus de dix ans, dans celle des journaux, sans avoir adopté aucun principe politique. Mais le *National* l'ayant appelé à ses rédactions littéraires, il n'a pas échappé à l'influence politique et à la camaraderie de ses rédacteurs. C'est ainsi qu'il s'est trouvé ardent prosélyte de la Révolution de 48. Son caractère très honorable, ses sentiments élevés, son esprit très distingué, et plus que tout, son affection et son dévouement pour moi qui ne se sont jamais démentis, lui ont conservé mon estime, mon amitié, et des habitudes journalières auprès de moi. C'est là où M. votre frère l'a rencontré, depuis longues années, et que dans les derniers temps seulement, il a pris pour lui une confiance qui, *cette fois* (1), se trouve bien placée.

« Les manuscrits, remis aux soins de M. Forgues par un article du testament de l'ami que nous regrettons, ne se composent, à ma connaissance, que de deux ouvrages. Celui qui, probablement,

(1) C'est M. de Vitrolles qui souligne le mot.

paraîtra le premier est une traduction de *la Divine Comédie* du Dante, dans ses trois parties. L'ouvrage est terminé, et enrichi de notes que l'auteur avait jugées nécessaires. Elles sont purement littéraires. Mais, au moment de publier cette œuvre remarquable, il a eu la terrible pensée de la faire précéder d'une *Introduction* qui, suivant lui, devait être, comme les notes, simplement littéraire. Il n'en a pas été ainsi; et ce génie qui le dominait et l'entraînait pour ainsi dire malgré lui, ce besoin impérieux d'exprimer les passions qui agitaient son âme, lui ont fait jeter dans cet écrit tout ce qui se remuait en lui de plus violent, tant sur la religion que sur la politique. Cette *Introduction* qui devait renfermer jusqu'à cent cinquante pages n'est pas terminée; mais il n'y manque que le dernier morceau où il se proposait de traiter précisément la littérature du grand poète (1). L'ouvrage est tel que la publication en serait

(1) Cette assertion n'est pas tout à fait exacte, Lamennais avait apprécié littérairement l'*Enfer* et une partie du *Purgatoire* de la *Divine Comédie*, lorsque la mort le surprit au milieu de sa tâche.

Cette dernière production du génie de Lamennais, n'obtint, lors de sa publication, qu'un succès médiocre; elle ne méritait peut-être rien de plus.

probablement poursuivie devant les tribunaux, et c'est avec la plus grande peine que j'avais fini par obtenir, et c'était en lui pure condescendance, qu'il fit imprimer le poème sans Introduction. Cependant, l'éditeur consciencieux, se tenant dans la stricte observation des intentions de celui dont il tient son mandat, se croit dans le devoir de faire imprimer ces mauvaises pages, s'il peut se croire à l'abri des poursuites judiciaires.

« Les instructions qu'il a reçues de notre cher défunt pour la publication de ses correspondances, lui laissent toute liberté de retrancher et de supprimer. Mais il en usera avec beaucoup de discrétion, et uniquement pour les répétitions qui pourraient se trouver dans des lettres écrites à la même époque. Ses instructions verbales devaient être remplacées par un travail plus étendu que M. Forgues avait demandé. Votre frère devait y joindre une très courte notice des différentes positions où il s'était trouvé aux époques où ces lettres avaient été écrites. Mais ce travail n'a pas été fait. Vous jugerez peut-être convenable de venir à notre secours sur ce point, savoir : les

principales époques de sa vie; celle où il est entré dans les ordres; ses principaux séjours en Bretagne; le temps de ses deux voyages à Rome, etc., etc. J'attends ce petit travail de votre complaisance et de l'intérêt que vous mettrez certainement à une publication qui intéresse tant la mémoire de notre ami. On sera bien porté à lui pardonner les erreurs de ses dernières années, lorsqu'on lira tout le bien qu'il a fait par ses écrits antérieurs.

« Enfin, mon cher ami, vous jugerez si, dans les lettres qu'il vous avait adressées, ou celles que sa famille a conservées de lui, il s'en trouverait qui pussent servir à rendre la lecture de ses correspondances plus attachante, et ajouter *à l'estime dont je voudrais environner le souvenir de sa vie.*

« J'ai souvent regretté de n'avoir pas conservé avec vous des relations directes. J'avais toujours espéré qu'elles se renoueraient dans les voyages qui vous amèneraient à Paris; et il m'est triste de penser que ce soit la douloureuse perte que nous venons de faire, qui me donne la première occasion de me rappeler de votre souvenir.

« Loin de m'excuser de l'étendue de cette

lettre, mon cher abbé, je veux que vous me sachiez quelque gré de vous l'avoir écrite, et que vous y trouviez un témoignage de mon ancienne amitié, de ma profonde estime, et de toute l'affection que je vous conserve,

« Paris, ce 27 Mars 1854.

« *Rue St-Lazare, 54.*

« le Baron de Vitrolles ».

« J'ai beaucoup regretté que Mme votre nièce ne m'ait donné aucune occasion et n'ait témoigné aucun désir de me voir pendant les jours qu'elle a passés ici ».

M. de Vitrolles, sur une feuille séparée, donne de précieux renseigements relatifs à la mort de Lamennais, ceux probablement qu'il avait jugés tout d'abord à propos de taire.

« .... Il s'était fait excuser auprès de moi de ne pas venir à ces rendez-vous habituels quoique indéterminés qui le ramenaient sans cesse chez

moi. Quelques jours après, envoyant savoir de ses nouvelles, j'appris qu'il était violemment atteint, et je le trouvai presque uniquement abandonné aux soins d'un enfant de quinze ans qui était son seul domestique... Dans cette situation, mon premier soin a été de ramener auprès du pauvre malade les amis qui avaient honoré sa vie et qui devaient décorer sa mort : M. l'abbé Martin de Noirlieu, qui le voyait encore de loin en loin ; le P. Ventura, qu'il avait revu plusieurs fois chez moi, il y a deux ans; M. Berryer, avec lequel il se rencontrait quelquefois; M. Benoist d'Azy, qui n'avait pas perdu le souvenir de leur ancienne et si affectueuse intimité ; Mme Cottu, dont M. Lamennais était séparé depuis dix ans, mais qui s'était rapprochée de lui dans ces derniers mois, etc. Tous se sont empressés. Mais, *tant par sa volonté que par l'obsession de Barbet, personne n'a pu l'approcher*. J'ai pu voir moi-même qu'il finissait par être embarrassé de ma présence, et lorsqu'à mon invitation, on a appelé son neveu et ensuite sa nièce, je me suis réduit à attendre que son état meilleur ou pire l'engageât à me faire demander.

Lorsqu'après huit jours de maladie, les médecins ne laissaient plus d'espérance, le flambeau de sa vie a paru tout à coup se ranimer. Son retour progressif à la santé nous donnait l'espoir de son rétablissement. *Mais il n'en est pas moins resté séquestré de tout le monde...* Les remèdes qui avaient d'abord pallié le mal, se sont trouvés impuissants sur un corps de plus en plus fatigué, et le dimanche suivant, l'état du malade était tel, qu'on laissait entrer assez indifféremment dans sa chambre quelques-unes des personnes qui se rencontraient là (1). Plus tard, il indiqua, d'une voix déjà bien affaiblie, la volonté de voir M. Émile Forgues, l'ami à qui il a confié la publication des ouvrages qui doivent paraître après lui. A la suite de quelques paroles vagues et difficiles à entendre à ce sujet, il en dit de fort touchantes sur son affection pour moi, ce furent les dernières qui aient été intelligibles. Averti de cette manière que je pouvais pénétrer auprès de lui, je m'y rendis le lundi 27, vers neuf heures du matin. Je trouvai mon malheureux ami sans

(1) On se rappelle à quelle condition.

connaissance. Ce fut en vain que je posai deux fois ma main sur sa poitrine. La respiration était prompte et fatiguée ; et au bout de vingt-cinq ou trente minutes, nous pûmes constater que nous avions assisté à son dernier soupir..... »

M. Jean Marie de Lamennais à qui son état valétudinaire permettait à peine d'écrire quelques mots, d'une main tremblante et mal assurée, chargea l'abbé Ruault, son ami, de répondre, à sa place, au baron de Vitrolles. Voici la lettre de M. Ruault, ou mieux le brouillon de cette lettre :

« Monsieur le Baron,

« M. l'abbé Jean Marie de la Mennais est dans l'impossibilité de répondre, de sa main, à la lettre si cordiale que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser, le 27 Mars dernier : depuis un an surtout, sa paralysie a fait de tels progrès, qu'elle ne lui permet plus d'écrire. La circonstance actuelle rend cette privation plus pénible encore

pour lui. A ce regret, M. le Baron, vient se joindre celui de ne pouvoir s'occuper du travail que vous lui demandez. Ce travail, en effet, nécessiterait des recherches, qui sont absolument au-dessus de ses forces physiques et même morales, car chaque pièce qu'il faudrait remuer enfoncerait plus avant le fer dans la plaie de son pauvre cœur, plaie si vive et désormais incurable. M. de la Mennais, bien avant le coup affreux qui vient de l'atteindre, était hors d'état de se livrer à aucune occupation sérieuse ; mais la fin à jamais lamentable de son malheureux frère, en brisant son cœur, a achevé de ruiner le peu de forces qui lui restaient. Une chose encore n'a pas peu contribué à ce triste résultat, c'est l'effort qu'il a fait en tentant le voyage de Paris, voyage qu'il n'a pu, il est vrai, pousser au delà de Rennes, où la fatale annonce est venue l'arrêter ; mais sa funeste impression était déjà produite en partie.

« Indépendamment des raisons de santé, M. de la Mennais n'a point ici, sous sa main, les pièces qu'il s'agirait de rassembler et de mettre en ordre. Nul plus que lui, assurément, n'éprouverait

le besoin de concourir à réhabiliter la mémoire de son malheureux frère, au faible degré où elle pourrait être réhabilitée aux yeux des catholiques; toutefois, sa conviction intime est qu'on n'y parviendrait point, en faisant un pêle-mêle des bons écrits d'autrefois et de ceux que, depuis, l'Église a justement frappés de ses censures.

« D'ailleurs, les esprits sont encore trop émus d'une fin si déplorable, pour qu'une édition quelconque même des meilleurs ouvrages de notre cher défunt puisse être favorablement accueillie du public, et avoir l'écoulement qu'on désirerait. Ceci est encore l'intime conviction de M. de la Mennais. — Mieux que personne, M. le Baron, vous en apprécierez les motifs. — En tout cas, M. de la Mennais ne peut absolument donner son concours à une si laborieuse entreprise : l'épuisement de ses forces y met un obstacle insurmontable.

« M. de la Mennais vous offre, du fond de son cœur, M. le Baron, l'hommage de son affectueux et très respectueux dévouement. — L'interprète soussigné de ses sentiments, quoique

inconnu de vous, M. le Baron, vous prie de vouloir bien agréer l'assurance, etc.

« l'ab. Ruault.

« l'un des aumôniers des frères de Ploërmel ».

Forgues revint lui-même à la charge, sans trop s'inquiéter d'outre-passer les bornes de la discrétion, ni même, il faut bien le dire, celles des convenances les plus élémentaires; sa conduite, une lettre de M. Ruault que nous avons sous les yeux le prouve, fut très sévèrement appréciée. M. Jean de Lamennais lui répondit par ces lignes que nous publions, comme un nouvel et dernier écho de sa douleur profonde, inénarrable ; à ce titre, elles nous semblent dignes d'être connues :

« 29 Novembre 1854.

« Monsieur,

« M. le baron de Vitrolles, de si regrettable mémoire (1), m'avait demandé pour vous les docu-

(1) Il venait de mourir et n'avait ainsi survécu à son ami que peu de mois.

ments que vous me demandez vous-même aujourd'hui. Ce ne fut point sans un vif regret que je ne pus répondre à cet honorable ami que par un refus, hélas ! trop fortement motivé.

« Eh bien, les empêchements que j'eus à cette douloureuse époque subsistent toujours, et même le temps n'a fait que les rendre plus insurmontables.

« On vous a induit en erreur, Monsieur, en vous parlant de ma santé comme étant devenue meilleure : non, il s'en faut de beaucoup. Toutefois, si invincible que soit ce premier obstacle, il en est un autre d'un ordre différent, qui n'est pas moins invincible, je veux dire l'impression produite sur moi par la perte de mon malheureux frère.

« L'inexprimable douleur que j'en ressens n'est point de celles que la douleur affaiblit peu à peu et finit par effacer, quand il s'agit d'une mort ordinaire. A l'âge auquel nous étions parvenus, la tombe devait bientôt s'ouvrir pour l'un de nous, et l'autre devait le suivre de près. Alors l'espérance aurait pu être pour le survivant une puissante

consolation : mais, avec la pensée toujours présente d'une telle fin, un cœur animé par la foi, un cœur de frère peut-il trouver quelque adoucissement à sa douleur ! n'est-elle pas irrémédiable !

« Je ne saurais oublier ces temps heureux, où mon pauvre frère et moi étions si étroitement unis par les liens de la même foi et des mêmes espérances, qui de nos deux cœurs n'en faisaient qu'un ; ces temps où quelques semaines d'absence nous semblaient des années. Ces souvenirs si déchirants, quand je les rapproche de la triste fin de mon malheureux frère, me brisent le cœur. — Comment voulez-vous, Monsieur, que je puisse, dans une pareille situation d'esprit et de cœur, remuer des papiers, d'ailleurs dispersés en divers lieux, dont chaque mot serait pour moi comme un coup de poignard ?.... Mon reste de vie n'y tiendrait pas.

« Il m'est donc impossible, Monsieur, vous le voyez, d'essayer seulement de faire ce que vous demandez de moi : je ne le pourrais même pas dans un entretien verbal. Au reste, croyez-le bien, ni la distance à laquelle le pauvre Féli s'est tenu de

moi, à ma grande peine, ni mes intérêts lésés, ni aucune autre considération humaine ne sont absolument pour rien dans ma détermination : non, je ne cède qu'à l'empire d'une force majeure, l'impossibilité. Oh ! si pour sauver mon bien aimé frère, il n'avait fallu que le sacrifice du peu que je possède, le sacrifice de ma vie même, Dieu sait de quel cœur je l'eusse fait !

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je suis,

« L'ab. J. M. de la Mennais ».

Au dernier moment, M. le baron de Kertanguy nous communique une lettre de Mme de Grandville qui visita plusieurs fois Lamennais dans sa maladie et le veilla même, la dernière nuit, avec Mme de Kertanguy, sa mère.

On a raconté que le docteur Jallat qui soignait le malade avait eu les deux poignets fracturés, au milieu d'une bagarre qui se produisit le jour de l'enterrement de Lamennais. On croyait se rappeler que ce médecin, craignant que Mme de

Kertanguy ne décidât son oncle à faire une fin chrétienne, s'était efforcé de l'écarter du chevet du mourant et qu'un jour qu'elle insistait pour entrer dans sa chambre, il s'était oublié jusqu'à la menacer des poings. On voyait dans cet accident un châtiment providentiel.

Mme de Grandville, interrogée sur ce détail, écrit qu'elle n'entendit jamais prononcer le nom du médecin de Lamennais, et qu'elle ne se rappelle pas, d'une façon assez précise, l'incident pour oser l'affirmer.

Nous ferons observer, d'autre part, que le procès-verbal de la mort de Lamennais, daté du 15 Mai 1854, porte la signature de M. Jallat (1).

Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à reproduire intégralement la lettre de Mme de Grandville à M. le baron de Kertanguy. Elle nous fournit de nouveaux et de très précieux renseignements sur les derniers moments de Lamennais.

« Nantes, 16 Octobre 1892.

« Je reçois, Monsieur, la lettre que vous

(1) Forgues, II. *Appendice*, 487.

m'avez fait l'honneur de m'écrire et m'empresse d'y répondre.

« Ma mémoire, bien affaiblie par l'âge, n'est plus assez précise pour affirmer, sans pièces à l'appui, les détails que vous désirez. Le nom du docteur Jallat ne me rappelle absolument rien, mais je ne crois pas avoir jamais entendu *nommer* le médecin de M. de la Mennais.

« Votre excellente mère était à la maison, à l'Abbaye-aux-Bois, lorsque M. l'abbé de Girardin vint en toute hâte prévenir que le danger était plus *imminent;* elle s'y rendit immédiatement. En ce moment, j'étais allée chez M. d'Ortigues qui, nous avait-on dit, le veillait souvent la nuit et avait des sentiments religieux. Je ne le rencontrai point et à mon retour à l'Abbaye, j'appris le départ d'Augustine; je me rendis immédiatement près d'elle. Elle me reçut dans l'antichambre et me dit qu'à son arrivée, M. Barbet lui avait dit avoir *un écrit* de M. de la Mennais le rendant absolument *maitre chez lui*, « afin de lui éviter les impor- « tunités auxquelles il pourrait être exposé, et

« voulant mourir tranquille (1) ». En conséquence, il ne pouvait lui ouvrir la porte de son oncle qu'à la condition qu'elle ne renouvellerait pas les instances déjà faites par elle, sur la question religieuse. Augustine, je crois, ne répondit que par son silence. Nous entrâmes dans la chambre du malade; il nous dit quelques mots de bienvenue, nous reconnaissant parfaitement. Nous étions assises, Augustine à son chevet et moi au pied du lit : les tisanes passaient par nos mains. Augustine, en arrangeant ses oreillers, insinua dessous une médaille miraculeuse et crut remarquer que son agitation s'en était beaucoup accrue. Dans le courant de la nuit, ces Messieurs passèrent prendre quelque chose dans une pièce voisine, et nous offrirent d'en faire autant, ce que nous refusâmes. Mais Augustine devint très souffrante et fut obligée de quitter un instant le chevet de son oncle. A l'instant, un de ces Messieurs s'y installa et je dus m'éloigner un peu. Un autre prit

(1) M. Barbet ne montra point cet écrit : peut-être avait-il une sérieuse raison pour cela.

ma place (l'un d'eux était un Polonais) (1); ils se croisèrent les jambes, de la manière la plus malhonnête pour nous, et évidemment pour nous dire : *Vous n'approcherez plus, nous gardons la place.* Je me mis alors à genoux et en prières, de manière à ce que le malade m'eût en vue, s'il voulait élever une protestation. Augustine très fatiguée passa le reste de la nuit sur un canapé, du côté de la tête du malade qui ne pouvait l'apercevoir. Nous n'entendîmes plus de lui que ces paroles : *Mettez mes papiers en sûreté; car, aussitôt ma mort, la police mettra les scellés* (2); puis, une autre fois : *Ce sont maintenant les bonnes heures* (3). Il avait, dans la voix, comme une sorte de délire.

(1) « Entre autres personnes qui vinrent ce soir là (Dimanche, 26 Février), étaient : M. Bénoit Champy, l'un des exécuteurs testamentaires ; *le nonce polonais Carrowski ;* le général Ulloa. Carnot revint le soir, ainsi que Henri Martin et Jean Reynaud. Ce qui s'était passé le soir, en leur absence, leur fut redit textuellement alors; ils partirent à dix heures du soir tous les trois, et, en même temps qu'eux, Armand Lévy. Restèrent pendant la nuit : Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, Mme de Grandville et la nièce de Lamennais. » Forgues, II. *Appendice*, p. 486.

(2) Paroles non citées par Forgues.

(3) Il avait dit précédemment, avant l'arrivée de Mme de Grandville, d'après Forgues : *Ce sont les bons moments.* Id. p. 485.

« La garde malade, protestante, nous a-t-on dit, ne se tenait pas dans la chambre.

« Au point du jour, le médecin revint, et lorsqu'il eut examiné le malade, il déclara, *nous dit-on* (1), car nous avions quitté la chambre pendant son inspection, que puisque cette heure ordinairement inquiétante était passée, il vivrait jusqu'au soir. Augustine, toujours très souffrante, désirait beaucoup retourner pour quelques heures à l'Abbaye-aux-Bois.

« Mais à peine y étions nous arrivées que l'on vint nous prévenir que tout était terminé! Ce qui nous glaça d'étonnement et d'épouvante.

« Augustine désira retourner, une dernière fois, auprès de son oncle et je l'y accompagnai. En nous recevant, M. Barbet lui dit : *Maintenant, Madame, vous êtes chez vous* (2). Nous ne restâmes que quelques instants en ce lieu *qu'aucun signe religieux ne consolait.*

1) Ce détail nous semble très significatif, et ne laisse aucun doute sur le désir qu'avaient Barbet et ses compagnons, d'être *seuls* témoins de la mort de Lamennais.

(2) Il n'avait plus rien à craindre !

« Quand Augustine était arrivée à Paris, son frère M. Ange Blaize, était installé chez son oncle, mais à son insu, parce qu'ils étaient brouillés. Je l'avais vu, je crois, lors de ma première visite. Je prévins que j'allais écrire à la famille, en Bretagne, puisque l'on me refusait de voir le malade. Je le fis, en effet, immédiatement; et lorsque, le lendemain, je revins prendre des nouvelles, on me fit entrer dans un salon où je trouvai un grand nombre de Messieurs qui me dirent que le malade me recevrait ce jour là, et qu'ils pensaient que je n'avais pas écrit, la veille, que sa porte m'était refusée, ce qui pourrait paraître un cas de séquestration et serait fort grave. Je répondis que je le jugeais ainsi, et que c'était pour cela que j'avais prévenu immédiatement la famille.

« On m'introduisit, mais on ne me laissa pas seule, et le malade ne me dit que quelques mots affectueux. M. l'abbé Jean, sur ma dépêche, se mit immédiatement en route, mais la maladie le retint à Rennes, et votre bonne mère accourut.

« Vous aurez lu, je pense, Monsieur, l'ouvrage de M. Forgues (chez Paulin, éditeur, rue Richelieu, 60). Il m'avait dans le temps écrit pour me demander quelques notes, pour une seconde édition, — *et il y aurait eu bien des rectifications à faire sur la première* — mais, comme vous le devinez bien, je déclinai la chose.

« J'avais même, dans le temps, écrit une note rectificative de son ouvrage que j'avais confiée à ma sœur (1) et jointe aux lettres que nous avions de M. votre oncle. J'ai recherché cela, ce matin, dans des papiers non encore visités et je ne l'ai pas rencontré....

« Agréez, Monsieur, etc.

« De Grandville, née de Cornulier ».

Les détails que nous venons de lire, achèvent de nous convaincre du vif désir qu'éprouvaient les *nouveaux* amis de Lamennais de le voir mourir fidèle à ses convictions de la dernière heure, convictions que d'ailleurs ils partageaient, puisque tous ces *gardiens* du moribond étaient incrédules manifestement, et que plus d'un même affichait

(1) Mlle Hélène de Cornulier.

hautement son impiété. Mais, répétons-le, car l'impartialité nous y oblige : ils trouvèrent un complice déterminé dans Lamennais lui-même. Que fût devenue l'obstination de l'infortuné, s'il n'eût vu près de lui que des personnes toujours aimées, telles que sa nièce, Mme de Grandville, le baron de Vitrolles, etc., qui souhaitaient si ardemment le voir abjurer ses erreurs et revenir à ses convictions d'autrefois? Eût-elle cédé devant leurs supplications, leurs larmes et leurs prières? C'est le secret de Dieu.

ÉPILOGUE

Nous terminions ce travail, lorsque l'un des arrière-neveux de Lamennais nous écrivit la lettre profondément chrétienne que nous insérons plus bas, dans la persuasion où nous sommes que ce livre ne saurait avoir un meilleur épilogue.

Auparavant, nous voulons, pour éviter tout malentendu, expliquer ce que nous entendons par la *bonne foi* de Lamennais.

Tout d'abord, nous observons que nul chrétien, à plus forte raison, nul prêtre, ne tombe dans l'apostasie, sans qu'il y ait de sa faute, car il est évident que Dieu ne saurait permettre que l'un de ses serviteurs s'égare à ce point malgré lui et en dépit d'une bonne volonté absolue. Si donc

Lamennais cessa de croire, c'est qu'il ne fut pas toujours ce serviteur irréprochable; mais qui donc oserait se flatter de l'être? L'histoire de sa chute est, au fond, l'un de ces mystères impénétrables dont seule la Justice divine a le secret. Nous n'en connaissons que les dehors; l'œil humain le plus perspicace ne saurait aller au delà; Dieu, et Dieu seul, pouvant se dire « le scrutateur des cœurs et des consciences (1) ».

Lorsque nous prétendons que Lamennais fut sincère, nous voulons tout simplement dire qu'il se laissa glisser sur la pente de l'abîme sans trop s'en douter, et qu'il finit même par prendre cette pente pour le chemin véritable. Doué d'une intelligence supérieure, au service de laquelle il eut le malheur de mettre une imagination sans frein; d'une volonté à la fois inflexible et fantasque; d'un tempérament excessivement irritable et bilieux, qui donnait à chaque instant les démentis les plus cruels à un cœur essentiellement tendre et charitable, ce fut, somme toute, un homme fort incomplet. Engagé

(1) *Ego sum scrutans renes et corda. Apoc.* II, 23.

de bonne heure dans une lutte ardente, acharnée, pour la défense des causes les plus nobles, qui semblaient alors les plus désespérées, bien que, depuis, elles aient obtenu, pour la plupart, le succès le plus éclatant et, du moins nous nous plaisons à l'espérer, le plus décisif, il se vit discuté, combattu, non seulement par ses ennemis naturels, ce à quoi il s'attendait, mais encore par ceux-là mêmes sur la bienveillance et l'appui desquels il croyait avoir le droit de compter. Cédant alors à la violence de sa nature impétueuse et quelque peu sauvage, il ne ménagea personne, puisque personne ne le ménageait. Toutefois, il se garda toujours de la calomnie qui pourtant l'épargna si peu; il aiguisait et affilait ses armes soigneusement; il ne les empoisonnait pas, comme le firent un grand nombre de ses ennemis (1). Cependant, son caractère s'aigrissant de plus en plus, il ne tarda pas à confondre ses contradicteurs les plus honorables avec ses plus déloyaux adversaires.

(1) Dans ses polémiques, il fut souvent violent jusqu'à la brutalité; mais, nous le répétons, s'il se méprit sur le compte de certains adversaires et s'il les traita durement et même avec injustice, du moins ne les calomnia-t-il point sciemment.

Nous avons vu qu'il avait désespéré de l'Église, le jour où elle refusa de se mettre, sur ses instances, à la tête du mouvement social, dont il avait du premier coup jugé toute l'importance. Telle fut l'origine de ses malheurs et surtout du malheur suprême, celui de l'apostasie. La négation de la divinité de l'Église, nous le répétons, devait amener et amena toutes les autres, logiquement, fatalement. Lamennais se croyait encore catholique, peut-être, qu'il n'était déjà plus chrétien; quand la mort arriva, il était descendu jusqu'au déisme et il fût sans doute encore tombé plus bas, s'il en avait eu le temps, le poids d'une erreur l'entraînant vers une autre toujours plus profonde.

Quel fut le degré de sa culpabilité, lors de son premier pas dans la voie de l'erreur? Jusqu'à quel point la bonne foi put-elle alors lui faire défaut, et quand sa nature franche et loyale, après avoir fléchi un instant sous le poids des circonstances, reprit-elle sa rectitude première (nous allions dire sa rigidité)? Voilà ce que Dieu seul peut savoir : il est plus que probable que Lamennais lui-même ne s'en rendit jamais bien

compte; emporté qu'il était par la chaleur du combat et sans doute aussi aveuglé par la poussière et la fumée du champ de bataille.

Voici la lettre dont nous parlions tout-à-l'heure :

« La thèse que vous voulez soutenir me paraît absolument juste..., j'ai confiance dans la miséricorde de Dieu pour mon pauvre oncle. Il s'est laissé entraîner à des errements épouvantables; mais Dieu, dans sa justice, a pu lui tenir compte du zèle et du dévouement sans bornes qu'il avait mis pendant tant d'années au service de l'Église. S'il n'a pas reçu à ses derniers instants les secours de notre sainte Mère l'Église, des prières ferventes ont au moins été récitées autour de son lit de mort. Une main pieuse avait déposé sous son oreiller une médaille bénite de la Sainte-Vierge et, au dernier moment, N.-D. des Victoires aura fait son œuvre de miséricorde, et obtenu la grâce de l'ancien défenseur du Pape et de l'Église. Le bon Dieu a permis que le droit de faire réimprimer ses ouvrages appartînt exclusivement à

une personne (1) pleine de foi et de désintéressement qui interdit l'impression de tous les ouvrages condamnés à Rome. L'oubli s'est ainsi fait momentanément sur le nom de Lamennais. L'œuvre que vous projetez, en réveillant aujourd'hui sa mémoire, ramènera le souvenir du lecteur, plutôt vers les années héroïques que vers les défaillances du déclin de sa vie. Elle sera donc bonne et utile et attirera sans doute des prières pour le repos de cette pauvre âme... »

Nous ne saurions mieux clore ce recueil de documents que par cette parole essentiellement chrétienne.

Cependant, avant de déposer la plume, nous prions le lecteur d'observer que nous avons tenu à lui placer sous les yeux ces documents tels quels et dans leur ordre chronologique : évitant soigneusement de les *arranger*, de peur, en plaidant pour la bonne foi d'autrui, de faire suspecter la nôtre.

(1) Lamennais connaissait parfaitement les sentiments religieux de sa nièce, Mme de Kertanguy. En l'instituant sa légataire universelle, il dut prévoir, ce qui eut lieu, en effet, qu'elle ne permettrait pas la réimpression de ses ouvrages hétérodoxes. Il semblait donc le premier condamner ceux-ci à l'oubli.

Nous n'avons jamais eu la prétention d'écrire l'histoire de Lamennais, — laquelle, même après l'étude récente et très consciencieuse de M. Spuller, est encore à faire ; — ce que nous avons voulu, c'est, nous l'avons dit au commencement, faciliter la tâche à ses historiens futurs, en mettant à leur disposition quelques matériaux qui sont d'inégale importance, sans doute, mais dont aucun, croyons-nous, n'est inutile, les pierres les plus finement ciselées n'étant pas toujours celles qui asseoient le mieux l'édifice.

Nous nous flattons de plus que le lecteur catholique, en parcourant ce dossier sans parti pris, comme nous l'avons fait, partagera notre conviction et songera moins à condamner qu'à plaindre l'infortuné Lamennais à qui, au demeurant, nous devons, ainsi qu'à son saint frère, l'initiative de ce retour aux idées romaines qui ont renouvelé l'Église de France, menacée de décrépitude par la maladie invétérée du *Gallicanisme*, dégénéré lui-même en faux-libéralisme et qui font aujourd'hui, qui feront toujours, nous l'espérons, sa force et sa gloire.

Plaignons Lamennais de n'avoir pas été à l'honneur après avoir été si longtemps et si vaillamment à la peine; et nous rappelant que, suivant le mot de Mgr de Lesquen, *il a fait beaucoup de bien à l'Église et ne lui a pas fait de mal* (1), gardons-nous de le maudire ; ce serait pour nous, Français et Catholiques, pis qu'une simple faute contre la charité, ce serait de l'ingratitude.

(1) Voir p. 148.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME

CHAPITRE PREMIER

Retraite à la Chênaie. — Entretiens de Lamennais sur la vie spirituelle. — 1er Entretien : But de la retraite. — Renaître par la parole de Dieu. — 2e Entretien : L'homme placé dès l'origine sous l'empire des deux lois. — Nous sommes sujets-nés de la concupiscence. — Chaque chrétien doit se faire le *Rédempteur* de ses frères. — 3e Entretien : Deux sociétés d'intelligences. — 4e Entretien : Trois sources de péchés. — Satan, *le roi des fils de l'orgueil*. — 5e Entretien : Concupiscence des yeux. — Maladie de l'imagination. — L'avarice *veille inquiète sur ses coffres-forts*. — 6e Entretien : Concupiscence de la chair. — Avilissement

de l'homme sous l'empire des sens. — 7e Entretien Humilité. — La politesse, *masque de l'humilité*. — Trois sortes d'humilité. — L'humilité, *c'est toute la vie chrétienne*. — 8e Entretien : Mortification. — Deux sortes de mortifications opposées aux deux sortes de concupiscences..... 3

CHAPITRE DEUXIÈME

Retraite à la Chênaie (*suite et fin*). — 9e Entretien : Amour général opposé à l'amour individuel. — Ordres religieux fondés pour le développement de l'amour général. — Les trois vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté opposés à la triple concupiscence. — 10e Entretien : Vœu d'obéissance. — La vraie liberté appuyée sur l'obéissance. — L'obéissance aux lois humaines a ses limites ; celle à la loi de Dieu n'en a pas. — 11e Entretien : Vœu de pauvreté. — Pauvres *en esprit*. — Hiérarchie de perfections. — L'humanité, *pyramide dont le sommet se cache dans le ciel*. — 12e Entretien : J.-C. dit : *Heureux les pauvres ;* et le monde : *Heureux les riches*. — Bonheur que Dieu donne, bonheur que le monde promet. — 13e Entretien : Vœu de chasteté, des trois vœux de religion *le plus rude*. — La charité, complément de l'édifice spirituel. — 14e Entretien : La grâce. — La vigilance et la prière. — 15e Entretien : Les deux cités. — Jésus se retirait dans la solitude, il y jeûnait ; il y priait ; il y triomphait du

démon. — 16e Entretien : Tous les êtres aspirent au bonheur. — Tout est vanité en dehors de Dieu. 37

CHAPITRE TROISIÈME

1832-1833

Un retour sur nos pas. — Désert brûlant et aride. — Accueil fait à Lamennais par Grégoire XVI. — Lacordaire quitte son maître et retourne à Paris. — Une lettre de l'Évêque de Pamiers à Lamennais, *fanal* allumé par la Providence. — *Obscurs blasphémateurs*. — Derniers *beaux jours*. — Le *grand Vaincu* relancé jusque dans les profondeurs de sa solitude. — Lettre de Lamennais au Souverain Pontife à l'occasion du bref adressé à l'Archevêque de Toulouse. — Il quitte pour jamais le champ de bataille où il avait conquis tant de gloire. — Le citoyen français n'abdique pas. — Demi-sacrifice, sacrifice nul. — Socialisme Chrétien. — Le tort des hommes de génie. — Une *Révélation importante* de l'*Invariable* de Fribourg et de l'*Ami de la Religion*. — Petite habileté, grande perfidie. — Calomnies burlesques et scélérates. — Des criminels qui étudient l'hébreu, le syriaque, le latin, le grec, etc. — *Liguorisants*. — Des espions sans le savoir. — *Fidèles endormis, pasteurs immobiles*. — *Un petit Ferney*. — Triomphes des Gallicans. — Revanche aussi décisive qu'imprévue..... 81

CHAPITRE QUATRIÈME

1834

Date à jamais néfaste. — Mot de Lacordaire. — Lettre de Rohrbacher. — *Paroles d'un Croyant*. — Fâcheuse indiscrétion : *Ce n'est pas le frère qui s'afflige...* — Lettre d'Élie de Kertanguy à l'abbé Jean. — Abîme qui se creuse entre les deux frères. — Angoisses de l'abbé Jean. — Féli cesse de dire la messe. — Il travaille à l'*Esquisse d'une philosophie*. — *Index politique*. — Succès prodigieux des *Paroles d'un Croyant*. — Quatre *carabins* convertis par leur lecture. — Encyclique du 25 Juin. — Lettre de Lamennais à ce sujet : ses premières impressions. — Billet de Jean : « O mon pauvre Féli !... » — Mot de Mgr de Lesquen à Lamennais. — Lamennais irrévocablement perdu pour l'Église. — Puritains zélés. — *Après ce pape il en viendra un autre*. — Lamennais cesse ses fonctions de Supérieur général de la Société de St-Pierre. — Lettre de M. Houet à l'Évêque de Rennes. — On retire à l'abbé Jean les maisons de Rennes et de St-Méen. — *Si mes peines sont vives, du moins elles ne seront pas longues*. — Un théologien imberbe. — Le docteur Hermès et l'Encyclique *Singulari Nos*. — Lamennais, retiré à la Chênaie, s'efforce d'oublier : on le contraint de se souvenir. — Témoins à charge et à décharge..... 115

CHAPITRE CINQUIÈME

1835

Une victime du Cartésianisme. — Petitesses d'un grand homme. — Lettre de Rohrbacher à Lamennais : *Au lieu d'un saint, je ne vois qu'un homme*. — L'aveuglement n'est pas toujours la mauvaise foi. — Lamennais et les accusés d'Avril. — Mgr de Quélen. — *Celui-là a des entrailles*. — Le grand secret. — *Le riche égaré*. — *De grâce ne l'abandonnez pas*. — Une infernale mission. — Lettre de Mgr de Quélen à l'abbé Jean de Lamennais : *Dieu aura pitié de nous et il nous consolera*. — Criminels de *lèse-espérance*. — *Démocratiser* l'Église pour *démonarchiser* l'État : métier où l'on ne s'enrichit guère. — Deux servantes héroïques. — *Laissez de côté les personnes*. — Un convertisseur *à tour de bras*. — Visite de Mgr Bruté à la Chênaie. — *Frappez hardiment*. — Souvenir des anciens jours. — Lamennais collectionne des airs bas-bretons. — Les deux frères cessent de se voir. — Isolement fatal de Féli. — L'abbé Boyer et l'abbé Blanc..... 189

CHAPITRE SIXIÈME

1836-1853

Un motif d'espérance. — Mgr de Quélen. — *Oh! que je serais heureux!* — Un cœur qui ne fut jamais

fermé. — Lamennais va régulièrement à la messe. — Il venge les prêtres catholiques des inculpations d'un protestant. — Une adresse inconnue. — *Je marche... à la suite du pauvre charbonnier.* — Confiance naïve de Lamennais. — Rohrbacher. — Mgr Donnet. — *Une bibliothèque... trop gros bagage pour moi.* — Rente viagère. — Une assertion risquée. — *Mais c'est le bonhomme de toujours.* — Élans sublimes et stériles. — Une figure *froide* qui s'anime et s'épanouit. — *Il a plus de foi qu'il ne pense.* — Convertisseur indiscret. — Lamennais garde-malade. — Une calomnie infâme. — Nous ne *refaisons* pas Lamennais. — Lamennais continue de prier. — *Au fond de l'avenir luit une grande espérance.* — Barque fracassée. — Progrès continu vers Dieu... 253

CHAPITRE SEPTIÈME

Dernière maladie de Lamennais. — *Lis et avec moi pleure et prie.* — Des étrangers qui font les maîtres. — Le malade *entouré comme Voltaire.* — Un *retour* qui serait une *apostasie.* — *Je viendrai vous disputer votre âme.* — Mme de Kertanguy au chevet de son oncle. — Lamennais refuse de voir le P. Ventura. — Un répit. — MM. Barbet et Jallot. — *Il faut se résigner à la volonté de Dieu.* — Lamennais agit d'après ses convictions. — L'abbé Jean se met en route pour Paris. — Tentatives multiples de Mme de Kertanguy pour revoir le malade. —

Une consigne inflexible. — Lamennais meurt *dans la sincérité de son cœur.* — *Oh! Féli! Féli!* — *La mort n'a pas brisé toute espérance.* — Lettre où l'on rappelle le zèle apostolique de Lamennais. — Le baron de Vitrolles. — Nouveaux détails sur les derniers moments de Lamennais. — *Oh! si pour sauver mon bien-aimé frère*..... 305

Épilogue..... 389

Achevé d'imprimer

le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

par

ÉDOUARD CRETÉ

à CORBEIL

pour

HYACINTHE CAILLIÈRE, ÉDITEUR

à RENNES.

ERRATA

Page 90, note. Au lieu de *page 59*, lire Ier vol. p. 335.

Page 318, ligne 5, au lieu de *remplacerez*, lire *remplacez*.

Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine par Lucien Decombe. 1 vol. in-12 elzévir de XXVIII-464 pages, avec 70 airs notés, et une eau-forte d'Ad. Leofanti. (Ouvrage couronné par la Société Académique de Nantes.)..... 7 fr. 50

Dictionnaire des locutions populaires du bon pays de Rennes-en-Bretagne, par H. Coulabin, Officier d'administration de la Justice militaire en retraite. 1 vol. in-16 elzévir de XVI-378 pages, tiré à 500 exemplaires..... 5 fr.

Une Famille d'artistes Brestois au XVIIIe siècle. — Les Ozanne, par le docteur Charles Auffret, médecin en chef de la marine, officier de la Légion d'honneur. 1 vol. in-4°, illustré de 32 planches hors texte, reproduisant par l'héliogravure les principaux dessins originaux. (Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la marine.)..... 30 fr.

Les grandes Croniques de Bretaigne, composées en l'an 1514, par Maistre Alain Bouchart. Nouvelle édition publiée sous les auspices de la *Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne*, imprimée en caractères elzéviriens et gothique moyen âge sur papier vergé. 1 fort vol. in-4°..... 40 fr.

Le Prieuré royal de Saint-Magloire de Lehon, par l'Abbé Fouéré-Macé, recteur de Lehon. Introduction par M. le chanoine Daniel. Frontispice par Paul Chardin. Illustrations de Th. Busnel, etc., etc. 1 vol. in-4°..... 15 fr.

Le Glaneur Breton, bulletin périodique illustré de bibliographie et d'iconographie bretonnes paraissant tous les trois mois. Abonnement par an..... 2 fr.

3722-92. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.
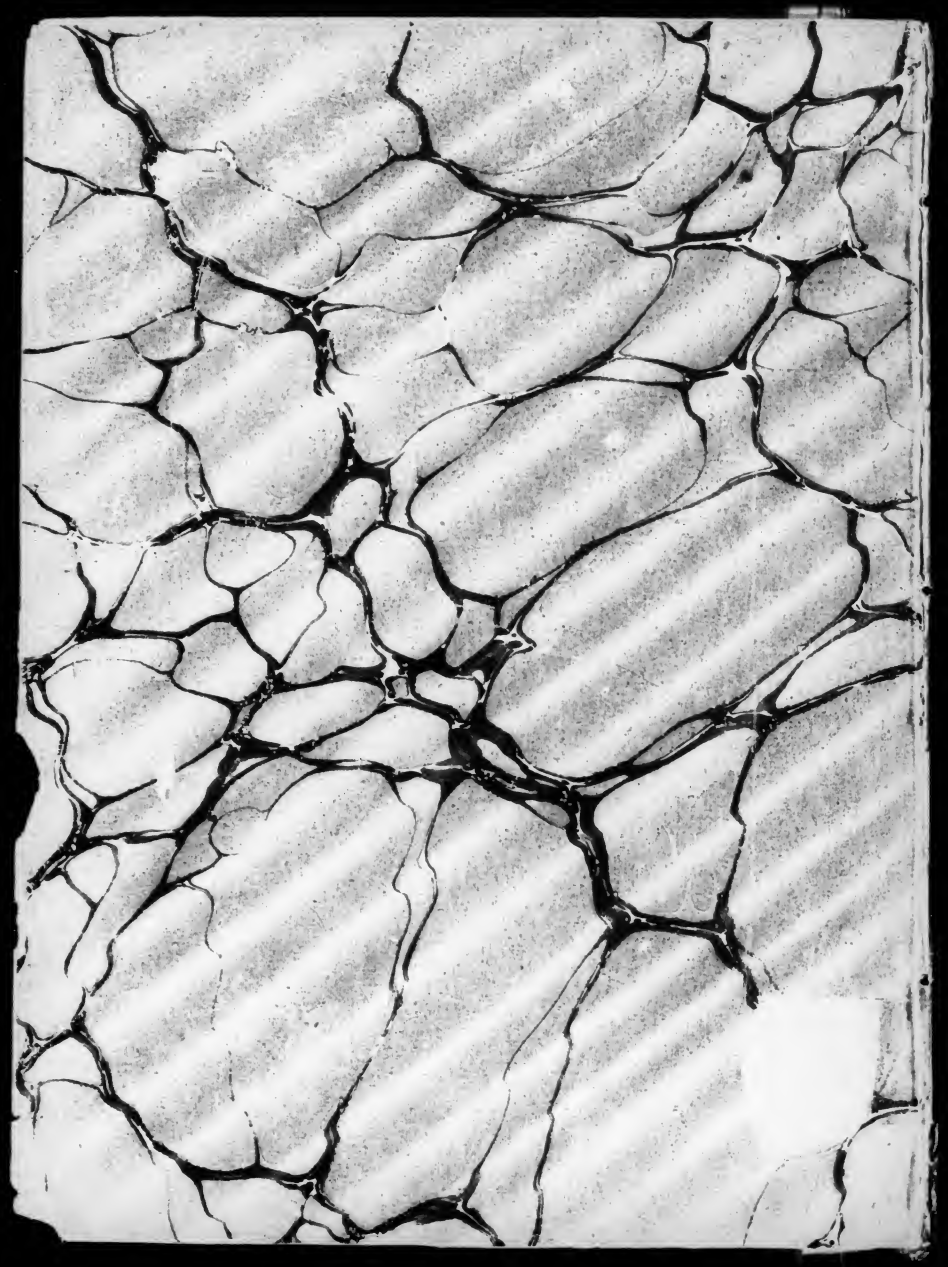
COLUMBIA UNIVERSITY
0032022930